



REPUBLIQUE DU RWANDA

*Commission Nationale de Lutte
contre le Génocide*

-CNLG-



RWANDA
1991- 1994

PLANIFICATION ET MISE
EN OEUVRE DU GENOCIDE PERPETRE
CONTRE LES TUTSI AU RWANDA

Janvier, 2021



REPUBLIQUE DU RWANDA

*Commission Nationale de Lutte
contre le Génocide*

-CNLG-



RWANDA

1991- 1994

PLANIFICATION ET MISE
EN OEUVRE DU GENOCIDE PERPETRE
CONTRE LES TUTSI AU RWANDA

Janvier, 2021

TABLE DES MATIERES

PREFACE	25
ABREVIATIONS	31
CHAPITRE I : PLANIFICATION DU GÉNOCIDE PERPÉTRÉ CONTRE LES TUTSI AVANT 1994	32
1.1. FAITS MARQUANTS DE LA PLANIFICATION DU GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES TUTSI EN 1991.....	32
L'armée rwandaise massacre des Tutsi près du camp militaire de Bigogwe.....	32
Massacres de 277 Tutsi dans les préfectures de Gisenyi et Ruhengeri.....	32
Les mensonges du Gouvernement de Habyarimana sur les massacres de Tutsi dans les préfectures de Ruhengeri et Gisenyi	33
Les services de renseignement rwandais ont donné l'ordre d'entraîner militairement la jeunesse Hutu.....	34
1.2. FAITS MARQUANTS DE LA PLANIFICATION DU GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES TUTSI EN 1992.....	35
Distribution d'armes pour combattre les opposants au Gouvernement.....	35
Création du journal INTERAHAMWE.....	35
Distribution d'armes à la population de Byumba.....	35
Lancement du Parti extrémiste CDR.....	36
Mise en place du Comité chargé de l'organisation de l'Auto-défense civile.....	36
Le Gouvernement rwandais planifiait le génocide au moment du déroulement des négociations de paix.....	37
Perpétration de massacres de plus de 500 Tutsi au Bugesera.....	38
Le MRND crée un groupe génocidaire dans la ville de Butare.....	39
L'Enquête d'associations rwandaises indépendantes de défense des droits de la personne signale que le Gouvernement a tué plus de 300 Tutsi au Bugesera.....	40
Le Gouvernement de Habyarimana a fait assassiner des étrangers qui dénonçaient le plan du génocide contre les Tutsi.....	42
1.3. FAITS MARQUANTS DE LA PLANIFICATION DU GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES TUTSI EN 1993.....	43
Bagosora, de retour d'Arusha en Tanzanie, annonce qu'il va préparer l'apocalypse des Tutsi.....	43
Le 13 janvier 1993 : circulation de lettres et documents hostiles et pleins de haine visant le Préfet Tutsi de Butare, Dr HABYARIMANA Jean Baptiste.....	44
Le 14 janvier 1993 : le MRND réclame la participation des Partis extrémistes dans le Gouvernement de transition	46
Le 15 janvier 1993, le secrétariat général du MRND publie un autre communiqué intitulé « <i>Trahisons dans les accords d'arusha</i> ».....	46

Le 15 janvier 1993: le MRND s'est également attaqué au Préfet Habyarimana Jean Baptiste.....	47
Le 19 janvier 1993 : massacre d'un grand nombre de Tutsi dans le pays.....	48
L'armée rwandaise établit dans tout le pays les listes de Tutsi et opposants Hutu.....	48
Des experts internationaux découvrent et dénoncent la planification du génocide.....	49
Invention par la CDR des crimes attribués au FPR dans le but de mobiliser les tueurs à commettre le génocide sur les Tutsi.....	49
Des armes ont continué à être distribuées aux Interahamwe sous les yeux de la MINUAR qui ne les a pas saisies faute d'autorisation par l'ONU.....	50
Limogeage temporaire du Ministre Ngulinzira de ses fonctions de Chef de la délégation du Rwanda aux négociations de paix.....	50
Persécution des journalistes qui ont dévoilé la participation des militaires français dans les combats aux côtés des Forces Armées Rwandaises (FAR).....	51
De hauts cadres politiques français se sont désolidarisés de la politique de soutien de la France au Rwanda.....	51
Achat de 581 tonnes de machettes utilisées pendant le génocide	52
Intensification des massacres de Tutsi dans la commune Mbogo, Préfecture de Kigali rural.....	53
Des intellectuels de Ruhengeri et Byumba inventent un plan de génocide contre les Hutu en vue de la mobilisation pour l'extermination des Tutsi	54
Un groupe d'intellectuels rwandais de Butare soutient l'idéologie du génocide prônée par le régime Habyarimana.....	55
Le premier ministre Nsengiyaremye Dismas a dénoncé en vain la distribution d'armes	55
Ferdinand Nahimana a demandé aux hautes autorités de collaborer avec les autorités locales pour mobiliser la population pour commettre le génocide sur les Tutsi.....	56
La France a continué à appuyer le Gouvernement d'Habyarimana qui préparait le Génocide contre les Tutsi.....	56
 1.4. FAITS MARQUANTS DE LA PLANIFICATION DU GENOCIDE	
PERPETRE CONTRE LES TUTSI AVANT LE 7 AVRIL 1994.....	56
Manifestations et crimes des Interahamwe et Impuzamugambi dans la ville de Kigali.....	56
Annonce à l'ONU de la préparation d'un génocide.....	57
Le 12 janvier 1994 : Le rapport de l'Ambassadeur de France au Rwanda avertit que le Rwanda préparait un génocide et que la première heure seront massacrées plus de 1000 personnes	58
Le 16 janvier 1994 : Meeting des Partis Hutu power dans la ville de Kigali demandant à la population de se méfier des Tutsi et des Belges, et durant lesquels il y a eu distribution d'armes pour tuer les Tutsi.....	58

Une enquête effectuée par un officier belge membre de la MINUAR a révélé la planification du génocide par les Forces Armées Rwandaises (FAR).....	59
Les services de renseignements belges révèlent le soutien de la garde présidentielle aux milices Interahamwe	59
Les responsables de la MINUAR informent l'ONU du refus de Habyarimana de garantir la paix et la sécurité des personnes et des biens.....	60
L'Ambassadeur de Belgique au Rwanda insiste sur l'urgence de saisir les armes.....	60
La RTLM a incité les Hutu à la haine contre les Tutsi et les militaires belges de la MINUAR.....	61
Diabolisation médiatique des Tutsi désignés comme des complices des Inkotanyi.....	61
La Belgique informe l'ONU que les autorités rwandaises planifiaient des massacres de grande ampleur et demande que la MINUAR renforce la sécurité.....	62
L'armée rwandaise alerte ses militaires sur les préparatifs du génocide.....	63
Le président Habyarimana annonce le génocide aux officiers de sa gendarmerie.....	63
Les services de renseignement français reconnaissent l'assassinat de 300 civils par l'Armée rwandaise.....	64
Le journal Kangura annonce certaines méthodes qui seront utilisées au cours du génocide.....	64
Le chef d'Etat-major des FAR dévoile une liste de personnes à tuer.....	65
L'Agenda de l'année 1994 du Colonel Bagosora fait état des préparatifs du génocide.....	65
Création du Hutu Power dans les Partis MRND, MDR, PSD et PL.....	65
Poursuite de l'achat d'armes contre l'embargo de l'ONU.....	66
Accentuation des préparatifs directs du génocide au vu et au su de la MINUAR.....	67
Des ONG internationales de défense des droits de la personne dénoncent les massacres commis par le régime Habyarimana.....	67
Le Gouvernement de Habyarimana a fortifié début 1994 le plan de guerre et du génocide	68
Le Gouvernement de Habyarimana a harcelé le contingent belge de la MINUAR, dans le but de le faire quitter le pays afin de rendre plus facile l'exécution du génocide.....	68
Habyarimana a enlevé toute crédibilité aux accords de paix d'Arusha.....	69
Le Ministre de la Défense et des hauts cadres militaires avertissent la MINUAR qu'il va y avoir un génocide qui sera terminé en quinze jours.....	69
La communauté diplomatique a appelé le Gouvernement à appliquer les accords de paix, ce que Habyarimana a volontairement refusé.....	70
Le général Deogratias Nsabimana a organisé une réunion de haut niveau pour lancer le génocide.....	70
Le Président Habyarimana a accepté la représentation de la CDR au parlement en violation des accords de paix d'Arusha.....	71

Le Préfet de la ville de Kigali, le colonel RenzahoTharcisse, a préparé le génocide à Kigali.....	72
Le collectif rwandais des ligues et associations de défense des droits de l'homme (CLADHO), a dénoncé en vain les massacres commis par l'armée Gouvernementale de Habyarimana.....	72
Des extrémistes de la faction Hutu-power ont utilisé la radio RTL M pour inciter les Hutu à tuer en pensant qu'ils ont découvert le plan des Tutsi pour tuer les Hutu.....	73
Le Colonel Bagosora a dit que la seule solution plausible au Rwanda était le génocide.....	74

CHAPITRE II. EXECUTION DU GENOCIDE A TRAVERS

TOUT LE PAYS	75
--------------------	----

2.1. AVRIL 1994 : LE DÉCLENCHEMENT DU GÉNOCIDE À TRAVERS TOUT LE PAYS EST LA PREUVE QUE L'ÉTAT RWANDAIS AVAIT PLANIFIÉ L'EXTERMINATION DES TUTSI.....

Les membres de la garde présidentielle à la tête de ceux qui ont exterminé les Tutsi résidant dans la ville de Kigali.....	75
Assassinat de politiciens opposés au génocide.....	76
L'extermination des Tutsi commence dans tout le pays après l'annonce de la mort du président Habyarimana.....	76
L'extermination des Tutsi a été déclenchée à Ruhengeri par une réunion dirigée par Nzirorera Joseph, Secrétaire Général du MRND.....	78

2.2. LE 8 AVRIL 1994: LE GENOCIDE S'EST REPANDU DANS TOUT LE PAYS, LES MILITAIRES ET LES INTERAHAMWE EXTERMINAIENT LES TUTSI.....

Des membres de la Garde Présidentielle et des Interahamwe ont uni leurs efforts pour tuer les Tutsi qui résidaient à Nyamirambo.....	79
Le massacre de Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'endroit appelé "Kiryamocyinzovu", dans la localité de Taba.....	79
Le Bourgmestre Mubiligi Jean-Napoleon de la Commune Kamembe a fait tuer des Tutsi à la Paroisse de Nkanka.....	80
Rôle de Yussuf Munyakazi et Marcel Sebatware, directeur de l'usine de ciment CIMERWA.....	81
De nombreux Tutsi furent tués dans la localité de Buhinga, à Cyangugu	81
Le Colonel Anatole Nsengiyumva a ordonné l'extermination des Tutsi qui résidaient à Nyundo.....	82
Le Colonel Anatole Nsengiyumva et le Lieutenant-Colonel Alphonse Nzungize ont coordonné les massacres à l'Université Adventiste de Mudende.....	82
De nombreux Tutsi ont été tués à la barrière de Mizingo, en Commune Mutura.....	83
A Mashyuza, Commune Nyamyumba, et à la BRALIRWA, les Interahamwe ont tué de nombreux Tutsi.....	83

Kinyinya est un des sites où ont été tués beaucoup de Tutsi le 8 avril 1994.....	83
A Gatonde, secteur Mugunga, en Préfecture Ruhengeri, des Tutsi ont été jetés dans la rivière Mukungwa.....	84
Zigiranyirazo Protais à la tête de ceux qui ont exterminé les Tutsi de Kesho, Secteur Muhanda, dans Ngororero.....	84
Dans tout le pays les massacres ont été commis avec la violence de ceux qui voulaient exterminer les Tutsi.....	84
Massacres commis à la Paroisse catholique de Zaza et au Petit Séminaire de Zaza.....	85

2.3. LE 9 AVRIL 1994: PLUSIEURS MASSACRES FURENT PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, KIBUNGO, RUHENGERI ET KIBUYE.....	86
L'opération française Amaryllis a abandonné les Tutsi entre les mains de tueurs.....	86
Prestation de serment du Gouvernement génocidaire composé par des extrémistes du Hutu-Power et dirigé par Jean Kambanda.....	88
Des Tutsi ont été tués à la Paroisse catholique Saint Vincent de Pallotti à Gikondo, à Kigali le matin, sous les yeux d'observateurs de l'ONU.....	88
Les Tutsi ont continué à être massacrés à travers le pays: à Kibungo, Kigali, Ruhengeri et Kibuye.....	89

2.4. LE 10 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI NGARI, GIKONGORO, GISENYI, BYUMBA, KIBUNGO ET CYANGUGU.....	90
Les Français ont continué d'assister le Gouvernement génocidaire de Jean Kambanda.....	90
Les évêques catholiques se disent attristés par la mort de Habyarimana, mais ne dénoncent pas le génocide contre les Tutsi.....	90
Le massacre des Tutsi dans le secteur de Rushashi, anciennement Commune Rushashi, préfecture de Kigali Ngari.....	91
Le Bourgmestre de la Commune Rwamiko, et le Sous-préfet Biniga Damien ont exterminé les Tutsi au Centre de Santé de Ruramba dans la commune de Rwamiko, Gikongoro.....	91
Des Tutsi ont été massacrés à Ngororero, Commune Satinskyi.....	91
Des militaires de Gako ont massacré les Tutsi sur la colline de Rebero, en Secteur Mayange, dans le Bugesera.....	92
Extermination des Tutsi à l'église de Gahanga, Kigali.....	92
Des Interahamwe ont massacré les Tutsi à Rwinkeke, à Karambi, District Kayonza.....	93
Les massacres ont été commis dans d'autres régions du pays.....	93

2.5. LE 11 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, BYUMBA, CYANGUGU ET KIBUNGO.....	94
Retrait du contingent belge de l'ETO Kicukiro, les massacres à Kicukiro et Nyanza, Kicukiro.....	94
Massacres à l'église de la paroisse catholique de Kiziguro, diocèse catholique de Byumba.....	94
Tueries à l'ADPR de Shagasha, Cyangugu.....	95
Massacres à Save, en commune Gisuma, Cyangugu.....	96
Massacres à la paroisse Hanika, Cyangugu.....	96
À Midiho, Kayonza, Kibungo.....	97
2.6. LE 12 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, KIBUNGO, CYANGUGU, KIBUYE, KIGALI NGARI, BYUMBA, ET GITARAMA.....	97
Frodouald Karamira et le MDR-Power ont appelé tous les extrémistes Hutu à exterminer les Tutsi.....	97
A Kigali, les cadavres sont jetés dans des bennes à ordures par des prisonniers et déversés dans des tranchées creusées par des bulldozers.....	98
Le Secrétaire général des Nations Unies, Boutros-Ghali propose le retrait de la MINUAR au début du génocide.....	98
Extermination des Tutsi à Mukarange dans le district de Kayonza.....	98
Massacres de Tutsi dans le Secteur de Nyabitekero, à l'endroit où se trouvait l'ancien bureau du Secteur Mukoma, Nyamasheke, Cyangugu.....	99
Des massacres de Tutsi à Ngoma, Secteur Bushekeri, Nyamasheke.....	100
Le bourgmestre Furere Abel de la commune Rwamatamu massacre des Tutsi à Rwamatamu, Secteur de Gihombo, Kibuye.....	101
Extermination des Tutsi à Biharabuge, Rugarika dans le district de Kamonyi.....	101
Un grand nombre de Tutsi de Runda ont été jetés dans la rivière Nyabarongo.....	102
Extermination des Tutsi à Kabuga, secteur Bumbogo, district de Gasabo.....	102
Extermination des Tutsi à Musenyi au Bugesera et à Muhura, District de Gatsibo.....	103
2.7. LE 13 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, KIGALI NGARI, GISENYI, KIBUNGO, CYANGUGU, KIBUYE ET GIKONGORO.....	103
Massacres au Collège Saint André à Nyamirambo.....	103
Massacres des Tutsi à Kanyinya, Commune Nyarugenge.....	104
Massacres de Tutsi à l'église de Gishaka, à Bumbogo, Kigali.....	104
Massacres de Tutsi à l'église catholique de Musha, Kigali.....	105
Massacres de Tutsi à Muhororo, Kibilira, Ngororero.....	105

Massacres de Tutsi à l'église catholique de Rukara, Kayonza.....	106
Massacres de Tutsi à Ruharambuga, Nyamasheke.....	106
Massacres de Tutsi à Nyakanyinya, Mururu, Rusizi.....	107
Massacres de Tutsi à Kirinda, Karongi.....	107
Massacres des Tutsi à la Chapelle de Gitwa, Rutsiro.....	108
Massacres de Tutsi à l'école primaire de Mbogo, Kinyamakara, Gikongoro.....	109
Massacres de Tutsi à l'endroit appelé "Escalier", à Muhima, Nyarugenge et à Nkomangwa, Kayonza.....	109

2.8. LE 14 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI NGARI, GIKONGORO, KIBUYE, KIBUNGO, CYANGUGU	110
Massacres de Tutsi à l'ADEPR Maheresho, Nyamagabe.....	110
Massacres de Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'usine à thé de Mata, Nyamagabe.....	110
Massacres des Tutsi qui s'étaient réfugiés au Secteur Gati, Rwamagana.....	110
Massacres de Tutsi à Birambo, Karongi.....	111
Massacres de Tutsi à l'église catholique de Kibeho, Nyaruguru.....	111
Massacres des Tutsi du Secteur Munyiginya/Rwamagana.....	112
Massacres de Tutsi au Secteur Kibungo, Ngoma.....	112

2.9. LE 15 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE RUHENGERI, KIBUYE, KIBUNGO, KIGALI NGARI, BUTARE, GITARAMA, KIGALI VILLE, GIKONGORO	113
Massacres de Tutsi à la Cour d'appel de Ruhengeri, Musanze.....	113
Massacres de Tutsi à Nyange en Commune Kivumu.....	113
Massacres de Tutsi à l'église E.E.R Ruhanga.....	114
Massacres de Tutsi dans l'église de Ntarama.....	114
Massacres de Tutsi à la Paroisse Cyahinda, Nyaruguru.....	115
Massacres de Tutsi à Kiryamocyinzovu, Kamonyi.....	115
Massacres de Tutsi à Gasetza, dans l'ancienne Commune Kigarama, Kibungo.....	116
Massacres de Tutsi à Gihara dans Kamonyi.....	116
Massacres de Tutsi à Nyabikenke, Muhanga.....	117
Massacres de Tutsi dans le Secteur de Muyongwe, dans l'ancienne Commune de Tare, Gakenke.....	117
Massacres de Tutsi à la Commune Muhazi, Gishari, Rwamagana.....	118
Massacres de Tutsi dans le Secteur Kigali, au Centre de Kitabi, Nyarugenge.....	118
Massacres de Tutsi à la paroisse catholique de Nyarubuye.....	119
Massacre de Tutsi à la paroisse catholique de Muganza, Nyaruguru.....	120

2.10. LE 16 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI NGARI, KIBUYE ET KIBUNGO	120
---	------------

Le génocide perpétré contre les Tutsi à Nyamata.....	120
Massacres de Tutsi à Mugonero/Karongi.....	123
Massacres de Tutsi au Hôme St Jean et à l’église catholique de Kibuye, Karongi.....	124
Massacres de Tutsi à Rukumberi.....	125
Massacres de Tutsi dans Rwamagana.....	128
2.11. LE 17 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, KIGALI NGARI, GIKONGORO ET CYANGUGU	129
Le Gouvernement génocidaire a nommé de nouveaux préfets pour accélérer la mise en œuvre du Génocide dans les préfectures.....	129
Massacres de Tutsi à la fosse de Muhima près de la Cellule Rugenge (CND) et au Secteur de Kigali à l’endroit appelé « Centre » Kitabi.....	129
Massacres de Tutsi à la communauté des sœurs de Calcutta, près de la Paroisse Ste famille.....	130
Massacres de Tutsi à l’hôpital CHUK.....	130
Massacres de Tutsi au Centre CARAES Ndera/Gasabo.....	132
Massacres de Tutsi à Munini, dans Nyaruguru, Gikongoro.....	132
Massacres de Tutsi à la Commune Rwamatamu, Kibuye.....	133
Massacres de Tutsi à Bweyeye, Rusizi, Cyangugu.....	134
Massacres de Tutsi à Kayonza, Secteur Nyamirama et au lac Ruramira et Kabazeyi dans Rwamagana, Kibungo.....	134
2.12. LE 18 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPETRES CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIBUYE, GITARAMA, CYANGUGU, BUTARE ET KIGALI NGARI	135
Le Gouvernement génocidaire continue à inciter la population à commettre le Génocide.....	135
Le Préfet Kayishema Clément a exterminé les Tutsi à Gatwaro, Kibuye.....	135
Massacres de Tutsi dans Kamonyi, à Kayumbu	136
Massacres de Tutsi à la Paroisse de Nkanka, Rusizi.....	137
Massacres de Tutsi dans le Secteur Simbi, Huye.....	138
Massacres de Tutsi dans les locaux de l’OPROVIA, Rusizi.....	139
Massacres de Tutsi à Mwurire, et à Rwamagana à l’école de Sovu.....	140
2.13. LE 19 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE, GITARAMA, GIKONGORO ET CYANGUGU	141
Discours haineux du Président Sindikubwabo à Butare, demandant à la population de Butare de “exterminer les Tutsi” et nomination d’un Préfet extrémiste qui devait mettre en œuvre le Génocide à Butare.....	141
Massacres de Tutsi au Secteur de Ngoma, Commune Kigembe, Butare.....	142

Massacres de Tutsi à Kigembe, Secteur Gacurabwenge, Musambira, Kamonyi.....	142
Massacres de Tutsi à l'endroit appelé «Urutare rw'Abarenga», dans Kamonyi, près de la rivière Nyabarongo.....	143
Massacres de Tutsi dans le bois de Karutare (Cyabihinga), dans Kamonyi.....	144
Massacres de Tutsi au centre de Kamonyi (Kumasuka).....	144
Massacres de Tutsi à la Paroisse Mushishiro (Muhanga).....	145
Massacres de Tutsi dans la Commune Kayenzi, à Gitwa, Gashinge, Kirwa, Kamonyi.....	146
Massacres de Tutsi au bureau de la Commune Muko, Nyamagabe	146
Massacres de Tutsi à Nyakanyinya, dans le Secteur Mururu, Rusizi	148

2.14. LE 20 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE, CYANGUGU ET GITARAMA	148
Le Président Theodore Sindikubwabo et le Gouvernement génocidaire ont continué à inciter la population Hutu à exterminer les Tutsi.....	148
Assassinat de la reine Rosalie Gicanda dans la ville de Butare.....	148
Massacres de Tutsi à l'église de Mugombwa, Gisagara.....	149
Massacres de Tutsi à Busekanka, Secteur Nkanka, Rusizi.....	150
Massacres de Tutsi à Rutabo, qui fut appelé CND, Secteur Kinazi, Ruhango.....	150
Massacres de Tutsi à l'église catholique de Nyumba, Commune Gishamvu, Butare.....	151
Massacres de Tutsi à l'ADEPR Shagasha, Gihundwe, Cyangugu.....	151

2.15. LE 21 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE GIKONGORO, BUTARE, GITARAMA	152
Le Conseil de Sécurité de l'ONU a réduit le mandat de la MINUAR et le nombre de ses troupes au Rwanda.....	152
Massacres de Tutsi à Murambi, Gikongoro, Nyamagabe.....	152
Massacres de Tutsi à l'église catholique de Cyanika, Nyamagabe.....	154
Massacres de Tutsi à la Paroisse catholique de Kaduha, Nyamagabe.....	155
Massacres de Tutsi en différents endroits de la Commune Ntongwe, Ruhango.....	156
Massacres de Tutsi à la Paroisse catholique de Karama, Runyinya, Huye.....	159
Massacres de Tutsi sur la colline de Gashinge, Kamonyi.....	160
Massacres de Tutsi à Cyakabiri, Rutobwe, Gitarama, Muhanga.....	161
Massacres de Tutsi dans le Secteur Tumba (Mpare et Musange), Huye.....	162
Massacres de Tutsi à Gishubi, Gisagara.....	163
Massacres de Tutsi à Musha, Commune Mugusa, Gisagara.....	164
Massacres de Tutsi en différents endroits de la ville de Butare, Huye.....	164
Massacres de Tutsi à l'église catholique de Rugango, Huye.....	167

Massacres de Tutsi à Kibirizi, Gisagara	168
2.16. LE 22 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, BUTARE ET GITARAMA	
Massacres de Tutsi au « Centre d'Etudes des Langues Africaines » (CELA), à Kigali.....	169
Massacres de Tutsi au bureau de l'ancienne commune Huye.....	169
Massacres de Tutsi à Sovu au Monastère des Soeurs Bénédictines et au Centre de Santé.....	170
Massacres de Tutsi à Kansi, Gisagara.....	171
Massacres de Tutsi sur la colline Nzaratsi, dans Ruhango.....	172
Massacre des Tutsi sur la colline Bibare (Bunyonga), Kamonyi.....	172
Massacres de Tutsi sur la colline Kabakobwa, Huye.....	173
2.17. LE 23 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE, GIKONGORO ET GITARAMA	
Massacres de Tutsi dans le secteur Kabuye, Gisagara.....	173
Massacres de Tutsi dans le secteur de Rwaniro, à Mwendo, Huye.....	175
Massacres de Tutsi dans le bureau de l'ancienne commune de Musange, Nyamagabe, Gikongoro.....	175
Massacres de Tutsi au lac Nyamagana, District Nyanza	176
Massacres de Tutsi à l'école primaire de Bitsibo, Kamonyi.....	177
2.18. LE 24 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS L'ANCIENNE PREFECTURE DE GITARAMA	
Massacres de Tutsi à Mayunzwe, Ruhango.....	178
Massacres de Tutsi à Kabgayi, Muhanga.....	178
Massacres de Tutsi à Bibungo, Mukinga, Kamonyi.....	179
Massacres de Tutsi à Nyakarekare, Ruhango.....	180
2.19. LE 25 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE, GITARAMA ET KIBUYE	
Le Gouvernement génocidaire a continué à être soutenu par la France au Conseil de Sécurité de l'ONU, en s'opposant à l'utilisation du terme "génocide"	180
Massacres de Tutsi en Commune Mbazi, Huye	181
Massacres de Tutsi à Save, Commune Shyanda, Butare	181
Massacres de Tutsi au terrain de football de Gihisi, Nyanza.....	183
Massacres de Tutsi à la Commune Muyira, Nyanza.....	183
Massacres de Tutsi à Nkomane, Nyanza.....	185

Massacres de Tutsi à Butansinda, Nyanza.....	185
Massacres de Tutsi à Ruhashya, Huye.....	185
Massacres de Tutsi à l'EPR Gituntu, Karongi.....	186
2.20. LE 26 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE, KIBUYE ET GITARAMA.....	186
Massacres de Tutsi à la Paroisse de Mugina, Kamonyi.....	186
Massacres de Tutsi à l'ISAR Rubona (RAB), Huye.....	187
Massacres de Tutsi à la Paroisse catholique de Birambo, Karongi.....	189
Massacres de Tutsi à la Commune Kigoma, Ruhango.....	191
Massacres de Tutsi à la Commune Tambwe, Ruhango.....	191
2.21. LE 27 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS L'ANCIENNE PREFECTURE DE BUTARE.....	192
Pendant le Génocide, l'Etat français a accueilli des dirigeants du Hutu Power.....	192
Massacres de Tutsi à Gikonko, Gisagara.....	192
Massacres de Tutsi sur la colline de Nyamure, dans le Secteur Muyira, District Nyanza.....	193
2.22. LE 28 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIBUYE ET BUTARE.....	196
L'Oxfam a dénoncé le Génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda.....	196
Massacres de Tutsi sur la colline de Kizenga, à Rwamatamu et au bord du Kivu, à Kibuye.....	196
Massacres de Tutsi à l'ISAR Songa, Huye.....	196
2.23. LE 29 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PRÉFECTURES DE GISENYI ET CYANGUGU.....	198
Massacres de Tutsi au camp militaire de Butotori (Marine), Rubavu.....	198
Massacres de Tutsi à la Paroisse catholique de Shangi, Cyangugu.....	199
Massacres de Tutsi au stade Kamarampaka, Rusizi.....	201
2.24. LE 30 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PRÉFECTURES DE GISENYI, CYANGUGU, BUTARE ET KIGALI NGARI.....	202
Massacres de Tutsi dans la ville de Gisenyi, Rubavu.....	202
Massacres de Tutsi à la Paroisse de Mibilizi, Cyangugu.....	204
Des tueurs parmi ceux qui ont organisé et exécuté les massacres de Tutsi à Mibilizi:.....	206
Massacres de Tutsi à la Paroisse catholique de Ngoma, Huye.....	207

Massacres de Tutsi à la Maison Généraliste des Sœurs Benebikira sise à Itaba, Butare.....	208
Massacres de Tutsi dans les marécages de Ntarama, Bugesera.....	209
2.25. LE 1er MAI 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE ET GISENYI	
	210
Massacres de Tutsi sur la colline de Karama, Nyanza.....	210
Massacres de Tutsi à l'église de Nyundo et aux alentours, Rubavu.....	213
2.26. LE 02 MAI 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS L'ANCIENNE PREFECTURE DE KIGALI VILLE	
	215
Tentative d'assassinat des Tutsi réfugiés à l'Hôtel des Mille Collines à Kigali.....	215
L'abbé Wenceslas Munyeshyaka a participé au massacre des Tutsi à l'église de Sainte Famille et ses environs.....	216
Les ambiguïtés de la justice française.....	217
2.27. LE 03 MAI 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE CYANGUGU ET BUTARE	
	218
Massacres de Tutsi à l'ADEPR de Gihundwe, Rusizi.....	218
Massacres de Tutsi à Ibambiro, Nyanza.....	219
2.28. LE 05 MAI 1994 : LE GOUVERNEMENT GÉNOCIDAIRES A ACCÉLÉRÉ LA MISE EN OEUVRE DU GÉNOCIDE. LES SURVIVANTS TUTSI FURENT AUSSITOT MASSACRÉS AU MONASTERE DES SŒURS BÉNÉDICTINES DE SOVU.....	
	221
La RTLM a déclaré que l'extermination des Tutsi survivants devait être accélérée.....	221
La Mère supérieure qui dirigeait le couvent des Sœurs Bénédictines de Sovu, Soeur Gertrude Mukangango, a fait tuer les survivants Tutsi des massacres précédents qui avaient eu lieu les 22 et 25 avril 1994 dans le Monastère de Sovu....	222
Après avoir été libérée, Soeur Gertrude a commencé à s'en prendre aux rescapés du Génocide qui ont été témoins à charge dans son procès.....	224
2.29. LE 06 MAI 1994: LES INTERA HAMWE ONT CONTINUÉ À ÊTRE INCITÉ À COMMETTRE LE GENOCIDE, L'ONU A ABANDONNÉ LES TUTSI QUI ÉTAIENT MASSACRÉS.....	
	229
Le Gouvernement génocidaire a continué à tuer et à inciter les miliciens Interahamwe à accélérer les massacres.....	229
Le conseil de Sécurité de l'ONU s'est dessaisi de sa mission de maintien de la paix et de son obligation de porter secours aux victimes au moment où le Gouvernement génocidaire commettait un Génocide.....	229

Le Comité International de la Croix Rouge (CICR) a dénoncé le comportement de la communauté internationale, et a pris la décision de secourir les réfugiés là où c'était encore possible.....	230
2.30. LE 07 MAI 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE GIKONGORO ET GITARAMA	230
Les étudiants Tutsi du Groupe scolaire Marie Merci à Kibeho ont d'abord été gardés par des gendarmes.....	230
Les étudiants Tutsi ont voulu fuir au Burundi mais en ont été empêchés.....	231
La Direction du Groupe scolaire Marie Merci a comploté contre les étudiants Tutsi.....	231
Les Interahamwe de différentes localités sont venus tuer les étudiants Tutsi.....	232
Les principales autorités qui ont participé aux massacres de façon directe ou indirecte.....	232
Les étudiants qui ont participé aux massacres.....	233
Massacres commis dans les Secteurs Remera, Ngwa et Mpanga	233
2.31. LE 07-8 MAI 1994: GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES ENFANTS-ORPHELINS TUTSI AU VILLAGE SOS DE GIKONGORO.....	236
Transformation du Village SOS de Gikongoro en un lieu de rassemblement de génocidaires.....	236
Massacre des enfants orphelins Tutsi au centre SOS de Gikongoro.....	238
Massacre des employés Tutsi de SOS Gikongoro.....	238
La mission « humanitaire » de Bernard Kouchner en mai 1994.....	239
2.32. LE 12 MAI 1994: MASSACRES DE TUTSI A L'EGLISE DE L'ADEPR NYABISINDU, DISTRICT DE MUHANGA.....	239
2.33. LE 13/5/1994: MASSACRES DE TUTSI À BISESERO.....	242
De nombreux Tutsi qui fuyaient les massacres se sont réfugiés à Bisesero.....	242
Les Tutsi qui se sont réfugiés à Bisesero se sont vaillamment défendus.....	242
Une attaque de grande envergure a été menée à Bisesero le 13/5/1994.....	244
La plupart de ceux qui ont participé aux massacres de Bisesero ont été condamnés pour crime de génocide, tandis que d'autres sont recherchés.....	245
Des tueurs qui ont participé au Génocide perpétré contre les Tutsi à Bisesero, ayant fui la justice :.....	245
2.34. LE 14-18 MAI 1994: LES TUTSI FURENT TUÉS À MUSAMBIRA ET À BYIMANA, ET LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE A CONTINUÉ DE REFUSER L'ASSISTANCE AUX TUTSI PENDANT LE GÉNOCIDE.....	246
Massacres commis dans les secteurs de Tumba et Cyarwa alors que les tueurs avaient proclamé mensongèrement que la paix est revenue.....	246
Massacres de Tutsi au Centre de Santé et à la Paroisse de Musambira, Kamonyi.....	247

Massacres de Tutsi à Nyarubaka, Gitega, Kamonyi.....	249
Massacres de Tutsi à l'Ecole des Sciences à Byimana.....	249
Radio France Internationale, RFI, donne la parole au chef des Interahamwe qui nie les massacres.....	251
 2.35. LE 20 MAI 1994: MASSACRE DE PASTEURS TUTSI DE L'EGLISE ADVENTISTE DU 7eme JOUR A GITWE, MASSACRE DE FEMMES ET D'ENFANTS TUTSI A L'ENDROIT APPELE "DOUANE" DANS LE DISTRICT DE RUHANGO	252
Massacre de Pasteurs Tutsi de l'Eglise adventiste du 7eme jour à Gitwe.....	252
Massacres de femmes et d'enfants Tutsi à l'endroit appelé "Douane" en District de Ruhango	253
 2.36. LE 22/05/1994: DES MASSACRES PERPETRES CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE GIKONGORO ET GITARAMA, ET PRISE DE L'AEROPORT DE KANOMBE ET DU CAMP MILITAIRE DE KANOMBE.....	255
Prise de l'aéroport de Kanombe et du camp militaire Kanombe, un coup fatal au Gouvernement génocidaire.....	255
Massacres de Tutsi à l'hôpital de Kigeme, Nyamagabe.....	255
Massacres de Tutsi à Nyamirembo, à l'endroit appelé CND, Kamonyi.....	257
 2.37. ACCELERATION DE L'EXTERMINATION DES TUTSI PENDANT LA PERIODE ALLANT DU 25 AU 30 MAI 1994 DANS LES LIEUX NON LIBERES PAR LE FPR.....	258
Transmission de directives pour accélérer le Génocide avec ce qui a été appelé "auto-défense civile".....	258
Des militaires des Forces armées rwandaises se sont désolidarisés du Gouvernement génocidaire pendant que les troupes du FPR-Inkotanyi continuaient à libérer le pays.....	259
 2.38. MAI 1994: MISE EN ŒUVRE RAPIDE DE L'EXTERMINATION DES TUTSI PAR LE RENFORCEMENT DU PROGRAMME DIT « AUTO-DEFENSE CIVILE» LANCE PAR LE PRESIDENT HABYARIMANA EN 1991	259
L'« Auto-défense civile » a été lancée par le Président Habyarimana.....	259
Dans le cadre de l' « Auto-défense civile », le Tutsi a été désigné comme étant l'ennemi du Rwanda à traquer et à tuer.....	260
L'organisation de l'« Auto-défense civile » a commencé avec les entraînements des tueurs auxquels des armes ont également été distribuées.....	261
Modalités de sélection des jeunes Interahamwe qui devaient être entraînés.....	263
Des machettes ont été distribuées à la population dans le cadre du programme génocidaire de l'auto-défense civile.....	264

2.39. LE GENOCIDE A REDOUBLÉ D'INTENSITÉ DANS DES LOCALITES DU SUD DU PAYS, LES FORCES DU FPR-INKOTANYI ONT CONTINUE A LIBÉRER LE PAYS.....	265
Massacre d'enfants à Gitega, Nyarubakwa, Kamonyi.....	265
Massacres de plus de cinq cent (500) Tutsi délogés des bâtiments de l'église catholique où ils s'étaient réfugiés à Kabgayi.....	266
Les troupes du FPR Inkotanyi ont continué à libérer des localités de la ville de Kigali, et le Gouvernement génocidaire - dit « des Abatabazi » - s'est réfugié à Kibuye.....	267
Certains observateurs étrangers ont déclaré publiquement que les massacres des Tutsi au Rwanda avaient été planifiés par l'Etat rwandais, mais le Gouvernement génocidaire a continué à nier l'évidence	268
 2.40. ÉVACUATION DES REFUGIÉS DE L'HÔTEL DES MILLE COLLINES ET MORT DU CAPITAINE MBAYE DIAGNE DE LA MINUAR	269
 2.41. POURSUITE PAR LE GOUVERNEMENT GENOCIDAIRE ET SES MILICES DE L'ACCELERATION DU GENOCIDE CONTRE LES TUTSI ET FIN DES DEBATS A L'ONU SUR LA QUALIFICATION DES TUERIES EN COURS AU RWANDA.....	270
 2.42. LA MINUAR A TEMPORAIREMENT INTERROMPU LES EVACUATIONS DES PERSONNES REFUGIEES A L'HOTEL DES MILLE COLLINES ET A CONFIRME LES MASSACRES DE REFUGIES TUTSI A KABGAYI.....	270
 2.43. LE 02 JUIN 1994 : LES TROUPES DU FPR INKOTANYI ONT SAUVE DES TUTSI DANS LE CAMP DE CONCENTRATION DE KABGAYI.....	272
Spécificités du camp de concentration de Kabgayi.....	272
Principales dates qui ont été marquées par la mise en œuvre du génocide à Kabgayi.....	272
Le génocide a été mis en œuvre à Kabgayi d'une manière différente que dans d'autres localités.....	275
 2.44. LA PRISE DE KABGAYI A MIS A MAL LE GOUVERNEMENT KAMBANDA, LEQUEL A INTENSIFIE LA MISE EN ŒUVRE DU GENOCIDE ET SES DEMARCHES POUR L'ACQUISITION D'ARMES ET DE MUNITIONS, POUR ACHEVER UNE FOIS POUR TOUTES L'EXTERMINATION DES TUTSI.....	277
Le Gouvernement de Kambanda a décidé de continuer à massacrer les Tutsi, et les conseils des ministres ont mis beaucoup d'efforts pour réaliser cette priorité.....	277

Les conseils des ministres ont mis la priorité sur l'acquisition par tous les moyens d'armes et de munitions à l'étranger pour pouvoir affronter le FPR Inkotanyi et achever le génocide.....	278
Les conseils des ministres ont décidé de s'unir pour commettre le génocide et améliorer l'image du Gouvernement génocidaire.....	280
2.45. LE 05 JUIN 1994 : REUNION DU HAUT COMMANDEMENT DE L'ARMEE ET DE LA GENDARMERIE AVEC LE PREMIER MINISTRE JEAN KAMBANDA EN VUE D'INTENSIFIER LA GUERRE ET ACHEVER L'EXTERMINATION DES TUTSI.....	281
Les décisions d'intensifier les entraînements militaires destinés aux milices et la distribution d'armes.....	281
Les préfets et les bourgmestres ont été mobilisés pour intensifier les massacres....	283
Les forces Gouvernementales de Kambanda ont concédé que les troupes du FPR Inkotanyi leur étaient plus fortes et plus disciplinées.....	284
2.46. LE 06 JUIN 1994 : ACCENTUATION DES STRATEGIES POUR REDORER L'IMAGE DU GOUVERNEMENT DE KAMBANDA DANS LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET INQUIETUDES SUR LE PLAN MILITAIRE.....	285
Le nombre élevé des blessés de guerre et des militaires tombés au combat s'est révélé un problème crucial qui portait atteinte à la bonne réalisation de la mise en œuvre du génocide.....	285
Le Gouvernement Kambanda s'est servi de la diplomatie pour essayer de cacher son image liée aux massacres commis contre les Tutsi.....	286
2.47. LE 08 JUIN 1994 : MASSACRES D'ENFANTS NES DE MERES HUTU ET DE PERES TUTSI A KAVUMU DANS LA REGION DE NGORORERO	288
A Kavumu, le génocide a été mis en œuvre de la manière la plus atroce.....	288
Après la mise à mort des autres Tutsi, des massacres ont été commis de façon atroce contre des enfants nés de mères hutu et de pères Tutsi.....	289
2.48. LE 09 JUIN 1994 : LE GOUVERNEMENT DE KAMBANDA A DECIDE DES MODALITES PRATIQUES POUR CONTINUER A ACCELERER LA MISE EN ŒUVRE DU GENOCIDE DANS LE CADRE DE L' "AUTO-DEFENSE CIVILE"	290
Cinquante millions de francs rwandais (50.000.000 Frw) ont été investis dans les actions menées pour accélérer l'extermination des Tutsi par le biais de l' "auto-défense civile".....	290
Le conseil du Gouvernement a pris des décisions pour accélérer l'extermination des Tutsi dans les localités où ce n'était pas encore fait.....	290

2.49. LE 10 JUIN 1994 : LE GOUVERNEMENT DE KAMBANDA A DONNE INSTRUCTION AUX COMMERÇANTS D'ACHETER EUX-MEMES DES ARMES QUI DEVAIENT SERVIR A COMMETTRE LE GENOCIDE, ET A ORDONNE D'INTENSIFIER L'EXTERMINATION DES TUTSI A KIBUYE	292
Les commerçants ont reçu instruction d'acheter des armes pour leur propre usage et à distribuer à leurs voisins.....	292
Le Gouvernement de Kambanda a distribué des armes à la population et s'est félicité de la mise en œuvre satisfaisante de l'extermination des Tutsi, conformément à ses plans.....	292
Le traitement particulier qui a été réservé à la Préfecture Kibuye.....	293
Le ministre de la Défense, Augustin Bizimana, a demandé que des évêques Tutsi soient tués.....	294
 2.50. EXTERMINATION DE REFUGIES TUTSI A NYAMIRAMBO.....	295
Les Tutsi ont été exterminés dans les locaux de la paroisse catholique Saint Charles Lwanga à Nyamirambo.....	295
 2.51. LE 13 JUIN 1994: LE JOURNALISTE DANIEL MERMET A RELATE QUOTIDIENNEMENT LA MISE EN OEUVRE DU GENOCIDE A NYARUBUYE ET LE COLONEL BAGO SORA ACHEMINE DES ARMES AU RWANDA POUR ACHEVER LE GENOCIDE	296
Daniel Marmet, un journaliste Radio France Inter, a diffusé une émission de dix (10) jours sur l'effroyable génocide dont il avait été témoin à Nyarubuye....	296
Le colonel Bagosora a fait parvenir aux forces génocidaires des armes et munitions achetées aux Seychelles en passant par Goma en République Démocratique du Congo.....	298
 2.52. LE 14 JUIN 1994 : LES TROUPES DU FPR INKOTANYI ONT LIBERE LA VILLE DE GITARAMA, ET LE GOUVERNEMENT GENOCIDAIRE S'EST REFUGIE A GISENYI	300
Gitarama est le foyer de la persécution des Tutsi au Rwanda.....	300
La guerre de libération a été le prétexte pour recommencer à persécuter et tuer les Tutsi de Gitarama.....	301
Les Tutsi de Gitarama ont résisté aux tueurs.....	302
 2.53. LE 14-17 JUIN 1994: LES MASSACRES DE TUTSI A LA PAROISSE CATHOLIQUE SAINTE FAMILLE ET AU CENTRE SAINT PAUL A KIGALI ET L'OPERATION SPECIA LE DES SOLDATS DU FPR POUR SAUVER LES REFUGIES	303
Aperçu des massacres commis contre les Tutsi à la paroisse Sainte Famille à Kigali.....	303
Aperçu des massacres commis contre les Tutsi au Centre National de Pastorale Saint Paul à Kigali.....	304

L'assassinat du journaliste et politicien André Kameya le 15 juin 1994.....	305
2.54. LE 17 JUIN 1994: LE CONSEIL DU GOUVERNEMENT DE KAMBANDA A MENTI QUE DES COMBATTANTS DU FPR ETAIENT PRESENTS A BISESERO, ET A PRIS LA DECISION D'ALLER EXTERMINER LES DERNIERS CIVILS TUTSI DE CETTE LOCALITE.....	306
La décision du Gouvernement d'exterminer les Tutsi de Bisesero a été prise le 17 juin 1994	306
Le colonel Innocent Bavugamenshi a été pris à partie par le conseil du Gouvernement parce qu'il était hostile au plan du génocide.....	308
Le Gouvernement a remplacé certains des bourgmestres et des autorités à différents niveaux pour accélérer la mise en oeuvre du génocide.....	308
La défaite du Gouvernement de Kambanda a commencé à transparaître dans les conseils du Gouvernement.....	309
2.55. LE 18 JUIN 1994 : LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, EDOUARD KAREMERA, A ECRIT AU COMMANDANT DE L'ARMEE A GISENYI POUR LUI SIGNIFIER LA MANIERE AVEC LAQUELLE LES TUTSI DE BISESERO DEVAIENT ETRE EXTERMINES.....	310
Le Lieutenant-colonel Anatole Nsengiyumva a reçu instruction de fournir des militaires pour tuer les Tutsi de Bisesero.....	310
La lettre d'Edouard Karemera est la preuve de la participation des institutions de l'état dans la planification et la mise en œuvre du génocide.....	311
2.56. LE 20 JUIN 1994: LES PREPARATIFS DE L'EXTERMINATION DES TUTSI A BISESERO ET LE DEBUT DE L'OPERATION "INSECTICIDE"	312
Le ministre de l'intérieur, Edouard Karemera, a signifié au préfet de Kibuye, Clément Kayishema, la manière rapide de mener une attaque contre les Tutsi de Bisesero.....	312
Le préfet Kayishema a communiqué au major Jabo la manière avec laquelle les Tutsi de Bisesero devaient être exterminés.....	313
Le conseil du Gouvernement a décidé de mener une opération appelée insecticide pour exterminer les Tutsi.....	314
2.57. LE 23 JUIN 1994 : A NYARUSHISHI: LE DÉPLOIEMENT DES MILITAIRES FRANÇAIS DE L'OPÉRATION TURQUOISE A PERMIS LA CONTINUATION DES MASSACRES ET DES VIOLS DANS LE CAMP DE REFUGIÉS ET SES ENVIRONS	315
La situation du camp de Nyarushishi et les massacres de Tutsi de ce camp.....	315
Les Tutsi ont été massacrés par les Interahamwe sous le yeux des militaires français censés les protéger dans le camp de Nyarushishi.....	317
Des militaires français ont violé des femmes Tutsi réfugiées dans le camp de Nyarushishi.....	318

Des militaires français ont pratiqué l'esclavage sexuel dans le camp de Nyarushishi sur des femmes Tutsi.....	318
Des Tutsi du camp de Nyarushishi n'ont pas été tués grâce à l'intervention du colonel Innocent Bavugamenshi.....	319
2.58. LE 24 JUIN 1994 : A MURAMBI: LE DEPLOIEMENT DES MILITAIRES FRANÇAIS DE L'OPERATION TURQUOISE A PERMIS LA CONTINUATION DES MASSACRES ET DES VIOLS DANS LE CAMP DE REFUGIES DE MURAMBI ET SES ENVIRONS	319
Le déploiement à Gikongoro de l'opération Turquoise : une armée en ordre de bataille pour secourir les tueurs.....	319
Après leur installation, les Français entrent directement en contact avec les autorités qui massacraient les Tutsi.....	320
Les crimes commis à Murambi par des militaires français ou commis sous la supervision des Français.....	321
2.59. LE 27 JUIN 1994 : A BISESERO : LES MILITAIRES FRANCAIS ONT ABANDONNE LES TUTSI ENTRE LES MAINS DES GENOCIDAIRES	325
Le témoignage de journalistes étrangers.....	325
Plus de 2000 survivants de Bisesero ont été massacrés après le départ des Français.....	326
Le refus du capitaine Marin Gillier de faire cesser le massacre des survivants de Bisesero.....	326
Le colonel Rosier a cherché à sacrifier les survivants de Bisesero.....	327
Des attitudes répréhensibles des militaires français dans la prise en charge humanitaire des survivants de Bisesero	327
2.60. LA DÉFAITE DU GOUVERNEMENT GÉNOCIDAIRE A ÉTÉ EXAMINÉE LORS DE SA RÉUNION DU 01 JUILLET 1994, ET IL A ÉTÉ DÉCIDÉ D'APPELER LA FRANCE AU SECOURS ET DE CAMOUFLER LES SIGNES DU GÉNOCIDE.....	328
Le Gouvernement de Kambanda s'attendait à ce que les Français l'aident dans la guerre contre le FPR Inkotanyi.....	328
Le Gouvernement de Kambanda a décidé de cacher sa responsabilité dans la mise en œuvre du génocide.....	329
Le désespoir du Gouvernement de Kambanda devant l'imminence de la perte de la ville de Kigali.....	330
Les raisons avancées par le Gouvernement de Kambanda pour expliquer sa défaite.....	330

CHAPITRE III. LE ROLE PARTICULIER DES MINSITRES CALLIXTE NZABONIMANA, PAULINE NYIRAMASUHUKO, EDOUARD KAREMERA ET ELIEZER NIYITEGEKA DANS LA PLANIFICATION, L'ORGANISATION, L'INCITATION, LA SUPERVISION ET L'ENCADREMENT DU GENOCIDE DANS LEURS PREFECTURES D'ORIGINE	332
3.1. LE MINISTRE CALLIXTE NZABONIMANA DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE D'EXTERMINATION DES TUTSI DANS SA PREFECTURE D'ORIGINE : GITARAMA	332
Callixte Nzabonimana a recruté et aidé à la formation des milices Interahamwe.....	332
Callixte Nzabonimana a transformé sa maison en un lieu de rassemblement de tueurs.....	333
Nzabonimana Callixte a distribué des armes et ordonné les massacres de Tutsi.....	333
Nzabonimana a poursuivi à Kabgayiles Tutsi qui avaient échappé aux massacres de Nyabikenke.....	334
Au cours de la réunion de Murambi, Nzabonimana a ordonné de tuer les bourgmestres et autres responsables locaux qui s'opposaient aux massacres de Tutsi	335
Nzabonimana a ordonné aux Interahamwe de détruire les maisons de Tutsi massacrés pour effacer les traces du génocide.....	335
3.2. NYIRAMASUHUKO PAULINE DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE D'EXTERMINATION APPELEE "AUTO-DEFENSE CIVILE" DANS SA PREFECTURE D'ORIGINE: BUTARE	336
La politique d'extermination des Tutsi appelée « pacification » par le Gouvernement génocidaire.....	336
L'extermination des Tutsi dans la préfecture de Butare a été confiée à Nyaramasuhuko Pauline.....	336
L'Agenda de l'extermination entre les mains de Nyiramasuhuko Pauline.....	337
Nyiramasuhuko Pauline a perpétré plusieurs massacres dans la préfecture de Butare.....	338
3.3. LE MINISTRE KAREMERA EDOUARD DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE D'EXTERMINATION DANS SA PREFECTURE D'ORIGINE: KIBUYE	339
Kareméra Edouard a créé une milice Interahamwe dans la commune de Bwakira, sa commune d'origine, pour l'élimination des Tutsi	339
Kareméra Edouard a étendu à tout le pays la politique d'extermination des Tutsi dite de « pacification ».....	340

Karemera a ordonné aux bourgmestres de la préfecture de Gitarama de cesser de protéger les Tutsi.....	341
Karemera a organisé des réunions dans la préfecture de Kibuye pour accélérer le génocide dans cette région.....	341
Karemera et d'autres génocidaires ont mis en place un Fonds de « défense nationale » pour financer le génocide.....	342
Karemera a amené des renforts dans la Commune de Mwendo pour l'extermination des Tutsi réfugiés sur les collines de Bisesero.....	342
Le 17 juin 1994, Karemera a adressé une demande écrite au lieutenant-colonel Anatole Nsengiyumva pour lui demander d'envoyer des renforts de la préfecture de Gisenyi aux fins d'éliminer tous les rescapés Tutsi de Bisesero.....	342

3.4. LE MINISTRE NIYITEGEKA ELIEZER DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE D'EXTERMINATION APPELEE "DEFENSE CIVILE" DANS L'ANCIENNE PREFECTURE DE KIBUYE	343
Niyitegeka a distribué des armes dans la commune de Gisovu et massacré les Tutsi réfugiés dans l'église de Mubuga.....	343
Niyitegeka a massacré les Tutsi réfugiés sur la colline de Kizenga, entre le 17 et le 30 avril 1994.....	343
Niyitegeka a massacré les Tutsi réfugiés sur la colline de Muyira, entre le 17 et le 30 avril.....	344
Niyitegeka a massacré les Tutsi entre avril et début mai 1994 à Kivumu.....	345
Niyitegeka a lancé une nouvelle attaque contre les Tutsi réfugiés sur la colline de Muyira, le 13 mai 1994.....	345
Niyitegeka a voulu achever les Tutsi réfugiés sur la colline de Muyira, le 14 mai 1994	346
Niyitegeka a massacré les Tutsi à Rugarama et Kiziba, fin mai.....	346
Niyitegeka a dirigé des réunions qui planifiaient l'extermination des Tutsi réfugiés sur la colline de Bisesero, le 10 juin 1994 et les jours suivants.....	347
Niyitegeka a violé personnellement et fait violer plusieurs filles et femmes Tutsi.....	348

CHAPITRE IV. LA PART DE RESPONSABILITE DES MEDECINS, ASSISTANTS MEDICAUX ET AUTRES PERSONNELS DES HOPITAUX, CENTRES DE SANTE ET DISPENSAIRES DANS LE GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES TUTSI	349
---	-----

4.1. LA PART DE RESPONSABILITE DES MEDECINS DANS LE GENOCIDE COMMIS CONTRE LES TUTSI DANS LA VILLE DE BUTARE	349
--	-----

4.1.1 LA PART DE RESPONSABILITÉ DES INFIRMIERS DANS LE GÉNOCIDE DANS LA VILLE DE BUTARE	358
---	-----

4.2. ROLE DES MÉDECINS, INFIRMIERS ET AGENTS MEDICAUX DANS LE GÉNOCIDE COMMIS CONTRE LES TUTSI DANS LA PROVINCE DU SUD AUTRE QUE LE DISTRICT DE HUYE.....	364
4.2.1 LES HÔPITAUX.....	364
4.2.2. LES CENTRES DE SANTÉ.....	365
4.3. LA PARTICIPATION DE MÉDECINS, INFIRMIERS ET MEMBRES DU PERSONNEL MEDICAL DANS LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU GÉNOCIDE PERPÉTRÉ CONTRE LES TUTSI DANS LES PROVINCES DU NORD, DE L'OUEST ET DE L'EST.....	369
4.3.1 LES HÔPITAUX.....	369
4.3.2 LES CENTRES DE SANTÉ.....	374
4.4. LA PARTICIPATION DES MÉDECINS, INFIRMIERS ET MEMBRES DU PERSONNEL MEDICAL DANS LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU GÉNOCIDE DANS LES HÔPITAUX ET CENTRES DE SANTÉ DANS LA VILLE DE KIGALI	377
4.4.1 LES MEDECINS.....	377
4.4.1.1 Les médecins politiciens de haut rang qui ont commis le crime de génocide.....	377
4.4.1.2 Centre Hospitalier Universitaire de Kigali (CHUK).....	380
4.4.1.3 Hôpital militaire de Kanombe.....	382
4.4.1.4 Hôpital Roi Fayçal.....	383
4.4.2 LES INFIRMIERS ET AUTRES AGENTS.....	383
4.4.2.1 CHUK.....	383
4.4.2.2 Centre de santé de Kayanga, Gasabo.....	384
4.4.2.3 Centre de santé de Butamwa, Nyarugenge.....	385
CHAPITRE V. LE RETARD CONSIDERABLE MIS PAR L'ONU A QUALIFIER DE GENOCIDE L'EXTERMINATION DE TUTSI.....	386
L'ONU a continué de refuser de porter secours aux Tutsi contre qui un Génocide était en train d'être perpétré.....	386
Le mot génocide a été prononcé par le Pape Jean-Paul II.....	386
La première reconnaissance officielle du génocide est finalement intervenue dans un rapport au Conseil de sécurité du 31 mai 1994.....	387
Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a finalement déclaré qu'un Génocide était en train d'être perpétré au Rwanda	388
Des tergiversations au sein du Conseil de Sécurité sur les massacres de Tutsi ont permis aux tueurs de continuer l'extermination de Tutsi.....	388
Le «rapport sur la situation des droits de l'homme au Rwanda » présenté par Mr Degni-Ségui, rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme, le 28 juin 1994, a qualifié de génocide les massacres perpétrés contre les Tutsi.....	389
CONCLUSION GENERALE.....	393

PREFACE

Le présent document contient cinq chapitres. Le premier chapitre reprend certains des événements importants qui ont marqué la planification du Génocide perpétré contre les Tutsi depuis l'année 1990 au début de la guerre de libération. Le deuxième chapitre reprend certains des massacres commis lors de la mise en œuvre du Génocide. Le troisième chapitre revient sur le rôle de premier plan qu'ont joué certains membres du Gouvernement génocidaire, tandis que le quatrième chapitre montre le rôle de quelques médecins et autres agents des hôpitaux et centres de santé dans les hôpitaux. Enfin, le cinquième chapitre démontre le soutien de la France au Gouvernement génocidaire, ainsi que le retard de l'ONU à reconnaître qu'un Génocide était en train d'être commis contre les Tutsi, avant d'accepter tardivement l'évidence de ce Génocide après d'interminables tergiversations.

Le Génocide perpétré contre les Tutsi n'a pas été un accident et n'a pas été provoqué par l'attentat sur l'avion à bord duquel se trouvait le Président Habyarimana, mais a été planifié depuis longtemps. Ceux qui ont planifié le Génocide l'ont souvent clamé en public. Ainsi le Colonel Bagosora Theoneste, en janvier 1993, alors qu'il faisait partie de la délégation du Rwanda à Arusha quand l'accord de paix sur le partage du pouvoir a été signé, n'a pas accepté le contenu de celui-ci, et est sorti de la réunion en colère en s'exclamant '*je rentre pour aller préparer l'apocalypse*'. Dès son arrivée à Kigali en provenance d'Arusha, le Colonel Bagosora a tenu des réunions avec d'autres extrémistes, et a fondé une association de criminels au sein de l'armée appelée AMASASU, laquelle a propagé l'idéologie du Génocide au sein de l'armée rwandaise et a incité les militaires de ne jamais accepter de cohabiter avec les Inkotanyi, mais plutôt de se préparer à exterminer les Tutsi parce qu'ils sont les complices des Inkotanyi.

Des massacres répétitifs visant les Tutsi ont été commis entre 1991 et 1994. Ainsi, en mars 1991, 277 Tutsi ont été tués dans diverses Communes de Ruhengeri (Nkuli, Kinigi, Mukingo) et Gisenyi (Gaseke, Giciye, Karago, Mutura, Kanama, Rwerere). Dans la nuit du 4 au 5 mars 1992, près de 500 Tutsi ont été tués à Bugesera. Ces massacres ont été commis par les Interahamwe et les membres de la Garde Présidentielle, ainsi que les militaires du camp Gako. La Commune Mbogo, actuellement en District de Rulindo, a aussi été le théâtre de terribles massacres contre les Tutsi en 1992 et 1993.

Le Gouvernement Habyarimana a même assassiné des personnes de nationalités étrangères hostiles au plan d'extermination des Tutsi : ainsi par exemple, l'Italienne Antonia Locatelli qui était directrice du CERAI à Nyamata a été abattue dans la nuit du 9 au 10 mars 1992 par le gendarme Epimaque Ulimubenshi. Elle a été assassinée pour avoir dénoncé sur Radio France Internationale (RFI) l'ampleur des massacres qui étaient commis contre les Tutsi.

Des journaux extrémistes ont incité les Hutu à la haine du Tutsi et au Génocide, tels *Interahamwe*, *Kangura*, *Kamarampaka*, *La Médaille Nyiramacibiri*, *Echos des Mille Collines*, *Umurwanashyaka*, *RTL* et d'autres semblables. Ainsi par exemple, le 27 janvier 1994, la RTL a diffusé des appels aux Hutu de s'unir et de se battre jusqu'au dernier car les casques bleus du contingent belge de la MINUAR auraient l'intention de livrer le pays aux Tutsi.

Les meetings des Partis *Hutu Power* ont incité à la haine des Tutsi et des armes y étaient distribuées pour tuer les Tutsi, par exemple lors du meeting qui s'est tenu à Kigali en janvier 1994, de nombreuses armes ont été distribuées aux extrémistes des factions *Power* des Partis MRND, CDR, MDR, PSD, PDC et PL. En février 1992, a été créé le Parti extrémiste CDR (*Coalition pour la défense de la République*) qui a eu une grande part dans la mobilisation pour le Génocide, aussi bien dans la planification de celui-ci que dans l'incitation des Hutu à s'unir et à tuer les Tutsi. Ce Parti a été créé par un groupe d'intellectuels extrémistes dont la plupart étaient des fonctionnaires de l'Etat à divers niveaux et qui étaient originaires des Préfectures de Gisenyi et Ruhengeri, tous unis par la haine du Tutsi.

En janvier 1992, a été mis en place un Comité chargé de la coordination de l'*Auto défense civile* et devait superviser la distribution d'armes à la population civile et les entraînements militaires fournis à celle-ci. Et, entre janvier 1993 et mars 1994, 581 tonnes de machettes ont été importées au Rwanda et distribuées à la population pour exécuter le Génocide.

Les services de renseignement rwandais ont ordonné de distribuer des armes à la jeunesse et de leur fournir des entraînements militaires. Le 18 mars 1991, le responsable de ces services dans la Préfecture de Ruhengeri, Munyangoga Eugene, a écrit un rapport suggérant de distribuer des armes à la population de cette préfecture, et insistant sur le fait de débiter ce programme par la Préfecture de Ruhengeri et d'en évaluer l'exécution avant de l'élargir à toutes les préfectures du Rwanda, à partir de celles qui sont aux frontières Nord et Est, c.à.d. Gisenyi, Byumba et Kibungo. Ce programme a été mis en œuvre puisque les milices *Interahamwe* et les *Impuzamugambi*, qui ont en commun la haine du Tutsi, ont été implantées dans tout le pays, ont reçu des armes et ont été entraînées militairement, ce qui leur a permis de se joindre aux militaires et aux gendarmes dans l'extermination des Tutsi dans tout le pays.

Il n'y a aucun doute, Habyarimana n'accordait aucune crédibilité aux accords de paix d'Arusha, parce que la prolifération d'armes dans le pays et aux mains de la population Hutu n'avait qu'un seul objectif, celui d'exterminer les Tutsi et tous ceux qui s'y opposeraient.

Dans la nuit du 6 au 7 avril 1994, après l'attentat sur le Falcon 50 à bord duquel se trouvait le Président Habyarimana, les *Interahamwe* et les militaires de la Garde Présidentielle ont commencé à placer des barrières dans de nombreuses localités de la

ville de Kigali et à massacrer les Tutsi, et ces massacres de Tutsi se sont répandus dans tout le pays à compter de cette date. Les massacres étaient coordonnés par l'administration de l'Etat (ministres, préfets, bourgmestres, conseillers communaux), l'armée et la gendarmerie.

Avec l'intention de se débarrasser des politiciens hostiles à la mise en œuvre du Génocide, le 7 avril 1994, ont immédiatement été assassinés le Premier Ministre Madame Uwilingiyimana Agathe, le Président de la Cour Constitutionnelle, Kavaruganda Joseph, les Ministres démocrates Frédéric Nzamurambaho, qui était aussi Président du Parti PSD, Me Félicien Ngango, Vice-Président du PSD ainsi que son épouse Odette Ubonabenshi, Faustin Rucogoza qui était Ministre de l'information et membre de la tendance non extrémiste du Parti MDR, et Landouald Ndasingwa du Parti PL.

Le 8 avril 1994, le Gouvernement génocidaire dit "*des Abatabazi (sauveurs)*" a été mis en place avec comme Président de la République le Dr Théodore Sindikubwabo, et Jean Kambanda comme Premier ministre.

L'unique mission de ce Gouvernement était de coordonner la mise en œuvre du Génocide dans tout le pays, distribuer des armes, inciter la population à commettre le Génocide et tenter d'expliquer la situation à la communauté internationale.

Le 18 avril 1994, les membres de ce Gouvernement, dont Edouard Karemera, qui devait être Ministre de l'Intérieur, sont venus à Gitarama mobiliser la population pour commettre le Génocide.

Ce même jour, le Président Théodore Sindikubwabo est allé à Gikongoro tenir une réunion avec les autorités de la Préfecture Gikongoro, pour planifier la mise en œuvre du Génocide à Kaduha, Murambi et Cyanika en Préfecture de Gikongoro. De retour de Gikongoro Sindikubwabo est allé au bureau de la Commune Nyakizu (Butare) et a incité les tueurs à commencer le Génocide. Toutes ces actions d'incitation de la population à commettre le Génocide, Sindikubwabo les menaient publiquement devant la population venue l'écouter, mobilisée par les autorités communales.

Le 21 avril 1994 est la date à laquelle ont été massacrés en même temps le plus grand nombre de Tutsi dans le pays. Plus de 50,000 Tutsi furent massacrés à Murambi (Nyamagabe, Gikongoro), plus de 35,000 le furent à la Paroisse catholique de Cyanika, Nyamagabe et plus de 47,000 le furent à la Paroisse catholique de Kaduha, Nyamagabe.

Le Gouvernement génocidaire a continué à chercher les moyens d'acquérir des armes pour les utiliser dans la guerre et l'extermination des Tutsi. Dans sa politique d'extermination des Tutsi, il s'est servi de ce qui avait été appelé "*Auto défense civile*", un programme criminel destiné à impliquer la majorité de la population Hutu

dans les massacres. Dans ce programme des armes et de l'argent ont été distribués pour intensifier les massacres des Tutsi, pour que le FPR, où qu'il arrive dans le pays, ne puisse trouver aucun Tutsi en vie.

Au fur et à mesure que le Gouvernement génocidaire perdait la guerre, il a fait son possible pour intensifier les massacres des Tutsi dans les localités qu'il contrôlait encore. Pour y arriver, le Premier ministre Jean Kambanda a chargé chaque ministre de coordonner les massacres de Tutsi dans sa région d'origine et de vérifier que les Tutsi y sont exterminés comme cela avait été planifié d'avance. C'est ainsi que des ministres ont participé activement à la mise en œuvre du Génocide dans leurs régions d'origine, tels Nyiramasuhuko Pauline à Butare, Karemera Edouard et Niyitegeka Eliezer à Kibuye, Nzabonimana Callixte à Gitarama, Augustin Ndirabatware à Gisenyi, etc.

Le Gouvernement génocidaire a donc pourchassé les Tutsi qui étaient encore en vie pour les exterminer, et mis en place des comités chargés de superviser les massacres et d'en cacher les signes, comme détruire les maisons des Tutsi tués et ensevelir leurs corps.

C'est dans ce cadre de l'extermination des Tutsi survivants que le conseil du Gouvernement du 17 juin 1994 a décidé d'accélérer la mise à mort des Tutsi de Bisesero qui avaient résisté aux tueurs depuis 2 mois. La mise en œuvre de ces massacres a été organisée par le Gouvernement de Kambanda et son armée. Plus de 2000 Tutsi de Bisesero qui avaient jusque-là survécu ont été massacrés sous les yeux des militaires français qui campaient dans la région de Gishyita et qui ont laissé faire sans lever le moindre petit doigt pour venir au secours des victimes.

Les militaires de l'opération Turquoise se sont également mal conduits notamment dans les camps de réfugiés de Murambi et Nyarushishi qu'ils étaient censés protéger, et ils ont laissé les Interahamwe et les militaires y kidnapper des Tutsi pour aller les tuer, et ont violé des femmes Tutsi qui se trouvaient dans ces camps.

Le Génocide perpétré contre les Tutsi a été particulièrement cruel au point que les tueurs ont commis leurs massacres dans tous les endroits, dans les églises, les lieux de prière et dans les hôpitaux. Le plus grave c'est que certains professionnels chargés de soigner les personnes, dont des médecins qui en ont fait leur métier, ont participé au Génocide, surtout dans les hôpitaux, les centres de santé et autres dispensaires. Ces assassinats ont été commis dans tout le Rwanda. Dans tout le pays le nombre de médecins qui ont participé au Génocide et ont été identifiés sont au nombre de 59, dont 25 pour la seule ville de Butare. Le nombre des assistants médicaux et autre personnel des hôpitaux et des centres de santé est de 74, dont 31 pour la seule ville de Butare.

La France a continué de soutenir le Gouvernement génocidaire pendant le Génocide et de lui fournir des armes alors que l'ONU avait mis le Rwanda sous embargo. Des

messagers militaires du Rwanda ont été accueillis par le haut commandement militaire français avec lesquels ils ont discuté notamment de livraison d'armes, et ensuite les militaires de l'opération Turquoise, sous le couvert d'une opération humanitaire autorisée par l'ONU, sont venus pour voler au secours du Gouvernement qui commettait un génocide. L'opération Turquoise avait comme objectif de créer un "Hutuland" et visiblement pour continuer le soutien militaire que la France n'a cessé d'apporter depuis le début de la guerre en 1990 au Gouvernement génocidaire et à son armée.

L'ONU a pris du retard avant d'affirmer que les Tutsi du Rwanda étaient en train de subir un Génocide. Le Conseil de Sécurité de l'ONU avait continué à ne pas prendre en compte le Génocide qui était perpétré contre les Tutsi depuis le 7 avril 1994, et a même diminué les troupes de la MINUAR pour ne laisser que 250 militaires onusiens sur le terrain. Des débats sans fin ont continué, certaines grandes puissances, telles la France et les Etats Unis, refusant de qualifier de génocide les massacres perpétrés contre les Tutsi au Rwanda alors qu'elles recevaient des informations crédibles y relatives. Le 25 mai 1994, Boutros Boutros-Ghali qui était Secrétaire Général de l'ONU a enfin reconnu que les massacres contre les Tutsi constituaient un génocide. Ce constat a été confirmé par René Degni Segui, le rapporteur spécial de la Commission de l'ONU pour les Droits de l'Homme, de retour du Rwanda où il avait mené des enquêtes sur les massacres contre les Tutsi qu'il a lui-même qualifiés de génocide.

Le présent document démontre que le Génocide perpétré contre les Tutsi a été planifié par l'Etat depuis longtemps, et qu'il l'a mis en œuvre dans tout le pays, se servant surtout des autorités aux différents niveaux, de l'armée rwandaise, des milices Interahamwe et Impuzamugambi et de la population civile qui a été incitée à exterminer les Tutsi. Ce document contredit les négationnistes du Génocide perpétré contre les Tutsi qui continuent à propager leurs mensonges en se défiant de la vérité, parce qu'il expose l'histoire réelle du Génocide perpétré contre les Tutsi.

Nous espérons que ce travail de documentation sur les éléments de planification et d'exécution du Génocide commis contre les Tutsi contribuera à préserver la mémoire du Génocide et l'honneur des victimes. Il fournira également aux jeunes générations des outils de connaissance de ce passé tragique leur permettant d'œuvrer pour la reconstruction continue d'un Rwanda uni et pacifié.

Dr Bizimana Jean Damascène
Secrétaire Exécutif



ABREVIATIONS

ADEPR	: Association des Eglises de Pentecôte au Rwanda
AVP	: Association of Volunteers for Peace
BNP	: Banque Nationale de Paris
BRALIRWA	: Brasseries et Limonaderies du Rwanda
CARP	: Collectif des Associations Rwandaises aux Pays-Bas
CDR	: Coalition pour la Défense de la République
CELA	: Centre d'Etudes de Langues Africaines
CERAI	: Centre d'Enseignement Rural et Artisanal Intégré
CHUK	: Centre Hospitalier Universitaire de Kigali
CLADHO	: Collectif des Ligues et Associations de Défense des Droits de l'Homme
CND	: Conseil National pour le Développement
CNLG	: Commission Nationale de Lutte contre le Génocide
COK	: Collège Officiel de Kigali
COS	: Commandement des Opérations Spéciales
CUSP	: Centre Universitaire de Santé Publique
CZN	: Crête Zaïre Nil
DRC	: Democratic Republic of Congo
RDC	: République Démocratique du Congo
ECHR	: European Court of Human Rights
EER	: Eglise Episcopale au Rwanda
EPR	: Eglise Presbytérienne au Rwanda
ESAPAG	: Ecole Secondaire de l'Association des Parents Adventistes de Gitwe
ESI	: Ecole des Sciences Infirmières
ESM	: Ecole Supérieure Militaire
ESO	: Ecole des Sous-Officiers
ESTM	: Ecole Supérieure des techniques Médicales
ETO	: Ecole Technique Officielle
FAR	: Forces Armées Rwandaises
FCCI	: Front Commun Contre les Inkotanyi
FDN	: Fonds de Défense Nationale
FEDERMO	: Fédération des Organisations Rwandaises aux Pays Bas,
FFDR	: Foundation for Freedom and Democracy in Rwanda.
FPR	: Front Patriotique Rwandais
IRST	: Institute for Research and Technological Sciences
LABOPHAR	: Laboratoire National Pharmaceutique
MDR	: Mouvement Démocratique Républicain
MINEDUC	: Ministry of Education

MINIFINECO	: Ministère des Finances et de l'Economie
MINUAR	: Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda
MRNDD	: Mouvement Républicain National pour le Développement et la Démocratie
ONU	: Organisation des Nations Unies
ORINFOR	: Office Rwandais d'Information
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine
PARMEHUTU	: Parti du Mouvement pour l'émancipation Hutu
PDAG	: Projet de Développement Agricole de Gikongoro
PDC	: Parti Démocratique Centriste
PECO	: Parti Ecologique
PL	: Parti Libéral
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRB	: Projet Rizicole de Butare
PSD	: Parti Social-démocrate
RFI	: Radio France Internationale
RIFDP-NL	: Réseau International des Femmes pour la Démocratie et la Paix
RTL	: Radio Télévision Libre des Mille Collines
SONARWA	: Société Nationale d'Assurances du Rwanda
TPIR	: Tribunal Pénal International pour le Rwanda
UBC	: Union bancaire privée
UNAMIR	: United Nations Assistance Mission for Rwanda

CHAPITRE I

PLANIFICATION DU GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES TUTSI AVANT 1994

1.1 FAITS MARQUANTS DE LA PLANIFICATION DU GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES TUTSI EN 1991

L'armée rwandaise massacre des Tutsi près du camp militaire de Bigogwe

Dans la nuit du 4 février 1991, les para-commandos du camp militaire de Bigogwe ont tiré en l'air une grande partie de la nuit pour faire croire à un assaut des troupes du FPR. Ce simulacre avait été préparé pour fournir un prétexte crédible pour les massacres qui allaient suivre.

Le lendemain, ces militaires ont envahi les habitations environnantes des Tutsi dans le Secteur Kanzenze, en ont massacré un grand nombre après les avoir torturés, et ont prétendu avoir tué des combattants du FPR alors que c'était des civils Tutsi innocents. Une Commission internationale d'enquête a révélé dans son rapport de 1993 que les personnes qui furent alors assassinées avaient le crâne et la figure fracassés et portaient sur leur corps les traces des objets contondants avec lesquels elles avaient été frappées ainsi que des blessures diverses dont celles infligées par les armes à feu qui les ont mises à mort. Plus de 300 ont été tuées.

Massacres de 277 Tutsi dans les préfectures de Gisenyi et Ruhengeri

La Commission internationale d'enquête conduite par la fédération internationale des ligues des droits de l'homme qui a mené ses investigations au Rwanda en janvier 1993 a découvert plusieurs fosses dans lesquelles étaient enterrés les corps de victimes Tutsi Bagogwe tués par le régime Habyarimana. Cette commission était composée de 10 experts provenant de différents pays: Jean Carbonare (France) Président du groupe ; Philippe Dahinden (Suisse) ; René Degni-Ségui (Côte d'Ivoire) ; Alison Des Forges (États-Unis d'Amérique) ; Éric Gillet (Belgique) ; William Schabas (Canada) ; Halidou Ouedraogo (Burkina Faso) ; André Paradis (Canada) ; Rein Odink (Pays Bas) et Paul Dodinval (Belgique).

Les fouilles effectuées par des enquêteurs ont pu établir un bilan total de 277 personnes tuées pour le seul mois de mars 1991. La Commission a noté que la majorité des victimes était des hommes jeunes et qu'ils étaient morts de fractures multiples du crâne et de la face, dues à des instruments contondants. Ces massacres

ont eu lieu dans plusieurs Communes de Ruhengeri (Nkuli, Kinigi, Mukingo) et Gisenyi (Gaseke, Giciye, Karago, Mutura, Kanama, Rwerere).

La Commission a établi qu'étaient impliquées dans ces tueries les autorités locales civiles et militaires dont le préfet de Ruhengeri, Charles Nzabagerageza et celui de Gisenyi Come Bizimungu, ainsi que les bourgmestres des Communes concernées. Le préfet Nzabagerageza était le cousin du Président Habyarimana et avait épousé la cousine de sa femme Agathe Kanziga. La Commission a également relevé l'implication directe d'autres dignitaires du régime dont le ministre des travaux publics Joseph Nzirorera, le Colonel Elie Sagatwa, conseiller du Président Habyarimana et Protais Zigiranyirazo, beau-frère du Président.

Rappelons que les massacres dans cette région avaient commencé en octobre 1990 au lendemain de la guerre de libération déclenchée par le FPR et qu'ils avaient fait plus de 362 victimes en une semaine dans la seule Sous-Préfecture de Ngororero, selon un rapport secret des services de renseignements rwandais de l'époque.

Les mensonges du Gouvernement de Habyarimana sur les massacres de Tutsi dans les préfectures de Ruhengeri et Gisenyi

Depuis 1990, lorsque le Gouvernement de Habyarimana massacrait les Tutsi dans les préfectures de Ruhengeri et Gisenyi, personne n'était autorisé d'accéder aux lieux de ces massacres, à part les fonctionnaires des préfectures, les militaires et les agents des services de sécurité qui en étaient responsables. Les journalistes eux aussi ne pouvaient pas y accéder, sauf ceux de Radio Rwanda et de Kangura. Ce qui explique pourquoi les massacres perpétrés par le Gouvernement de Habyarimana sont longtemps restés cachés.

Sur Radio Rwanda le 12 mars 1991, les autorités de la préfecture de Ruhengeri, celles-là mêmes qui perpétraient ces massacres, ont déclaré qu'il n'y avait pas de troubles ethniques dans cette préfecture. Le responsable des écoles primaires dans cette préfecture déclara que tous les enseignants étaient à leurs postes, qu'aucun d'entre eux ne manquait à l'appel. Et pourtant tous les enseignants Tutsi avaient été mis en prison soi-disant pour complicité des Inkotanyi, pour être ensuite tués. Parce que leur mensonge venait d'être dévoilé, ceux qui étaient à la tête des massacres ont déclaré qu'il y avait effectivement eu des Tutsi qui avaient été tués, mais qu'ils l'avaient été parce que certains d'entre eux combattaient aux côtés des Inkotanyi, tandis que d'autres les avaient rejoints.

Ce mensonge a été utilisé par Habyarimana à l'adresse de la communauté internationale, comme il l'a fait dans sa lettre à la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Mais quand bien même Habyarimana niait ces massacres, le Ministre de la

Justice de l'époque affirmait quant à lui qu'il y en avait bel et bien eu et réclamait des enquêtes sur ces massacres. Il n'y a jamais eu d'enquête car le préfet de la préfecture de Ruhengeri, Nzabagereza Charles, a déclaré, au cours d'une réunion dite de sécurité, qu'aucune enquête ne devait être diligentée, car il n'y avait aucune raison de *“déterrer des évènements qui n'étaient plus d'actualité et qui pourraient provoquer des troubles au sein de la population.”*

Les services de renseignement rwandais ont donné l'ordre d'entraîner militairement la jeunesse Hutu

Le 18 mars 1991, le responsable du service de renseignement dans la Préfecture de Ruhengeri, Munyangoga Eugène, a transmis à son directeur général à Kigali, son rapport dans lequel il suggérait de distribuer des armes à la population de Ruhengeri. Dans ce rapport, Munyangoga affirmait que les jeunes âgés entre 18 et 25 ans sont robustes et qu'ils devraient recevoir des entraînements militaires, opération qui devait être coordonnée par les autorités locales: bourgmestres, conseillers et responsables de cellule. Selon ce rapport, après leur formation, les jeunes devraient retourner dans leur région d'origine, recevoir des armes mais continuer à mettre des vêtements civils. Munyangoga planifiait également cette opération dans les Communes proches de la frontière entre le Rwanda et l'Uganda, que sont Kinigi, Kumba, Idaho et Butare, en précisant les secteurs principalement concernés de la façon ci-après:

- Commune Kinigi: Nyarugina, Bisate, Kanyamiheto, Nyabisinde, Kabwende, Kagano et Gasiza;
- Commune Nkumba: Gatete, Musanzu, Rutambo;
- Commune Kidaho: Gitaraga, Burambi, Cyanika, Butenga et Kagogo;
- Commune Butaro: Rugendabase, Rutovu, Kandoyi, Butandi et Buhita.

Pour la première fois, Munyangoga a utilisé le terme “milice” pour désigner cette jeunesse, affirmant que celle-ci sera utile pour le Gouvernement et l'armée, ce qui ne coûtera par ailleurs pas grand-chose à l'Etat, du moment que ces jeunes ne recevront pas de salaires. Il demandait que cette jeunesse soit confié au commandement de l'armée rwandaise qui l'utilisera en temps utiles. Il a ajouté que cette opération gênera les Inkotanyi qui avaient l'habitude de s'infiltrer la nuit pour voler et tuer.

Ce rapport affirme aussi que cette opération devait débiter à Ruhengeri, et, après évaluation, continuer dans toutes les autres préfectures du Rwanda, à partir de celles qui sont proches des frontières du Nord et de l'Est, c.à.d. Gisenyi, Byumba et Kibungo. Ce document termine en suggérant que les bourgmestres devaient être mobilisés pour cette opération, et collaborer avec les commandants de l'armée pour la mettre rapidement en œuvre.

Cette opération a été bel et bien menée car les milices Interahamwe et Impuzamugambi, pleins de haine pour les Tutsi, ont été créées à travers le pays, et furent entraînées militairement pour assister les militaires et les gendarmes dans l'extermination des Tutsi partout dans le pays.

1.2 FAITS MARQUANTS DE LA PLANIFICATION DU GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES TUTSI EN 1992

Distribution d'armes pour combattre les opposants au Gouvernement

Le 8 janvier 1994, les Partis d'opposition ont organisé des manifestations dans les villes de Kigali, Butare et Gitarama. Ces Partis dénonçaient l'attitude de Habyarimana et de son Parti qui continuaient à s'opposer aux négociations de paix et de partage du pouvoir qui avaient lieu à Arusha en Tanzanie, alors que Habyarimana avait promis qu'il allait changer le Gouvernement pour y inclure des membres des Partis qui s'opposaient au MRND. Habyarimana a en effet changé le Gouvernement en date du 30 décembre 1991 nommé Sylvestre Nsanzimana Premier ministre, mais la quasi-totalité des ministres provenaient du MRND, à part un seul, Gaspard Ruhumuriza qui provenait du PDC.

Pour affronter ces manifestations des Partis, le Président Habyarimana a ordonné que des jeunes gens membres zélés du MRND soient sélectionnés et reçoivent entraînements et fusils pour combattre ceux qu'il appelait des complices des Inkotanyi ainsi que ceux qui s'opposaient à son pouvoir. Plus de 300 armes furent distribuées et utilisées dans des actes de violence divers.

Création du journal *INTERAHAMWE*

C'est au cours du mois de janvier 1992 que fut créé le journal Interahamwe, affilié au Parti Présidentiel MRND et dirigé par Robert Kajuga qui était le chef des milices Interahamwe au niveau national. Ce media, tout comme d'autres journaux extrémistes Hutu, tels *Kangura*, *Kamarampaka*, *la Médaille Nyiramacibiri*, *Echos des Mille Collines*, *Umurwanashyaka*, *RTL* et autres du même acabit, a été parmi ceux qui ont activement semé la haine et mobilisé la population Hutu en vue du génocide.

Distribution d'armes à la population de Byumba

Un document secret écrit le 7 février 1992 par le responsable des services de renseignements de la préfecture de Byumba, Rwirahira Vincent, fait état d'une réunion qui s'est tenue à la même date dans les bureaux de la Commune Muvumba. Les participants à cette réunion ont été informés de l'état d'avancement de

l'organisation de l'auto-défense civile dans la région du Mutara après la réception de 300 fusils mis à disposition par le Ministère de la Défense.

Ces fusils ont été distribués comme suit: 76 à la Commune Muvumba, 40 à la Commune Kivuye, 40 autres à la Commune Kiyombe et enfin 24 à la Commune Cyumba.

En ce qui concerne la Commune Muvumba, un groupe de 250 personnes ont été sélectionnées par le Bourgmestre Onesphore Rwabukombe et envoyées en formation à Gabiro du 29 janvier au 5 Février 1992, pour y être entraînées au maniement des armes. Ces armes ont été utilisées pour tuer les Tutsi dans Byumba.

Lancement du Parti extrémiste CDR

Le Parti extrémiste qui s'est autoproclamé *Coalition pour la défense de la République* (CDR) a joué un grand rôle dans la propagande génocidaire, que ce soit dans sa préparation, que ce soit en appelant les Hutu à se coaliser en vue d'exterminer les Tutsi. L'idée de créer la CDR est née de différentes réunions qui se sont tenues à l'Université Nationale du Rwanda, campus de Nyakinama, entre le 22/10/1991 et 17/1/1992.

Ces réunions ont rassemblé des extrémistes Hutu originaires de Ruhengeri et Gisenyi et qui étaient dans l'administration publique, unies par la haine des Tutsi. Ce groupuscule s'est donné le nom de Cercle des Républicains Progressistes, dirigé par Charles Ndereyehe Ntahontuye originaire de l'ancienne Commune de Cyabingo à Ruhengeri. Il dirigeait le projet de développement agricole de Gikongoro (PDAG).

Le 22/02/1992, une réunion de validation de la structure du Parti CDR s'est déroulée à l'hôtel Urugwiro à Kigali, réunissant 10 membres les plus extrémistes qui proclamèrent qu'ils créent la « Coalition pour la Défense de la République (CDR) » en français, en kinyarwanda ils adoptèrent le nom d'« Impuzamugambi Ziharanira Repubulika ». Ces personnes qui ont créé la CDR sont les suivantes : Bucyana Martin, Nahimana Théoneste, Misago Rutegesha Antoine, Mugimba Jean Baptiste, Uwamariya Béatrice, Higiuro Céléstin, Nzaramba Céléstin, Akimanizanye Emmanuel, Hitimama Athanase et Simbizi Stanislas. L'on se souviendra toujours de ces personnes qui se sont distinguées dans la méchanceté la plus abjecte, en créant le Parti extrémiste qui a organisé le génocide ayant emporté plus d'un million de victimes entre avril et juillet 1994

Mise en place du Comité chargé de l'organisation de l'Auto-défense civile

Le 20 janvier 1992, le Ministre de l'Intérieur, Munyazesa Faustin, a adressé une lettre aux Préfets de Ruhengeri et de Gisenyi leur demandant de contacter les commandants militaires dans leurs préfectures pour prendre connaissance des instructions

concernant la poursuite de la distribution d'armes à la population et des modalités des entraînements militaires qui seront organisés pour les concernés. Il leur demandait de le faire de toute urgence et de l'informer sans délai et par *Fax* les dispositions qu'ils auront prises pour le recrutement des jeunes qui devront suivre ces entraînements ainsi que le déroulement de ceux-ci. Le Ministre Munyazesa a conclu en exhortant les Préfets de prendre les précautions les plus strictes pour éviter que ces armes ne soient volées ou escamotées autrement.

Pour organiser et coordonner ces actions, il fut créé au niveau du Ministère de la Défense une commission appelée *auto-défense civile* chargée de faire le suivi de l'organisation de celle-ci dans tout le pays. Cette Commission était composée du Lieutenant-Colonel Rwabalinda Ephrem, du Major Rwarakabije Paul, du Major Nteziryayo Alphonse et du Major Kankwanzi Ruth qui était le Chef du Service Comptabilité des Forces Armées Rwandaises (FAR).

Le 22 janvier 1992, le Colonel Bernard Cussac, qui était chargé de la coopération militaire entre la France et le Rwanda à l'Ambassade de France à Kigali, a adressé une lettre au Ministère de la Défense française l'informant que des armes avaient été distribuées aux Interahamwe par les Forces Armées Rwandaises (FAR) et des autorités liées au MRND.

Le Gouvernement rwandais planifiait le génocide au moment du déroulement des négociations de paix

Alors même que les négociations d'Arusha semblaient bien se passer, le Gouvernement rwandais préparait la guerre totale. C'est dans ce cadre qu'en date du 19 février 1992, le Président Habyarimana s'est rendu en Egypte pour demander que le Rwanda puisse y acheter des armes et reçu une réponse positive à sa requête. En mars 1992, le Ministère rwandais de la Défense a acheté des armes en Egypte pour une valeur de six millions de dollars américains, comprenant des fusils, des roquettes et des grenades qui furent distribuées à la population.

Cela démontre que Habyarimana participait aux négociations de paix d'Arusha tout en n'étant pas disposé à en respecter les termes, et qu'il préparait aussi bien la guerre que le génocide. C'est ce qu'il a d'ailleurs confirmé lors du meeting du 17 novembre 1992 à Ruhengeri, au cours duquel il déclara aux militants du MRND qu'il n'acceptait pas les résultats des négociations de paix, qu'il traita de « *chiffons de papiers* », ajoutant que la paix ne pouvait pas dépendre de papiers, et que le moment venu, il en appellera aux Interahamwe pour descendre dans tout le pays, ce qui signifiait très clairement un appel au génocide.

Perpétration de massacres de plus de 500 Tutsi au Bugesera

La nuit du 4 au 5 mars 1992 fut marquée par des massacres systématiques des Tutsi au Bugesera. Ils étaient commis par les Interahamwe, la garde Présidentielle et des militaires du camp de Gako. Ils ont été précédés par la lecture d'un communiqué d'incitation aux tueries radiodiffusé le 3 mars 1992 sur Radio Rwanda par le journaliste Jean Baptiste Bamwanga sous les ordres de Ferdinand Nahimana, alors directeur de l'Office rwandais d'information.

Bamwanga a commenté ce faux document en expliquant qu'il avait été publié par la direction du FPR et qu'il mentionnait les noms des hautes autorités du régime Habyarimana que le FPR prévoyait d'éliminer, en collaboration avec ses complices de l'intérieur. Bamwanga a déclaré que ce document avait été retrouvé à Nyamata chez un commerçant Tutsi François Gahima qui était le Président local du Parti Liberal (PL). Cette fausse information était en réalité une façon d'incitation directe aux tueries.

Les chiffres publiés par une commission Gouvernementale initiée par la préfecture de Kigali, le 5 mai 1992, indiquaient que ces tueries avaient fait les victimes et les dégâts suivants :

Commune Kanzenze :

- personnes massacrées : 62
- maisons d'habitation incendiées : 309
- cuisines incendiées : 573
- bétail disparu : 165 vaches, 268 chèvres et 2 porcs.

Commune Ngenda :

- personnes massacrées : 36
- maisons d'habitation incendiées : 74
- cuisines incendiées : 119
- bétail disparu : 112 vaches, 111 chèvres et 16 porcs.

Commune Gashora :

- personnes massacrées : 84
- maisons d'habitation incendiées : 216
- cuisines incendiées : 288
- bétail disparu : 188 vaches, 325 chèvres et 28 porcs.

Le rapport indiquait un total de 16 239 Tutsi qui avaient quitté leurs domiciles et trouvé refuge dans de nombreux bâtiments administratifs et religieux de Nyamata, Maranyundo, Ruhuha, Musenyi, Karama, Gitagata, Mayange, Rango, Ntarama, Murago, Kigusa et Kayenzi.

La commission était composée de :

- François Karera, Sous-préfet, Président;
- Dancille Mukarushema, Sous-préfet a la préfecture de Kigali;
- Djuma Gasana, sous-préfet de Sous-Préfecture Kanazi (Nyamata);
- Gratien Mwongereza, vice-Président du Tribunal de première instance de Nyamata ;
- Daniel Shumbusho, substitut du procureur auprès du parquet de Nyamata ;
- Dominique Muhawenimana, responsable du service de renseignements dans la Sous-Préfecture de Kanazi ;
- Bernard Gatanazi, bourgmestre intérimaire de Kanzenze.

De par sa composition par les seuls membres des agents de l'Etat, dont certains avaient été clairement impliqués dans les massacres, on voit bien qu'elle ne pouvait pas être ni neutre ni objective.

Parmi les hauts responsables des assassinats de Tutsi au Bugesera on peut citer :

- Le ministre de l'Intérieur et du Développement communal Faustin Munyazesa qui a soutenu le plan du massacre car il n'a pas sanctionné les autorités criminelles qui étaient sous sa responsabilité;
- Le ministre de la Justice, Mathieu Ngirumpatse, qui n'a pas pris les mesures nécessaires pour poursuivre en justice les auteurs des massacres;
- Le préfet Emmanuel Bagambiki qui a dirigé des réunions qui préparaient les massacres;
- Le sous-préfet Faustin Sekagina de Kanazi qui secondait le préfet Bagambiki;
- Le bourgmestre de Kanzenze Fidèle Rwambuka, superviseur direct des massacres;
- Le Colonel Pierre-Célestin Rwagafirita, chef d'état-major de la gendarmerie, faute d'avoir déployé de gendarmes pour faire cesser les exactions et sauvegarder la sécurité des biens et des personnes;
- Le Colonel Venant Musonera, commandant en chef du camp militaire de Gako dont des militaires sont lourdement impliqués dans les massacres;
- Ferdinand Nahimana, directeur de l'ORINFOR;
- Jean-Baptiste Bamwanga et Jean-Baptiste Nubahumpatse, journalistes de Radio Rwanda qui ont respectivement lu sur Radio Rwanda le communiqué d'incitation directe et publique aux massacres;

- Dominique Muhawenimana, responsable du service de renseignements dans la Sous-Préfecture de Kanazi, qui a répandu des mensonges selon lesquels les Tutsi – surtout les leaders du PL à Nyamata, dont Gahima – avaient l'intention d'exterminer les Hutu;
- Le premier substitut du procureur de Nyamata, Déogratias Ndimubanzi, a été également dénoncé par les associations de défense des droits de l'homme et par la presse privée pour avoir Participé aux massacres du Bugesera.

Le MRND crée un groupe génocidaire dans la ville de Butare

Les Partis MDR et PL ont publié un communiqué, dit spécial, le 14 mars 1992 qui dénonçait la création par le MRND, dans la ville de Butare, d'un groupe de criminels appelé "*Front Commun contre les Inkotanyi*" (FCCI) composé essentiellement d'étudiants de l'Université Nationale du Rwanda. Ce groupe avait comme mission de harceler les étudiants qui n'étaient pas membres du MRND, et particulièrement les Tutsi. Ce groupe a été créé par le Dr Jean-Berchmans Nshimyumuremyi qui était vice-recteur de l'Université et qui le présidait. Ces Interahamwe avaient le soutien de leurs leaders au niveau national, et certains de ceux-ci, tels Kajuga Robert, Mbonabaryi Léon, Mudahinyuka Jean-Marie-Vianney, Akingeneye Eugène et Rutaganda Georges, tenaient fréquemment des réunions à Butare avec les membres de ce groupe. Une de ces réunions s'est tenue le 12 mars 1992, après laquelle des étudiants Tutsi et d'autres qui étaient membres de Partis d'opposition, furent attaqués et battus.

Ces événements ont été précédés d'une réunion qui s'est tenue le 8 mars 1992, organisée par deux députés du MRND, originaires de Butare, Laurent Baravuga, originaire de Kigembe, et Bernadette Mukarurangwa, originaire de Ndora. Le 8 février 1992, Baravuga a organisé une réunion en Commune Kigembe, Secteur Kigali, et a exhorté tous les participants à cette réunion de « *prendre leurs machettes, leurs arcs et lances, et de traquer les personnes qui n'étaient pas membres du MRND, et de ne pas être impressionnés par les magasins et les véhicules* ». Durant le génocide, ces députés ont eu une grande part dans l'incitation de la population à tuer les Tutsi.

Un autre communiqué du MDR du 10 mars 1992 dénonce les dirigeants du MRND qui dans Butare ont provoqué des troubles dans les localités où ils étaient influents, alors même que le MRND tenait des meetings dans de nombreuses Communes semant des troubles au sein de la population. Ce communiqué stipule que ces actions ont commencé dans la Commune Muganza sous la direction du Président de ce Parti à Butare, Amandin Rugira, qui disait que « *le MDR s'est allié avec le PL. Ils accoucheront de mort-nés* » ou que « *Celui qui va brûler les chiendents, commence par les entasser ensemble* ». Ceci pour semer la haine entre les Tutsi et les Hutu.

Ce communiqué stipulait également que “ *Il est vraiment déplorable de voir certaines autorités de préfecture et de Commune, dont le préfet Temahagali, continuer de pencher sur le même côté, et terroriser les membres des autres Partis.*” Le communiqué termine en avertissant Temahagari « *qu’il doit apprendre que Butare de 1992 n’a rien en commun avec Gikongoro de 1963.* » Ceci pour faire allusion à ce qu’en 1963, c’est Justin Temahagari qui a remplacé André Nkeramugaba au poste de préfet de Gikongoro, préfecture dans laquelle un génocide a été commis pendant le mois de décembre 1963.

L’Enquête d’associations rwandaises indépendantes de défense des droits de la personne signale que le Gouvernement a tué plus de 300 Tutsi au Bugesera

Après les massacres de Tutsi au Bugesera dans la nuit du 4 au 5 mars 1992 cinq associations indépendantes de défense des droits de l’homme: ADL, LICHREDOR, ARDHO, Kanyarwanda et AVP, ont mené deux enquêtes approfondies sur ces massacres et ont découvert des choses bien tristes. Leur premier rapport, qui a été publié le 10 mars 1992, signalait la mort de plus de 300 Tutsi. Les uns avaient été jetés dans les rivières, les autres brûlés vifs dans leurs maisons.

Ce rapport notait aussi que le Tutsi déplacé atteignaient les 15.000 personnes et vivaient dans des conditions déplorables, surtout ceux qui s’étaient réfugiés à la paroisse et dans les écoles de Nyamata, Maranyundo, Ruhuha et Rilima. Le rapport dénonçait également la responsabilité des autorités qui avaient trempé dans ces massacres, notamment: le bourgmestre de Kanzenze, Fidèle Rwambuka, le sous-préfet de Kanazi, Faustin Sekagina, le premier substitut du procureur à Kanazi, Déogratias Ndimubanzi et le responsable du service de renseignements dans la Sous-Préfecture de Kanazi, Dominique Muhawenimana.

Le 30 mars 1993, ces associations ont de nouveau mené une enquête au Bugesera dans le but d’évaluer la sécurité, une année après les massacres de 1992. Dans leur rapport publié le 5 mars 1994, elles signalaient que de nombreux Tutsi déplacés n’avaient toujours pas réintégré leurs biens et étaient toujours menacés par les membres de la CDR. Le rapport précisait que des adolescentes avaient été violées par des militaires de Gako.

Des personnes ont continué à être tuées sous prétexte d’être soupçonnées de vouloir rejoindre les rangs du FPR. Certaines victimes ont pu être identifiées, notamment Nyabyenda et Anastase qui travaillaient pour un haut fonctionnaire au MINECOFIN appelé Mbarute. Le nommé Butera a été tué par des militaires à Nyarurama (Commune Ngenda) le 06 mars 1993. De nombreuses personnes ont été battues et sont devenues invalides, comme le vieillard Mutabazi, battu le 21 février 1993 par des gendarmes et des policiers au bureau de la Commune Kanzenze.

Le Lieutenant-Colonel Claudien Singirankabo, commandant du camp Gako, a justifié ces crimes comme étant une conséquence de la guerre qui leur était imposée par le FPR, et que même sa mère avait été tuée par le FPR à Ruhengeri.

Le Gouvernement de Habyarimana a fait assassiner des étrangers qui dénonçaient le plan du génocide contre les Tutsi

Planifier le génocide allait de pair avec le fait de faire taire tous ceux qui pourraient y faire obstacle. Beaucoup d'entre eux ont été assassinés, d'autres ont été jetés en prison, surtout les journalistes qui révélaient la vérité, par exemple Kameya André, le directeur du journal *Rwanda Rushya*. C'est dans ce cadre qu'Antonia Locatelli a été assassinée. Antonia Locatelli, de nationalité italienne, était directrice du Centre d'enseignement rural et artisanal intégré (CERAI) de Nyamata. Son assassinat est survenu dans la nuit du 9 au 10 mars 1992, abattue par le gendarme Ulimubenshi.

Cette volontaire italienne qui était éducatrice à Nyamata, avait accueilli des réfugiés Tutsi qui fuyaient les tueurs et avait alerté plusieurs institutions, aussi bien publiques que privées, dont l'archidiocèse de Kigali dont dépendait le CERAI de Nyamata. Dans le cadre d'exposer l'ampleur des massacres commis contre les Tutsi, Antonia Locatelli avait également fourni des informations sur ces massacres à Radio France Internationale (RFI). Elle a été tuée immédiatement après la diffusion de son interview dans le journal du soir de RFI. Son bourreau n'a jamais été inquiété, signe que c'était un acte téléguidé et soutenu par le régime rwandais.

A part Antonia Locatelli, un autre étranger, le Frère François Cardinal de nationalité canadienne, qui dirigeait le Centre de formation rurale de la jeunesse de Butamwa dans lequel des jeunes faisaient l'apprentissage de divers métiers, fut lui aussi assassiné. Il vivait dans ce centre avec trois autres confrères dont le canadien Paul La Traverse et les rwandais Karake Evariste et Rwibandira Pierre Servillien. Comme l'affirme la lettre du 2 décembre 1992 du Dr Iyamuremye Augustin, directeur général du service de renseignement, dans la nuit du 29 au 30 novembre 1992, le frère Cardinal, âgé de 50 ans, avait été assassiné par un groupe de près de 6 personnes qui portaient des uniformes militaires. Il a été abattu devant la chambre qu'il habitait. Ses assassins pénétrèrent ensuite dans sa chambre et y dérobèrent entre 200 et 400 mille francs rwandais. Dans cette lettre le directeur général du service de renseignement termine en affirmant que la population de la région se plaignait du mauvais fonctionnement des services de sécurité et de police judiciaire et soupçonnait que ces services étaient complices des criminels et autres malfaiteurs.

L'assassinat du Frère Cardinal ne semble pas avoir surpris ceux qui le connaissaient, notamment les diplomates accrédités au Rwanda. Le 30 novembre 1992, le

lendemain de son assassinat, le journal Kinyamateka s'est entretenu avec des diplomates qui s'étaient déplacés à Butamwa sur les lieux où le frère avait connu la mort la veille. Kinyamateka révèle que l'un de ces diplomates a affirmé que cet assassinat était prévisible du moment que le frère avait à plusieurs reprises été averti au téléphone qu'il sera tué, et que sa mort avait été téléguidée par le Colonel Elie Sagatwa, le beau-frère et conseiller particulier du Président Habyarimana. Le génocide a eu lieu en 1994 avant que les assassins du Frère Cardinal ne soient poursuivis en justice, ce qui prouve que dans son article Kinyamateka avait vu juste en affirmant que des hautes autorités étaient responsables de son assassinat.

1.3 FAITS MARQUANTS DE LA PLANIFICATION DU GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES TUTSI EN 1993

Bagosora, de retour d'Arusha en Tanzanie, annonce qu'il va préparer l'apocalypse des Tutsi

Le 9 janvier 1993, a été acté à Arusha en Tanzanie, le protocole de partage de pouvoir. Bagosora Theoneste figurait parmi la délégation rwandaise à cette réunion, mais n'a pas accepté ses résultats et a dit, très en colère, « *je rentre préparer l'apocalypse* »

Parmi les dispositions du protocole de partage de pouvoir qui ont provoqué la colère de Bagosora c'est que le Parti MRND avait reçu 5 ministères sur les 21 qui devaient composer le Gouvernement de transition, ainsi que 11 places de députés sur les 70 qui devaient composer l'Assemblée Nationale de transition. Bagosora n'acceptait pas du tout ce partage du pouvoir et en rejetait la responsabilité sur le Ministre des Affaires Etrangères du Rwanda, Boniface Ngulinzira, accusant celui-ci d'avoir vendu le pays, et après quoi le MRND l'a surnommé "*Ngulishigihugu* "ce qui veut dire « je vends le pays ».

De retour à Kigali le 9 janvier 1993, Bagosora a organisé des réunions avec ses amis extrémistes, dont le Colonel Dr Laurent Baransaritse chef de l'hôpital militaire de Kanombe, le Lieutenant-Colonel Anatole Nsengiyumva chef de la région militaire de Gisenyi, le Major Protais Mpiranya commandant de la Garde Présidentielle, le Major Aloys Ntabakuze commandant du Bataillon para commando, et ils ont créé une association au sein de l'armée rwandaise appelée AMASASU.

Cette association était dirigée par Bagosora sous l'alias de commandant Mike Tango, et a propagé l'idéologie du génocide au sein de l'armée rwandaise, et mobilisé les militaires pour qu'ils refusent la venue des Inkotanyi et se préparent plutôt à exterminer les Tutsi parce qu'ils étaient les complices de ces derniers.

Le 13 janvier 1993 : circulation de lettres et documents hostiles et pleins de haine visant le Préfet Tutsi de Butare, Dr Habyarimana Jean Baptiste

Dr Habyarimana Jean Baptiste a été nommé préfet le 03 juillet 1992. Il était le seul Tutsi parmi les 11 préfets qui étaient à la tête des préfectures, et était membre du Parti Libéral. Depuis sa nomination il n'a cessé d'être harcelé parce qu'il était Tutsi et qu'il faisait son possible pour contrer les extrémistes du MRND et du CDR qui passaient leur temps à diffuser l'idéologie du génocide dans la ville de Butare. Parmi les plus virulents de ces extrémistes, il y avait notamment le capitaine Nizeyimana Ildephonse, Alphonse Higaniro qui dirigeait la Société Rwandaises des Allumettes (SORWAL), Ndereyehe Charles Ntahontuye qui dirigeait l'Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda (ISAR), le Dr Jean Berchmans Nshimyumuremyi qui était l'adjoint du recteur de l'université, le Dr Eugene Rwamucyo et d'autres. Cette clique, avec beaucoup d'autres, ont tout fait pour déstabiliser le Préfet Habyarimana, usant de multiples stratagèmes, notamment en lui adressant de nombreuses lettres haineuses pour lui enlever toute crédibilité. Parmi ces lettres, il y a celle qui lui a été adressée le 13 janvier 1993 par 10 hauts fonctionnaires postés dans les villes de Butare et de Nyanza, dont trois sous-préfets qui étaient sous les ordres du Préfet Habyarimana.

Cette lettre était intitulée : « *Lettre avertissement adressée à Monsieur Jean Baptiste Habyarimana, Préfet de la Préfecture de Butare* » Les auteurs de la lettre accusaient premièrement le Préfet Habyarimana de pousser la population à collaborer avec les Inkotanyi :

« *Vous-mêmes Monsieur le Préfet, vous avez tenu une réunion avec la population de la Commune Nyaruhengeri à l'occasion de votre présentation, et à une question qui vous a été posée sur les jeunes hommes qui vont rejoindre les Inkotanyi, vous avez répondu qu'il n'y a pas de faute en cela et que personne ne devrait les en empêcher, car s'ils avaient été fautifs l'Etat rwandais n'aurait pas négocié avec les Inkotanyi* »

En réalité le Préfet Habyarimana n'était pas fautif en demandant à la population de ne pas considérer les Inkotanyi comme des étrangers, de ne plus les prendre pour des ennemis du Rwanda, et de leur donner tous les droits dont chaque Rwandais devrait jouir. Chaque autorité devrait plutôt adopter un tel discours. Ceux qui l'ont donc attaqué pour avoir demandé de considérer les Inkotanyi comme des Rwandais à part entière, l'ont fait dans le cadre de la mobilisation pour commettre le génocide.

Deuxièmement, les auteurs de cette lettre ont accusé le Préfet Habyarimana de racisme pour avoir limogé des agents Hutu : « *Dès que vous avez été placé à la tête de la Préfecture de Butare, chaque Hutu a été remplacé à son poste par un Tutsi venu d'ailleurs, sans l'expérience appropriée et moins compétent que celui qu'il a remplacé* »

Les auteurs de cette lettre ont terminé celle-ci par les mots ci-après: « *Nous espérons, Monsieur le Préfet, que d'ici peu, étant données l'intelligence et la compétence que la population vous prêtait, que vous allez changer de comportement, sinon admettre publiquement que vous ne pouvez plus assumer vos fonctions.* »

Ce harcèlement est le fait de hauts fonctionnaires de la Préfecture qui auraient dû assister le Préfet Habyarimana dans l'accomplissement quotidien de ses fonctions, mais qui ont préféré le combattre et le harceler, dans l'optique de donner la force à leurs idées extrémistes.

Cette lettre est l'œuvre des personnes ci-après :

- 1) Nyilinkwaya Zephane, Sous-préfet à la Préfecture ;
- 2) Halindintwali Céléstin, Inspecteur des ponts et chaussées;
- 3) Mutabaruka Bernard, Inspecteur adjoint des ponts et chaussées;
- 4) Ndahayo Naphtal, Chef du service des télécommunications à Butare;
- 5) Munyamagana Wilson, Directeur du CPDFP à Butare;
- 6) Uwimana Aloys, Chargé de la jeunesse et des coopératives à Butare;
- 7) Habumugisha Michel, Sous-préfet à la Sous-Préfecture de Nyabisindu;
- 8) Ngiruwonsanga Vincent, Bourgmestre de la Commune Nyabisindu;
- 9) Simbalikure Assiel, Sous-préfet à la Sous-Préfecture de Busoro ;
- 10) Harelimana Rostal, dont les fonctions n'ont pas été précisées.

Presque tous ces gens ont activement participé au génocide. Le journal ISIBO No 83 du 9-16 janvier 1993 de Sixbert Musangamfura, journal que l'on ne peut pas soupçonner de plaider la cause des Tutsi, a révélé que les auteurs de cette lettre avaient voulu la faire signer par un plus grand nombre de personnes, lesquelles ont refusé. Toujours selon ISIBO, tous ceux qui ont signé cette lettre étaient des membres des Partis extrémistes MRND ou CDR, à l'exception de Nyilinkwaya Zephane qui était membre du PSD, lequel Parti s'est publiquement désolidarisé du contenu de ladite lettre après en avoir pris connaissance.

ISIBO a aussi expliqué que ces personnes avaient attaqué le Préfet Habyarimana pour sa bonne gouvernance visant à éradiquer la corruption, contrairement aux pratiques d'injustice et de ségrégations ethnique et régionale pratiquées par ces mêmes personnes. ISIBO a également détaillé et fustigé les mauvaises pratiques de chacune des personnes signataires de cette lettre qui attaquait le Préfet Habyarimana, avant de conclure qu'elles avaient débité ces mensonges, rien que pour apporter la zizanie dans une région où régnait la bonne entente, recommandant de suivre de près les agissements de ces personnes pour éviter que celles-ci ne contaminent d'autres fonctionnaires. ISIBO n'a pas manqué de congratuler le Parti PSD qui s'était désolidarisé de Zéphane Nyilinkwaya en lui signifiant que les idées de celui-ci n'étaient pas celles du PSD.

Le 14 janvier 1993 : le MRND réclame la participation des Partis extrémistes dans le Gouvernement de transition

Dans un communiqué publié par son secrétariat général, intitulé « *Ce que le MRND désapprouve dans les négociations d'arusha* », le MRND déclare qu'il s'opposera aux accords de paix tant que ceux-ci n'auront pas intégré dans le Gouvernement de transition les extrémistes Hutu qui s'y sont toujours opposés. Le communiqué était ainsi rédigé :

« Si les accords ont pour but l'union des Rwandais, alors les Inkotanyi doivent accepter le Parti CDR. Les Inkotanyi prétendent que celui-ci est l'ennemi, mais ils doivent également accepter les Partis PECO, PADER et PARERWA qu'ils disent être les amis du MRND, l'autre ennemi (...) Ngulinzira ne se soucie pas de ceux qui ont dû fuir leurs domiciles. A quoi servent pour les Rwandais ces accords qui ne tiennent pas compte de ses compatriotes de Butaro, sa propre région natale ? »

Cette stratégie de vouloir intégrer la CDR dans le Gouvernement de transition visait à créer un boycott pour l'échec de la mise en place des institutions de transition, et à terme de favoriser les conditions de perpétration du génocide.

Le 15 janvier 1993, le secrétariat général du MRND publie un autre communiqué intitulé « Trahisons dans les accords d'Arusha »

Dans ce communiqué, le MRND s'est une nouvelle fois attaqué au Ministre des affaires étrangères, Boniface Ngulinzira, affirmant que le seul but de celui-ci est de livrer le Rwanda entre les mains des Inkotanyi. Selon eux, il ne se reposera qu'après leur avoir livré tout le pays :

« Lorsqu'il s'est rendu compte que des Partis politiques ont commencé à s'opposer aux accords, il s'est dit : ça y est, je vais avoir des problèmes car je ne vais pas pouvoir accomplir les promesses que j'ai faites aux Inkotanyi. Lui et Nsengiyaremye se sont alors mis à distribuer les ministères. Et le Ministère de l'Intérieur fut attribué aux Inkotanyi ! Après l'avoir attribué, il s'est dit : j'ai terminé le travail puisque j'ai livré le pays. Ce n'est pas ce qu'il devait faire : c'est une trahison (...) Patriotes, nous devons combattre cette trahison. Le Ministre Ngulinzira et les Inkotanyi ne doivent pas se liguier impunément contre nous. Ngulinzira a vendu le pays. Ngulinzira n'est pas allé négocier la paix, il est allé conclure des accords qui doivent aboutir à une nouvelle guerre. Pourquoi peut-il faire tuer les Rwandais ? »

Le Ministre Ngulinzira payait le fait qu'il ne pratiquait pas la ségrégation ethnique et régionale comme le faisait le MRND ; et c'est d'ailleurs pourquoi il lui était reproché d'être originaire de la Commune Butaro, en Préfecture Ruhengeri, et de ne pas se soucier de façon particulière de ses compatriotes originaires de la même région, car il suivait la voie de la vérité et de la paix. La trahison qui lui était reprochée était

d'accepter que les Inkotanyi devaient jouir de leurs droits en tant que Rwandais à part entière. Le Ministre Ngulinzira a continué à être persécuté et entravé dans ses actions par les dirigeants du MRND au plus haut niveau, jusqu'au Président de la République, Juvénal Habyarimana. Il a été tué pendant le génocide comme d'autres politiciens Hutu qui refusaient l'idéologie du génocide.

Le 15 janvier 1993: le MRND s'est également attaqué au Préfet Habyarimana Jean Baptiste

La direction du MRND dans la Préfecture de Butare a écrit au Préfet Habyarimana une lettre qui le diffamait mensongèrement qu'elle a fait circuler dans les medias. Cette lettre était intitulée « *Les inquiétudes sur la manière dont tu accomplis tes fonctions* ». Elle a été signée par le Dr Butare Innocent au nom du Président du MRND à Butare, Rugira Amandin.

Dans cette lettre, Butare Innocent a accusé le Préfet Habyarimana d'exécuter des décisions prises par des membres du Parti PL de la préfecture Butare, dont notamment le Dr Munyeshuli Vincent, Niyonizeye Gaétan, Kurawige Jean Baptiste et Nkulikiyinka Deo. La lettre n'a donné aucune raison qui aurait pu justifier pourquoi le Préfet ne devait pas discuter avec les personnes de son Parti politique.

Une autre accusation sans fondement lancée par Butare Innocent contre le Préfet Habyarimana concernait les mutations d'Inspecteurs de Police Judiciaires en poste dans certaines Communes proches de la ville de Butare, comme Shyanda, Mbazi, Huye, Ngoma, Ndora et Gishamvu. Le mensonge était d'autant plus gros que le Préfet n'était pas compétent pour engager et muter ces agents. Ceux-ci étaient des agents du Ministère de la Justice et ne relevaient pas du Préfet. Celui-ci était leur chef en tant que dirigeant de la préfecture mais n'avait aucune influence sur leur engagement et changements de poste éventuels.

Butare Innocent terminait cette lettre en affirmant que tout ce dont le Préfet était accusé démontrait qu'il avait comme objectif de détruire le MRND et ses membres, tout en ajoutant qu'il n'y arrivera pas. Cette conclusion prouve à suffisance que cette lettre visait à démontrer que le Préfet ne voulait pas de collaborateurs non originaires de Butare et qu'il était contre le MRND. C'était une façon de mobiliser tous les agents qui n'étaient pas originaires de Butare mais qui y travaillaient, pour qu'ils se liguent ensemble contre le Préfet Habyarimana et le Parti PL dont il était membre.

Innocent Butare appelait aussi à l'union du *Hutu Power*, ce qui correspondait à soutenir la politique menée par l'alliance extrémiste MRND/CDR qui consistait à placer à Butare des hauts fonctionnaires et des agents membres du MRND/CDR et dont la majorité étaient originaires de Ruhengeri et Gisenyi. Ceci a également été révélé par le journal ISIBO cité précédemment.

Le 19 janvier 1993 : massacre d'un grand nombre de Tutsi dans le pays

Le 10 janvier 1993, à Arusha en Tanzanie où étaient organisées les négociations de paix entre le FPR-Inkotanyi et le Gouvernement rwandais, les deux parties ont signé le protocole des accords relatif au partage du pouvoir. Le Parti MRND, mécontent de cet Accord, a immédiatement ordonné à ses membres de manifester contre le contenu du protocole, ce qui montre que le MRND ne voulait pas du tout des accords de paix, et préférait les assassinats en guise de solution des problèmes politiques. De nombreuses manifestations furent organisées dans les grandes villes du pays durant lesquelles des actes de grande violence furent commis contre les Tutsi et les Hutu membres de Partis politiques qui s'opposaient au MRND. Ces manifestations furent suivies par le massacre de Tutsi dans divers lieux, notamment dans plusieurs Communes de Ruhengeri et Gisenyi, Byumba en Commune Tumba, Kibuye en Commune Rutsiro et dans Kigali Ngali à Bumbogo et Buliza. Le régime Habyarimana a souvent utilisé cette technique consistant à massacrer des Tutsi dans des lieux différents mais durant la même période. Cela constitue une preuve de la façon avec laquelle le Génocide a été planifié et mis en œuvre.

Ces actes de violences, signes de la préparation du génocide, ont été à cette période dénoncés par des organisations rwandaises des droits de l'homme, notamment PRO-FEMMES Twese hamwe, CLADHO et CCOAIB.

L'armée rwandaise établit dans tout le pays les listes de Tutsi et opposants Hutu

Le 2 février 1993, le premier ministre Dr Dismas Nsengiyaremye adressa une lettre au ministre de la défense, James Gasana, issu du Parti Présidentiel MRND, une lettre de protestation contre une mesure prise par l'Etat-major de l'armée rwandaise adressée à toutes les unités consistant à fournir la liste de tous les « *complices* » présumés du FPR. Lorsque le régime rwandais parlait de complices du FPR, il voulait dire en premier lieu tous les Tutsi, puis dans un deuxième temps, les Hutu opposés à l'idéologie du génocide. Ainsi donc, cette mesure visait à inciter l'armée à dresser les listes de tous les Tutsi et des opposants Hutu en vue de les exterminer le moment venu.

Dans sa lettre, le premier ministre demandait au ministre de la défense d'arrêter ce qu'il a appelé « *la chasse aux sorcières* » et exigeait que toutes les listes déjà faites soient retirées et transmises au ministre de la justice afin que les mesures appropriées soient prises. L'armée ne réagit pas à cette demande du premier ministre et poursuivra son travail d'identification des Tutsi et d'opposants au projet génocidaire en vue de leur extermination.

Des experts internationaux découvrent et dénoncent la planification du génocide

Du 7 au 21 janvier 1993, un comité d'experts composé par Jean Carbonare (France), le coordinateur, le Dr Philippe Dahinden (Suisse), le Prof. René Degni-Segui (Cote d'Ivoire), Me Eric Gillet (Belgique), le Dr Alison Des Forges (USA), le Dr Pol Dodinval (Belgique), Rein Odink (Hollande), Halidou Ouedraogo (Burkina Faso), André Paradis (Canada) et le Prof. William Schabas (Canada), a mené une enquête au Rwanda sur les actes de violences qui y étaient commises.

Le coordinateur de ce comité, Jean Carbonare, à son retour en France, le 24 janvier 1993, fut invité par la télévision France 2 et déclara que pendant leur séjour de trois semaines au Rwanda, ils ont enquêté sur les actes de violences qui y étaient commis, et ont pu découvrir des fosses Communes où étaient jetés les corps des Tutsi assassinés ; il affirma qu'il y avait des signes évidents de la planification d'un génocide pour exterminer les Tutsi, plan dans lequel le Président Habyarimana lui-même, ainsi que son épouse Agathe Kanziga étaient impliqués. Il fut le premier à démontrer que le génocide était déjà en cours au Rwanda:

« Ce qui nous a beaucoup frappé au Rwanda, c'est à la fois l'ampleur, la systématisation, l'organisation même, de ces massacres. [...] Il y a un mécanisme qui se met en route [...] On a parlé de purification ethnique, de génocide, de crimes contre l'humanité [...] nous insistons beaucoup sur ces mots ». « Notre pays, qui soutient militairement et financièrement ce système, a une responsabilité. [...] Notre pays peut, s'il le veut, peser sur cette situation ». « J'insiste beaucoup : nous sommes responsables ! Vous aussi, Monsieur Masure, vous pouvez faire quelque chose, vous devez faire quelque chose..., pour que cette situation change, parce qu'on peut la changer si on veut ! [...] On peut faire quelque chose, il faut qu'on fasse quelque chose... ».

Jean Carbonare est décédé le 18 janvier 2009, à l'âge de 82 ans. Nous le garderons toujours en notre mémoire.

Invention par la CDR des crimes attribués au FPR dans le but de mobiliser les tueurs à commettre le génocide sur les Tutsi

Le 19 février 1993, la CDR a publié un communiqué mensonger qui donnait le prétendu nombre des Hutu massacrés : 800 dans la ville de Ruhengeri, 200 dans la Commune Kidaho (Ruhengeri), 600 dans la Commune Nkumba (Ruhengeri), 500 dans la Commune Kinigi (Ruhengeri) et 800 dans la Commune Nyarutovu (Ruhengeri). La CDR a ajouté un autre mensonge selon lequel dans la Commune Kinyami, en la Préfecture de Byumba, il y aurait eu 800 autres hutu qui avaient été massacrés. Après avoir énuméré ces chiffres arbitrairement fabriqués, la CDR a conclu son Communiqué en exhortant tous les Hutu à se défendre, ce qui signifiait

tuer les Tutsi. Ceci montre que la CDR, par ces chiffres inventés de toutes pièces, avait comme objectif d'inciter la population à la haine du FPR et des Tutsi, ainsi que d'inciter les Hutu à commettre le génocide sur les Tutsi.

Le 20 février 1993, la CDR a continué sa mobilisation pour commettre le génocide en publiant un autre communiqué qui avertissait les Hutu originaires de Cyangugu et de Kibuye que le FPR allait également attaquer ces régions, leur demandant de se défendre, ce qui voulait dire tuer les Tutsi de ces préfectures. Ces communiqués de la CDR ont été suivis de massacres de Tutsi dans ces régions, en toute impunité.

Des armes ont continué à être distribuées aux *Interahamwe* sous les yeux de la MINUAR qui ne les a pas saisies faute d'autorisation par l'ONU

Le 24 janvier 1993, l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU au Rwanda, Jacques Roger Booh-Booh, a déclaré qu'il y avait un grand nombre de caches d'armes dans Kigali et ses alentours, et qu'il s'en inquiétait. La MINUAR n'a rien fait pour les saisir.

Le 25 janvier 1993, l'ambassadeur belge au Rwanda, Johann Swinenn, a informé le Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, que Dallaire demande sans cesse à l'ONU de renforcer son mandat pour qu'il puisse saisir les armes cachées dans Kigali, en menaçant de partir du Rwanda, lui et ses troupes de la MINUAR, si sa requête n'est pas acceptée. Johann Swinenn a aussi déclaré qu'il a eu un entretien avec Murego Donat, le Secrétaire général du MDR, qui l'a informé que les Interahamwe se préparaient à mener la guerre à l'intérieur du pays, et qu'ils prévoient de s'attaquer au contingent belge de la MINUAR.

Limogeage temporaire du Ministre Ngulinzira de ses fonctions de Chef de la délégation du Rwanda aux négociations de paix

Durant la période du 31 janvier 1993 au 13 février 1993, sur ordre du Président Habyarimana, lui-même sous la pression du Colonel Bagosora, il fut signifié au Ministre des Affaires Etrangères Boniface Ngulinzira, issu de l'opposition, qu'il était relevé de ses fonctions de Chef de la délégation du Rwanda aux négociations de paix, et il fut remplacé par le Ministre de la Défense, James Gasana, du Parti Présidentiel MRND. Cette décision a été fortement dénoncée par le Premier Ministre Dismas Nsengiyaremye. A cette époque, les négociations devaient aborder la question de la fusion des deux armées et les extrémistes ne voulaient plus de Ngulinzira à cause de sa probité. Cette décision démontre à souhait que le Président Habyarimana et ses extrémistes ont voulu écarter le Ministre Ngulinzira des négociations de paix d'Arusha parce qu'ils n'appréciaient pas le fait que l'intéressé était favorable à ces négociations, l'accusant même d'avoir vendu le pays parce qu'il était pour le partage du pouvoir entre le MRND et son opposition.

Au clair, cette résistance des extrémistes du MRND et des Partis avec lesquels il partageait les mêmes intentions, a été l'un des outils qui ont été utilisés dans la planification du génocide perpétré contre les Tutsi.

Au moment où nous nous préparons à commémorer pour la 26ème fois le génocide perpétré contre les Tutsi, il est nécessaire de bien comprendre les événements tels qu'ils se sont passés pour que nous puissions contredire ceux qui y ont participé et qui falsifient la vérité pour leurs intérêts personnels.

Persécution des journalistes qui ont dévoilé la participation des militaires français dans les combats aux côtés des Forces Armées Rwandaises (FAR)

Le 9 février 1993, dans son numéro 4, le journal *le Flambeau*, proche de l'opposition au Gouvernement rwandais, a expliqué, photos à l'appui, que les militaires français se battaient aux côtés de l'armée rwandaise contre l'Armée patriotique Rwandaise du FPR-Inkotanyi. Pendant la journée, un gendarme français, le Major Corriere, détaché auprès du service de la police judiciaire de la gendarmerie rwandaise, s'est rendu au siège de la rédaction de ce journal pour harceler violemment les journalistes et leur intimer l'ordre de lui révéler l'identité de la personne qui les avait informé et fourni les photos des Français pris sur le champ des opérations militaires.

Le rédacteur en chef du journal, Rangira Adrien, a immédiatement appelé au secours le Groupe d'Observateurs Militaires Neutres (GOMN) de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) qui est intervenu et a prié le Major Corriere de laisser les journalistes faire leur travail en toute indépendance et sans aucune entrave. Mais le gendarme français n'en est pas arrêté là, il s'est rendu au laboratoire photographique PHOTOLAB et a accusé deux de ses employés Tutsi, Rudasingwa Joseph et Byukusenge Anne Marie, d'avoir fourni les photos en question. Ces employés ont été emmenés au bureau de gendarmerie qui était désigné sous le nom de "*Criminologie*", pour y être battus et torturés, et n'ont été libérés que grâce à l'intervention du Comité Croix Rouge Internationale (CICR) qu'avaient alertée leurs familles.

Précisons que la France avait envoyé au Rwanda des gendarmes français commandés par le Colonel Michel Robardey, chargés notamment d'utiliser de la technologie informatique pour dresser la liste des complices présumés des Inkotanyi tout en mentionnant leur ethnie. Ces listes ont été utilisées par les tueurs pendant le génocide des Tutsi en 1994.

De hauts cadres politiques français se sont désolidarisés de la politique de soutien de la France au Rwanda

Deux ministres, l'ancien premier ministre Michel Rocard et l'ancien ministre de la défense Pierre Joxe se sont officiellement montrés distants de la politique de la France au Rwanda dès le début de l'année 1993. Dans une note du 23 février 1993 adressé

au Président Mitterrand , le ministre Pierre Joxe exprima ses réserves vis-à-vis de la politique menée au Rwanda dans des termes dénués de toute ambiguïté:

“Je reste préoccupé par notre position au Rwanda et par le rôle dans lequel nos 690 militaires peuvent se trouver entraînés, car l’armée rwandaise, de fait, ne se bat plus guère. [...] Quant à Habyarimana, l’envoi de deux compagnies supplémentaires , après beaucoup d’autres démonstration de soutien, fait qu’il se sent à présent l’un des dirigeants africains les mieux protégés par la France. Ce n’est pas la meilleure façon de l’amener à faire des concessions nécessaires. Or, il est, par son intransigeance politique, et par son incapacité politique à mobiliser sa propre armée, largement responsable. Si le FPR reprend son avance, nos soldats peuvent, au bout de quelques heures , se retrouver face aux rebelles. Le seul moyen de pression un peu fort qui nous reste, l’intervention directe étant exclue, me semble l’éventualité de notre désengagement”.

Tout ceci montre que tous les Français, y compris ceux qui étaient dans les organes dirigeants de la France n’étaient pas d’accord avec le Président Mitterrand sur l’aide militaire, politique, financier et diplomatique que ce pays donnait au Rwanda. Ils doivent être remerciés pour cet engagement citoyen.

Achat de 581 tonnes de machettes utilisées pendant le génocide

En février 1994, un employé de la société CHILLINGTON, affirma que son entreprise avait vendu au Rwanda en quelques mois, une grosse quantité de machettes qui dépasse de loin celle qui avait été commandée pendant toute l’année 1993. Des demandes de licences d’importation examinées par Human Rights Watch entre janvier 1993 et mars 1994, montre que 581 tonnes de machetes furent importées au Rwanda. Ces machettes ont été commandées pour un montant de 95 millions de francs rwandais par le financier du génocide Félicien Kabuga.

Le journal britannique, *The Sunday Times* du 24 novembre 1996 révéla qu’entre août et décembre 1993, la société CHILLINGTON avait vendu un lot de 1600 machettes à deux employés de la société RWANDEX, Eugène Mbarushimana et François Burasa. Mbarushimana qui était un agent de RWANDEX était également gendre de Kabuga et était en même temps secrétaire général des miliciens Interahamwe au niveau national. Quant à la personnalité de François Burasa, c’était un ancien militaire membre du Parti extrémiste Hutu, CDR, et était le frère d’un des leaders de ce Parti, Jean-Bosco Barayagwiza. L’achat et la distribution de machettes aux populations civiles ayant reçu un entraînement militaire faisaient partie du plan d’auto-défense civile révélé dans l’agenda du Colonel Bagosora. Il y était noté qu’une partie des membres de cette organisation recevraient des armes à feu et qu’une autre recevra des armes blanches dont des machettes.

Intensification des massacres de Tutsi dans la Commune Mbogo, Préfecture de Kigali rural

La Commune de Mbogo, actuel District de Rulindo, a connu de sanglants massacres de Tutsi en 1992, mais en février-mars 1993 ils prirent une ampleur généralisée pour tuer systématiquement des familles Tutsi bien ciblées, notamment dans le Secteur Ruhanya, cellule Bukoro. Au cours des nuits des 25, 26 et 27 février 1993, la famille du vieillard Gatanazi a été attaquée. Huit personnes ont été brûlées vives dans leur maison. Seulement deux enfants en sont rescapés, Antoine Kabanda et sa sœur Vénantie Gasengayire. Les victimes furent : Michel Gatanazi, un vieillard de 80 ans, Charlotte Kabanyana, épouse d'Antoine Kabanda, Agnès Gatanazi Kamurenzi, âgée de 74 ans, Tharcisse Nilingiyimana, Félix Niyibizi, âgé de 6 ans, Olive Nyirahene, petite fille de Gatanazi (l'une des quatre enfants de Kabanda), Jacqueline Tuyizere et Béata Uwingabire.

À part la famille de Gatanazi de la Commune Mbogo, d'autres Tutsi ont été tués dans la nuit du 1^{er} au 2 mars 1993. Les victimes furent l'épouse de Jean Habimana, Catherine Mukamana; son enfant Muganajabo, 4 ans; son nourrisson Ndayambaje, 9 mois ; Nyirabandi, 62 ans ; Uzayisenga, fille de Habimana, née en 1958 ; Donata Musabyimana, sœur de Habimana et Mushatsi, fils d'Habimana, né en 1986. Le seul rescapé de cette famille fut le fils de Habimana, né 1990, mais il avait été grièvement brûlé et blessé.

Après le massacre de la famille Gatanazi, le bourgmestre de la Commune de Mbogo, Vincent Twizeyimana, a été informé mais il ne s'est jamais rendu sur le lieu du massacre pour faire inhumer les victimes. Même les voisins ont laissé les corps se décomposer à l'air libre. Le conseiller du secteur et le responsable de la cellule ne se sont pas davantage émus de cette barbarie. Alertés par les associations de défense des droits de l'homme et les journalistes qui étaient allés enquêter sur ce massacre, les corps ont été inhumés par d'autres Tutsi venus de Shyorongi où ils s'étaient réfugiés. De hautes autorités originaires de la Commune de Mbogo étaient à la tête des planificateurs de ces tueries, notamment: le major-député Stanislas Kinyoni, membre du MRND, le bourgmestre de Mbogo Vincent Twizeyimana et le sous-préfet Alexis Kanyamibwa qui dirigeait la Sous-Préfecture de Murambi dans laquelle se trouvait la Commune Mbogo.

Des intellectuels de Ruhengeri et Byumba inventent un plan de génocide contre les Hutu en vue de la mobilisation pour l'extermination des Tutsi

Le 4 mars 1993, des intellectuels originaires de Byumba et Ruhengeri signent un document de mobilisation des Hutu du nord pour inciter ceux-ci à participer au programme *Auto défense civile* qu'ils intitulent: « *Appel de détresse des ressortissants des zones sinistrées de Ruhengeri et de Byumba* ». Ses auteurs sont: Charles Ndereyehe Ntahontuye, Jean-Bosco Bicamumpaka, Faustin Musekura, Phocas Kayinamura, Christophe Ndagali et Stanislas Sinibagiwe. Le document est aussi signé par le préfet de Ruhengeri, Baliyanga Sylvestre et celui de Byumba, Bizimana Augustin. Le document reproduit le contenu du procès-verbal d'une réunion qui s'est tenue à Kigali le 4 mars 1993 et qui a rassemblé plusieurs ressortissants des préfectures de Ruhengeri et Byumba, ainsi que leurs préfets.

Dans ce document, le FPR est totalement diabolisé de tous les maux et un appel est lancé pour l'auto-défense civile, ce qui signifie la mise en place des instruments pour tuer ceux qui étaient qualifiés d'ennemis du pays, à savoir les Tutsi indistinctement et les opposants au régime.

Pour pousser la population du nord du pays à appuyer cette haine que diffuse ces intellectuels, ils vont s'appuyer sur des effets négatifs de la guerre, les déplacements des populations, pour mentir que le FPR prépare un génocide contre les Hutu. Ce mensonge va jouer un rôle important dans la conscience des populations Hutu pour participer à l'extermination des Tutsi, notamment au sein des déplacés de Nyacyonga qui jouèrent un rôle crucial dans le génocide contre les Tutsi depuis avril 1994.

Voici l'essentiel du message que le procès-verbal révèle :

« Le FPR veut à tout prix prendre le pouvoir par la voie des armes et annexer purement et simplement le Rwanda à l'Ouganda afin de réaliser les rêves machiavéliques de Museveni et d'ériger un empire hamite dans la région inter lacustre. Les Inkotanyi font partie de l'armée ougandaise. C'est l'Ouganda qui nous a attaqués. (...) Les Banya-Ruhengeri et les Banya-Byumba regrettent que, depuis le 1^{er} octobre 1990, le Gouvernement rwandais n'ait pas dénoncé la responsabilité de l'Ouganda dans ce conflit.

Les responsables politiques, administratifs et autres doivent prendre toutes les mesures utiles pour que les Rwandais se rendent compte de la gravité de la situation et qu'ils se sentent entièrement concernés par la défense du pays.

Il est nécessaire de mobiliser la population pour qu'elle assure la défense et la protection civile afin de garantir la souveraineté nationale. (...) Il est en train de se commettre un génocide qui empêche les enfants de Ruhengeri et de Byumba de poursuivre leurs études à cause de la guerre. Ce génocide intellectuel ne saurait perdurer ».

Un groupe d'intellectuels rwandais de Butare soutient l'idéologie du génocide prônée par le régime Habyarimana

Le 1^{er} mars 1993, un groupe d'intellectuels travaillant à Butare a publié un communiqué de presse qui condamnait les négociations de paix. Ce groupe fondé à la fin de l'année 1992 rassemblait des enseignants de l'Université, étudiants, chercheurs et agents de différents services de la ville de Butare. Ces intellectuels exigeaient que les militaires français soient maintenus au Rwanda pour poursuivre son soutien inconditionnel au régime rwandais. Ils niaient l'évidence que le FPR était composée de Rwandais et assuraient que c'était l'Ouganda qui avait attaqué le Rwanda, niant par-là la nationalité rwandaise des membres du FPR.

Le 1^{er} mars 1993, ils ont adressé une lettre au Président François Mitterrand, dans laquelle ils sollicitaient le maintien de ses soldats au Rwanda. La lettre est signée par 34 enseignants d'université, 30 agents de l'université, 12 chercheurs et agents de l'Institut de Recherche et de Sciences Technologiques (IRST), 14 enseignants du groupe scolaire de Butare, 25 agents des autres services administratifs de la ville de Butare et près de 300 étudiants. L'immense majorité de ces intellectuels a été activement impliquée dans le génocide commis contre les Tutsi en 1994.

Le premier ministre Nsengiyaremye Dismas a dénoncé en vain la distribution d'armes

Le 25 mars 1993, le Premier Ministre Nsengiyaremye Dismas issu du MDR, a écrit au Ministre de la Défense, James Gasana, issu du Parti Présidentiel MRND, pour se plaindre de la distribution d'armes à la population alors en cours dans le pays, dans le cadre de la planification de massacres sous le couvert de ce que l'on avait appelé "*auto-défense civile*". Comme il l'avait fait en écrivant au Ministre de la Défense James Gasana le 02 mars 1993 pour lui demander d'arrêter la confection de la liste de ceux qu'Habyarimana appelait les complices des *Inkotanyi*, de la même manière il a dénoncé la distribution d'armes à la population et les entraînements militaires destinés à celle-ci. La population était entraînée pour plus tard tuer les Tutsi.

Le même jour, Prudence Bushnell, alors sous-secrétaire d'Etat américain chargé de l'Afrique, a rencontré le Président Habyarimana à Kigali. Il l'a pressé de mettre rapidement en place un Gouvernement de transition et lui a fait part des inquiétudes de son pays face à la recrudescence d'actes de violence au Rwanda. Le même jour, Habyarimana s'est opposé à la formation d'un Gouvernement de transition.

Le 26 mars 1994, Romeo Dallaire a demandé à l'Organisation des Nations Unies de prévoir un plan d'urgence pour apporter de l'assistance en cas de besoin. L'ONU n'a rien fait, et son inaction a permis aux génocidaires de s'organiser et préparer le génocide sans aucune inquiétude.

Ferdinand Nahimana a demandé aux hautes autorités de collaborer avec les autorités locales pour mobiliser la population pour commettre le génocide sur les Tutsi

Le 28 mars 1994, l'idéologue du régime MRND, Ferdinand Nahimana fait circuler auprès des membres de l'élite sa proposition d'autodéfense", auparavant diffusée en février 1993 et demandait que des suggestions soient faites pour apporter une "*solution finale*" aux problèmes en cours. Dans ce document, il appelait à l'unité nationale, condamnait "*la ligue Tutsi*" dans son intention de créer un "empire Hima" et exhortait l'élite à ne pas rester "non concernée", mais à travailler avec les administrateurs locaux pour éveiller la population sur les dangers de la guerre.

La France a continué à appuyer le Gouvernement d'Habyarimana qui préparait le Génocide contre les Tutsi

Le 2 avril 1993, après que François Léotard, le ministre français de la Défense annonce que le FPR «*progresses vers Kigali avec des troupes déguisées en civil.* », le Premier ministre Edouard Balladur, soutenu par le Président François Mitterrand, décide de renforcer le dispositif militaire français au Rwanda ainsi que la coopération militaire.

Le 3 avril 1993, Juvénal Habyarimana reçoit dans sa résidence l'ambassadeur Georges Martres, l'attaché de défense le Colonel Bernard Cussac, conseiller du chef d'état-major des FAR le Colonel Jean Jacques Maurin et Michel Robardey pour les remercier de l'aide de la France dans la lutte contre l'attaque du FPR du 8 février, 1993, lorsque les troupes du FPR ont mené une offensive décisive contre l'armée de Habyarimana jusqu'à Shyorongi aux portes de Kigali.

Ce soutien continu de la France au Gouvernement du Rwanda a conduit le régime à sentir qu'il pouvait continuer les préparatifs du génocide sans obstacles car il était soutenu par un pays puissant comme la France.

1.4 FAITS MARQUANTS DE LA PLANIFICATION DU GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES TUTSI AVANT LE 7 AVRIL 1994

Manifestations et crimes des Interahamwe et Impuzamugambi dans la ville de Kigali

Le 8 janvier 1994, les services de renseignement belges ont écrit un rapport secret annonçant que le 7 janvier 1994, il y avait eu une réunion au siège national du MRND à laquelle avaient participé le Président du MRND Mathieu Ndirumutse; le Ministre

de la Défense, Augustin Bizimana; le Chef d'Etat-major de l'Armée, le Général Nsabimana Deogratias; le Chef d'Etat-major de la Gendarmerie, le Général Augustin Ndindiriyimana; Robert Kajuga, le chef des Interahamwe au niveau national, ainsi que des officiers supérieurs gendarmes et militaires.

C'est au cours de cette réunion qu'il a été décidé que le Gouvernement rwandais ne devait pas montrer aux forces de l'ONU les endroits où avaient été cachées des armes, qu'il fallait plutôt les déplacer et aller les cacher aux domiciles d'officiers gendarmes et militaires fidèles au MRND et qui soutiennent les Interahamwe. Il a également été décidé de monter la population contre la MINUAR, surtout le contingent belge.

Cette réunion a été suivie de virulentes manifestations le 8 janvier 1994 dans la ville de Kigali, et auxquelles ont participé les autorités de la Préfecture de la ville de Kigali et des militaires de la Garde Présidentielle en civil. Ceux-ci ont agressé de nombreuses personnes en utilisant des grenades, des matraques et d'autres outils similaires.

Annnonce à l'ONU de la préparation d'un génocide

Le 11 janvier 1994, un des chefs influents des Interahamwe dans la ville de Kigali appelé Turatsinze Abubakar, alias Jean-Pierre, a confié en secret au Général Romeo Dallaire, commandant des troupes onusiennes au Rwanda, que les Interahamwe étaient préparés à tuer près de 20,000 Tutsi, qu'ils ont de nombreuses armes cachées à Gikondo chez Kabuga, que des listes de Tutsi avaient été dressées, et que depuis l'arrivée de la MINUAR 1700 parmi eux avaient été entraînés, en plus de nombreux autres qui l'étaient déjà. Le Général Dallaire a envoyé d'urgence un câble à l'ONU demandant l'autorisation de saisir ces armes et empêcher des actions de préparation du génocide.

Le 12 janvier 1994, Dallaire a reçu une réponse signée d'un des hauts responsables de l'ONU appelé Liza Iqbar qui était l'adjoint de Koffi Annan qui dirigeait à l'époque les services de l'ONU du maintien de la paix ; il a interdit à Dallaire d'utiliser la MINUAR pour saisir des armes. Iqbar a ajouté que Dallaire était seulement autorisé à en parler avec le Président Habyarimana et avec les ambassadeurs de France, de Belgique et des Etats Unis d'Amérique au Rwanda. Dallaire a laissé tomber, et le Génocide a finalement été commis contre une population qu'il devait protéger, sous ses yeux passifs.

Le 12 janvier 1994 : Le rapport de l'Ambassadeur de France au Rwanda avertit que le Rwanda préparait un génocide et que la première heure seront massacrées plus de 1000 personnes

L'Ambassadeur de France au Rwanda, Jean Michel Marlaud, a transmis au Ministre des Affaires Etrangères un télégramme relatif à la situation au Rwanda. L'Ambassadeur a expliqué avoir reçu des informations sûres et secrètes provenant de bonne sources et dont il détenait des preuves solides, attestant de la planification de massacres dans le pays. L'Ambassadeur Marlaud a expliqué qu'il y aura d'abord des provocations visant les troupes du FPR postées à Kigali pour les inciter à réagir pour se défendre, après quoi le prétexte sera trouvé pour massacrer les Tutsi à partir de ceux qui vivaient à Kigali. L'Ambassadeur a ajouté que les militaires rwandais qui avaient préparé ce plan ont prévu 1700 Interahamwe postés à Kigali et qui avaient reçu entrainement et armes pour tuer les Tutsi, avec la capacité d'en tuer au moins mille (1000) dès la première heure des massacres.

Le 16 janvier 1994 : Meeting des Partis *Hutu power* dans la ville de Kigali demandant à la population de se méfier des Tutsi et des Belges, et durant lesquels il y a eu distribution d'armes pour tuer les Tutsi

Le 16 janvier 1994, une manifestation à laquelle ont participé un grand nombre de membres de Partis proche du Hutu power, venant de la ville de Kigali et des environs, a été organisée au stade régional de Nyamirambo. Au cours de ce meeting, Justin Mugenzi qui dirigeait la faction Hutu power du Parti PL., a pris la parole et a exhorté à se méfier des Tutsi et des militaires belges de la MINUAR. Durant ce meeting de nombreuses armes y ont été distribuées aux membres Hutu power des Partis MRND, CDR, MDR, PSD, PDC et PL. Cette distribution d'armes fut même confirmée le 15 janvier 1994 par l'Ambassadeur de Belgique dans une lettre adressée à son Ministre des Affaires Etrangères belge avertissant que des armes continuent à être distribuées aux Interahamwe et proposant que la MINUAR devrait pouvoir les confisquer. C'est ce qui a été également constaté par le Général Dallaire qui commandait les troupes de la MINUAR, dans une lettre qu'il a adressée le 11 janvier 1994 au Conseil de Sécurité des Nations Unies ; sa lettre demandait l'autorisation de confisquer ces armes mais Koffi Annan qui dirigeait le service en charge de la MINUAR la lui refusa.

Une enquête effectuée par un officier belge membre de la MINUAR a révélé la planification du génocide par les Forces Armées Rwandaises (FAR)

Un officier du contingent belge de la MINUAR était chargé de faire le suivi quotidien de tout ce qui se passait au Rwanda et d'en faire rapport à son hiérarchie. Le rapport du Senat belge de 1997 sur la responsabilité de la Belgique vis-à-vis du génocide perpétré contre les Tutsi a révélé que le Lieutenant Nees qui était chargé de cette mission, avait adressé à l'Etat-Major de l'Armée belge, un total de 29 rapports couvrant la période allant du 19 janvier au 11 mars 1994, avant qu'il ne soit remplacé par le Lieutenant De Cuyper.

Le Senat belge, après lecture et analyse des rapports quotidiens qu'avait rédigés le Lieutenant Nees, affirme que celui-ci avait fourni des preuves, jour après jour, de la planification par l'Etat rwandais de l'extermination des Tutsi. Le Lieutenant Nees a expliqué que les Forces Armées Rwandaises étaient contre les négociations de paix d'Arusha et qu'il avait personnellement pris connaissance d'une lettre qui avait été adressée aux officiers FAR et qui confirmait cet état d'esprit.

Ces informations ont été confirmées par le Colonel Walter Balis, un des officiers du contingent belge de la MINUAR, lors de son audition en 1997 devant le Senat belge, et il reiterra les mêmes propos lorsqu'il fut entendu en 2007 par la Commission Mucyo.

Les services de renseignements belges révèlent le soutien de la garde Présidentielle aux milices *Interahamwe*

Le 2 février 1994, le Major Hock du service général du renseignement et de la sécurité belge établit un rapport de treize pages qu'il remet à divers responsables supérieurs belges, notamment le général Mertens de la Maison militaire du Roi et le chef de cabinet du ministre de la défense dans lequel il détaille toute la mécanique des milices Interahamwe. Ce document donne des éléments sur le plan qu'avaient les Interahamwe pour lancer l'exécution du génocide qui consistait en différentes stratégies. D'abord, lancer des attaques contre les soldats belges de la MINUAR pour les inciter à se retirer de la MINUAR en vue de l'affaiblir. Ensuite, s'attaquer aux Tutsi et aux membres des Partis d'opposition. Le document précisait que les Interahamwe avaient toutes les capacités de mener à terme ce plan car ils étaient armés et bénéficiaient du soutien des membres de l'armée rwandaise, de la gendarmerie et surtout de la garde Présidentielle de Habyarimana.

Les responsables de la MINUAR informent l'ONU du refus de Habyarimana de garantir la paix et la sécurité des personnes et des biens

Le 2 février 1994, même jour de la rédaction du rapport belge, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Rwanda, Jacques-Roger Booh-Booh, envoie un télégramme à New York dans lequel il signalait que le Président Habyarimana ne faisait rien ni pour enquêter sur les auteurs des troubles dans le pays ni pour garantir la sécurité des personnes et des biens. Booh-Booh voulait ainsi signifier en d'autres termes que Habyarimana était à l'origine des problèmes d'insécurité qui sévissait dans le pays, y compris tous les préparatifs du génocide.

Le lendemain, 3 février 1994, le général Dallaire envoya une dépêche au Conseil de sécurité de l'ONU dans lequel il signalait presque les mêmes informations que Booh-Booh, en précisant qu'il y a un risque évident d'attaques violentes à la grenade et à main armée contre les groupes ethniques et politiques, autrement dit visant les Tutsi et les Hutu de l'opposition. Dallaire parla très clairement d'assassinats et d'attaques risquant d'atteindre les installations de la MINUAR. Il insista sur le fait que chaque jour qui retarde la saisie des armes par la MINUAR contribue au pourrissement de la situation sécuritaire d'autant plus que les armes, précisait-il, continuaient à être distribuées. Dallaire concluait en tirant la sonnette d'alarme selon laquelle si les choses continuaient ainsi, la MINUAR serait dans l'incapacité d'assurer son mandat humanitaire.

L'ONU donna une réponse limitée à Dallaire en interdisant à la MINUAR de procéder seule à la saisie des armes, mais de demander aux autorités rwandaises de les récupérer tout en leur assistant dans cette tâche. C'était chose impossible dans la mesure où c'était les mêmes autorités rwandaises qui procédaient à ces distributions d'armes aux milices en vue de génocide.

L'Ambassadeur de Belgique au Rwanda insiste sur l'urgence de saisir les armes

Le rapport du Sénat de Belgique publié en 1997 établit que l'ambassadeur de Belgique au Rwanda, Johann Swinnen, adressa le 3 février 1994 une dépêche à son ministère des affaires étrangères signala l'impuissance de la MINUAR devant la gravité de la situation. L'ambassadeur précisait en même temps qu'il devenait urgent de mettre fin à la distribution d'armes et de détruire les stocks existants. Le même rapport signale que le même jour, des officiers de l'Etat-major belge ont informé le ministère des affaires étrangères que les attaques à la grenade se poursuivaient à Kigali et résultaient dans ce qu'ils ont appelé « *une action bien concertée* ».

La RTLTM a incité les Hutu à la haine contre les Tutsi et les militaires belges de la MINUAR

Le 27 janvier 1994, la redoutable Radio-télévision Libre des Mille Collines (RTLTM), une radio de propagande génocidaire, a diffusé des émissions appelant tous les Hutu à s'unir pour se battre jusqu'au dernier parce que les militaires belges auraient l'intention de livrer le pays aux Tutsi. Ces émissions intervenaient après une réunion à laquelle avaient participé de hauts responsables du MRND, dont son Secrétaire général, Joseph Nzirorera, son Vice-Président Edouard Karemera, Jean Pierre Habyarimana (le fils du Président Habyarimana) et Robert Kajuga Président des Interahamwe au niveau national ; ces derniers avaient fixé au cours de cette réunion un plan destiné à inciter l'hostilité des Interahamwe envers les militaires belges de la MINUAR, en les préparant à utiliser tous les moyens pour les combattre et inciter la population à la haine ces militaires. L'objectif poursuivi était celui de les inciter au retrait de la MINUAR, en vue de pouvoir aisément commettre le génocide, sans la présence d'une force étrangère capable d'affronter militairement les forces armées rwandaises et d'empêcher le génocide contre les Tutsi.

Diabolisation médiatique des Tutsi désignés comme des complices des Inkotanyi

Le groupe le plus connu qui a été violemment diabolisé par la presse officielle du régime Habyarimana est celui qui est attribué à Munyambaraga Narcisse, ancien directeur général des postes, accusé faussement d'être à la tête d'une clique qui aurait trahi le pays. Munyambaraga et ses compagnons étaient poursuivis sur base du dossier pénal portant le numéro RMPSE. 177. PROGERAL, dans lequel ils étaient poursuivis pour trois infractions : complicité avec des personnes en vue de prendre les armes pour attaquer la République du Rwanda, avoir des relations délictueuses avec les Inkotanyi dans le but de soutenir la guerre et les assauts contre la République du Rwanda, et enfin trahison en vue de nuire aux institutions en place et aux principales dispositions de la Constitution en utilisant le terrorisme et la guerre. Toutes ces accusations étaient fausses et avaient comme objectif de les diffamer pour la seule raison qu'ils étaient Tutsi.

Dans l'hebdomadaire Gouvernemental Imvaho du 28 janvier – 3 février 1991, un article intitulé « *Peine de mort proposée pour Munyambaraga et ses compagnons* » a été écrit sur le procès de ces derniers par deux journalistes Gahigi Gaspard et Habimana Kantano. En lisant cet article, on se rend bien compte que la presse officielle diabolise les accusés ; qu'ils n'ont pas eu le droit de se défendre conformément aux dispositions prévues à cet effet par la loi ; que le procès avait été expéditif, et que les accusés ont été condamnés avant le procès lui-même et qu'ils ont été forcés d'avouer leurs crimes. Même les avocats qui les ont défendus ont été traités

de traitres alors que la loi prévoit le droit de chacun d'avoir un défenseur, et que celui-ci devait faire son métier sans aucune contrainte.

En outre, cet article d'Imvaho a interpellé ironiquement les accusés en affirmant que la prison centrale de Kigali dite « 1930 » dans laquelle ils étaient incarcérés devrait être un lieu qui leur permettrait d'apprendre toutes les ficelles pour pouvoir se défendre devant le tribunal. Pourtant, les accusés ne sont pas restés longtemps dans cette prison puisqu'ils ont rapidement été transférés dans la prison-mouroir de Ruhengeri, surnommée « *spéciale* » à cause de la torture et du total isolement de chacun des prisonniers qui y étaient pratiqués. Chacun d'entre eux était enfermé dans un cachot exigu sans pouvoir en sortir.

Gahigi Gaspard et Habimana Kantano conclurent leur article en donnant leur sentiment sur la suite du procès en question : « *Parmi la population, certains disent que ce procès est une perte de temps, les accusés ne méritent en effet que de mourir.* » Il est évident que les accusés avaient été condamnés avant même le début de leur procès.

Rappelons que ces deux journalistes ont finalement quitté Radio Rwanda pour rejoindre la RTL M et se sont révélés être les pires des assassins pendant le génocide. Gahigi Gaspard était rédacteur en chef de la RTL M et avait aussi travaillé auparavant au journal du MRND nommé *Umurwanashyaka* ; il était également membre du Comité central du MRND représentant la préfecture de Byumba.

La Belgique informe l'ONU que les autorités rwandaises planifiaient des massacres de grande ampleur et demande que la MINUAR renforce la sécurité

Le 11 février 1994, le Ministre des Affaires Etrangères belge, Willy Claes, a informé le Secrétaire Général des Nations Unies, Boutros-Boutros Ghali, que les hautes autorités rwandaises lui avaient confié que les problèmes d'ordre politique au Rwanda étaient la cause de la non installation des institutions de transition prévues par les accords de paix d'Arusha et que cette situation provoquera dans le pays des massacres de grande ampleur. Le Ministre Willy Claes a demandé à Boutros-Boutros Ghali de donner des instructions à son envoyé spécial au Rwanda, Jacques Roger Booh-Booh, pour que celui-ci fasse en sorte que la MINUAR renforce la sécurité de la population.

Le 14 février 1994, l'Ambassadeur belge aux Nations Unies a révélé que le Secrétariat Général des Nations Unies n'avait pas accueilli favorablement la proposition de la Belgique, sous prétexte que le Général Dallaire n'avait pas réitéré sa demande qu'il avait faite précédemment, de renforcer le mandat de la MINUAR. Les

Nations Unies avaient ajouté que les autorités rwandaises faisaient preuve de bonne volonté pour avoir accepté que le Général Dallaire collabore avec elles pour fouiller et saisir les armes détenues par les Interahamwe. Mais pourtant ces promesses ne furent pas traduites en actes car il n'y eut jamais de fouilles et de saisies des armes des *Interahamwe* par les autorités rwandaises ou la MINUAR.

L'armée rwandaise alerte ses militaires sur les préparatifs du génocide

En date du 17 février 1994, un document portant le n° 17 issu des services belges de renseignement fournit les informations selon lesquelles le chef d'Etat-major des forces armées rwandaises (FAR), le Général Deogratias Nsabimana, avait placé en alerte toutes les unités de l'armée rwandaise, y compris la gendarmerie, pour se préparer à un événement majeur.

Le Général Nsabimana, a également demandé que les militaires et les gendarmes partis en permission ou en congé regagnent leurs casernes le plus vite. Il a aussi ordonné de procéder à une vérification des stocks d'armes, munitions et du matériel de guerre. Il a enfin exigé que l'armée procède au recrutement de nouveaux soldats pour renforcer les effectifs des FAR.

Il est clair que toutes ces mesures prises deux mois avant le génocide contre les Tutsi qui commence le 7 avril 1994 visaient à mettre en place la machine meurtrière pour qu'elle soit prête une fois que l'ordre de commencer le génocide sera lancé.

Le Président Habyarimana annonce le génocide aux officiers de sa gendarmerie

En date du 17 février 1994, le Président Habyarimana a dirigé une réunion des officiers supérieurs de la gendarmerie nationale commandée par le Général Augustin Ndiririyimana. Il les entretient, entre autres, sur le blocage en cours de la mise en place des institutions de transition à base élargie prévues par l'Accord de paix d'Arusha et de la possibilité de reprise de la guerre. Habyarimana les alerta en ces termes: « *Si le FPR commence la guerre, nous avons des projets de nous occuper de leurs complices.* »

Dans ces propos, le génocide est annoncé en termes très clairs, tuer les Tutsi était devenu une affaire d'Etat, ce qui permettait aux gendarmes chargés normalement d'assurer la sécurité, de massacrer les Tutsi dès que les autorités leur auront donné l'ordre de commencer à le faire.

Les services de renseignement français reconnaissent l'assassinat de 300 civils par l'Armée rwandaise

En date du 18 février 1994, la direction générale de la sécurité extérieure des services de renseignements français (DGSE) établit une note secrète faisant état de véritables massacres ethniques ayant coûté la vie à plus de 300 morts dénombrés dans les semaines précédentes. Dans cette note, la DGSE annonce que ces massacres s'inscrivent dans un plan visant l'extermination totale des Tutsi: « *Il s'agirait d'un élément d'un vaste programme de purification ethnique dirigé contre les Tutsis* ».

Le lendemain, 19 février 1994, le général Christian Quesnot, chef d'Etat-major particulier du Président Mitterrand ainsi que Dominique Pin qui est le numéro deux du Département Afrique de la présidence française (Elysée), présentent deux principales options au Président Mitterrand concernant le Rwanda.

La première consiste à évacuer les ressortissants français et à retirer le dispositif militaire de l'opération Noroît, mais en même temps Quesnot et Pin la rejettent en conseillant au Président Mitterrand de ne pas la considérer: « *C'est l'échec de notre présence et de notre politique au Rwanda. Notre crédibilité sur le continent en souffrirait* ».

La deuxième option est celle dans laquelle Dominique Pin pense à la prise de Kigali par le FPR ; aussitôt il assure qu'en pareil cas, les massacres ethniques s'amplifieront et qu'en conséquence il faut que la France accroisse l'effort de soutenir le régime plus que jamais pour que le FPR ne prenne pas Kigali. Au clair, les autorités françaises savent que le régime du Président Habyarimana envisage le génocide, mais persistent dans leur volonté de l'appuyer inconditionnellement.

Tous ces signes avant-coureurs montrent à suffisance que le génocide commis contre les Tutsi résulte d'un plan finement élaboré par le pouvoir du Président Habyarimana.

Le journal *Kangura* annonce certaines méthodes qui seront utilisées au cours du génocide

Le journal *Kangura* du mois de février 1994 a publié une caricature dans laquelle le Premier Ministre, feu Agathe Uwilingiyimana, et le Ministre des Finances, Marc Rugenera, apparaissaient sous les traits de rats. Ils étaient tous les deux persécutés parce qu'ils étaient membres respectivement du MDR et du PSD, Partis non alignés sur le Hutu Power des extrémistes Hutus qui planifiaient le génocide des Tutsi. Dans la même image apparaissait également un homme armé d'un gourdin clouté, appelé communément "*Nta mpongano y'umwanzi*", littéralement "*Pas de pitié envers*

l'ennemi”, et prêt à s’en servir pour abattre ces deux personnes. Ce genre de gourdin, ainsi que les massues et les machettes, fut l’une des armes avec lesquelles les tueurs ont achevé avec cruauté leurs victimes pendant le génocide.

Le chef d’Etat-major des FAR dévoile une liste de personnes à tuer

Le 20 février 1994, le chef d’État-major de l’armée rwandaise, le Général Nsabimana Deogratias, a montré à son cousin Birara Jean Berchmans, qui fut Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda, une liste de 1500 Tutsi qui devaient être assassinés. Dans un journal belge daté du 24 mai 1994, Birara révèle avoir transmis cette information aux membres d’une délégation que l’Union Européenne avait envoyée au Rwanda, ainsi que spécialement à l’Ambassade de Belgique. De sa part, le rapport du Senat belge de 1997 précise que celui qui était alors ambassadeur de la Belgique au Rwanda, Johann Swinnen, a confirmé cette information lors d’une audience devant le Senat belge.

L’Agenda de l’année 1994 du Colonel Bagosora fait état des préparatifs du génocide

Le 21 février 1994, le Colonel Bagosora a inscrit dans son agenda personnel (découvert dans ses archives à Kigali en juillet 1994) l’urgence de « *faire la liste des réservistes militaires* » afin de renforcer le dispositif de la guerre et du génocide. A cette époque, des rapports de la MINUAR faisaient état de l’intention d’un groupe de criminels proches du pouvoir d’exterminer les Tutsi et de tuer les membres les plus influents de l’opposition. Des massacres de Tutsi sévissaient également dans plusieurs régions du pays. Ces massacres étaient exécutés par des militaires, des milices Interahamwe du MRND et des milices Impuzamugambi du CDR.

Le 19 février 1993, des militaires ont tué 5 personnes dans la Commune Tumba. Entre le 20 et le 22 février 1993, de graves actes de violence ont été commis à Kigali par des Interahamwe et des membres de la CDR, tandis que d’autres assassinats étaient commis dans les préfectures de Gisenyi, Ruhengeri, Kibuye et Byumba.

Création du Hutu Power dans les Partis MRND, MDR, PSD et PL

Le 25 février 1994, une importante réunion des chefs des Interahamwe s’est tenue sous l’autorité de son Président Robert Kajuga au cours de laquelle il a été décidé d’avertir tous les Interahamwe d’avoir une extrême vigilance à l’égard des Tutsi, notamment ceux de Kigali dont les listes existaient déjà; puis de se tenir prêts à entrer en action à tout moment en recourant aux armes à feu et autres instruments.

Une autre recommandation a été celle d'agir ensemble avec les Impuzamugambi de la CDR et les membres de la tendance Hutu Power des principaux Partis politiques de l'époque:MDR,PSD et PL. Cette union de forces rejoignait celle des petits Partis alliés au MRND à savoir le PECO (Parti Ecologiste),PDI (Parti Démocrate Islamique), PADER (Parti Démocratique Rwandais), RTD (Rassemblement Travailleiste pour la Démocratie) , MFBP (Mouvement des Femmes et du Bas Peule) et PPJR (Parti Progressiste de la Jeunesse Rwandaise).

A la même date, l'association des volontaires de la paix (AVP), une organisation rwandaise de défense des droits de la personne humaine publia une déclaration dans laquelle elle dénonçait l'existence d'un plan de massacres, l'appel à la haine diffusé par la RTLM, dressait la liste des victimes des violences orchestrées par le régime notamment à Kigali et lançait un appel pressant à la MINUAR pour mettre fin à ce climat de violence d'Etat.

Le 27 Gashyantare 1994, des responsables des Interahamwe, ainsi que d'autres hauts cadres du MRND dont Michel Bagaragaza, Joseph Nzirorera, Augustin Ndirabatware, Claver Mvuyekure, Pasteur Musabe, Seraphin Rwabukumba et Kajuga Robert. se sont réunis à l'hôtel Rebero et ont décidé de créer et de financer une force chargée d'exterminer les Tutsi.

Poursuite de l'achat d'armes contre l'embargo de l'ONU

Le 27 février 1994, une note des services de renseignements belges signale la poursuite du trafic d'armes au profit de l'armée rwandaise et de ses milices, en violation de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ces sources indiquaient que ces armes avaient été achetées par le Rwanda à l'Unita (une rébellion angolaise) , transitaient par la base militaire de Kamina en République Démocratique du Congo (RDC, à l'époque Zaïre), étaient ensuite acheminées à l'aéroport de Goma , pour être en fin livrées aux forces armées rwandaises par le poste frontalier de Gisenyi. C'est donc par différentes voies illégales que les armes ayant été utilisées pour exécuter le génocide ont continué à être livrées aux tueurs malgré la présence de la MINUAR et la connaissance par des puissances occidentales de ce réseau occulte d'approvisionnement.

Ce même jour, le général Dallaire demande à nouveau l'autorisation de confisquer des armes et exprima des craintes sérieuses d'une guerre civile. Les Nations Unies lui rappelèrent que son mandat ne se limitait qu'à la supervision de la mise en place des institutions de transition.

Entre 25-28 février 1994, des massacres et violences à l'encontre des Tutsi leur poussent à chercher refuge auprès de la MINUAR. C'est ainsi que celle-ci ouvrit alors

deux sites d'accueil, l'un à côté du stade national AMAHORO; l'autre dans les entrepôts de MAGERWA à Gikondo

Accentuation des préparatifs directs du génocide au vu et au su de la MINUAR

Les rapports des ambassades étrangères en poste au Rwanda en 1994 indiquent la concordance de plusieurs éléments d'incitation directe au génocide en mars 1994. A titre d'exemple, un télex du 1^{er} mars 1994 envoyée aux autorités belges par l'ambassadeur de Belgique au Rwanda, Johann SWINNEN dans lequel il indiquait que la RTLM diffusait « *des déclarations inflammatoires appelant à la haine, voire même l'extermination de l'autre composante de la population* ».

Un document des services de renseignements belges du 02 mars 1994 indiquait qu'un informateur du MRND avait révélé aux autorités belges que le MRND avait élaboré un plan d'extermination de tous les Tutsi de Kigali au cas où le FPR ouvrirait les hostilités. L'informateur précisait : « *Si les choses tournent mal, les Hutu les massacraient sans pitié* » et ajoutait que « *les divisions régionales n'existent plus et le moral de l'armée n'a jamais été aussi élevé* ».

Le 03 mars 1994, le major Podevijn de la MINUAR informa Dallaire que des armes étaient distribuées aux milices dans le quartier de Gikondo qui était l'un des fiefs importants de la CDR. Le 10 mars 1994, la MINUAR découvrit plusieurs quantités d'armes lourdes destinées à l'armée rwandaise et signala l'accroissement du recrutement des milices et des militaires. Dallaire sollicita l'autorisation de l'ONU de saisir ces armes et réclamait des renforts des casques bleus; il n'obtiendra jamais de réponse positive.

Des ONG internationales de défense des droits de la personne dénoncent les massacres commis par le régime Habyarimana

Le 15 mars 1994 : les organisateurs de la Commission Internationale sur les violations des droits de l'Homme au Rwanda : *Human Rights Watch*, la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme, le Centre International des Droits de la Personne et du Développement démocratique et l'Union interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples, publièrent avec Amnesty International, une déclaration dans laquelle ils déploraient la recrudescence de la violence au Rwanda, la distribution d'armes, le retard dans la mise en application des Accords d'Arusha et les tentatives du MRND d'obtenir une promesse d'amnistie pour ceux qui étaient impliqués dans des violations des droits humains perpétrées antérieurement.

Le Gouvernement de Habyarimana a fortifié début 1994 le plan de guerre et du génocide

Le 10 mars 1994, a été révélé une liste d'armes Lourdes destinées à l'armée de Habyarimana. A cette date les services de renseignement belges ont affirmé que le nombre d'armes augmentait, aussi bien que le nombre de militaires. Dallaire qui commandait les forces de l'ONU a demandé l'autorisation de saisir les armes qui proliféraient dans la ville de Kigali, ce qui lui a été refusé par le Secrétaire général de l'ONU. Ceci a été révélé par le Ministre de la Défense belge qui, de retour de visite au Rwanda, a déclaré qu'il y avait un grand nombre d'armes dans Kigali, ce qui était contraire aux accords de paix d'Arusha.

La MINUAR a tenté de saisir des armes destinées à l'armée rwandaise et qui avaient été envoyées par les sociétés anglaise MIL-TEC et française DYL-INVEST. Cet état de fait montre que Habyarimana ne comptait pas sur l'accord de paix d'Arusha, car l'augmentation d'armes dans le pays avait comme seul objectif d'exterminer les Tutsi et ceux qui y étaient hostiles. La France a continué à soutenir le Gouvernement de Habyarimana en plaidant sa cause pour augmenter la fourniture d'armes et le nombre de militaires pour continuer les combats.

Le 11 mars 1992, le directeur en charge de l'Afrique et de Madagascar au Ministère des affaires étrangères français, Paul Dijoud, a conseillé au Ministre des affaires étrangères Roland Dumas, d'augmenter le soutien militaire de la France au Rwanda et d'y envoyer un conseiller militaire de haut rang auprès de l'Etat-major de l'armée rwandaise.

Le Gouvernement de Habyarimana a harcelé le contingent belge de la MINUAR, dans le but de le faire quitter le pays afin de rendre plus facile l'exécution du génocide

Le 22 mars 1994, Georges Ruggiu, présentateur belge sur la RTL, avertissait que les belges voulaient imposer au Rwanda un Gouvernement FPR de bandits et de tueurs, et que l'ambassadeur de Belgique avait préparé un coup d'état.

Ce genre de propos mensongers était diffusé sur la RTL et Radio Rwanda, dans le cadre de la planification du Génocide, pour provoquer le départ du contingent belge, et priver ainsi la MINUAR des militaires belges qui étaient parmi les mieux armés.

Le Gouvernement de Habyarimana utilisait ce genre d'astuces pour pouvoir exécuter le Génocide contre les Tutsi sans aucun témoin. Le Gouvernement belge avait commencé à dénoncer les massacres exécutés par le régime Habyarimana et le comportement de Habyarimana qui ne voulait pas des accords de paix d'Arusha.

Ruggiu appelait les belges à se réveiller et à rentrer dans leur pays, sans quoi, ils seraient confrontés à une guerre «sans merci » et à une « haine sans limite

Habyarimana a enlevé toute crédibilité aux accords de paix d'Arusha

La MINUAR a noté qu'au mois de mars 1994, d'importantes quantités de munitions avaient été extraites clandestinement des armureries du camp militaire de Kanombe et distribuées à l'insu de la MINUAR dans les différents camps militaires de l'intérieur du pays, notamment celui de Gitarama. Ces distributions d'armes visaient la préparation de la guerre, stopper les accords de paix d'Arusha et distribuer les armes qui serviront pendant le Génocide.

L'adjudant belge Benoit Daubie qui était chargé de la maintenance des armes au camp militaire de Kanombe, a témoigné devant l'auditeur militaire belge :

« J'ai eu accès à tous les magasins munitions à Kanombe avant l'attentat. (...) Une grande partie du dépôt avait été vidée de son contenu. Les quantités de munitions extraites étaient très importantes. Je prends pour exemple la distribution de 1000 obus de mortiers 120 mm sur Gitarama. Il est resté à peu près 20% des munitions dans le dépôt. Cela se passait environ un mois avant l'attentat sur l'avion e Habyarimana et il a fallu toute une semaine pour les transports. Un lieutenant des FAR m'a dit que c'était en prévision d'une attaque FPR mais je pense pour ma part que cette action était faite pour échapper au contrôle des observateurs de l'ONU. Je sais que les chiffres fournis par l'Etat-major des FAR à l'ONU étaient faux car ils ne tenaient pas compte de ce qui avait été distribué en masse. Seule comptait la situation dans le magasin quasi vidé. Beaucoup de déplacements de munitions ont été faits pendant la nuit m'a révélé coopérant militaire allemand. »

Le fait de cacher des armes à la MINUAR avait pour but d'empêcher celle-ci à en contrôler l'utilisation, pour que l'armée rwandaise puisse les utiliser pour des massacres qui ne pouvaient pas être empêchés par la MINUAR dont le mandat demandait à celle-ci à se concentrer essentiellement sur la ville de Kigali.

Le Ministre de la Défense et des hauts cadres militaires avertissent la MINUAR qu'il va y avoir un génocide qui sera terminé en quinze jours

Le Lieutenant-Colonel Beaudouin Jacques-Albert qui était coopérant technique belge au Rwanda en qualité de conseiller du général Gratien Kabiligi G3 de l'Etat-major des FAR a été entendu par l'auditorat militaire belge le 05 mai 1994, dans son enquête sur l'assassinat des dix casques bleus belges et il a révélé que le ministre rwandais de la défense a publiquement annoncé qu'il y aura un génocide si jamais le FPR n'arrêtait pas la guerre :

« Un mois ou deux avant l'attentat, j'ai participé à une soirée chez le Général Nsabimana, avec l'ambassadeur de Belgique, le Colonel Vincent, le Colonel Marshal (UNAMIR), le Colonel Le Roy, le Président Habyarimana, Augustin Bizimana

(MINADEF) et encore quelques officiers rwandais. En fait, à cette occasion, il est apparu ou plutôt cela a été réaffirmé qu'ARUSHA ne pouvait être accepté par les Rwandais. Bizimana m'a dit, après quelques verres de champagne, qu'il était prêt à engager l'armée rwandaise si le FPR ne jouait pas le jeu.

Dix jours avant l'attentat, le dernier vendredi de mars, le Colonel Vincent [Chef de la coopération militaire belge au Rwanda] a invité chez lui le général Nsabimana et le G3 le Colonel Kabiligi, et lors de cette réunion, ils ont encore clairement affirmé qu'Arusha n'était pas possible, qu'éventuellement, ils accepteraient des élections anticipées et que si on voulait absolument imposer ARUSHA, il leur était possible d'éliminer le FPR et les Tutsis et que cela prendrait une quinzaine de jours au maximum. Ils semblaient surs d'eux. »

La communauté diplomatique a appelé le Gouvernement à appliquer les accords de paix, ce que Habyarimana a volontairement refusé

Le 28 mars 1994, le Président Habyarimana s'est de nouveau opposé à la mise en place du Gouvernement de transition.

Le même jour il y eu un appel solennel de la communauté diplomatique, réunie à l'ambassade de France, en faveur de l'application des accords de paix, signé par J.-R. Booh-Booh, le Nonce apostolique et les ambassadeurs de France, de Belgique, des USA, d'Allemagne, de Tanzanie, du Zaïre, de l'Ouganda et du Burundi.

Les soussignés prient les parties, notamment le Gouvernement rwandais, de régler leurs différends et d'appliquer les accords. Ils demandent que tous les Partis politiques agréés au Rwanda à la date de signature du protocole de partage du pouvoir et le FPR soient représentés dans les institutions de transition. Ils recommandent l'instauration d'une commission sur l'Unité et la Réconciliation nationales qui veillera à ce que chaque Parti respecte les principes du code d'éthique politique.

Le Président Habyarimana n'a pas appliqué les directives qui lui avaient été adressées et a poursuivi son projet de préparation du génocide en vue de la mise en échec de l'Accord de paix.

Le général Deogratias Nsabimana a organisé une réunion de haut niveau pour lancer le génocide

Le 29 mars 1993, le général Deogratias Nsabimana, alors chef d'état-major des forces armées rwandaises, a présidé une réunion secrète pour rationaliser les opérations de «auto-défense civile», qui visait à inciter la population Hutu à tuer les Tutsi et à leur procurer des outils nécessaires en vue de réaliser cette entreprise criminelle. Au cours de cette réunion qui a regroupé les dirigeants de la ville de Kigali, les principaux

chefs militaires, les responsables des Partis politiques de la faction Hutu-Power, Impuzamugambi et Interahamwe, des armes supplémentaires pour la perpétration du génocide ont été distribuées aux tueurs.

Cette réunion très secrète a été rapportée dans le rapport des députés français dirigé par Paul Quiles en 1998 où ils ont expliqué sur base des documents secrets du Ministère de la défense française que la réunion s'était tenue dans le plus grand secret et que le Gouvernement français avaient son procès-verbal.

Ce rapport des députés français rappelle que l'opération de distribution d'armes aux milices Interahamwe avait déjà été rapportée le 22 janvier 1992 dans le télégramme envoyé par le Colonel Bernard Cussac qui était un haut fonctionnaire de l'ambassade de France à Kigali où il était chef de la coopération militaire entre le Rwanda et la France.

Dans son télégramme du 22 janvier 1992, le Colonel Cussac a indiqué que la distribution d'armes était dirigée par le ministre rwandais de l'intérieur et développement et communal et effectuée dans les préfectures du nord du pays, à savoir Gisenyi, Ruhengeri et Byumba; et distribuées aux hommes et aux jeunes hommes sélectionnés par les autorités tandis que ceux qui ont reçu des armes ont été formés à leur utilisation par les forces armées rwandaises.

Sur cette base, le Colonel Cussac a confirmé qu'il y avait une collaboration remarquable entre les autorités Gouvernementales, les chefs militaires et les Interahamwe; il en a déduit que les Interahamwe utiliseraient sans aucun doute les armes pour tuer les gens.

C'était en 1992, ce qui montre clairement que le plan génocidaire pour exterminer les Tutsi ne date pas d'avril 1994, il a plutôt commencé des années auparavant.

La distribution d'armes aux milices Interahamwe a été également rappelée par le général Dallaire le 11 janvier 1994 dans un télégramme qu'il a envoyé au secrétaire général des Nations Unies, Boutros-Boutros Ghali, demandant que la MINUAR ait le droit de confisquer ces armes, mais il n'a pas obtenu ce droit.

Le Président Habyarimana a accepté la représentation de la CDR au parlement en violation des accords de paix d'Arusha

Le 29 mars 1994, le Président Habyarimana qui a continué à écarter la mise en place des institutions de transition comme le prévoit l'accord de paix d'Arusha, malgré le fait que les bailleurs de fonds du Rwanda lui ont continuellement fait pression, a accepté la représentation de la tristement célèbre formation politique extrémiste Hutu, CDR, au parlement de transition contrairement aux dispositions de l'Accord de paix

d'Arusha auquel la CDR s'opposait farouchement. Cela montre que Habyarimana était également dans le plan de la CDR de rejeter l'Accord en vue d'exterminer les Tutsi. La CDR était une partie qui n'a cessé de dénoncer cet Accord qui visait à rechercher des solutions de manière pacifique. La CDR a fait valoir que la paix ne serait apportée qu'en combattant les Inkotanyi pour les forcer à rentrer en Ouganda parallèlement à l'extermination des Tutsi. C'est un signe de plus qui montre l'extrémisme du Président Habyarimana et son acharnement à commettre le génocide en vue de rester au pouvoir.

Le Préfet de la ville de Kigali, le Colonel Renzaho Tharcisse, a préparé le génocide à Kigali

Le 30 mars 1994, le Colonel Tharcisse Renzaho, préfet de la ville de Kigali, a envoyé au chef d'état-major de l'armée, le Colonel Déogratias Nsabimana, une liste de personnes, y compris des réservistes, pour faire partie d'une soi-disant force d'autodéfense civile. Or, l'autodéfense civile était un euphémisme pour les escadrons de la mort du MRND, de la CDR et autres groupes du Hutu power dans le but d'exterminer les Tutsi et de massacrer des opposants démocrates Hutu.

La lettre de Renzaho faisait suite à une émission diffusée par Ferdinand Nahimana le 28 mars 1994, dans laquelle il avait appelé à l'autodéfense de la population, en préparation de la «solution finale» à ce qu'il appelait la «*Ligue Tutsie*» qui voulait, selon lui, créer «*un empire Hima*» dans les pays qui composent la région des Grands Lacs.

Cette idéologie infondée est toujours aujourd'hui propagée par des adversaires extrémistes qui sont contre le leadership actuel du Rwanda. Ferdinand Nahimana a appelé toutes les autorités locales à exhorter la population à cette cause, un appel à peine voilé pour que les Hutu s'unissent pour exterminer les Tutsi.

Le collectif rwandais des ligues et associations de défense des droits de l'homme (CLADHO), a dénoncé en vain les massacres commis par l'armée Gouvernementale de Habyarimana

Le 30 mars 1994, le CLADHO a publié un communiqué de presse dénonçant les attaques menées par les soldats, y compris ceux de la Garde Présidentielle et des Interahamwe, et a de nouveau en vain demandé dans ce Communiqué que des mesures disciplinaires soient prises contre les soldats incriminés et a exigé le désarmement des milices.

En effet, le régime Habyarimana a négligé l'appel de CLADHO et a continué à distribuer des armes aux milices Hutu, leur donnant une formation militaire et les incitant à commettre le génocide contre les Tutsi au cas où les autorités ordonneraient

de le faire. C'est un ajout aux nombreuses preuves qui montrent clairement que le Gouvernement d'Habyarimana a préparé le génocide et l'a exécuté par le biais de ses institutions.

Le 31 mars 1994, alors que le mandat de la MINUAR était vers sa fin, des responsables d'organisations rwandaises des droits de l'homme et d'autres organisations non Gouvernementales ont fait appel au Conseil de sécurité pour qu'il «maintienne» et «renforce» la MINUAR, dont le retrait serait interprété comme un abandon de la population civile aux pires calamités.

Des extrémistes de la faction Hutu-power ont utilisé la radio RTLM pour inciter les Hutu à tuer en pensant qu'ils ont découvert le plan des Tutsi pour tuer les Hutu

Le 3 avril 1994, la RTLM prédit que le FPR ferait "*une petite chose*" avec ses balles et ses grenades du 3 au 5 avril puis du 7 au 8 avril 1994. C'était probablement *une "accusation en miroir"* selon le procédé préconisé par le disciple de l'expert Muchiell, par lequel les radicaux Hutu prétendaient que les Tutsi se préparaient à faire ce qu'ils avaient eux-mêmes l'intention de faire.

Ce mensonge répandu par la RTLM a accru la peur parmi les populations et les a amenées à accepter à tort que les Tutsi avaient le plan de tuer les Hutu, ce qui a conduit à une participation massive de la population à l'extermination des Tutsi. À l'époque, l'environnement était déjà tendu à la suite des mensonges répandus par les Partis CDR et MRND.

Les personnes qui se sentaient en danger envoyèrent leurs enfants loin de Kigali, tandis que d'autres se sont réfugiées dans des endroits jugés sûrs. Lorsque le génocide a commencé, aucun endroit n'a été épargné, tout le pays a été ravagé.

Le même jour, l'ambassadeur d'Allemagne, s'exprimant au nom de l'Union européenne, fit part de ses préoccupations concernant l'augmentation de l'insécurité, la prolifération des armes et le "*rôle inacceptable de certains médias*". Il laisse entendre que le soutien de l'Union européenne dépendrait désormais de l'application des accords. C'était un moyen de faire pression sur le Gouvernement pour qu'il puisse arrêter de préparer des massacres, mais cela n'a pas porté des fruits.

Le Colonel Bagosora a dit que la seule solution plausible au Rwanda était le génocide

Le 4 avril 1994, lors d'une réception organisée pour célébrer la fête nationale du Sénégal, le Colonel Bagosora, directeur de cabinet du ministère de la défense qui s'est fermement opposé à l'accord de paix d'Arusha, a annoncé aux gens que *"la seule solution plausible pour le Rwanda serait l'extermination des Tutsi"*. Parmi les personnes présentes qui ont confirmé les propos de Bagosora dans les témoignages qu'ils ont rendus au TPIR ou dans différentes publications, se trouvaient Dallaire, le commandant de la MINUAR, Jacques Roger Booh-Booh qui était l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies, le Colonel Luc Marchal, Belge qui commandait le contingent belge au sein de la MINUAR, il était également adjoint à Dallaire.

CHAPITRE II.

EXECUTION DU GENOCIDE A TRAVERS TOUT LE PAYS

2.1. AVRIL 1994: DÉCLENCHEMENT DU GÉNOCIDE À TRAVERS TOUT LE PAYS EST LA PREUVE QUE L'ÉTAT RWANDAIS AVAIT PLANIFIÉ L'EXTERMINATION DES TUTSI

Les membres de la garde Présidentielle à la tête de ceux qui ont exterminé les Tutsi résidant dans la ville de Kigali

Dans la nuit du 6 au 7 avril 1994, après que le Falcon 50 du Président Habyarimana ait été abattu, les milices Interahamwe et les membres de la Garde Présidentielle ont placé de nombreuses barrières dans la ville de Kigali et commencé à tuer les Tutsi.

Les Interahamwe et les membres de la Garde Présidentielle avaient notamment l'intention d'exterminer les Tutsi qui s'étaient réfugiés au Stade Amahoro de Remera, dans lequel avaient pris position des militaires onusiens de la MINUAR. Ce plan fut mis en échec par les combats engagés par les troupes du FPR Inkotanyi contre les membres de la Garde Présidentielle, ce qui a permis à sauver beaucoup de Tutsi et d'autres membres de la population qui s'étaient réfugiés au Stade Amahoro.

Parmi ceux qui s'y étaient réfugiés et qui ont été sauvés par le FPR Inkotanyi, figure le belge François Veriter qui était consultant dans le domaine de la gouvernance, chargé de la supervision de divers projets du Rwanda financés par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

A la même date, le Major Aloys Ntabakuze, commandant du bataillon para commando qui était installé au camp militaire de Kanombe, a ordonné aux membres de ce bataillon d'aller tuer les Tutsi et les membres de l'opposition qui résidaient près de ce camp militaire, dans la localité appelée Kajagari.

A cette date encore, près de 17 Tutsi, dont de nombreux religieux, ont été tués au Centre Christus des Jésuites de Remera. Parmi ceux qui ont été tués figure le Père Jésuite Chrysologue Mahame, âgé de 67 ans, qui dirigeait ce centre et qui était parmi les fondateurs de "l'Association des Volontaires de la Paix" (AVP), dédiée à la défense des droits de l'homme et à la promotion de la paix. Ils ont tous été tués par des membres de la Garde Présidentielle et du bataillon para commando de Kanombe, en collaboration avec des Interahamwe.

Assassinat de politiciens opposés au génocide

Dans le cadre de se débarrasser de politiciens membres de l'opposition au Gouvernement Habyarimana et qui étaient opposés à la mise en œuvre du Génocide, ont immédiatement été tués, d'abord le Premier Ministre, madame Uwinlingiyimana Agathe ainsi que les dix militaires du contingent belge des troupes de l'ONU qui étaient chargés de sa protection. Ceux-ci ont d'abord été torturés avant d'être massacrés par des militaires de l'armée rwandaise commandés par le Major Bernard Ntuyahaga, lequel a été condamné pour ces massacres à 20 ans de prison en 2007 par une juridiction belge. Après avoir purgé sa peine, il a été envoyé au Rwanda où il réside actuellement.

Parmi ceux qui ont été tués, figurent également Kavaruganda Joseph, Président de la Cour Constitutionnelle, le ministre Frédéric Nzamurambaho, Président du Parti PSD, Me Félicien Ngango, Vice-Président du PSD, et son épouse Odette Ubonabenshi, Faustin Rucogoza, ministre de l'information et membre du MDR, ainsi que Landouald Ndasigwa, membre du PL et qui fut très vite assassiné par des membres de la Garde Présidentielle.

La radio Muhabura du FPR Inkotanyi a été la première à dénoncer les massacres des Tutsi et des politiciens Hutu opposés au Génocide. Le commandant en chef des troupes du FPR Inkotanyi a déclaré que le FPR avait l'insigne devoir de protéger les membres innocents de la population qui se faisaient tuer, et il donna ses instructions pour arrêter le Génocide.

L'extermination des Tutsi commence dans tout le pays après l'annonce de la mort du Président Habyarimana

Dès la nuit du 6 avril 1994, les radios Rwanda et RTLM ont diffusé un communiqué signé par le Colonel Theoneste Bagosora, directeur de cabinet du ministre de la défense, au nom de celui-ci, annonçant la mort du Président Juvénal Habyarimana et demandant à la population de rester à la maison, dans le but d'organiser le massacre des Tutsi sans que ceux-ci puissent fuir; immédiatement, à travers la ville de Kigali, surtout dans les localités de Kacyiru et Kimihurura, les Interahamwe installèrent des barrières et commencèrent à tuer les Tutsi. En même temps, les massacres des Tutsi commencèrent dans tout le pays. Les massacres étaient coordonnés par les bourgmestres et les autres autorités locales.

Les massacres commencèrent immédiatement en Commune Giciye, dans la Préfecture de Gisenyi, de nombreux Tutsi furent tués, dont l'épouse de Bazivamo Christophe, alors employé d'un projet agricole de cette région.

En la Commune Bicumbi, dans la Préfecture de Kigali, le Bourgmestre Juvénal Rugambarara a commencé à mettre en œuvre le Génocide contre les Tutsi. Ce même Rugambarara a avoué devant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) avoir personnellement tué près de 100 Tutsi, et il fut condamné pour crime de génocide.

Le 7 avril 1994, les massacres des Tutsi atteignirent Nyamata, dans le Bugesera, et Sake, en Préfecture Kibungo.

Dans l'ancienne Commune Runda, en District Kamonyi, Préfecture de Gitarama, les massacres ont également commencé le 7 avril 1994. Les Tutsi qui y résidaient ont été tués dans les localités de Biharabuge, près de la rivière Nyabarongo, à Ruramba, à Isenga, sur le pont de la Nyabarongo, à Gasharara, à Idongo, à la station d'essence de Runda, à la barrière de Bishenyi, tandis que d'autres furent jetés dans la rivière Cyabariza. Des grands génocidaires originaires de Runda et qui y ont déclenché le Génocide, on peut citer Kamana Claver, un entrepreneur en construction de bâtiments, Uwimana Pélage, enseignant, et Ndayambaje Sixbert, Bourgmestre de Runda.

Le même jour dans l'ancienne Commune Kayenzi, dans Gitarama, les Tutsi furent massacrés à Cocobeka et à Intwari, près de la rivière Nyabarongo, actuellement en District Kamonyi. Dans la Commune Gisuma, en Préfecture de Cyangugu, les gendarmes ont commencé à tuer les Tutsi tout comme à Ruramba dans la région de Nyaruguru, en Préfecture de Gikongoro.

Dans la Commune Muko, en Préfecture Gikongoro, actuellement en District Nyamagabe, près de 100 tueurs, dirigés par le chef de la police communale et le Bourgmestre Kayihura Albert, ont tué six Tutsi qui s'étaient réfugiés à la paroisse de Mushubi, parmi eux le comptable de la Commune, Michel Gacendeli, et sa famille. Dans la ville de Gisenyi, le Colonel Anatole Nsengiyumva qui commandait le camp militaire de Gisenyi, a immédiatement organisé une réunion à laquelle ont participé des Interahamwe, des Impuzamugambi, militaires et gendarmes, et au cours de laquelle il fut décidé d'installer des barrières partout en ville et de commencer à tuer tous les Tutsi. La plupart des Tutsi furent tués à leurs domiciles, des véhicules transportèrent les corps des victimes pour jeter ceux-ci dans des fosses creusées à cet effet dans le cimetière de Gisenyi qui fut désormais appelé par les tueurs, "Commune Rouge".

A Nyundo, les massacres commencèrent immédiatement pour se poursuivre les jours suivants. Plus de 800 Tutsi, dont de nombreux femmes et enfants, s'étaient réfugiés à la paroisse catholique de Nyundo et furent presque tous massacrés. Ce massacre fut planifié et coordonné par le Colonel Anatole Nsengiyumva.

Le soir du 7 avril 1994, près de 50 Tutsi furent également tués au petit séminaire de Nyundo tandis que quelques 150 autres furent massacrés à la paroisse catholique de Busasamana, dans le Diocèse de Nyundo.

Toujours le même jour, à Kabasheja, actuellement en Secteur Rugerero, dans Gisenyi, des Tutsi qui avaient été amenés de la Commune Rubavu par des Interahamwe, furent tués tandis que d'autres le furent au Centre St Pierre, dans une maison de l'évêché, à l'ancien bâtiment de Rwandex de Gisenyi, à l'église de la paroisse Stella Maris et à l'endroit appelé « Commune rouge » dans la ville de Gisenyi.

Des massacres eurent également lieu dans les régions de Mutura et Rwerere, à Mudende et dans la région de Bigogwe, où les Tutsi furent tués par des militaires du camp militaire de Bigogwe sous le commandement du lieutenant-Colonel Alphonse Nzungize.

L'extermination des Tutsi a été déclenchée à Ruhengeri par une réunion dirigée par Nzirorera Joseph, Secrétaire Général du MRND

Le 7 avril 1994, a eu lieu une réunion qui devait déclencher le Génocide, laquelle réunion a été dirigée par Nzirorera Joseph qui était Secrétaire Général du MRND, et à laquelle ont participé le Colonel Ephrem Setako, Harerimana Emmanuel, Bourgmestre de la Commune Mukingo, le Colonel Augustin Bizimungu, Casimir Bizimungu, Jean Baptiste Nyabusore, Esdras Baheza, Jonathan Bambonye, Jean Damascène Niyoyita, Dominique Gatsimbanyi, Bourgmestre de la Commune Nkuli, Assiel Ndisetse et Lazare Ndangiza.

Les Interahamwe sont restés à l'extérieur, attendant les décisions qui seraient prises. Il fut décidé de commencer les massacres des Tutsi dès le lendemain matin, de distribuer des armes à la population et d'installer des barrières dans différents endroits. Le Colonel Bizimungu fut désigné pour mettre en œuvre les décisions prises, et après la réunion il procéda à la distribution d'armes à la population et aux dirigeants des Interahamwe, dont le Bourgmestre Juvénal Kajerijeri et Baheza Esdras. Tous les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'institut supérieur de l'agriculture et de l'élevage ISAE Busogo furent tués tandis que des policiers et des Interahamwe en tuèrent quelques 43 autres qui s'étaient réfugiés à la paroisse de Busogo.

A cette date du 7 avril 1994, vers 15h de l'après-midi, tous les Tutsi de la région avaient été tués, de sorte que les Interahamwe qui se faisaient appeler Amahindure, un groupe de tueurs de la Commune Mukingo, allèrent tuer dans d'autres régions de la Préfecture de Ruhengeri; c'est dans ce cadre qu'ils sont allés tuer les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la cour d'appel dans la ville de Ruhengeri, ainsi qu'à Nyabihu, Musumba (Nkuri) et Nyakinama

Des Tutsi qui s'étaient réfugiés à Bugarama en Préfecture Cyangugu, actuellement en District Rusizi, après avoir été pourchassés, ont été enlevés de leurs domiciles pour être tués et jetés dans les rivières Rusizi, Ruhwa et Rubyiro. Ces massacres ont été organisés par Yussuf Munyakazi et le directeur de l'usine CIMERWA, Marcel Sebatware qui a fui pour la Belgique dont il a reçu la naturalisation.

Des Tutsi ont aussi été tués à Gikundamvura (Hinduka) en Préfecture Cyangugu, en District Rusizi, au centre de Kivuruga en District Gakenke, au bureau de la Commune Musasa, dans l'ancienne Préfecture Kigali Ngari et ses alentours, à Muhondo en District Gakenke, au bureau de la Commune Tare dans Kigali Ngari, à l'hôpital de Nemba et dans le centre de Gakenke.

Le même jour ont également été tués des Tutsi à Kananira dans la région de Nkunku (Cyangugu), tout comme d'autres Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'église adventiste de Rwasha, actuellement en Secteur Mukamira après avoir été amenés du Secteur Nanga en Préfecture de Ruhengeri (actuellement en District Nyabihu), tout comme d'autres Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'église adventiste de Gisizi en Secteur Muringa, District Nyabihu, tout comme d'autres Tutsi qui s'étaient réfugiés au camp militaire de Mukamira, tout comme ceux qui s'étaient réfugiés à l'église de Rambura en Secteur Rambura en District de Nyabihu, tout comme ceux qui s'étaient réfugiés au camp militaire de Bigogwe en Préfecture Gisenyi, tout comme les Tutsi qui s'étaient réfugiés au Secteur Byahi en Préfecture Gisenyi, actuellement en District Rubavu.

2.2.LE 8 AVRIL 1994: LE GENOCIDE S'EST REPANDU DANS TOUT LE PAYS, LES MILITAIRES ET LES INTERAHAMWE EXTERMINAIENT LES TUTSI

Des membres de la Garde Présidentielle et des Interahamwe ont uni leurs efforts pour tuer les Tutsi qui résidaient à Nyamirambo

Le 8 avril 1994, des Interahamwe et des militaires ont tué des Tutsi à Nyamirambo, dans les différents endroits où ceux-ci s'étaient réfugiés, notamment à la Paroisse catholique Saint Charles Lwanga, au couvent des frères josphistes et au Collège Saint André. Le même jour, les Interahamwe ont commencé à massacrer les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la paroisse catholique de Ruhuha, au Bugesera.

Le massacre de Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'endroit appelé "Kiryamocyzovu", dans la localité de Taba

Les massacres dans la Commune Taba, préfecture de Gitarama, ont commencé le 8 avril 1994. Les Interahamwe ont installé des barrières à différents endroits dont Rwabashyashya, Buguri, Gishyeshye et aux alentours de l'hôpital de Remera, à

Rukoma. Kubwimana Silas, Président du MRND dans la Commune Taba et personne très influente, a organisé une réunion à Kiryamocyinzovu, et déclaré que le Tutsi est l'ennemi, qu'il doit être dénoncée; il continua par le mensonge selon lequel les Tutsi auraient creusé des fosses dans lesquelles ils allaient jeter les corps des Hutu. Depuis le 8 avril, les Tutsi ont été petit à petit amenés à Kiryamocyinzovu, qui porta désormais le surnom de CND, pour y être massacrés.

Kubwimana Silas était à la tête des tueurs et a coordonné les massacres, c'est lui qui désignait qui devait mourir: *“Tuez celui-là, épargnez cet autre que je tuerai moi-même plus tard.”* Les tueurs venaient à la Commune attendre les ordres de Kubwimana pour aller tuer. De nombreux Tutsi sont venus se réfugier à la Commune mais y ont trouvé des Interahamwe qui les attendaient et qui avaient reçu comme instruction de les amener à Kiryamocyinzovu pour les massacrer. Certains d'entre eux avaient été désignés pour tuer, tandis que d'autres devaient enterrer les corps des victimes entassés dans un long fossé. Les armes utilisées pour tuer étaient des gourdins, des houes et des fusils.

Le Bourgmestre Mubiligi Jean-Napoleon de la Commune Kamembe a fait tuer des Tutsi à la Paroisse de Nkanka.

Dans l'ancienne Commune Kamembe, actuellement en District Rusizi, des Tutsi ont été tués à la Paroisse de Nkanka, à la Commune Kamembe et dans la localité de Busekanka. A partir du 8 avril, les Tutsi ont commencé à se réfugier à la Paroisse de Nkanka parce que les massacres et les incendies des maisons avaient commencé à Gitwa et Murambi.

Les Tutsi se sont réfugiés à la Paroisse de Nkanka parce qu'ils avaient pris l'habitude d'y trouver un refuge sûr, et que le Bourgmestre de la Commune Kamembe, Mubiligi Jean Napoléon, avait déclaré que les Tutsi devaient aller se réfugier à la paroisse et y avait même envoyé des policiers pour les protéger. Mais ce n'était pas ce qu'il voulait, car il voulait plutôt savoir combien de Tutsi il y avait et les empêcher de pouvoir fuir vers le Zaïre

Le Bourgmestre Mubiligi Jean-Napoléon et le curé de la Paroisse de Nkanka, Nginshuti Thaddée, ont organisé une réunion avec les dirigeants des Interahamwe de la Commune Kamembe et ont planifié l'extermination des Tutsi. Le jour après les Interahamwe ont attaqué les Tutsi et les ont tués avec des grenades, des gourdins appelés *“ nta mpongano y'umwanzi”* c.à.d. *“sans pitié pour l'ennemi”*, des machettes, des épées et d'autres différentes armes.

Pour que les Tutsi ne puissent pas se défendre lors des attaques, le Père Nginshuti Thaddée prenait aux Tutsi toutes les armes (lances, machettes, bâtons et arcs à

flèches) qu'ils avaient emportées avec eux, et leur disait: " tout réfugié ne doit pas porter d'armes". Il voulait leur enlever tout moyen de défense. Les policiers censés les protéger avaient dans un local mis à leur disposition par le curé, de nombreux fusils, des grenades, qui furent utilisés ensuite par les Interahamwe venus tuer les Tutsi. A la Commune de Kamembe 60 Tutsi qui s'y étaient réfugiés ont été tués.

Rôle de Yussuf Munyakazi et Marcel Sebatware, directeur de l'usine de ciment CIMERWA

Dans le district de Rusizi, Secteur Muganza, Cellule Shara, dans l'ancienne Commune Bugarama, Secteur Muganza, les Tutsi étaient tués à un endroit appelé "Cellule spécialisée". C'était l'endroit où était né le tristement célèbre Yussuf Munyakazi. Les Tutsi de cette localité n'ont pas pu fuir et rejoindre d'autres avec lesquels ils auraient pu affronter les Interahamwe et se défendre, mais ils ont plutôt dès le 8 avril 1994 été enlevés de chez eux et amenés à la CIMERWA pour y être tués.

Le directeur général de la CIMERWA, Marcel Sebatware, originaire de la Commune Mukingo et résidant actuellement en Belgique, et le directeur technique Ntawumenyumunsi Jean Marie Pascal, originaire de Rubavu et résidant actuellement en Hollande, ont dressé la liste des Tutsi qui y étaient employés pour qu'ils soient tués, et ont demandé aux autres employés de les faire sortir et les livrer aux Interahamwe. Sur plus de 500 agents, cette usine employait quelques 80 Tutsi qui furent presque tous tués, à part quelques-uns qui s'étaient échappés avant. C'est à la CIMERWA qu'était installée la barrière la plus redoutable du Secteur Muganza en 1994.

De nombreux Tutsi furent tués dans la localité de Buhinga, à Cyangugu

Buhinga est située à l'intersection des trois routes principales venant de Rusizi, Nyamasheke et Nyungwe. A Buhinga était installée une barrière gardée par de nombreux Interahamwe, dont les fameux Makambira, Damien alias Shitani (Satan), Muhutu qui était enseignant, Gitare et Mugenzi.

A cette barrière, à partir du 7 avril 1994, les Tutsi qui y passaient y étaient harcelés et battus, certains d'entre eux étaient déshabillés et sommés de danser devant leurs tortionnaires. Le 8 avril 1994, quatre Tutsi y furent tués. Les Tutsi dont les maisons n'avaient pas encore été incendiées ont commencé à être massacrés. Les Interahamwe du Secteur Bushekeri ont commencé à encercler les Tutsi de cette localité. Ont également été encerclés les Tutsi des cellules Ruvumbu, Rundwa et Nyanza. Tous ceux qui étaient pris étaient amenés à Buhinga, tués et jetés dans une carrière creusée

à Buhinga. Les Interahamwe avaient comme instruction de tuer les Tutsi ensemble en grand nombre pour pouvoir pourchasser les autres Tutsi qui se cachaient.

Dans cette carrière, certains y étaient jetés vivants, certains avaient été blessés aux pieds et aux bras de telle façon qu'une fois dans la carrière ils n'auraient pas la force de remonter à la surface, et mourraient dans les pires souffrances.

Le Colonel Anatole Nsengiyumva a ordonné l'extermination des Tutsi qui résidaient à Nyundo

Le Colonel Anatole Nsengiyumva a ordonné aux militaires et aux Interahamwe d'exterminer tous les Tutsi qui se trouvaient à Nyundo, au petit séminaire, à l'hôpital, dans les écoles et au sein de la population.

Le 7 avril 1994, des Tutsi se sont réfugiés au séminaire de Nyundo et furent tués le même jour. Le 8 avril 1994, les rescapés sont allés au Diocèse y rejoindre d'autres, ils passèrent leur journée à se battre contre les Interahamwe. Un groupe de tueurs pénétra en compagnie de militaires dans l'église et ils tuèrent les Tutsi qui s'y étaient réfugiés.

Un prêtre du nom de Deogratias Twagirayezu fut le premier qui fut tué au petit séminaire, par des Interahamwe venus de Kibilira.

Parmi les Interahamwe qui ont coordonné les massacres de Nyundo, il y a Nkundabanyanga Fidèle, assistant médical, Kabiligi Stanislas, Conseiller du Secteur Muhira, Mpozembizi Marc, Bourgmestre de la Commune Rubavu et le Père Nturiye Edouard, alias Simba. Ce dernier est incarcéré au Rwanda pour crime de génocide et purge une peine de prison à perpétuité.

Le Colonel Anatole Nsengiyumva et le Lieutenant-Colonel Alphonse Nzungize ont coordonné les massacres à l'Université Adventiste de Mudende

Une partie de l'université Adventiste de Mudende était bâtie dans le Secteur Mudende, tandis que l'autre l'était dans le Secteur Mugongo, en Commune Mutura, en Préfecture Gisenyi. Actuellement, c'est dans le Secteur Mudende, en district Rubavu.

Pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, les tueurs ont commencé à attaquer les Tutsi à leurs domiciles, ce qui a poussé ceux-ci à se réfugier à l'Université Adventiste espérant y trouver un refuge sûr étant donné la présence d'étrangers, majoritairement américains, qui y travaillaient. Y arrivés, un américain confisqua leurs bâtons et essaya de les cacher dans différents locaux. Vers 15h un groupe de tueurs attaqua l'université, et devant cet évènement l'américain s'empressa de rendre les bâtons aux réfugiés Tutsi qui essayèrent de se défendre.

Les hommes se battaient à l'aide de leurs bâtons tandis que les femmes et les filles lançaient des pierres et des briques. Ils ont repoussé trois attaques et chaque fois les tueurs battaient en retraite. Le 8 avril 1994, l'attaque fut menée par un groupe de militaires du camp militaire de Bigogwe commandé par le Lieutenant-Colonel Alphonse Nzungize et les actes de violence redoublèrent d'intensité. Ils attaquèrent à coups de grenades et en tirant de nombreuses balles, beaucoup de Tutsi périrent.

A la tête des tueurs il y avait notamment le Bourgmestre de la Commune Mutura, Bakiye Jean Berchmans, et d'autres Conseillers et Responsables qui incitaient la population à tuer les Tutsi. Les victimes de ces massacres à l'université de Mudende ont été inhumées en toute dignité au mémorial de Kanzenze, en Secteur Kanzenze.

De nombreux Tutsi ont été tués à la barrière de Mizingo, en Commune Mutura

A l'endroit appelé Mizingo, en cellule Kanyirabigogo, en Secteur Kanzenze, en Commune Mutura, actuellement en village Mizingo, Cellule Kanyirabigogo, Secteur Kanzenze, il y avait une barrière dirigée par Ntamaherezo, Président du MRND dans la Commune Mutura. Les réunions qui planifiaient le Génocide étaient organisées chez lui. Depuis l'installation de cette barrière en 1990, Ntamaherezo tuait ou épargnait qui il voulait.

A cette barrière des Tutsi furent violentés jusqu'à ce que le 8 avril 1994, vers 8h du matin, de nombreux Tutsi y furent tués, dont certains qui avaient échappé aux massacres de l'église de Bweramana.

A Mashyuza, Commune Nyamyumba, et à la BRALIRWA, les Interahamwe ont tué de nombreux Tutsi

Le 8 avril 1994, à la BRALIRWA ont été tués 11 chauffeurs de camions qui étaient venus de différentes régions du pays prendre des chargements de boissons. Les Interahamwe les ont sortis des petits hôtels où ils logeaient pour les amener à Mashyuza et les tuer. A la tête des tueurs, il y avait notamment Musafiri et Sibomana. Les corps des victimes ont été inhumés en toute dignité au mémorial de Kanzenze.

Kinyinya est un des sites où ont été tués beaucoup de Tutsi le 8 avril 1994

Le 8 avril 1994 au secteur de Kinyinya, près de 200 Tutsi se sont réfugiés à la radio allemande Deutsche Welle parce qu'ils croyaient avoir trouvé un refuge sûr. Deux jours après, les militaires du camp militaire de Kami ont demandé à la direction de Deutsche Welle de chasser de leurs bâtiments les Tutsi qui s'y étaient réfugiés. Les Allemands ont été évacués et ont laissé la garde de leurs bâtiments à leur employé du nom de Uwimfura Callixte. Après leur départ par avion, cet employé s'est empressé à appeler d'autres Interahamwe de Kinyinya pour qu'ils viennent l'aider à tuer les

nombreux Tutsi qui s'y étaient réfugiés. Ils les ont tous massacrés et il n'y eu que trois survivants.

Dans la localité de Kinyinya il y avait, déjà avant le déclenchement du Génocide, deux Interahamwe renommés: Uwimfura qui a fait tuer les Tutsi à la Deutsche Welle et l'adjutant-chef Zirimwabagabo qui était l'instructeur des Interahamwe. Zirimwabagabo lorsqu'il allait dans un cabaret, faisait goûter son chien sur sa bière avant de la partager avec un Tutsi. Lorsque celui-ci refusait de la boire il se faisait battre à se faire briser les côtes et devenir un handicapé. Les policiers communaux sont parmi ceux qui ont tué beaucoup de Tutsi à Kinyinya. Jusqu'ici les Tutsi originaires de Kinyinya qui ont été tués et qui ont été inhumés au mémorial sont au nombre de 441, mais d'autres, semble-t-il au nombre de 77, manquent à l'appel.

A Gatonde, Secteur Mugunga, en Préfecture Ruhengeri, des Tutsi ont été jetés dans la rivière Mukungwa

Les Tutsi qui résidaient à Mugunga, dans l'ancienne Commune Gatonde, à proximité de Ndusu, ont été jetés dans la rivière Mukungwa à l'endroit appelé Bukeri, près du centre commercial et du marché de Vunga. Bukeri est un pont sur la rivière Mukungwa et qui relie les Secteurs de Shyira (Nyabihu) et Mugunga (Gakenke). Depuis le 8 avril jusqu'au 22 avril 1994 les Tutsi étaient rassemblés, ligotés et jetés dans la rivière Mukungwa; leurs tortionnaires leur disaient qu'ils les envoyaient à Arusha, aux négociations de paix. Ceux qui allaient mourir étaient rassemblés sur le pont reliant les Communes Gatonde et Ndusu.

Parmi les responsables de ces massacres, il y a le Conseiller Nsanzubukire Ernest, le Bourgmestre Nizeyimana Jean Bosco qui dirigeait le MRND dans la Commune Ndusu, Nizeyimana Gaspard alias Kaguta, le Sous-préfet Nzanana Dismas, le Préfet de Ruhengeri Nsabumugisha Basile et Mutabaruka ex-FAR qui était gardien de prison.

Zigiranyirazo Protais à la tête de ceux qui ont exterminé les Tutsi de Kesho, Secteur Muhanda, dans Ngororero

Sur la colline de Kesho, que l'on appelle Rubaya, il y a des plantations de thé et une usine de thé. C'est dans l'ancienne Commune Gaseke où les Tutsi Bagogwe (près du mont Bigogwe, aux extrémités du District de Ngororero) se sont défendus à l'aide de pierres et de lances, jusqu'à ce qu'ils soient tués le 8 avril 1994 par des militaires munis d'armes à feu.

Zigiranyirazo Protais, frère de l'épouse du Président Habyarimana, le Bourgmestre de la Commune Gaseke Bazubahande Ignace et Djaribu Anastase directeur de l'usine à thé de Rubaya, ont coordonné les massacres dans cette région.

Dans tout le pays les massacres ont été commis avec la violence de ceux qui voulaient exterminer les Tutsi

Depuis le 8 avril 1994, les massacres se sont répandus dans tout le pays.

A Rwankuba, dans le Secteur de Murambi, plus de 500 Tutsi ont été tués par des Interahamwe et leurs voisins. Les tueurs étaient dirigés par le Conseiller Bizimungu Jean qui a rassemblé les Tutsi et les a brûlés vifs.

A Kiziguro, à Rukungu, actuellement Cellule Ndatemwa, Secteur Kiziguro, en seulement 2 heures presque tous les Tutsi qui y habitaient avaient été tués. Ils ont été tués par les Interahamwe de Bishenyi et Rukunku dirigés par Gakwerere Aloys et Muganga Manasse et d'autres miliciens venus de Rugurarama, et d'autres encore envoyés par Byansi Valens.

Le même jour ont été tués des Tutsi à Kaje, cellule Rwamitereri, Secteur Murambi et au centre de Rugwiro où les Tutsi étaient rassemblés sous le prétexte de les protéger alors qu'en réalité c'était pour mieux les tuer ensemble.

Les massacres ont été planifiés par Gatete Jean Baptiste et le Conseiller Nkubana Jérôme. Gatete Jean Baptiste, ancien Bourgmestre de Murambi, a été condamné par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda à 40 ans de prison. Il avait été condamné en première instance à la perpétuité.

Des Tutsi ont été tués à l'orphelinat, en Cellule Gakenke, Secteur Kiramuruzi. De nombreux Tutsi s'étaient réfugiés à cet orphelinat croyant échapper à la mort, mais ils furent décimés et certains d'entre eux ont été amenés à l'église de Kiziguro pour y être massacrés.

Parmi les organisateurs des massacres il y a Gatete Jean Baptiste qui allait dans sa voiture inciter les Hutu à tuer les Tutsi, le Conseiller Munyabuhoro Pierre Claver et d'autres Interahamwe qui l'escortaient et qui étaient dirigés par les policiers Rusagara et Deo Niyonzima.

Le 8 avril 1994, les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'usine à thé de Mata, dans la région de Nyaruguru, ont été massacrés tout comme ceux qui s'étaient réfugiés sur la colline Nyawera, Secteur Mwiri, District de Kayonza.

Le même jour, près de 5000 Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'église Adventiste de Cyambara, Secteur Bigogwe, Préfecture Gisenyi, ont été massacrés tout comme ceux qui s'étaient réfugiés à l'hôpital de Shyira en Préfecture Ruhengeri, actuellement en District Nyabihu.

Toujours le même jour, les massacres de Tutsi ont commencé dans la Commune Rutsiro, en Préfecture Kibuye.

Massacres commis à la Paroisse catholique de Zaza et au Petit Séminaire de Zaza

La Paroisse de Zaza est une des premières paroisses catholiques les plus anciennes du Rwanda qui est une véritable pépinière du savoir au vu du grand nombre d'écoles qui y ont été construites par l'Eglise catholique et d'autres religieux. Et pourtant cela n'a pas empêché la zizanie et la haine du Tutsi d'envahir les lieux.

Pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, le 8 avril 1994, des massacres ont été commis sans aucune retenue à la Paroisse de Zaza. Le 9 et le 10 avril 1994, des tueurs ont lancé des attaques contre les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Paroisse, tuant et blessant de nombreux Tutsi. Des armes traditionnelles, des fusils et des grenades ont été utilisés. Le 11 avril 1994, les survivants de ces attaques de la Paroisse se sont réfugiés au Petit Séminaire de Zaza et ce jour-là, ils n'ont pas été attaqués. Le 12 et le 13 avril 1994, des Interahamwe sont entrés au Petit Seminaire, ont tué tous ceux qui s'y étaient réfugiés et ont jeté les corps dans le château d'eau de l'école.

Le 19 avril 1994, ceux qui s'étaient réfugiés au centre de santé ont été enlevés et tués à l'extérieur du centre. Ce sont les dates principales lors desquelles ont été tués de nombreux Tutsi qui avaient pu se réfugier à la Paroisse, au Petit Séminaire et au centre de santé. Les autres ont été tués sur les collines où ils tentaient de se cacher.

Le 27 et le 28 avril 1994, les Inkotanyi ont pu sauver les survivants qui avaient pu se cacher dans les buissons et ailleurs. Le 2 mai 1994, les troupes des Inkotanyi ont emmené les survivants à Kabarondo pour assurer leur sécurité, soigner les blessés, les rassurer et les rendre à la vie normale. Au mémorial de Zaza ont été inhumés près de 12,000 corps de Tutsi des Secteurs de Mugesera, Gashanda, Karemba et Zaza.

Parmi les responsables des massacres des Tutsi dont les corps ont été inhumés au mémorial de Zaza, il y a :

- Le député Jyamubandi Jean Bosco
- Le Bourgmestre de la Commune Mugesera, Gakware Leonard
- Ngendahimana Thomas, le gérant de la Banque Populaire et ancien policier communal.
- Des Interahamwe de renom dont "Nyiramubande" et d'autres

2.3.LE 9 AVRIL 1994: PLUSIEURS MASSACRES FURENT PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, KIBUNGO, RUHENGERI ET KIBUYE

L'opération française Amaryllis a abandonné les Tutsi entre les mains de tueurs

Le 9 avril marque le début de l'opération française baptisée Amaryllis, qui s'est déployée jusqu'au 12 avril 1994. La justification officielle de cette opération était l'évacuation des Français et d'autres étrangers. Cette opération a eu lieu alors que des massacres étaient en train d'être commis systématiquement et massivement dans Kigali et sur tout le territoire rwandais par l'armée Gouvernementale et les miliciens. Les Français n'ont pas voulu intervenir pour arrêter les massacres qui se commettaient devant leurs yeux, notamment en face de l'aéroport de Kanombe, et tout au long de la route reliant l'aéroport au centre-ville de la capitale. Ils ont laissé plusieurs victimes entre les mains des tueurs.

Des Tutsi qui avaient réussi à monter dans les camions des soldats français étaient descendus de force à la première barrière, ils étaient tués devant les militaires français.

Les couples mixtes entre Français et Rwandais sont séparés ou bien laissés sur place, les femmes européennes sont obligées d'abandonner leurs maris Tutsi et leurs enfants métis. Les employés de l'ambassade de France au Rwanda, principalement les Tutsi, sont abandonnés.

Pendant ce temps l'ambassade de France a ouvert ses portes à la famille du Président défunt Juvénal Habyarimana, les membres de l'escadron de la mort créés par le régime, les membres du cercle Présidentiel criminel dit l'Akazu. Des Tutsi qui tentaient de s'accrocher à la grille de l'ambassade de France sont repoussés et tués par les miliciens.

Les employés de l'orphelinat Ste Agathe appartenant à Agathe Kanziga, épouse du Président Habyarimana, sont évacués, mais la France refuse l'asile politique aux enfants de la première ministre Agathe Uwilingiyimana, assassinée deux jours auparavant par des membres de l'armée rwandaise conduits par le major Bernard Ntuyahaga.

La décision d'évacuer les Français et d'autres étrangers n'était pas prise après la mort du Président Habyarimana, ni les deux jours qui suivirent. Les responsables militaires et politiques français ont pris leur temps pour analyser la situation en vue de réagir au moment opportun. En agissant ainsi, les Français voulaient renforcer la position des Forces Armées Rwandaises (FAR) dans la guerre.

Le 9 avril 1994, la famille Habyarimana, dont Agathe Habyarimana, et plusieurs extrémistes hutu qui venaient de déclencher des massacres contre les Tutsi sont évacués vers la capitale de la République Centrafricaine, Bangui, et transférés vers Paris.

Parmi eux figurait le financier du Génocide, Félicien Kabuga qui est en même temps l'un des durs du pouvoir qui était Président du Comité provisoire du Fonds de Défense Nationale (FDN) et Président du Comité d'initiative de la Radiotélévision Libre des Mille Collines (RTL), le sinistre outil de propagande du régime. Ce même Félicien Kabuga, fut l'importateur de 25 tonnes de machettes en novembre 1993 ainsi 50.000 autres machettes en mars 1994. Félicien Kabuga était toujours recherché par la justice internationale pendant 26 ans et a été arrêté le 17 mai 2020 dans la banlieue parisienne. Il est accusé de génocide, incitation directe et publique à commettre le génocide, tentative de génocide, entente en vue de commettre le génocide et crimes contre l'humanité (persécution, extermination).

Figurait aussi sur cette liste Ferdinand Nahimana, universitaire de renom, professeur d'histoire à l'Université nationale du Rwanda. Nahimana fut directeur de l'Office Rwandais de l'information et fondateur de la RTL. Il a utilisé la radio, le média de communication qui atteint le plus grand nombre de gens, pour propager la haine et la violence. Nahimana fut condamné au terme de son procès à 30 ans de réclusion « *pour avoir incité directement et publiquement à la commission du génocide et pour persécution constitutive de crime contre l'humanité par le biais d'émissions de la RTL.* »

Prestation de serment du Gouvernement génocidaire composé par des extrémistes du Hutu-Power et dirigé par Jean Kambanda

Tôt dans la matinée du 8 avril 1994, Bagosora a réuni des chefs de Partis politiques de la tendance du Hutu-Power pour former un Gouvernement, tous, sans surprise, du côté des extrémistes. La composition de ce Gouvernement eut lieu dans les locaux de l'ambassade de France au Rwanda avec l'encadrement de l'ambassadeur de France au Rwanda, Jean-Michel Marlaud.

Le MRND était représenté par son Président Mathieu Ndirumpatse, Edouard Karemera son vice-Président et Joseph Nzirorera, son secrétaire général; le MDR par ses dirigeants de l'aile Hutu-Power, Froduald Karamira, Donat Murego, le PL par, Justin Mugenzi et Agnès Ntamabyaliro. Le PSD était représenté par deux extrémistes, François Ntungutse et Hyacinthe Nsengiyumva Rafiki, tandis que le PDC était représenté par Jean-Marie Vianney Sibomana, Célestin Kabanda et Gaspard Ruhumuliza.

Sur recommandation des dirigeants du MRND, le groupe a décidé d'installer le Dr Théodore Sindikubwabo, en tant que Président de la République. Le Colonel Bagosora a nommé Jean Kambanda au poste de Premier ministre.

Ce Gouvernement avait pour unique agenda, la coordination et l'extension du génocide contre les Tutsi dans tout le pays. Ses membres ont sillonné le pays en incitant aux massacres, en distribuant des armes aux miliciens, et en justifiant sur la scène internationale les actes criminels qui étaient en train d'être commis au Rwanda.

Des Tutsi ont été tués à la Paroisse catholique Saint Vincent de Pallotti à Gikondo, à Kigali le matin, sous les yeux d'observateurs de l'ONU

Le 9 avril 1994, des Interahamwe, des militaires et des gendarmes ont tué des Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Paroisse catholique Vincent de Pallotti à Gikondo, ces réfugiés étaient à peu près 500. Ce jour, les troupes de l'ONU ont assisté au massacre de Tutsi, dont de nombreux enfants, dans cette église de Gikondo. Toujours à cette date, des militaires ont brûlé vifs des Tutsi qui s'étaient réfugiés dans le village de Nyakabanda II, en dessous de l'hôtel Baobab.

Le quotidien français *Libération* fut le premier journal étranger à qualifier ces tueries de génocide sous la plume du journaliste Jean Philippe Ceppi qui était au Rwanda pendant ces sanglants massacres.

Les Tutsi ont continué à être massacrés à travers le pays: à Kibungo, Kigali, Ruhengeri et Kibuye

A cette date des Tutsi qui s'étaient réfugiés sur les collines de Murama, Murundi, Mwiri, Nyamirama et Kabare dans le District de Kayonza, tout comme ceux qui s'étaient réfugiés à la Paroisse catholique de Kibuye en Secteur Jabana, District de Gasabo, ont été massacrés.

Des Interahamwe ont tué des Tutsi dans le Secteur Nyagatare I en District de Nyagatare, tout comme ceux qui s'étaient réfugiés à Zaza, à Kibungo, où depuis le 9 avril 1994, les massacres ont continué, 500 à 800 Tutsi périrent.

Depuis le 9 avril 1994, des Interahamwe ont commencé le massacre des Tutsi qui s'étaient réfugiés à Kiramuruzi, en District de Gatsibo, tout comme ceux qui s'étaient réfugiés sur la colline de Nyamagumba en Commune Mabanza, Préfecture Kibuye. Les réfugiés résistent durant cinq jours (9-14 avril), 12 000 morts.

Le même jour, ont également été tués les Tutsi qui s'étaient réfugiés à Nyabikenke, au bureau de l'ancien Secteur de Karama dans la région du Bumbogo, tout comme dans plusieurs autres localités, comme à Cyabingo, en Préfecture Ruhengeri, à l'église baptiste de Rusiza à Kabumba, en Préfecture de Gisenyi, à l'église de Nyundo

et dans ses alentours, ainsi qu'à la maternité de Nyundo en Préfecture de Gisenyi, actuellement en District de Rubavu.

Dans la localité de Kivuruga en Commune Cyabingo, il y avait de très nombreux militaires qui arrêtaient les Tutsi pour les empêcher de s'enfuir. Les Tutsi ont été tués aussi bien à cette barrière qu'à Cyabingo et Busengo. Les Interahamwe qui les ont tués provenaient de l'endroit appelé Mukinga, sur la route goudronnée, munis des mains des Tutsi qu'ils avaient coupées après les avoir massacrés; avant de se rendre à la paroisse catholique de Rwaza, en l'ancienne Commune de Ruhondo, pour aller en tuer d'autres.

2.4.LE 10 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI NGARI, GIKONGORO, GISENYI, BYUMBA, KIBUNGO ET CYANGUGU

Les Français ont continué d'assister le Gouvernement génocidaire de Jean Kambanda

Les évacuations vers Paris ont continué, 94 orphelins (essentiellement des enfants de militaires des FAR) de l'orphelinat Sainte-Agathe, patronné par Agathe Kanziga, épouse du Président défunt étaient évacués via Bangui vers Paris.

Ils étaient accompagnés par 34 personnes dont l'identité n'a jamais été révélée.

Le 10 avril 1994, Jérôme Bicamumpaka, ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement génocidaire de Jean Kambanda, rencontre l'ambassadeur de France au Rwanda, Jean-Michel Marlaud, et lui demande l'intervention des forces françaises pour « contrôler la situation », ce qui signifie l'intervention directe aux côtés des forces armées rwandaises dans les combats contre le FPR. La France ne demande pas l'arrêt des massacres, ce qui pour les génocidaires leur donne un appui moral pour les poursuivre sans rien craindre.

Les évêques catholiques se disent attristés par la mort de Habyarimana, mais ne dénoncent pas le génocide contre les Tutsi

Dans un communiqué rédigé le 10 avril 1994 par Mgr Thaddée Nsengiyumva, évêque de Kabgayi, et publié en français dans le journal de l'Eglise catholique romaine l'Osservatore Romano, les évêques catholiques du Rwanda se disent consternés suite au décès de son excellence Juvénal Habyarimana et choqués « par le nombre d'assassinats perpétrés depuis ce jour ».

Ils ne parlent pas de massacres de Tutsi, mais de troubles, et ne nomment pas les auteurs de massacres.

Ils « *rendent hommage aux Forces armées rwandaises (FAR) qui prennent à cœur les problèmes de sécurité* ». Les évêques ne disent rien sur le rôle des FAR dans les massacres.

Ils « se félicitent de la mise en place d'un nouveau Gouvernement, auquel ils promettent leur soutien. Ils demandent à tous les Rwandais d'alléger la charge des nouveaux dirigeants en répondant favorablement à leurs appels et en les aidant dans la réalisation de la tâche qu'ils ont assignée au nouveau Gouvernement, à savoir : le retour de la paix et de la sécurité, la lutte contre la faim et les négociations avec le FPR ».

Il s'agit d'une prise de position claire pour les génocidaires, car, les évêques catholiques appuient une armée qui tue, et un Gouvernement qui massacre la population civile Tutsi.

Le massacre des Tutsi dans le secteur de Rushashi, anciennement Commune Rushashi, préfecture de Kigali Ngari

Le 10 mars 1994, de nombreux Tutsi ont été tués à Rwankuba à la paroisse catholique, près des bureaux du Secteur Rushashi où il y avait anciennement la Sous-Préfecture de Rushashi et un tribunal, à Shyombwe et également au centre commercial de Kinyari. L'endroit fut appelé « CND » en 1994.

Des réunions planifiant les massacres de Tutsi ont été organisées à Rushashi, certaines chez le Bourgmestre de l'ancienne Commune Musasa, Havugimana Aloys et au bureau de cette Commune, tandis que d'autres étaient organisées au siège de la Préfecture Kigali Ngali lesquelles étaient dirigées par le Préfet Karera François, aussi au bureau de la Sous-Préfecture Rushashi, à celui de la Commune Rushashi, au Secteur de Shyombwe, à l'EAV Rushashi et au bureau du Secteur Joma.

Signalons que le préfet Karera François a été jugé et reconnu coupable de génocide par le tribunal pénal international pour le Rwanda. Il a été condamné à la prison à vie. Il est mort en détention.

Le bourgmestre de la Commune Rwamiko, et le Sous-préfet Biniga Damien ont exterminé les Tutsi au Centre de Sante de Ruramba dans la Commune de Rwamiko, Gikongoro

Le 10 avril 1994, ont été tués des Tutsi qui s'étaient réfugiés au centre nutritionnel de Ruramba de la Commune Rwamiko, en la Préfecture Gikongoro. Parmi les responsables de ce massacre il y a Mugirangabo Silas, Bourgmestre de la Commune Rwamiko, le Sous-préfet Biniga Damien, Mutaganda, Conseiller de Ruramba, Gafaranga Innocent Inspecteur scolaire dans la Commune Rwamiko, Nkurikiyinka

Célestin, enseignant, Kidahenda Oswald, membre des Impuzamugambi de la CDR, Kabuga Leodomir (CDR), Nkuriza Félicien, Juvénal Ndabarinze, directeur de l'usine à thé de Mata et Nkuriza Anatole, encadreur de la jeunesse.

Les réunions, organisées par les autorités et qui planifiaient les massacres des Tutsi, se tenaient au centre de Ruramba, là où actuellement un marché a été construit, et étaient dirigées par le Sous-préfet Biniga Damien.

A Ruramba il y a un mémorial du Génocide perpétré contre les Tutsi, dans lequel ont été inhumés entre 1200 et 1500 corps de victimes.

Des Tutsi ont été massacrés à Ngororero, Commune Satinskyi

Du 8 au 10 avril 1994, à Ngororero là où il y avait l'ancien palais du MRND et le bureau de la Sous-Préfecture Ngororero, en Préfecture Gisenyi, ont été tués de nombreux Tutsi venus des Communes Satinskyi, Ramba et Gaseke et aux alentours ; certains d'entre eux ont été brûlés vifs à l'essence dans ces bâtiments administratifs dans lesquels ils croyaient avoir trouvé cachette. De nombreuses réunions qui ont planifié ces massacres s'étaient tenues dans les bureaux de ce qui étaient anciennement la Sous-Préfecture de Ngororero et les Communes Ramba, Gaseke et Satinskyi.

La plupart des Tutsi ont été tués le 10 avril 1994 et c'est cette date qui a été choisie par le District pour commémorer leur mémoire.

Parmi eux, il y a Rwangarinda Berchmans, enseignant, et sa famille, le commerçant Bizimungu Martin, la famille de Rukara et d'autres qui, après s'y être réfugiés, étaient retournés à leurs domiciles. Des Tutsi ont été rassemblés au bureau de l'ancienne Sous-Préfecture de Ngororero et furent tués après des réunions organisées aux bureaux des Communes Ramba, Gaseke et Satinskyi.

Des militaires de Gako ont massacré les Tutsi sur la colline de Rebero, en Secteur Mayange, dans le Bugesera

Rebero est situé dans le District de Bugesera, en Secteur Mayange. En 1994, alors que le Génocide venait d'être déclenché, les Tutsi qui habitaient près de Rebero, ceux de Mayange, de Kibenga, de Mbyo et quelques-uns de Nyamata et d'autres, se sont réfugiés sur la colline de Rebero pour y joindre les Tutsi de la localité et pouvoir se défendre.

Le 8 avril 1994, de nombreux Tutsi étaient arrivés sur la colline Rebero et se rassemblèrent, et le même jour, ils furent attaqués par un groupe de tueurs mais résistèrent et repoussèrent l'attaque.

Le 10 avril 1994, des militaires venus du camp militaire de Gako attaquèrent les Tutsi qui se trouvaient sur la colline de Rebero et tirèrent sur ceux-ci. Il y eut très peu de survivants car les militaires tiraient sur eux avec des armes à feu et étaient suivis d'Interahamwe qui achevaient à l'arme blanche ceux qui respiraient encore. L'organisateur principal de ce massacre est le lieutenant-Colonel Pheneas Munyarugarama qui commandait le camp militaire de Gako.

Extermination des Tutsi à l'église de Gahanga, Kigali

Depuis le 8 avril 1994, alors que le Génocide avait redoublé d'intensité, de nombreux Tutsi de Gahanga et de différentes autres localités environnantes se réfugièrent dans l'église de Gahanga. Ils s'y trouvaient aussi bien de Tutsi que de Hutu qui n'avaient pas encore compris qui était visé par les massacres. Le 9 avril 1994, les autorités locales et les Interahamwe demandèrent aux Hutu de sortir de l'église. Il y avait des hommes Hutu qui venaient récupérer leurs épouses et leurs enfants qui s'étaient réfugiés dans l'église. Les Tutsi n'étaient pas autorisés à sortir et le 10 avril 1994 tous les Hutu qui s'y étaient réfugiés étaient sortis, et il ne restait dans l'église que les Tutsi.

Le même jour du 10 avril 1994 les Tutsi ont commencé à être tués mais ils résistèrent et repoussèrent les Interahamwe qui clamèrent qu'ils arrêtaient les attaques et qu'ils ne reviendraient pas. C'est le Conseiller Buregeya qui a alors demandé le renfort de militaires qui viendraient tuer les Tutsi à l'aide d'armes à feu.

Le même jour du 10 avril 1994 des militaires sont arrivés et ont tiré sur les Tutsi dans l'église, beaucoup furent tués, et après les Interahamwe sont venus achever à l'arme blanche ceux qui respiraient encore. Presque la totalité des Tutsi qui étaient dans l'église furent massacrés et les rares survivants étaient grièvement blessés. Le mémorial du Génocide construit sur le site où se trouvait l'église contient plus de 7000 corps de victimes.

Des Interahamwe ont massacré les Tutsi à Rwinkeke, à Karambi, District Kayonza

A Rwinkeke à Karambi, en Secteur de Murundi il y avait une Eglise Catholique. Le 8 et le 9 avril 1994, de nombreux Tutsi s'y réfugièrent. Le 10 avril 1994, les Hutu de la localité, appuyés par des Interahamwe venus de Murambi chez Gatete Jean Baptiste ont exterminés tous ces Tutsi et les jetèrent dans des fosses latrines qui avaient été creusées près de l'église. A la tête des tueurs il y avait Gahirwa Appolinaire qui a été condamné pour crime de génocide, mais a actuellement purgé sa peine et a été libéré, ainsi que le nommé Gakwandi qui n'a jamais pu être arrêté pour être traduit en justice.

Les massacres ont été commis dans d'autres régions du pays

Des massacres ont été perpétrés à la paroisse de Nyarubuye, Rusumo. Les tueries étaient organisées par le bourgmestre Sylvestre Gacumbitsi. Le même jour, les Interahamwe ont massacré les Tutsi à Karambi, Commune Cyimbogo (Cyangugu). Entre le 10-11 avril, il y a eu le massacre dans l'église de Zaza (Kibungo), plus de 1 000 morts. Le 10 avril, eut lieu le grand massacre à la paroisse de Kiziguro organisé par Jean-Baptiste Gatete, bourgmestre de Murambi, 3 500 à 3 700 morts.

2.5.LE 11 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, BYUMBA, CYANGUGU ET KIBUNGO

Retrait du contingent belge de l'ETO Kicukiro, les massacres à Kicukiro et Nyanza, Kicukiro

L'Ecole Technique Officielle de Kigali, en sigle ETO, était gérée par les Peres Salésiens. Depuis 1963 les Tutsi s'y réfugiaient et y étaient bien accueillis et assistés. Dès que les Tutsi s'y réfugièrent le 8 avril 1994, rassemblés dans un même endroit, ils subirent des tirs, on tira notamment sur eux avec des flèches, jusqu'au 11 avril 1994 où ils furent amenés à l'endroit nommé Nyanza de Kicukiro où ils furent systématiquement massacrés.

En 1994, dans l'enceinte de l'ETO il y avait un poste des troupes de la MINUAR venues dans le cadre du maintien de la paix, raison pour laquelle les Tutsi s'y sont réfugiés en grand nombre, espérant y être protégés par ces militaires de l'ONU bien en armes. Après, la MINUAR les a abandonnés entre les mains d'Interahamwe et de militaires prêts à les massacrer dès le 11 avril 1994.

Le Colonel Rusatira Leonidas a amené de nombreux militaires qui empêchèrent aux Tutsi de fuir pour rejoindre le CND, le Parlement rwandais où étaient cantonnés les soldats du FPR; les Tutsi furent tués petit à petit à partir de la SONATUBES, sur le chemin vers Nyanza de Kicukiro où ils étaient amenés pour y être exterminés à coups de grenades avant que les Interahamwe ne dépouillent les victimes et achèvent ceux qui respiraient encore.

Les soldats belges stationnés à l'ETO étaient dirigés par le lieutenant Luc Lemaire, lui-même dirigé par le lieutenant-Colonel Dewez, également sous la responsabilité du Colonel Luc Marshall adjoint du général Dallaire aux commandes de la MINUAR. Ce sont eux qui, en premier, doivent être tenus responsables du massacre de 2.000 tués le 11 avril 1994.

Massacres à l'église de la paroisse catholique de Kiziguro, diocèse catholique de Byumba

Du 7 au 10 avril 1994, les Tutsi, venus de différentes localités, ont commencé à se réfugier à l'église de Kiziguro où ils se sont faits dire qu'ils allaient y être protégés mais il s'agissait de les laisser se rassembler en grand nombre car le 11 avril 1994 ils furent tués, les massacres durèrent de 10h du matin à 16h de l'après-midi.

Ils furent tués par les Interahamwe conduits par l'ancien bourgmestre Gatete Jean Baptiste, Rwabukombe Onesphore bourgmestre de Muvumba, Mwangi Jean de Dieu, Sibomana Martin (assistant bourgmestre Murambi), Nkundabazungu Augustin (commerçant), Niyonzima Deogratias (Brigadier communal), Munyakazi (policier), Mbuguje Jean Damascene (commerçant), Muganga Manasse, Mirasano Emmanuel, Biramahire Kaguru, Karekezi Augustin, Munyabuhoro Pierre Claver, Gakombe Balthazar, Gakwerere Aloys, Mutsinzi Emmanuel, Karengera Paulin (inspecteur des écoles primaires), Musoni Francois, Manihura Habib, Kabalira Sylvain et bien d'autres.

Ces tueries étaient supervisées par des militaires venus de Gabiro et amenés par le Major Nkundiye Leonard, ancien commandant de la garde Présidentielle de Habyarimana.

Les Tutsi de Kiziguro ont été massacrés dans la cour de la Paroisse, près des réservoirs d'eau, dans le jardin, au dispensaire, près de la statue de la vierge Marie et ailleurs derrière le mur de la clôture. Il y avait un petit bois. Ceux qui étaient tués étaient ensevelis dans des trous de 60 cm de profondeur, en dessous de l'école primaire. Plusieurs corps furent jetés dans une fosse dont la plupart y étaient jetés vivants. Le médecin Rwamakuba Emmanuel, Sekamana et Fidèle Karangwa alias Gasongo tout comme d'autres venus de Kiyombe, sont souvent cités parmi ceux qui tuaient près de la fosse.

Tueries à l'ADPR de Shagasha, Cyangugu

L'ADPR de Shagasha était une église où de nombreux chrétiens allaient prier, parmi eux beaucoup de Tutsi, raison pour laquelle ceux-ci s'y sont réfugiés. Les Tutsi qui se sont réfugiés à l'ADPR étaient des femmes et des enfants, les hommes craignant d'y être tués.

Environ 60 femmes et enfants Tutsi s'y sont réfugiés à partir du 11 avril 1994 quand les Tutsi ont commencé à être tués et leurs maisons incendiées. Même s'il s'agissait de femmes et d'enfants, les Interahamwe venaient sélectionner les enfants mâles pour aller les tuer. Pour qu'ils ne soient pas tués, ceux-ci étaient habillés de robes pour qu'on les prenne pour des filles.

Par ailleurs, les Tutsi de sexe masculin qui avaient été capturés dans les Secteurs Shagasha, Munyove et Rwahi étaient amenés à l'ADPR Shagasha pour y être massacrés, de nombreux Tutsi venant de ces Secteurs ont ainsi été tués à cette église.

Massacres à Save, en Commune Gisuma, Cyangugu

Dans l'ancienne Commune Gisuma, en Secteur Ruharambuga, Cellule Gihinga, Prefecture Cyangugu, actuellement en District Nyamasheke, Secteur Ruharambuga, Cellule Save, ont été rassemblés le 11 avril 1994 près de 50 Tutsi dans la maison de Mukandagara Odette, lesquels ont tous été tués. Ils avaient préalablement été encerclés dans cette cellule avant d'être tous amenés dans cette maison et y être tués.

Dans l'ancien Secteur Nyamuhunga, Cellule Kimpundu ont également été tués plus de 1000 Tutsi qui avaient été rassemblés par des Interahamwe de cette localité. Les Tutsi s'y étaient réfugiés à partir du 9 avril 1994 au soir, et après que leur nombre a été augmenté, ils ont tous été encerclés et tués le 11 avril 1994 en plein jour. Ils ont été tués par des Interahamwe qui sont venus des cellules proches de ce secteur, et par des policiers communaux. Les Interahamwe étaient dirigés par le Conseiller du Secteur Rujigo Francois. Les policiers communaux étaient arrivés préalablement auprès des réfugiés Tutsi, rassurant ceux-ci qu'ils venaient assurer leur protection alors que c'était une ruse pour les garder ensemble pour qu'ils ne fuient pas vers d'autres endroits dans le but de les exterminer massivement.

Massacres à la paroisse Hanika, Cyangugu

À la Paroisse de Hanika, actuellement en District Nyamasheke, en Secteur Macuba, près de 15,000 Tutsi qui s'y étaient réfugiés ont été tués dans les locaux qu'ils occupaient : les locaux des prêtres, le centre de santé et le centre nutritionnel, locaux qui appartenaient tous à la Paroisse de Hanika.

Parmi les Interahamwe qui les ont tués figure Alphonse alias Rasta, fils de Pasteur qui était militaire. C'est lui qui a tué à la grenade les Tutsi Ngoboka Xavier et Gasheme, fils de Basabose, celui-ci était un employé de Gatera Fabien. Parmi les autres Interahamwe, il y a Hatunguramyé Joseph, Hanyurwa Valens, Nkerabahizi Oscar, Michel Bahimaya, Mukono, commerçant à Kirambo, qui offrait de la bière aux Interahamwe pour qu'ils puissent aller tuer avec le moral haut.

Les Tutsi de la Commune Gatara ont commencé à se réfugier à la Paroisse Hanika le 8 et le 9 avril 1994, au moment où ils ont constaté que les Hutu avaient commencé à former des groupes et à dénoncer les Tutsi comme quoi ceux-ci auraient tué le Père de la Nation, autrement dit le Président Habyarimana. Le 9 avril 1994, un jeune homme qui avait été tué à l'épée par l'un de ses voisins a été enterré le 10 avril 1994 dans la localité de Muramba-Gitwa ; les Tutsi qui ont assisté à l'enterrement ont été moqués par des Hutu qui leur disaient que désormais ils allaient enterrer les leurs à ne plus en finir.

Le 11 avril 1994, le Bourgmestre de l'ancienne Commune Gatara, Rugwizangoga Fabien, est arrivé sur les lieux vers 12h, il venait d'une réunion avec Emmanuel Bagambiki, le Préfet de Cyangugu. Quelques temps après, vers 15h, alors que le bourgmestre venait de quitter la localité, un groupe de tueurs attaqua les réfugiés Tutsi pour les massacrer.

Parmi les tueurs figurait une femme du nom de Marigarita, qui avait été Conseillère avant même le déclenchement de la guerre de libération en 1990, et qui était réputée pour avoir fait emprisonner de nombreux Tutsi sous le fallacieux prétexte qu'ils seraient des complices des Inkotanyi.

À Midiho, Kayonza, Kibungo

Au Secteur Mukarange, à l'endroit appelé Midiho, dans la Cellule Nyagatovu, le 11 avril 1994 ont été tués plus de 200 Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'Eglise Anglicane de Nyagatovu, et à la tête des tueurs il y avait le commerçant Kanyengoga Thomas du centre commercial de Kayonza. Jusqu'aujourd'hui les corps des victimes de ce massacre n'ont jamais pu être trouvés pour être inhumés en toute dignité.

2.6.LE 12 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, KIBUNGO, CYANGUGU, KIBUYE, KIGALI NGARI, BYUMBA, ET GITARAMA

Frodouald Karamira et le MDR-Power ont appelé tous les extrémistes Hutu à exterminer les Tutsi

Depuis le 7/4/1994, les dirigeants politiques et Gouvernementaux ont commencé à mobiliser le soutien populaire pour le génocide. En incitant le peuple contre les Tutsi, ils ont clarifié le message indirect livré la veille aux administrateurs. S'exprimant sur Radio Rwanda tôt le matin du 12 avril 1994, le leader du MDR-Power, Frodouald Karamira, a déclaré à ses auditeurs que la guerre était *«la responsabilité de tous»*, une idée qui serait répétée fréquemment au cours des prochaines semaines. Il a appelé les gens à *«ne pas se battre entre eux»* mais plutôt à *«aider les forces armées à terminer leur travail»*. Il s'agissait d'une directive aux partisans du MDR-Power d'oublier leurs divergences avec le MRND et la CDR et de collaborer avec eux pour traquer les Tutsi. Sans cette collaboration, préconisée par Karamira depuis son discours sur le «pouvoir hutu» en octobre 1993, le génocide serait resté limité aux places fortes du MRND et de la CDR.

Le même jour, Radio Rwanda a diffusé un communiqué de presse du ministère de la Défense. Il a nié les «mensonges» concernant les divisions dans les forces armées et parmi les Hutu en général et a insisté pour que: *“Des soldats, des gendarmes et tous les Rwandais ont décidé de combattre à l'unisson leur ennemi commun et tous l'ont identifié. L'ennemi est toujours le même. C'est lui qui a toujours essayé de ramener la monarchie renversée ... Le ministère de la Défense demande aux Rwandais, aux soldats et aux gendarmes ce qui suit: les citoyens sont invités à agir ensemble, à effectuer des patrouilles et à combattre l'ennemi”*.

Le 12/4/1994, le Gouvernement génocidaire quitte Kigali et s'installe à Gitarama où il continua de coordonner l'extermination des Tutsi.

A Kigali, les cadavres sont jetés dans des bennes à ordures par des prisonniers et déversés dans des tranchées creusées par des bulldozers

Le général Dallaire apprend par des observateurs militaires de l'ONU que des massacres sont en cours à Gisenyi et à Kibungo. Il rapporte qu'à Kigali, les cadavres sont jetés dans des bennes à ordures par des prisonniers et déversés dans des tranchées creusées par des bulldozers du Ministère des travaux publics, département des ponts et chaussées. Ce service était dirigé par Alphonse Ntirivamunda, gendre du Président Habyarimana, aujourd'hui résidant en Belgique.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Boutros-Ghali propose le retrait de la MINUAR au début du génocide

À Bonn, en Allemagne, Willy Claes, ministre belge des Affaires étrangères, déclare à Boutros Boutros-Ghali : «La MINUAR est devenue sans objet. [...] La MINUAR est en danger. [...] Il règne un climat antibelge.» Il propose «la suspension et le retrait de la MINUAR.» Boutros-Ghali lui répond : « Je partage votre analyse. ». Jusque-là, les Nations Unies ont toujours refusé de renforcer le mandat de la MINUAR malgré les incessants appels du général Dallaire.

Boutros-Boutros Ghali était pendant tout ce temps hors des Etats Unis, il continuait ses voyages à l'étranger malgré les rapports alarmants qui provenaient de la MINUAR faisant état de plusieurs morts depuis le 7/4/1994.

Extermination des Tutsi à Mukarange dans le district de Kayonza

En dates du 11-12 avril 1994, le massacre des Tutsi a pris une ampleur sans précédent dans la cellule de Nyawera, Secteur Mukarange, en Commune Muhazi avec une inhumanité hors du commun. C'est ainsi que les miliciens Interahamwe ont sauvagement tués une dame du nom de Murebwayire qui était enceinte, l'ont éventrée

avec une machette, ont enlevé son bébé et les ont brûlés vifs avec des acclamations du public.

A la paroisse catholique de Mukarange, les Tutsi s'étaient réfugiés entre les 7 et 9 avril 1994, ont été attaqués par des miliciens et ont commencé à se défendre avec des pierres, des briques et autres moyens. En date du 12 avril 1994, les autorités locales conduites par le bourgmestre Senkware Célestin, appuyées par des militaires, des gendarmes et des miliciens ont mené une attaque contre le presbytère de Mukarange pour tuer les Tutsi. Ils ont violemment frappé le curé de la paroisse Joseph Gatare qui était en même temps le directeur de l'école secondaire de Mukarange qui est décédé quelques temps après. Le vicaire Hutu de la paroisse, Munyaneza Jean Bosco s'est interposé pour sauver son confrère et les Tutsi qu'ils hébergeaient. Il a été abattu sur le champ, puis l'extermination massive a suivie.

Parmi les grands assassins de Mukarange, on trouve pratiquement tous les leaders locaux de tous les secteurs socio-professionnels : Senkware Célestin (bourgmestre), Kanyangoga Thomas (commerçant), Ngabonzima Augustin (diplomate retraité) et son fils Ngabonzima Jean Claude (enseignant), Lieutenant gendarme Twahirwa (chef du détachement de gendarmerie stationné à Kayonza), Sgt Nsengiyumva Edouard (militaire), Kayisabe Côme (ex-inspecteur des écoles primaires), Nsabimana alias Kiyoni (inspecteur des écoles primaires), Simparikubwabo alias Simba (également ex-inspecteur des écoles primaires), Mutaganzwa (commerçant), Gashumba Samson (conseiller Mukarange), Kanyogote Nsabimana (conseiller Nyagatovu), Rudasingwa (directeur du CERAI Mukarange), Tuyishime Joseph (enseignant CERAI Mukarange), Mugenzi (ex-directeur CERAI Mukarange), Gahigi Samuel (enseignant), Gafaranga (enseignant), Kanyanzira (commerçant), Rwabagabo (brigadier communal), Rwayihuku (réserviste), Ndakaza Ignace, Migabo (enseignant), etc.

Munyankindi Alphonse, directeur du centre de santé Mukarange, a donné l'ambulance du Centre de santé pour le transport des miliciens partout où ils se rendaient pour commettre le génocide.

Massacres de Tutsi dans le Secteur de Nyabitekeri, à l'endroit où se trouvait l'ancien bureau du Secteur Mukoma, Nyamasheke, Cyangugu

Dans le Secteur de Nyabitekeri ont été tués de nombreux Tutsi à l'endroit où se trouvait le bureau de l'ancien Secteur Mukoma (Mariba). Ces Tutsi ont été tués le 12 avril 1994, sortis de force de leurs domiciles pour participer à une réunion de sécurité à laquelle tous les hommes Tutsi étaient conviés. Ceux-ci sont partis à 8h du matin et ont demandé aux femmes et enfants d'aller tous se réfugier à l'église adventiste du 7eme jour ; depuis le 10 avril 1994 toutes les familles passaient leur nuit dans cette église pour essayer d'assurer leur sécurité, les hommes passant leur nuit à veiller pour prévenir toute attaque à laquelle ils riposteraient, tandis que les femmes et enfants se reposaient.

Arrivés au supposé lieu de réunion, les hommes Tutsi constatèrent qu'il n'y avait pas de réunion mais que des Hutu armés d'armes traditionnelles les attendaient pour les tuer. Le Conseiller du nom de Kanyarurembo Joseph leur a demandé d'entrer dans le vieux bureau de Secteur où ils furent enfermés, après quoi les tueurs ont voulu incendier ce bureau avec ses occupants ; mais apparemment l'essence en leur possession était de mauvaise qualité et n'a pas voulu brûler. Le Conseiller Kanyarurembo a alors demandé à un militaire réserviste du nom de Torero Theodore de lancer une grenade dans le bâtiment. Il lança deux grenades après quoi ils ouvrirent les portes et tuèrent à l'arme blanche tout Tutsi qui voulait s'échapper et achevèrent ceux qui respiraient encore. Plus de 400 hommes Tutsi furent massacrés. Le même jour il y a eu des massacres chez Karemera Claver, qui habitait dans le Secteur Nyabitekeri dans le District de Nyamasheke, Cellule Mukoma. Plusieurs qui s'étaient réfugiés furent tués par des tueurs membres du groupe criminel appelé PIMA, lesquels sont ensuite allés massacrer ceux qui s'étaient réfugiés à l'église adventiste.

Des massacres de Tutsi à Ngoma, Secteur Bushekeri, Nyamasheke

C'était sur la route principale qui mène de Kinini vers l'école primaire de Ngoma, en Secteur Bushekeri, District de Nyamasheke. Pendant le Génocide il y avait une barrière et une fosse carrière de plus de 15 m de profondeur. Les Tutsi de ce secteur, actuellement Cellule Nyarusange, étaient tous rassemblés et amenés être tués à Mugina après que le Préfet Bagambiki Emmanuel a fait le tour de Cyangugu pour demander aux Hutu de commencer à tuer. Du 12 au 18 avril 1994, ceux qui ont été tués venaient du Secteur Ngoma, surtout de la cellule Keshero laquelle était habitée par de nombreux Tutsi. Ils furent encerclés et amenés à la barrière où ils étaient immédiatement tués. Parmi les Interahamwe responsables de ces massacres, il y a Mazera, Ndayishimiye Emmanuel, Bazambanza et d'autres. Les Tutsi périrent dans d'atroces souffrances ; les hommes avaient leurs organes génitaux et leurs bras coupés à la machette, certains d'entre eux étaient énucléés, les femmes étaient d'abord violées tandis que les enfants en bas âge étaient enlevés à leurs mères pour être jetés vivants dans la fosse carrière, de façon que nuit et jour l'on entendait les hurlements et les pleurs de ces enfants.

Le bourgmestre Furere Abel de la Commune Rwamatamu massacre des Tutsi à Rwamatamu, Secteur de Gihombo, Kibuye

L'ancienne Commune Rwamatamu, en Préfecture Kibuye, est l'une des Communes peuplées de nombreux Tutsi qui possédaient beaucoup de biens. Depuis 1959, lors des attaques les Tutsi de la région se refugiaient auprès des paroisses et du bureau de la Commune et survivaient ; cependant la viande de leur bétail était consommée par leur tortionnaires, leurs biens pillés et la plupart de leurs maisons incendiées. En 1994, cette Commune avait comme bourgmestre Furere Abel.

Le 12 avril 1994, il s'est tenu une réunion à la Commune Rwamatamu qui a commencé à 10h du matin pour se terminer à 13h20 de l'après-midi. Y ont participé, les Conseillers, les agents Hutu de la Commune, les commerçants Hutu importants et les dirigeants des Interahamwe. A la fin de la réunion les Conseillers sont allés rassurer les réfugiés Tutsi en leur disant que la paix est revenue et qu'ils devraient par conséquent rentrer chez eux. Mais quelques temps après, les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Paroisse de Kibingo ont commencé à être tués, et un véhicule transportant des militaires et des Interahamwe est arrivé à la Commune ; ces Interahamwe étaient dirigés par Ruzindana Obed, un commerçant important, qui avait pris soin de saboter la ligne téléphonique de la Commune pour que les Tutsi ne puissent pas appeler en renfort les leurs ou avertir la communauté internationale qui apprendrait ainsi ce qui se passait. Des tirs commencèrent à se faire entendre. Ce 12 avril 1994, malgré la résistance des Tutsi, plus de 250 Tutsi furent tués, dont ceux qui se trouvaient à la Commune et de nombreux enfants et femmes qui s'étaient réfugiés à l'église. Du 7 au 12 avril 1994, les tueurs qui massacraient les Tutsi étaient dirigés par Kayishema André, enseignant, Ntaganzwa Charles, Ruhumuriza Celestin, ancien militaire, Ruzindana Obed, le réserviste Gikeri, l'Interahamwe Murego et Murwanashyaka. Mais le 12 avril 1994, d'autres Interahamwe se sont joints aux tueurs dont : Kibati Jean Paul, le réserviste Nsonera Christophe, Bimenyimana et beaucoup d'autres.

Extermination des Tutsi à Biharabuge, Rugarika dans le district de Kamonyi

A Biharabuge, village de Kigarama, cellule de Sheri, Secteur Rugarika, district de Kamonyi, de très nombreux Tutsi de cette localité y ont été massacrés dans un complot qui a débuté le 7 avril 1994 sous la responsabilité du bourgmestre de la Commune Runda, Ndayambaje Sixbert, ainsi que d'autres notables comme Claver Kamana qui était un entrepreneur prospère. Les miliciens qui menaient les massacres étaient conduits dans des véhicules des commerçants notamment celui du nommé Sharangabo, commerçant à Rugarika. Après avoir rassemblé les Tutsi au centre de Biharabuga et s'assurer qu'ils étaient tous présents, les miliciens se sont mis à les exécuter à l'arme blanche : gourdins, massues, cailloux, machettes, houes, épées,...Le carnage a commencé le 12 avril 1994 vers 13 h et s'est poursuivi jusqu'en début de soirée vers 19h. Plus de 1.000 Tutsi ont péri ce jour.

Parmi les grands assassins de cette extermination figurent : le bourgmestre de la Commune Runda Ndayambaje Sixbert, Habyarimana Vivien (assistant bourgmestre), Uwimana Pélage (enseignant), Kamana Claver (homme d'affaires), Joseph Setiba, et bien d'autres.

Un grand nombre de Tutsi de Runda ont été jetés dans la rivière Nyabarongo

Le 12 avril 1994, de très nombreux Tutsi avaient trouvé refuge dans les locaux du Centre de santé de Kigese. Ils ont été sortis en masse et conduits à la rivière Nyabarongo où ils ont été tués et jetés en empruntant plusieurs chemins habituels qui y conduisaient. Le site le plus connu sur la Nyabarongo où les Tutsi ont été rassemblés avant d'être jetés dans cette rivière est celui de Ruramba. Ces tueries étaient toujours précédées d'humiliations atroces provoquant la dégradation physique et mentale des victimes. Les miliciens les faisaient marcher de très longues heures au bord de la Nyabarongo, hommes, vieillards, femmes, enfants ; les déshabillaient et les jetaient un à un dans la rivière Nyabarongo au long de ce pénible trajet jusqu'au dernier Tutsi.

Extermination des Tutsi à Kabuga, Secteur Bumbogo, district de Gasabo

A partir du 10 avril 1994, le massacre des Tutsi qui habitaient dans le Secteur de Bumbogo a commencé, notamment à l'endroit appelé Kabuga ka Nyabikenke au bureau de Secteur Karama. Les Tutsi provenant de Bumbogo s'y sont rassemblés ainsi que ceux de divers endroits comme Kanombe, Musave, Kimironko et Ndera qui y sont venus entre le 10 et le 11 avril 1994 après avoir entendu la rumeur selon laquelle ils y seraient protégés. A partir du 12 avril 1994, s'y sont ajoutés des Tutsi en provenance de Nkuzuzu et Gishaka. A la tombée de la nuit, l'attaque a commencé. Elle était conduite par un gendarme appelé Emmanuel qui a amené un sac de grenades à moto, puis une camionnette conduite par un certain Thaddée, milicien très redoutable, est arrivée remplie de tueurs munis de machettes. Ces derniers venaient tout juste de l'église de Gishaka où ils venaient d'assassiner les Tutsi qui s'y étaient réfugiés. Le massacre a commencé le 12 avril au soir et s'est terminé dans la matinée du 13 avril 1994.

Parmi ces génocidaires figuraient les nommés Mutaganira, Muyoboke Augustin, Karangwa Théophile, Rwabutogo et bien d'autres.

Extermination des Tutsi à Musenyi au Bugesera et à Muhura, District de Gatsibo

Le Bugesera est connu dans l'histoire du Rwanda pour être une zone de confinement, d'exclusion et de massacres des Tutsi. En 1994, il n'y a pas eu d'exception. A l'annonce de la mort du Président Habyarimana, les maisons des notables Tutsi de Musenyi ont été attaquées et brûlées. Le responsable de la cellule Musenyi a joué le malin en lançant un appel aux Tutsi pour qu'ils se réfugient chez-lui, mais c'était dans le but bien délibéré de les y regrouper pour les tuer massivement. Le 12 avril 1994, l'attaque a été menée et plus de 500 Tutsi y ont péri.

A la même date, à près de 80 Km de Musenyi, précisément dans la cellule de Rwarenga, Secteur Remera, Commune Muhura, préfecture de Byumba, le bourgmestre Ndayishimiye conduisait le massacre de ses administrés Tutsi. Après le génocide, on a dénombré 252 corps de Tutsi tués qui avaient été jetés dans une fosse Commune. Un mémorial est érigé aujourd'hui à l'endroit du massacre.

2.7.LE 13 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, KIGALI NGARI, GISENYI, KIBUNGO, CYANGUGU, KIBUYE ET GIKONGORO

Massacres au Collège Saint André à Nyamirambo

Dans le Secteur de Nyamirambo au collège St André et à l'église Charles Lwanga, ont été tués de nombreux Tutsi pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994. Ces Tutsi étaient venus de Butamwa, Nyamirambo (Kivugiza, Mumena), Nyakabanda, Rwezamenyo, Kabusunzu, Nyarugenge (Biryogo)... Les Tutsi se sont répartis à l'église, au collège et au couvent St Joseph des frères josphistes qui se trouve à Nyamirambo.

A l'église Charles Lwanga les Tutsi qui y ont été tués sont moins nombreux que ceux qui l'ont été au collège St André, mais ceux-ci sont encore moins nombreux que ceux qui ont été tués au couvent St Joseph ; les Tutsi avaient appris qu'il y avait beaucoup de Tutsi réfugiés au St Joseph et qu'ils étaient bien assistés par les frères josphistes, et ils faisaient tout leur possible pour s'y réfugier, croyant qu'ils pourront y survivre. Après avoir tué les Tutsi au collège St André et à l'église Charles Lwanga, les tueurs se sont précipités au couvent St Joseph et y ont exterminé les Tutsi qui s'y trouvaient, et ils ont également tué des frères josphistes qui refusaient que les Tutsi soient mis à mort.

Certains parmi les survivants affirment qu'il y avait plus de 2000 réfugiés Tutsi, car après le carnage les cadavres étaient très nombreux et empilés les uns sur les autres.

Massacres des Tutsi à Kanyinya, Commune Nyarugenge

En 1994, dans le Secteur Kanyinya, de nombreux Tutsi de Kanyinya et d'autres du Secteur Jali, District de Gasabo, qui s'y étaient réfugiés, ont été tués. Le Conseiller Nzabamwita Joseph leur avait demandé d'appeler tous les autres en leur mentant que leur sécurité serait assurée. Le 13 avril 1994, après avoir constaté que plus aucun autre Tutsi ne viendrait, le Conseiller Nzabamwita leur a dit qu'il allait chercher des gendarmes qui assureraient leur protection à un endroit où ils seraient rassemblés à

cet effet. On leur a dit qu'ils allaient être amenés à l'endroit appelé Kana situé entre des collines et qui était censé ne pas être connu des Interahamwe. Ils y ont été amenés, et arrivés à destination il leur a été demandé d'attendre les ravitaillements qui allaient arriver. Mais le soir ce sont les Interahamwe qui arrivèrent et les tuèrent à l'arme traditionnelle durant toute la nuit. Des militaires se postèrent sur les collines aux alentours pour tirer sur quiconque essaierait de s'échapper. Les Tutsi ont tous été tués, à part quatre enfants qui ont survécu, allongés à côté de leurs parents ils étaient couverts de sang et sont passés pour morts.

Massacres de Tutsi à l'église de Gishaka, à Bumbogo, Kigali

Dans le Secteur Bumbogo, Cellule Nkuzuzu, habitaient de nombreux Tutsi avant le Génocide. Le 7 avril 1994 au matin, le lendemain de la mort de Habyarimana, les Interahamwe se sont mis à souffler dans leurs sifflets, signal convenu pour tuer les Tutsi ; ceux-ci se rassemblèrent sur la colline de Nkuzuzu. Ils ont résisté, utilisant des pierres, lances et arcs à flèches. Parmi les Interahamwe il y avait Nyundo, Vianney, Rubanguza, Karangwa, Gashumba, Rwiyamirira Michel, Habarurema, Emile, Ruhamanya et Rwabuhiri.

Les Tutsi ont résisté depuis le 7 avril 1994 au soir. Les Interahamwe, ayant constaté le 12 avril 1994 qu'ils risquaient d'être vaincus, ont appelé à la rescousse les militaires de Habyarimana qui, le 13 avril 1994, attaquèrent à l'arme à feu les Tutsi et les exterminèrent, ce fut pour eux la journée la plus funeste.

Les quelques survivants sont allés se réfugier à la Paroisse Gishaka, où le Père Michel, un religieux expatrié, les accueillit et les rassembla avec d'autres Tutsi qui, venant de Rutunga, Rubungu, Nduba et Jurwe, s'étaient réfugiés à l'église.

Le prêtre leur a cherché des ravitaillements et a commencé à prier pour leurs âmes depuis la nuit du 13 avril 1994. Le lendemain, le 14 avril 1994, les Interahamwe les attaquèrent, parmi ceux-ci il y avait les policiers de la Commune Gikomero, dont Nyarwaya Michel, Brigadier de la police communale, Rubanguka Mathias, comptable de la Commune Gikomero, Rusatsi, médecin au Centre de Sante de Gishaka, le redoutable Interahamwe Sevara. Tous ont collaboré avec Rutaganira Telesphore, Bourgmestre de la Commune Gikomero et les policiers de cette Commune.

Massacres de Tutsi à l'Eglise Catholique de Musha, Kigali

Les 12-13 avril 1994, plus de 8,000 Tutsi furent tués à la Paroisse de l'Eglise Catholique de Musha. A la tête des tueurs, il y avait notamment Bisengimana Paul, Bourgmestre de la Commune Gikoro, Mukemba, chauffeur à la Commune et Makombe, encadreur de la jeunesse. Les Interahamwe s'en sont d'abord pris aux femmes et filles et attenté à la pudeur de celles-ci, les ont violées, sous les yeux de

leurs parents, et certaines d'entre elles ont été amenées au fond dans les carrières pour y être tuées. Les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'église furent ainsi exterminés.

Paul Bisengimana, bourgmestre de Gikoro depuis 1981, et père de dix enfants a plaidé coupable de génocide devant le tribunal pénal international pour le Rwanda. Il a été condamné à 15 ans de prison et il a terminé sa peine.

Massacres de Tutsi à Muhororo, Kibilira, Ngororero

Dans l'ancienne Commune Kibirira, il y a eu un essai du génocide avant avril 1994, surtout en 1992 après le discours du Dr Mugesera Léon à Kabaya dans un meeting du MRND; de nombreux Tutsi ont été tués, parmi eux ceux qui habitaient les Communes de Ramba et Gaseke. Même avant ce discours dans Kibirira il y eût des massacres de nombreux Tutsi entre le 11 et le 13 octobre 1990, massacres qui se répétèrent en janvier 1993, dans les Communes Giciye, Satinskyi, Ramba, Kanama, Kayove et Kibilira, en l'ancienne Préfecture Gisenyi.

Certains ont été jetés dans la rivière de Nyabarongo à l'endroit appelé Cyome, à Gatumba, parmi ceux qui ont été tués à l'hôpital de Muhororo, à Kibirira il y avait des malades, le personnel médical et d'autres employés de l'hôpital. Parmi ceux qui ont été tués dans les logements des religieux il y avait des sœurs et des prêtres.

Certains parmi les Tutsi de Kibirira ont été enfermés dans les locaux du centre de formation de la population IGA de Gatumba, situé près du Secteur Gatumba; les tueurs ont voulu les y brûler vifs mais les Tutsi ont brisé les vitres d'une fenêtre et ont pu s'échapper.

Les réunions qui planifiaient les massacres avaient lieu dans les bureaux des Communes Ramba et Kibirira, dans celui du Parti politique MRND, au bureau de l'inspecteur d'arrondissement et ailleurs aux domiciles des autorités locales, ainsi que dans le Bar Ituze situé près de l'ancienne Commune Kibirira, qui était géré par Abishuka Charles et appartenait à Rwanyagatare.

A l'église de Muhororo ont été tués des religieuses et des prêtres. Même les religieux de la communauté des Sœurs Benebikira de Muhororo ont d'abord résisté avant de succomber face aux armes à feu qu'a notamment amenées le Brigadier de la Commune Kibirira, Mutabaruka, alias Libenge, tandis que d'autres avaient été distribuées par Hondero, Rwanyagatare et Dusabemungu qui résidaient au centre de Rusumo/Gatumba

Massacres de Tutsi à l'Eglise Catholique de Rukara, Kayonza

A l'église de Rukara, près de Gahini, se sont réfugiés de nombreux Tutsi, venus de localités différentes avant qu'ils ne soient tous tués. Douze d'entre eux furent tués les premiers alors qu'ils se battaient contre les Interahamwe qui voulaient s'emparer de

leur cheptel bovin. Les Interahamwe se sont ensuite emparé de tous les biens des réfugiés avant de les massacrer le 13 avril 1994.

Les massacres ont été coordonnés par Mpambara Jean, Bourgmestre de la Commune Rukara, et par les Interahamwe venus de Murambi et dirigés par Gatete Jean Baptiste.

Même si Jean Mpambara a été acquitté par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, les rescapés affirment qu'il était à la tête des massacres et qu'il collaborait étroitement avec le Ministre Justin Mugenzi, lui-même originaire de Gahini. Mpambara a été vu parmi les témoins de la défense de Ngenzi Octavien et Tito Barahira lors de leur procès en France, ceux-ci ont dirigé la mise en œuvre du Génocide à Kabarondo et ont été condamnés à la prison à perpétuité par la Cour d'Assises de Paris.

Massacres de Tutsi à Ruharambuga, Nyamasheke

Les Interahamwe de Rukoma dirigés par Gasarasi Wellars ont encerclé le 13 avril 1994 plus de 60 Tutsi, les rassemblèrent chez Nyirandimubenshi Astérie où ils les massacrèrent. Après avoir fait tuer ces Tutsi, Gasarasi a réuni les Interahamwe, les a remercié pour ce qu'ils venaient d'accomplir, les autorisa à s'emparer des biens des Tutsi, et les exhorta à continuer à pourchasser tout Tutsi où qu'il se trouve.

Dans le Secteur Ruharambuga I, en Cellule Kigabiro, 41 enfants Tutsi ont été enlevés de chez leurs parents, sous prétexte de les faire fuir pour les protéger, mais d'autres ont été pris par force ; tous ont été amenés à une grande fosse creusée par des extrémistes Hutu près de la forêt Nyungwe à un endroit appelé Gasarabuye, fosse dans laquelle les enfants furent jetés vivants puis brûlés vifs à l'aide d'herbes sèches qui furent déversées sur eux ; de grosses pierres furent ensuite jetées sur les enfants pour achever ceux qui respiraient encore.

Massacres de Tutsi à Nyakanyinya, Mururu, Rusizi

Dans le Secteur Mururu, à Nyakanyinya, il y avait une école et une succursale de l'Eglise Catholique auprès de laquelle les Tutsi de la région avaient depuis 1959 l'habitude de se réfugier.

Le 13 avril 1994 les Tutsi qui s'étaient déjà réfugiés à Nyakanyinya ont été recensés par le nommé Patrice, fils de Gatukura, et ils étaient près de 800. Leur cheptel bovin avait été confisqué par le Conseiller Harerimana Jean Bosco, Sendege et d'autres Interahamwe qui les accompagnaient.

Des tueurs dont de nombreux Interahamwe qui venaient de Mururu, de Nyakanyinya et Miko, et des gendarmes qui étaient venus de Gihundwe, se sont rassemblés à l'endroit appelé Hangari, et attaquèrent les réfugiés à Nyakanyinya. Ils se sont mis à tuer ceux-ci sans pitié, utilisant grenades, armes à feu et armes traditionnelles, les réfugiés avaient en effet déjà été préalablement encerclés par de très nombreux Interahamwe, et les armes qu'ils portaient avec eux avaient été saisies.

Les femmes et les enfants s'étaient réfugiés dans l'école et l'église qui s'y trouvait, les Interahamwe sont montés sur le toit, ont enlevé des tuiles et jeté du feu à l'intérieur pour que les Tutsi qui s'y cachaient sortent, pour mieux les tuer. Comme ceux-ci ne sortaient pas assez à leur goût, les tueurs envoyèrent à l'intérieur un essaim d'abeilles qui sema la panique parmi les réfugiés dont la plupart furent alors tués ; les femmes et enfants qui s'étaient réfugiés dans l'église y furent brûlés vifs. Les Interahamwe ont profané les corps de leurs victimes, ainsi les Interahamwe violaient les corps sans vie des femmes et filles Tutsi qu'ils venaient de tuer. Ainsi par exemple, après avoir tué dans les pires souffrances une enseignante du nom de Thacienne, ils ont violé celle-ci sous prétexte qu'elle aurait dans le passé refusé d'avoir des relations sexuelles avec eux.

Massacres de Tutsi à Kirinda, Karongi

Kirinda est situé dans l'ancienne Commune Bwakira en Préfecture Kibuye, actuellement en Secteur Murambi en District de Karongi. Il y avait un hôpital et le siège national de l'Eglise Presbytérienne au Rwanda (EPR). Pendant celui-ci le Bourgmestre de la Commune Bwakira était Kabasha Tharcisse. Pendant le Génocide, de nombreux Tutsi s'étaient réfugiés à l'école secondaire de Kirinda, d'autres à l'hôpital de Kirinda. On leur avait promis que leur sécurité serait assurée mais, après, ils furent massacrés et leurs corps jetés dans la rivière Nyabarongo.

Parmi les responsables de ces massacres il y a Nyiringabo Amani et en particulier le commerçant Semirindi Moise qui a notamment fourni des machettes et dont les véhicules ont servi pour transporter les corps jusqu'à la rivière Nyabarongo.

A Kirinda il y avait une barrière des plus redoutables appelée "Intebe y'urupfu" ou "la chaise de la mort", où de nombreux Tutsi furent tués.

Le déclenchement du Génocide a coïncidé avec une réunion à Kirinda des pasteurs de l'EPR au niveau national, et des pasteurs qui y participaient ont été tués avec leurs familles. Celui qui dirigeait l'EPR au niveau national, le pasteur Twagirayesu Michel, est l'un des instigateurs de ces massacres.

Massacres des Tutsi à la Chapelle de Gitwa, Rutsiro

Pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi, de nombreux Tutsi se sont réfugiés à la Chapelle catholique de Gitwa et y ont été massacrés. L'endroit s'appelait Gitwa mais a changé de nom pour s'appeler Nyamagumba, dans l'ancienne Cellule Bugina, Secteur Kibingo, Commune Mabanza, en Préfecture Kibuye. Cette chapelle était affiliée à la Paroisse catholique du Congo Nil dirigée par un prêtre français du nom de Maindron Gabriel qui a eu ses responsabilités dans la mise en œuvre du Génocide.

Gitwa était habitée par de nombreux Tutsi catholiques raison pour laquelle ils se sont réfugiés à la Chapelle de Gitwa, croyant qu'ils y seraient protégés, mais ce fut le contraire qui arriva. Une autre raison était que la chapelle était située en hauteur, ce qui devait permettre de pouvoir apercevoir de loin les groupes de tueurs et se préparer pour résister si nécessaire.

Les Tutsi qui se sont réfugiés à la Chapelle Gitwa étaient arrivés de différentes localités dont Gitwa, Cellule Gitarama, Buhoro, Ruhingo, et Kabiraho de la Commune Mabanza mais aussi d'ailleurs'

Depuis le 11 avril 1994 jusqu'au 13 avril 1994, la Chapelle Gitwa a été attaquée. Le Bourgmestre de la Commune Mabanza Bagirishema Ignace est allé à la rencontre des réfugiés Tutsi, ceux-ci lui ont dit qu'ils se rendaient à la Chapelle Gitwa, suite à quoi Bagirishema s'est exclamé: "Ils se sont réfugiés au sommet de la colline Nyamagumba!" en faisant allusion à une autre colline à Ruhengeri sur laquelle les Tutsi étaient régulièrement massacrés depuis 1959. L'endroit a désormais pris le nom de Nyamagumba, et même aujourd'hui certains continuent à l'appeler ainsi. Les témoins affirment que les corps de plus de 9.304 Tutsi qui y ont périés reposent au mémorial du Génocide qui y est érigé.

Les témoins continuent d'affirmer que le Bourgmestre Bagirishema porte une grande responsabilité dans ces massacres quoiqu'il ait été acquitté par le TPIR. Parmi d'autres qui y ont participé, il y a le Brigadier Rwamakuba Emmanuel, Hakizimana Deo qui était le secrétaire de la Commune Mabanza, Benimana Raphael, Bourgmestre de la Commune Rutsiro, Maburakindi Isidore, Bourgmestre de la Commune Kayove et d'autres.

Massacres de Tutsi à l'école primaire de Mbogo, Kinyamakara, Gikongoro

À la Commune Kinyamakara, à l'école primaire de Mbogo et sur la colline de Mbogo en général, ont été rassemblés le 13 avril 1994 et ont été massacrés de nombreux Tutsi de l'ancienne Commune Kinyamakara et d'autres qui étaient venus de la ville de Gikongoro et d'autres localités. La Commune Kinyamakara était dirigée par le

Bourgmestre Munyaneza Charles, et c'est lui qui est allé appeler en renfort des militaires et des gendarmes dont le Colonel Aloys Simba, lesquels tirèrent sur les réfugiés Tutsi et tuèrent ceux-ci, en collaboration avec les Interahamwe armés de machettes, gourdins, coupe-coupe et autres houes. Ce 13 avril 1994, près de 3,000 Tutsi y furent tués.

A la tête des tueurs il y avait notamment le Brigadier de la police communale Mugemana, l'OPJ Munyakanyinya, l'encadreur de la jeunesse Gasasira Alphonse, l'enseignant à l'école primaire Gasirabo Jonathan et d'autres.

Massacres de Tutsi à l'endroit appelé "Escalier", à Muhima, Nyarugenge et à Nkomangwa, Kayonza

Du 13 au 14 avril 1994, des Tutsi qui habitaient Muhima en dessous de l'ancienne prison de Nyarugenge, au village Umwezi dans l'ancienne Cellule Ruhurura, des Interahamwe et des militaires y ont rassemblé des Tutsi, amenaient ceux-ci plus bas à un endroit qui a été appelé "Escadrille" où les Tutsi étaient découpés à la machette, leurs têtes fracassées sur la route goudronnée ou tués à l'arme à feu. Un grand nombre de Tutsi furent tués à cet endroit, sur cette route avait été installée une barrière où étaient arrêtés ceux qui passaient par la route goudronnée et tués, après quoi les corps des victimes étaient empilés au bord de la route. Jusqu'aujourd'hui, ce qui fait de la peine aux familles des victimes c'est que ces corps n'ont jamais été retrouvés pour être inhumés dans la dignité.

Parmi les Interahamwe qui ont participé à ces massacres, il y a leur chef, Ndemeye Nicodème, Gashayija Etienne, le nommé Charles Rurangirwa Jean Paul condamné à perpétuité par le tribunal Gacaca et qui purge sa peine à la prison de Mageragere, et d'autres.

Dans la Cellule de Nkomangwa, dans le District de Kayonza les 13 et 14 avril 1994, de très nombreux Tutsi ont été jetés dans le lac Muhazi, et les enfants en bas âge étaient conviés soi-disant à aller à l'école alors qu'en réalité ils étaient amenés au lac Muhazi.

Plus de 136 d'entre eux seraient venus du Secteur Munyiginya tandis que les autres, dont le nombre n'est pas précisé venaient de localités différentes.

2.8.LE 14 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI NGARI, GIKONGORO, KIBUYE, KIBUNGO, CYANGUGU

Massacres de Tutsi à l’ADEPR Maheresho, Nyamagabe

Les 13 et 14 avril 1994, les massacres de Tutsi ont commencé à Maheresho tués par des Interahamwe et des gendarmes appelés à cet effet par Hategekimana Didace, Bourgmestre de la Commune Rukondo, avec la complicité du pasteur Emmanuel Hakizimana de l’ADEPR Maheresho. Ils ont commencé par tuer le pasteur Tutsi Evariste Rwabihinda. Ce jour, au domicile des parents du Ministre de l’agriculture et de l’élevage, Nzamurambaho Frédéric, qui était également parmi les dirigeants nationaux du PSD, plus de 37 Tutsi qui s’y étaient réfugiés espérant y trouver sécurité, furent tués.

Parmi les grands responsables du massacre des Tutsi à Maheresho, il y a le Bourgmestre Hategekimana Didace, Munyambuga Jean Baptiste, représentant du MDR dans la Commune Rukondo, son fils Twagiramungu Jean dirigeait des jeunesses Interahamwe, Kagimbura Martin enseignant et vice-Président du MDR, Munyandinda Joël inspecteur des écoles primaires, Bikorimana Gaspard enseignant, Nyagatare Cyprien enseignant, Hakizayezu Jean, Mageza Onesphore. Bukeye Alphonse, Gashugi Damien, Ntahampagaze Marcel, Ntahompagaze Antoine et d’autres. Les massacres ont été commis par ces tueurs et des gendarmes qui étaient venus du groupement de gendarmerie de Gikongoro.

Massacres de Tutsi qui s’étaient réfugiés à l’usine à thé de Mata, Nyamagabe

Le 14 avril 1994, les Tutsi qui s’étaient réfugiés à l’usine à thé de Mata et d’autres qui habitaient dans les environs, ont commencé à être massacrés. Les victimes qui ont été identifiés et dont les corps reposent au mémorial du Génocide de cette usine sont au nombre de 380.

Parmi les responsables de ces massacres, il y a le Sous-préfet de Munini, Biniga Damien, Ndabarinze Juvénal, Directeur de l’usine de Mata, Mugirangabo Silas, Bourgmestre de la Commune Rwamiko, Hakizimana Sylvestre, Président du MDR Power dans la Commune Rwamiko, Surwumwe Sylvestre, Président du MRND, Muriro, Président du CDR, Museruka, OPJ à la Commune Rwamiko et d’autres Interahamwe.

Massacres des Tutsi qui s'étaient réfugiés au Secteur Gati, Rwamagana

Le 14 avril 1994, des Tutsi furent tués au Secteur Gati, en District de Rwamagana. Les massacres étaient dirigés par Rutagengwa Jean Marie Vianney qui dirigeait le MRND. C'est lui qui a incité à tuer les Tutsi à Gati. Les Interahamwe qu'il dirigeait lui ont demandé l'autorisation de vérifier l'identité de Concesse Mukandori, une Tutsi, à quoi ressemble le cerveau des Tutsi ; il leur en donna l'autorisation et les Interahamwe tranchèrent la tête de la victime et découpèrent celle-ci pour en examiner le cerveau ; Rwabukame, le mari de Concesse, fut lui aussi immédiatement tué. Parmi les tueurs, il y avait Bigabiro Joshua, Kabugari, Nibivugire et celui qui était le directeur de l'école de Gati.

Massacres de Tutsi à Birambo, Karongi

Le 14 avril 1994, les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'école de la communauté des Sœurs Benebikira de Birambo ont été attaqués par des Interahamwe, des militaires et des gendarmes dirigés par le Bourgmestre de la Commune Bwakira, Kabasha Tharcisse. Ils ont été tués à l'arme à feu, machette, lances, grenades et autres.

Plus de 5000 Tutsi y furent tués. De nombreux corps des victimes furent brûlés à l'aide d'essence, et des engins furent amenés pour creuser des fosses dans lesquelles furent ensevelis les corps des victimes près des bâtiments de l'école. Comme les corps étaient devenus trop nombreux une autre fosse fut creusée près de l'école Urumuri, ce sont des véhicules de commerçants qui transportaient ces corps jusqu'aux fosses.

Massacres de Tutsi à l'Eglise Catholique de Kibeho, Nyaruguru

Le 14 avril 1994, à l'église de Kibeho, les Interahamwe et les autorités locales ont exterminé plus de 25,000 Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'église et dans les bâtiments de la Paroisse de Kibeho. Les Tutsi se sont d'abord défendus en utilisant les armes à leur portée, et ont pu repousser l'attaque du 12 avril 1994. Les Interahamwe de Kibeho sont allés chercher des renforts et les autorités de la Sous-Préfecture de Munini, dont le Sous-Préfet Damien Biniga, les ont aidés à mobiliser des gendarmes et d'autres Interahamwe venus de Mata, Ruramba, Mudasomwa et ailleurs, qui attaquèrent les réfugiés Tutsi à l'arme à feu et à la grenade.

L'attaque a commencé à 13h de l'après-midi et a duré jusqu'au soir. Le Père Pierre Ngoga a demandé aux survivants de ces massacres d'envisager comment fuir au Burundi, et en a pris quelques-uns dans son véhicule et les amena à Butare, où il fut assassiné, trahi par son collègue, le Père Anaclet Sebahinde, qui était lui-même originaire de Kibeho.

Parmi les tueurs de Kibeho il y a le Sous-préfet Damien Biniga, le Bourgmestre de Mubuga Charles Nyiridandi, le Bourgmestre de Rwamiko, Silas Mugerangabo, Juvénal Ndabarinze, directeur de l'usine à thé de Mata, l'agronome Bakundukize Innocent, le Père Emmanuel Uwayezu qui dirigeait le groupe scolaire Marie Merci de Kibeho, l'assistant médical Mutazihana Nathanaël, Kayigamba François Xavier, Préfet des études du Groupe Scolaire Marie Merci, Karekezi Fabien, Préfet de discipline à la même école, Fatikaramu Hormisdas, enseignant dans cette école, le policier communal Athanase Saba, et bien d'autres.

Massacres des Tutsi du Secteur Munyiginya/Rwamagana

Dans le Secteur Munyiginya, l'endroit appelé Sayi est situé au carrefour des lignes électriques qui desservent le District de Rwamagana. En 1994, l'endroit était fort gardé par des gendarmes. Lors du déclenchement du Génocide, les Tutsi de Munyiginya se sont réfugiés à Sayi, espérant que les militaires qui gardaient l'endroit leur assureraient protection. Du 10 au 12 avril 1994, de nombreux Tutsi, dont des femmes et des enfants, s'y réfugièrent et plus de 100 d'entre eux furent tués. Dans la nuit du 14 avril 1994, les Tutsi qui s'y étaient réfugiés furent tués par les Interahamwe et les militaires qui étaient sur place les aidèrent dans leur sinistre besogne.

Massacres de Tutsi au Secteur Kibungo, Ngoma

Le 14 avril 1994, depuis le matin vers 8h, un groupe de tueurs Interahamwe armés d'armes diverses est entré dans l'hôpital de Kibungo et ont fait sortir ceux qui s'y étaient cachés, à partir de la maternité, et les ont fait s'asseoir en dessous d'un arbre, à un endroit appelé « Muduha », et ce jusqu'à 10 h du matin. A cet instant les Tutsi ne furent pas tués, leurs tortionnaires voulaient connaître leur nombre exact pour revenir plus tard les massacrer. Vers 15h de l'après-midi les Interahamwe sont revenus et ont commencé à tuer les réfugiés Tutsi en leur lançant notamment des grenades comme ils l'ont fait contre ceux qui s'étaient réfugiés dans le bureau de la Commune Birenga.

Le lendemain, le 15 avril 1994, un groupe de tueurs dirigé par le redoutable Interahamwe Cyasa envoya des équipes pour aller tuer dans différents endroits : à l'hôpital, à Rukira, à l'Econamat diocésain et ailleurs. Les Interahamwe Shumbusho, Birasa et d'autres se sont vantés de leurs sinistres exploits à la Commune Birenga et à l'Econamat Général. Les Interahamwe ont tué ceux de l'hôpital, dont la prénommée Marie et sa petite sœur Nyirankware qui sont les filles de Gatare, Mukankuranga et d'autres qui étaient venus de Kazo et Karama.

Le 21 avril 1994, les troupes du FPR Inkotanyi sont arrivées à l'hôpital et ont pu sauver les rares survivants. Les Inkotanyi ont amenés à l'hôpital de Kibungo d'autres survivants pour leur fournir les soins nécessaires.

2.9.LE 15 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE RUHENGERI, KIBUYE, KIBUNGO, KIGALI NGARI, BUTARE, GITARAMA, KIGALI VILLE, GIKONGORO

Massacres de Tutsi à la Cour d'appel de Ruhengeri, Musanze

Le bâtiment de la Haute Cour de Musanze, abritait l'ancienne Cour d'Appel, auprès de laquelle se sont réfugiés plus de 400 Tutsi qui étaient venus de localités différentes de l'ancienne Préfecture Ruhengeri, mais dont la majorité était venu de la Sous-Préfecture Busengo (actuellement en District Gakenke) dans laquelle ils s'étaient d'abord réfugiés espérant y trouver sécurité. Nzanana Dismas, Sous-préfet de Busengo, les rassurait en leur disant qu'ils pouvaient rester et que rien ne leur arrivera, mais Nzanana parlementait en même temps avec le Préfet de Ruhengeri Zigiranyirazo Protais à qui il voulait envoyer les réfugiés Tutsi pour qu'ils soient tués dans la ville de Ruhengeri.

Nzanana a ensuite annoncé aux réfugiés Tutsi qu'il allait leur fournir des véhicules qui les évacueraient au Zaïre, et des bus les amenèrent plutôt dans l'ancien bâtiment de la Cour d'Appel de Ruhengeri. Le 15 avril 1994, des Interahamwe venant de localités différentes, dont le groupe appelé « Amahindure » qui venait de massacrer les Tutsi de la Commune Mukingo et qui est venu en renfort, tuèrent tous les Tutsi dans le bâtiment de la Cour d'Appel. Ceux qui ont pu en réchapper et qui sont allés à l'hôpital de Ruhengeri, en furent extirpés pour être mis à mort à la rivière Mukungwa. Les tueurs ont d'abord lancé des grenades à l'intérieur du bâtiment, et achevaient ceux qui respiraient encore, fracassant les nouveaux nés sur les murs.

Massacres de Tutsi à Nyange en Commune Kivumu

Nyange était situé dans l'ancienne Commune Kivumu, Sous-Préfecture Birambo, laquelle faisait partie de la Préfecture Kibuye et était composée de trois Communes: Bwakira, Kivumu et Mwendu. Après la mort du Président Habyarimana Juvénal le 6 avril 1994, les Tutsi de la Commune Kivumu ont commencé à subir des attaques et certains d'entre eux furent tués dans les premiers jours, dont Grégoire Ndakubana, Martin Karekezi et Thomas Mwendu.

Les Tutsi y ont vécu le calvaire avant de pouvoir se réfugier à l'église de Nyange où ils espéraient être en sécurité.

A cause de ces attaques, les Tutsi des différents secteurs de la Commune Kivumu ont quitté leurs domiciles pour aller se réfugier auprès des bâtiments publics et dans les églises dont celle de Nyange dont le curé était Athanase Seromba. Le bourgmestre de la Commune Kivumu et les policiers ont rassemblé tous les réfugiés venant de différents secteurs et les amenèrent à la Paroisse de Nyange ; le Père Seromba a listé les noms des Tutsi qui manquaient à l'appel, et remis cette liste au Bourgmestre Grégoire Ndahimana pour qu'ils soient recherchés pour être amenés à la Paroisse de Nyange avec les autres. Les réfugiés Tutsi sont devenus de plus en plus nombreux, et alors leur extermination dans l'église fut planifiée. Ils furent tués par un bulldozer qui écrasa l'église sur eux sur ordre du curé Seromba.

Parmi les tueurs il y avait le commerçant Gaspard Kanyarukiga, l'enseignant Téléphore Ndungutse, Anastase Nkinamubanzi qui travaillait pour la société Astaldi charge de construire la route reliant Rubengera et Gisenyi, et c'est lui qui a conduit l'engin qui a démolit l'église de Nyange, le Père Athanase Seromba et Grégoire Ndahimana, Bourgmestre de la Commune Kivumu, l'OPJ à la Commune Kivumu Fulgence Kayishema, Téléphore Ndungutse, Gaspard Kanyarukiga et d'autres. Athanase Seromba a été condamné à la prison à vie par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda.

Massacres de Tutsi à l'église E.E.R Ruhanga

Sur la colline de Ruhanga habitaient en 1994 de nombreux Tutsi, tout comme sur les collines avoisinantes, toutes situées en l'ancienne Commune Gikoro. Lors du déclenchement du Génocide, les Tutsi de la région ont pris leurs arcs et lances et se sont réfugiés sur la colline de Ruhanga. Lorsqu'ils furent attaqués par les Interahamwe, ils ont amené les enfants, les femmes et les vieilles personnes à l'église E.E.R., tandis qu'eux résistaient aux Interahamwe en se défendant avec leurs armes traditionnelles et des pierres.

Face à cette résistance, les Interahamwe ont appelé en renfort les gendarmes de Rwamagana et un hélicoptère vint mitrailler les réfugiés tandis que les Interahamwe sont venus ensuite les achever à la machette. Les Interahamwe allèrent ensuite tuer ceux qui se trouvaient à l'église et les brûlèrent vifs à l'aide d'essence, il y eu très peu de survivants. Parmi les victimes dans l'église il y a le Pasteur Hutu Renzaho Sosthène, qui s'était décidé à protéger les Tutsi qui s'y étaient réfugiés, en tant que le gardien de ce lieu de prière ; il fut tué avec toute sa famille alors qu'il n'était pas Tutsi. Avec l'accord de L'E.E.R. cette église abrite désormais un mémorial du Génocide.

Massacres de Tutsi dans l'église de Ntarama

Lors du déclenchement du Génocide, les Tutsi de la localité de Ntarama dans le Bugesera ont d'abord essayé de résister. Devant les attaques incessantes des Interahamwe et des militaires qui les appuyaient, ils ont commencé à se réfugier à l'église succursale catholique de Ntarama. Dès lors que les Tutsi de la région de Bugesera étaient pourchassés et tués, des Tutsi venant de Kanzenze, Kayumba et Nyamata se sont également réfugiés à Ntarama. Le 15 avril 1994, des bus ont amenés militaires et Interahamwe venant d'autres localités, qui, avec les tueurs de Ntarama, ont exterminé près de 3000 réfugiés Tutsi dans cette église de Ntarama. Les tueurs ont utilisé armes à feu, grenades et armes traditionnelles.

Le 15 avril 1994, de nombreux Tutsi ont été tués à l'école de Cyugaro, dont ceux qui habitaient dans les environs et qui s'y étaient réfugiés, et d'autres qui avaient survécu aux massacres de Ntarama et avaient rejoint les réfugiés encore vivants à Cyugaro. Ceux qui ont survécu aux massacres de l'école de Cyugaro se sont réfugiés dans le marécage appelé CND pendant le Génocide. Ils en sortaient la nuit pour aller chercher de quoi manger. L'immense majorité d'entre eux a péri dans ce carnage.

Massacres de Tutsi à la Paroisse Cyahinda, Nyaruguru

Entre le 14 et le 15 avril 1994, des Interahamwe ont tué tous les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'église de Cyahinda au nombre de près de 32,000. Ceux qui y ont été massacrés étaient venus de la Commune Nyakizu et des Communes avoisinantes comme Mubuga, Kivu et Nshili. Parmi les responsables de ces massacres il y a Ntaganda Ladislas, Bourgmestre de la Commune Nyakizu, le Sous-préfet Assiel Simbalikure qui dirigeait la Sous-Préfecture de Busoro, Festus Nyamukaza, proche collaborateur de Ntaganzwa, le Pasteur François Bazaramba de l'Union des Eglises Baptistes au Rwanda (UEBR Nyantanga), Célestin Batakanwa, Geoffrey Dusabe, Célestin Rucyahana, un ancien militaire, et d'autres.

Pour que les Tutsi puissent se rassembler à Cyahinda, le Bourgmestre Ntaganzwa et d'autres Interahamwe ont bloqué tous les chemins pour les empêcher de fuir au Burundi, et ont exhorté les Tutsi à se réfugier à Cyahinda, rassurant ceux-ci qu'ils y seront protégés. Après les avoir rassemblés, Ntaganzwa a demandé aux gendarmes qui étaient venus de Butare, envoyés par le Major Cyriaque Habyarabatura, d'exterminer les réfugiés Tutsi à la Paroisse de Cyahinda.

Lors de l'extermination des Tutsi à Cyahinda, le Père Charles Nshogoza qui était curé de la paroisse a d'abord réussi à se cacher des tueurs, survivant aux massacres de la paroisse, et s'est réfugié chez un employé de la paroisse du nom de Alexis. Le Bourgmestre Ntaganzwa et le Sergent gendarme Corneille Ndindayino l'ont

longtemps traqué jusqu'à l'attraper, l'ont ramené à la paroisse et l'ont mis à mort, c'était au mois de mai 1994.

Massacres de Tutsi à Kiryamocyinzovu, Kamonyi

Kiryamocyinzovu était situé devant l'ancien bureau de la Commune Taba dont Jean Paul Akayesu était le Bourgmestre. Les massacres dans la Commune Taba ont commencé à prendre de l'ampleur le 8 avril 1994. Les Interahamwe ont installé des barrières à différents endroits dont Rwabashyashya, Buguri, Gishyeshye et aux alentours de l'hôpital de Remera, à Rukoma.

Depuis le 13 avril 1994, la situation était devenue critique, et de nombreux Tutsi se sont réfugiés à la Commune Taba. Kubwimana Silas, Président du MRND dans la Commune Taba, a organisé une réunion à Kiryamocyinzovu, et déclaré que le Tutsi est l'ennemi, qu'il doit être dénoncé parce qu'il aurait creusé des fosses dans lesquelles il allait jeter les corps des Hutu. Depuis le 8 avril, les Tutsi ont été petit à petit amenés à Kiryamocyinzovu, qui porta désormais le surnom de CND, jusqu'au 15 avril 1994 date à laquelle y ont été tués de nombreux Tutsi.

Kubwimana Silas était à la tête des tueurs et a coordonné les massacres, c'est lui qui désignait qui devait mourir: "Tuez celui-là, épargnez cet autre que je tuerai moi-même plus tard." Les tueurs venaient à la Commune attendre les ordres de Kubwimana pour aller tuer.

Le 14 avril 1994, de nombreux Tutsi sont venus se réfugier à la Commune mais y ont trouvé des Interahamwe qui les attendaient et qui avaient reçu comme instruction de les amener à Kiryamocyinzovu pour les massacrer. Certains d'entre eux avaient été désignés pour tuer, tandis que d'autres devaient enterrer les corps des victimes entassés dans un long fossé. Les armes utilisées pour tuer étaient des gourdins, des houes et des fusils. Jean Paul Akayesu, coordonnateur de ces massacres en tant que Bourgmestre de la Commune Taba, a été condamné à la prison à vie par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda.

Massacres de Tutsi à Gasetza, dans l'ancienne Commune Kigarama, Kibungo

Au Secteur de Remera ont été tués plus de 7,000 Tutsi, ils ont commencé à être massacrés depuis le 8 avril 1994 et ont continué à l'être jusqu'aux 14 et 15 avril 1994. L'histoire de la planification et de la mise en œuvre du Génocide perpétré contre les Tutsi dans ce Secteur Remera, et surtout dans le centre de Gasetza, est basé sur le comportement des autorités qui en étaient originaires et qui ont tout planifié et mis en œuvre. Parmi eux : le Colonel Rwagafirita Pierre Célestin, le Colonel Renzaho

Tharcisse, le ministre Mugiraneza Prosper, Kabagema Ferdinand, Mugiraneza Emmanuel, Mulinda et Murwanashyaka. Les Interahamwe, encadrés par ces différentes autorités, menaient les attaques et tuaient ou faisaient tuer les Tutsi en utilisant différentes armes : gourdins, marteaux, épées, machettes, lances arcs, fusils, grenades et autres.

Massacres de Tutsi à Gihara dans Kamonyi

La Paroisse de Gihara est située dans le Secteur de Runda, District de Kamonyi. Le Génocide ayant pris de l'ampleur, les Tutsi ont commencé à fuir vers la Paroisse Gihara. Ils y sont arrivés le 10 avril 1994 et ont été accueillis par le Père espagnol Sinawola Leonard qui a fait son possible pour leur donner de la nourriture mais ses employés, qui en étaient mécontents, s'y ont opposés jusqu'à refuser d'aller chercher du ravitaillement lorsqu'il leur donnait de l'argent pour le faire. Un groupe de tueurs de Runda appelé « Abajepe » et dirigé par Nyecumi, Kanani et Eugene, a commencé à lancer des attaques sur la paroisse, et circulaient à bord du véhicule de Kamana Claver, mais qui était conduit par le petit frère de celui-ci, Kayitani.

Les tueurs tailladaient à la machette les hommes et les jeunes hommes sans les achever, et les transportaient en véhicule les jeter dans cet état dans l'étang de Cyoganyoni, sinon dans la rivière Nyabarongo dans laquelle les plus nombreux furent noyés. Entretemps le prêtre espagnol était rentré dans son pays, les massacres ont continué, et les hommes ayant tous été décimés, ils ont amené les femmes à la Nyabarongo ou certaines d'entre elles étaient immédiatement jetées vivantes, tandis que d'autres étaient d'abord amenées dans une maison près de la Nyabarongo, près du pont de Ruriba, où elles étaient violées et jetées ensuite à leur tour dans la rivière. Le 15 avril 1994, furent massacrés les derniers parmi les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la paroisse.

Massacres de Tutsi à Nyabikenke, Muhanga

A la Commune Nyabikenke, au début du Génocide, les Tutsi ont commencé à se réfugier à la Commune Nyabikenke depuis le 10 avril 1994. Les tueurs ont commencé à lancer des attaques sur eux le 14 avril 1994, mais lancèrent la dernière attaque le 15 avril 1994, tuant de nombreux réfugiés Tutsi sur place tandis que d'autres qui s'étaient échappés furent tués tout le long du chemin vers Kabgayi où ils comptaient se réfugier. Un mémorial du Génocide a été érigé à Kiyumba et y reposent les corps de 717 victimes qui ont été tuées dans la localité et dans les alentours. La plupart étaient amenées pour être jetées dans la Nyabarongo à l'endroit appelé Budende. Parmi les responsables des massacres des Tutsi dans la Commune Nyabikenke il y a le Ministre de la Jeunesse Nzabonimana Callixte, le Bourgmestre de la Commune

Nyabikenke, Karuganda Anatole, Ngarambe Vincent, Kamari Isaac, agent du Ministère des Travaux Publics et beau-frère du Colonel Bagosora, et d'autres tueurs.

Massacres de Tutsi dans le Secteur de Muyongwe, dans l'ancienne Commune de Tare, Gakenke

A cet endroit, de nombreux Tutsi de la région ont été tués dans les pires souffrances par les Interahamwe. Les Tutsi ont été tués dans des attaques de tueurs venant de Rushashi, Kinyari, après que des entrainements militaires ont été dispensés aux Interahamwe à la Sous-Préfecture de Rushashi. De nombreux Tutsi étaient tués en cours de route en fuyant. Les réunions qui planifiaient les massacres étaient dirigées par les autorités qui dirigeaient la Sous-Préfecture de Rushashi et les Communes qui faisaient partie de celle-ci. Les massacres sévirent également dans les Secteurs Shyombe et Joma. Shyombe et le centre commercial de Kinyari prirent le nom de « CND ».

Massacres de Tutsi à la Commune Muhazi, Gishari, Rwamagana

Du 12 au 14 avril 1994, des Tutsi se sont réfugiés à la Commune Muhazi. Les 15 et 16 avril 1994. Lorsqu'ils ont été encerclés par les Interahamwe, Kanamugire, un Tutsi, ancien militaire dans l'armée rwandaise, a défoncé le bureau de la Commune d'où il amena des fusils, il en donna un à Côme Ndayambaje et un autre à Gatete Anaclét et ils ont tiré sur la foule des Interahamwe qui se dispersèrent. Certains de ceux qui étaient à la Commune s'en échappèrent et se rendirent au lac Muhazi où ils trouvèrent l'Adjudant Mutabaruka et le militaire Kananura ; ils se battirent avec ceux-ci et se dirigèrent vers le lac pour le traverser en pirogues et rejoindre les Inkotanyi qui étaient déjà arrivés sur l'autre rive à Murambi, mais toutes les embarcations avaient été sabordées.

Ils manquaient de munitions. Quelques-uns d'entre eux ont pu traverser le lac et rejoindre les Inkotanyi à Murambi, dans une petite pirogue qu'ils trouvèrent. Les Interahamwe les avaient poursuivis depuis la Commune jusqu'à Kavumu où se trouvaient de nombreux Tutsi qui voulaient traverser le lac. Les tueurs y trouvèrent des Tutsi qui étaient venus de la Commune Muhazi et en noyèrent un grand nombre. La plupart de ces Tutsi étaient venus de la Commune Muhazi et des alentours de celle-ci, ils furent tués à Kavumu de Gishali le 16 avril 1994.

Massacres de Tutsi dans le Secteur Kigali, au Centre de Kitabi, Nyarugenge

Dans le Secteur Kigali, au Centre de Kitabi sur les hauteurs de Nyamirambo, à côté du Mont Kigali, en dessous d'un camp militaire, il y avait une barrière gardée par les Interahamwe Rubayiza Hassan et Kibuye Karungu. Rubayiza était le chef de la barrière par laquelle passaient les Tutsi qui fuyaient venant de Mwendo dans Kigali,

Kabusunzu et Nyamirambo, ainsi que les Tutsi qui habitaient cette localité. Les Tutsi étaient rassemblés sous une tente dressée par les tueurs pour s'abriter de la pluie, et Rubayiza amenait des Interahamwe pour l'aider à les tuer et les jeter dans des carrières d'où avaient été extraits des minerais.

A cette barrière furent tués de nombreux Tutsi, et quand ceux-ci se rebiffaient et voulaient résister, Rubayiza appelait en renfort les militaires pour l'appuyer. Raison pour laquelle il n'y a eu aucun survivant parmi les Tutsi qui sont passés par cette barrière. Ces Tutsi furent tués du 15 au 17 avril 1994. Rubayiza a été condamné par les juridictions Gacaca pour crime de génocide à la prison à perpétuité et purge actuellement sa peine à la prison de Mageragere.

Massacres de Tutsi à la paroisse catholique de Nyarubuye

A compter du 10 avril 1994, la paroisse catholique de Nyarubuye a accueilli de très nombreux Tutsi qui provenaient des Communes Rukira, Rusumo, Mugesera et Birenga ; ces derniers étant des survivants fuyant les massacres qui avaient eu lieu les 12 et 13 avril 1994 dans la ville de Kibungo et à la paroisse catholique de Zaza. Ces tueries avaient lieu suite à la réunion tenue le 12 avril 1994 au camp militaire de Huye. Elle était dirigée par les Colonels Pierre Célestin Rwagafirita et Anselme Nkuliye Kubona en présence des bourgmestres de Birenga Melchiade Tahimana, de Rusumo Sylvestre Gacumbitsi, de Kigarama Mugiraneza Emmanuel, de Mugesera Gakware Léopold, de Sake Sylvain Mutabaruka et bien d'autres dans laquelle fut décidée l'accentuation du génocide.

Le 14 avril 1994, a eu lieu une autre réunion au camp militaire de Huye rassemblant les mêmes personnes certainement pour faire l'évaluation des massacres et l'accentuation du génocide là où il n'était pas encore totalement consommé comme Nyarubuye. Dès le matin du 14 avril 1994, il y eut plusieurs tentatives d'attaque des miliciens à Nyarubuye qui furent repoussées par les Tutsi. Les miliciens allèrent demander du renfort au poste de gendarmerie située à Nasho. Un rassemblement des gendarmes, des militaires et des miliciens eut lieu depuis le 14 avril 1994 au centre de négoce de Nyarutunga sous la supervision du Bourgmestre Sylvestre Gacumbitsi et autres leaders du hutu power et prépara l'assaut de Nyarubuye.

Le 15 avril 1994, en début d'après-midi, l'attaque de Nyarubuye commença avec la participation du bourgmestre Gacumbitsi en personne qui tua sur le champ avec la machette un vieux Tutsi bien respecté à Nyarubuye, nommé Murefu. Les leaders hutu de Nyarubuye participèrent à cette attaque dont le nommé Evariste Rubanguka, juge du tribunal de canton Rusumo, Karamage Isaïe conseiller de Secteur Nyarubuye, Rugayumukama Daniel, chef milicien, Edmond Bugingo, enseignant, Ntezimana Léonidas, Hakizamungu Antoine, Gisagara François, Ryamugwiza Déogratias, Ngendahimana Jean alias Misumari, et bien d'autres.

Une recherche menée par le professeur Paul Rutayisire et Privat Rutazibwa en 2007 a permis d'identifier 742 génocidaires ayant activement pris part au génocide à Nyarubuye.

Massacre de Tutsi à la paroisse catholique de Muganza, Nyaruguru

Les Tutsi de l'ancienne Commune Kivu où se trouvait la paroisse de Muganza ont commencé à s'y réfugier à partir du 7 avril fuyant les attaques qui les menaçaient. Plusieurs maisons de Tutsi étaient déjà incendiées sous la supervision du bourgmestre Juvénal Muhitira et de l'Abbé Joseph Sagahutu aujourd'hui exilé en Belgique. Le Sous-préfet Biniga est également venu sur place au tout début du génocide et a tenu une réunion nocturne avec le bourgmestre Muhitira et l'Abbé Sagahutu au cours de laquelle la chasse aux Tutsi a été décidée. Muhitira et Sagahutu ont étudié ensemble au Collège de Runyombyi et se connaissaient depuis cette époque dans les années 1976-1978.

A la date du 11 avril 1994, 8.600 réfugiés Tutsi étaient enregistrés à la paroisse le matin et leur nombre augmentait chaque jour jusqu'à atteindre 11.000 au soir du même jour. C'est ce jour que la paroisse de Muganza subit la première attaque et les Tutsi se défendirent. Le lendemain 12 avril, une autre attaque d'envergure eut lieu conduit par le bourgmestre Muhitira et le sous-préfet Biniga Damien et elle échoua par ce qu'en même temps une autre attaque se menait à la paroisse voisine de Kibeho et que les réfugiés Tutsi parvenaient à se défendre. Biniga et Muhitira décidèrent alors de se concentrer dans un premier temps sur Kibeho et de venir régler le massacre de Muganza une fois que celui de Kibeho est terminé.

Le 15 avril au lendemain de l'extermination de Kibeho, une bande de tueurs appuyés par des militaires prit l'assaut de la paroisse Muganza et décima les réfugiés Tutsi qui s'y trouvaient.

2.10. LE 16 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI NGARI, KIBUYE ET KIBUNGO

Le génocide perpétré contre les Tutsi à Nyamata

Le 7 avril 1994 les Tutsi qui habitaient Nyamata et ses environs ont commencé à se réfugier dans différents endroits, certains d'entre eux ont voulu résister aux attaques mais succombèrent devant un ennemi plus fort. Nombre des Tutsi se sont réfugiés sur la Colline de Kayumba, en amont du centre de Nyamata.

Les 9 et le 10, les Tutsi qui se trouvaient à Kayumba ont tenté de se défendre et ont repoussé les attaques des tueurs et certains parmi ceux-ci furent blessés, mais ils sont allés appeler à la rescousse les militaires du camp Gako, clamant qu'à Kayumba il y avait des rebelles Inkotanyi. Le 11 avril 1994 vers 11h du matin, des miliciens Interahamwe et des militaires sont venus de Gako dans des bus de l'Etat. Ils ont tiré sur les Tutsi qui se trouvaient à Kayumba, les survivants descendirent pour aller sur le terrain qui se trouvait devant l'ancienne Commune Kanzenze, et vers 15h de l'après-midi le Bourgmestre Gatanazi est venu s'adresser à eux : « *Enlever cette saleté devant la Commune* », les Tutsi lui répondirent qu'ils n'avaient pas où aller et le Bourgmestre de leur répondre : « *Où que vous alliez, vous serez tués.* »

Les policiers communaux se sont immédiatement mis à tirer sur eux, et les Tutsi ont tous couru vers l'église. Mais les portes de l'église étaient fermées, le prêtre européen n'a pas voulu leur ouvrir, arguant qu'à Ririma des Tutsi avaient été tués dans leur établissement. Les Tutsi escaladèrent alors la clôture pour retomber à l'intérieur de l'enclos de la paroisse. Vers 17h, le prêtre a fini par ouvrir les portes de l'église aux réfugiés Tutsi qui s'y engouffrèrent. Ils étaient trop nombreux et à un certain moment les hommes et jeunes hommes ont laissé l'église aux femmes et aux enfants tandis qu'eux restaient à l'extérieur. D'autres allèrent s'installer au centre pastoral.

Le 12 avril 1994, les familles avec des enfants reçurent du riz à cuire, mais lorsque vers 10h ils allaient nourrir les enfants, des Interahamwe surgirent, lancèrent des grenades et tirèrent sur les réfugiés Tutsi, il y eût des morts et des blessés. L'attaque dura 30 minutes. Avant de partir les tueurs renversèrent les marmites et leur contenu.

Le 13 avril 1994, les réfugiés ont pu s'organiser et cuire de la nourriture. Mais encore vers midi, des Interahamwe lancèrent une autre attaque qui dura elle aussi quelques 30 minutes, ils tirèrent sur les bergers qui gardaient les vaches près du cimetière, lancèrent des grenades dans l'église tuant et blessant des réfugiés, et une fois encore renversèrent les marmites pleines de nourriture. Le même jour, des militaires amenèrent à l'église des Tutsi qui venaient de Kanazi.

Le 14 avril 1994, arrivèrent d'autres Tutsi qui venaient de Maranyundo, certains parmi eux étaient des survivants des massacres de la colline de Rebero. C'est également à cette date que les prêtres européens quittèrent Nyamata.

Le vendredi 15 avril 1994, il y eût une autre attaque de tueurs dont des militaires qui venaient de Gako, les Interahamwe avaient revêtus leurs uniformes, d'autres tueurs portaient des feuilles de bananiers pour se distinguer de ceux qu'ils allaient tuer. Un

groupe a attaqué à partir de la route en dessous du cimetière, un autre à partir de la route qui menait aux écoles, et ils encerclèrent les réfugiés Tutsi.

Vers 11h du matin, les militaires ont commencé par tirer, et les réfugiés hommes leur lancèrent des pierres avant de se retirer et d'entrer dans l'église ; des gaz lacrymogènes et des grenades furent lancés dans l'église, les portes de l'église qu'essayaient de protéger les réfugiés pour interdire aux tueurs d'entrer, furent finalement défoncées, et, au son de leurs sifflets et tambours, les Interahamwe et d'autres paysans Hutu entrèrent dans l'église et tuèrent les réfugiés à coups de machettes et de gourdins, le carnage dura jusqu'à 16h de l'après-midi ; des femmes Hutu dépouillèrent les corps sans vie de leurs vêtements et fouillaient les victimes en quête d'argent.

Le 16 avril 1994, les massacres ont continué au centre pastoral, les tueurs y arrivèrent vers 14h de l'après-midi, les réfugiés hommes essayaient de se défendre à l'aide de morceaux de bois, mais les militaires et les Interahamwe leur lancèrent des grenades et en tuèrent un grand nombre ; les tueurs défoncèrent le portail et entrèrent, ils se mirent à massacrer les réfugiés qui se trouvaient à l'intérieur, le carnage dura jusqu'à 18h. C'est aussi le 16 avril 1994, que furent massacrés les Tutsi qui s'étaient réfugiés chez les Sœurs Benebikira à la maternité de sœur Agnès.

Le 17 avril 1994, les Interahamwe sont revenus et, par un communiqué, ils demandèrent aux survivants de sortir, que la paix était revenue et qu'ils allaient pouvoir rentrer chez eux ; ceux qui respiraient encore sortirent et on leur a fait s'asseoir sur le terrain. C'est encore le 17 avril 1994, qu'un engin a été amené pour creuser des fosses derrière l'église pour y jeter les corps des victimes qui commençaient à se décomposer, certains parmi ceux qui déplaçaient les corps étaient des prisonniers habillés de noir. Quant aux survivants à qui l'on avait promis la vie sauve, il a été décidé de les amener auprès des fosses et les y jeter, c'était plus facile que de transporter les lourds corps en décomposition sur des branches sur lesquelles restaient des lambeaux de ces corps.

Au mémorial du Génocide de Nyamata, ont été inhumés plus de 45,000 corps de victimes Tutsi, dont ceux des Tutsi tués à l'intérieur de l'église et aux alentours, et d'autres qui ont été tués dans des endroits différents dont Mayange, Rebero, Maranyundo, Kayumba, Kanazi, Murama, Mwogo et ailleurs.

Quelques-uns parmi les responsables de ces massacres sont: Gasana Djuma (Sous-préfet de la Sous-Préfecture de Kanazi), Gatanazi Bernard (Bourgmestre de la Commune Kanzenze), Karerangabo Vincent (Inspecteur), Bizimana Jean de la Croix (Directeur de l'école catholique de Nyamata), Ngombwa Gervais (Commerçant),

Janvier (Agent du Ministère des travaux publics, réside actuellement à l'étranger, c'est lui qui a disponibilisé l'engin qui a creusé des fosses pour y jeter les corps des victimes), Ntambara (Policier, il a purgé sa peine, il admet avoir tué des Tutsi dont il ne connaît pas le nombre), Rwabidadi (Militaire, purge sa peine à Ririma), Rwarakabije Bernard (Interahamwe), Mugaga (Interahamwe, réside au Malawi), Pasteur Uwinkindi Jean; Nzarora Laurent (réserviste), Wacawaseme (chauffeur de la Commune Kanzenze), Niyibizi Cleophas (conseiller de Secteur Kanazi), Murangira Richard (commerçant), Pierre (agent de la Pharmacie Sodephar), Rwamwaga (commerçant).

Massacres de Tutsi à Mugonero/Karongi

A Mugonero, les adventistes du 7eme jour avaient construit un hôpital, et une école d'infirmiers Les adventistes du 7ème jour étaient dirigés par le Pasteur Ntakirutimana Elizaphan et son fils Ntakirutimana Gérard qui dirigeait l'hôpital de Mugonero. Pendant le Génocide, les Tutsi qui se sont réfugiés à Mugonero venaient surtout des Communes Gishyita, Gisovu et Rwamatamu. Les Tutsi ont commencé à s'y réfugier depuis le 8 avril 1994.

Le 15 avril 1994, le Pasteur Ntakirutimana Elizaphan, accompagné des gendarmes qui y assuraient la sécurité, s'est rendu à une réunion à la Préfecture de Kibuye, pour participé revenir vers 19h du soir, et certains des gendarmes commencèrent à dire aux réfugiés qu'ils ont à une réunion qui planifiait leur extermination pour le lendemain samedi 16 avril 1994. Parmi les réfugiés il y avait des Pasteurs Tutsi qui adressèrent une lettre au Pasteur Ntakirutimana lui demandant de protéger les réfugiés Tutsi et ne pas faire couler leur sang un samedi jour de prières, et ils lui demandèrent d'appeler à l'aide le Bourgmestre de la Commune Gishyita Sikubwabo Charles qui avait toujours été leur collaborateur, rappelant que le père de celui-ci était lui-même Pasteur dans leur église. Le Pasteur Ntakirutimana leur répondit dans une lettre dans laquelle il leur signifia qu'il ne pouvait plus rien faire, que la décision de les tuer avait été prise et qu'elle devait être exécutée coûte que coûte.

Le 16 avril 1994, les Tutsi furent attaqués mais résistèrent depuis 8h du matin jusqu'à 13h de l'après-midi. Les tueurs allèrent chercher des renforts à Kibuye, lesquels arrivèrent munis d'armes de guerre, et désormais plus forts que les Tutsi commencèrent à massacrer ceux-ci à l'hôpital, à l'église et à l'école des infirmiers. Ont participé à l'attaque le Préfet de Kibuye, Dr Kayishema Clément, le Bourgmestre Sikubwabo Charles, Ntakirutimana Elizaphan, Dr Ntakirutimana Gérard, le commerçant Ruzindana Obed et d'autres. Le Bourgmestre Sikubwabo est entré dans l'église et a demandé aux femmes Hutu mariées à des Tutsi de sortir, et deux femmes sortirent laissant à leur triste sort leurs enfants.

Parmi les tueurs, il y avait des militaires, des gendarmes et des Interahamwe. Ils sont entrés dans l'église en tirant et en lançant des grenades, et de nombreux Tutsi périrent tandis que d'autres furent grièvement blessés et furent achevés. Ils ont continué à tuer les Tutsi qui s'étaient cachés à l'hôpital et à l'école des infirmiers dont des étudiants.

Massacres de Tutsi au Hôme St Jean et à l' Eglise Catholique de Kibuye, Karongi

A l' Eglise Catholique de Kibuye et au Hôme st Jean qui lui est affilié, ont été tués de nombreux Tutsi pendant le Génocide. Près de 11,400 Tutsi s'y sont réfugiés et venaient principalement des Communes Gitesi, Mabanza, Gisovu et Gishyita.

Ils y sont arrivés très nombreux le 12 avril 1994. Le 14 avril 1994, la faim a commencé à tenailler ceux qui se trouvaient dans l'église, et le curé de la Paroisse de Kibuye, Senyenzi, est allé contacter le Bourgmestre de Gitesi, Karara Augustin, et lui demander assistance et protection, ce qui lui fut refusé.

Le Préfet Kayishema Clement adressa une lettre au Père Senyenzi et au Bourgmestre Karara, ordonnant d'envoyer les Tutsi qui se trouvaient à l'église au Stade Gatwaro où ils seraient « protégés » parce qu'il était difficile de leur trouver des militaires qui assureraient la sécurité des seuls réfugiés de l'église. Le Père Senyenzi refusa et demanda aux réfugiés de rester à l'église.

Mihigo Juvénal qui était Président du Tribunal de première Instance de Kibuye a conseillé à un Frère Tutsi de ses amis, Joachim Rugabagaba, qui habitait ensemble avec le Père Senyenzi, de prendre la fuite parce que leur extermination était en cours de planification. Ce Frère pris effectivement la fuite tandis que le Père Senyenzi l'a refusé, lui disant qu'il ne pouvait abandonner les brebis dont il avait fait le serment d'être l'indéfectible berger.

Au Hôme st Jean, les Tutsi furent assistés surtout par une Belge du nom de Emma qui était la gérante de ce hôme ; elle sortait et allait quérir des informations qu'elle fournissait au Père Senyenzi, elle lui disait que leur mort était en cours de planification. Des Interahamwe ont battu cette dame, démoli sa maison et brûlé son véhicule au Hôme St Jean parce qu'elle portait assistance aux Tutsi. L'ambassade de Belgique s'est fait assister de la MINUAR pour l'évacuer, et elle est partie triste de ce qu'elle avait vu et devoir quitter ceux qui s'étaient réfugiés auprès d'elle.

Le 12 avril 1994, les canalisations qui fournissaient de l'eau à la paroisse et qui étaient branchées à un château d'eau situé à l'intérieur du camp militaire de Kibuye, furent fermées. De nombreuses réunions furent organisées à la Commune Gitesi pour planifier le massacre des réfugiés Tutsi, elles étaient dirigées par le bourgmestre Karara Augustin, Rusezera Innocent, Kayihura Bernard et d'autres.

Le samedi 16 avril 1994, des Interahamwe et d'autres tueurs ont attaqué la paroisse et les réfugiés qui se trouvaient dans l'église ont repoussé l'attaque à laquelle avait participé près de 100 Interahamwe. Les tueurs sont allés se concerter et sont revenus le lendemain dimanche 17 avril 1994, avec des militaires, des gendarmes, des surveillants de prison, des Interahamwe munis d'armes à feu - ils avaient reçu en cachette des entrainements au maniement de celles-ci -, de grenades, de machettes et autres armes diverses. Le Préfet de la Préfecture Kibuye, Kayishema Clément, est venu en personne à l'église en conduisant lui-même son véhicule, et a dit aux tueurs qu'il avait reçu l'ordre de tuer les Tutsi et leur a demandé de commencer immédiatement à le faire.

Les attaques commencèrent par des tirs en dehors et dans l'église. Le camp militaire situé près de la colline Gatwaro s'est mis à bombarder l'église et leur envoyer des grenades lacrymogènes. Ce jour de très nombreux Tutsi furent tués. Le chef des Interahamwe, Rukundo Emmanuel, a donné le signal d'entrer dans l'église, et ils commencèrent à tuer à la machette, à l'épée, tuant sans pitié les enfants en bas âge, les corps étaient empilés les uns sur les autres. Parfois, des personnes encore vivantes étaient en dessous des cadavres.

Les femmes et les filles ont été violées avant d'être tuées et dépouillées, tout comme les hommes, de leurs vêtements. Des enfants sont morts alors qu'ils étaient encore le sein de leurs mères mortes. Des Interahamwe ont été postés sur la rive du lac Kivu pour empêcher les Tutsi d'aller s'y abreuver pendant la journée ou prendre la fuite ; en effet, à part la petite route qui menait à la paroisse, celle-ci était entourée par le lac Kivu. Peu après, les autorités et divers autres intervenants, telle la croix rouge, ont évacué les corps des victimes qui ont été ensevelis dans des fosses Communes creusées à cet effet.

Près de 150 enfants Tutsi ont été amenés du Hôte St Jean à l'hôpital de Kibuye pour y être tués.

Massacres de Tutsi à Rukumberi

Rukumberi est un des Secteurs qui composaient la Commune Sake, en Préfecture de Kibungo. Le fait d'être entouré par les lacs Mugesera et Sake, et la rivière Akagera, a facilité aux Interahamwe le massacre des 35,000 Tutsi qui y habitaient, les Inkotanyi n'ont pu sauver que quelques 700 survivants dont la plupart étaient grièvement blessés.

Les massacres de Tutsi à Bukumberi ont commencé le 7 avril 1994 au matin dans la Cellule Ntovi. Les Tutsi de la région, très nombreux, ont d'abord résisté. Malgré les Interahamwe, les policiers armés de fusils, dont Butoyi, Ignace et Uwimana, ils n'ont pas pu tuer de nombreux Tutsi ce jour-là. Ils n'ont pu tuer que les membres de deux

familles d'enseignants, celle de Nyiramuroli Elisabeth et celle de Ntaganda Célestin qui était le directeur de l'école primaire de Rwintashya.

Le 8 avril 1994, des Interahamwe armés d'armes traditionnelles sont venus de la Commune Sake, des policiers communaux de la Commune Sake dirigés par le Bourgmestre Ernest Rutayisire et le député Mutabaruka Sylvain ont rencontré à l'église ADEPR de Rwintashya, Birindabagabo Jean Paul qui avait amené des militaires dans son véhicule. Cette église de Rwintashya était située dans le Secteur Rukumberi où de nombreux Tutsi, surtout des adeptes de l'ADEPR, s'étaient réfugiés. Ils étaient réunis dans l'église et priaient sous la direction du Pasteur Tutsi Yaramba ; les tueurs ont défoncé la porte et Birindabagabo, lui-même adepte de l'ADEPR et qui fréquentait cette église, a donné le signal des massacres en abattant lui-même le Pasteur Yaramba. Des grenades furent lancées sur les Tutsi, et ceux qui essayaient de s'échapper étaient tués à la machette par les nombreux Interahamwe qui avaient encerclé l'église. Plus de 1,800 Tutsi furent tués lors de cette attaque.

Le 10 avril 1994, le Bourgmestre de la Commune Sake Ernest Rutayisire, le député Mutabaruka Sylvain et Birindabagabo Jean Paul, qui continuaient à coordonner les massacres à Rukumberi, ont lancé une autre attaque dans la Cellule de Ntovi. Lors de cette attaque ils ont reçu le renfort de réfugiés Hutu burundais qui avaient leur camp dans la Commune Sake, ils ont tué de nombreux Tutsi cachés dans les champs de sorgho et ailleurs, mais l'attaque a visé spécialement le domicile du nommé Ruhumuriza et y ont été tués un grand nombre de Tutsi qui s'y étaient réfugiés, dont de nombreux enfants, femmes et autres personnes vulnérables qui n'avaient pas pu fuir. Plus de 200 Tutsi, dont une majorité de femmes, y furent massacrés.

Le 11 avril 1994, Mutabaruka, Rutayisire et Birindabagabo sont allés au camp militaire de Kibungo pour demander des militaires pour attaquer les Tutsi de Rukumberi, arguant mensongèrement que ceux-ci avaient reçu le renfort des inyenzi et résistaient ; ils ont reçu 4 bus remplis de militaires avec leur matériel comme s'ils allaient à la guerre, et les Tutsi de Rukumberi furent massacrés à l'aide d'armes lourdes qui démolissaient et incendiaient leurs maisons. Ce même jour, la chapelle de l'enseignant nommé Gasarasi Osée où des Tutsi s'étaient réfugiés et étaient en train de prier, fut attaquée par les tueurs qui les massacrèrent et incendièrent la chapelle. Parmi les tueurs de cette chapelle, a été vu Twahirwa François, originaire de Rukumberi et directeur général au Ministère de la fonction publique, qui était sur place pour superviser les massacres.

Le 16 avril 1994, les Tutsi de Rukumberi étaient à bout, extenués par les attaques incessantes de tous les jours, et l'attaque du jour devait, comme s'en était vanté le député Mutabaruka, balayer les survivants. Ce jour-là, le lac Mugesera qui relie Sake, Mugesera et Bicumbi, était rempli d'embarcations transportant des Interahamwe

venant de Mugesera, de la Commune Bicumbi pour aller appuyer les militaires qui étaient en train de semer la désolation à Rukumberi ; ceux qui débarquèrent ont commencé par traquer les Tutsi qui s'étaient cachés dans les marécages et sont remontés vers la terre ferme pour les traquer dans les champs de sorgho, tuant un nombre incalculable de Tutsi.

Le même jour des Tutsi désespérés ont préféré se suicider dans l'eau du lac ou dans les sols mouvants des marécages, en lieu et en place d'être tués de façon atroce. Le domicile du nommé Mushoza qui avaient accueilli des réfugiés Tutsi, essentiellement des femmes, des enfants et de vieilles personnes, fut attaqué par des tueurs dont des militaires, dirigés par le député Mutabaruka ; ils massacrèrent tous les Tutsi, les corps s'empilaient à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, les corps sans vie des femmes étaient dépouillés de leurs vêtements par les femmes Hutu qui suivaient les groupes de tueurs pour piller. Lors de cette attaque, le député Mutabaruka Sylvain s'est assis au bord de la route et a commandé de la bière pour se féliciter d'avoir terminé le «travail » à Rukumberi. A cette seule date, ont été tués à peu près 10,000 Tutsi dans le Secteur de Rukumberi.

Les jours suivants, d'autres attaques ont continué à viser les Tutsi qui avaient survécu, et les tueurs, armés de machettes, ont ratissé les champs de sorgho, rasant systématiquement ceux-ci pour qu'il n'y ait pas le moindre endroit où les Tutsi pourraient se cacher.

A Rukumberi les Tutsi furent attaqués et tués à leurs domiciles, comme chez Cyabatende Marianne, chez Nyagasaza et d'autres endroits où s'étaient réfugiés les plus faibles qui ne pouvaient pas fuir, les femmes, les enfants, les blessés qui tous se cachaient dans les maisons qui n'avaient pas encore été détruites. Ils ont rasé les champs de sorgho et les bananeraies où les Tutsi pourraient se cacher, si les troupes du FPR Inkotanyi n'étaient pas arrivés à Rukumberi le 5 mai 1994, aucun Tutsi de la région n'aurait survécu car les tueurs avaient également pris la décision de brûler les marécages, ce qu'ils n'ont pas eu le temps de faire.

Parmi les tueurs et les responsables des massacres de Rukumberi, il y a les personnes suivantes: l'Assistant Bourgmestre Albert originaire de Jarama dans Sake, Bizimana André, Inspecteur, Butoyi, policier communal, Dorisi, chauffeur d'ambulance au Centre de Sante de Rukoma, Gapfizi, commerçant, Gasirabo Twaha, commerçant dont le véhicule transportait les Interahamwe partout où ils allaient tuer, Habimana Edward, enseignant, Habyalimana, responsable de la Cellule Mugwato, Hadigi, militaire: il n'a jamais été poursuivi et réside à Kimisagara-Nyabugogo, Harerimana Ezéchiel, enseignant, Hategekimana Gaspard, commerçant au marché de Rubona,

Ignace, Brigadier à la Commune Sake, Isidore: chauffeur de la Commune Sake, Kagorora, commerçant, Kamanzi Stanislas, enseignant, Kampayana Cyprien, Conseiller du Secteur Sholi : celui-ci remplaçait le Bourgmestre en l'absence de celui-ci, Rusatsi, enseignant, Karegeya Augustin, Président des Interahamwe dans la Commune Sake. Celui-ci réside aux USA, une personne originaire de Sake et résidant aux USA, Semuhungu, l'y a vu et connaît où il habite, Kiruguya: un Murundi qui dirigeait le camp de réfugiés, Mabeyi, fils de Rulinda, Misago, vice-Président des Interahamwe dans la Commune Sake et réside au Malawi, Mugabushaka Innocent, Percepteur de la Commune Sake, Munyankwiro, réserviste, Ngendahimana Jeremiah, Responsable de l'école de Rwintashya, Nizeyimana Augustin, commerçant, son véhicule transportait les Interahamwe lors des attaques: réside au Malawi, Nkezabera, commerçant, Nzabagumira, commerçant, Rurinda, responsable de la Cellule Rukongi, Rutuku qui dirigeait les groupes de tueurs qui venaient de Bicumbi et traversaient le lac Mugesera, Rwabuzisoni Ladislas, les réunions se tenaient chez lui, Rwasibo, commerçant, Shirimpaka, commerçant, Gafunzo, Turatsinze: chauffeur de Nizeyimana, Mariyamu, Uwimana, policier communal, Jérémie, enseignant qui a fui les juridictions Gacaca.

Massacres de Tutsi dans Rwamagana

Chez le Conseiller Turatsinze François de Kigabiro, à Rwamagana, ont été tués de nombreux Tutsi qui s'y étaient réfugiés et auxquels il avait promis d'assurer la sécurité. Des enfants en bas âge furent enlevés des bras de leurs mères et jetés vivants dans des latrines, avec la participation du Bourgmestre Bizimana Jean Baptiste de la Commune Rutonde. A l'hôpital de Rwamagana, ont été tués les malades Tutsi ainsi que ceux qui veillaient sur ceux-ci et d'autres qui, venant de la ville de Rwamagana, s'y étaient réfugiés.

Au Groupe Scolaire st Aloys, ont été tués des Tutsi qui s'y étaient réfugiés et qui étaient venus de la ville de Rwamagana, et des localités de Nyarusange, Gishali et Mwurire, fuyant les massacres qui y sévissaient. Parmi les tueurs il y avait Nkundabakuru alias Nkunda, Karorishoti, Conseiller de Rwibuko, Munyambo et des gendarmes du camp de gendarmerie de Rwamagana.

Au lac Muhazi, dans le Secteur de Muhazi, Rwamagana, ont également été tués près de 3000 Tutsi. Les Interahamwe les ont dénudés, battus, tailladé les talons d'Achille et jetés dans le lac Muhazi. Les tueurs faisaient porter aux parents leurs enfants dans le dos et les jetaient ensemble dans le lac Muhazi, tout en sachant qu'ils ne savaient pas nager, et ceux-ci se noyaient et mourraient sur le champ. Les tueurs lestèrent de grosses pierres leurs victimes pour que leurs corps ne puissent jamais remonter à la surface.

Ceux qui se sont réfugiés sur la colline de Rutonde, ont résisté aux attaques des Interahamwe depuis le 12 jusqu'au 15 avril 1994, ils étaient venus de localités différentes et s'y étaient rassemblés en grand nombre ; le 16 avril 1994, ils furent défaits et tués, il y eût très peu de survivants. Parmi les Interahamwe tueurs il y avait le policier du nom de Mugwaneza, Habiyakare, Ruhatana, Sibomana, Rusatsi, Ntihakose, Mudaheranwa, et d'autres.

2.11. LE 17 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, KIGALI NGARI, GIKONGORO ET CYANGUGU

Le Gouvernement génocidaire a nommé de nouveaux préfets pour accélérer la mise en œuvre du Génocide dans les préfectures

Le 17 avril 1994, le Gouvernement génocidaire a pris la décision de limoger certains préfets pour les remplacer par des extrémistes qui devaient accélérer la mise en œuvre du Génocide dans les préfectures. C'est pourquoi les Préfets Jean Baptiste Habyarimana, Préfet de Butare, et Godefroid Ruzindana de Kibungo, ont été limogés et tués avec leurs familles. Ont été nommés de nouveaux préfets, connus pour leur extrémisme et partisans du Hutu Power, François Karera à Kigali Ngari, Sylvain Nsabimana à Butare, Anaclet Rudakubana à Kibungo, Elie Nyirimibizi à Byumba, Basile Nsabumugisha à Ruhengeri et le Dr Charles Zirimwabagabo à Gisenyi.

François Karera a été condamné pour crime de Génocide à la prison à perpétuité par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, Sylvain Nsabimana a été condamné pour crime de génocide à 18 ans de prison par le même tribunal tout comme Charles Zirimwabagabo qui fut condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité par un tribunal Gacaca du Rwanda. D'autres sont fugitifs et recherchés par la justice.

Massacres de Tutsi à la fosse de Muhima près de la Cellule Rugenge (CND) et au Secteur de Kigali à l'endroit appelé « Centre » ya Kitabi

De nombreux Tutsi furent tués près d'une fosse à Muhima près de la Cellule Rugenge. Cette fosse a été appelée CND parce que des Inkotanyi se trouvaient au CND. Dans cette fosse étaient jetés des Tutsi encore vivants, qui étaient venus de Kimihurura et Kimicanga, tout comme ceux de Muhima qui n'avaient pas pu monter pour se réfugier à l'église Sainte famille et au centre pastoral Saint Paul. Les corps des victimes qui étaient tués au Centre St Paul et au siège de la Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC) étaient eux aussi amenés dans cette fosse.

Entre le 15 et le 17 avril 1994, dans le Secteur Kigali à l'endroit appelé Centre de Kitabi, sur les hauteurs de Nyamirambo, près du Mont Kigali, en dessous d'un camp militaire, il y avait une barrière dirigée par des Interahamwe des plus redoutables, Rubayiza Hassan et Kibuye Karungu. Rubayiza était le chef de la barrière par laquelle passaient les Tutsi qui fuyaient venant de Mwendo dans Kigali, Kabusunzu et Nyamirambo, ainsi que les Tutsi qui habitaient cette localité. Les Tutsi étaient tués sur place et jetés dans des carrières d'où avaient été extraits des minerais. Les Interahamwe étaient appuyées par les militaires, raison pour laquelle il n'y a eu aucun survivant parmi ceux qui sont passés par cette barrière.

Massacres de Tutsi à la communauté des sœurs de Calcutta, près de la Paroisse Ste famille

De nombreux Tutsi se sont réfugiés dans la communauté des sœurs de Calcutta, en dessous de l'église Ste Famille. Les Interahamwe ont tué les femmes et les enfants sur place tandis qu'ils ont amené les autres pour les tuer à la fosse qu'ils appelaient CND. Ces massacres ont été commis par des Interahamwe dirigés par Nyirabagenzi Odette, Conseillère du Secteur Rugenge et Angeline Mukandutiye, Inspectrice des écoles dans Nyarugenge et qui distribuait des fusils aux Interahamwe, raison pour laquelle son domicile était surnommé « Etat-major ».

Après le Génocide Angeline Mukandutiye a fui au Zaïre, et est rentrée au Rwanda fin 2019 dans le cadre du démantèlement des groupes armés en République Démocratique du Congo, et purge actuellement la peine de prison à perpétuité à laquelle les juridictions Gacaca l'avaient condamnée en son absence. De cette fosse ont été déterrés les corps des victimes et ceux-ci ont été inhumés dans la dignité au mémorial du Génocide de Gisozi. Parmi les tueurs il y a Nkeshimana alias Gikongoro, Gatari Fidèle, Bugondo, Rwagatera Faustin qui escortaient ceux qui allaient être mis à mort à la fosse CND.

Massacres de Tutsi à l'hôpital CHUK

Le 17 avril 1994, à l'hôpital CHUK, ont été tués un grand nombre de Tutsi, dont des malades qui y étaient hospitalisés, ceux qui veillaient sur ceux-ci ainsi que ceux qui s'y refugiaient. Le personnel de l'hôpital était caractérisé par l'idéologie du génocide. Certains médecins avaient reçu des fusils fin 1993, sous le faux prétexte que c'était pour assurer leur sécurité. Le Directeur de l'hôpital, le Dr Kanyangabo Faustin a accepté la présence de militaires censés y assurer la sécurité. En avril 1994, ces militaires, dirigés par Ndagijimana Frédéric alias Kamashini ont recensé les Tutsi. Près de l'hôpital étaient postés des Interahamwe qui tuaient les Tutsi qui en étaient chassés.

Nteziryayo Benoit, Edith Mukakabera, infirmière responsable de la maternité, aidaient le militaire Kamashini à demander pendant la nuit aux malades leurs cartes d'identité pour identifier les Tutsi. Les cartes d'identité étaient rendues aux Hutu tandis que celles des Tutsi étaient gardées par Mukakabera, laquelle chassait les Tutsi pendant la nuit sous prétexte qu'ils n'étaient plus malades. Les Interahamwe postés près de l'hôpital tuaient ceux-ci immédiatement. Ceux qui n'étaient pas tués par ces Interahamwe l'étaient par d'autres tueurs plus loin.

La plupart des Tutsi ont été tués le 17 avril 1994. Des médecins, des infirmiers et des employés Hutu de l'hôpital ont eu leur part de responsabilité dans les massacres de Tutsi. Parmi eux il y a le Dr Ntezayabo Benoit condamné à 30 ans de prison par la juridiction Gacaca du Secteur de Nyarugenge ; le Dr Habyarimana Theoneste, condamné en son absence à la prison à perpétuité par la juridiction Gacaca du Secteur Rugenge pour le crime de Génocide dont le crime de viol sur Marie Jeanne Mukarango après quoi il la tua, l'assassinat de Murwanashyaka Antoine le 12 mai 1994, et pour avoir coordonné les patrouilles de tueurs et les barrières ; Dr Augustin Cyimana: a commis le Génocide au CHUK, a continué ses forfaits dans sa Commune d'origine Ntongwe en collaboration avec le Bourgmestre de Mugina Martin Ndamage. Après le Génocide il a fui en Zambie, et a été l'un des fondateurs des FDLR dans ce pays, et en a été le dirigeant. En Zambie il a travaillé à l'hôpital de Lusaka. Il y a également le Dr Ernest Muvunandinda, le Dr Laurent Ruboneza et le Dr Buvenge Gérard.

Parmi les infirmier(e)s il y a : Ndayambaje Stéphanie, née à Gihinga en District de Rutsiro, était infirmière et chef du personnel au CHUK. Elle a sa part de responsabilité dans la mort de ses collègues Tutsi et de celles de professeurs du Lycée Notre Dame des Cîteaux de Kigali. Elle collaborait avec les militaires qui gardaient le CHUK à qui elle donnait la liste des Tutsi lesquels étaient tués. Elle a été condamnée par les juridictions Gacaca pour les crimes suivants : complicité dans la confection de listes de Tutsi à tuer, harceler les Tutsi qu'elle savait être pourchassées, envoyer à la mort une jeune fille qui avait été confiée au CHUK par des religieuses. Le 21 juin 2008, la juridiction Gacaca de la Cellule Kiyovu, Secteur Nyarugenge, l'a condamnée à 30 ans de prison.

Bananeza Marie Josée: originaire de la Commune Bulinga (Gitarama). A fait tuer des malades, des employés du CHUK et des Tutsi qui s'y étaient réfugiés. Edith Mukakabera, Philomène Mukandamage originaire de Byumba et Marie Josée Bananeza formaient une équipe qui faisait le tour de tous les malades en leur demandant de présenter leurs cartes d'identité, dressait la liste des Tutsi qui était remise aux militaires qui étaient dirigés par Kamashini, un criminel notoire.

Joséphine Mukaruhungo: originaire de Kibilira, a tué de nombreux Tutsi à Kivugiza. Parmi ceux qu'elle a tués, il y a l'enseignante Edith et ses enfants ainsi que les enfants

d'un nommé Kamatari. A participé aux réunions qui planifiaient les massacres et qui se sont tenues chez Gaspard Nsengiyumva, tueur redoutable. En 1990, elle a fait emprisonner ses collègues Tutsi qu'elle accusait d'être des complices des Inkotanyi.

Massacres de Tutsi au Centre CARAES Ndera/Gasabo

En 1994 se sont réfugiés au Centre CARAES, en Secteur de Ndera, de nombreux Tutsi qui venaient de la colline Ndera, Rubungo, Jurwe, Murindi, Gasogi, Kanombe et Remera, espérant y être en sécurité étant donné que le centre était géré par des religieux. Ils s'y sont réfugiés les 8-10 avril 1994, et le 10 avril 1994 les Interahamwe ont commencé à lancer des attaques mais sans pouvoir tuer beaucoup de personnes car ils se heurtaient à la résistance des Tutsi et n'avaient pas encore pu entrer dans le centre. Certains des réfugiés avaient avec eux leurs armes traditionnelles avec lesquelles ils se défendaient.

Le 11 avril 1994, les militaires belges sont venus évacuer des Frères et des malades de nationalité belge et leurs chiens. Dès leur départ les Interahamwe ont multiplié leurs attaques mais se sont heurtés à la résistance des Tutsi. Les Interahamwe, impuissants, ont appelé en renfort les militaires du camp Kanombe qui arrivèrent le 17 avril 1994, ont démoli la clôture et ont lancé des grenades sur les réfugiés Tutsi pour finalement les faire sortir à l'extérieur. Après en avoir tué un grand nombre, les militaires laissèrent la place aux Interahamwe qui achevèrent ceux qui respiraient encore. Ils ont également tué tout malade qui ressemblait à un Tutsi. Les Tutsi qui ont été tués au centre Caraes sont près de 3,500.

Sur cette colline de Ndera, habitaient certains des militaires de haut rang de Habyarimana, lesquels avec leurs familles, ont incité la population locale à commettre le Génocide. Y habitaient également de hauts fonctionnaires dont Mbonampeka Stanislas, Ministre de la Justice, le Bourgmestre de la Commune Rubungo Rurenganganizi Valens, et d'autres. Ils ont également tous eu leur part de responsabilité dans les massacres au Petit Séminaire de Ndera.

Massacres de Tutsi à Munini, dans Nyaruguru, Gikongoro

La Sous-Préfecture de Munini était composée des Communes Mubuga, Rwamiko, Kivu et Nshili; les massacres qui y ont été commis ont été dirigés par le Sous-préfet Damien Biniga. Le 11 avril 1994, à Munini au centre commercial où se tenait le marché le lundi de chaque semaine, le Sous-préfet Biniga et le Bourgmestre de la Commune Mubuga, Nyiridandi Charles, ont codirigé une réunion à laquelle a participé la population qui fréquentait le marché, et ont incité celle-ci à prendre leurs machettes et tuer les Tutsi.

Le même jour les Tutsi ont commencé à se réfugier à la Sous-Préfecture de Munini, comme les exhortaient les Conseillers des Secteurs Kibirizi, Gisizi et Gasave, qui leur disaient que c'est à cet endroit qu'ils pourront être en sécurité. Ceux qui ont tenté de fuir au Burundi ont été interceptés par le Conseiller de Kibirizi qui les amenait ensuite à la Sous-Préfecture. A part ces secteurs, ceux qui s'y refugiaient venaient des Communes Rwamiko et Kivu, voisines de Mubuga.

Les 12 et 13 avril 1994, des gendarmes ont été envoyés aux domiciles des Tutsi pour vérifier qui ne s'était pas réfugié à la Sous-Préfecture. Ceux qui étaient pris n'étaient pas tués mais amenés à Munini. Les réfugiés à Munini vivaient dans de très difficiles conditions étant donné notamment qu'ils étaient assoiffés du moment que les canalisations qui leur apportaient de l'eau avaient été sabotées. Le Sous-préfet Biniga venait de temps en temps, les observer un moment et s'en allait.

Des Tutsi qui ont voulu fuir au Burundi ont été interceptés par des Interahamwe envoyés par le Bourgmestre de la Commune Nshili, Kadogi ; ils ont été ramenés et placés à un endroit au milieu de la route où ils furent massacrés par des Interahamwe à l'arme traditionnelle et à la grenade.

Le 16-17 avril 1994, les Hutu de Munini, appuyés par les Interahamwe, dont certains avaient déjà tué des Tutsi à Kibeho et Cyahinda, attaquèrent les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Sous-Préfecture de Munini et les exterminèrent. Les massacres de Munini ont été commis par Biniga, Sous-préfet de Munini, le Bourgmestre de la Commune Mubuga, Charles Nyiridandi, les Conseillers des Secteur Kibirizi Ndahayo Athanase, de Gisizi, Ntidendereza, celui de Gasave et d'autres.

Massacres de Tutsi à la Commune Rwamatamu, Kibuye

La Commune Rwamatamu est l'une des Communes de Kibuye qui était habitée par de nombreux Tutsi. Depuis le 7 avril 1994, les Interahamwe ont commencé à attaquer les Tutsi aux domiciles de ceux-ci. Le 17 avril 1994, un groupe de tueurs attaqua les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Commune Rwamatamu et les exterminèrent. A Rwamatamu, des enfants ont été tués sans pitié, les femmes ont été violées et des branches pointues introduites dans leurs organes génitaux.

Les massacres ont été commis par des gendarmes venus de Gishyita et des Interahamwe, dirigés par Obed Ruzindana qui a été condamné pour crime de génocide à 25 ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR).

Massacres de Tutsi à Bweyeye, Rusizi, Cyangugu

Bweyeye est une localité entourée par la forêt de Nyungwe, proche du Burundi. A Bweyeye, c'est à l'ADEPR-Kiyabo qu'ont été tués le plus grand nombre de Tutsi. Depuis le 8 avril 1994 les Tutsi ont commencé à être persécutés sous prétexte qu'ils auraient tué le « Père de la Nation », et c'est ainsi qu'ils s'y sont réfugiés, priant jour et nuit. La nuit du 12 avril 1994, ils ont été attaqués par des Interahamwe qui venaient les tuer, mais ils hurlèrent et un gendarme tira en l'air, les Interahamwe se retirèrent après avoir tué deux Tutsi : Nyirinkindi Augustin et Mukakarera Pétronille qu'ils ont trainée en dessous de l'église, violée à plusieurs et tailladée à la machette ; elle n'est pas morte sur l'instant, fut amenée à l'hôpital mais fut assassinée par après.

Le 17 avril 1994, à 9h du matin, les Tutsi de l'ADEPR furent à nouveau attaqués par des tueurs en force. Avant cette attaque, il y avait eu une réunion planifiant les massacres qui s'est tenue au bar du responsable de Kiyabo, Ntawutazamutora Philippe, qui la dirigea conjointement avec Majyambere Juvénal, un militaire originaire de Bweyeye qui était venu pour un congé de courte durée. Le lendemain, des Interahamwe de Bweyeye dirigés par Ayobahorana Jonas alias Gisangani qui faisait le commerce de vêtements de seconde main et qui avait reçu un entraînement militaire. Ils les ont tous tués à la machette, sous les yeux des gendarmes qui étaient censés les protéger.

Massacres de Tutsi à Kayonza, Secteur Nyamirama et au lac Ruramira et Kabazeyi dans Rwamagana, Kibungo

Entre le Secteur Nyamirama et Ruramira il y avait un barrage dans lequel ont été jetés de nombreux Tutsi, entre 2,500 et 3,000. Ils y ont été jetés pendant la période du 9-17 avril 1994, et la plupart habitaient Nyamirama et Ruramira tandis que les autres venaient de Nyarusange, dans le District de Rwamagana. Chaque cellule avait au barrage ses représentants. Parmi les tueurs qui en étaient originaires, les Tutsi de Rwamagana étaient noyés par les Interahamwe qui étaient leurs voisins à Rwamagana, ceux de Nkamba/Ruramira l'étaient par leurs voisins Interahamwe, et celui qui venait de Rukaya, Nyamirama était tué par les Interahamwe de sa cellule.

Dans le Secteur Munyaga ont été tués de nombreux Tutsi à Kabazeyi où il y avait un bois appartenant à l'Etat. Les 12-13 avril 1994, les Tutsi commençaient à être tués. Plus de 50 Tutsi y ont été rassemblés et tués sous la direction de Rusine Jean Bosco, Directeur de l'école primaire de Rweru. Au Secteur Kaduha le 17 avril 1994, entre 300 et 400 Tutsi y ont été massacrés. Ceux-ci ont été tués à l'arme traditionnelle, arcs à flèches, machettes, gourdins cloutés et autres.

2.12.LE 18 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPETRES CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIBUYE, GITARAMA, CYANGUGU, BUTARE ET KIGALI NGARI

Le Gouvernement génocidaire continue à inciter la population à commettre le Génocide

Le 18 avril 1994, les membres du Gouvernement génocidaire dont Edouard Karemera qui devait être Ministre de l'Intérieur, sont venus à Gitarama inciter la population à commettre le Génocide. Ce jour, le Président Theodore Sindikubwabo est venu à Gikongoro et a tenu une réunion avec les autorités de la Préfecture Gikongoro, pour planifier la mise en œuvre du Génocide à Kaduha, Murambi, Cyanika et sur toute l'étendue de la préfecture de Gikongoro.

Le Préfet Kayishema Clément a exterminé les Tutsi à Gatwaro, Kibuye

Le stade de Gatwaro était situé dans la Préfecture Kibuye, Commune Gitesi, Secteur Bwishyura. C'est actuellement en District de Karongi, Secteur Bwishyura, village de Gatwaro. Les Tutsi ont été amenés au stade par les autorités de la Préfecture Kibuye à la tête desquels il y avait Kayishema Clément, et qui leur avaient promis d'y assurer leur sécurité. La plupart des réfugiés qui ont été amenés au stade étaient des survivants de massacres antérieurs, comme celui de l'église de Kibuye et du Hôme St Jean, celui de l'église de Mubuga et d'autres endroits. De nombreux autres étaient venus à pied de la Commune Mabanza (19 km), et lorsqu'ils arrivèrent à la Préfecture de Kibuye il leur a été demandé de se rendre au stade Gatwaro.

Aux portes du stade Gatwaro ils étaient dépouillés de ce qu'ils portaient, bâtons et autres. Arrivés dans le stade, l'eau leur a été coupée, des réfugiés sont tombés malades à cause de la saleté ; ceux qui y étaient entrés alors qu'ils étaient blessés ou qui étaient malades ont tenté d'aller se faire soigner à l'hôpital de Kibuye qui était adjacent au stade Gatwaro mais ils furent repoussés par des tirs de fusils.

Le Préfet Kayishema empêchait l'accès aux réfugiés à toute aide venue de l'extérieur; un médecin allemand du nom de Wolfgang Blam a continué à travailler à l'hôpital avec le Dr Hitimana Leonard et soigner les réfugiés blessés avec le plus grand dévouement. L'épouse du Dr Blam a été menacée de mort car elle était Tutsi et son époux demanda d'être tué avec elle et ses enfants. Parmi les responsables il y a Joseph Mpambara, un Interahamwe de Mugonero et frère d'Obed Ruzindana, condamné pour crime de génocide à 25 ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR). Joseph Mpambara a fui aux Pays Bas et, le 9

juillet 2011, il a été condamné par les juridictions de ce pays à la prison à perpétuité pour crime de génocide.

Le Génocide a commencé au stade Gatwaro le 18 avril 1994 et le signal a en été donné par le Préfet Kayishema Clément qui a en personne tué le premier Tutsi, Munyakaragwe Ezéchiel, un Pasteur adventiste, avec le fusil qu'il a demandé à un gendarme de lui passer. Il est arrivé accompagné d'Interahamwe, de gendarmes, de policiers, de militaires et de civils armés. Ils ont commencé par encercler le stade tandis que d'autres se sont postés sur la colline Gatwaro sur les hauteurs du stade pour que personne ne puisse s'échapper.

Le Préfet Kayishema donné l'ordre de commencer à tuer les Tutsi. Les Tutsi ont été tués à l'arme à feu, grenades, machettes et autres armes traditionnelles. Ce premier jour les massacres des Tutsi cessèrent vers 18h. Certains militaires sont partis mais les Interahamwe sont restés au stade, encerclant celui-ci pour que personne ne puisse échapper à la mort en sortant du stade de nuit. Ils n'ont pas osé entrer dans le stade pendant la nuit et ont préféré rester dehors. Les Interahamwe de Cyangugu et Gisenyi étaient venus leur porter assistance.

Pendant la nuit les Tutsi survivants ont rassemblé les morts et dispensé aux blessés les premiers soins. Cette nuit les Interahamwe ont pris la décision de quitter le stade mais ont averti les réfugiés qu'ils allaient revenir le lendemain. Ils sont allés au cabaret près du stade boire de la bière pour se féliciter du massacre qu'ils avaient fait.

Le lendemain 19 avril 1994 à 6h du matin, après avoir festoyé la nuit pour fêter d'avoir mis en œuvre le Génocide, ils sont revenus au stade comme ils l'avaient promis, pour continuer à tuer et achever ceux qui respiraient encore avec leurs armes traditionnelles.

Kayishema a été condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité par le TPIR. Il est mort en détention au Mali.

Massacres de Tutsi dans Kamonyi, à Kayumbu

Le pont de Kayumbu est situé dans le village de Nyarusange, Cellule Karengera, Secteur Musambira, District de Kamonyi. Le 18 avril 1994, Les Tutsi qui, venant de localités différentes, s'étaient réfugiés à la Paroisse de Kamonyi, se sont vus refuser l'entrée de l'église par le curé Pie Ntahobari, l'enseignant Rwakayigamba et Nyagahene, le secrétaire du curé, qui disaient aux réfugiés qu'ils ne voulaient pas que leur église soit détruite. Les réfugiés se sont alors installés sur la place du marché devant l'église. Les tueurs les ont chassés de cet endroit, et leur disaient que le Dieu des Tutsi se trouve à Kabgayi, qu'ils partent ! Ils ont pris la route et arrivés à Kibuza (Où a été érigé le mémorial du Génocide de Kamonyi) y ont rencontré un groupe de tueurs auquel ils ont pu échapper ; ils ont rencontré un autre groupe de tueurs à

Gaperi, qui tuait les enfants de sexe masculin et les hommes. Les survivants continuèrent leur route et arrivèrent à la Paroisse Musambira où ils furent accueillis dans l'église par le curé.

Le lendemain 19 avril 1994, un véhicule rempli de militaires arriva à la paroisse, et les militaires, sont entrés dans l'enclos de celle-ci et ont tenu une réunion avec des déplacés de guerre hutu qui étaient venus de Kivuye (Byumba). Après un moment le curé de la paroisse est arrivé et a dit aux réfugiés Tutsi qu'ils n'étaient pas les bienvenus et qu'ils devaient tous quitter la paroisse, à partir de ceux qui étaient venus après les autres. Les Interahamwe, les menaçant avec leurs machettes, les chassèrent. Des militaires de la Garde Présidentielle les attendirent au pont de Kayumbu et tirèrent sur eux, les cadavres s'empilèrent sur ce pont et aux alentours. Après, les militaires partirent, laissant le champ libre aux Interahamwe et autres civils qui achevèrent ceux qui respiraient encore avec leurs armes traditionnelles, et dépouillèrent les corps sans vie.

La plupart de ceux qui ont commis ces massacres n'ont pas pu être identifiés parce ceux-ci été commis par des militaires qui n'étaient pas originaires de la région.

Massacres de Tutsi à la Paroisse de Nkanka, Rusizi

Dans l'ancienne Commune Kamembe, actuellement en District Rusizi, des Tutsi ont été tués à la Paroisse de Nkanka, à la Commune Kamembe et dans la localité de Busekanka. A partir du 8 avril, les Tutsi ont commencé à se réfugier à la Paroisse de Nkanka parce que les massacres et les incendies des maisons avaient commencé à Gitwa et Murambi. Les Tutsi se sont réfugiés à la Paroisse de Nkanka parce qu'ils avaient pris l'habitude d'y trouver un refuge sûr, et que le Bourgmestre de la Commune Kamembe, Mubiligi Jean Napoléon, avait déclaré que les Tutsi devaient aller se réfugier à la paroisse et y avait même envoyé des policiers soi-disant pour les protéger. Ce n'était pas ce qu'il voulait car il voulait plutôt savoir combien de Tutsi il y avait et les empêcher de pouvoir fuir vers le Zaïre.

Le Bourgmestre Mubiligi Jean-Napoléon et le curé de la Paroisse de Nkanka, Nginshuti Thaddée, ont organisé une réunion avec les dirigeants des Interahamwe de la Commune Kamembe et ont planifié l'extermination des Tutsi. Le jour suivant les Interahamwe ont attaqué les Tutsi et les ont tués avec des grenades, des gourdins appelés " nta mpongano" c.à.d. "sans pitié", des machettes, des épées et d'autres différentes armes.

Pour que les Tutsi ne puissent pas se défendre lors des attaques, le Père Nginshuti Thaddée prenait aux Tutsi toutes les armes (lances, machettes, bâtons et arcs à flèches) qu'ils avaient emportées avec eux, et leur disait: " tout réfugié ne doit pas

porter d'armes". Il voulait leur enlever tout moyen de défense. Les policiers censés les protéger avaient dans un local mis à leur disposition par le curé, de nombreux fusils, des grenades, qui furent utilisés ensuite par les Interahamwe venus tuer les Tutsi.

Le même jour, à la Commune de Kamembe 60 Tutsi qui s'y étaient réfugiés ont été tués. Avant que les réfugiés Tutsi ne soient tués, le Brigadier de la Commune Kamembe, Gatera Casimir a d'abord voulu les protéger et les a cachés à la Commune, et le Bourgmestre de la Commune Kamembe lui a dit : « Si les Interahamwe détruisent la Commune en recherchant ces Tutsi que tu as cachés tu en seras responsable, sors ces Tutsi pour qu'ils soient tués au plus vite ». Le Brigadier les a immédiatement mis dehors, et les Interahamwe les tuèrent tous.

Massacres de Tutsi dans le Secteur Simbi, Huye

Le Secteur Simbi était située dans l'ancienne Commune Maraba qui était dirigée par le Bourgmestre Habineza Jean Marie Vianney depuis fin Septembre 1990. Ce Bourgmestre a été caractérisé par une forte persécution des Tutsi. Habineza est allé le matin au centre CERAI à Simbi, y a arrêté Mazimpaka Grégoire, un enseignant Tutsi, qui en était le directeur, ensuite s'est rendu à Cyendajuru y arrêter l'enseignant Kanobayire Jean Baptiste ; il les a amenés, menottés entre deux policiers armés, à leurs domiciles à Gisakura, fouiller des armes imaginaires qui auraient été fournies aux deux hommes par les Inkotanyi.

Habineza a mis beaucoup d'efforts pour entrainer les Interahamwe, faire fabriquer localement des armes avec lesquelles les Tutsi ont été tués (Gourdins « nta mpongano (« sans pitié) », arcs et flèches, lances) et distribuer aux Interahamwe d'autres armes comme des machettes, des fusils et des grenades. Habineza a également fait dresser les listes des Tutsi et identifier les lieux de leurs domiciles pour que le moment venu il serait plus facile pour les tuer et qu'aucun d'eux ne puisse s'échapper du moment que leur identification était connue.

Depuis l'attaque des Inkotanyi, aucun Tutsi ne pouvait quitter la Commune Maraba sans un laissez-passer délivré par la Commune. Entre le 10 et le 17 avril 1994, de très nombreux Tutsi de l'ancienne Commune Maraba ont été rassemblés à l'église de Simbi. Trois policiers, Nkuriza, Kanani Antoine et Nyirimana Canisius, ont gardé l'église pour qu'aucun réfugié ne puisse s'échapper. Avant les massacres, le Président Sindikubwabo est venu inciter le population de Simbi à mettre en œuvre le Génocide, lui a reproché d'être en retard dans les massacres des Tutsi, et a envoyé des militaires pour leur prêter main forte.

Le 18 avril 1994, les Interahamwe venus de Gikongoro et ceux de Maraba, des militaires, des gendarmes et des policiers ont attaqué les Tutsi. En plein jour, deux Interahamwe sont montés sur le toit de l'église, ont arraché une tuile et ont déversé de l'essence sur les réfugiés, le nommé Bushakiro déversa aussi sur eux de la poudre piment pour empêcher les réfugiés de bien respirer. Les tueurs défoncèrent les portes et lancèrent des grenades et des pierres, après quoi les Interahamwe ont achevé à la machette tous ceux qui respiraient encore. Près de 40,000 Tutsi y furent tués.

Après avoir tué les Tutsi dans l'église de Simbi, le Bourgmestre Habineza a envoyé l'Interahamwe Ruzindana Célestin avertir les sœurs qu'ils allaient venir tuer les Tutsi qui s'étaient réfugiés au centre de santé de Simbi. Les Interahamwe s'y sont rendus, ont tué des sœurs dont Mère Pierre Claver, Mère Paul et Mère Pélagie ; ils ont frappé à la tête Mère Gervais qui a survécu mais est devenue aveugle. Ils ont également tué les Tutsi qui s'étaient réfugiés à ce centre de santé.

A la tête des tueurs il y avait :

- Les policiers communaux: Nkuriza, Antoine Kanani, Nyirimana Kaniziyo, et Sebarinda Célestin qui avait été démobilisé de la police.
- Nshimyumukiza Clément qui était Assistant Bourgmestre
- Rwabuhungu Sylvestre, Président du MDR Power dans la Commune.
- Mujoyambere Antoine, enseignant et Président du MRND dans la Commune.
- D'autres venus de Gikongoro.

Massacres de Tutsi dans les locaux de l'OPROVIA, Rusizi

Dans le District de Rusizi, dans la ville de Kamembe, ont été tués un grand nombre de Tutsi qui venaient de différents endroits de la ville de Kamembe. Depuis le 18 avril 1994, les Interahamwe ont commencé à attaquer les domiciles des Tutsi qu'ils amenaient tuer dans la ville de Kamembe à côté de la nouvelle place du marché et dans les cafés près du bâtiment de la Banque Populaire de Rusizi, où se trouvait le Secteur Kamembe. Ces Interahamwe étaient dirigés par Napoléon Mubirigi, le Bourgmestre de la Commune Kamembe, Haruna Rizinde le représentant du MRND, Muruku, Conseiller du Secteur Kamembe, lesquels ont tenu une réunion avec les Interahamwe au cours de laquelle ceux-ci furent divisés en trois équipes chargées de traquer les Tutsi qui se cachaient encore dans le centre de Kamembe.

Parmi les tueurs responsables des massacres commis à Kamembe, il y a des Interahamwe, de nationalité rwandaise, mais également des tueurs de nationalité burundaise, réfugiés au Rwanda. Parmi les Interahamwe les plus redoutables il y a Kanyarukiko Cassim, Ngenzenuku Hassan, Haluna Nsengiyumva Alias Cenga, Shuwayibu Alias Epis, Kimputu, Nsengiyumva et beaucoup d'autres.

Massacres de Tutsi à Mwurire, et à Rwamagana à l'école de Sovu

Peu avant le Génocide, les Tutsi qui habitaient l'ancienne Commune Gicumbi, ont été très persécutés par le Bourgmestre Semanza. Après l'attentat sur l'avion du Président Habyarimana Juvénal, les Tutsi de ce secteur ont été interdits de tout déplacement et devaient rester à leurs domiciles.

Le 7 avril 1994 les tueurs Hutu ont commencé à attaquer les Tutsi à leurs domiciles et à les tuer. A Mwurire, des Hutu ont, avec les Tutsi, résisté aux attaques des tueurs qui venaient de différentes localités, et empêchèrent à ceux-ci d'entrer dans leur secteur. Ces Hutu ont été convoqués à une réunion organisée par les dirigeants du MRND, lesquels les sommèrent de ne plus porter main forte aux Tutsi. Les Tutsi ont tout de même continué à résister pendant deux semaines.

Sur la colline de Gisanza, Cellule Mwurire, Secteur Mwurire, le 18 avril 1994 des véhicules ont amené des miliciens et tous les policiers de la Commune qui commencèrent à tirer sur les réfugiés avec leurs armes à feu. Sur cette colline étaient rassemblés des Tutsi venant des Secteurs Nzige, Gahengeli, Rubona, Rutonde et Bicumbi. Les tueurs ont continué à tirer, et les Tutsi se sont découragés car ils étaient à cours de pierres et de bâtons alors que les tueurs redoublaient de force.

Près de 15,000 Tutsi furent tués sur place tandis que d'autres l'étaient à divers autres endroits et barrières: près de 400 Tutsi ont été tués à la barrière qui était installée près de l'église adventiste, plus de 50,000 Tutsi ont été massacrés dans le marais de Kabuya et d'autres le furent chez le Conseiller Bakundukize Jean.

Le même jour les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'école de Sovu à Rwamagana ont également été tués, dont des enfants, des femmes et des vieilles personnes; avant de les tuer, les tueurs violaient femmes et jeunes filles et les aspergeaient de piment là où elles se trouvaient dans les salles de l'école. Le 18 avril 1994, un groupe de tueurs qui venait de tuer à Mwurire a rejoint les Hutu de Sovu pour exterminer jusqu'au dernier les réfugiés Tutsi de Sovu.

Le 18 avril 1994, les Tutsi furent tués à la Paroisse Nyabitimba, à Karengera dans Cyangugu, à l'hôpital de Mibilizi dans la Commune de Cyimbogo, Cyangugu, les massacres ont continué jusqu'aux 20 - 30 avril 1994.

Le même jour dans la Commune Kigembe, dans la Prefecture de Butare, ont été tués entre 2,000 et 3,000 Tutsi.

2.13. LE 19 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE, GITARAMA, GIKONGORO ET CYANGUGU

Discours haineux du Président Sindikubwabo à Butare, demandant à la population de Butare d’ “exterminer les Tutsi” et nomination d’un Préfet extrémiste qui devait mettre en œuvre le Génocide à Butare

Le 19 avril 1994, le Gouvernement génocidaire a limogé le Préfet Habyarimana Jean Baptiste qui avait essayé de prévenir les massacres à Butare, même si lui-même était menacé parce que Tutsi, et l’a remplacé par Sylvain Nsabimana. Celui-ci était membre du PSD. Il a été Préfet de Butare pendant deux mois et a dirigé les massacres du 19 avril 1994 au 17 juin 1994. Il a été arrêté au Kenya le 18 juillet 1997, et a été jugé et condamné pour crime de génocide à 18 ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR).

Le Préfet Nsabimana Sylvain a collaboré avec Pauline Nyiramasuhuko, Shalom Arsène Ntahobali, André Rwamakuba, Sylvain Nsabimana, Alphonse Nteziryayo, Joseph Kanyabashi, Ladislas Ntaganzwa et Elie Ndayambaje, et avec des militaires dont le lieutenant-Colonel Tharcisse Muvunyi et le capitaine Ildephonse Nizeyimana qui étaient en poste à l’Ecole des Sous-Officiers (ESO), pour exterminer les Tutsi de la ville de Butare et de toutes les Communes de cette préfecture.

Le même jour, le Président du Gouvernement génocidaire Theodore Sindikubwabo a appelé la population de Butare à exterminer les Tutsi. L’Etat génocidaire a mis beaucoup d’efforts dans la mobilisation de la population pour tuer les Tutsi. Dans son discours, Sindikubwabo a exhorté la population à s’investir dans les massacres des Tutsi et de ne pas être des “Ça ne me regarde pas!”. Après, les militaires et les Interahamwe ont tué de nombreux civils Tutsi qui vivaient à Butare et ceux qui, venant d’autres régions du Rwanda, s’y étaient réfugiés.

Parmi ceux qui ont assisté à l’investiture du nouveau Préfet, il y avait des membres du Gouvernement génocidaire avec qui il partageait l’intention d’exterminer les Tutsi, comme Mugenzi Justin, Mugiraneza Prosper et Pauline Nyiramasuhuko. Après le discours de Sindikubwabo, les Tutsi ont commencé à être tués à Butare.

Le même jour, à Kigali, les militaires du Gouvernement génocidaire ont lancé des obus sur le stade Amahoro, tuant 19 personnes qui y étaient sous la garde de la MINUAR.

Massacres de Tutsi au Secteur de Ngoma, Commune Kigembe, Butare

Le Secteur Ngoma est actuellement situé en District Nyaruguru mais pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi il faisait partie de la Commune Kigembe, Préfecture de Butare, qui était dirigée par le Bourgmestre Semanyenzi. Ce Secteur a compté au moins deux endroits où ont été tués de nombreux Tutsi pendant le Génocide. A Nkomero dans le Secteur Ngoma, District Nyaruguru, sur la route goudronnée Huye-Akanyaru, ont été tués beaucoup de Tutsi.

Pendant le Génocide, certains passaient par cette route pour fuir au Burundi, les Tutsi qui avaient survécu aux massacres dans la Commune Mubuga, à Gikongoro, Cyahinda, Rwamiko, et ceux qui habitaient Nkomero voulaient fuir au Burundi en passant par la frontière Akanyaru ; le 16 avril 1994, certains d'entre eux sont arrivés à la frontière mais ont été empêchés de la franchir et sont allés dans la vallée de l'Akanyaru.

Le lendemain 17 avril 1994, ils ont été ramenés à l'arrière et rassemblés sur un terrain à Nkomero. Le même jour, le Préfet de Butare Habyarimana Jean Baptiste est venu à ce terrain et a promis aux réfugiés qu'il allait leur chercher un endroit où ils seraient protégés dans un camp, mais il fut lui-même limogé et tué les jours suivants.

Le 18 avril 1994, près de 3,360 Tutsi qui avaient été rassemblés sur ce terrain ont été massacrés, et parmi les tueurs il y avait :

- Le Bourgmestre de la Commune Kigembe, Semanyenzi Straton.
- Le Conseiller du Secteur Ngoma, MUNYENGANGO Léonard.
- Le Conseiller du Secteur Fugi, Beninka.
- Le Conseiller de Kivu, Philémon.
- L'enseignant Mugemanshuro Godefroid.
- Le commerçant Kayitana John et bien d'autres miliciens Interahamwe.

Quelques survivants des massacres de Nkomero ont, le 19 avril 1994, été tués dans la vallée de l'Akanyaru en voulant franchir l'Akanyaru pour rejoindre le Burundi.

Massacres de Tutsi à Kigembe, Secteur Gacurabwenge, Musambira, Kamonyi

Kigembe est situé dans le Secteur Gacurabwenge, en District de Kamonyi, dans l'ancienne Commune Musambira. De nombreux membres des clans Abatsobe et Abasinga y habitaient. Les Tutsi qui habitaient Kigembe ont été tués en avril 1994 par des groupes de tueurs dirigés par le Conseiller Ndahayo.

Le premier jour, de nombreux Tutsi ont été tués, d'autres se cachèrent dans les broussailles. Pour débusquer ceux qui s'étaient cachés, le Conseiller Ndahayo a déclaré que la paix était revenue, et les Tutsi sont sortis de leurs cachettes et se sont rassemblés chez le vieux Gatarabirwa. De nombreux Tutsi, ayant appris que d'autres

s'étaient rassemblés chez le vieux Gatarabirwa, décidèrent de les y rejoindre, et leur nombre atteignit plus de 100 personnes.

Ce jour auquel ils s'y sont rassemblés en grand nombre, le Conseiller Ndahayo est venu, vers 13 h de l'après-midi, à la tête d'un groupe de tueurs qui comprenait aussi des militaires. Un autre groupe était allé attaquer d'autres qui s'étaient réfugiés chez un Tutsi du nom de Kabera.

Le groupe de tueurs a amené les réfugiés Tutsi de chez Gatarabirwa chez le fils de celui-ci, Vincent, où il leur a été demandé de creuser eux-mêmes leur tombe, ce qu'ils ont refusé, et les Interahamwe se sont mis à creuser les fosses. Pendant ce temps les réfugiés de chez Kabera avaient commencé à être tués.

Les Interahamwe ont creusé à partir de 14h de l'après-midi la fosse dans laquelle devaient être jetés les Tutsi, et ont commencé à tuer ceux-ci vers 17h. Ils ont commencé par tuer les enfants de sexe masculin, ont dénudé leurs parents qu'ils ligotaient avec leurs enfants comme de vulgaires fagots de bois, lesquels étaient portés par les tueurs jusqu'à la fosse dans laquelle ils étaient jetés encore vivants. Ils ont tué tous les Tutsi, enfants et adultes, ont ensevelis les corps des victimes dans la fosse, mais les corps étaient si nombreux qu'il y en a eu qui sont restés sur la fosse.

Parmi les tueurs il y avait Abdurahaman de Musambira, le Conseiller Ndahayo, Philippe et Janvier. Après le génocide, les corps des Tutsi qui ont été tués à Kigembe ont été inhumés mais après ont été déplacés pour l'être dans le mémorial du Génocide de Kibuza.

Massacres de Tutsi à l'endroit appelé « Urutare rw'Abarenga », dans Kamonyi, près de la rivière Nyabarongo

A cet endroit, près de la rivière Nyabarongo, l'eau avait creusé la roche et s'y était formée une sorte de fosse large et très profonde dont, une fois à l'intérieur, un homme ne saurait sortir. Cette fosse était située dans le village de Fukwe. De nombreuses personnes de Karangara et Musenyi y étaient amenées.

A cette date les massacres ont commencé à Rwezamenyo (sur la Nyabarongo), Kamonyi. Actuellement c'est à Nyabitare, Cellule Marembo où étaient jetées de nombreuses personnes qui venaient surtout de Kirwa et Kayenzi et de diverses localités. Ces localités étaient situées dans le Secteur Ngamba, District Kamonyi, sur les rives de la rivière Nyabarongo, dans la Commune Taba qui était dirigée par le Bourgmestre Akayesu Jean Paul qui a été jugé et condamné par le TPIR à la prison à vie. C'est un endroit où ont été jetés de nombreux Tutsi qui habitaient dans ce secteur,

mais d'autres étaient amenés de la Commune Kayenzi et d'ailleurs, et ont fait des kilomètres et des kilomètres pour venir être jetés dans la Nyabarongo.

Ces massacres ont commencé le 19 avril 1994 et n'ont cessé que lorsque le FPR est arrivé dans la région fin juin 1994. Ceux qui étaient jetés dans la Nyabarongo l'étaient encore vivants mais avaient les bras ligotés. Le nombre de ceux qui ont été jetés dans la Nyabarongo à Ngamba est important car y étaient jetés les Tutsi venant de Rukoma, Kayenzi et Ngamba.

Parmi les tueurs responsables des massacres dans le Secteur Ngamba sur la Nyabarongo il y avait notamment : Mutijima, secrétaire à la Commune, Ruvugama Cyrille , député qui s'est cependant limité à la Commune sans aller plus loin, Rurangirwa, policier, Twagirayezu Vincent alias kagozi, Mbarubukeye, enseignant, Manyukane Stany, Rumumba Samuel, Munyaburanga, enseignant, Munyankumburwa et Hategeka, enseignants à Marembo, Nsengiyaremye, Conseiller, Ndahayo alias Pilate, Kayibanda, Ntarizaboneka et d'autres.

Massacres de Tutsi dans le bois de Karutare (Cyabihinga), dans Kamonyi

L'endroit était appelé Cyibihanga. Le bois en question était situé dans la Cellule Muyange, Secteur de Kayumbu. Y ont été tués près de 100 Tutsi, dont des membres du clan des Abasinga qui habitaient à proximité, et ceux venus d'autres localités. Le 19 avril 1994, les Tutsi qui s'étaient cachés dans ce bois ont été attaqués par des tueurs venant de Rutobwe et de Nyabikenke. Ils ont connu une mort atroce, tués à l'aide de gourdins et de machettes.

Leurs corps ont été jetés dans des fossés dans le bois. Après le Génocide, les corps des victimes ont été déterrés, nettoyés et inhumés dans la dignité au mémorial de Kibuza, en Secteur Gacurabwenge, District Kamonyi.

Massacres de Tutsi au centre de Kamonyi (ku masuka)

Le centre de Kamonyi est situé dans le village Kamonyi, Cellule Nkingo, Secteur Gacurabwenge, dans l'ancienne Commune Taba. A ce centre, auquel on accède à partir de la route goudronnée vers la Paroisse Kamonyi que l'on dépasse pour arriver au centre de Nturo, ont été tués de nombreux Tutsi pendant le Génocide. Ce centre est à proximité de la Colline Nyamugari où il y avait un camp de déplacés de guerre de Kivuye, colline où ont également été tués des Tutsi.

Ces massacres ont commencé autour du 19 avril 1994, et ont continué jusqu'à la consommation du Génocide dans cette localité. Il y avait des barrières proches l'une de l'autre, l'une sur la route goudronnée, l'autre derrière la Paroisse Kamonyi.

Des Tutsi qui habitaient Kamonyi et Kigembe ont été rassemblés et massacrés près de la statue de la vierge Marie devant la paroisse. Ils n'ont pas été tués dans l'église parce que le prêtre Pie Ntahobari a refusé que les Tutsi s'y réfugient et en a fermé les portes. De nombreux Tutsi venant de localités différentes ont continué à être arrêtés à ces barrières, tués et jetés dans des fosses creusées dans le bois de Kamonyi.

Massacres de Tutsi à la Paroisse Mushishiro (Muhanga)

A Buringa, au centre de Kabadaha, actuellement dans le village de Kabadaha, Cellule Munazi, Secteur Mushishiro, District de Muhanga, il y avait une barrière des tueurs. Avant le Génocide c'était dans la Commune Buringa. Dès le déclenchement du Génocide, depuis le 9 avril 1994, dans le village de Kabadaha où se trouvait le bureau de la Commune, s'y sont réfugiés des Tutsi venus de la Commune Kibilira, qui ont été suivis les jours après par les Tutsi de cette Commune.

Le Bourgmestre de la Commune Buringa a escorté tous les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Commune et les amena à Kabgayi. Après, c'est l'Assistant Bourgmestre Ntabashwa Jean qui a dirigé les massacres qui ont suivi.

Une barrière gardée notamment par des militaires a été installée à ce centre autour du 10 avril 1994, devant un petit hôtel de Karamira Froduald qui en est originaire et qui était à la tête du MDR Power dans la localité. C'est Karamira qui a distribué les armes qui y ont été utilisées pour tuer les Tutsi. Cette barrière avait comme objectif de tuer les Tutsi qui venaient de différentes régions, que ce soit ceux qui voulaient se réfugier à Kabgayi, qui venaient de Kigali et d'ailleurs.

Sur cette barrière ont été tués entre 180 et 200 Tutsi lesquels étaient jetés dans une fosse à l'hôtel de Karamira qui était destinée à accueillir les restes de nourriture et autres déchets. Ceux qui ont récupéré les corps des victimes ont trouvé ceux-ci mélangés avec les plumes de poulets et autres déchets de cuisine.

A part les Tutsi qui ont été tués à cet endroit, dans la Commune Buringa il y avait d'autres barrières : la barrière qui se trouvait à la Commune Buringa, une autre barrière à Munazi, une barrière au Secteur Nyagasozi, une barrière à Nyagako où de nombreux Tutsi ont été tués par des déplacés de guerre qui s'étaient réfugiés à Buringa, une barrière à Rwigerero près du bureau de la Cellule, une barrière à Rwigerero sur la place du marché, une barrière à la Paroisse de Mushishiro installée par un prêtre de nationalité burundaise, Jérémie Nduwabike, une barrière à l'endroit appelé « Mu nama » à Rukaragata, sur la Nyabarongo, une autre à Karombozi, une barrière à Rwasare et Matyazo, et d'autres. Sur toutes ces barrières ont été tués des Tutsi, ceux qui ne sont pas tombés à ces barrières ont été jetés dans la Nyabarongo.

Parmi les responsables des massacres dans cette localité, il y a : Ntabashwa Jean, Assistant bourgmestre, Karamira Froduald, Gasiribanyi Alex, Munyankumburwa Faustin, Kamonyo Fidèle, Mutimura Claver, le Père Nduwabike Jérémie (Burundais), le Major Ukurikiyeyezu Jean Damascène, Nyaminani Félicien qui a été Bourgmestre de Buringa, Sebazungu Cyril (Chef d'une station Electrogaz à Kigali).

Massacres de Tutsi dans la Commune Kayenzi, à Gitwa, Gashinge, Kirwa, Kamonyi

Depuis le 13 avril 1994, les Tutsi ont commencé à subir des attaques à Gitwa, en Cellule Kirwa, en Secteur Kayenzi. Des Tutsi s'étaient réfugiés chez un Tutsi qui était directeur des écoles à Gitwa, Ugirashebuja Félicien. Ils ont résisté depuis le 13 avril 1994 aux attaques qui venaient de Musasa, dans Gakenke, mais la situation a empiré lorsque les tueurs de Kayenzi se sont mis à attaquer les Tutsi. Une forte attaque a été menée le 19 avril 1994 contre les réfugiés Tutsi et a été repoussée par ceux-ci ; une réunion s'est tenue à l'école primaire de Gitwa et était dirigée par Nkundiyaremye Alphonse et Munyakazi Léopold. Cette réunion a été suivie par une nouvelle attaque sur les réfugiés Tutsi.

A l'approche du groupe de tueurs, des réfugiés Tutsi sont allés se cacher dans le bois appelé « Beyite », tandis que d'autres allèrent se réfugier chez un Tutsi du nom de Kajugiro. Les réfugiés Tutsi ont été tués sur les lieux de leurs refuges, le plus grand nombre fut cependant tué dans le bois Beyite.

Parmi les responsables des massacres dans la Commune Kayenzi il y avait le Bourgmestre Mbarubukeye Jean, mais spécialement parmi les tueurs de Kirwa il y avait Mpabarezi, Rwagakwandi, Hitimana Jean Damascene, Ngendo, Ruticumugambi Aloys, Nzabanita Cyrille, Nkundiramye Alphonse, Uwayezu Leonidas et d'autres.

Massacres de Tutsi au bureau de la Commune Muko, Nyamagabe

Le 7 avril 1994, il y eût le massacre d'une dizaine de personnes à la Paroisse catholique de Mushubi, Préfecture de Gikongoro. Le 8 avril 1994, de nombreux Tutsi ont commencé à se réfugier au bureau de la Commune Muko tandis que d'autres se réfugièrent également à la Paroisse Mushubi parce qu'ils avaient appris l'implication du Bourgmestre Kayihura Albert dans les massacres de la Paroisse Mushubi et qu'ils ne sentiraient pas en sécurité à la Commune. Ceux qui habitaient à proximité et qui ne pouvaient pas se rendre à Kaduha ont continué à se réfugier à la Commune Muko, venant des différents Secteurs de la Commune et même d'une partie de la Commune Musebeya ; le bureau de la Commune Muko se trouvait en effet à l'intersection des

deux Communes. A la Commune Muko on avait dit aux réfugiés que leur sécurité sera assurée, raison pour laquelle ceux qui s'étaient cachés ont rejoint les réfugiés à la Commune, mais c'était une manière de les rassembler.

Le 19 avril 1994, un groupe de tueurs dirigés par le criminel notoire surnommé Rukokoma, attaqua les réfugiés Tutsi. Les tueurs chantaient : « *Qu'est-ce que vous voulez ?* » et ils répondaient en cœur « *Où sont les inyenzi ?* » « *A la Commune Muko. Pourquoi les cherchez-vous ?* » et de répondre « *Les exterminer !* ».

Les tueurs n'ont pas pu tuer les réfugiés sur place pour une raison qui n'était pas évidente, car ceux qui gardaient la Commune ont refusé de leur livrer les Tutsi. Le Bourgmestre Kayihura Albert, Musonera qui était directeur des écoles primaires, Rukokoma et d'autres se sont rencontrés en réunion et ont décidé de tuer en premier lieu les hommes et de tuer plus tard les femmes et les enfants. Le groupe des tueurs s'est retiré et les réfugiés ont cru avoir survécu ce jour-là alors que les tueurs prévoyaient d'attendre les réfugiés à Gashwati.

Les hommes et les jeunes hommes furent embarqués dans trois véhicules qui étaient censés les amener à la Paroisse Kaduha, par ce qu'à Mushubi, leur a-t-on dit, il y avait de l'insécurité. Arrivés 3 km plus loin à Gashwati ils y ont trouvé des tueurs qui les attendaient et qui les ont tous tués à l'arme traditionnelle. Il n'y a eu qu'un seul survivant à ce massacre. Tous les autres ont été tués par le grand nombre de tueurs qui encerclèrent les véhicules.

Les femmes et les enfants qui étaient restés à la Commune ont vécu dans les conditions les plus pénibles, les femmes étant notamment violées. Le 19 avril 1994, près de 500 femmes et enfants furent amenés par les tueurs dirigés par Munyarihamye Pascal, Responsable de la Cellule Mushubi, et furent tous tués au centre de sante de Mushubi.

Parmi ceux qui incitaient la population à tuer les Tutsi, il y avait ; le Sous-préfet de la Sous-Préfecture de Munini, Damien Biniga qui était originaire de la Commune Muko, le Bourgmestre de la Commune Muko KAYIHURA Albert, Musonera Etienne, directeur des écoles primaires de Rugano et qui a été condamné par les juridictions Gacaca à 15 ans d'emprisonnement, les Conseillers et les Responsables, dont Hakizimana, Conseiller de Sovu, et d'autres. Parmi les tueurs les plus acharnés, il y a Sekanyambo, Muberandinda, Mbaraga, Habimana, Kanyamanza, Rukokoma, Munyabihame, Muberandinda, Munyembaraga, Ruhigisha, Sebera Aloys et d'autres.

Près de 14,152 corps des victimes du Génocide perpétré contre les Tutsi reposent au mémorial du Génocide de Mushubi.

Massacres de Tutsi à Nyakanyinya, dans le Secteur Mururu, Rusizi

A Nyakanyinya les massacres avaient commencé le 13 avril 1994. A cette date un groupe de nombreux Interahamwe est arrivé de Mururu. Ils ont tué les Tutsi de la façon la plus atroce à l'aide de grenades, fusils et armes traditionnelles. Le 19 avril 1994 les Interahamwe sont revenus et ont achevé les blessés et ceux qui n'avaient pas pu s'enfuir, croyant qu'il n'y aurait plus de massacres. Toujours le 19 avril 1994, des Tutsi ont été tués à Nyamukumba, Ruhango. C'était sur un chemin qui menait au centre de Ruhango, dans une vallée où furent tués un très grand nombre de Tutsi, piégés par de nombreux Interahamwe qui les avaient encerclés et les multiples barrières infranchissables.

2.14. LE 20 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE, CYANGUGU ET GITARAMA

Le Président Theodore Sindikubwabo et le Gouvernement génocidaire ont continué à inciter la population Hutu à exterminer les Tutsi

Le 20 avril 1994, celui qui était le Président du Gouvernement génocidaire s'est rendu dans les Communes Ndora et Shyanda dans le District de Gisagara pour inciter les Hutu à exterminer les Tutsi. Ce jour, dans la ville de Butare, le Préfet Nsabimana, qui avait été investi la veille, a organisé une réunion des responsables locaux à la préfecture pour planifier la mise en œuvre du Génocide dans la Préfecture de Butare.

Assassinat de la reine Rosalie Gicanda dans la ville de Butare

Le 20 avril 1994, la reine Rosalie Gicanda a été tuée. C'est le Capitaine Ildephonse Nizeyimana, qui était en poste à l'Ecole des Sous-officiers (ESO), qui a donné l'ordre de la tuer. Pendant le Génocide, Nizeyimana a organisé et coordonné les massacres avec d'autres militaires dont le Lieutenant-Colonel Muvunyi Tharcisse et les militaires du camp de Ngoma qui était dirigée par le Lieutenant Ildephonse Hategekimana, et avec la gendarmerie dirigée par le Major Cyriaque Habyarabatuma, et avec les Interahamwe.

Le Capitaine Nizeyimana a donné l'ordre à des militaires de tuer la reine Rosalie Gicanda. Des militaires, dont le Lieutenant Bizimana alias Rwatsi, le Lieutenant Gakwerere, le Caporal Aloys Mazimpaka, et le Dr Kageruka, se sont rendus au

domicile de la reine près du bureau communal de Ngoma; ils y ont trouvé d'autres personnes, toutes menacées et les ont tuées sauf une personne, Uzamukunda Grace, qui a pu survivre et qui a pu donner des nouvelles de l'assassinat de la reine Rosalie Gicanda et les personnes qui se trouvaient chez-elle. Il s'agit de: Jean Damascène Paris, Marie Gasibirege, Aurélie Mukaremera, Callixte Kayigamba et Alphonse Sayidiya.

Le Capitaine Nizeyimana et le Lieutenant-Colonel Muvunyi ont été condamnés pour crime de génocide, respectivement à 35 ans de prison et à 15 ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR).

Massacres de Tutsi à l'église de Mugombwa, Gisagara

Entre le 19 et le 20 avril 1994, se sont réfugiés à l'église de Mugombwa, en District Gisagara, des Tutsi venus des anciennes Communes Muganza et Kibayi, de Nyaruhengeri, ceux qui habitaient la Colline Nyange près de la rivière Kabogobogo. Le curé italien de cette église, Titiano Pagolalo, a enfermé les Tutsi dans l'église, a mis des cadenas sur toutes les portes et a confié les clés à un commerçant tueur du centre de Mugombwa du nom de Byiyingoma. Les Interahamwe et les militaires sont arrivés, ont forcé et ouvert les portes de l'église en utilisant fusils et grenades, et y ont mis le feu avec de l'essence.

A la Paroisse de Mugombwa ont été tués près de 26,700 Tutsi.

Ceux qui ont dirigé les massacres dans cette localité sont Ndayambaje Elie, Bourgmestre de la Commune Muganza, Singirankabo, Conseiller, Rwakaronkano, Byiyingoma, Bigirimana Pierre, Responsable de cellule, Mukundiye Jean, chef des Interahamwe, Kabirigi Antoine, Habiyambere Céléstin, Mbarushimana Emmanuel, Munyaneza Théobald et d'autres.

Il y avait également dans la Cellule Saga, un camp de réfugiés burundais qui eux aussi ont pris part aux massacres de Tutsi de Mugombwa. Ces réfugiés burundais, qui ont participé à l'exécution du Génocide, étaient assistés par un Frère de la Charité belge du Groupe scolaire de Butare, appelé Constant Julius Goetschalckx alias Frère Stan. Celui-ci était l'ami du Bourgmestre Ndayambaje et de Nyiramasuhuko et s'est même rendu en 2008 à Arusha pour témoigner devant le TPIR à décharge en faveur de ces derniers. Le Frère Stan a collaboré avec les génocidaires pour massacrer les réfugiés Tutsi qui se trouvaient dans l'église de Mugombwa.

En juillet 1994, le Frère Stan a quitté le Rwanda et s'est rendu à Kigoma en Tanzanie où il a créé une école pour les réfugiés rwandais dans laquelle il accueillait aussi ses amis du régime génocidaire. Le rapport des experts de l'ONU qui a été publié le 29 novembre 2009 (S/2009/603) a indiqué que Frère Stan est l'un des religieux qui continuait d'apporter une aide et une assistance financière importante aux FDLR dans son plan de déstabilisation du Rwanda, et que les fonds accordés ont permis aux FDLR d'acheter des armes importants.

Elie Ndayambaje a été condamné à 47 ans de prison par le TPIR.

Massacres de Tutsi à Busekanka, Secteur Nkanka, Rusizi

Busekanka est situé près du lac Kivu, à l'endroit où il y avait un embarcadère d'où partaient les embarcations vers l'île Nkombo et la République Démocratique du Congo (RDC). Y ont été tués des Tutsi qui voulaient fuir vers la RDC, tandis que d'autres étaient enlevés de leurs domiciles et amenés sur les rives du Kivu pour y être tués. A cet endroit il n'y avait pas de barrière, mais quand les Interahamwe apercevaient des Tutsi qui fuyaient, ils battaient le rappel et descendaient vers le lac Kivu pour les intercepter.

A Busekanka, les premiers Tutsi ont été tués le 20 avril 1994 et ont continué à l'être jusqu'à fin mai 1994. Les Interahamwe de la localité tuaient les Tutsi de la façon la plus atroce, certains avaient les jambes et les bras ligotés et étaient jetés dans le lac Kivu, d'autres avaient les jambes coupées, étaient énucléés et jetés dans le lac Kivu encore vivants, et mourraient sous les yeux des tueurs qui se délectaient du "spectacle".

Massacres de Tutsi à Rutabo, qui fut appelé CND, Secteur Kinazi, Ruhango

A cet endroit avait été creusée une très grande fosse dans laquelle étaient jetés les Tutsi qui venaient d'être tués, ou encore vivants. Cette fosse a été creusée près de l'école primaire de Rutabo, à l'initiative de l'enseignant Nsabimana Jacques qui était Président de la CDR en Commune Ntongwe, et qui disait que c'était une fosse latrine.

Les Tutsi qui ont été tués sur le terrain de l'école étaient venus des Communes Ntongwe, Mugina, de Bugesera et d'ailleurs. Après avoir été tués ils ont été jetés dans la fosse, avec ceux qui l'avaient été sur différentes barrières et aux alentours. Cette fosse a été appelée CND, les victimes étaient dites rejoindre leurs frères Inkotanyi. Ils ont été tués par des gendarmes, des Interahamwe et des réfugiés Burundais du camp de Nyagahama.

Parmi les tueurs qui ont participé aux massacres il y a le Bourgmestre de la Commune Ntongwe, KAGABO Charles et le Président de la CDR NSABIMANA Jacques, et d'autres.

Massacres de Tutsi à l'Eglise Catholique de Nyumba, Commune Gishamvu, Butare

A Gishamvu il y avait la Paroisse de Nyumba, le Grand Séminaire de Nyakibanda, la Commune Gishamvu et la Sous-Préfecture Busoro. Jean Kambanda, le Premier Ministre du Gouvernement génocidaire était originaire de cette localité. S'y sont réfugiés des Tutsi qui étaient venus des Communes Kigembe, Runyinya, Nyakizu, Rwamiko, Mubuga et Gishamvu, qui furent tués sous le feu de pièces d'artillerie lourde qui tiraient sur eux à partir des collines sur les hauteurs de Nyakibanda. Entre 25,000 et 30,000 Tutsi y furent tués.

Parmi les tueurs il y avait Kambanda Pascal, Bourgmestre de la Commune Gishamvu, Simbarikure Assiel Sous-préfet de Busoro, Nzavugejo Pierre Célestin, Assistant médical au centre de santé de Busoro, Kubwimana Laurent, enseignant au Groupe Scolaire, qui a été investi Sous-préfet pendant le Génocide, Nshimiyimana Alexis originaire de Gisenyi et agent du MINITRAPE, Iyamuremye Vianney qui a fait fabriquer de petites haches qu'il a distribuées à la population, Gatabazi Evariste chauffeur à la Commune, Kubwimana alias Cyuma, Conseiller de Gishamvu, Nyamwasa Joseph, policier à la Commune Gishamvu, Ushizimpumu Jean, Conseiller du Secteur Shori, Namahungu Martin, gardien de nuit au bureau de la Poste, Murara Gabriel médecin à Butare, des Batwa dirigés par TABARO et qui sont venus de Shari, Barirwanda Marc, agent de la Banque de Kigali et son petit frère Ndayisenga Samuel. Sekimonyo a tué de nombreux Tutsi avec son fusil.

Au Grand Séminaire de Nyakibanda, ont été tués des prêtres et des séminaristes Tutsi, et ceux qui s'y étaient réfugiés. Parmi les responsables de ces massacres il y a le Père Thaddée Rusingizandekwe, originaire de Kibeho et qui enseignait au Grand Séminaire de Nyakibanda.

Massacres de Tutsi à l'ADEPR Shagasha, Gihundwe, Cyangugu

L'église ADEPR Shagasha était fréquentée par de nombreux chrétiens pentecôtistes dont de nombreux Tutsi, raison pour laquelle ceux-ci s'y sont réfugiés. Les Tutsi qui s'y sont réfugiés étaient des femmes et des enfants car les hommes craignaient d'y être tués.

Dans cette Eglise s'y sont réfugiés quelques 60 femmes et enfants, à partir du 11 avril 1994, quand les Tutsi ont commencé à être tués et leurs maisons incendiées.

Le 20 avril 1994, un groupe de tueurs, qui venait de tuer à Nkanka, arriva avec de l'essence pour les brûler vifs à l'intérieur de l'église, mais heureusement ils n'ont pas pu utiliser celle-ci parce qu'elle a été déversée sur le sol par accident. Ils tuèrent sans pitié les réfugiés Tutsi de l'église.

2.15. LE 21 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE GIKONGORO, BUTARE, GITARAMA

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a réduit le mandat de la MINUAR et le nombre de ses troupes au Rwanda

Le 21 avril 1994, le Conseil de Sécurité de l'ONU, dans sa résolution 912, a réduit le mandat de la MINUAR à sa plus simple expression, ne lui laissant seulement que 250 militaires. Pourtant le Général Dallaire qui était à la tête de la MINUAR, envoyait chaque jour des rapports à l'ONU sur les massacres de Tutsi au Rwanda. Dallaire comparait la Garde Présidentielle à un "virus" des plus nuisibles. L'ONU n'a pas accordé de valeur à ces informations, a pris la décision d'abandonner le Rwanda à son sort, et les massacres furent commis au grand jour.

Massacres de Tutsi à Murambi, Gikongoro, Nyamagabe

Alors que le Génocide avait commencé dans les localités avoisinantes de Murambi, les Tutsi qui venaient de Mudusomwa, Kinyamakara, Musebeya, Muko et d'autres Communes, ont commencé à s'y réfugier. Les Tutsi qui venaient à Murambi avaient été exhortés par les autorités locales à s'y rendre tous pour, leur disaient-ils, que leur sécurité puisse y être assurée, mais il s'agissait évidemment d'un mensonge éhonté car le Président du Gouvernement dit des « Abatabazi » (sauveurs), Sindikubwabo Theodore, et son Premier Ministre, Jean Kambanda, sont allés à Gikongoro tenir une réunion pour donner les instructions de déclencher le Génocide.

Après cette réunion, les autorités locales ont incité les Tutsi de se rendre à Murambi en leur affirmant mensongèrement qu'ils assureront leur sécurité. Ceux qui s'étaient réfugiés en différents endroits, aux bureaux communaux, dans les églises et autres lieux de prière, ceux qui étaient cachés par des Hutu, tous ont été amenés à Murambi, certains d'entre eux par des véhicules tandis que les autres s'y sont rendus à pied. Partout où ils passaient sur le chemin de Murambi, les Interahamwe leur lançaient des pierres. Arrivés à Murambi, les Interahamwe se sont mis à casser les canalisations qui

approvisionnaient Murambi en eau, pour pouvoir venir plus tard tuer les Tutsi qui, assoiffés, étaient très affaiblis. Alors qu'ils étaient très affamés, les réfugiés ont pris la décision de sacrifier une partie de leur cheptel bovin qu'ils avaient amené avec eux, pour en consommer la viande et ne pas mourir de faim.

Entretiens les réfugiés Tutsi subirent des attaques d'Interahamwe mais se sont défendus en utilisant des pierres et ont pu les repousser. Dans la nuit du 20 au 21 avril 1994, vers 3h du matin, les gendarmes ont commencé à lancer des grenades et à tirer sur les réfugiés Tutsi, ensuite les Interahamwe et les Impuzamugambi (CDR) ainsi que des citoyens ordinaires, armés de gourdins, de machettes, de lances et de haches ont achevé tous ceux qui n'avaient pas été tués par les armes à feu ainsi que les blessés.

Les tueurs et les responsables des massacres de près de 50,000 Tutsi qui s'étaient réfugiés à Murambi sont : le Préfet de la Préfecture de Gikongoro Bucyibaruta Laurent (réside en France), Semakwavu Félicien, Bourgmestre de la Commune Nyamagabe, le Capitaine Faustin Sebhura commandant de la gendarmerie à Gikongoro, le Colonel Simba Aloys, Justin Ayurugari, chef de la station Electrogaz à Gikongoro, Venuste Nyombayire qui dirigeait le centre d'accueil d'enfants SOS Gikongoro, David Karangwa greffier au tribunal de Canton de Gikongoro, Celse Semigabo Procureur à Gikongoro, Alphonse Nsengumukiza agent de l'Electrogaz, des gendarmes et des Interahamwe, Munyangoga agent de l'Electrogaz, Musekura Aloys, Ngirumpatse Venuste et d'autres.

Les troupes françaises de la zone turquoise ont installé un poste sur le site de Murambi ; les Français avaient prétendu venir au secours des Tutsi qui étaient massacrés, mais c'est avéré faux car les quelques survivants Tutsi qui sont allés à Murambi étaient régulièrement kidnappés et tués par les Interahamwe sous les yeux des Français passifs. Des militaires français ont violé des femmes et jeunes filles Tutsi, et ont commis d'autres infractions comme documenté dans le rapport Mucyo. A la fin de leur mission les militaires français ont demandé à ceux qui se trouvaient encore dans le camp de Murambi, de se réfugier au Congo en leur promettant qu'ils allaient les aider à revenir au Rwanda. Ceux qui venaient d'exécuter le Génocide, les escortèrent au Congo où se trouvaient déjà de nombreux autres réfugiés, en leur disant que les Inkotanyi les tueraient, mais c'était une manœuvre des génocidaires qui comptaient s'en servir comme otages une fois dans les forêts du Congo.

Au mémorial du Génocide de Murambi ont été inhumés près de 50,000 corps de victimes du Génocide perpétré contre les Tutsi, de ceux qui furent massacrés à Murambi, et d'autres corps qui ont été déplacés du mémorial de Gasaka.

Massacres de Tutsi à l'Eglise Catholique de Cyanika, Nyamagabe

Cette paroisse a une histoire particulière par rapport aux massacres antérieurs visant les Tutsi car en 1963, des massacres de masse ont emporté de nombreux Tutsi de la région, massacres qui ont été désignés dans les rapports internationaux et les media comme étant constitutifs d'un génocide. Les survivants ont appelé cette période « Noël de sang ».

Depuis 1990-1994 les Tutsi de Cyanika ont encore été persécutés sous l'instigation du Bourgmestre de la Commune Karama Désiré Ngezahayo, car désignés comme étant des complices des Inkotanyi tout comme, en 1963, ils avaient été désignés comme étant les complices des Inyenzi, et dont certains furent tués et d'autres emprisonnés.

Le 8 avril 1994, le nombre des réfugiés Tutsi, venant des Communes Karama, Kinyamakara, Nyamagabe, Rukondo, Karambo et d'autres, a augmenté à la Paroisse Cyanika, où ils étaient accueillis par le Père Joseph Niyomugabo. La raison pour laquelle la plupart d'entre eux s'y sont réfugiés, est que le Bourgmestre Ngezahayo et des Conseillers avaient fait le tour de la Commune et, à l'aide d'un mégaphone, ont exhorté ceux qui s'étaient cachés à aller se réfugier à la paroisse Cyanika, en leur assurant, faussement, que leur sécurité y sera assurée.

Le 11 avril 1994, le Sous-préfet de la Sous-Préfecture de Karaba, Joseph Ntegeyintwari, a tenu une réunion des Bourgmestre des Communes Rukondo, Karama et Kinyamakara, au terrain de football de Cyanika, à Murizo, et ont peaufiné leur plan d'extermination des Tutsi. Il y avait également un groupe de tueurs qui s'était fait appelé « minwari (MINUAR) » et qui était dirigé par Ntaganira Emmanuel alias Muturage et Rubera ; ils recevaient des armes du Colonel Simba qui rencontrait ceux-ci à leur bureau situé à la Commune Karama ; les tueurs distribuaient à leur tour les armes à la population. Ce groupe de tueurs avait comme mission de tuer les Tutsi et de porter main forte aux génocidaires qui rencontraient de la résistance. Un des leurs, l'Interahamwe Kazungu, lança ce même jour une grenade sur les réfugiés de Cyanika, avant même que ceux-ci ne subissent l'attaque ultime.

A l'aube du 20-21 avril 1994, les Tutsi qui s'étaient réfugiés à Murambi furent massacrés par de tueurs qui, après leur forfait, sont allés à Cyanika le 21 avril 1994 où ils arrivèrent vers 10h du matin ; les Interahamwe et les gendarmes ont lancé des grenades sur les réfugiés de la paroisse, et d'autres utilisèrent des armes traditionnelles pour tuer les Tutsi. Le même jour, ont été tués près de 35,000 Tutsi dont les corps ont été inhumés au mémorial du Génocide de Cyanika.

A la tête des autorités qui ont planifié et mis en œuvre les massacres des Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Paroisse catholique de Cyanika, il y avait le Préfet de la Préfecture Gikongoro Laurent Bucyibaruta, le Colonel Simba Aloys, le Sous-préfet Joseph Ntegeyintwari, le Bourgmestre Ngezahayo Désiré, le Député Hanyurwimfura Marc, Munyandinda Joel inspecteur des écoles dans la Commune Rukondo, Nkurikiyimana Jean Bosco qui dirigeait le Centre de Santé de Cyanika, Charles Ugirindege Assistant bourgmestre de Rukondo, son beau-frère Sebakiga Jean Bosco alias Kinigamazi, vétérinaire de la Commune Karama, Munyaneza Jean Bosco, IPJ à la Commune Karama, Mpakaniye Froduald, encadreur de la jeunesse de la Commune Karama, Jean Baptiste Kayigamba agent du Centre de Santé de Cyanika, Gahamanyi Callixte, commerçant, les Conseillers Munyankindi Callixte, Bashimubwabo Jean Baptiste, Murindababisha Directeur du Groupe Scolaire Cyanika, Hishamunda Charles, encadreur de la jeunesse à Gikongoro, Gatari Jean Damascene, agronome, Gashara Alphonse enseignant à Mbazi, Nzungize Azaria, secrétaire à la Sous-Préfecture de Karaba, Karekezi Kizito étudiant à l'Université Nationale du Rwanda et footballeur de l'équipe Mukura, Mageza Onesphore policier à Rukondo, Mudenge Juvénal (réserviste), les policiers Habimana et Munyaneza Cyprien et certains des responsables de cellules des Secteurs Cyanika, Kibingo, Gitega, Ngoma, Muganza, Kiraro, Kiyumba et Nyanzoga.

Les Interahamwe qui ont participé aux massacres des Tutsi à la Paroisse de Cyanika sont : Demokarasi Joseph alias Rubera, Ulinzwenimana Etienne alias Kazungu, Ntaganira Emmanuel alias Muturage, Nkuriza Anastase alias Serufirira, Kabera Vianney et son grand frère Gasurira, Nizeyimana Athanase alias Musebeya, Musoni Anselme, Mugambira Apollinaire, Bizimana alias Munyu, Karamira Maurice, Kayihura Joseph, Mugenga Joseph, Mubirigi Zacharie, Rwamakuza Cyriaque, Rudahanwa Thélesphore, Bukeye Alphonse, Mutajugire Francois alias Rupajyama, Miyeri, Nambaje Alphonse, Aloys Sekaganda fils de Ntwarabashi, Rutebuka Martin, Rwagasana Venant, Bizimana alias Nderema, Muhaya fils de Mishogoro, Dominique fils de Busizori, Rukara Marc, Senyana fils de Butuyu, et d'autres.

Massacres de Tutsi à la Paroisse catholique de Kaduha, Nyamagabe

La Paroisse de Kaduha est située dans l'ancienne Commune Karambo, Sous-Préfecture de Kaduha, Préfecture de Gikongoro. Les Tutsi qui, espérant y trouver sécurité, s'y sont réfugiés venaient de différentes Communes dont celles de Muko, Musange, Karambo et Musebeya. Les Tutsi ont commencé à y arriver le 8 avril 1994. Le 17 avril 1994, le gendarme présent à la paroisse a confisqué les armes traditionnelles que les réfugiés avaient avec eux, leur disant qu'ils seront protégés. Avant cette date les réfugiés partageaient entre eux les provisions avec lesquelles ils

s'étaient enfuis, la sœur allemande Milghita qui dirigeait le Centre de Santé cuisinait de la bouillie pour les enfants. Les prêtres avaient un stock de riz mais les réfugiés ne pouvaient en bénéficier à cause du Père Nyandwi Athanase Robert, de nationalité burundaise, qui était parmi ceux qui planifiaient leur mort.

Le 20 avril 1994, ce prêtre Nyandwi Athanase Robert a demandé aux réfugiés d'acheter le riz en stock, à 5 francs le kilo alors qu'il savait qu'ils mourraient de faim. Ils ont dépensé jusqu'à leur dernier franc pour acheter ce riz.

Le 21 avril 1994, est arrivé un groupe de nombreux tueurs dont des gendarmes, des réservistes de l'armée et autres génocidaires venant des Communes Muko, Karambo, Musange et Musebeya ; ils étaient armés d'un grand nombre d'armes diversifiées et ont encerclé les réfugiés. Le même jour, près de 45,000 Tutsi ont été tués à la Paroisse catholique de Kaduha, il y eût très peu de survivants.

Les massacres ont été encouragés et dirigés par des personnes intellectuelles parmi lesquelles il y avait le Père Nyandwi Robert, le Sous-préfet Joachim Hategekimana, un agent du projet PDAG surnommé Katasi et qui est réputé pour avoir tué de nombreux Tutsi à Kaduha, Ngezahayo Straton, réserviste de l'armée, Karangwa François agent du Tribunal, le réserviste Gervais, Kayihura Albert, Bourgmestre de la Commune Muko, les Interahamwe Rukokoma, Ntawera, Matabaro, et d'autres ; ils ont collaboré avec d'autres Interahamwe et des étudiants de Ruhengeri qui s'y étaient réfugiés fuyant la guerre. Tous étaient dirigés par des gendarmes qui étaient venus de Gikongoro le 8 avril 1994 et recevaient leurs instructions du Colonel Simba qui était le responsable à Gikongoro et Butare de ce qui avait été appelé « Auto-défense civile ».

Le nombre de ceux qui ont été inhumés jusqu'ici au mémorial du Génocide de Kaduha est de 47,311. Dans cette région, les Tutsi survivants ont continué à être pourchassés et tués parce que Kaduha était situé dans la zone turquoise contrôlée par les troupes françaises, ce pourquoi le FPR Inkotanyi n'y avait pas accès.

Massacres de Tutsi en différents endroits de la Commune Ntongwe, Ruhango

Sur les collines de Ntongwe

Les 18-19 avril 1994 jusqu'au 20 avril 1994, des Tutsi sont allés sur les collines et ont essayé de se défendre. Sur la colline de Nyiranduga, se sont rassemblés de nombreux Tutsi venant de Gisali et Kibanda, Mbuye, et Mukinga dans l'ancienne Commune Mugina ; ils ont résisté pendant quatre (4) jour, se battant contre les tueurs qui les attaquaient et les repoussant à chaque fois ; ensuite le Bourgmestre de la Commune

Ntongwe, Kagabo Charles, et le Sous-préfet de la Sous-Préfecture de Ruhango, Placide Koroni ainsi que des gendarmes ont exhorté les Tutsi de se rendre à la Commune où ils leur promettaient d'assurer leur sécurité, mais c'était une manœuvre pour pouvoir les rassembler et les tuer tous.

Des Tutsi se sont également défendus sur la colline de « Gacuriro de Nyakabungo » mais ont été amenés par le Bourgmestre Kagabo à la Commune où il leur a promis protection. C'était évidemment une astuce pour pouvoir les tuer. C'était le 19 avril 1994.

Un autre endroit de résistance a été « Ntungamo de Kayenzi » dans Nyabitare. Ils se sont battus contre les Interahamwe en utilisant lances, arcs et surtout les pierres, mais après ils ont été attaqués par d'autres Interahamwe venant de Nyakabungo et du Secteur Ntongwe qui les ont défaits, certains ont fui vers Tambwe et Ruhango, d'autres furent tués en cours de route.

Massacres de Tutsi au bureau de l'ancienne Commune Ntongwe, Ruhango

Les Tutsi ont commencé à s'y réfugier depuis le 10 avril 1994 parce que les Hutu avaient commencé à incendier leurs maisons, les tuer et abattre leur cheptel bovin pour en consommer la viande. Sur certaines collines les Tutsi ont commencé de se défendre mais le Bourgmestre de la Commune Ntongwe et le Sous-préfet Placide Koroni se sont servis des Conseillers de secteurs pour les convaincre de se rendre à la Commune où ils leur promettaient sécurité. Les derniers Tutsi arrivèrent à la Commune les 19 et 20 avril 1994, et même ceux qui s'étaient cachés ailleurs sont allés à la Commune, faisant confiance au Bourgmestre Charles Kagabo et au Sous-préfet Placide Koroni, ignorant que c'était un piège préparé à l'avance pour pouvoir les exterminer.

Depuis les 17-18 et 19 avril 1994, les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Commune se sont d'abord défendus avec des pierres et ont repoussé leurs assaillants jusqu'au 20 avril 1994. Les Bourgmestre Kagabo Charles et le Sous-préfet Placide Koloni, lorsqu'ils rassemblaient les Tutsi à la Commune Ntongwe, de l'autre côté ils rassemblaient également les tueurs : des Interahamwe sont venus de Bugesera, des réfugiés burundais de leur camp de Nyagahama, ainsi que d'autres génocidaires et des gendarmes que Kagabo était allé quérir à Nyanza. Ils se sont tous rencontrés à la Commune Ntongwe pendant la nuit du 20 au 21 avril 1994, attaquèrent les réfugiés Tutsi et les exterminèrent. Cette attaque avait été planifiée entre le 17 et le 19 avril 1994 lors de réunions à Mitima, dirigées par des gendarmes et auxquelles participaient le Bourgmestre Kagabo et des réfugiés burundais. Ils ont cherché un chemin où passer inaperçus et surprendre les Tutsi qui se trouvaient à la Commune. C'est ainsi qu'ils sont passés par Gako au lieu de passer par Nyakabungo pour que les

Tutsi n'entendent pas le bruit des moteurs et s'enfuient ; arrivés à Mitima, ils ont arrêté les véhicules et ont continué à pied guidés par Kagabo.

Dans la nuit du 20 avril 1994, tous les groupes de tueurs se sont rencontrés à la Commune la nuit jusqu'au 21 avril 1994, les militaires et les policiers ont tiré sur les réfugiés et lancé des grenades, ceux qui fuyaient rencontraient devant eux des tueurs armés de machettes et d'armes traditionnelles qui les tuaient, il était évident que les massacres avaient été bien préparés dans les réunions de Mitima.

Massacres de Tutsi dans la vallée de Nyamukumba, Ruhango

Les massacres ont été commis le 21 avril 1994. A Nyamukumba, c'est à deux kilomètres à partir du bureau de l'ancienne Commune Ntongwe vers Ruhango. Il y a une très grande vallée. La vallée a été comparée à l'apocalypse des Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Commune Ntongwe à cause des massacres et du nombre élevé de Tutsi tués qui avaient pu survivre aux grenades, balles et machettes lors de l'attaque sur la Commune Ntongwe, certains étaient grièvement blessés.

Sans la moindre pitié, les militaires ont posté des armes de gros calibres sur les collines surplombant Nyamukumba, de sorte que tout fuyard était immédiatement repéré parce que la vallée était grande ; les survivants des massacres de la Commune ont ainsi été poussés vers la vallée et tous les autres chemins bloqués. Au centre commercial de Kinazi il y avait des Interahamwe et des réfugiés burundais, à Nyagahama des burundais et des Interahamwe de Bugesera; les militaires tiraient sur les survivants pour les pousser vers Nyamukumba. Lorsque ceux-ci sont arrivés à Nyamukumba, tous ceux qui les attendaient sur les collines tirèrent en même temps, et les Interahamwe armés de machettes, gourdins et lances ont achevé ceux qui respiraient encore, un très grand nombre de Tutsi y furent massacrés. Cet endroit a été appelé « apocalypse de Nyamukumba ».

Massacres de Tutsi à l'endroit appelé "CND" à Rutabo, Ruhango

La fosse appelée CND était très large et profonde, elle avait été creusée en 1992 derrière l'école primaire de Rutabo. Y ont été tués de nombreux Tutsi et d'autres tués ailleurs y étaient jetés. CND est une appellation qui fait allusion au CND à Kigali, où campaient les troupes du FPR venus assurer la protection de leurs dirigeants qui devaient participer au Gouvernement de transition. En d'autres mots, selon la logique criminelle des génocidaires, amener à la fosse des Tutsi pour les y tuer est une manière de les envoyer auprès des leurs au CND Kigali.

Les tueurs de cette fosse étaient dirigés par Nsabimana Jacques qui dirigeait la CDR à Ntongwe, surnommé Pilate parce qu'il torturait d'abord tous ceux qui allaient être

tués à cette fosse. Parmi les plus redoutables tueurs il y avait aussi Kagabo Charles, Bourgmestre de la Commune Ntongwe, Placide Koroni, Sous-préfet de la Sous-Préfecture de Ruhango, les Conseillers de tous les 13 secteurs qui composaient la Commune Ntongwe, les militaires Hitabatuma, Rucyeragabiro de Nyabusunzu chez Kamugunga, Vincent de chez Birara, Vianney lui aussi de Nyabusunzu,... un tueur nommé Ntintanguranwa qui a brûlé un nouveau-né sur du charbon ardent à Gishari, Kareba, le Conseiller de Kareba, Kanyandekwe Zéphanie et le responsable Kageruka Aristarque, l'enseignant Nsabimana Jacques (qui s'était donné le nom de Pilate), un commerçant de Kareba du nom de Simon Munyentama et son grand frère, Nahayo Florent, des burundais non identifiés qui habitaient le camp de Nyagahama, qui ont tué des Tutsi et qui ont extirpé après du corps des victimes leurs cœurs qu'ils ont grillés sur du charbon ardent puis mangés.

Massacres de Tutsi à la Paroisse Catholique de Karama, Runyinya, Huye

Le 8 avril 1994, les Tutsi ont commencé à se réfugier à Karama. Ils venaient de Ramba et de la Préfecture Gikongoro pour se réfugier à cette Paroisse. Ils étaient apeurés, fatigués et certains d'entre eux étaient blessés.

Le 10 avril 1994, le Bourgmestre de Runyinya Hategekimana Deogratias a appelé en réunion tous les Conseillers Hutu, tous les responsables de cellules Hutu, et d'autres personnes influentes comme le directeur de l'école secondaire APAREC, et des commerçants, pour planifier le Génocide. Aucun Tutsi ne pouvait y participer et deux barrières filtrantes avaient été installées, une devant la Commune, et l'autre à l'entrée du centre, elles étaient gardées par des policiers qui ne laissaient passer que ceux qu'ils connaissaient. Serutwa Damien, responsable de la cellule Umuyange s'est vu refuser l'entrée parce qu'il était Tutsi.

Le 11 avril 1994, le Bourgmestre Hategekimana Deogratias est allé avec le policier du nom de Gatitiba Thomas, sur une moto de la Commune, à Ramba, et ont ordonné aux réfugiés Tutsi qui s'y trouvaient de se rendre à Karama. Le même jour de nombreux Tutsi y sont arrivés, dont des blessés en grand nombre. Le Père Ngomirakiza François a amené les plus grièvement blessés à l'hôpital universitaire de Butare et a commencé à chercher de l'assistance pour pouvoir nourrir les réfugiés qui étaient devenus très nombreux à Karama.

Les 14-16 avril 1994, les maisons des Tutsi furent en même temps et le même jour incendiées sur les collines avoisinantes de Karama : Nyarusange-Mukongoro-Kibingo-Buhoro-Bunazi-Uwarugondo... tous les réfugiés ont été rassemblés à Karama à l'église, dans les écoles, au marché ; ils étaient venus de Communes de Gikongoro

et Butare : Runyinya, Rwamiko, Mubuga, Kinyamakara, Huye (Muyogoro), Maraba, Mudasomwa, Nyakizu (Rusenge), Kivu. Ils ont tous été recensés et placés dans les salles de classe selon leur secteur d'origine.

Le 16 avril 1994, le nommé Myandagara a été le premier à être tué à Karama, dans un cabaret à Kibingo. Le 18 avril 1994, le Bourgmestre et des policiers ont amené le trésorier d'une coopérative appelée KOPIARU, pour qu'il leur montre les clés du coffre-fort et il a été immédiatement tué. Les tueurs ont sabordé une canalisation d'eau, ont versé du poison dans la rivière Agatenga pour empoisonner les réfugiés Tutsi. Le Bourgmestre Hategekimana Deo est allé chercher des gendarmes originaires de Karama dont Twagirumukiza Charles, lesquels ont amené des munitions et des fusils ; Hategekimana a fait cuire un bœuf entier pour les gendarmes, et a menti aux Tutsi en leur disant qu'ils étaient venus assurer leur sécurité.

Le 20 avril 1994, les gendarmes dirigés par Rwasamanzi et Kimasa, des employés de l'APAREC, sont allés à Bunazi où s'étaient aussi réfugiés des Tutsi et ont tiré et lancé des grenades sur ceux-ci. Les survivants ont rejoint les autres réfugiés à Karama. Cette nuit, le Père Ngomirakiza a dit aux réfugiés qu'il n'y avait plus moyen de fuir, et ceux qui l'ont essayé ont été interceptés à la barrière de Rugondo, on leur lança des pierres et ils furent ramenés.

Le 21 avril 1994, de très nombreux Hutu armés de gourdins et de machettes entrèrent à l'endroit où se trouvaient les réfugiés et les toisèrent ; à 11h de l'avant midi de nombreux Interahamwe habillés de feuilles de bananiers sèches sont venus de tous les côtés, ont encerclé les réfugiés et les ont massacrés. Ensuite ils ont rassemblé les enfants qui avaient survécu à ces massacres, leur ont fait cuire de la bouillie dans laquelle ils versèrent de l'acide ; les enfants ont bu la bouillie et moururent tous. Près de 70,000 victimes ont été inhumées au mémorial du Génocide de Karama.

Massacres de Tutsi sur la colline de Gashinge, Kamonyi

Gashinge est une colline située dans le village de Gasharu, Cellule Nyamirembe, Secteur Karama, District de Kamonyi mais était à l'époque située dans la Commune Kayenzi qui était dirigée par Mbarubukeye Jean.

Le 19 avril 1994, des Tutsi se sont réfugiés sur cette colline, ils venaient des Communes Nyabikenke, Rutobwe, Musasa, Taba et ailleurs. Depuis le 19 avril 1994, ils ont commencé à subir des attaques menées par des Hutu venant des Communes qui avaient des Tutsi réfugiés sur cette colline. Les Tutsi se sont défendus avec des

pierres et repoussèrent leurs assaillants, et ceux-ci ont pris la décision de raser l'endroit des bananiers et d'un bois appartenant à l'Etat qui s'y trouvaient.

Le 21 avril 1994, les Tutsi furent attaqués par un groupe de nombreux tueurs, dont des militaires, des policiers et d'autres génocidaires dirigés par Buyumbu qui a également dirigé des attaques sur Bibare. Ils ont tué les Tutsi avec des grenades, des fusils, et ensuite les Interahamwe se sont rués sur les Tutsi et les massacrèrent avec leurs machettes, houes, haches et piques. Les massacres ont commencé le matin et cessèrent l'après-midi. Les survivants se sont réfugiés sur la colline de Bibare et y furent massacrés le 22 avril 1994. D'autres qui ont pu survivre sur cette colline et d'autres enlevés de leurs domiciles, les premiers jours devaient marcher des kilomètres et des kilomètres pour être tués dans la rivière Nyabarongo. Les autres ont été rassemblés sur le terrain du Secteur Nyamirembe, appelé CND, et tués sur place.

Massacres de Tutsi à Cyakabiri, Rutobwe, Gitarama, Muhanga

Cyakabiri est situé en Cellule Kigarama, Secteur Cyeza, District Muhanga. C'est un endroit très connu dans la région à cause d'une barrière qui y a été installée et sur laquelle ont été tués près de 100 Tutsi, l'endroit est situé entre Kayumbu et Cyeza, et la barrière était destinée à intercepter et tuer les Tutsi qui étaient sur le chemin pour aller se réfugier à Kabgayi ; ils venaient des Communes Rutobwe, Nyabikenke, Kayenzi et Rukoma.

Cette barrière a été installée vers le 14 avril 1994 parce que les massacres dans Rutobwe ont commencé vers le 13 avril 1994, mais de nombreuses personnes y ont été tués surtout le 21 avril 1994, même si avant cette date et après y ont été tués des Tutsi jusqu'à ce que le FPR Inkotanyi arrête les massacres dans cette localité. Ceux qui étaient tués étaient jetés dans la fosse appelée CND, ils étaient tués de façon atroce par des armes traditionnelles, dont des gourdins cloutés - dits « nta mpongano y'umwanzi » ou « pas de pitié pour l'ennemi », des bâtons, des piques, machettes et autres. En général dans la localité les Tutsi étaient torturés car on leur coupait des parties du corps comme les oreilles, les talons d'Achille pour revenir les achever petit à petit. L'autre particularité de la localité est que les Tutsi étaient tués par empoisonnement, les tueurs mettaient dans des bouteilles des produits destinés à tuer des insectes malfaisants et forçaient les Tutsi à boire, leur disant que c'était du lait et qu'ils aimaient le lait.

Parmi les responsables des massacres il y a le Ministre de la Jeunesse et des coopératives, Nzabonimana Callixte qui était à la tête de ceux qui incitaient la population de Rutobwe à tuer les Tutsi. Il utilisait un véhicule de marque Volkswagen dans laquelle il avait installé un porte-voix, et il passait par Rutobwe en se rendant

chez ses parents dans l'ancienne Commune Nyakabanda, et incitait la population à tuer les Tutsi qu'il disait être leurs ennemis. Nzabonimana a également amené de nombreuses machettes qu'il distribuait en cours de route à la population. Il avait également des grenades qu'il ne distribuait qu'aux initiés car beaucoup ne savaient pas les manier. Il y en a d'autres comme Seromba Balthazar, secrétaire du MDR dans la Commune, Muvuzampama vice-Président du MDR, Mparabanyi, Ayidini, DUSABE, Kampayana, Harindikije et d'autres.

Après le Génocide, les corps récupérés à Cyakabiri ont été inhumés au mémorial du Génocide de Kayumbu où reposent 428 corps récupérés dans Rutobwe. Ce mémorial est érigé dans le Secteur de Kayumbu en District de Kamonyi.

Massacres de Tutsi dans le Secteur Tumba (Mpare et Musange), Huye

Mpare est actuellement situé dans le Secteur Tumba, et à l'époque était situé dans l'ancienne Commune Huye. Lors du déclenchement du Génocide, toute la population s'est mise ensemble pour aller à Muyogoro intercepter les tueurs qui venaient de Nyaruguru.

Le 20 avril 1994, le Bourgmestre Ruremesha Jonathan qui dirigeait la Commune Huye et était originaire de Mpare, a organisé une réunion pour les seuls Hutu, les Tutsi en ont été chassés.

Le lendemain 21 avril 1994, tous les Hutu ont marqué leurs maisons par des feuilles de bananiers sèches, et ont commencé à tuer les Tutsi, les piller, détruire leurs maisons et incendier celles-ci, Les militaires, les gendarmes et la population Hutu ont tous participé à l'extermination des Tutsi. Les militaires et les gendarmes sont allés à l'endroit sur les hauteurs appelé Nganzagihendo pour tirer sur les réfugiés Tutsi qui y étaient rassemblés.

Près de 11,000 Tutsi y ont été tués et venaient de Musange, Mpare, Vumbi, Gishamvu, et Nyaruguru.

A la tête des planificateurs et ceux qui ont mis en œuvre le Génocide, il y a le Bourgmestre Ruremesha Jonathan et le Député Banyangiriki Zacharie, originaire de Mpare, il a organisé une réunion à l'endroit appelé Kabuga dans laquelle il a incité la population à tuer les Tutsi, notamment en ces termes : « notre ennemi est le Tutsi, quel qu'il soit ».

Les tueurs qui ont commis les massacres sont Harindintwari Theogene qui est allé à Butare chez Ntahobari Maurice amener de l'essence pour incendier les maisons des Tutsi. Buyenge Charles, Conseiller du Secteur Musange, Nzabahimana Vianney Conseiller du Secteur Mpare, Hangimana Chrisostome qui a fui en Zambie,

Bungurubwenge Augustin qui s'est évadé de la prison et a fui en Afrique du Sud, Mondy Mazuru chauffeur du projet agricole DGB, a fui au Malawi, et d'autres.

Massacres de Tutsi à Gishubi, Gisagara

Pendant le Génocide, Gishubi était dirigé par le Conseiller Ugirashebuja François lequel a dirigé les massacres, en collaboration avec son compagnon Ndayishimiye Augustin, Conseiller du Secteur Nyaranzi qui était à proximité. Les réunions qui préparaient le Génocide se tenaient à Gabiro chez Mukurarinda Innocent. Ce Mukurarinda était comptable de la Commune Kibayi.

Ceux qui sont réputés avoir tué les Tutsi à Gishubi sont:

-Ugirashebuja François Conseiller du Secteur Gishubi, Mukurarinda Innocent qui a fui en Uganda, le policier Ubarijoro Gaspard qui a tué de nombreux Tutsi avec son fusil, Nkurikiyinka Viateur alias MDR, Ntahobavukira Jérôme, Matene de Rubayi, Yoboka Anastase, Munyagandwi Anasthase, Ndekezi Augustin, Nyandwi François, Rwamakuba, Bugirimfura Vincent, Semicaca, Kabandana Jean Bosco, Nyirishema Xavier, Ugaragaye Emmanuel, Shyirambere François alias Nyabarongo, l'enseignant Mwumvaneza Alexandre, Ngwenyerezi Vianney, Rukundo fils de Njogori qui a semé la désolation dans la région, Niyongira Bonaventure, policier, Mbanzwirikeba Cassien, militaire, Ruzindana fils de Nzirumbanje, a fui en Afrique du Sud, Rugira Emmanuel, condamné à la prison à perpétuité, il s'est évadé de la prison et a fui en Europe, Havugimana Anatole (+) étudiait à l'université, Rutebuka Alexandre encadreur de la jeunesse de la Commune Muganza, Munyagandwi Venuste, a plaidé coupable et a eu sa peine réaménagée, des burundais de la famille de Mushatsi qui ont tiré sur de nombreux Tutsi avec leurs arcs et parmi eux il y a notamment Karuhije, Macumi, Sekimonyo, Muhitira, Ndururutse (ils sont retournés au Burundi).

Le 20 avril 1994, les maisons des Tutsi ont été incendiées pendant la nuit, et ils ont commencé à être tués le 21 avril 1994. Les Tutsi qui ont été tués à Gishubi sont ceux qui y habitaient et ceux qui sont venus de diverses localités, notamment Ndora, Musha, Gikongoro, et qui voulait fuir. Ils ont été tués en très grand nombre le jeudi 21 avril 1994, et les derniers le furent le vendredi 22 avril 1994, et les tueurs continuèrent pour tuer à Musha, et le samedi 23 avril 1994 ils sont allés à Kabuye.

Au Secteur Gishubi et aux alentours ont été tués plus de 2,000 Tutsi.

A chaque intersection de routes il y avait des barrières au bureau du Secteur, au centre de Gabiro il y en avait deux, dans Busave, à Gafita, dans Gatare, à Muswa, à Zanwe sur la route qui mène à Kigozi, à Mbonwa et dans Bitare.

Gishubi a cette particularité qu'aucun Tutsi qui y était présent n'a survécu. Lorsqu'un Tutsi manquait à l'appel dans les corps des victimes, il était traqué dans les Secteurs du voisinage jusqu'à ce qu'il soit découvert et tué. Ont survécu ceux qui avaient réussi à quitter le secteur et se réfugier ailleurs.

Massacres de Tutsi à Musha, Commune Mugusa, Gisagara

Les réunions qui planifiaient le Génocide se tenaient dans le bâtiment de l'IGA, et étaient dirigées par le Président du MRND, Muramba Augustin. Y participaient Kanyabikari Telesphore, Ngango Viateur, Mukasangwa Alice, Sekamana Jean Marie Vianney, Muzigirwa Francois, Muhozi Bernard...

Les endroits où ont été tués de nombreux Tutsi sont le centre commercial de Musha, le Secteur Cyayi et à Murama, ainsi qu'au centre de santé de Musha.

A la tête des tueurs il y a Kabayiza André, Bourgmestre de la Commune Mugusa, Ngango Viateur Conseiller du Secteur Musha, Muramba Augustin, Inspecteur des écoles primaires, Kanyabikari Telesphore, directeur des écoles primaires. Il y a aussi des policiers dont Gasasira, Panueri et Emmanuel Nsanzimana. Et encore Sibomana Ignace, directeur de l'hôpital et Habyarimana Stanislas, qui dirigeait la barrière du centre de Musha.

Massacres de Tutsi en différents endroits de la ville de Butare, Huye

Le 19 avril 1994, Sindikubwabo Theodore, Président du Gouvernement dit Abatabazi, a organisé une réunion à la salle polyvalente de la Préfecture de Butare. A cette réunion avaient été conviées les autorités de toutes les structures de la Préfecture, lesquelles ont reçu des instructions pour déclencher le Génocide. Ces instructions ordonnaient de tuer tous les Tutsi sans exception, et décrétaient que celui qui refusera de le faire ou les protégerait sera lui-même tué.

La réunion a commencé par l'annonce du limogeage du Préfet de Butare Jean baptiste Habyarimana, Tutsi qui sera lui-même tué avec toute sa famille. Il a été remplacé par Nsabimana Sylvain qui a immédiatement organisé une réunion le 20 avril 1994, et donna instruction de commencer le Génocide à tous les Bourgmestres. Les conseillers ont le même jour réuni tous les responsables de cellules, et aucun Tutsi n'était autorisé à participer à ces réunions, même s'il était une autorité du rang des autres conviées aux réunions.

Dans la ville de Butare un grand nombre de Tutsi ont été tués à la Préfecture de Butare, à l'hôpital universitaire (CHUB), à l'Ecole des Sous-Officiers (ESO), dans le bois appelé « arboretum », à l'Université Nationale du Rwanda, à l'usine de fabrication d'allumettes (SORWAL), à l'EAV Kabutare, au Groupe Scolaire Officiel de Butare, dans le bois du centre CARAES de Butare, dans le bois du Musée, à la

Paroisse Ngoma, au centre de santé de Matyazo, au petit pont de Cyarwa, et sur les différentes barrières dont celle de l'hôtel Faucon, celle de l'université, à Mukoni devant les domiciles de Sindikubwabo Theodore, devant le commerçant Bihira Juvenal, devant la maison de Ntahobari Maurice et Pauline Nyiramasuhuko, au-dessus du Musée, à Rwabuye et ailleurs.

Les Tutsi qui s'étaient réfugiés au Groupe scolaire officiel ont commencé à être tués le 21 avril 1994. Ils ont été tués par de nombreux Interahamwe et des militaires. Le même jour ont été tués les Tutsi à l'Université Nationale de Butare. Beaucoup parmi les enseignants Hutu renseignaient sur les positions de leurs collègues et des employés Tutsi. Plusieurs enseignants, employés et étudiants Hutu allaient sur les barrières de Mukoni et de chez Sebukangaga devant l'UNR qui était la propriété de Rugira Amandin. Ceux qui survivaient aux massacres étaient sujets à d'incessantes tracasseries au bureau de la Préfecture, à l'Eglise anglicane et à l'hôpital universitaire (CHUB). A l'hôpital ils avaient une tente devant les services de dermatologie et de pédiatrie, ils étaient tués pendant la nuit et le matin un véhicule venait transporter les corps sans vie des Tutsi pour aller les jeter dans des fosses Communes.

Les Tutsi qui se sont rendus à la Préfecture de Butare depuis le 19 avril 1994, étaient tués et les femmes violées chaque jour. Chaque nuit un véhicule venait chercher ceux qui devaient mourir, sous la supervision d'Arsène Shalom Ntahobari, Nyiramasuhuko Pauline, Joseph Kanyabashi, Jumapili et Nsengiyumva. Les massacres étaient dirigés par le Préfet Nsabimana, les gendarmes et les militaires.

Nyiramasuhuko est allée à l'EAR et ordonna aux réfugiés de quitter l'endroit parce que les réfugiés amenaient de la saleté en ville. Utilisant un mégaphone, elle a exhorté la population Hutu à enlever les broussailles et la saleté de la ville. Les réfugiés Tutsi se rendirent à la Préfecture de Butare et y vécurent des moments très difficiles. Ensuite, sur ordre de Kanyabashi, des bus ont transporté les réfugiés pour les amener à Nyange, mais les tueurs qui escortèrent les bus tuèrent les réfugiés à Kibirizi. Les survivants sont revenus en très petit nombre à la préfecture, et à la suivante opération de propreté dans la ville, ils furent amenés à Rango où ils ont vécu dans des conditions très difficiles et début juillet le FPR Inkotanyi a trouvé ceux qui avaient survécu et les a sauvés.

Le 30 avril 1994 ont été tués les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Paroisse de Ngoma.

Parmi les responsables des massacres dans la ville de Butare il y a le Bourgmestre Kanyabashi Joseph, Munyagasheke Isaac et son fils Désiré Munyaneza, Ntahobari Arsène Shalom, Nyiramasuhuko Pauline, Ntiruhanwe Jean, Kayibanda Jules Nkiko, Joseph Nzabirinda alias Biroto, Remera Siméon, Semwaga Félix, Karabaranga Isaïe, Murangwa Innocent, Emmanuel Setakwe, Jacques Habimana qui était Conseiller du

Secteur Ngoma et d'autres. Il y a également des militaires handicapés de guerre, et des réfugiés Burundais.

Les endroits où ont été tués de nombreux Tutsi dans la ville de Butare le 21 avril 1994 sont :

- A la Préfecture de Butare : y ont été rassemblées des personnes venant de régions diverses (Kigali, Nyaruguru, Gikongoro, Butare, Karama...). Les Tutsi ont vécu dans des conditions très difficiles, taraudés par la faim et la soif, les femmes subissant des viols, tandis qu'à chaque instant des véhicules venaient chercher des Tutsi qui allaient être tués. Ils ont ensuite amenés des bus sans sièges qui ont embarqué tous les Tutsi pour aller les tuer en dehors de la ville. La plupart ont été tués à Nyange, Kibirizi et au petit pont de Cyarwa.
- A l'hôpital universitaire (CHUB) : un Génocide des plus cruels y fut commis ; à part les malades et leurs gardes, les médecins Tutsi qui y travaillaient, il y avait également d'autres Tutsi qui s'y étaient réfugiés et dont la plupart étaient blessés et avaient besoin de soins ; les réfugiés furent rassemblés dans une tente de fortune, les autres se trouvaient au service de dermatologie, en chirurgie et devant la morgue. Chaque matin à 9h, un véhicule Daihatsu de couleur bleue venait embarquer les corps de Tutsi qui avaient été tués pour aller les jeter ailleurs. Les blessés n'étaient jamais soignés. La plupart étaient amenés à l'ESO et dans le bois de l'IRST pour y être tués. D'autres ont été amenés par les autorités locales à la Préfecture de Butare, ils furent tués par les militaires, les réfugiés burundais et les Interahamwe de la ville de Butare.
- A l'EAR Butare ; de nombreux Tutsi y sont morts de soif et de faim. Personne ne pouvait les aider. Nyiramasuhuko a utilisé un mégaphone et a demandé aux tueurs d'enlever la saleté de l'EAR. Ils ont été amenés, malmenés et battus à la préfecture, et ils ont été embarqués dans des véhicules pour aller les tuer plus loin à Nyange, Kibirizi où les Interahamwe qui les escortaient les ont tués après les avoir dépouillés.
- Dans le bois de l'arboretum et à l'Université Nationale du Rwanda : l'Université était entourée de barrières. L'une était devant le domicile de Sebukangaga, devant l'entrée principale, l'autre était à Mukoni. De nombreux Tutsi furent tués à l'Université, dans l'arboretum et aux barrières mentionnées ci haut. Ont été tués des étudiants, des enseignants et des employés Tutsi de l'Université, tout comme ceux qui s'y étaient réfugiés. Un ratissage de l'arboretum a été organisé pour traquer les Tutsi qui s'y seraient cachés, le

ratissage était très serré et ceux qui y ont participé étaient nombreux. Les Tutsi qui ont été débusqués dans l'arboretum furent tués.

- Dans l'EAV Kabutare : y ont été tués des jeunes gens qui y étudiaient, dont la plupart étaient venus du Groupe Scolaire de la Salle de Byumba, pour fuir la zone de guerre. Ils ont été tués sur ordre du directeur de cette école, Théophile Mbarushimana qui était le fils de Gitera Joseph Habyarimana qui a fondé le Parti APROSOMA et proclamé les 10 commandements des Hutu en 1959. Dans le présent établissement a été érigé un mémorial où reposent les corps des élèves Tutsi qui ont pu être récupérés.
- A l'IPRC (ESO) : pendant le génocide des militaires handicapés de guerre y furent amenés, y rejoignant d'autres militaires qui y étaient affectés. Des Tutsi étaient régulièrement amenés à l'ESO et tués sur place, les femmes et les filles Tutsi étaient violées avant d'être tués.

Massacres de Tutsi à l'Eglise Catholique de Rugango, Huye

A Rugango les Tutsi ont commencé à s'y réfugier le dimanche 17 avril 1994 dans l'après-midi. Ils venaient de la Commune Maraba. Le lendemain, ceux qui habitaient les collines avoisinantes de la Paroisse Rugango ont commencé eux aussi à s'y réfugier et ont campé dans l'atelier et l'école. D'autres s'étaient réfugiés au monastère de Gihindamuyaga et ont campé au « camp des jeunes » ; d'autres encore s'étaient réfugiés à Sovu au couvent des sœurs bénédictines. Les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'église de Rugango ont été tués le 21 avril 1994 au matin, depuis 8h. Les tueurs étaient dirigés par Rekeraho Emmanuel qui a dirigé d'autres attaques dans les Communes Maraba, Mbazi, Huye et Ruhashya.

Massacres de Tutsi à Kibirizi, Gisagara

De nombreux Tutsi de l'ancienne Commune Nyaruhengeri se sont réfugiés à la Commune sur instructions du Bourgmestre Kabeza Charles, et ont été tués dans la nuit du 21 avril 1994. Les femmes et les filles ont été violées avant qu'elles ne soient tuées, des Tutsi ont été tués après avoir creusé la fosse où leurs corps allaient être jetés, d'autres furent jetés vivants dans des latrines. Les Conseillers de secteurs ont déclaré à l'aide d'un mégaphone que la paix était revenue et les Tutsi qui s'étaient cachés se sont mis à découvert et furent immédiatement tués. Des chiens ont été utilisés pour débusquer les Tutsi cachés dans les broussailles.

Endroits où il y avait des barrières :

- A l'endroit appelé 'Ku giti cy'umukiza » il y avait une barrière dirigée par une femme du nom de Jacqueline, soeur de Gapiri
- Chez les chinois, il y avait une barrière gardée notamment par des femmes dont Mukamuganga, Félicité Musanganire, Furaha, Dusabe...
- A Mbeho il y avait une barrière dirigée par Karambizi Alphonse
- Au Secteur Nyaruhengeri, il y avait une barrière dirigée par Rucyahana Nicodème

Ceux qui étaient à la tête des tueurs :

- Kabeza Charles Bourgmestre de la Commune Nyaruhengeri
- Mujyarugamba Pascal, Brigadier
- Ruberabahizi Venuste, agronome de la Commune Nyaruhengeri
- Nsabumukunzi Faustin Conseiller du Secteur Kibirizi
- Hakizayezu Augustin
- Sematama Gaspard, est venu de Kansi pour tuer à Kibirizi
- Kavamahanga Charles
- Musonera Barthazar
- Habyarimana Noël
- Munyashyaka Francois

2.16. LE 22 AVRIL 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIGALI VILLE, BUTARE ET GITARAMA

Massacres de Tutsi au « Centre d'Etudes des Langues Africaines » (CELA), à Kigali

Le 22 avril 1994, les Interahamwe ont sélectionné les hommes parmi les Tutsi qui s'étaient réfugiés au CELA et les ont tués, sur instructions d'autorités dont faisait partie le Préfet de Kigali, le Colonel Tharcisse Renzaho ; le massacre ont été commis sous la bonne garde du Major Laurent Munyakazi, de la Conseillère Odette Nyirabagenzi, chef des Interahamwe, de l'Inspecteur des écoles Angeline Mukandutiye, du Père Wenceslas Munyeshyaka et de Jean Bizimana, Bourgmestre de la Commune Nyarugenge.

Massacres de Tutsi au bureau de l'ancienne Commune Huye

Les Tutsi qui se sont réfugiés à la Commune Huye venaient de plusieurs localités des Communes Huye, Mbazi, Maraba, Butare Ville et Gikongoro. Les policiers et les militaires ont encerclé l'endroit pendant trois (3) jours, les canalisations d'eau avaient

été coupées et personne ne pouvait aller chercher de l'eau à l'extérieur ; les réfugiés étaient affamés et assoiffés.

Le 22 avril 1994, vers 15h de l'après-midi, est arrivé un véhicule transportant des militaires et des miliciens Interahamwe des plus redoutables, parmi lesquels il y avait Nkurikiyinka Tharcisse, Semakaba Deo, Muganga Joseph, Kampayana Aloys, Gakwaya Hyacinthe, Kabanza Ildephonse, le militaire Karekezi Pascal originaire de la Commune Huye et d'autres, sous la direction du Bourgmestre Ruremesha Jonathan.

Le même jour ont été tués plus de 35,000 Tutsi, et certaines victimes ont été brûlées vives après avoir été aspergés d'essence, ils ont été réduits en cendre, laquelle fut rassemblée et, après le Génocide, inhumée dans la dignité avec les corps des autres victimes.

Au mémorial du Génocide érigé pour les victimes de ces massacres, ont été inhumés près de 42,008 corps.

Les Tutsi qui s'étaient réfugiés au Groupe Scolaire de Rukira furent également massacrés à cette date. Près de 326 femmes et enfants furent tués dans la Cellule Muyogoro, et les tueurs ont ensuite brûlé les corps de leurs victimes qu'ils jetèrent dans une fosse qui se trouvait dans le village Akagarama.

A la tête de ceux qui incitaient la population à tuer les Tutsi, il y avait : Ruremesha Jonathan, Bourgmestre de la Commune Huye, Baravuga, Conseiller ; Bizimana Joseph, Brigadier; le Dr Cyprien, logeait près de la Commune, les réunions qui planifiaient le Génocide se tenaient chez lui, et d'autres.

Il y avait aussi des tueurs Interahamwe, parmi lesquels : Kampayana Aloys, Nkurikiyinka Tharcisse, Rugengamanzi Vianney, Uzabakiriho Vedaste, Devota, Sebera Canisius, Karemera alias Tariyani, Kamanayo Jean Baptiste, Muvunyi Christophe, Ngiruwigize Innocent, Gahondogo Paul, Mugerwa Boniface.

Massacres de Tutsi à Sovu au Monastère des Soeurs Bénédictines et au Centre de Santé

Des Tutsi se sont réfugiés au Monastère des Sœurs Bénédictines à Sovu et à leur Centre de Santé. La sœur qui dirigeait le monastère, Mukangango Consolée (Soeur Gertrude) et Mukabutera Julienne (Sœur Kizito), ont refusé de les accueillir, mais les réfugiés ont refusé d'obéir et sont entrés dans l'église du monastère tandis que d'autres allaient au Centre de Santé.

D'autres Tutsi, entre 5,000 et 6,000 personnes, s'étaient réfugiés à la Paroisse catholique de Rugango et à Gihindamuyaga.

Le 22 avril 1994, vers 8h du matin, le monastère et le Centre de Santé ont été encerclés par des Interahamwe, des militaires envoyés par le Lieutenant-Colonel Muvunyi Tharcisse de l'ESO, des policiers communaux, des gendarmes et des membres de la population, venus tuer les Tutsi qui s'y étaient réfugiés.

Parmi les responsables de ces massacres il y avait Rekeraho Emmanuel, Président du MDR dans la Commune Huye, qui a plaidé coupable et est actuellement en prison, les sœurs Mukangango Consolata na Mukabutera Julienne, Rusanganwa Gaspard (alias Nyiramawwi), Jonas Ndayisaba, Conseiller de secteur, Jean Baptiste Muvunyi et d'autres.

Mukangango Consolata (Soeur Gertrude) a été condamnée pour crime de génocide à 15 ans de prison par une cour d'assises de Bruxelles en 2001 tandis que Mukabutera Julienne (sœur Kizito) a été condamnée à 12 ans de prison.

Massacres de Tutsi à Kansi, Gisagara

Le Génocide perpétré contre les Tutsi a redoublé d'intensité dans tout le Secteur Kansi dans le district de Gisagara le 22 avril 1994. De nombreux Tutsi ont été tués au lac de Cyamwakizi : la plupart d'entre eux venaient des Communes Nyaruhengeri, Ngoma, Huye et dans les régions de Nyaruguru et Nyamagabe ainsi que dans d'autres localités de Gisagara.

Lorsqu'ils sont arrivés au centre de Gikore, ils ont été dénudés et ligotés, et on les a fait descendre dans cet état toute la route vers le lac Cyamwakizi. Ils ont été tués un à un en cours de chemin et ceux qui sont arrivés à Cyamwakizi ont été tués à la machette et jetés dans l'eau. Les tueurs poursuivaient dans des embarcations ceux qui respiraient encore et les achevaient à la lance. De nombreux Tutsi y ont été tués et de nombreux corps des victimes n'ont pas pu être récupérés pour être inhumés dans la dignité.

Les réunions qui planifiaient le Génocide se tenaient en différents endroits : à Mbeho, Nyaruhengeri, chez Karambizi et elles étaient dirigées par Hakizayezu Augustin alias Mvaravara. A Nyange, chez Oscar Murekezi et elles étaient dirigées par Mujyarugamba qui était le Brigadier de la Commune Nyaruhengeri. Aux écoles à Linganwe, elles étaient dirigées par Sebera Ferdinand.

A la tête des tueurs, il y avait : Sematama Gaspard, Hakizimana Augustin, Sebera Ferdinand, Rugemintwaza Gaspard, Kajuga Pierre, Kabandana Emmanuel, Habinshuti Beda, Habimana Simon, Bisomimbwa Antoine, Gakwaya Narcisse, Bikorimana, Sikubwabo alias Sagihobe, Munyaneza Joseph qui était policier et a tué de nombreux Tutsi à Nyange.

Parmi les autorités responsables des massacres, il y avait : Bisomimbwa Antoine, Conseiller, Munyaneza Joseph, policier, Gakwaya Narcisse, policier, Bikorimana, vétérinaire, Sebera Ferdinand, Conseiller, Jérôme de chez Nkundabagenzi, policier.

Le Génocide a été commis de manière la plus atroce, de façon que des tueurs ont tués leurs nièces et neveux issus de couples mixtes. A ceux qu'ils allaient tuer, les assassins disaient qu'ils allaient prendre le bus qui les amènerait au Burundi. A un certain moment, les tueurs ont clamé que la paix était revenue pour que ceux qui s'étaient cachés reviennent à découvert. Les tueurs ont tout fait pour qu'il n'y ait aucun survivant parmi les Tutsi.

Les endroits où il y a eu un grand nombre de victimes sont au lac de Cyamwikizi, à la Paroisse de Kansi, à Munini, Nyange, à Nyakibingo, à Mbeho et Gahehe.

Massacres de Tutsi sur la colline Nzaratsi, dans Ruhango

Les Tutsi qui s'étaient réfugiés sur la colline Nzaratsi ont d'abord résisté à l'aide de pierres, arcs et autres armes traditionnelles en petite quantité, mais ils ont finalement été tués par les Interahamwe. Certains d'entre eux y étaient arrivés dans la nuit du 20 avril 1994 sous une pluie battante tout la nuit ; parmi eux il y en a qui sont allés se réfugier à Byimana mais le curé de la Paroisse Byimana, Ndagijimana Joseph, les a repoussés et ils ont été obligés de revenir sur la colline de Nzaratsi. Cette colline était appelée « calvaire » par les tueurs, parce que des Tutsi étaient amenés des localités en dessous de la colline et les tueurs les faisaient escalader celle-ci pour les massacrer à son sommet. Plus de 800 Tutsi, venant de localités différentes, y ont été tués.

Massacre des Tutsi sur la colline Bibare (Bunyonga), Kamonyi

La colline de Bibare est située dans le village de Nyenyeri, Cellule Bunyonga, District Kamonyi, mais à l'époque c'était en Commune Kayenzi qui était dirigée par Mbarubukye Jean. Parmi les Tutsi qui étaient venus des Communes Rutobwe, Nyabikenke et Musambira, il y en a qui se sont réfugiés sur cette colline de Bibare, y rejoignant les Tutsi qui y habitaient déjà.

Le Génocide a commencé dans la région le 17 avril 1994, mais les Tutsi se sont réfugiés sur la colline Bibare le 18 avril 1994. Le même jour ils ont été attaqués par

des tueurs dirigés par le nommé Buyumbu, Les Tutsi se sont défendus et ont repoussé leurs assaillants. Le 21 avril 1994, Buyumbu est allé demander des renforts à la Commune, affirmant que Bibare était devenue comme Nyamagumba. Il est revenu avec un groupe de tueurs parmi lesquels il y avait le Bourgmestre Mbarubukeye Jean, des militaires, des policiers et de nombreux membres de la population.

Le militaire qui a participé à l'attaque et qui a été identifié est le Sergent major Misago. L'attaque a eu lieu le 22 avril 1994, des membres de la population Hutu et Twa y ont participé, un groupe a attaqué à partir de la Commune Rutobwe, un deuxième à partir de Marenga, un troisième à partir de Nyabihunyira et un dernier à partir de Iraro. Tous ces groupes se sont rencontrés sur cette colline et l'ont encerclée.

Les tueurs ont d'abord envoyé les femmes Hutu en avant combattre les Tutsi, lorsque ceux-ci ont tué certains de leurs assaillants Hutu, les tueurs ont commencé à lancer des grenades et à se servir de leurs armes à feu. Ensuite les tueurs Hutu ont commencé à achever à l'arme traditionnelle tous les Tutsi qui respiraient encore.

Dans la localité il y avait de nombreuses barrières de sorte qu'aucun Tutsi n'a pu s'échapper, il y avait une barrière redoutable chez Nduguri, d'autres au Centre de Cyanika, chez Sebazungu, à Rukokwe, à chaque Centre et à toutes les intersections où les Secteurs se rencontraient.

Parmi ceux qui ont participé aux massacres de Bibare et de Kayenzi en général, il y avait le Bourgmestre Mbarubukeye Jean, Buyumbu Evariste qui a été condamné à 30 ans de prison, Gashagaza Theoneste, le Conseiller Mbonyiyeze Deogratias, Twagirimana, Kayanire, les responsables de cellules Nzikoruhari Balthazar, Kabarira Joseph, Mugarura, Habimana Cyrille et beaucoup d'autres.

Massacres de Tutsi sur la colline Kabakobwa, Huye

Les Tutsi qui venaient de Nyaruguru en fuyant les massacres sont devenus très nombreux à partir du 17 avril 1994 et ont investi les Secteurs de Sahera et Nkubi dans la Commune Ngoma, Préfecture Butare. Le Bourgmestre de la Commune Ngoma, Kanyabashi Joseph a ordonné de rassembler tous les réfugiés sur la colline Kabakobwa, puis les responsables de cellules sont également entrés dans chaque domicile des Tutsi de la localité pour leur intimer l'ordre d'aller vivre avec les autres Tutsi sur la colline Kabakobwa.

Le 22 avril 1994, de nombreux tueurs dont des militaires, des gendarmes, des policiers et des Interahamwe ont encerclé les réfugiés Tutsi et tirèrent sur ceux-ci. Les militaires étaient sous le commandement du Lieutenant-Colonel Muvunyi Tharcisse,

les Interahamwe venaient de Nkubi et Sahera, Habyarimana Pascal, Conseiller de Sahera, Uraye Edouard, Ribera Siméon, le Major Cyriaque Habyarabatuma commandant de la gendarmerie, des policiers dont Nsanzabahizi Mathias et Bizumuremyi Pascal.

2.17. LE 23 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE, GIKONGORO ET GITARAMA

Massacres de Tutsi dans le Secteur Kabuye, Gisagara

Kabuye est situé dans l'ancienne Commune Ndora, Préfecture Butare.

Il y eût d'abord de nombreux réfugiés Tutsi qui venaient de Nyaruguru échappant aux massacres qui avaient commencé, certains allèrent loger chez des membres de leurs familles, d'autres ont été rassemblés sur le terrain qui se trouvait à l'endroit où a été plus tard érigé une place de marché. A l'époque il y avait des patrouilles qui étaient censées assurer la sécurité pour soi-disant empêcher toute infiltration des rebelles, mais au sein desquelles étaient planifiés les massacres des Tutsi sans qu'aucun parmi eux ne puisse y survivre.

Le 21 avril 1994, le Président Sindikubwabo Théodore est venu à la Sous-Préfecture de Gisagara donner le signal du Génocide. Après la réunion au cours de laquelle il a incité les Hutu à tuer les Tutsi, le lendemain 22 avril 1994, un mécanicien du nom de Uwizeye Fidèle a pris des policiers avec lui dans un véhicule de la Commune et ils sont allés arrêter tous les jeunes gens qui s'y étaient réfugiés; ceux-ci ont été embarqués dans le véhicule de la Commune Ndora et amenés pour être enfermés dans le cachot de la Commune; le soir, ces tueurs ont tué les jeunes gens dans le bois de Rwasave.

Uwizeye Fidèle supervisait les barrières et faisait rapport aux instances supérieures militaires et civiles, en collaboration avec Manariyo François, Ndayisaba Antoine et Kamanzi Joseph qui avaient tous dans le passé dirigé la Commune Ndora. Uwizeye Fidèle a été peu après nommé Bourgmestre de la Commune Ndora en remplacement de Rwankubito Célestin, grâce à son zèle dans la mise en œuvre du Génocide.

Le 23 avril 1994, Ntawukuriryayo Dominique, Sous-préfet de Gisagara, Callixte Kalimanzira et Célestin Rwankubito, Bourgmestre de la Commune Ndora, ont demandé aux Tutsi de se rendre à la colline de Kabuye, ont ensuite amenés des militaires et des policiers qui ont ouvert le feu sur les Tutsi; les massacres ont

continué le lendemain, les tueurs parmi la population sont venus achever ceux qui respiraient encore.

Les tueurs sont venus de différents endroits pour venir tuer à Kabuye: un groupe de tueurs dirigé par le Bourgmestre Ndayambaje Elie est venu de la Commune Muganza, des réfugiés burundais du camp de Kibayi sont également venus tout comme un groupe de miliciens qui s'était fait appeler "jaguar".

A la tête des responsables de ces massacres, il y avait le Président Sindikubwabo, Ntawukuriryayo Dominiko, Sous-préfet de Gisagara, Callixte Kalimanzira, Célestin Rwankubito, Bourgmestre de la Commune Ndora, Uwihoreye Gaëtan, commerçant, Albert, secrétaire à la Sous-Préfecture de Gisagara en collaboration avec son épouse Agatha et leurs deux fils (Claude et François), Manigabe Vincent qui avait un fusil et a tué de nombreux Tutsi à Kabuye, Singirankabo Laurent, Président du MRND, Rutagengwa Anatole, policier, Karemanzira, chef ELECTROGAZ, Kubwimana Jean alias Bikomagu, Sindikubwabo Vianney, Président du MDR, Hategekimana Isaac, Responsable de Dahwe et d'autres. La députée Mukarurangwa Bernadette venait superviser la mise en œuvre du Génocide dans la Commune Ndora.

Dominique Ntawukuriryayo a été condamné pour crime de génocide à 20 ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR).

Massacres de Tutsi dans le Secteur de Rwaniro, à Mwendo, Huye

Le 20 avril 1994, le Secteur Rwaniro a été attaqué par des tueurs qui venaient de la Commune Kinyamakara, en Préfecture Gikongoro ; la population, Hutu et Tutsi confondus, a résisté ensemble contre cette attaque, mais les tueurs redoublaient de force chaque jour. Le 22 avril 1994, les tueurs qui attaquèrent étaient armés de nombreux fusils et étaient dirigés par le commandant de la gendarmerie à Gikongoro, le Capitaine Faustin Sebhura, lequel était accompagné de Charles Munyaneza, Bourgmestre de la Commune Kinyamakara; il y avait également Mucumankiko Silas, Directeur de Tabarwanda.

Les membres de la population de Rwaniro ont fui, ont traversé la rivière Rusuri et ont passé la nuit sur la colline Rubaba. Ceux qui ne se sont pas rendus à Rubaba sont allés se réfugier en grand nombre à la Commune Ruhashya et à l'ISAR Rubona.

Les tueurs de Gikongoro se sont mis à incendier les maisons, assistés par d'autres tueurs venus de la Commune Maraba, ils ont poursuivi leur route et arrivés à Rubaba ont, dans un communiqué, demandé aux Hutu de se désolidariser des Tutsi et de venir les aider à tuer ceux-ci.

Les Tutsi de l'ancien Secteur Rwaniro ont été tués petit à petit. Ceux qui ont survécu aux massacres de Rubaba se sont rendus à la Commune Rusatira et ont rencontré en cours de route un groupe de tueurs dirigé par Nyawenda Esdron, Bourgmestre de Rusatira, et Munyakyanza qui dirigeait le Centre de Santé de Ruhashya, ceux qui ont survécu ont continué vers l'ISAR Songa où, quand les massacres y ont commencé, certains d'entre eux se sont réfugiés dans la région du Mayaga.

Parmi les tueurs de Rwaniro il y avait Mugemana Tharcisse alias Mabiye, enseignant à Rwaniro, Ngenzi Godefroid, moniteur agricole (MONAGRI), Nsengiyumva Venuste, commerçant, et les Interahamwe Munyakyanza Joseph, Ntamukunzi Aloys, Munyankindi Michel et Ntahobavukira Emmanuel.

Massacres de Tutsi dans le bureau de l'ancienne Commune de Musange, Nyamagabe, Gikongoro

C'était dans l'ancienne Commune de Musange, en Sous-Préfecture de Kaduha, Préfecture de Gikongoro. Les Tutsi ont commencé à se réfugier à la Commune Musange le 9 avril 1994. Ce jour, le Bourgmestre Bizimana Bernard a fait le tour des secteurs en véhicule, annonçant dans son mégaphone que tous les Tutsi devaient se réfugier à la Commune et qu'il allait y assurer leur sécurité. Les Tutsi s'y sont immédiatement réfugiés en grand nombre et certains d'entre eux sont allés dans les locaux du Tribunal; ils y ont vécu dans de très difficiles conditions car à un certain moment l'Interahamwe Mbayire Longin leur a coupé l'eau courante, et ils ont commencé à se rendre à la rivière Muhura y puiser de l'eau; le Bourgmestre Bizimana a immédiatement fait installer autour des réfugiés une clôture et a donné instruction aux policiers à tirer sur quiconque franchirait la dite clôture.

Le 23 avril 1994, vers 10h du matin, de nombreux Interahamwe et militaires ont ouvert le feu sur les réfugiés Tutsi pendant 30 minutes, après quoi des tueurs parmi les citoyens ordinaires se sont mis à tuer les survivants à l'aide de leurs machettes, hoes, gourdins cloutés et autres armes traditionnelles. Ils ont tué jusqu'à 17h du soir à cause de la pluie qui les avait interrompus, les contraignant à aller s'abriter. Les survivants ont marché toute la nuit pour se rendre à Nyanza (Butare) mais la plupart d'entre eux furent jetés et noyés dans le lac Nyamagana.

Les autorités responsables de ces massacres sont notamment le Bourgmestre Bizimana Bernard, Hategekimana Joachim Yowakimu, Sous-préfet de Kaduha, Munyangoga Dominique, un cadre supérieur de la BNR qui était originaire de Musange, Mugwaneza, directeur du Centre de Santé de Musange, Akimana, agronome de la Commune, Rwamuhungu, Inspecteur des écoles et d'autres.

Massacres de Tutsi au lac Nyamagana, District Nyanza

Le lac Nyamagana date du règne du roi Mutara III Rudahigwa et était destiné à l'irrigation des champs; pendant le Génocide de nombreux Tutsi furent jetés et noyés dans ce lac, et il y avait une redoutable barrière. Le lac se trouvait dans la Commune Kigoma en Secteur Remera, actuellement en District Nyanza, Secteur Busasamana. Pendant le Génocide, de nombreux Tutsi sont venus de la Préfecture Gikongoro, surtout des Communes Rukondo et Kinyamakara, pour se réfugier à Nyanza parce qu'ils espéraient y trouver sécurité, car Nyanza avait été relativement épargnée par les massacres depuis 1959. Certains parmi les survivants des massacres de la Paroisse Kaduha s'y sont eux aussi réfugiés.

Lorsqu'ils sont arrivés au lac Nyamagana, ils y ont trouvé une redoutable barrière. On leur a dit de ne plus avoir peur parce qu'ils étaient désormais dans les bonnes mains des autorités, mais ce n'était qu'une astuce pour les rassembler parce qu'ensuite ils furent tués à l'arme à feu, machettes, gourdins et autres.

A part ces réfugiés, de nombreux Tutsi habitaient aux alentours de ce lac, et les tueurs les ont débusqué de leurs cachettes, notamment dans les champs de sorgho et chez leurs voisins car leurs maisons avaient été incendiées et les Tutsi ne pouvaient même pas, par peur, occuper celles qui étaient encore intactes. Lorsque les Tutsi étaient débusqués, les tueurs les poursuivaient, les encerclaient en hurlant, et après les avoir rattrapés, les jetaient et les noyaient dans le lac. Le nommé Mudacumura Eraste a été pourchassé, cerné de toutes parts par les tueurs qui l'ont rattrapé et jeté dans le lac; les tueurs ont ensuite plaisanté sur sa mort en disant qu'il s'était suicidé, ce qu'il ne pouvait pas faire car chrétien convaincu. Les tueurs lançaient de grosses pierres sur ceux qui savaient nager jusqu'à ce qu'ils se noient par épuisement.

Les Tutsi ont été tués par des gendarmes parmi lesquels il y avait Haguma et le Capitaine Birikunzira François, en collaboration avec un groupe de miliciens qui se faisait appeler « *Imberebere* ».

Massacres de Tutsi à l'école primaire de Bitsibo, Kamonyi

L'école primaire qui était appelée Bitsibo pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi est située dans le village Nkomane, Cellule Rukambura, Secteur Musambira, District de Kamonyi. Les massacres sur la colline Bitsibo ont commencé au grand jour le 20 avril 1994. Les Tutsi ont alors commencé à se réfugier dans des endroits différents, dans les broussailles, chez les voisins, et d'autres furent amenés à la Commune Musambira par les autorités de celle-ci pour qu'ils y soient tués.

Le 23 avril 1994, les autorités locales ont fait des communiqués qui affirmaient que la paix était revenue, ce qui a poussé les Tutsi qui avaient survécu et qui s'étaient réfugiés à la Commune Musambira, à rentrer chez eux, tout comme ceux qui s'étaient cachés dans les broussailles ou chez des voisins. Le 23 avril 1994, au soir, les tueurs ont rassemblé tous les Tutsi et les ont amenés à l'école de Bitsibo. Toute la soirée, les Tutsi y ont été massacrés et jetés dans une fosse qui se trouvait à cette école et qui avait été creusée pour en extirper de la terre utilisée lors de la construction de l'école. Les Tutsi tués à Bitsibo furent nombreux car même les survivants des massacres du 21 et 22 avril 1994 de la Commune Kayenzi étaient eux aussi venus à Bitsibo, tout comme certains Tutsi du Secteur Gacurabwenge. Les Tutsi tués à cette école le furent à l'aide d'armes traditionnelles, machettes, gourdins et autres.

Parmi ceux qui ont participé à ces massacres, il y avait: Minani, Mbuguje, Badege Augustin qui avait une boutique, Aloys, Responsable de cellule, Rutagengwa Bertin et d'autres.

2.18. LE 24 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS L'ANCIENNE PREFECTURE DE GITARAMA

Massacres de Tutsi à Mayunzwe, Ruhango

Mayunzwe était un des six Secteurs qui composaient la Commune Tambwe, et y habitaient le plus grand nombre de Tutsi dans cette Commune. En 1994, la Commune Tambwe était dirigée par l'ancien Brigadier de la Commune du nom de Murekambanze François qui a participé aux massacres de nombreux Tutsi. Près de 850 Tutsi de ce Secteur ont été tués, et la plupart le furent le 24 avril 1994 à l'endroit appelé "calvaire". Les Tutsi qui avaient été chassés de leurs domiciles le 21 avril 1994 et amenés à cet endroit, ont été tués à l'aide d'armes traditionnelles, gourdins cloutés, machettes et autres.

A la tête des tueurs il y avait Sebhuku qui était membre du MDR et dirigeait les tueurs lors des attaques, Murekambanze François, Hitimana Fulgence alias Rubara, Mundanikure Faustin, Sibomana Alphonse, Rwagahungu Pascal alias Gace, Niyonsenga Selemani, Rwaswa Cyprien, Nyandwi alias Caporal, Ntwari et d'autres. Il y avait également des tueurs venus d'ailleurs et qui n'habitaient pas Mayunzwe, comme Uwayisaba de Bamwara et Gasuguri de Rukaza, et d'autres.

Murekambanze François qui a participé aux massacres de nombreux Tutsi, a fui à l'étranger et est recherché par la justice.

Massacres de Tutsi à Kabgayi, Muhanga

De nombreux Tutsi se sont réfugiés au Petit Séminaire St Léon de Kabgayi, au collège St Joseph, au Grand Séminaire Philosophicum de Kabgayi, dans les anciennes maisons de la TRAFIPRO désignées sous le nom de CND pendant le Génocide et à l'hôpital de Kabgayi. Personne n'a pu cependant entrer dans la cathédrale de Kabgayi parce que Monseigneur Nsengiyumva Thaddée, évêque de Kabgayi a refusé d'accueillir des réfugiés dans la cathédrale. A l'entrée de Kabgayi il y avait des barrières de sorte qu'un grand nombre de Tutsi n'ont pas pu accéder aux bâtiments où s'étaient réfugiés les autres. Les Tutsi ont commencé à s'y réfugier vers le 20 avril 1994.

Dès l'arrivée des réfugiés, les Interahamwe venaient sélectionner les Tutsi qui ensuite tués soit dans les bâtiments, soit à l'extérieur et dans le bois de Kabgayi. Parce que les Tutsi qui se réfugiaient à Kabgayi venaient de différentes localités, les Interahamwe qui venaient d'autres préfectures arrivaient avec la liste des Tutsi qui s'y étaient réfugiés et les amenaient pour les tuer.

Les Tutsi étaient tués, et leurs femmes et filles violées, les Interahamwe amenaient celles-ci, et soit les ramenaient, soit ne les ramenaient pas et les tuaient. Parfois des obus étaient envoyés sur les bâtiments, surtout à l'endroit appelé CND, et tuaient des réfugiés. Les Tutsi à Kabgayi sont également morts de faim et de maladies à cause de la saleté dans laquelle ils vivaient car ils n'avaient pas accès à l'eau

Les cadavres se sont accumulés et Kabgayi s'est rempli d'un air nauséabond. Les tueurs ont pris la décision de ne plus tuer sur place et ont amené un véhicule dans lequel ils ont embarqué des Tutsi à partir de ceux qui étaient les plus éduqués et ceux qui étaient les plus nantis, ainsi que les hommes et les jeunes gens, et allèrent les tuer ailleurs. Certains d'entre eux ont été tués à Ngororero, à la Nyabarongo, et des religieux à Bukomero, et à d'autres endroits non identifiés.

Les Tutsi ont été tués surtout le 5 mai 1994, le 24 mai 1994, jusqu'au 1er juin 1994. Le 2 juin 1994, les réfugiés Hutu sont partis très tôt, après avoir appris que les Inkotanyi étaient sur le point de prendre Kabgayi. Sont restés les Tutsi survivants; le massacre de tous les Tutsi avait été planifié, et ceux-ci s'étaient préparés à la mort car encerclés de partout par les tueurs; lorsqu'ils entendirent le bruit d'une fusillade, ils ont cru que c'était la fin, que l'on avait commencé à les tuer, mais ils ont vu les Inkotanyi surgir du CND, de l'endroit appelé Kamazuru. Les tueurs ont déguerpi sans avoir pu exterminer tous les Tutsi comme ils l'avaient planifié. Au mémorial du Génocide de Kabgayi, plus de 10,000 corps des victimes y ont été inhumés.

Des religieux avaient été tués, enlevés du Grand Séminaire, du collège St Joseph et d'autres bâtiments de Kabgayi, abandonnés et trahis par leurs collègues. Ainsi par exemple, le Père Emmanuel Rukundo, qui a participé aux massacres de Kabgayi, et violé des femmes Tutsi avant de les livrer à la mort.

Rukundo a été, le 2 octobre 2010, condamné pour crime de génocide à 23 ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR).

Massacres de Tutsi à Bibungo, Mukinga, Kamonyi

Le 24 avril 1994, lorsqu'un groupe de tueurs est venu à Mugina tuer les Tutsi qui s'y étaient réfugiés, certains parmi ceux-ci avaient d'abord pu survivre en se réfugiant à l'église. Les tueurs leur ont demandé de sortir, et les réfugiés ont obtempéré, mais arrivés à l'extérieur de l'église, tous les hommes ont été massacrés par les tueurs. Ceux-ci ont d'abord manifesté la volonté d'épargner les femmes, les filles et les enfants, dont la plupart étaient blessés, et pris la décision de les amener à Kabgayi.

Alors que des tueurs les escortaient sur le chemin vers Kabgayi, ils sont arrivés à Bibungo et y ont rencontré le Major Karangwa Pierre Claver qui était chef du service des renseignements de la gendarmerie; celui-ci leur demanda où ils amenaient ceux qu'ils escortaient, les tueurs lui répondirent qu'il avait été décidé d'épargner les femmes, filles et enfants, et qu'ils les amenaient à Kabgayi. Le Major Karangwa s'y est opposé et ordonna qu'ils soient tués sur place; les réfugiés Tutsi furent mis dans la maison d'un Tutsi du nom de Moko et certains ont été jetés vivants dans une fosse latrine. Karangwa leur donna de l'essence avec laquelle les Tutsi furent brûlés vifs dans la maison, tout comme les tueurs mirent des herbes sèches dans la fosse latrine pour brûler également ceux qui y avaient été jetés vivants.

Le Major Karangwa a fui en Hollande où il vit actuellement. Il n'a pas encore été poursuivi pour répondre de ses crimes devant les tribunaux.

Massacres de Tutsi à Nyakarekare, Ruhango

Pendant le Génocide, plus de 30 Tutsi se sont réfugiés à l'église ADEPR de Mbuye et y ont été tous tués. Ce massacre a été planifié par Mafurebo Daniel qui était Conseiller du Secteur Mbuye, en collaboration avec le Responsable de la cellule Nyakarekare, Misago Emmanuel alias Rusumo. Les réfugiés Tutsi furent tués et jetés dans une fosse dans laquelle étaient déversés les déchets d'un abattoir.

2.19. LE 25 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE, GITARAMA ET KIBUYE

Le Gouvernement génocidaire a continué à être soutenu par la France au Conseil de Sécurité de l'ONU, en s'opposant à l'utilisation du terme "génocide"

Depuis le 7 avril 1994, les autorités politiques françaises étaient inquiètes craignant que le "FPR ne gagne la guerre". Elles n'ont jamais voulu admettre que les Tutsi étaient tués par un Gouvernement qui avait planifié ces massacres, alors qu'elles disposaient de toutes les informations nécessaires. Raison pour laquelle la France pour lutter contre ce qu'elle appelait "l'ennemi", a fait tout son possible pour s'opposer à toute résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU sur la reconnaissance du Génocide perpétré contre les Tutsi.

Cela s'est manifesté quand le 21 avril 1994 le projet de résolution 921 relatif aux massacres au Rwanda, était examiné. L'Ambassadeur France près le Conseil de Sécurité, Jean Bernard Mérimée, a fait tout son possible pour que ces massacres ne soient pas qualifiés de génocide. Le Conseil de Sécurité a suivi les conseils de l'Ambassadeur français et la résolution a irrationnellement « regretté les actes de violences » et les « massacres sans issue » qui sévissaient au Rwanda. La résolution n'a mentionné aucun responsable des massacres et a évité de qualifier les massacres de génocide alors que l'ONU en avait toutes les preuves.

Massacres de Tutsi en Commune Mbazi, Huye

Lorsque le Génocide fut déclenché à Mbazi, toute la population, ethnies confondues, a résisté contre les assaillants qui venaient de la Commune Maraba. Au début, tous les hommes, Hutu et Tutsi, se battaient ensemble, mais le Préfet Nsabimana Sylvain et Sibomana Antoine le Bourgmestre de Mbazi sont allés à l'intersection de Mbazi et de Maraba et ont demandé à ceux qui étaient venus intercepter les assaillants de rentrer chez eux et de s'y défendre contre leur seul ennemi, le Tutsi. C'était vers 15h de l'après-midi, et la nuit venue les Tutsi furent attaqués et chassés de leurs domiciles. Le lendemain le Bourgmestre Sibomana Antoine a déclaré que lorsqu'on doit brûler les mauvaises herbes pour s'en débarrasser il faut d'abord les rassembler en un tas, et aussitôt les Tutsi qui fuyaient furent encerclés et rassemblés au stade de Bwiza. Il a alors déclaré que lorsque le serpent s'est enroulé autour d'une calebasse il faut casser celle-ci, il avait l'intention de faire peur aux Hutu pour que ceux-ci croient qu'ils ne pouvaient cacher des Tutsi au risque d'être eux-mêmes tués.

Le 22 avril 1994, le Procureur Mathias Bushishi, accompagné du Bourgmestre Sibomana Antoine et du Préfet Nsabimana Sylvain sont venus rassurer faussement les réfugiés Tutsi, une astuce pour qu'ils ne prennent pas la fuite.

Le 25 avril 1994, très tôt matin un militaire du grade d'Adjudant du nom de Gatwaza et des tueurs venant de tous les Secteurs de Mbazi, ont encerclé le stade Bwiza et ont commencé à y lancer des grenades et à ouvrir le feu, et ont tué les Tutsi à l'aide d'armes traditionnelles (gourdins, machettes, lances...) ; les massacres ont continué jusqu'à 10 h lorsque grenades et munitions manquèrent. Gatwaza a demandé aux Interahamwe de continuer à encercler et à tuer les réfugiés, le temps pour lui d'aller chercher d'autres munitions au camp militaire de Ngoma. Il est revenu vers 14h avec les munitions, les massacres continuaient à l'arme traditionnelle. Au stade Bwiza ont été tués plus de 7,800 Tutsi.

Massacres de Tutsi à Save, Commune Shyanda, Butare

Dans l'ancienne Commune Shyanda où est actuellement situé le Secteur du même nom, le Génocide a été déclenché tardivement depuis le 20 avril 1994, les Tutsi se sont réfugiés à la Commune et à la Paroisse de Save, et ont commencé à être tués les 21- 25 avril 1994. Y ont également été tués des Tutsi qui étaient venus de Ndora, Muganza, Nyaruguru et Ruhashya.

Les Tutsi et les Hutu se mariaient entre eux dans la Commune Shyanda, et cette Commune était dominée par le Parti PSD qui y comptait de très nombreux membres, une des raisons pour lesquelles les Tutsi s'y sentaient en sécurité parce que le PSD et le MRND ne s'entendaient pas. Les autorités ont pour cette raison adopté une stratégie particulière pour déclencher le Génocide dans cette localité ; ils ont d'abord mobilisé, et lorsque Sindikubwabo est venu à Butare le 19 avril 1994 inciter les Hutu à tuer les Tutsi, il s'est également rendu à Shyanda y inciter la population au Génocide parce que celle-ci avait dans un premier temps rechigné à tuer les Tutsi car certains d'entre eux avaient épousé des Tutsi. Pauline Nyiramasuhuko est venue leur dire de tuer les Tutsi, et qu'aux femmes Hutu on leur cherchera d'autres époux.

Les Interahamwe sont allés au domicile de la belle-sœur de Nyiramasuhuko, du nom de Léocadie, la sœur de Ntahobari l'époux de Nyiramasuhuko, qui avait épousé un Tutsi du nom de Xavier, ont pris leur fille aînée, Epiphanie qui avait terminé ses études et travaillait à l'Université, et la jetèrent dans le lac Disha avec son petit frère. Ce jeune homme a été torturé, il a été repêché après deux jours dans l'eau alors qu'il respirait encore. Parce qu'ils ne faisaient pas confiance aux Hutu de Shyanda et aux autorités communales pour mettre en œuvre le Génocide, les Interahamwe ont placé de nouvelles autorités réputées pour leur extrémisme dans chaque secteur ; ils étaient

chargés de diriger les massacres et de continuer à mobiliser les Hutu pour tuer les Tutsi, et contrôler tout Hutu qui s’y opposerait pour qu’il en réponde lui-même.

A la tête des tueurs il y avait : Shyirambere Theophile, Bourgmestre de la Commune Shyanda, Ngiruwonsanga Xavier, Conseiller du Secteur Gatoki, Hategekimana Jean, Nyabyenda, Rukundo Deo, Nkezabera, Nzabandora Pierre, Conseiller, Ngirabanyiginya Antoine, Conseiller, Gatera, vétérinaire, Habyarimana Claude, étudiant et autres. Il y avait un certain Batista alias ‘type’ qui était Inspecteur des écoles dans la Commune, il était chargé de la coordination des massacres dans toute la localité de Save. A Gisanze il y avait Nzabankebuka, un ancien Bourgmestre, tandis que l’assistant Bourgmestre était chargé de Zivu. Les Interahamwe ont reçu instruction de rassembler les Tutsi à la Commune Shyanda depuis le 20 avril 1994. Les rassembler permettait aux tueurs de savoir si les Tutsi étaient tous là et qui manquait à l’appel, lequel était immédiatement recherché.

Le 25 avril 1994, les Tutsi qui avaient été rassemblés à la Commune, ont été amenés, en deux tours, à Rwasave pour y être tués les uns après les autres, afin qu’aucun ne survive. Ceux qui étaient venus de Karama et Save ont été amenés au lac Disha et y ont été massacrés.

Les endroits où ont été tués un plus grand nombre de Tutsi : à la Commune Shyanda et à la Paroisse catholique de Save.

Ceux qui gardaient les barrières : à Gatoki, elle était dirigée par Ngayisenga François, Sur la route principale, elle était dirigée par le Conseiller Ngiruwonsanga Xavier, A l’intersection de la Commune, elle était dirigée par Nzabirinda Hyacinthe, à Musekera, elle était dirigée par Matabaro Edouard.

Massacres de Tutsi au terrain de football de Gihisi, Nyanza

Au terrain de football de Gihisi dans l’ancienne Commune Kigoma, il y avait une redoutable barrière. Y ont été rassemblés de nombreux Tutsi dont la plupart étaient venus de la Commune Nyabisindu, et ceux qui habitaient Gihisi dans la Commune Kigoma. Après les avoir rassemblés en grand nombre, la plupart ont été tués dans le bois qui a été appelé “Kinihira” pour faire allusion à l’endroit où les militaires du FPR Inkotanyi rencontraient ceux de l’armée rwandaise dans des pourparlers. Ce bois appartenait à un Interahamwe du nom de Murwanashyaka qui lui-même a participé aux massacres de Tutsi. D’autres ont été tués dans un bois appelé Arusha appartenant à Mivumbi, un autre Interahamwe qui a tué notamment à Gihisi. Les femmes et les enfants ont été rassemblés dans la maison de Muhimpundu près d’une barrière et du terrain de football, des Interahamwe les empêchaient d’en sortir.

C'était une façon de les rassembler pour les tuer ensemble, après avoir violé les femmes. Ces réfugiés ont été tués à l'arme traditionnelle dans le bois appelé Kinyira. Nzigiyimfura Vincent, commerçant à Nyanza, est un des organisateurs des massacres, son véhicule transportait les Interahamwe lorsqu'ils allaient tuer à différents endroits, notamment à Gihisi; ce véhicule a également transporté des armes à l'aide desquelles les Tutsi ont été tués, machettes et autres. Un autre qui a participé aux massacres est le gendarme Barahira.

Murwanashyaka, le propriétaire du bois dans lequel des Tutsi ont été tués, a été condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité en son absence ; fugitif, il n'a pas encore commencé à purger sa peine.

Massacres de Tutsi à la Commune Muyira, Nyanza

Le Tutsi de l'ancienne Commune de Muyira ont commencé à se réfugier le 20 avril 1994 au bureau communal, venant des collines de Mutuntu, Mulinja, Busoro, Munyinya, Mukoma, Matara, Nyakibungo et ailleurs. Certains d'entre eux ont pu se réfugier au Burundi parce qu'ils habitaient près de la rivière Akanyaru et l'ont traversée pour gagner le pays voisin. Ceux qui n'étaient pas près du Burundi ont été attaqués sur leurs collines par les tueurs et ont essayé de se défendre. Dans la Commune Muyira, les Hutu ne se sont pas adonnés immédiatement aux massacres et ont même aidé au départ les Tutsi à résister aux tueurs qui venaient de Bugesera où des Hutu avaient été entraînés par un certain Bandora, un commerçant important de Ruhuha, Bugesera.

Le 20 avril 1994, même si les Tutsi ont résisté, les militaires ont ouvert le feu et en ont tué quelques-uns, les Interahamwe ont achevé les plus faibles qui ne pouvaient se déplacer rapidement.

Le 21 avril 1994, les Tutsi ont été attaqués par des tueurs qui venaient de Bugesera et Busoro, mais les Tutsi ont résisté, et malgré des pertes dans leurs rangs, ont pu encore repousser leurs assaillants. A cette date les Tutsi ont commencé à se réfugier à la Commune Muyira, tandis que d'autres sont allés à la centrale catholique de Mulinja, sur la colline Nyamure et aussi à l'ISAR.

Le 22 avril 1994, une autre attaque a été menée par des militaires et des tueurs venus de Bugesera et de la Commune Muyira, les Tutsi se sont défendus toute la journée et repoussé l'attaque nonobstant de grosses pertes dans leurs rangs. Le même jour un militaire a exhorté les Hutu à ne pas aider les Tutsi mais à tuer ceux-ci et s'emparer de leurs biens. Ce jour, les Hutu ont tous changé de comportement et certains d'entre eux ont participé très activement aux massacres, comme Twagirimana Jean. Les Tutsi s'étaient dispersés lors des attaques consécutives et se sont réfugiés dans des endroits différents, surtout à la Commune Muyira et sur la colline Nyamure.

Le 25 avril 1994, une attaque a tué près de 50 Tutsi qui se trouvaient au Foyer, dont certains parmi eux avaient activement participé à la résistance contre les attaques antérieures. Parmi ceux qui les ont tués il y avait certains Hutu qui avaient d'abord aidé les Tutsi, comme le réserviste Daniel et Twagirimana Jean. Le même jour près de 500 autres Tutsi qui s'étaient réfugiés à la centrale catholique de Mulinja ont également été tués. Les tueurs les ont ramenés de la centrale catholique de Mulinja, soit disant pour les amener à la Commune Muyira et les y protéger, mais des génocidaires les ont attendus à un endroit appelé Ruhubika où ils les ont massacrés.

Le 26 avril 1994, près de 25,000 Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Commune Muyira ont été tués. Un groupe de très nombreux Interahamwe a tué tous ces Tutsi, ils étaient tellement nombreux qu'ils n'ont pas eu besoin de militaires pour les aider à exterminer leurs victimes.

Un mémorial du Génocide a été érigé à Muyira où ont été inhumés les corps des Tutsi qui ont été tués dans la région du Mayaga.

Ont participé à ces massacres :

Berinkindi Claver, commerçant qui a été condamné à la prison à perpétuité par une juridiction norvégienne, Muhutu Adalbert, député du MRND qui est aussi un ancien Bourgmestre de la Commune Muyira, Rusatsi Hezekiya, Conseiller qui pendant le Génocide contre les Tutsi avait remplacé le Bourgmestre, Ntawuyangira Augustin, commerçant, est incarcéré actuellement dans la prison de Nyanza, Rulinda Edouard, enseignant, il réside actuellement au Malawi, Rukemampunzi Jean, commerçant, Ruzindana Silas, commerçant, il réside actuellement au Congo Brazzaville, le militaire Célestin, Bugirimfura, Brigadier à la Commune Muyira, et d'autres.

Massacres de Tutsi à Nkomane, Nyanza

Dans la nuit du 25 au 26 avril 1994, plus de 100 Tutsi ont été tués à Nkomane, à l'endroit où se trouvait un pont sur la rivière Nkomane. Ce pont reliait la Commune Ntyazo à la Commune Muyaga. Aujourd'hui c'est en District Nyanza, Secteur Ntyazo, Cellule de Katarara, village de Gasharu. Les Tutsi les plus nombreux étaient venus de la Commune Ntyazo, dans les Secteurs Karama, Ntyazo, Cyimvuzo, dans les Communes de Rusatira, Ruhashya, Mugusa et autres. Certains parmi eux se sont d'abord réfugiés sur la colline de Karama où ont été également tués un très grand nombre de Tutsi.

En fuyant les tueurs, ils sont allés à l'ISAR Songa où ils ont rejoint d'autres Tutsi. Ensuite ils ont voulu fuir au Burundi en passant par Muhero près de la rivière Akanyaru. Lorsqu'ils sont arrivés à Nkomane, à une heure et demie de la rivière

Akanyaru, ils y ont trouvé une barrière sur laquelle ils furent massacrés. Parmi les tueurs de cette barrière il y avait notamment Ntamahungiro Paul, responsable de la cellule Gasharu. Il y avait d'autres tueurs comme Muhanarite Augustin et Ngirabatinya.

Les Interahamwe ont demandé main forte auprès de personnes qui possédaient des fusils parmi lesquels il y avait notamment Muganza Joseph, ancien IPJ à la Commune Ntyazo et d'autres Interahamwe qui avaient été entraînés et reçu des fusils, dont Rushagaza Epaphrodite et Nkomati. Les Tutsi ont été tués à l'arme à feu, machettes, gourdins et autres armes traditionnelles. Leurs corps ont été jetés dans des ponts et dans des fossés. Il était très difficile de survivre parce que c'était dans une vallée et que d'autres groupes de tueurs sont intervenus.

Massacres de Tutsi à Butansinda, Nyanza

Des Tutsi venant de la Commune Kigoma et aux alentours ont été rassemblés à Butansinda où ils furent tués. Il y avait une barrière redoutable et une fosse où étaient jetés les corps des victimes. Parmi les responsables des massacres il y avait Nzaramba Isaac, chef des Interahamwe et commerçant, et Kalisa Aloys, Inspecteur des écoles.

Massacres de Tutsi à Ruhashya, Huye

Les premiers jours du Génocide, toute la population de Ruhashya, Hutu et Tutsi confondus, a résisté contre les assaillants qui venaient de la Commune Kinyamakara de la Préfecture Gikongoro. Le Bourgmestre Rudakubana Martin a d'abord participé avec la population à la résistance, mais après une réunion à laquelle il a participé à Butare le 19 avril 1994, il en est revenu métamorphosé et portant des treillis militaires.

Sur le pont de Mwogo, des Tutsi qui avaient essayé de se défendre ont été défaits lorsque le Bourgmestre de la Commune Kinyamakara, Munyaneza Charles, a ouvert le feu sur eux avec un fusil ; ils se sont éparpillés et ont commencé à prendre la fuite. Les tueurs de Kinyamakara et ceux de Ruhashya, qui avaient assimilé que leur ennemi était le Tutsi, ont commencé à tuer les Tutsi, piller et détruire les maisons de ceux-ci, à partir du Secteur Rwaniro et en continuant jusqu'à la Commune Ruhashya. Les tueurs étaient dirigés par le Colonel Simba Aloys, Munyaneza Charles, Bourgmestre de Kinyamakara, Mucumankiko Silas et d'autres Interahamwe. Ils ont collaboré avec les tueurs de la Commune Ruhashya, dont notamment le Bourgmestre Rudakubana Martin, Batsinda Patrick, le gendarme Ntibagororwa, Kibega et d'autres. Ils ont tué des Tutsi venus de Gikongoro, Maraba, Ruhashya, Rusatira et Mbazi, et qui avaient été rassemblés à la Commune de Ruhashya.

Massacres de Tutsi à l'EPR Gituntu, Karongi

Plus de 171 Tutsi se sont réfugiés à l'EPR Gituntu parce qu'ils espéraient y être en sécurité étant donné que la plupart d'entre eux fréquentaient ce lieu de prière et croyaient que rien ne pouvait leur arriver. Les Tutsi étaient venus de différentes localités, notamment des anciens Secteurs Mutuntu, Mugano et ailleurs.

Le Pasteur responsable de l'EPR Gituntu, Rwamuhizi Alphonse, a été le premier à être tué, après lui d'autres ont été tués, dont certains qui ont pu s'échapper mais ont été mis à mort plus loin. Ils ont été tués à l'arme traditionnelle, machettes, gourdins et autres. Celui qui a donné le signal des massacres a été Muragizi Gabriel, Bourgmestre de la Commune Mwendo, et parmi ceux qui dirigeaient les attaques il y avait le Pasteur Bikorimana.

2.20. LE 26 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE, KIBUYE ET GITARAMA

Massacres de Tutsi à la Paroisse de Mugina, Kamonyi

La Paroisse de Mugina est située dans la Cellule Mbatu, Secteur Mugina, District Kamonyi. Pendant le Génocide, de nombreux Tutsi venant de différents endroits dont Bugesera, Ville de Kigali, Kigali-Ngari et de Communes voisines de la Commune Mugina, se sont réfugiés à la Paroisse de Mugina. Les réfugiés Tutsi étaient si nombreux qu'ils pensaient qu'ils pourront se défendre le moment venu. Ils se sont défendus lorsqu'ils ont commencé à être attaqués, mais ils y ont été aidés par le Bourgmestre de la Commune Mugina, Ndagijimana Callixte, qui s'opposait aux actes de violence qui visaient les Tutsi. Le Bourgmestre Ndagijimana a en effet réuni des jeunes gens Hutu et Tutsi, et des policiers, et leur a promis de les rémunérer s'ils résistaient aux attaques des tueurs qui venaient de Mbatu, Mukinga, Jenda et ailleurs.

Ngiruwonsanga Onesphore alias Gitaro, un ancien Bourgmestre de la Commune Mugina, a organisé une réunion au cours de laquelle il ordonna de couper l'approvisionnement en eau des réfugiés, car, selon lui, on ne peut tuer un serpent qu'après l'avoir affamé et assoiffé. Ils ont bloqué toutes les issues par des barrières, et ont amené des chiens pour éventuellement les aider à traquer les réfugiés; ceux-ci n'avaient plus le moindre passage pour aller chercher de la nourriture. Affamés, ils ont pris la décision de se nourrir de la viande de vaches qu'ils avaient amenées avec eux.

Les attaques se sont succédées, certaines d'entre elles étaient dirigées par Ngiruwonsanga, d'autres par Kanyanzira. Ils ont d'abord tué, à Ntongwe, le Bourgmestre Ndagijimana Callixte. Ils ont ensuite appelé en renfort des réfugiés burundais du camp de Nyagahama, à Kinazi, pour venir aider à tuer les Tutsi. Près de 14 véhicules transportant des militaires et des Interahamwe armés, arrivèrent sur le site; d'autres tueurs sont également venus de Kabugondo, Ngoma, Runda et ailleurs. Les massacres ont redoublé d'intensité le 25 avril 1994 mais les Tutsi furent exterminés le 26 avril 1994.

Ceux qui s'étaient réfugiés à la Paroisse ont été tués à l'aide de différentes armes, fusils, grenades et les armes traditionnelles qu'utilisaient les tueurs parmi les citoyens ordinaires: machettes, piques, pierres et autres. Parmi ceux qui ont participé à ces massacres, il y avait notamment le Major KARANGWA Pierre Claver, NGIRUWONSANGA Onesphore, KANYANZIRA et d'autres.

Massacres de Tutsi à l'ISAR Rubona (RAB), Huye

Avant le Génocide, l'ISAR Rubona était situé en Commune Ruhashya. De nombreux Tutsi venant de Gikongoro, Maraba, Ruhashya, Rusatira, Mbazi et Mugusa, s'y sont réfugiés ; ils furent rassemblés sur le Mont Rubona en très grand nombre. La plupart étaient interceptés à la Commune Mugusa sur le chemin vers le Burundi où ils voulaient se réfugier, ils étaient ramenés en arrière à l'ISAR Rubona. Des employés de l'ISAR s'y étaient également réfugiés. Les tueurs qui les ont massacrés sont venus de toutes ces Communes, ils pourchassaient les Tutsi de leurs localités qui s'y étaient réfugiés, les tueurs venaient d'exterminer les Tutsi des Communes Ruhashya et Mbazi à Byiza.

Le 26 avril 1994, vers 9h du matin, des groupes de tueurs ont attaqué les Tutsi, sifflets et hurlements à l'appui, ils y ont rencontré des gendarmes, militaires et policiers communaux, ils ont ensemble tué les réfugiés, durant toute la journée et toute la nuit. Le 27 avril 1994, le Préfet de Butare, Nsabimana Sylvain, est venu à l'ISAR pour observer le déroulement du génocide. Ce jour, les Tutsi qui respiraient encore ont été amenés à Gakera en dessous du Mont Rubona, où ils ont construit des abris de fortune avec du bois et de l'herbe, ils ont également creusé des latrines, ils croyaient qu'ils ne seraient enfin plus tués. Mais, le 2 mai 1994, les tueurs sont revenus et les ont tous exterminés.

Ceux qui ont planifié et mis en œuvre le Génocide perpétré contre les Tutsi à l'ISAR Rubona sont Ntahontuye Ndereyehe Charles qui était le Directeur Général de l'ISAR, Mulindangabo Joseph, chef de station de Rubona, Mugemana Didace, Chef du

Personnel qui avait dressé la liste des employés Tutsi de l'ISAR qui devaient être tués, Ntunda Jacques, Rutunga Venant, Mukuralinda Aloys, Ndayizigiye alias Ajida, Musabyimana Thaddée, Nsengiyumva Innocent, commerçant. Leurs consignes ont été exécutées par des Interahamwe des plus extrémistes qui étaient dirigés par Ruhoryongo, Kanyeperu, Nyangezi et d'autres. Il n'est pas facile d'évaluer le nombre de Tutsi tués à l'ISAR Rubona, cependant le nombre des membres Tutsi du personnel qui y ont été tués est évalué à environ 70 personnes, massacrées avec leurs familles. Les corps des victimes mises à mort à l'ISAR Rubona n'ont pas encore pu être tous récupérés pour être inhumés dans la dignité, et seulement près de 120 corps reposent au mémorial du Génocide de l'ISAR Rubona.

Ndereyehe Ntahontuye Charles a une grande responsabilité dans la mise en œuvre du Génocide à l'ISAR Rubona, et il continue aujourd'hui, à partir de la Hollande où il s'est réfugié, à nier et minimiser le Génocide perpétré contre les Tutsi

Ndereyehe Ntahontuye est originaire de la Commune Cyabingo dans l'ancienne Préfecture Ruhengeri ; en 1992, avec d'autres intellectuels extrémistes parmi lesquels il y avait Nahimana Ferdinand, Dr Rwamucyo Eugène, Dr Nshimyumuremyi Jean Berchmans et d'autres, Ndereyehe a cofondé et dirigé un groupe de malfaiteurs appelé « Cercle des Républicains Progressistes » qui a notamment incité les étudiants de l'Université à Butare et Nyakinama à planifier le Génocide.

Ndereyehe a d'abord été membre du Parti MRND du Président Habyarimana. Mais en 1992, il a quitté le MRND et a participé à la création du Parti d'extrémistes Hutu, Coalition pour la Défense de la République (CDR), qui a eu une grande responsabilité dans la mise en œuvre du Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994.

Ndereyehe a commencé à mettre en place son projet de génocide avant d'être nommé à l'ISAR Rubona. Avant d'y être envoyé, il dirigeait le Projet de Développement de l'agriculture et de l'élevage (PDAG) à Gikongoro. A cette époque Ndereyehe a été l'un des fonctionnaires de l'Etat à mettre en place une milice Interahamwe à Gikongoro, en collaboration avec le Capitaine Sebhura qui était commandant adjoint de la gendarmerie à Gikongoro. Sebhura était originaire de la Commune Mukingo en Préfecture Ruhengeri, dans la même région que Ndereyehe.

Ndereyehe a créé une milice Interahamwe à Gikongoro en collaboration avec les chefs de projets agricoles à Gikongoro dont Célestin Mutabaruka, chef du projet Crête Zaïre Nil, les directeurs des usines à thé de Mata (Denis Kamodoka) et Kitabi (Juvénal Ndabarinze), des autorités de la Préfecture Gikongoro dont Ayurugari, Justin, chef d'ELECTROGAZ et Celse Semigabo, Substitut du Procureur de la République. Ils ont tous été poursuivis en justice pour crime de génocide.

Ndereyehe a quitté le Rwanda en 1994, lorsque le Gouvernement génocidaire et son armée venaient de perdre la guerre. Il est parmi ceux qui, le 3 avril 1995, alors réfugiés au Zaïre, ont fondé un mouvement politico-militaire appelé RDR et basé sur l'idéologie du génocide. Ndereyehe réside actuellement en Hollande et est l'un des dirigeants du Parti terroriste FDU-INKINGI basé sur l'idéologie du génocide.

Dans de nombreux communiqués du FDU-INKINGI qu'il publie, Ndereyehe nie et minimise la réalité du Génocide perpétré contre les Tutsi, incite à nier celui-ci et dévalorise la mémoire du Génocide en l'appelant « fonds de commerce ».

En Hollande, Ndereyehe coordonne les actions d'autres groupes d'extrémistes rwandais qui se sont réfugiés à l'étranger et sont toujours caractérisés par l'idéologie raciste qui a mené le Rwanda au Génocide perpétré contre les Tutsi. Parmi ces groupes il y a FEDERMO (Fédération des Organisations Rwandaises aux Pays Bas), CARP (Collectif des Associations Rwandaises aux Pays-Bas), RIFDP-NL (Réseau International des Femmes pour la Démocratie et la Paix), DEN HAAG, et Pro Justitia, FFDR (Foundation for Freedom and Democracy in Rwanda).

Le 5 novembre 2008, Ndereyehe a été jugé en son absence par la juridiction Gacaca de Gikirambwa et a été condamné, pour crime de génocide à l'ISAR, à la prison à perpétuité.

Depuis le 20 avril 2010, Ndereyehe est visé par un mandat d'arrêt international délivré par le Rwanda. Il est également sur la liste de personnes recherchées par INTERPOL. Ce qui ne l'empêche pas de continuer en toute quiétude à propager son idéologie extrémiste en Europe et ailleurs.

Massacres de Tutsi à la Paroisse catholique de Birambo, Karongi

La Sous-Préfecture de Birambo était composée de trois Communes, Bwakira, Mwendo et Kivumu, était dirigée pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi par le Sous-préfet Rudakubana Anaclet, et son siège se trouvait dans la Commune Bwakira dirigée par le Bourgmestre Kabasha Tharcisse.

Le Génocide a commencé à Birambo une journée après la mort du Président Habyarimana, Les Hutu extrémistes et les Interahamwe ont immédiatement commencé à tuer les Tutsi, piller ceux-ci et incendier leurs maisons. Les Tutsi croyaient pouvoir trouver sécurité à la Sous-Préfecture de Birambo ou à la Paroisse et ceux qui habitaient dans les environs s'y sont réfugiés en grand nombre tout comme dans les écoles des religieux de Birambo. Alors que les Tutsi pensaient avoir trouvé des refuges sûrs, les Interahamwe planifiaient les massacres des Tutsi.

A Birambo, deux extrémistes hauts cadres au niveau national, Enock Ruhigira et Edouard Karemera en étaient originaires. Enock Ruhigira, directeur de cabinet du Président Habyarimana, originaire de Birambo, y est venu donner instructions aux autorités locales de la manière avec laquelle le Génocide devait être mis en œuvre. Edouard Karemera, premier vice-Président du MRND, était originaire de la Commune Mwendo, une des Communes qui composaient la Sous-Préfecture Birambo. Karemera a été vu à plusieurs reprises en train d'inciter la population à tuer les Tutsi à Birambo et à Bisesero. Karemera a planifié le Génocide à Birambo depuis 1993, lorsque lui et le Préfet André Kagimbangabo, le Colonel Jean Marie Vianney Ndahimana, un commerçant CDR du nom de Amani Mugabo, et le Bourgmestre Kabasha, ont distribué des fusils et ont établi un programme d'entraînements militaires destinés aux Interahamwe.

Le 14 avril 1994, les Interahamwe dirigés par le Bourgmestre Kabasha, le Conseiller du Secteur Nyabiranga Munyankindi Cyprien, le Conseiller du Secteur Musasa Mugabonake, le Député Sebitabi Alphonse et le Procureur Kwizera Aaron, ont attaqué les Tutsi qui s'étaient cachés dans l'établissement scolaire Normale Primaire des religieuses de Birambo, mais les Tutsi ont résisté, et les Interahamwe ont dû appeler en renfort des militaires et des gendarmes pour venir tuer ceux qu'ils appelaient « l'ennemi ». Ils sont revenus le lendemain 15 avril 1994 et ont tués tous les Tutsi qui s'y trouvaient, ils ont également incendié l'établissement scolaire pour éradiquer le moindre Tutsi qui s'y cacherait encore.

Le 16 avril 1994, le même groupe de tueurs fut envoyé tuer les Tutsi qui se trouvaient à la Paroisse et à la Sous-Préfecture de Birambo.

Avant de tuer les Tutsi lors de leurs attaques, Les tueurs sélectionnaient toujours les religieux et séparaient Hutu et Tutsi. Les religieuses et les prêtres étaient confiés à la garde de gendarmes pour qu'ils ne s'enfuient pas, tandis que les Hutu étaient mis à part et protégés.

A suivi un large ratissage pour rechercher les Tutsi survivants, dont ceux qui se cachaient çà et là ; ils ont été rassemblés en attendant le jour où ils seront exterminés en compagnie des religieux Tutsi. Le 26 avril 1994, des tueurs dirigés par le Bourgmestre Kabasha, le Conseiller du Secteur Nyabiranga, Munyankindi Cyprien, le Conseiller du Secteur Musasa Mugabonake, le Député Sebitabi Alphonse et le Procureur Kwizera Aaron, ont rejoint des militaires et des gendarmes et, ensemble, ont tué de la façon la plus atroce les Tutsi qui avaient survécu à Birambo. Parmi les religieux qui furent alors tués ce jour, il y a les Pères Ruberizesi Innocent et Sebatware Narcisse.

Le nombre des Tutsi tués lors de toutes ces attaques est évalué à plus de six mille (6,000) victimes. Les tueurs ont vanté leurs sinistres exploits et les autorités les remercièrent pour le travail accompli en leur payant de la bière.

Enock Ruhigira a pris la fuite en 1994 et est recherché par la justice. Edouard Karemera a été condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR). Il est mort en détention au Sénégal le 31/8/2020.

Massacres de Tutsi à la Commune Kigoma, Ruhango

Les bureaux de la Commune Kigoma se trouvaient dans le Secteur Butare, Cellule Kabambati dans l'ancienne Préfecture Gitarama ; actuellement c'est en District Ruhango, Secteur Ruhango, Cellule Rwoga, village Bihome. Pendant le Génocide les Tutsi se sont réfugiés à la Commune Kigoma en espérant y trouver sécurité, surtout que certains les avaient assurés qu'ils y seront protégés.

Le 26 avril 1994 et quelques temps avant, y ont été tués plus de 475 Tutsi. Ceux-ci étaient venus de différents Secteurs de la Commune Kigoma, dont Gahombo, Mukingo, Kiruri, Ngwa et ailleurs. Après avoir été rassemblés ils étaient tués sur une redoutable barrière installée devant la Commune, et leurs corps étaient jetés dans des fosses creusées près de la Commune. Parmi ceux qui ont participé à ces massacres il y a le Bourgmestre de la Commune, Ugirashebuja Célestin, des militaires dont Mugenzi, Mukerangoma et celui qui avait été surnommé Kagoma. Il y a aussi un redoutable Interahamwe du nom de Nzaramba alias Gahini qui dirigeait les attaques.

Massacres de Tutsi à la Commune Tambwe, Ruhango

Dans la Commune Tambwe ont été tués plus de 20,000 Tutsi, le premier Tutsi à être tué l'a été devant le drapeau dans le cadre de donner le signal du déclenchement du Génocide et de mobiliser les Interahamwe et la population Hutu pour qu'ils s'y investissent. Ceux qui ont été tués s'y étaient réfugiés et rassemblés à la Commune Tambwe, à la Sous-Préfecture Ruhango, à l'église de Ruhango et ailleurs. Leurs corps étaient jetés dans un bois et dans des fosses. Parmi ceux qui y ont participé il y a le Bourgmestre de Tambwe, Mugaba Nathan, Kayondo, Député originaire de la Commune, Munyeshyaka Grégoire, Président du tribunal de Canton de Ruhango, et l'Interahamwe des plus redoutables appelé NZARAMBA alias Gahini.

2.21.LE 27 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS L'ANCIENNE PREFECTURE DE BUTARE

Pendant le Génocide, l'Etat français a accueilli des dirigeants du Hutu Power

La France est le seul pays qui a continué à assister le Gouvernement génocidaire malgré qu'il était devenu évident que ce Gouvernement était en train de commettre un génocide. Le 27 avril 1994, trois (3) semaines après le déclenchement du Génocide, deux (2) représentants de ce Gouvernement, Jérôme Bicumupaka na Jean Bosco Barayagwiza, ont été accueillis à Paris, à l'Elysée et à Matignon, alors que les Etats Unis d'Amérique et la Belgique leur avaient refusé tout visa. Ils ont pu rencontrer des autorités françaises, dont le Premier ministre Edouard Balladur et le Ministre des Affaires Etrangères Alain Juppé et Bruno Delaye qui était chargé de l'Afrique à l'Elysée.

Barayagwiza était à l'époque directeur de l'administration et des finances au Ministère des Affaires Etrangères, était membre du comité directeur de la CDR, était également cofondateur de la RTLM qui était un outil de propagande du Génocide. Bicumupaka était membre du MDR Power et Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement génocidaire. Bicumupaka était un extrémiste qui a osé déclarer devant le Conseil de Sécurité de l'ONU que le Génocide perpétré contre les Tutsi était nécessaire.

Les associations des droits de l'homme ont mis la pression sur la France, clamant qu'il n'était pas compréhensible que la France puisse accueillir des personnes qui avaient du sang sur leurs mains, il leur a été répondu que la France avait accueilli les représentants du Gouvernement rwandais dans le cadre des discussions avec les deux parties; peu après il a été déclaré qu'il s'agissait d'une "visite privée". La France savait qui elle accueillait et quel soutien politique elle devait leur fournir pour que le Génocide puisse continuer.

Massacres de Tutsi à Gikonko, Gisagara

La Commune Mugusa était dirigée par le Bourgmestre Kabayiza André. Il a été nommé à ce poste en 1992 alors qu'il travaillait à la Primature. Il a remplacé Kanyamanza Onesphore qui était un des coordinateurs de la planification et de la mise en œuvre du Génocide. A l'époque un militaire désigné sous le nom d'Adjudant fut nommé directeur de l'école secondaire de Gikonko. Il était originaire de Gisenyi et se comportait comme s'il était le "commandant" du Génocide. Il donnait des

instructions pour l'installation des barrières et l'entraînement des jeunes gens Hutu pour se préparer à tuer les Tutsi. Nkusi Augustin était directeur du Projet Rizicole de Butare (PRB) qui s'occupait de la riziculture locale. Comme il y avait un téléphone, c'est là que venaient les militaires pour recevoir leurs instructions relatives à la planification et la mise en œuvre du Génocide. C'est également au PRB que se tenaient les réunions qui planifiaient le Génocide. La liste des Tutsi à tuer était dressée par le Bourgmestre, Kabayiza André, en collaboration avec les Conseillers et les anciens Bourgmestres.

Tout a commencé dans le Secteur Buhoro qui était habité par de nombreux réfugiés burundais. Ceux-ci ont commencé par abattre des vaches des Tutsi et en ont consommé la viande. Le Conseiller est allé à la Commune où on lui donna des policiers et l'agronome de la Commune pour l'accompagner. Ils sont allés arrêter les burundais en cause et ont amenés ceux-ci à la Commune. Lorsqu'ils y sont arrivés, "Adjudant" est arrivé, a fait libérer les burundais et a grondé ceux-ci parce qu'ils avaient commis la seule faute d'abattre les vaches alors que les propriétaires de celles-ci étaient encore vivants. Ceci est arrivé le 8 ou le 9 avril 1994. Les Tutsi, venus des Communes Rusatira, Ruhashya, Shyanda, Mbazi, et Mugusa, ont commencé à être rassemblés à la Commune. Plus de 25,000 Tutsi y ont été tués le 27 avril 1994. Pour les rassembler le Conseiller a pris un mégaphone et a appelé les Tutsi à se rendre sur le terrain de football. Les rassembler a pris deux jours. Les militaires ont ouvert le feu sur les Tutsi et les tueurs porteurs d'armes traditionnelles ont achevé les survivants.

A la tête des tueurs, il y avait l'assistant bourgmestre Sylvestre, fils de Mugenzi, et en collaboration avec son père, le Conseiller du Secteur Gikonko du nom de Twagirayezu, Kayitare Yusi qui était directeur du CERAI et Président de la CDR dans la Commune, le Brigadier de la Commune du nom d'Athanase et l'Inspecteur des écoles, Muramba.

Massacres de Tutsi sur la colline de Nyamure, dans le Secteur Muyira, District Nyanza

La colline de Nyamure était située dans l'ancienne Préfecture de Butare, Commune Ntyazo, Secteur Nyamure, Cellule Gatare; actuellement c'est en District Nyanza, Secteur Muyira, Cellule Nyamure, village de Gatare.

De nombreux Tutsi ont commencé à se réfugier sur la colline Nyamure le 20 avril 1994, mais y ont trouvé d'autres qui y étaient arrivés avant eux. Ils y ont passé une semaine jusqu'au 27 avril 1994, date à laquelle ils ont été attaqués et tous massacrés. Ils s'y étaient réfugiés en croyant que les actes de violences s'arrêteraient rapidement et qu'ils retourneraient alors chez eux. Plusieurs d'entre eux auraient pu se réfugier au

Burundi avec lequel spécialement les Communes Ntyazo, Muyira et Ntongwe étaient frontalières. Ils avaient également le sentiment que s'ils étaient attaqués ils pourraient se défendre parce qu'ils se trouvaient sur une position en hauteur où ils pouvaient se servir de pierres, comme c'est par ailleurs arrivé lors d'attaques ultérieures. De nombreux Tutsi étaient venus des Communes Muyira, Ntyazo et Rusatira dans la Préfecture Butare, des Communes Kigoma et Ntongwe dans la Préfecture Gitarama, et d'ailleurs.

Ceux qui avaient pu s'enfuir en amenant avec eux des provisions ont partagé celles-ci avec beaucoup d'autres de sorte que ces provisions ont été vite toutes consommées. Assoiffés et affamés parce qu'ils étaient sur le sommet de la colline loin de leurs champs, les réfugiés se sont organisés pour envoyer des équipes la nuit aller chercher de quoi manger dans leurs champs, mais cela est devenu de plus en plus difficile parce que, à partir du 24 avril 1994, ils ont commencé à subir des attaques de génocidaires qui venaient les tuer. Très vite ils se sont mis à abattre leurs vaches qu'ils avaient amenées avec eux, pour en consommer la viande.

Après y être arrivés le 20 avril 1994, dès le lendemain 21 avril 1994 les réfugiés ont commencé à être attaqués par des groupes de tueurs composés de nombreux membres ordinaires de la population et d'Interahamwe, armés de machettes, gourdins, lances et autres armes traditionnelles. Les armes à feu ont été utilisées pour briser la résistance des réfugiés qui se défendaient vaillamment en se servant de pierres et de quelques arcs. Depuis le 22 avril 1994 jusqu'au 26 avril 1994, les attaques se sont succédées, et des Tutsi ont continué à se réfugier sur la colline. Le 25 avril 1994, des Tutsi qui s'étaient réfugiés sur la colline Nyamure allaient être attaqués par des tueurs qui étaient venus en douce, mais ceux-ci ont été aperçus par des réfugiés au sommet de la colline qui ont semé l'alarme. Cet incident a cependant semé la panique parmi les réfugiés dont certains descendirent la colline en s'enfuyant, dix (10) parmi eux furent tués par les tueurs; d'autres furent tués, surpris dans leurs champs où ils étaient venus chercher de quoi manger. Pendant cette période, les dirigeants des Interahamwe ont dirigé les attaques et continué à mobiliser la population pour participer aux massacres des Tutsi.

A la tête des tueurs il y avait Muhutu Adalbert, Bourgmestre de la Commune Muyira, Twagiramungu Zacharie, Président du MDR dans la Commune Ntyazo, différents Conseillers de la Commune Ntyazo, Murindahabi du Secteur Nyamure, Murindahabi Isaïe du Secteur Gatonde, Mutabaruka du Secteur Kayanza. Il y avait aussi de nombreux Interahamwe qui avaient été entraînés comme Sendima, Munyaneza Gaspard et d'autres. Il y avait également Ndahimana qui était directeur du Centre de Santé de Nyamure, il a en particulier fourni le véhicule du Centre pour aller amener

des Interahamwe et des policiers aux Communes Muyira et Ntyazo. Aussi Munyakayanza et Mbarubukeye, tous les deux étaient des enseignants à l'école primaire de Nyamure et ont activement participé à la mobilisation de la population pour tuer les Tutsi; ils ont eux-mêmes dirigé des attaques et ont participé aux massacres des Tutsi qui s'étaient réfugiés sur la colline Rwezamenyo, voisine de celle de Nyamure, et ils sont surtout réputés pour avoir tué de jeunes élèves qu'ils enseignaient à l'école primaire de Nyamure; ces enfants s'étaient en effet réfugiés auprès d'eux, espérant être protégés par leurs éducateurs, lesquels les tuèrent de façon atroce. Il y avait encore un nommé Gakuba qui portait toujours des grenades sur lui.

Le 26 avril 1994, les tueurs sont venus en dessous de la colline, l'ont encerclée et y ont passé la nuit pour empêcher les réfugiés de s'enfuir. Le 27 avril 1994, les Tutsi ont été attaqués par des tueurs qui les ont massacrés à l'arme à feu, grenades et nombreuses armes traditionnelles; les Tutsi n'ont pas pu résister à cette attaque. De nombreux militaires et gendarmes sont venus de la Sous-Préfecture de Nyabisindu à Nyanza; la plupart d'entre eux avaient passé deux semaines à la Commune Muyira en compagnie du Bourgmestre Muhutu Adalbert, les autres sont venus de Nyanza le 27 avril 1994. Il y avait des policiers venus des Communes Muyira et Ntyazo. Un véhicule, qui est passé par Busoro, avait également amené des Interahamwe de Bugesera.

Les militaires ont posté des armes à l'école primaire de Nyamure et ont commencé à tirer sur les Tutsi qui furent pris de panique parce que parmi eux certains étaient morts ou grièvement blessés; la plupart d'entre eux dévalèrent la colline et furent tués par les génocidaires qui avaient encerclé la colline. Après avoir ouvert le feu et tué de nombreux Tutsi, les tueurs ont escaladé la colline, ont tué les survivants et achevé ceux qui respiraient encore. De très nombreux corps sans vie des victimes sont longtemps restés sur la colline. Près de 22,378 Tutsi ont été tués sur la colline Nyamure.

Parmi ceux qui ont dirigé les attaques et ceux qui portent une grande responsabilité dans les massacres, il y avait le Bourgmestre de la Commune Muyira, Muhutu Adalbert qui a été condamné à la prison à perpétuité mais qui s'est réfugié République Démocratique du Congo, Twagiramungu Zacharie, Président du MDR dans la Commune Ntyazo, des policiers de la Commune Muyira dirigés par le policier Ruberandinda Claver qui était en compagnie d'autres policiers, dont Gasanganwa et d'anciens policiers dont Bazarama et Bizozza. Ruzindana Silas, un commerçant important du centre de Muyira à Nyamiyaga, a fourni son véhicule pour transporter des Interahamwe à Nyamure. Il a lui aussi été condamné à la prison à perpétuité mais s'est réfugié au Congo Brazzaville.

2.22. LE 28 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE KIBUYE ET BUTARE

L'Oxfam a dénoncé le Génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda

Le 28 avril 1994, Prudence Bushnell qui était chargé de l'Afrique au Département d'Etat aux Affaires Etrangères des Etats Unis d'Amérique, a appelé le Colonel Bagosora et lui a demandé de cesser les massacres dirigés par celui-ci et le Gouvernement génocidaire. Mais ce fut peine perdue parce que les massacres ont continué, et le même jour Bicamumpaka Jérôme, le Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement génocidaire, en conférence de presse à Paris en France, a continué, au nom du Gouvernement génocidaire qu'il représentait, à nier contre toute évidence la réalité de ces massacres, affirmant que le nombre de plus de 100,000 tués qui circulait, relevait d'un pur mensonge.

Bagosora a déclaré aux hauts officiers de l'armée rwandaise qu'il fallait surtout s'investir dans la diplomatie, pour que la réalité des massacres des Tutsi n'apparaisse pas au grand jour, et chercher également comment cacher aux médias toute responsabilité par rapport à ces actes de violence.

Le 28 avril 1994, l'OXFAM a publié un communiqué dénonçant le Génocide qui était alors perpétré contre les Tutsi.

Massacres de Tutsi sur la colline de Kizenga, à Rwamatamu et au bord du Kivu, à Kibuye

Kizenga est une haute colline très boisée, en 1994 les Tutsi qui habitaient dans l'ancienne Commune Rwamatamu, dans les Secteurs de Gihombo et Mahembe, se sont rassemblés et s'y sont réfugiés. Le 28 avril 1994, un groupe de tueurs dirigé par Obed Ruzindana, des Interahamwe de Mugonero, de ceux de Yussuf Munyakazi qui avaient été appelés en renfort par Obed Ruzindana et des extrémistes Hutu de Mugonero, armés de fusils et de grenades, sont montés à l'attaque des réfugiés Tutsi et ont massacrés ceux-ci. De nombreux Tutsi qui avaient pu survivre à cette attaque, ont descendu la colline en se dirigeant vers la rive du lac Kivu qu'ils n'ont pu traverser car toutes les embarcations avaient été subtilisées et soigneusement cachées par les tueurs, lesquels les y ont massacrés.

Massacres de Tutsi à l'ISAR Songa, Huye

Les Interahamwe et autres extrémistes Hutu qui venaient des Communes Maraba et Kinyamakara, ont commencé à franchir la rivière Mwogo pour mener des attaques

dans les Communes Ruhashya et Rusatira, car ils étaient de connivence avec certains extrémistes Hutu de ces Communes. La population, Hutu et Tutsi confondus, a résisté aux assaillants, mais ce fut peine perdue car ces génocidaires sont venus très nombreux et appuyés par des militaires armés de fusils. De nombreux Tutsi ont pris la fuite et se réfugièrent sur les collines de Rubaba et Sazange en attendant la suite des événements. Le lendemain vers 9h du matin, des tueurs attaquèrent Rwaniro et Kibika, tandis que d'autres montaient les collines de Gashoba et Kiboga, pillant et incendiant, et tuant les Tutsi qu'ils rencontraient en cours de route.

Parmi les Tutsi qui s'étaient réfugiés sur la colline Rubaba, les nommés Rusagara François et George (qui vendaient de la friperie), Sinzi Tharcisse et son grand frère Butare Frédéric, fils de Gakwisi, Gatera et beaucoup d'autres se sont décidés à affronter les tueurs. Ils se sont repartis en deux équipes, il y avait parmi eux le nommé Rushogoro François réputé pour avoir combattu les tueurs; l'une des équipes est passée par Kiboga, l'autre par Gashoba, et ils sont tous descendus vers la plaine.

Arrivés chez Rubayiza, ils ont surpris des tueurs en train de piller et incendier des maisons, les ont chassés et poursuivis quand en cours de route ils rencontrèrent d'autres tueurs qui venaient de Kiboga où ils n'avaient pas pu briser la résistance des Tutsi; ces tueurs s'organisèrent et contre attaquèrent en ouvrant le feu sur les jeunes Tutsi qui battirent en retraite et furent repoussés jusqu'à retourner à Rubaba.

Le 24 avril 1994, certains Tutsi sont passés par Songa et se sont dirigés vers la région du Mayaga, ils se sont arrêtés pour dormir chez un certain Gatugunguru, les vaches des Tutsi du Mayaga avaient été confisquées par les génocidaires. Les militaires de l'armée rwandaise et les gendarmes postés à Nyanza, ont été envoyés par le Capitaine François-Xavier Birikunzira, et ont rassemblés les Tutsi à Songa, les menaçant d'abattre leurs vaches pour en consommer la viande s'ils n'obtempéraient pas.

Plus de 40,000 Tutsi furent tués à Songa. Près de 7,000 étaient au sommet de la colline, mais les femmes et les enfants se trouvaient en dessous de la colline à un endroit appelé Munyinya de Songa. Les tueurs attaquaient toutes les heures, et Sinzi Tharcisse dirigeait les jeunes Tutsi, qui aux abords de leur camp, affrontaient les tueurs et les repoussaient. Lorsqu'on ouvrait le feu sur eux avec des fusils, ils ne fuyaient pas mais se couchaient et rampaient vers les tueurs. Las, les tueurs sont allés appeler en renfort les gendarmes de Nyanza.

L'attaque du 28 avril 1994, laquelle extermina les Tutsi, fut menée par plus de 60 gendarmes, lourdement armés de fusils mitrailleurs et de lance-roquettes, qui encerclèrent le camp des réfugiés Tutsi et commencèrent à y lancer des grenades à fusil.

Ces gendarmes étaient armés comme s'ils partaient en guerre contre des troupes fortement armées, avant d'intervenir ils avaient en effet appris que les réfugiés Tutsi avaient repoussé des attaques menées par un grand nombre de tueurs venus de nombreuses et différentes localités. Les gendarmes étaient accompagnés de nombreux Hutu armés d'armes traditionnelles.

A cause du fracas des armes et des hurlements des Interahamwe attaquant de tous les côtés, ceux qui n'y étaient pas habitués n'ont pas pu fuir, cloués par la peur, et dans la bousculade qui a suivi furent tués par les armes à feu ou par les machettes des Interahamwe.

D'autres furent tués en cours de route fuyant vers le Burundi. Un grand nombre de Tutsi furent massacrés à Gakoma, à l'endroit appelé "chez Kantano", d'autres à Ramba en la Commune Muyaga où ils furent encerclés le soir et massacrés le lendemain matin. Près de 108 Tutsi ont réussi à se réfugier au Burundi.

Les Tutsi qui ont été rassemblés à Songa étaient venus de différentes localités: Gikongoro (Kinyamaka, Rukondo), Nyanza, Ruhashya, Rusatira, Ntyazo et Muyira. Le Bourgmestre de Rusatira Nyawenda Esdron ainsi que Nkusi Augustin directeur du projet rizicole de Butare furent parmi les principaux organisateurs du génocide à Songa. Tous les deux résident en Belgique.

2.23. LE 29 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PRÉFECTURES DE GISENYI ET CYANGUGU

Massacres de Tutsi au camp militaire de Butotori (Marine), Rubavu

Le camp militaire de Butotori était situé dans le village de Butotori, Cellule Rubona, Secteur Nyumyumba en District de Rubavu. Sous le régime Habyarimana, il était occupé par des membres de la Garde Présidentielle qui gardait une maison appartenant au Président Habyarimana. Ce sont ces mêmes militaires qui ont tué des Tutsi dans ce camp.

Dans ce camp ont été organisées un grand nombre de réunions qui planifiaient le Génocide, elles étaient dirigées par des militaires de hauts rangs comme le Colonel Theoneste Bagosora, le Colonel Nsengiyumva Anatole et d'autres.

Dans ce camp étaient également organisés des entraînements militaires dispensés aux Interahamwe par des militaires dans le but d'exterminer les Tutsi.

Le 29 avril 1994, y ont été tués des Tutsi dont la famille de Nyaruzungu Laurent, celle de Karekezi Jonathan, un nommé Babonampoze André et son enfant et d'autres.

Parmi les responsables des massacres de ces personnes il y avait le Major Kabera commandant du camp, le Lieutenant Minani originaire de Nyamyumba, le Lieutenant Bizimuremyi Jean Berchmans, réputé pour avoir tué un grand nombre de Tutsi depuis 1992 à Kibuye et le membre de la Garde Présidentielle du nom de Patrice. Ceux-ci sont les principaux acteurs de ces massacres.

Massacres de Tutsi à la Paroisse catholique de Shanghi, Cyangugu

La Paroisse Shanghi était située avant le Génocide dans la Commune Gafunzo, en Secteur Shanghi, actuellement en District Nyamasheke, Secteur Shanghi. A Gafunzo, les discriminations et les persécutions des Tutsi datent de longtemps, et ont redoublé d'intensité depuis le début de la guerre de libération en 1990. Le MRND et le MDR se sont alliés et ont persécuté les Tutsi. Dans la Commune Gafunzo en 1992, les Tutsi qui avaient pu poursuivre leurs études et qui avaient du travail, ont commencé à être licenciés ou démis de leurs fonctions, comme les enseignants. Les Hutu qui avaient épousé des femmes Tutsi ont été priés de répudier leurs épouses pour s'en séparer définitivement. Le Conseiller Bacamurwango Anicet a donné l'exemple et répudia son épouse pour la seule raison qu'elle était Tutsi.

En 1993, les entraînements des Interahamwe commencèrent dans les différentes localités, ceux de Gafunzo étaient entraînés à l'usine à thé de Shagasha, le directeur de cette usine était Nsabimana Callixte, originaire de Gisenyi et qui clamait publiquement qu'il détestait les Tutsi. C'est lui qui a initié les entraînements des Interahamwe à l'usine de Shagasha, en collaboration avec le Préfet Bagambiki Emmanuel, les Sous-préfets Gérard Terebura et Theodore Munyangabe, et le Lieutenant Samuel imanishimwe.

Depuis le 8 avril 1994, les Interahamwe ont commencé à hurler sur les collines en chantant "*Tubatsembatsembe*" c.à.d. "*Exterminons - les*". Les Tutsi ont alors commencé à se réfugier à la Paroisse Shanghi. Parmi ceux qui hurlaient et chantaient de cette façon, il y avait des Hutu du clan "*Abanyumu*", et des barrières ont commencé à être installées à plusieurs endroits. Une barrière a été notamment installée chez l'enseignant Bonaventure qui habitait en dessous de la Paroisse Shanghi.

Depuis les 12 et 13 avril 1994, les Tutsi qui s'y étaient réfugiés ont commencé à subir des attaques des Interahamwe et d'autres Hutu qui venaient tuer et piller, mais les Tutsi ont résisté et repoussé les assaillants.

Le 14 avril 1994, une troisième attaque a été menée par des tueurs dirigés par l'Interahamwe Pima. Avant d'aller tuer les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Paroisse de Shanghi, ils sont d'abord passés par la Commune Gafunzo s'approvisionner en fusils et grenades destinés à tuer les Tutsi. Le Bourgmestre Karorero Charles a ordonné au Brigadier de la Commune de leur livrer ces armes. Les Interahamwe ont utilisé ces fusils et grenades pour tuer les Tutsi. Cette attaque dirigée par Pima était venue de Nyamirundi.

Les Interahamwe ont d'abord fermé les canalisations qui acheminaient l'eau dont se servaient les réfugiés Tutsi de la Paroisse Shanghi pour qu'ils soient assoiffés et affamés. Ceux qui ont essayé de rejoindre le lac Kivu qui se trouvait en dessous de l'église ont été tués en cours de route avant d'y être arrivés.

Le 18 avril 1994, une délégation de la Préfecture dirigée par le Sous-préfet Munyengabe Theodore, est venue tenir une réunion avec les Conseillers à qui il fut demandé de dresser la liste de tous les Tutsi qui ont quitté leurs domiciles et l'endroit où ils se sont réfugiés.

Peu après le Père Mategeko Aimé, le Sous-préfet Munyangabe et des agents de la Commune venaient sélectionner parmi les réfugiés, les hommes et les jeunes gens en bonne santé, tout comme ceux qui étaient les plus éduqués, et les tuaient. Ils ont menti aux réfugiés que ceux qui étaient sélectionnés l'avaient été par ce que des armes (fusils, grenades, piques) destinées à tuer les Hutu avaient été trouvées à leurs domiciles, et qu'ils devaient s'en expliquer au Tribunal à Kamembe. Ceux qui ont été amenés ne sont jamais revenus.

Le 27 avril 1994, vers 10h du matin, les Interahamwe de Shanghi et Nyabitekeri ont lancé une attaque sur les réfugiés Tutsi qui ont néanmoins résisté et repoussé les tueurs. Le 29 avril 1994, des tueurs venus de Bugarama et dirigés par Yussuf Munyakazi, sont arrivés dans trois (3) véhicules, armés de machettes, de gourdins, de fusils et de grenades. Ceux qui ont survécu à cette attaque, dans leurs témoignages, ont révélé que les Interahamwe sont arrivés en chantant " tout ce qui est sur terre appartient aux Hutu"; ils ont immédiatement lancé des grenades et commencé à tuer les réfugiés à la machette. Ce jour ils cessèrent de tuer à 19h30' parce qu'il venait de faire nuit, et ils amenèrent les femmes et filles qui étaient encore vivantes chez eux où ils les violèrent.

Le 30 avril 1994, des Interahamwe sont venus achever les blessés, après ils ont intercepté des personnes qui se rendaient au marché, lesquelles les ont aidés à enlever les cadavres de l'église et les transporter à la fosse qui était appelée "Croix Rouge" (cette fosse était destinée normalement à accueillir les vidanges des latrines de l'école primaire de Shanghi) et dans laquelle étaient jetés les corps sans vie des victimes. La

fosse fut remplie et ils en creusèrent une autre où les corps continuèrent à être jetés, ils voulaient nettoyer l'église pour pouvoir continuer à y aller prier.

Le Père Mategeko Aimé, un des tueurs les plus redoutables à Shangi, a été condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité et purge sa peine à la prison de Nyanza..

Massacres de Tutsi au stade Kamarampaka, Rusizi

Le stade Kamarampaka était érigé à côté de la Haute Cour de Rusizi, les camps militaire et de la gendarmerie, les bureaux de la préfecture de Cyangugu, la prison de Cyangugu, et le centre commercial de Kamembe; ce stade était proche de la frontière avec la République Démocratique du Congo.

De nombreux Tutsi s'y sont réfugiés parce qu'ils croyaient qu'ils y seraient protégés par ces institutions de l'Etat qui étaient à proximité du stade.

Les premiers Tutsi se sont réfugiés au stade le 9 avril 1994, et ont amené avec eux leur bétail parce que les Hutu avaient commencé à incendier leurs maisons.

Le 19 avril 1994, des militaires dirigés par le Préfet Bagambiki Emmanuel, Préfet de Cyangugu, ont attaqué les réfugiés Tutsi. Ils sont arrivés avec la liste des hommes Tutsi qu'ils voulaient amener en priorité et dont la plupart étaient éduqués et nantis. Y étaient également listés les hommes les plus robustes et donc les plus susceptibles de leur résister.

Le Père Laurent Ntimugura est venu et s'est moqué des réfugiés Tutsi quand ils lui ont demandé d'appeler du secours pour eux. Il leur répondit en ces termes : *“ Ça veut dire que vous êtes repus, les autres sont affligés par la mort de leur Père de la Nation et, alors que je viens de vous apporter de la nourriture, vous me débitez des futilités ”*. Son collègue, le Père Oscar Nkundayezu, a au contraire rassuré les réfugiés Tutsi, leur a apporté à manger et administra le sacrement de la pénitence à ceux qui le désiraient. Le Père Laurent Ntimugura a été condamné à 20 ans de prison, a purgé sa peine et réside actuellement chez l'évêque de Cyangugu.

Les Tutsi qui s'étaient réfugiés au stade Kamarampaka ont vécu très péniblement, assoiffés et affamés, et sans toilettes où aller; certains furent atteints par le choléra à cause de la saleté dans laquelle ils vivaient, un grand nombre sont tombés malades.

Le 26 avril 1994, un autre groupe de militaires dirigés par le Lieutenant Imanishimwe Samuel est venu, et ont amené des hommes Tutsi pour aller les tuer. Le Préfet Bagambiki a décidé d'interdire aux réfugiés du stade tout moyen de s'enfuir hors du Rwanda et les a amenés à Nyarushishi loin de la frontière pour qu'aucun d'entre eux ne puisse s'échapper et rejoindre le Zaïre.

Le 28 avril 1994, des militaires sont venus amener d'autres Tutsi pour les tuer. Les réfugiés se sont réunis et ont décidé de s'enfuir au Zaïre. Vers 3h du matin, ils sont tous sortis du stade et se sont rués vers le Zaïre mais les militaires qui les gardaient les ont interceptés, Bagambiki et des Interahamwe étaient sur leur chemin, et le Préfet leur intima l'ordre de rebrousser chemin. Lorsqu'ils ont commencé à reculer les tueurs ont ouvert le feu sur eux et en tuèrent certains parmi eux, tandis que les Interahamwe les ont attaqués avec des grenades, des machettes, des gourdins. Les survivants ont été amenés à Nyarushishi.

Imanishimwe Samuel a été condamné pour crime de génocide par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) à 12 ans de prison.

2.24. LE 30 AVRIL 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PRÉFECTURES DE GISENYI, CYANGUGU, BUTARE ET KIGALI NGARI

Massacres de Tutsi dans la ville de Gisenyi, Rubavu

Le mémorial de Gisenyi est érigé à l'endroit que l'on a appelé "Commune Rouge" pendant le Génocide, dans le village Ruriba, Cellule Rubavu, Secteur Gisenyi, District de Rubavu. A cet endroit il y avait depuis longtemps un cimetière. La haine du Tutsi date de longtemps dans cette région, surtout parce que le Président Habyarimana en était originaire comme c'était aussi le cas de hautes personnalités politiques et militaires de son entourage – appelé "Akazu" ou "maisonnette" – qui étaient tous des promoteurs de la politique de la haine au Rwanda. Les massacres ont été précédés par une longue propagande de la haine du Tutsi qui allait mener à l'extermination de ceux-ci. Cet atmosphère était encouragé par le journal Kangura; son rédacteur en chef, Hassan Ngeze, est originaire de Nyakabungo, Gisenyi, à Rubavu, et est parmi les extrémistes les plus durs.

Depuis le 1990, quand la guerre de libération a commencé, les Tutsi des anciennes Commune Mutura et Rwerere dans la localité de Bigogwe, ceux des Communes Kayove, Nyamyumba et Kibirira actuellement en District Ngororero, ont été tués sous le prétexte qu'ils seraient des complices des Inkotanyi, et leurs corps ont été jetés dans des fosses creusées dans le cimetière de Gisenyi dans le cadre d'effacer toutes les traces des massacres. D'autres ont été tués à la prison de Gisenyi dans le plus grand secret et leurs corps ont aussi été jetés dans ces fosses.

Pendant le Génocide, dans la ville de Gisenyi, les Tutsi ont été tués à leurs domiciles, d'autres ont été amenés aux fosses du cimetière de Gisenyi pour y être tués. Parmi les éléments qui ont accéléré le Génocide à Gisenyi, il y a le rôle prépondérant du Colonel Anatole Nsengiyumva qui dirigeait la région militaire de Gisenyi. Anatole Nsengiyumva était originaire de la Commune Satinski, en Préfecture Gisenyi.

Depuis 1990, le Colonel Anatole Nsengiyumva et le Colonel Theoneste Bagosora, Aloys Ntabakuze et Joseph Nzirorera, ont planifié l'extermination des Tutsi dans la Préfecture Gisenyi, ont commencé à propager la haine du Tutsi, à entraîner les Interahamwe, à distribuer des armes, à dresser les listes des Tutsi, et à tuer les Tutsi de Gisenyi et Ruhengeri. A Gisenyi, Anatole Nsengiyumva, Bagosora, Ntabakuze et Nzirorera ont créé un groupe de criminels dont les membres étaient notamment Omar Serushago, Bernard Munyagishari, Mabuye, Barnabé Samvura, et Thomas Mugiraneza.

Dans la nuit du 6 au 7 avril 1994, le Colonel Nsengiyumva Anatole a organisé au camp militaire de Gisenyi, une réunion qui planifiait les massacres et à laquelle participaient les militaires du camp de Gisenyi, les gendarmes et les dirigeants des Interahamwe et de la CDR. Le Colonel Nsengiyumva Anatole a ordonné la distribution d'armes aux Interahamwe et la mise en place de barrières dans tout Gisenyi.

Le 7 avril 1994, il y a eu une autre réunion à l'endroit où se trouvait la place du marché de Gisenyi, et Anatole Nsengiyumva a ordonné aux Interahamwe de commencer à tuer les Tutsi, maison après maison. Un communiqué du Ministère de la Défense avait demandé à la population de rester à domicile, de ne pas en sortir, sauf les militaires et les Interahamwe qui circulaient librement, tuant les Tutsi chez eux.

Le Colonel Nsengiyumva Anatole a également ordonné de placer des barrières aux frontières entre le Rwanda et le Zaïre pour empêcher aux Tutsi de fuir le pays. Les massacres ont été dirigés par le Colonel Nsengiyumva Anatole lui-même, le Major François Uwimana, le Sous-lieutenant Fidèle Udahemuka, le Sous-lieutenant Abel Rwsa et les Interahamwe qui étaient dirigés par Bernard Munyagishari, Omar Serushago, le Conseiller Faziri, et le Conseiller de Byahi. Le Colonel Nsengiyumva Anatole a fait le tour de Gisenyi, pour superviser les massacres, il demandait aux Interahamwe sur les barrières " où en était arrivé le travail", c.à.d. où ils en étaient avec les massacres des Tutsi.

Le Major Uwimana François Xavier passait dans les quartiers pour faire le suivi des massacres des Tutsi. Les premiers Tutsi à être tués sont ceux qui habitaient près de l'hôpital et du camp militaire de Gisenyi. Les cadavres gisaient partout, des véhicules ramassaient et transportaient les corps des victimes qui étaient jetés dans les fosses de la "Commune Rouge".

Un groupe de tueurs dirigés par Omar Serushago, Bernard Munyagishari et Thomas Mugiraneza, a attaqué les bâtiments des religieux de Saint Pierre le 20 avril 1994. Ceux qui s’y étaient réfugiés, dont Félicité Niyitegeka, ont été amenés à la “Commune Rouge” pour y être tués. Les Tutsi qui s’étaient cachés à l’Institut St Fidèle ont été massacrés tout comme ceux qui se trouvaient à la Rwandex qui ont été tués sous la supervision de Habimana Jean Pierre alias Mustafa qui vit aujourd’hui en Belgique.

Le 30 avril 1994, un véhicule muni d’un mégaphone a fait le tour de Gisenyi proclamant que la paix était revenue, qu’aucun Tutsi ne sera plus tué, et que ceux qui s’étaient cachés pouvaient sortir. Tous ceux qui sont sortis de leurs cachettes ont été tués à la “Commune Rouge”. Parmi ceux qui ont joué un rôle dans les massacres il y avait le Colonel Anatole Nsengiyumva, le Major François Uwimana, le Sous-lieutenant Fidèle Udahemuka, le Sous-lieutenant Abel Rwaswa, le Préfet Dr. Zirimwabagabo Charles, les Sous-préfets Rukabukira et Bikumbi, Hassan Ngeze, Barnabé Samvura, Bernard Munyagishari, Omar Serushago, le Conseiller Faziri et celui de Byahi, ils ont collaboré avec d’autres tueurs dont le redoutable Interahamwe Habimana Jean Pierre (Mustafa), qui a fui en Belgique..

Le Colonel Anatole Nsengiyumva a été condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) la peine a été réduite à 15 ans de prison en appel. Omar Serushago a été condamné pour crime de génocide à 15 ans de prison par le TPIR. Bernard Munyagishari, a été transféré au Rwanda par le TPIR où il a été condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité par les juridictions rwandaises. En 2003, Hassan Ngeze a été condamné pour crime de génocide et crimes contre l’humanité, à la prison à perpétuité par le TPIR, la peine a été réduite en 2007 à 35 ans de prison en appel. Ces réductions de peine en appel sont le fait du mauvais fonctionnement du TPIR sous la présidence du juge Theodore Meron.

Massacres de Tutsi à la Paroisse de Mibilizi, Cyangugu

Le 7 avril 1994, des véhicules de la gendarmerie transportant un grand nombre de gendarmes ont sillonné Mibilizi au matin, circulant dans toute la localité comme s’ils voulaient intimider la population pour qu’elle reste à domicile. Les Conseillers ont demandé à la population de ne pas quitter leur domicile pour qu’aucun Tutsi ne puisse s’enfuir à l’étranger. Comme ils en avaient eu l’habitude dans les années de persécution 1963, 1973, les Tutsi de Mibilizi se sont réfugiés à la Paroisse de Mibilizi espérant y être protégés.

Les 8 au 10 avril 1994, près de 8000 Tutsi sont arrivés à la Paroisse Mibilizi, amenant avec eux leurs vaches. Le 10 avril 1994, de nombreux Hutu dirigés par un réserviste de l’du nom de Dominique, ont attaqué surtout pour s’enquérir des capacités d’auto

défense des Tutsi et de leur nombre. Les Tutsi ont pu repousser l'attaque à coups de pierres et à l'aide d'armes traditionnelles qu'ils avaient amenées avec eux.

Le 12 avril 1994, vers 10 h du matin, un autre groupe de tueurs dirigé par le même Dominique, est parti de l'endroit appelé "Ngoro" près de la paroisse et s'est dirigé vers la Paroisse Mibilizi. Ils étaient armés de lances, arcs et autres, tandis que Dominique avait des grenades. Les Tutsi ont encore pu repousser les assaillants à coups de pierres, lorsque Dominique qui dirigeait les tueurs a constaté que ses troupes perdaient pied, il a lancé des grenades qui blessèrent un grand nombre de Tutsi, dont Dushimimana Concorde qui est peu après décédé.

Le 14 avril 1994 vers 15 h de l'après-midi, de nombreux Hutu se sont rassemblés et ont encore mené une attaque sur la Paroisse de Mibilizi, avec beaucoup plus de force que les premières. Des tueurs sont venus de l'endroit appelé "Ngoro", d'autres sont venus de Runyanzovu, Munyinya, Muhanga, Cyato et d'ailleurs. Les Tutsi ont encore essayé de se défendre et ont pu repousser l'attaque. Un des tueurs des plus redoutables du nom de Kayibanda, originaire de Kaboza, a vu la défaite venir et a lancé des grenades dont l'une tua sur le champ Nsabimana Dominique qui était commerçant à Ngoro et d'autres réfugiés qui l'entouraient en première ligne. Les tueurs furent défaits et ont battu en retraite.

Le 18 avril 1994 est un jour tristement mémorable pour les Tutsi qui s'étaient réfugiés à Mibilizi. Ce jour, les tueurs ont mené trois attaques au cours desquelles des milliers de Tutsi furent tués. Vers 10 h, les tueurs ont attaqué et ont été repoussés par les Tutsi après avoir pu tuer un petit nombre parmi ceux-ci. Ils sont retournés à Ngoro pour se remettre en forme et recevoir d'autres instructions. Vers 14 h de l'après-midi ils ont attaqué une nouvelle fois, ils étaient très nombreux, des milliers de tueurs, ils ont lancé des grenades qui ont tué un grand nombre de Tutsi, mais ont dû encore une fois battre en retraite devant la résistance des Tutsi.

Vers 15 h, le Sous-préfet Theodore Munyangabe est arrivé à Mibilizi accompagné d'autres personnes. Il a demandé aux Tutsi de retourner dans l'enclos de la Paroisse Mibilizi pour qu'il puisse y avoir des discussions avec les tueurs pour arrêter les massacres. C'était un piège car au moment où les Tutsi se dirigeaient dans l'enclos de la paroisse où était censé se tenir la réunion, des milliers de tueurs les encerclèrent, jetèrent des grenades et tuèrent qui ils rencontraient avec leurs épées et autres armes traditionnelles. Ceux qui avaient des fusils sont montés sur des arbres autour de la Paroisse Mibilizi pour pouvoir atteindre les Tutsi qu'ils voulaient exterminer. De nombreux tueurs portaient des fusils et des grenades, raison pour laquelle toute résistance de la part des Tutsi a cessé.

Un très grand nombre de Tutsi furent tués à différents endroits. Le 20 avril 1994, les tueurs ont collaboré avec les gendarmes qui étaient censés assurer la sécurité des

réfugiés. Ils ont appelé les survivants et les ont rassemblés dans la cour de l'enclos de la paroisse. Les tueurs ont amené une liste et ont fait l'appel de plus de 100 Tutsi qui furent ensuite massacrés à l'aide d'épées, de gourdins, de lances ; leurs corps furent laissés sur place et enlevés pour être ensevelis seulement le lendemain.

Parmi ceux qui ont été tués ce jour-là, il y avait une enseignante du nom d'Angela. Le même jour du 20 avril 1994, après avoir tué de façon atroce ceux qu'ils avaient sélectionnés à la paroisse, les tueurs ont continué pour aller tuer les médecins Tutsi qui travaillaient à l'hôpital de Mibilizi, et ont également massacré les malades qui s'y trouvaient.

Le 30 avril 1994, les rares Tutsi qui avaient jusque-là survécu ont été tués. Le chef milicien Yussuf Munyakazi, accompagné de ses troupes, qui revenait de Shangi où il était allé en renfort pour y exterminer les Tutsi, en rentrant sur Bugarama a préféré faire un crochet par Mibilizi pour achever tous les survivants. Lui et ses tueurs sont arrivés à Mibilizi dans une camionnette Daihatsu vers 17h et y ont tué près de 60 Tutsi dont les cadavres sont restés éparpillés devant la paroisse.

Le 25 mai 1994, près de 500 Tutsi qui avaient survécu, composés surtout de vieillards et vieilles femmes, et des blessés ont été embarqués dans des bus, ont quitté Mibilizi et ont été amenés à Nyarushishi.

Des tueurs parmi ceux qui ont organisé et exécuté les massacres de Tutsi à Mibilizi:

Bandetse Edouard (planificateur) était commerçant à Kamembe, mais aussi à Mibilizi, il donnait des instructions, était armé d'un fusil, les réunions se tenaient dans son bar, il détestait les Tutsi ; Le Sous-préfet Theodore Munyangabe ; Le réserviste de l'armée, était toujours en possession de ses armes ; Somayire Célestin, Interahamwe redoutable, enseignant à Mibilizi, détestait les Tutsi ; Munyoni Vianney, policier, a tué de nombreux Tutsi lors de l'attaque du 18/04/1994 ; Rwabukera Fabien, Interahamwe qui vivait à Kigali mais était originaire de Mibilizi ; Kayibanda (Interahamwe des plus extrémistes) a tué des Tutsi à l'aide de grenades au cours de diverses attaques ; Le Conseiller Ndagijimana Pacôme du Secteur Mibilizi, planifiait les attaques et participait aux réunions au cours desquelles les Tutsi étaient faussement accusés d'être des auteurs de troubles ; Le Conseiller Gakwaya Vianney du Secteur Cyato, dirigeait des attaques ; Les gendarmes postés à la Paroisse Mibilizi, leurs fusils qui devaient assurer la sécurité des Tutsi ont été parmi ceux qui ont tué des centaines de ceux-ci lors de l'attaque du 18/04/1994 ; Somayire Richard enseignant à l'APEMI ; Gerard Ndagijimana, travaillait à l'hôpital de Mibilizi, était influent auprès des tueurs ; Rukeratabaro Theodore, originaire de la localité appelée

« Ku w'inteko » dirigeait les tueurs qui venaient traquer les Tutsi de sa localité qui s'étaient réfugiés à Mibilizi, surtout Senuma qu'ils ont tué, et lui ont pris les souliers pour aller montrer à la population qu'il était bien mort. Rukeratabaro a été condamné à la prison à perpétuité par une juridiction de Suède.

Massacres de Tutsi à la Paroisse catholique de Ngoma, Huye

Le 30 avril 1994, ont été tués de nombreux Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Paroisse de Ngoma, située dans le Secteur Ngoma, en District Huye. Lorsque les massacres ont commencé, les Tutsi qui habitaient Matyazo et Ngoma se sont réfugiés à la Paroisse Ngoma comme ils en avaient pris l'habitude dans le passé. Parmi les réfugiés il y avait beaucoup d'enfants, de jeunes gens et des adultes, ils avaient fui les attaques menées par des militaires du camp Ngoma commandés par le Lieutenant Ildephonse Hategekimana, des gendarmes et des Interahamwe. Le 29 avril 1994, les Interahamwe et les militaires qui gardaient la barrière de l'ELECTROGAZ se sont rendus à la paroisse. Les militaires y sont entrés, ont inspecté les lieux et évalué le nombre des réfugiés, sous le faux prétexte qu'ils venaient les protéger.

Le 30 avril 1994, vers 9 h du matin, un groupe de nombreux tueurs dirigés par le Lieutenant Hategekimana Ildephonse et le Sous-lieutenant Fabien Niyonteze se sont rués sur la porte de l'église et ont commencé à tuer les réfugiés Tutsi. Ils ont aussi sortis certains d'entre à l'extérieur pour les y massacrer. Il y a eu des massacres des plus atroces, des enfants ont été fracassés sur la route goudronnée et d'autres furent tués par des coups simultanés de gourdins et de machettes. De très jeunes filles ont été violées avant d'être tuées.

Parmi les responsables de ces massacres il y avait le Lieutenant Hategekimana Ildephonse, Gatera, Murekezi Fils Donati, Vianney, originaire de Kibuye et qui avait un magasin sur la quatrième rue, Abdoullah du quartier Swahili, de nombreux militaires, Toni, les fils de Kiburugutu, Commandant de l'aéroport, Le Conseiller du Secteur Ngoma Habimana Jacques, et d'autres Interahamwe. Parmi les crimes dont Hategekimana a été reconnu coupable figurent les meurtres de Salomé Mujawayezu et ses cousines Alice Mukarwesa et Jacqueline Mukaburasa, le viol de Nura Sezirahiga ainsi que les massacres perpétrés à la Paroisse de Ngoma et à la Maison Généralice des Benezikira.

Massacres de Tutsi à la Maison Généraliste des Sœurs Benezikira sis à Itaba, Butare

Depuis le 14 avril 1994, des Tutsi ont commencé à s'y réfugier, dont des enfants qui y avaient des religieuses avec qui ils avaient des relations familiales. Le Prof Karenzi qui enseignait à l'Université Nationale du Rwanda (UNR) a été tué le 21 avril 1994,

et le lendemain, ses enfants et d'autres qui étaient chez lui se sont réfugiés chez les Sœurs à Itaba. Ces enfants ont été traqués surtout par le Professeur Ntezimana Vincent qui était le collègue de Karenzi à l'UNR, et également par le Colonel Tharcisse Muvunyi. Avant que Karenzi ne soit tué, Ntezimana et d'autres avaient planifié le Génocide à l'UNR et avaient demandé aux enseignants Tutsi de fournir la liste des personnes que ceux-ci hébergeaient chez eux à leurs domiciles, sous le faux prétexte que c'était pour les aider à s'enfuir.

Le 30 avril 1994, un groupe de tueurs dirigés par le Capitaine Nizeyimana Idephonse de l'ESO a attaqué les réfugiés Tutsi qui s'étaient réfugiés chez les sœurs Abenebikira à Itaba, dans la ville de Butare; y étaient également présents le Lieutenant Hategekimana Ildephonse, commandant du camp militaire de Ngoma, le Lieutenant Ndayambaje, le Lieutenant Ngendahimana, et d'autres Interahamwe. Hategekimana a d'abord sélectionné ceux qui devaient mourir et les a amenés les tuer à Kabutare et au Groupe Scolaire. Les tueurs étaient armés de fusils et d'armes traditionnelles telles les gourdins et les machettes, ils s'étaient aussi munis de bidons de pétrole.

A la tête de tueurs il y avait le Capitaine Nizeyimana Idephonse, le Lieutenant Hategekimana Ildephonse, le Lieutenant Ndayambaje, le Lieutenant Ngendahimana, Vincent Ntezimana et d'autres Interahamwe. Vincent Ntezimana a été condamné à 12 ans de prison par les juridictions de Belgique. Le Capitaine Nizeyimana Idephonse et le Lieutenant Hategekimana Ildephonse ont été respectivement condamnés par le TPIR, l'un à 35 ans de prison et l'autre à la perpétuité.

Massacres de Tutsi dans les marécages de Ntarama, Bugesera

Depuis les 22 avril 1994, les Tutsi qui avaient survécu sur les collines, dans les champs de sorgho, dans les églises et ceux qui venaient de Bugesera, ont commencé à s'enfoncer dans les marécages parce que c'était les seuls lieux qui restaient pour s'y cacher. Les tueurs ont utilisé des aéronefs pour surveiller où se cachaient le plus grand nombre de Tutsi, ils ont appris qu'un grand nombre parmi ceux-ci se cachaient dans les marécages et planifié comment les massacrer. Avant, les tueurs attaquaient et tuaient un petit nombre de Tutsi parce qu'ils n'osaient pas s'aventurer loin dans les marécages dans lesquels même ceux qui s'y cachaient ne voyaient pas leurs camarades à deux pas d'eux.

Le 30 avril 1994, de nombreux Tutsi furent tués dans le marécage surnommé "CND" qui se trouve entre Ntarama, Rurindo et Mugina de Gitarama. Des Interahamwe et des militaires sont venus d'endroits différents : le camp militaire de Gako, Ngenda et Gashora, des Communes Gicumbi, Gikomero, Mbogo, Nyamabuye et d'autres localités dans Gitarama, Mugina et ailleurs, des déplacés de guerre qui sont venus de

Ruhuha et Nyacyonga à bord de bus de l'ONATRACOM, très nombreux, hurlant et faisant vibrer leurs sifflets ; ils se sont repartis en plusieurs groupes et ont encerclé le marécage. Il y en a même qui sont venus de Secteurs de Kanzenze, Rulindo et Musenyi qui étaient à proximité du marécage, et d'autres de Ntarama. Ils ont tué les Tutsi à partir de 10 h du matin jusqu'à 17 h du soir, ils sont rentrés chez eux parce que parmi eux il y en avait plusieurs qui devaient faire plusieurs heures pour rejoindre leurs domiciles.

Les militaires tiraient et envoyaient des obus dans le marécage avant que les Interahamwe ne l'investissent armés de machettes, lances, piques, gourdins cloutés, épées et autres armes traditionnelles ; ils ont tué les Tutsi qui ne s'enfuyaient plus car ils ne pouvaient pas courir dans le marécage. Les militaires et les Interahamwe fouillaient les corps sans vie de leurs victimes pour les dépouiller d'une éventuelle somme d'argent et violaient les femmes et filles sur une surface plus ou moins sèche ou sur un tas de joncs avant de les mutiler à l'aide de piques et de machettes, et de les laisser pour mortes.

Ces massacres dans les marécages ont été dirigés par le Commandant du camp militaire de Gako, le Colonel Phénéas Munyarugarama, le Sous-préfet de la Sous-Préfecture de Kanazi Gasana Djuma, Gatanazi Bernard, Bourgmestre de la Commune Kanzenze, Karerangabo Vincent, inspecteur, Nsabyumuganwa, directeur de l'école primaire de Cyugaro, Bizimana directeur de l'école primaire de Nyamata, le Pasteur Uwinkindi Jean, Gasharankwanzi Sylvestre, le militaire Sebugingo, le policier Bizimungu et d'autres.

2.25. LE 1er MAI 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE BUTARE ET GISENYI

Massacres de Tutsi sur la colline de Karama, Nyanza

Cette colline était située dans l'ancienne Préfecture Butare, Commune Ntyazo, Secteur Karama, et prenait sur les Cellules Kankima et Karuyumbu, actuellement en District Nyanza, Secteur Ntyazo, Cellule Cyotamakara.

Le 18 avril 1994, les Tutsi participaient aux patrouilles, ceux qui habitaient la Cellule Kankima, Secteur Karama sont allés dans le Secteur Gatonde et ceux de la Cellule Karuyumbu sont allés dans les Secteurs Gisasa et Ruyenzi; ça semblait être un piège pour les éloigner et préparer une attaque sur Karama parce qu'y habitaient un grand nombre de Tutsi et que d'aussi nombreux réfugiés qui étaient venus d'endroits différents s'y trouvaient, certains chez des membres de leurs familles. Lorsque les

Tutsi qui avaient participé aux patrouilles sont revenus chez eux, leurs familles s'étaient réfugiées sur la colline de Karama à cause de la peur et ils ont rejoint celles-ci au cours de la même nuit.

Avant que les Tutsi ne se réfugient, de nombreuses réunions pour planifier les massacres s'étaient tenues à la Commune Ntyazo et à Migina, Nyamure. Ils se sont réfugiés parce qu'avant le 18 avril 1994, des Tutsi des Secteurs frontaliers avec Karama, comme Gatonde et Gisasa, ont vu leurs maisons être incendiées et ont été tués.

Le 18 avril 1994, de nombreux Tutsi ont voulu fuir au Burundi en passant par Kibilizi pour regagner Mpanda, sur la rivière Akanyaru, mais arrivés à Kibilizi ils ont été ramenés par force en arrière par Hitimana Ephron, le Conseiller du Secteur Kibilizi et des Interahamwe qui ont dépouillé de nombreux Tutsi de ce qu'ils avaient avec eux. De nombreux Tutsi ont continué à s'y réfugier aux dates du 19, 20 et 21 avril 1994; ils venaient de la Commune Ntyazo dans tous ses 13 Secteurs, surtout des Secteurs Karama, Cyimvuzi et Gatonde. Ils sont également venus des Communes Muyira, Rusatira, Ruhashya, Maraba, Nyabisindu, en la Préfecture Butare et des Communes Kigoma et Ntongwe, en Préfecture Gitarama et d'ailleurs. Les femmes, les enfants et les personnes âgées étaient hébergés dans des maisons des Tutsi qui habitaient la colline de Karama mais le nombre des maisons était insuffisant étant donné les personnes à abriter.

Le 20 avril 1994, une attaque a été menée par un groupe de tueurs composé de gendarmes venus de Nyanza, armés de fusils, grenades et autres matériels militaires. Ils étaient dirigés par Hategekimana Philippe alias BIGUMA, l'adjoint du commandant de la gendarmerie. Ils sont venus à bord d'une camionnette Daihatsu qui appartenait au nommé Rutayisire qui avait été tué à Nyanza et son véhicule confisqué. Les gendarmes sont arrivés accompagnés des Interahamwe de Karama et Gatonde munis d'armes traditionnelles; les Tutsi ont intercepté les tueurs avant que ceux-ci ne parviennent à la colline Karama et se sont défendus comme ils le pouvaient à l'aide de pierres et d'arcs; le même jour les Tutsi ont notamment tué un Interahamwe de Karama du nom de Karemera Fiston et en ont blessé d'autres, et ont incendié un des véhicules des tueurs. Les tueurs ont battu en retraite mais ils allaient se réorganiser car le même jour dans l'après-midi ils sont revenus très nombreux et munis d'armes de guerre et d'armes traditionnelles; ils ont tué trois Tutsi, Bikinga Maurice, Gahamanyi Augustin et Ntakirutimana, et blessé grièvement Rurangirwa Aimable qui a succombé à ses blessures le lendemain.

Depuis le 21 jusqu'au 23 avril 1994, d'autres attaques ont été menées par les Interahamwe et d'autres tueurs Hutu ordinaires, armés de leurs seules armes traditionnelles. Les Tutsi ont continué à résister et à repousser les assaillants avant que ceux-ci ne parviennent à la colline Karama.

Le 24 avril 1994, il n'y a pas eu d'attaque mais un acte de bravoure des réfugiés de la colline Karama; en effet ils ont décidé d'aller porter secours à d'autres Tutsi qui étaient en train d'être massacrés sur la colline Rwezamenyo, à 20 minutes de marche de Karama. Lorsqu'ils sont arrivés, la plupart des réfugiés de Rwezamenyo étaient déjà morts, mais avec ceux qui étaient encore vivants, ils ont pu repousser les assaillants et ramener avec eux à Karama, les survivants parmi lesquels il y avait des blessés.

Depuis le 25 jusqu'au 29 avril 1994, les Interahamwe et des Hutu ordinaires ont continué à mener des attaques mais étant donné qu'ils ne disposaient que d'armes traditionnelles et pas de fusils, les Tutsi ont repoussé à chaque fois leurs assauts.

Le 30 avril 1994, de fortes attaques ont tué 12 Tutsi, mais ils se sont vaillamment défendus et ont notamment tué Muganza Joseph, l'IPJ de la Commune Ntyazo et fils de Nzaramba Athanase, un ancien Bourgmestre de la Commune Ntyazo et à l'époque Président du MRND dans cette Commune. Ces attaques étaient dirigées par Ndahimana Mathieu qui avait lui-même un fusil. Ndahimana est devenu le Bourgmestre de la Commune Ntyazo en remplacement de Nyagasaza Narcisse, tué pendant le Génocide le 23 avril 1994, parce qu'il protégeait les Tutsi.

Ndahimana Mathieu est allé appeler en renfort les policiers et les gendarmes à la Commune Ntyazo, lesquels sont venus appuyer les autres tueurs contre les Tutsi. Ils ont collaboré avec le chef de la police de la Commune, Munyaneza Viateur, le policier Ngirabatware Godefroy, le réserviste de la police Gatera Adalbert qui était le Conseiller du Secteur Bugari. Il y avait aussi Muganza Joseph, IPJ à la Commune et qui a été tué par les réfugiés Tutsi lors d'une attaque. Et des Interahamwe et des réfugiés burundais qui se trouvaient dans le camp de Ngoma en Secteur Bugari.

Le 1er mai 1994, les réfugiés Tutsi ont été encerclés par un groupe de tueurs déterminés à les exterminer et qui avait bloqué toutes les issues qui menaient à la colline de Karama pour les empêcher de s'échapper. Les Tutsi ont résisté un moment sous l'avalanche de tirs de fusils. Les tueurs les ont coincés sur la colline, ont ouvert le feu et lancé des grenades avant de les tuer à l'arme traditionnelle, ceux qui ont essayé de fuir ont été interceptés en bas de la colline et tués. Les assaillants ont tué pendant plus de quatre (4) heures et n'ont été interrompus que par la pluie. Après les avoir massacrés, les tueurs se sont emparés du gros et petit bétail de leurs victimes, ont pillé et dépouillé celles-ci de leurs habits.

Ils ont été tués par de nombreux gendarmes qui sont venus de la Sous-Préfecture de Nyabisindu dirigés par l'Adjudant-chef Hategekimana Philippe alias BIGUMA qui était commandant en second de la gendarmerie. Particulièrement le 23 avril 1994, c'est lui qui est allé arrêter le Bourgmestre de Ntyazo Nyagasaza Narcisse alors que

celui-ci voulait fuir au Burundi. Il l'a amené à Nyanza et tué de ses propres mains. Il s'est enfui en France mais a actuellement été arrêté et est sous investigations dans ce pays. Etait aussi présent Ndahimana Mathieu qui est devenu Bourgmestre de la Commune Ntyazo en lieu et en place de Nyagasaza Narcisse tué pendant le Génocide.

Ndahimana Mathieu était le directeur du Centre de Santé de Nyamure. Il a collaboré avec le chef de la police de la Commune Ntyazo, Munyaneza Viateur, le policier Ngirabatware Godefroy qui est actuellement incarcéré à la prison de Nyanza, le réserviste de la police Gatera Adalbert qui était le Conseiller du Secteur Bugari, Bizimana Nicodème le Conseiller du Secteur Ntyazo, Ngendahimana, Conseiller de Gisasa, Nzaramba Athanase, un ancien Bourgmestre de la Commune Ntyazo et qui était Président du MRND pendant le Génocide.

Il y avait également de très nombreux Interahamwe et des réfugiés burundais du camp de Ngoma en Secteur Bugari. Parmi les Interahamwe il y avait notamment Twagiramungu Zachée, enseignant à l'école primaire de Nyamure, Erikani, enseignant à l'école primaire de Gisasa et Sinzinkayo Sosthène qui habitait à Ruyenzi. Après, le 4 mai 1994, d'autres attaques ont été menées par des gendarmes, des policiers et des Interahamwe pour traquer les quelques survivants. Un petit nombre de Tutsi s'étaient rassemblés mais ils furent une fois encore massacrés à l'arme à feu et à l'arme traditionnelle.

Les quelques survivants se sont cachés dans les broussailles à proximité. Plus de 30,000 réfugiés Tutsi ont été tués sur la colline de Karama, les cadavres sont restés longtemps sur la colline tellement ils étaient nombreux, d'autres furent ensevelis à la va vite dans des fossés.

Massacres de Tutsi à l'église de Nyundo et aux alentours, Rubavu

Depuis 1990 jusqu'en avril 1994, les Tutsi de la localité de Nyundo ont perdu toute tranquillité, certains d'entre eux ont été emprisonnés sous prétexte qu'ils seraient des complices des Inkotanyi. En 1991 les Tutsi qui habitaient dans la Commune Kanama ont commencé à être persécutés et se sont par après réfugiés au Petit Séminaire de Nyundo et dans les bâtiments des Frères de l'Instruction Chrétienne. En 1992, le nombre des réfugiés a continué à augmenter, Mgr Karibushi Wenceslas du diocèse de Nyundo, a accueilli de nombreux Bagogwe et les a hébergés pendant trois (3) ans car en 1994 ils y étaient encore. Entretemps les maisons de certains Tutsi avaient été incendiées, d'autres détruites; lorsqu'il y a eu une accalmie ils sont retournés chez eux et Mgr Kalibushi les a aidés à reconstruire.

En 1994, lors du déclenchement du Génocide perpétré contre les Tutsi le 7 avril 1994, ceux qui se sont réfugiés au Petit Séminaire de Nyundo ont été tués le même jour. Les

survivants ont rejoint d'autres Tutsi au diocèse le 8 avril 1994, ont passé la journée à se battre contre les Interahamwe à l'aide de pierres et de morceaux de tuiles.

Le 9 avril 1994 au matin, le Préfet ad intérim de la Préfecture de Gisenyi est venu et a évacué tous les étrangers, après quoi le Colonel Nsengiyumva Anatole a posé des questions aux Tutsi: “ *Vous êtes irrités, est ce que vous voulez vous battre?*” Le Père Fabien lui a répondu: “ *Excellence, comment pourrions-nous nous battre alors que nous n'avons pas d'armes comme vous pouvez le constater?* ”. Des tueurs se sont alors introduits dans l'église, parmi eux des militaires et des gendarmes, armés de fusils, de grenades et d'armes traditionnelles, et ont tué les Tutsi qui se trouvaient dans l'église ainsi que des prêtres Tutsi parmi lesquels il y avait les Pères Aloys Nzaramba, Ferdinand Karekezi, Callixte Kalisa, Adrien Nzanana, Edouard Gakwandi et Clément Kanyabusozo.

Des Sœurs ont également été tuées, dont Soeur Julienne, Sœur Giovanni, Soeur Vianney, Soeur Laetitia, Soeur Candida et d'autres. Les survivants de cette attaque sont restés sur place, parce qu'ils n'avaient pas le moindre passage pour s'enfuir et se réfugier ailleurs.

Le 1er mai 1994, ils ont été à leur tour tués alors que l'espoir leur était revenu car le CICR venait discuter avec eux et envisageait de les amener à Goma au Zaïre. Les massacres du 1er mai 1994 ont été précédés d'un appel par les Interahamwe aux Tutsi qui s'étaient cachés en différents endroits, broussailles, maisons et ailleurs, de sortir de leurs cachettes pour rejoindre les autres à Nyundo et y être protégés; ils sont venus petit à petit et ont grossi le nombre des réfugiés, certains sont même venus de Kivumu, Nyamyumba et d'ailleurs.

Le 27 avril 1994, le CICR a apporté de la nourriture, et tous ceux qui étaient encore cachés sont venus prendre leurs rations croyant que tout était terminé. Chaque fois que ceux qui pouvaient s'exprimer en langues étrangères voulaient expliquer au CICR leurs problèmes, le Préfet leur coupait la parole.

Le 1er mai 1994, vers 16h de l'après-midi, des tueurs, dont des Interahamwe venus de Nyabihu et Kibirira, et parmi lesquels il y avait ceux qui se faisaient appeler “Abanyakiganda”, sont arrivés à bord de deux (2) Daihatsu de l'usine à thé de Nyabihu. Il y avait également des Interahamwe qui étaient venus de plus près, de Muhira, Mahoko, Rubumbati et d'ailleurs. Ces massacres ont été commis pour empêcher la CICR de les amener avant qu'ils ne soient mis à mort. La première personne à être fusillée est un Mugogwe du nom de Serushyana alias Konseye, qui était le chef des réfugiés.

Le soir du même jour, près de 1000 Tutsi ont été tués. Les survivants de ces massacres ont été surtout des jeunes gens qui ont pu s'échapper et courir se cacher dans des broussailles aux abords du Diocèse. D'autres qui ont pu survivre sont ceux qui étaient ensevelis en dessous des cadavres, passés inaperçus et sont sortis la nuit alors que les Interahamwe et les gendarmes avaient quitté les lieux.

Les massacres de Tutsi à Nyundo ont été commis par des militaires de Gisenyi, des gendarmes qui étaient en poste à Nyundo, des Interahamwe et des Impuzamugambi de la CDR. Les Tutsi ont surtout été tués par les grenades lancées dans l'église et par les armes traditionnelles.

Ceux qui ont été les plus en vue dans les massacres des Tutsi à Nyundo :

Le Préfet ad intérim de la Préfecture de Gisenyi; le Colonel Nsengiyumva Anatoli; le Major Biganero commandant de la gendarmerie à Gisenyi; le Lieutenant Bizumuremyi Jean Berchmans alias Rutuku; le Sous-lieutenant Dusabeyezu Eustache; Nzabonimpa Marius, Bourgmestre de la Commune Kanama; Nkundabanyanga Fidèle qui était assistant médical; Kabiligi Stanislas, Conseiller du Secteur Muhira; Mpozembizi Marc, Bourgmestre de la Commune Rubavu; le Père Nturiye Edouard alias Simba et d'autres.

2.26. LE 02 MAI 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS L'ANCIENNE PREFECTURE DE KIGALI VILLE

Tentative d'assassinat des Tutsi réfugiés à l'Hôtel des Mille Collines à Kigali

Le 2 mai 1994, Le Gouvernement des tueurs voulait massacrer les Tutsi qui étaient réfugiés à l'hôtel des mille collines à Kigali. En effet, durant le génocide des réfugiés en majorité des Tutsi se sont réfugiés à l'hôtel des mille collines où ils continuaient de payer Paul Rusesabagina pour pouvoir y être hébergés.

Le 2 mai 1994, le Gouvernement des tueurs a voulu les massacrer mais la presse française, ainsi que l'intervention du Dr Bernard Kouchner, ancien ministre français dans divers Gouvernements, ont diffusé la nouvelle en France et la société civile française a dénoncé ce massacre imminent. Cette alerte a obligé le Président français de conseiller le Gouvernement génocidaire rwandais à ne pas tuer ces réfugiés par peur des réactions internationales.

Le journaliste Vincent Hugueux du journal L'Express a écrit le 2 juin 1994 que le 2 mai 1994 le chargé d'Afrique à la présidence française, Bruno Delaye a été chargé de

dire au général Augustin Bizimungu qui commandait l'armée des génocidaires que si jamais ils tuaient les réfugiés de l'Hôtel des Mille Collines cela donnerait une mauvaise image au niveau international, et que par conséquent la France aurait du mal à continuer d'assister le Rwanda.

Le mensuel Billets d'Afrique édité par une ONG française, Survie, a confirmé cette information dans son numéro 31 sorti en février 1996. Un autre journal français, Libération, du 25 mai 1994 a écrit que le Gouvernement génocidaire avait placé ses agents de renseignement à l'hôtel des 1000 collines pour surveiller les réfugiés.

Parmi les tueurs qui venaient fréquemment à l'Hôtel des 1000 Collines il y avait l'abbé Wenceslas Munyeshyaka, lourdement impliqué dans des massacres de l'Eglise Sainte Famille située non loin de l'Hôtel des Mille Collines.

L'abbé Wenceslas Munyeshyaka a participé au massacre des Tutsi à l'église de Sainte Famille et ses environs

Plusieurs témoins affirment qu'à diverses dates entre le 8 avril et la première semaine de juillet 1994, à la paroisse Sainte-Famille, à l'église Saint-Paul et au CELA de Kigali, Wenceslas Munyeshyaka a participé à des réunions tenues pour organiser les massacres et les enlèvements de civils Tutsis avec le Colonel Tharcisse Renzaho, Odette Nyirabagenzi, Angeline Mukandutiye, le Lieutenant-Colonel Laurent Munyakazi, d'autres militaires et des Interahamwe. Par la suite, des civils Tutsis réfugiés à la paroisse Sainte Famille, au centre pastoral Saint-Paul et au CELA de Kigali ont été massacrés.

Selon des survivants des massacres de Sainte Famille et de Saint Paul, le 13 avril 1994, dans l'enceinte de la paroisse Sainte-Famille, Wenceslas Munyeshyaka, a fait abattre par des miliciens une jeune fille Tutsi ainsi que deux jeunes Tutsi âgés chacun de 18 et de 20 ans. Le même jour il a fait tuer une autre jeune Tutsi âgée de 22 ans.

Le 17 juin 1994 ou vers cette date, à la paroisse Sainte-Famille de Kigali, Wenceslas Munyeshyaka a incité un Interahamwe à tuer une autre fille Tutsi.

Viols répétés sur les jeunes filles Tutsi

Des victimes de viols ont pu témoigner que le 21 avril 1994, Wenceslas Munyeshyaka, à la paroisse Sainte-Famille, a encouragé un Interahamwe à violer une jeune civile Tutsie réfugiée à la paroisse Sainte Famille. A la fin de juin 1994, Wenceslas Munyeshyaka, à la paroisse Sainte-Famille de Kigali a violé une jeune fille qui a témoigné elle-même de ce viol. Tout au long de la période du Génocide, Wenceslas Munyeshyaka violait des filles qu'il disait protéger dans sa chambre.

Enlèvements suivis d'assassinats

Le 24 avril 1994, au Centre National de Pastorale Saint-Paul de Kigali, Wenceslas Munyeshyaka a aidé des Interahamwe, dont Léonard Bagabo, à enlever sept jeunes Tutsis, parmi lesquels Emmanuel Rukundo, journaliste, Aristarque Batsinduka, ingénieur du bâtiment et des travaux publics, et Mazimpaka, étudiant, tout en sachant que ces personnes seraient tuées. Ces personnes ont été conduites au bureau du Secteur de Rugenge pour y être tuées.

Le 14 juin 1994, Wenceslas Munyeshyaka, a aidé des militaires à rechercher et à identifier des Tutsi qui avaient trouvé refuge au Centre Pastoral Saint-Paul de Kigali, tout en sachant que ceux-ci étaient inscrits sur la liste des personnes à tuer.

A cette occasion, 60 civils Tutsi, dont Antoine Marie, Zacharie Gasarabwe alias Gasindi, Charles Rutsitsi, Emmanuel Nyarwaya, Diogène Rubaduka, Twaha Sebjura et André Kameya, qui avaient été identifiés par Wenceslas Munyeshyaka, ont été enlevés par les assaillants et tués.

Justification du génocide et Négationnisme

Le 02 août 1994, Wenceslas Munyeshyaka a signé avec 28 autres prêtres rwandais à Goma un document négationniste envoyé au Pape Jean-Paul II dans lequel ils justifiaient le génocide commis contre les Tutsi et mettant la responsabilité des tueries sur le FPR, innocentant ainsi les vrais auteurs du génocide. Ce document a profondément choqué toute l'opinion internationale.

Les ambiguïtés de la justice française

La France a toujours refusé de juger Wenceslas Munyeshyaka. De multiples signes avant-coureurs montraient depuis près de vingt ans que la France ne voulait pas juger Wenceslas Munyeshyaka pour des crimes qu'il a commis au Rwanda.

En effet, c'est le 25 juillet 1995 qu'une information est ouverte contre Munyeshyaka par le juge d'instruction de Privas (France) pour « *génocide, crimes contre l'humanité et participation à un groupement formé ou à une entente établie en vue de la préparation de ces crimes sur le fondement du principe de la compétence universelle prévue dans la convention de New York de 1984 contre la torture* ».

Après de multiples signes de refus de juger Wenceslas Munyeshyaka, la France a été condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) pour non-respect du procès équitable, notamment le non-respect du délai raisonnable. (CEDH, Yvonne Mutimura contre France, jugement 8 Juin 2004).

Le 21 juin 2007, le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) a lancé des mandats d'arrêt contre Wenceslas Munyeshyaka. L'acte d'accusation de Munyeshyaka était placé sous scellés depuis 2005.

Sur insistance de la France, on ne sait pour quelle raison légitime, le 20 novembre 2007, le TPIR s'est dessaisi au profit de la justice française des poursuites contre

D'innombrables commissions rogatoires ont été menées au Rwanda afin de procéder à l'audition de près de soixante-dix témoins et recueillir des preuves étayant l'accusation. C'est incompréhensible que le Parquet de Paris les juge infondées alors que le Tribunal pénal International pour le Rwanda les avait considérés comme graves et justifiant la mise en accusation de Wenceslas Munyeshyaka.

Le Parquet a demandé le non renvoi de Wenceslas Munyeshyaka aux assises, ce qui a été confirmé par les juges d'instruction.

Or, des témoignages accablants de survivants du génocide, voire de témoignages des génocidaires sont unanimes pour confirmer que Wenceslas Munyeshyaka a commis lui-même ou aidé à commettre des tueries et des viols à très grande échelle sur des réfugiés Tutsi de l'église Sainte Famille et de Saint Paul. Ces faits ont été confirmés par la justice rwandaise qui a retenu la culpabilité de Wenceslas Munyeshyaka et l'a condamné par contumace à la prison à vie dans le même procès que le général défunt Laurent Munyakazi.

La position de la justice française soulève donc beaucoup d'interrogations quant à l'importance qu'elle attache au génocide commis contre les Tutsi.

Un non-lieu pour une personne comme Wenceslas Munyeshyaka dont le rôle dans le génocide a été démontré durant plusieurs commissions rogatoires ne peut que confirmer les appréhensions de survivants que la France ne veut pas juger les cerveaux du génocide.

Cette attitude s'explique d'ailleurs si l'on sait que le Gouvernement de François Mitterrand a aidé et participé à la planification et à l'exécution du génocide commis contre les Tutsi entre le 1^{er} octobre 1990 et juillet 1994.

2.27. LE 03 MAI 1994 : DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE CYANGUGU ET BUTARE

Massacres de Tutsi à l'ADEPR de Gihundwe, Rusizi

L'ADEPR Gihundwe est érigé dans l'actuel District de Rusizi, Secteur Gihundwe, et c'est à cet endroit qu'a été mise en place la première église ADEPR au Rwanda. Après le déclenchement du Génocide le 7 avril 1994, se sont réfugiés à l'ADEPR Gihundwe et au Groupe Scolaire Gihundwe, de nombreux Tutsi qui sont venus des Communes Kamembe et Cyimbogo des localités de Nyakanyinya, Mutimasi, Murangi et Ruganda.

Les Tutsi ont commencé à se réfugier à Gihundwe le 14 avril 1994, vers 15 h de l'après-midi, la direction de l'ADEPR a d'abord refusé que les Tutsi entrent dans leurs bâtiments, mais les a laissés entrer à la tombée de la nuit. Le lendemain les miliciens Interahamwe sont venus, ont tué un Tutsi et sont repartis. Les Tutsi se sont alors rendus compte de la gravité de la situation. Le Préfet de Cyangugu, Bagambiki Emmanuel, après avoir appris que des Tutsi s'étaient réfugiés à l'ADEPR Gihundwe et au Groupe Scolaire Gihundwe, est venu leur demander d'aller au Stade Kamarampaka, mais les réfugiés ont refusé car ils connaissaient sa nature criminelle. Le 3 mai 1994, vers 10h, des étudiants qui étaient originaires de régions où sévissait la guerre, étaient venus du camp des déplacés de guerre de Nyacyonga, celui qui les dirigeait passait son temps à participer au Génocide dans les localités de Rusizi.

Trois (3) de ces étudiants sont allés appeler en renfort des gendarmes, dont trois (3) sont venus, ont rassemblé les réfugiés Tutsi dans la cuisine des étudiants et ont commencé à leur tirer dessus et à lancer des grenades sur eux, le même jour y ont été tués près de quarante (40) Tutsi. Les survivants se sont réfugiés aux alentours du Stade et à d'autres différents endroits.

Le génocide commis à Gihundwe était encadré par les responsables civils et militaires locaux comprenant : le Préfet Bagambiki Emmanuel, Sous-préfet Theodore Munyangabe et Francois Nzeyimana, Major gendarme Vincent Munyarugerero, Lieutenant Samuel Imanishimwe, Christophe Nyandwi, Elysée Bisengimana, Tomson Mubiligi, le Pasteur Nsanzurwimo Joseph et son fils Nsanzurwimo Jean, le Pasteur Remesha Siméon, Ruhire Murwanashyaka, le Pasteur Seromba, Bareberaho Bantari Ripa, Siméon Nshamihigo qui a été condamné par le TPIR à la prison à vie, le Sgt major Ruberanziza Marc, Ndorimana Paul qui était procureur à Cyangugu, et d'autres.

Massacres de Tutsi à Ibambiro, Nyanza

A Ibambiro, dans l'ancienne Préfecture de Butare, Commune Muyira, Secteur Matara, Cellule Rugunga, actuellement en District Nyanza, Secteur Kibilizi, Cellule Cyeru, village Rutete. Depuis le déclenchement du Génocide le 7 avril 1994, il n'a pas commencé immédiatement dans cette localité; le Génocide perpétré contre les Tutsi a été déclenché autour du 19 avril 1994 après le discours de Sindikubwabo à Butare au cours duquel il a dit qu'il y avait des personnes qui prétendaient que "ça ne les regarde pas!"

Les Tutsi ont commencé à être traqués, à être tués, à voir leurs maisons incendiées ou détruites, à avoir leurs biens pillés. Ils ont continué à être pourchassés mais à un certain moment les tueurs ont usé d'une astuce et ont faussement déclaré que la paix était revenue, et que les femmes et les enfants, et surtout les jeunes filles, ne doivent pas être tués et que leur sécurité sera assurée à Ibambiro. Raison pour laquelle les femmes, filles et enfants Tutsi sont sortis de leurs cachettes et sont tous allés à Ibambiro, certains ont habillé leurs enfants de sexe masculin de robes pour qu'ils soient pris pour des filles.

Parce qu'ils sont allés à Ibambiro avec l'espoir qu'ils y seront protégés, le nombre des femmes, des filles et des enfants avait atteint le chiffre de 454 au 1er mai 1994. Mais ensuite, les tueurs venaient régulièrement sélectionner les réfugiés qu'ils voulaient tuer, et violer ou en faire leurs femmes par contrainte. Les tueurs, satisfaits de ce qu'ils avaient réussi à rassembler à Ibambiro les femmes, les filles et les enfants Tutsi, ont planifié de les massacrer le 3 mai 1994.

Le 3 mai 1994, les tueurs munis d'armes traditionnelles, se sont affublés de feuilles de bananier, et au son de leurs sifflets, ont encerclé la localité de Ibambiro, et ont commencé à tuer. Ils ont commencé par dépouiller les femmes et les dénuder, de les violer, les insulter ("votre arrogance, votre dédain, votre suffisance..."); après leurs forfaits, ils les ont découpées à la machette et les jetaient dans des latrines parfois respirant encore. Ils les ont tués par tranches d'âge, ils ont commencé par les enfants, ont suivi les filles adolescentes, les filles adultes et enfin les jeunes femmes et les femmes plus âgées.

Les massacres ont duré toute la journée mais avant ceux-ci, ils ont d'abord tué un vieil homme nommé Denis Nzaramba que les tueurs avaient d'abord épargné pour qu'il serve d'échantillon pour ceux qui se demanderaient plus tard à quoi ressemblaient les Tutsi. Il a été jeté le premier dans les latrines pour, disaient les tueurs, exorciser ceux-ci et empêcher que le mauvais sort ne les poursuive pour les

massacres de femmes et d'enfants qu'ils allaient commettre. Il fut le seul homme à être tué à cet endroit.

Il est évident qu'à la vue des Interahamwe affublés de feuilles de bananier, munis d'armes traditionnelles, soufflant dans leurs sifflets, les réfugiés ont paniqué et ont essayé de s'enfuir en courant, mais ils étaient rattrapés et tués ou ramenés en arrière. Les plus faibles se sont résignés et ont continué à prier. Les réfugiés furent tués sans aucune pitié, et un grand nombre parmi eux ont accueilli la mort sans broncher, sans le moindre cri de douleur.

Ont participé à ces massacres:

- Safari Jean Bosco, Inspecteur des écoles dans la Commune Ntyazo, il était le fils d'un commerçant important du nom de Mubiligi Athanase qui avait installé les structures du MDR dans cette localité avant de rejoindre le MDR Power. Mubiligi allait apprendre chez Bandora de Ruhuha comment ils mettront en œuvre le Génocide. Il a été incarcéré et à sa libération a fui au Malawi où il a rejoint ses frères ;
- Kageza Jean Népomuscène, un commerçant, il est parmi ceux qui ont dirigé des attaques ;
- Ruduri Félicien, lui aussi commerçant, est parmi ceux qui portent une forte responsabilité dans les massacres ;
- Hanyurwimfura Antoine, neveu de Sindikubwabo Theodore était planton au tribunal de Canton de Nyamiyaga, et est parmi ceux qui ont dirigé des attaques, c'est lui qui a appelé en renfort des tueurs de Muyira ;
- Mirenzo et ses fils étaient des réfugiés burundais, ils ont activement participé au Génocide;
- Ndolikimpa Aphrodice, Brigadier de la Commune Ntyazo;
- Ntabuye Sylvain, enseignant au CERAI, est parmi ceux qui sélectionnaient les filles à violer, et allait lui aussi chez Charles Bandora à Ruhuha dans le Bugesera apprendre comment mettre en œuvre le Génocide;
- Nomani, un Interahamwe de Bugesera qui s'était réfugié avec d'autres de ses congénères dans cette localité en fuyant l'avancée des Inkotanyi;
- Gashushure Ernest, enseignant, avait un mégaphone qu'il utilisait dans son véhicule pour annoncer de fausses annonces du retour de la paix;
- Rugwizangoga; Bazindyiki Antoine et d'autres.
- Il y avait également un enfant nommé Montfort, qui était le petit fils de Rutare, et qui a violé des enfants de son âge et les a tués, il a été incarcéré puis libéré parce que mineur d'âge, il avait dix (10) ans au moment de ses crimes.

2.28. LE 05 MAI 1994 : LE GOUVERNEMENT GÉNOCIDAIRE A ACCÉLÉRÉ LA MISE EN OEUVRE DU GÉNOCIDE. LES SURVIVANTS TUTSI FURENT AUSSITOT MASSACRÉS AU MONASTERE DES SŒURS BÉNÉDICTINES DE SOVU

La RTLM a déclaré que l'extermination des Tutsi survivants devait être accélérée

Le 5 mai 1994, la radio RTLM a diffusé de nombreuses émissions mobilisant tous les dirigeants du Hutu Power, qu'ils soient politiques, militaires, gendarmes, Interahamwe et Impuzamugambi de mettre toutes leurs forces de tuer les Tutsi dans toutes les localités où ils avaient survécu. Ces émissions étaient accompagnées de chansons de Bikindi Simon destinées à chauffer à blanc les tueurs. Les journalistes de la RTLM diffusaient également des messages censés être venus de tout le pays qui manifestaient la satisfaction d'avoir massacré ceux qu'ils appelaient les complices de l'ennemi, c.à.d. les Tutsi.

Les journalistes qui ont activement participé à cette propagande sont Noël Hitimana, Habimana Kantano, Valérie Bemერიკი et Gaspard Gahigi dans la langue kinyarwanda. Dans la langue française, les journalistes de la RTLM qui ont appelé à la solution finale sont Emmanuel Nkomati, Philippe Mbirizi, Joel Hakizimana et Georges Ruggiu.

La RTLM a été secondée par Radio Rwanda notamment dans des émissions dirigées par Jean Baptiste Bamwanga et dans la diffusion d'autres appels aux massacres par les journalistes extrémistes, dont Froduald Ntawulikura, Augustin Hatari, Phocas Fashaho, Robert Simba et d'autres.

Le même jour, l'organisation internationale des droits de l'homme, Human Rights Watch, a publié un communiqué dénonçant les émissions radiophoniques de la RTLM appelant à tuer tous les Tutsi survivants à travers le pays.

La Mère supérieure qui dirigeait le couvent des Sœurs Bénédictines de Sovu, Soeur Gertrude Mukangango, a fait tuer les survivants Tutsi des massacres précédents qui avaient eu lieu les 22 et 25 avril 1994 dans le Monastère de Sovu

Le Monastère des Soeurs Bénédictines situé en District Huye, à Sovu, a accueilli depuis le 17 avril 1994 plus de 10,000 réfugiés Tutsi qui se sont cachés dans les différents bâtiments de cet établissement, notamment dans le Centre de Santé; ils ont été tués à diverses étapes.

Depuis le 22 avril 1994, les réfugiés Tutsi ont été attaqués à trois (3) reprises. Les Interahamwe ont d'abord attaqué le Centre de Santé, et les réfugiés qui s'y trouvaient se sont refoulés dans le garage de ce centre. Les Interahamwe ont pris la décision de les brûler vifs. Soeur Gertrude (Consolata Mukangango), qui avait 42 ans en 1994, et Soeur Kizito (Julienne Mukabutera) qui en avait 36 pendant le Génocide, ont amené deux jerricans remplis d'essence. Soeur Kizito a elle-même versé de l'essence devant le garage et y a mis le feu. Le même jour ont été tués près de 7,000 Tutsi. Soeur Kizito, qui avait la liste des réfugiés, s'est empressée à vérifier s'ils étaient tous morts.

Le 25 avril 1994, le dirigeant des Interahamwe de Sovu, Emmanuel Rekeraho, son adjoint Gaspard Rusanganwa alias Nyiramatiwi, et d'autres Interahamwe, sont revenus au Monastère tuer les Tutsi qui s'y cachaient encore. Soeur Gertrude et Soeur Kizito se sont entretenues avec Rekeraho et lui ont demandé de les débarrasser de ces réfugiés parce qu'il n'y avait plus de nourriture à leur donner. Les réfugiés ont supplié pour être épargnés mais Soeur Gertrude a donné l'ordre de les tuer. Le même jour les Interahamwe ont tué près de 1000 Tutsi. Seuls quelques 30 Tutsi qui avaient des liens de parenté avec des Soeurs Tutsi du Monastère ont survécu à ces massacres. Soeur Gertrude a voulu ordonner aux Soeurs Tutsi de chasser ces réfugiés sous la menace de ce qu'en cas de refus, ces réfugiés seront tous tués tout comme les Soeurs Tutsi de leurs familles. Celles-ci ont tenu bon et ont refusé de chasser les leurs.

Le 5 mai 1994, Soeur Gertrude a écrit au Bourgmestre de la Commune Huye, Jonathan Ruremesha, une lettre lui demandant de venir chasser les réfugiés Tutsi. Ci-après le contenu de cette lettre:

“Objet: recours à l'autorité

Monsieur le Bourgmestre de la Commune Huye, Butare

Monsieur le Bourgmestre,

Ces dernières semaines, des personnes sont venues au Monastère de Sovu en tant que visiteurs qui n'y passent habituellement pas plus d'une semaine, certains étant en mission d'autres pour se reposer ou se recueillir pour prier.

Avec la guerre dans tout le pays, il y en a d'autres qui sont venus de façon inopinée et qui veulent rester à tout prix ici alors que nous n'avons pas les moyens de les garder et les nourrir dans l'illégalité. Ces derniers jours je vous ai demandé que l'autorité communale puisse intervenir pour ordonner à ces gens de retourner chez eux, ou de se rendre ailleurs selon leur choix, parce qu'ici au Monastère nous n'avons pas les moyens de les garder.

JE VOUS DEMANDE INSTAMMENT, Monsieur le Bourgmestre, de nous aider à nous en débarrasser avant le 6 mai 1994, pour que le Monastère puisse à nouveau fonctionner normalement sans aucune contrainte. Nous prions pour vous.

La Soeur dirigeante du Monastère. Soeur Gertrude Consolata Mukangago (signature)

Le 6 mai 1994, le Bourgmestre Ruremesha est venu avec des policiers et des Interahamwe et ont massacré les réfugiés Tutsi qui étaient les derniers survivants au Monastère de Sovu. Ils ont donc été tués le même jour sollicité par Soeur Gertrude auprès du Bourgmestre Ruremesha pour débarrasser le Monastère des réfugiés Tutsi pour qu'il puisse continuer à fonctionner normalement.

Soeur Gertrude a été jugée en Belgique en 2001, et le jugement indique notamment clairement que c'est elle qui a révélé aux Interahamwe les lieux où les Tutsi s'étaient cachés dans le Monastère.

Parmi les Tutsi tués à Sovu, il y en a beaucoup du clan des Abaha qui étaient nombreux à habiter près du Monastère. Ils ont tous été exterminés avec leurs familles et parmi eux figuraient des employés de longue date du Monastère.

Parmi les tueurs qui ont collaboré avec les Soeurs Gertrude et Kizito dans les massacres de Sovu, il y avait:

L'Adjudant Emmanuel Rekeraho, Joseph Habyarimana qui a fui en France, Gaspard Rusanganwa alias Nyiramatwi, Innocent Nyundo, Pierre Rushyana, Jean Maniraho, Etienne Rugombyumugabo, Theoneste Kagina, Joseph Bizimana qui était Brigadier à la Commune Huye, et le chef de tous les tueurs en la personne du Bourgmestre Jonathan Ruremesha.

Soeur Gertrude et Soeur Kizito ont été condamnées par une juridiction belge respectivement à 15 et à 12 ans de prison. Elles ont été libérées et résident actuellement au Monastère de Maredret en Belgique.

Après avoir été libérée, Soeur Gertrude a commencé à s'en prendre aux rescapés du Génocide qui ont été témoins à charge dans son procès

Après avoir été libérée, Soeur Gertrude est retournée au Monastère de Maredret, près de la ville de Namur, en Belgique. En 2018, aidée par un journaliste français du nom de Jérôme Castaldi, Soeur Gertrude a écrit un livre (Rwanda 1994. La parole de Soeur Gertrude) dans lequel elle s'adonne au déni du Génocide perpétré contre les Tutsi, critique le fonctionnement de la justice et s'attaque violemment aux rescapés du Génocide perpétré contre les Tutsi qui ont exposé au grand jour sa responsabilité dans le Génocide à Sovu, dont des collègues appartenant à la même congrégation qu'elle et qui ont eu le courage de dénoncer ses crimes.

Ce comportement de Soeur Gertrude a été fort critiqué jusque chez ses collègues. Une d'entre elles, Kayitesi Bernadette, qui était avec Soeur Gertrude au Monastère de Sovu, après avoir lu son livre, a écrit son témoignage sur le Génocide en général et sur la responsabilité de Soeur Gertrude dans les massacres de Tutsi à Sovu en particulier, laquelle ne doit pas être camouflée.

Ci-après des extraits du témoignage qu'a livré Kayitesi Bernadette le 05/12/2019 :

“ Soeur Gertrude,

Je voudrais réagir par rapport au livre que tu as écrit. C'est vraiment dommage qu'après avoir été libérée après 7 ans de prison, tu n'as pas changé. Un proverbe rwandais dit : “fais le bien et tu le trouveras plus tard sur ton chemin”. Arrêtes donc de mentir à Dieu et aux hommes, arrêtes de mentir au monde entier. Retournons en arrière et examinons ce qui s'est passé à Sovu. Les réfugiés ont commencé à y arriver le 17 avril 1994. Rappelle toi que Laurient Ntezimana a apporté des sacs de riz pour les nourrir et que tu as préféré les enfermer à double clé et laisser les réfugiés souffrir de la faim; rappelles toi également la pluie qui est tombée le 20 avril 1994 et que tu as refusé d'ouvrir aux réfugiés pour qu'ils puissent s'abriter. Soeur Schola a alors cherché les clés et a ouvert aux réfugiés qui ont pu alors s'abriter, rappelles toi que tu l'as grondée sévèrement pour l'avoir fait. Soeur Mechtilde a beaucoup pleuré et a dit que Dieu nous demandera des comptes pour nos actes, et tu as comparu devant la justice en 2001. Toi qui prétend être innocente, d'où est venu l'essence avec laquelle ont été brûlés des réfugiés au Centre de Santé? Des dames du village ont déclaré devant le tribunal que c'est toi qui as apporté cette essence et que Soeur Kizito y a mis le feu avec des allumettes, vous avez brûlé vifs des innocents, et les Interahamwe ont applaudi votre forfait en disant que leurs soeurs venaient de leur donner un coup de main.

Rappelle toi encore les hurlements de douleurs qui ont résonné à Sovu, les sifflements des balles et le grondement des grenades qui se succédaient, les victimes suppliant d'être tués par balles en vain avant d'être découpées à la machette et à la hache, est ce que tu as une seule fois réuni la communauté pour examiner ce que nous pourrions faire ? Le matin du 23 avril 1994, tu as dit que nous devons s'enfuir et demandé que personne ne montre sa carte d'identité, et lorsque nous sommes sortis et rencontré la première barrière, c'est toi qui a sorti ta carte d'identité pour la brandir fièrement devant les Interahamwe, mais grâce à Dieu, ceux-ci ne l'ont par miracle demandé à personne d'autre ; nous avons continué notre chemin et sommes arrivées à Ngoma, deux jours après nous avons souhaité retourner au Monastère, rappelles toi que tu t'es entretenue avec les militaires deux (2) heures durant, nous étions terrifiées. Rappelle toi lorsque nous sommes revenues à Sovu le 25 avril 1994, Rekeraho, le chef des Interahamwe, nous a réunies dans la salle de l'Hôtellerie. Voici

ce qu'il nous a dit : cachez ceux qui se sont réfugiés ici dans le plafond ou la cave car personne à Sovu ne me demande des comptes sur leur présence, et de toute façon ce ne sont pas eux qui vont introniser le régime Tutsi. Après, il a ajouté : ce qui vous le prouvera c'est que je ne reviendrai pas. Pourquoi ce n'est pas inscrit dans ton livre pour expliquer ce qui s'est passé ?

Dans cette nuit du 25 avril 1994, tu m'as demandé de dire à mes frères de s'allonger parmi les cadavres des Tutsi qui avaient été tués, que le véhicule qui viendra transporter les corps les versera dans une fosse et qu'ils pourront sortir et fuir. Est-ce là des paroles de quelqu'un qui respecte Dieu ? Nous avons continué à vivre de la façon jusqu'au 6 mai 1994.

Le matin après la prière tu as prononcé ces paroles malfaisantes: tu as demandé que les Soeurs qui avaient des réfugiés de leurs familles leur demandent de sortir pacifiquement, sinon que les forces de l'ordre allaient les y contraindre par la force. C'est ce que tu as fait et près de 25 réfugiés furent mis dehors pour être tués. Je me rappelle de mes deux frères Gatete Deo et Placide Seth. Je me rappelle du papa et de la maman de Régine. Je me rappelle de Chantal et de son enfant Crispin. Je me rappelle de Aima Marie et de ses quatre enfants. Je me rappelle de Candari la petite sœur de Sœur Thérèse Mukarubibi. Je me rappelle du papa de Soeur Bernadette Nyirandamutsa, et de son frère et de sa petite sœur. Que Dieu leur accorde le repos éternel. Pourquoi n'as-tu pas répété dans ton livre les paroles que tu as prononcées dans l'église ?

Tu as écrit qu'arrivée à la prison tu as beaucoup pleuré, et nous alors? Combien de larmes avons-nous versées de voir les nôtres être sortis pour aller être tués ? A Sovu nous avons eu de très mauvaises Sœurs, les Sœurs Gertrude et Kizito, mais il y avait également de très bonnes Sœurs qui étaient affligées par ce que faisaient ces dernières. A titre d'exemple Sœur Liberata qui n'était pas parmi les personnes pourchassées mais qui était très affligées par la situation, tout comme Sœur Merchtilde. Sœur Liberata a caché des réfugiés dans le plafond et leur apportait eau et nourriture, mais Sœur Gertrude l'a appris et les a sortis pour qu'ils soient tués. Je me rappelle de Soeur Ermelinda qui était exemplaire, elle priait beaucoup et Dieu lui révélait ce qui allait arriver de façon que l'évêque lui ait permis d'avoir le Saint sacrement dans sa chambre

Rappelle toi du chemin que nous avons parcouru en s'enfuyant, et lorsque nous sommes arrivées en Centre Afrique tu as écrit un article intitulé « Apres les machettes le Ciel sera bon ». J'ai lu cet article plein de mensonges, tu as dit : « Nous nous sommes réunies avec toutes les Sœurs, nous avons discuté sur ce qui s'était passé et avons demandé pardon les unes aux autres, nous avons aujourd'hui de bonnes

relations ». Où est ce que tu décris là s'est-il passé ? Si c'était vrai nous n'aurions jamais eu recours aux tribunaux en Belgique.

Nous avons continué à fuir et somme arrivées à Maderet le Monastère qui a fondé celui de Sovu. Tu ne nous as jamais laissées en paix, tu as dispersé les Sœurs dans des Monastères différents, pour effacer les preuves de tes crimes, pour que ce que tu avais fait avec Sœur Kizito ne soit jamais exposé au grand jour. Mais Dieu ne l'a pas voulu ainsi, après avoir éloigné les Sœurs les plus anciennes, tu es restée avec les plus jeunes auxquelles tu as demandé de décrire toutes les bonnes actions que tu aurais faites pendant le Génocide, avec l'aide de Mère Aloys de nationalité allemande ; toi et Mère Aloys avez fait écrire ce que vous voulez aux jeunes Sœurs et avez transmis ces écrits à la juridiction belge, mais ce sont justement ces écrits qui vous ont confondus devant la juridiction en question lors du procès en 2001.

Rappelle toi lorsque le juge t'a demandé quel était ton objectif en faisant écrire sur tes supposées bonnes actions alors que personne ne te l'avait demandé, tu n'as pas pu répondre à cette question. Je me rappelle quand il a été demandé à Sœur Domitila si elle avait personnellement écrit le document qu'elle avait signé et elle a répondu : « C'est Mère Aloys et Sœur Domitila qui écrivaient et rectifiaient les écrits pour y insérer ce qu'elles voulaient, elles nous donnaient ensuite les documents à signer ». Pourquoi avoir trempé dans ces magouilles si tu étais innocente ?

Deuxièmement: lorsque les Soeurs sont rentrées au Rwanda, pourquoi toi et Soeur Kizito êtes-vous restées si tu n'avais rien à te reprocher? Sœur Domitila dans son témoignage a dit la vérité et elle aurait pu être renvoyée car elle faisait partie des jeunes Sœurs.

Je me rappelle encore du témoignage de Sœur Solange qui a dit qu'il y a un enfant qui s'est réfugié auprès de toi et s'est caché en dessous de ta coule (habit de la Sœur) mauve que tu portais, et que tu as livré l'enfant aux Interahamwe ; nous nous rappelons toutes de cet enfant mais c'est Sœur Solange qui a bien expliqué devant la juridiction ce qui s'était passé.

Rappelle toi lorsque j'ai demandé de rentrer au Rwanda et que vous m'avez dit que ce n'est pas possible parce que le Gouvernement en place ne sera pas accepté. Il l'a été et tu devrais venir au Rwanda pour admirer où notre Président a hissé notre pays. Celui-ci reçoit des décorations pour sa bonne gouvernance, toi tu es encore avant 1994 avec ceux qui veulent te rendre innocente comme le Père Linguyenza Venuste qui n'est jamais venu à Sovu pendant le Génocide, sur quoi se base-t-il pour proclamer que tu es innocente ?

Laisse-moi te dire la vérité, l'article que tu as écrit à Bangui en Afrique Centrale (« Après les machettes le Ciel sera bon ») et le fait que tu as pratiquement vendu le Monastère à l'insu de la communauté, nous a déterminé à rentrer au Rwanda pour aller se réapproprier Sovu. Moi et les Sœurs Schola et Marie Bernard avons été nommées au conseil et notre devoir était de rentrer au Rwanda pour faire éclater la vérité au grand jour.

Lorsque nous avons demandé de rentrer vous avez refusé de payer les tickets d'avion mais vous avez oublié que le Bon Dieu pourrait nous réserver une solution. Arrivées au Rwanda chez Monseigneur Gahamanyi, nous y avons trouvé un fax que tu avais écrit en lui demandant de ne pas nous accueillir, et celui-ci de répondre : une religieuse qui demande à son évêque d'accomplir un acte malfaisant dans sa propre maison, à quoi ressemble-t-elle ? Est-ce que tu crois que nous sommes rentrées sans en informer l'évêque ? Nous avons même un document nous assurant qu'il nous hébergera et qu'il nous aidera à nous réapproprier Sovu. Il l'a effectivement fait avec l'aide de Monseigneur Mubirigi Félicien. Nous leur en sommes reconnaissantes, que Dieu leur accorde le repos éternel.

Restons chez Monseigneur Gahamanyi, Dieu nous a permis de découvrir ta lettre qui livrait les nôtres pour qu'ils soient tués, c'était en janvier 1996. Cette lettre a constitué une des preuves de ta culpabilité devant la juridiction qui t'a jugée en 2001. Et après tu oses te proclamer innocente ? N'oublies jamais que lorsque les Sœurs Schola et Marie Bernard se démenaient pour se réapproprier le Monastère de Sovu, toi tu voulais le détruire et le transférer à Marone en Belgique. Les Sœurs de Sovu ont été vaillantes, ont refusé de rester avec toi et ont préféré rentrer dans leur patrie.

Désespérés, vous avez envoyé le Père Comblin pour nous empêcher de dire la vérité ; ce n'était pas possible parce que nous ne pouvions pas nous taire sur le massacre des nôtres. Voici mon entretien avec le Père Comblin : il m'a dit que nous devons faire notre possible pour que Sœur Gertrude ne soit pas mise en prison, que ce serait un scandale pour l'Eglise. Je lui ai demandé s'ils pensaient à ceux qui avaient été tués, avant de s'inquiéter pour une personne qui risquait la prison, et pourquoi ils n'avaient jamais dénoncé le Génocide perpétré contre les Tutsi ? Au moins qu'ils le fassent par écrit ! Et il répondit que ce n'était pas eux qui avaient tué les Tutsi. Je lui ai répondu que les victimes avaient aussi été créées à l'image de Dieu et qu'il n'y avait pas plus grand scandale que de tuer à la machette dans une église ou de démolir celle-ci sur ses occupants. Nous nous sommes séparés avec ce prêtre sans pouvoir nous entendre sur quoi que ce soit.

Je termine en remerciant les Sœurs de Sovu qui n'ont pas voulu que le mensonge entache leur communauté. J'en suis témoin parce que j'ai suivi tous leurs témoignages devant la juridiction belge.

Je termine en remerciant également toute personne qui a eu une part, petite ou grande, pour rendre vie au Monastère de Sovu. Je remercie Madame Nowork pour tout ce qu'elle a fait pour nous, que Dieu le lui rende au septuple. Je remercie du fond de mon cœur Monseigneur Gahamanyi qui nous a hébergées toute une année, que Dieu l'accueille parmi les siens.

Je remercie le Chef de l'Etat, Son excellence Paul Kagame, et tous ceux qui l'ont aidé à libérer le pays, parce que sans leur vaillance il n'y aurait pas eu de survivants, que Dieu continue à le protéger dans tout ce qu'il fait”.

Fait à Kigali, le 05/12/2019

Kayitesi Bernadette (signature).

2.29. LE 06 MAI 1994: LES INTERAHAMWE ONT CONTINUÉ À ÊTRE INCITÉS À COMMETTRE LE GENOCIDE, L'ONU A ABANDONNÉ LES TUTSI QUI ÉTAIENT MASSACRÉS

Le Gouvernement génocidaire a continué à tuer et à inciter les miliciens Interahamwe à accélérer les massacres

Le Premier Ministre Jean Kambanda a, sur les ondes de Radio Rwanda, exhorté les miliciens Interahamwe à tuer: “ *Nous avons les hommes, les munitions, un Gouvernement uni, une armée unie, et nous devons vaincre. Chacun doit être armé, et le Gouvernement a placé dans ses priorités la possession d'armes suffisantes même si tous les autres produits qui viennent de l'étranger devaient ne plus être fournis* “. A cette date, la Radio Rwanda a diffusé le discours que Kambanda avait prononcé à Kibuye le 3 mai 1994, au cours duquel il a demandé que la mise en œuvre du Génocide soit accélérée dans tout le pays, et dans Kibuye en particulier. La même émission a été reproduite le 9 mai 1994.

Le conseil de Sécurité de l'ONU s'est dessaisi de sa mission de maintien de la paix et de son obligation de porter secours aux victimes au moment où le Gouvernement génocidaire commettait un Génocide

Le 6 mai 1994, des pays qui n'étaient pas des membres permanents au Conseil de Sécurité, l'Espagne, la Nouvelle Zélande, l'Argentine et la République Tchèque, ont présenté un projet de résolution qui augmenterait les capacités militaires des troupes de l'ONU au Rwanda. Certains des pays membres permanents du Conseil de Sécurité s'y sont opposés et ont plutôt suggéré que la question du Rwanda devait être examinée par L'Organisation de l'Union Africaine (OUA).

Le Secrétaire Général de l'ONU, Boutros-Boutros Ghali, a écrit au Président de l'Égypte Hosni Mubarak qui devait accéder à la présidence de L'OUA. Mubarak a écrit au Secrétaire Général de l'OUA, Salim Salim, et lui a demandé de solliciter les pays africains pour réunir des troupes africaines qui seraient envoyées au Rwanda. Salim Salim a répondu au Président Mubarak que l'Afrique était incapable d'apporter une solution à la question rwandaise à cause des massacres qui y étaient commis, que seule l'ONU avait les capacités d'agir politiquement et de réunir les fonds nécessaires pour apporter une solution au problème rwandais. Il a ajouté que dans le passé des problèmes similaires avaient été résolus de cette façon.

Le Comité International de la Croix Rouge (CICR) a dénoncé le comportement de la communauté internationale, et a pris la décision de secourir les réfugiés là où c'était encore possible

La première semaine du mois de mai 1994, les agents du CICR dans des localités de Kigali, Byumba, Gisenyi, Kabgayi et Kibungo, ont fait leur possible pour secourir les blessés et les malades qui étaient sous la menace des Interahamwe et des militaires. Celui qui dirigeait le CICR, Cornelio Sommaruga, s'est entretenu avec Philippe Gaillard qui le représentait au Rwanda. Il a publié un article dans le journal International Herald Tribune qui dénonçait les medias et les Etats qui occultaient la question des massacres commis contre les Tutsi, et a déclaré que tous les pays avaient leur part de responsabilité.

Gaillard a apporté de l'aide aux près de 30,000 réfugiés qui avaient fui les massacres de Gitarama, bien qu'ils étaient encerclés par des Interahamwe qui voulaient les tuer. Les réfugiés ont reçu les secours élémentaires. Les Interahamwe ont continué à enlever des réfugiés pour aller les tuer et à violer les femmes.

2.30. LE 07 MAI 1994: DES MASSACRES PERPÉTRÉS CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE GIKONGORO ET GITARAMA

Les étudiants Tutsi du Groupe scolaire Marie Merci à Kibeho ont d'abord été gardés par des gendarmes

Alors que, depuis le 8 avril 1994, les Tutsi allaient se réfugier à l'église de Kibeho les étudiants du Groupe Scolaire Marie Merci commençaient à se demander ce qui se passait et ont compris à partir des dates du 10, 11 et du 14 avril 1994 lorsque les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'église de Kibeho furent massacrés, que leur sort était également dangereux. Des gendarmes ont été alors envoyés soit disant pour assurer la sécurité des étudiants de cet établissement scolaire; mais le directeur de celui-ci,

l'abbé Uwayezu Emmanuel, organisait des réunions clandestines avec des enseignants, dont Fatikaramu Hormisdas et Kayigamba François Xavier, et avec des étudiants Hutu qui s'éclipsaient hors de l'établissement pendant la nuit et allaient rencontrer le Bourgmestre Nyiridandi Charles pour planifier la mort des étudiants Tutsi.

Dans la nuit du 30 avril 1994, les étudiants Hutu ont commencé à dire autour d'eux que les Tutsi allaient être tués. Le 1er mai 1994, dix (10) étudiants, neuf (9) garçons une fille, après avoir appris l'intention de les tuer, ont pris la décision de s'enfuir la même nuit et sont allés se réfugier au Burundi. Après que la nouvelle de leur fuite a été connue, les gendarmes ont encerclé l'établissement pour que personne ne puisse désormais en sortir.

Les étudiants Tutsi ont voulu fuir au Burundi mais en ont été empêchés

Le 2 mai 1994, l'abbé Uwayezu Emmanuel a organisé une réunion et a dit aux étudiants que ça ne valait pas la peine de fuir, que les Tutsi qui s'étaient enfuis à la faveur de la nuit ont été tués à la rivière Akavuguto et que leurs cadavres servaient encore de barrière. Depuis lors, les étudiants Tutsi qui étaient encore au Groupe scolaire n'ont plus jamais osé penser à s'enfuir.

Dans le cadre de propager la haine parmi les étudiants, les Tutsi ont été faussement accusés d'avoir empoisonné la bouillie qui était servie aux étudiants pour tuer les Hutu. Les étudiants Hutu ont alors manifesté au son de leurs sifflets et ont refusé de boire la bouillie sous le prétexte que les Tutsi l'avaient empoisonnée, et ont déclaré qu'ils allaient leur laisser l'établissement et partir ailleurs. Les étudiants Hutu sont allés rejoindre une autre école, le collège des Lettres (Actuellement le collège Mère du Verbe), et ont ainsi atteint leur objectif puisque les étudiants Tutsi sont restés isolés au Groupe scolaire Marie Merci.

L'abbé Uwayezu et certains gendarmes sont allés organiser une réunion avec les étudiants Hutu et ont pris la décision qu'ils devaient revenir au Groupe scolaire Marie Merci parce que c'était là qu'étaient leurs affaires, mais à condition qu'aucun Tutsi n'y reste. Les étudiants Tutsi ont été relocalisés au Collège des Lettres, et les Hutu sont revenus au Groupe scolaire. Lorsque les Tutsi sont arrivés au Collège des Lettres, Pierre de Vérone, la Soeur qui dirigeait cette école, a refusé de leur fournir un endroit où dormir et les a installés au réfectoire où ils sont restés sans litière ni nourriture.

La Direction du Groupe scolaire Marie Merci a comploté contre les étudiants Tutsi

L'atmosphère était telle que les Tutsi, ayant également appris ce qui se passait ailleurs, étaient poussés à s'enfuir; mais le 4 mai 1994, le Directeur, l'abbé Uwayezu Emmanuel, et les gendarmes, ont organisé une réunion avec les Tutsi, soit disant pour les rassurer sur leur sécurité mais en réalité pour les contraindre à ne pas s'enfuir. Ont participé à cette réunion, le Préfet de la Préfecture de Gikongoro, Bucyibaruta Laurent, le Sous-préfet de la Sous-Préfecture Munini, Biniga Damien, Monseigneur Misago Augustin, évêque du Diocèse de Gikongoro, le Bourgmestre de la Commune Rwamiko Silas Munyurangabo, celui de la Commune Mubuga Nyiridandi Charles, le chef de la gendarmerie à Mubuga le Sous-lieutenant Hitimana Anaclet, et d'autres autorités qui étaient venues de la Préfecture et des Communes Mubuga et Rwamiko.

Le Préfet a demandé au représentant des étudiants Tutsi d'exposer leurs problèmes. Ce dernier a expliqué qu'ils étaient en permanence menacés d'être tués, qu'ils étaient loin de leurs familles dont ils ne connaissaient pas le sort, s'ils étaient vivants ou non, et il a ajouté que si les autorités choisissaient de les sauver, qu'ils survivront, mais que si elles choisissaient leur mort, qu'ils seront tués. Comme les survivants l'expliquent, Monseigneur Misago et le Préfet Bucyibaruta ont dit aux étudiants Tutsi que les Hutu se sont séparés d'eux par ce qu'ils ne leur faisaient plus confiance car ils passaient leurs nuits à écouter des chants des Inkotanyi sur Radio Muhabura, et qu'ils pouvaient les empoisonner.

Les Interahamwe de différentes localités sont venus tuer les étudiants Tutsi

Le 7 mai 1994, entre 11h du matin et midi, des Interahamwe venus de localités différentes dont Rwamiko, Mubuga, Ndago et d'ailleurs, ont, muni d'armes diverses, attaqué les étudiants Tutsi et ont commencé à les tuer. Ceux qui ont pu échapper à l'attaque et se sont enfuis, ont été traqués à l'aide de chiens, et certains ont été dénoncés par leurs camarades Hutu qui observaient la scène d'un endroit situé en hauteur.

Les Interahamwe se paraient de feuilles de bananiers sèches, tandis que tous les étudiants Hutu portaient des chiffons rouges sur leurs habits pour identifier tout Tutsi qui viendrait s'infiltrer pour se cacher dans leurs rangs. Les étudiants Hutu portaient eux-mêmes des armes à l'aide desquelles ils ont tué certains de leurs camarades Tutsi de façon atroce, demandant notamment à ceux-ci de s'entretuer et promettant la vie sauve à celui qui survivrait. Ils dénudaient préalablement ceux qu'ils allaient tuer. Ils se sont également adonnés au pillage et ont traqué leurs camarades Tutsi dans les endroits différents où ils s'étaient cachés. Ils ont débusqué dans des plafonds certains d'entre eux, dont Elias et Fidèle Castro qui était originaire de Ruhango et qui a été

enterré vivant jusqu'au cou avant d'être tué. Les corps sans vie de ceux qui ont été massacrés au Collège des Lettres, ont été jetés dans une fosse creusée derrière la chapelle.

Les principales autorités qui ont participé aux massacres de façon directe ou indirecte

L'abbé Uwayezu Emmanuel qui était le Directeur du Groupe Scolaire Marie Merci réside actuellement en Italie où il a changé de nom pour s'appeler Emmanuel Mihigo Wayezu, le Préfet de Gikongoro Bucyibaruta Laurent, a fui en France où il a d'abord été poursuivi par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, qui a finalement transféré son dossier en France où jusqu'à aujourd'hui il n'a pas encore comparu devant un tribunal. Il y a aussi Biniga Damien qui était Sous-préfet de Munini, Hitimana Anaclet qui était le chef de la gendarmerie à Mubuga, Bakundukize Innocent, Chef de Plantation à l'usine à thé de Mata, Nyilidandi Charles qui était Bourgmestre de la Commune Mubuga, Ndabalinze Juvénal qui était Directeur de l'usine à thé de Mata, Mutazihana Nathanael qui était Directeur du Centre de santé de Kibeho, Kayigamba Francois qui était Préfet des Etudes, Karekezi Fabien alias Sagazi qui était préfet de Discipline, Fatikaramu Hormisdas qui enseignait la Géographie, Séraphine qui enseignait l'anglais, Kimbo qui était cuisinier.

Les étudiants qui ont participé aux massacres

Murindangabo Aimable, Byilingiro Theoneste alias Kofi, Harolimana Alexis alias Gifu qui était le doyen des étudiants, Hakizimana Jean de Dieu alias Rukokoma, Jean-Damascene Nsengiyumva, Misago Venuste, Nakabonye Alexis, Aaron Mundanikure, Michel Mutabazi, Hakizimana J. Damascene alias Gahinda, Uwamahoro Clément (fils de Mutazihana Nathanael), Casimir Bizimungu, Butera Christophe, Esperance Nyiranziza, Joseline Byukusenge, Lucien (petit frère du Préfet de Discipline), Nsabimana Sylvestre, Balinda Janvier, Serushema Jean Bosco, Barayagamba Eduard, Uwimana Emmanuel, Gaudence Uwamahoro, Solange Uwamahoro, fille de Rubanda, Bimenyimana J. Damascene, Niyirora Mélanie, Habinshuti François Xavier, Twahirwa Gerard, Harelimana Gereade, Karerangabo Viateur, Munyarukiko François, Vuguziga Egide, Ndayambaje Eraste et d'autres.

Massacres commis dans les Secteurs Remera, Ngwa et Mpanga

Le 6 mai 1994, le Bourgmestre de la Commune Kigoma Ugirashebuja Célestin a tenu une réunion dans le Secteur Remera, Commune Kigoma, réunion qui s'est tenue sur le terrain appelé CCF. Ugirashebuja a dit " *la paix est revenue, chaque Hutu qui a caché un Tutsi doit le ramener chez lui et le déclarer au Conseiller Mushorangabo* ".

Après cette réunion de nombreux Tutsi sont sortis de leurs cachettes croyant que la paix est réellement revenue.

Le 7 mai 1994, très tôt le matin, vers 4h du matin, un groupe de tueurs dirigé par Rubagumya François, Silas alias Gahiri, Ngarambe, Gasipari, Esdras, Kanyandekwe et d'autres nombreux tueurs venus de Nyamazi, Mpanga et Kinyinya, sont allés chez Rwabuhungu Mathias et ont emmené vers l'église adventiste des Tutsi qu'ils y ont trouvés, dont la vieille dame Mukamanzi Costasie et sa fille Kayirangwa Thacienne. Sur le chemin vers l'église, les tueurs se sont rendus chez Bizimana Eustache et ont emmené la vieille dame Kabayiro Marisiyana et Gasengayire Agnès et ses deux enfants. Arrivés à l'église, les tueurs y ont trouvé des Tutsi de la grande famille des Abazuba et les Interahamwe les ont massacrés sur place, ils ont tué près de 130 Tutsi. Après ce massacre, ils ont continué vers Katiro chez Gasinzigwa Rogatien et ont tué son épouse Mukanyarwaya Immaculée et ses trois enfants. Ces tueurs étaient soutenus par le commerçant Gatabazi Philippe qui transportait dans sa camionnette rouge les armes qui servaient à tuer.

Les tueurs ont continué vers Nkinda où habitaient des Tutsi des familles des Abagamba et Abanyoni. Arrivés à Nkinda ils ont rencontré d'autres tueurs venus de collines avoisinantes de Nkinda, dont Remera, Mpanga, Nyamazi, Nyakabuye, Rushoka, Mukingo, Gasoro et Gatagara. C'était tôt le matin, parmi ces tueurs dirigés par Gakuba, un tueur notoire, y avait Kamonyo, Gatoya, Frédéric et beaucoup d'autres. Ils ont commencé par le domicile du vieillard Nyagasaza Athanase et ont tué 39 Tutsi, aucun n'y a survécu. Ils ont continué par le domicile du vieil homme Rukangarajoro François et ont tué 36 Tutsi qui s'y trouvaient. Tandis que des tueurs tuaient chez Rukangarajoro, d'autres ont attaqué le domicile du vieil homme Mutuhurana Alex, ceux qui s'y trouvaient, pris de peur, serrèrent leurs enfants dans leurs bras mais les Interahamwe les dispersèrent, les mirent en ligne et les emmenèrent chez Rukangarajoro François sur un terrain où ils devaient les massacrer. Les Tutsi crièrent, les enfants pleuraient et certains d'entre eux les imploraient en disant "pardonnez nous, nous ne recommencerons plus". Les tueurs ont commencé à tuer ces Tutsi venus pour la plupart de chez Mutuhurana, et comme ceux-ci étaient nombreux, de peur qu'ils ne s'échappent les tueurs les mirent dans la maison d'Aloys, et les firent sortir par petits groupes pour les tuer. Après les avoir tués ils ont jeté les corps dans la latrine de chez Aloys et quand celle-ci fut remplie ils jetèrent les autres corps dans la latrine de chez François.

Après ils se sont rendus chez le vieux Munyabitare Etienne où ils trouvèrent 18 Tutsi dont un vieil homme, son épouse Mukamajoro Marguerite, l'épouse de Munyabitare Bernard du nom de Bamurange Primitiva et leurs enfants Uwineza Cesar,

Umugwaneza Solange, Munyabugingo Aristide, Shumbusho Dominique Régis, les enfants de Placide Rucyahana qui s'étaient réfugiés chez Munyabitare, Germain Busoro Micomyiza, Olivier Mugisha, John Rutayisire (bébé) qui ont tous été tués et jetés dans une fosse derrière la maison de Munyabitare. Six personnes y ont été tuées, trois ont été enterrées vivantes, deux d'entre eux sont vite décédés, un seul enfant a été déterré et sauvé par le domestique de sa famille. Après ils ont emmené Munyabitare Bernard qui s'était caché sur le toit de la maison mais qui après avoir vu toute sa famille être massacrée, est descendu du toit et s'est rendu aux tueurs. Ils sont allés le tuer sur la barrière qui était à Katiro. Bernard a été tué par François le fils de Nkundimandwa (Responsable de cellule de Nyamazi). Sur la colline de Nkinda près de 200 Tutsi ont été tués, seulement 4 enfants et une femme enceinte ont survécu.

Le 7 mai 1994, les tueurs de Mukingo sont allés à Gataraga, les tueurs de la localité leur ont prêté main forte et ils ont tué des femmes et des enfants dont ils ont jeté les corps dans une fosse chez Muhiza Modeste.. Parmi eux il y avait Mukaremera Marie et Alphonsine Mukagatare et leurs enfants: Muhiza Omer, Muhiza Clément, Muhiza Roger, Zaninka Rosette (Kiki), Uwera Emilienne, Muhiza Emery, Umuhire Aimée (Poussette), Umuhire Jessica. Après les avoir tués les assassins se sont vantés qu'après avoir tué les hommes, ils ont terminé en tuant les femmes.

A cette date du 7 mai 1994 des Tutsi de Remera ont été massacrés. Un groupe de tueurs est venu de Mbaragansa (c'était des bouchers de l'abattoir de vaches de Nyanza), dirigé par Nzigiyimfura Vincent, Sebatware (le frère du Bourgmestre Ugirashebuja Célestin) et Antoine Ntare, ils ont attaqué la colline de Remera, revêtus de feuilles de bananier, accompagnés de leurs chiens munis de clochettes, et ont tué de nombreux Tutsi de la famille des Abanyakarama, dont Gihanamusango Joseph, Kayitare Jean, Mugorewera Françoise, Nibarere Leatitia, Kaboyi Habiyakare Clément, Kaboyi Hakuzimana Clémence, Mukamusoni Bertha, Musare Bernard, Umugwaneza Veneranda, Uwimana Claire, Mbonyi Judith, Umurungi Laetitia, Uwineza Assumpta, Mpinganzima Assumpta, Uwirora Benjamin, Habimana Déogratias, Nzigiyimfura Martin, Mukarutamu Gaudance, Kabalisa Augustin, Uwimana Immaculé, Mukakabayiza Athanasie, Dadine, Simba.

Ils ont également tué des Tutsi de la famille de Gasongantebyi Mudahindurwa Elias. Celui-ci avait pourtant donné une parcelle à Mutwa, le père d'Ugirashebuja, pour l'aider à s'installer, et leurs habitations étaient voisines. Les tueurs étaient dirigés par Sebatware et ont tué à coups de gourdins tous ceux qu'ils ont trouvés chez Gasongantebyi où les membres de sa famille s'étaient réunis. Ils ont tué Gasongantebyi Mudahindurwa Elias, Nyirankezi Marguerite, Mugorewindekwe Antoinette, Mukakazina Concessa, Uwera Yvonne, Mugisha Yves, Ngabonzima

Dieudonné, Mukamusoni Oda, Mukamana Emma Marie, Rwakazina Emmanuel, son épouse Mukarugina Immaculée et leurs enfants : Ngirabanyiginya Dominique, Mudahindwa Narcisse, Ruhanga Sylvestre, Mugiraneza Rwakazina Albert, Umubyeyi Rwakazina Leatitia, Gahaya Rwakazina Basile. Après les avoir tués ils ont jeté les corps dans la latrine. Après un moment, les tueurs se sont souvenus que la nommée Mugorewindekwe Antoinette avait un dispositif qui aidait son coeur à battre, ils sont revenus, ont enlevé son corps des latrines, l'ont dépecé et ont enlevé le dit dispositif.

A la barrière qui se trouvait en dessous de chez Rusanganwa, et qui était dirigée par Gihana Anicet, ont été tués: Musonera Augustin, Mukeshimana Athanasie, l'épouse de Munyankindi Samuel du nom de Marine et leurs enfants Mutoni, Belise, ils ont aussi tué Christine l'épouse de Kampayana Elias, Karoli et son épouse Grace ainsi que leurs deux enfants, la belle soeur de Kampayana du nom de Umulisa et son fils, Bucyana Analet, Mushimiyimana, Mugabo. Tous ceux-ci ont été jetés dans une grande fosse creusée par Gihobe pour en faire une latrine.

2.31. LE 07-8 MAI 1994: GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES ENFANTS-ORPHELINS TUTSI AU VILLAGE SOS DE GIKONGORO

Transformation du Village SOS de Gikongoro en un lieu de rassemblement de génocidaires

Le Centre Village d'enfants SOS de Gikongoro était dirigé par Marc Yirirwahandi, secondé par Venuste Nyombayire qui était originaire de la Préfecture de Byumba; ce Centre prenait soin d'enfants orphelins. Dans la nuit du 7 au 8 mai 1994, les orphelins Tutsi ont été sélectionnés et tués.

Venuste Nyombayire avait été envoyé à Gikongoro par le Ministère de l'Intérieur, alors qu'il était un agent de la Préfecture Kigali Rural, dans le but de le protéger de graves accusations qui le visaient pour avoir participé activement aux massacres de Tutsi commis en mars 1992 dans la région de Bugesera. Celui qui l'a engagé au Village d'Enfants SOS de Gikongoro, c'est Munyangabe Marcel qui était le Directeur général de SOS au niveau national, et qui figurait parmi les milices Interahamwe les plus zélés dans la localité de Kacyiru.

Arrivé à Gikongoro, Nyombayire s'est empressé de saborder systématiquement le Directeur du Village d'Enfants SOS dans le but de le remplacer. Pour accéder au poste de Directeur du centre en remplacement de Marc Yirirwahandi, un Hutu de

l'opposition membre du Parti PSD, il a comploté contre celui-ci qui fut victime d'une violente attaque à la grenade le 8 avril 1994. Il fut blessé grièvement, raison pour laquelle il s'est enfui, a quitté Gikongoro pour aller à Butare, sa région d'origine, dans l'ancienne Commune Mbazi.

La grenade en question avait été lancée par Nsengumuremyi Alphonse, un agent de l'ELECTROGAZ à Gikongoro, sous l'instigation de Nyombayire; Nsengumuremyi s'est par ailleurs distingué comme étant un redoutable tueur. Après la fuite de Marc Yirirwahandi, Venuste Nyombayire s'est d'office installé au poste de Directeur de fait du Village d'Enfants SOS de Gikongoro, où il s'était arrogé de tous les pouvoirs, tant celui de tuer que celui de sauver.

Il faut aussi signaler que depuis son arrivée, Venuste Nyombayire a intégré la clique d'extrémistes Hutu qui occupaient divers postes de responsabilité dans la Préfecture de Gikongoro, et dont la plupart étaient des gens du nord du pays, originaires de Ruhengeri, Gisenyi et Byumba; ceux-ci ont planifié le Génocide dans Gikongoro. SOS Gikongoro possédait de nombreux bâtiments, sis dans un endroit discret, raison pour laquelle ils étaient destinés à être utilisés pour abriter des réunions qui planifiaient le Génocide et pour d'autres activités relatives à la préparation de massacres.

Cette clique de meneurs du génocide à Gikongoro était notamment composée par :

- le Préfet Bucyibaruta Laurent;
- le Sous-préfet Froduald Havugimana;
- le Colonel Simba Aloys;
- le Bourgmestre de Nyamagabe Félicien Semakwavu;
- Ndereyehe Charles Ntahontuye, originaire de Ruhengeri et qui dirigeait le projet de développement de l'agriculture dans Gikongoro, PDAG, avant qu'il ne soit muté à l'ISAR Rubona. Il réside aux Pays Bas;
- Célestin Mutabaruka qui dirigeait le projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région à proximité de la Crête Zaire Nil, CZN, (il réside en Grande Bretagne) ;
- le Capitaine Faustin Sebhura, originaire de Ruhengeri, et qui était le commandant adjoint de la gendarmerie à Gikongoro (décédé) ;
- Denis Kamodoka, Directeur de l'usine à thé de Kitabi, et qui était originaire de la Commune Mutura dans Gisenyi ;
- Juvénal Ndabarinze Directeur de l'usine à thé de Kitabi, originaire de la Commune Nkumba dans Ruhengeri;
- Semigabo Celse qui était Procureur de la République à Gikongoro ;
- Justin Ayurugari chef de l'ELECTROGAZ à Gikongoro et originaire de Ruhengeri,

- Fabien Uwimana qui était le responsable du service de renseignement ;
- Innocent Tangishaka qui était chargé de l'Immigration et de l'Emigration ;
- Rurangwa Joseph qui dirigeait le centre de perfectionnement CPDFP ;
- le Sous-préfet de la Sous-Préfecture Munini Damien Biniga ;
- Joseph Ntegeyintwali, Sous-préfet de Karaba;
- Joachin Hategekimana, Sous-préfet de Kaduha ;
- David Karangwa qui était greffier du Tribunal de Canton de Gikongoro, et d'autres.

C'est cette clique qui a planifié la mise en oeuvre du Génocide dans la Préfecture de Gikongoro, Nyombayire l'a intégrée à son arrivée à Gikongoro vers 1992.

Massacre des enfants orphelins Tutsi au centre SOS de Gikongoro

SOS Gikongoro employait majoritairement des Hutu et quelques Tutsi qui s'occupaient de tâches subalternes. Dans la nuit du 7 au 8 mai 1994, Nyombayire Venuste a amené dans le centre SOS des Interahamwe qui ont tué les orphelins Tutsi en collaboration avec Kabarere Venantie qui était éducatrice de ces enfants; elle a été condamnée pour crime de génocide par les juridictions Gacaca et est actuellement incarcérée dans la prison de Nyamagabe.

Venuste Nyombayire a ouvert la porte de la chambre où étaient rassemblés ces enfants qui furent immédiatement tués.

Parmi les enfants, il y en avait huit (8) qui étaient venus de Kigali, du centre SOS de Kacyiru, pour, semble-t-il, les éloigner des zones de combats, et les six (6) Tutsi parmi eux furent également sélectionnés pour être tués. Ces enfants avaient été sélectionnés par Nyombayire qui les avait séparés des autres et les avait mis dans une salle à part vers le 6 mai 1994, ce qui démontre qu'il savait qu'ils allaient être tués le temps venu.

Le soir du 7 mai 1994, Nyombayire a sélectionné parmi les orphelins Tutsi une jeune fille de 12 ans et la livra à l'Interahamwe du nom de Ruzindana dans le cadre de le remercier pour participer au massacre des enfants, et l'a autorisé à la violer toute la nuit avant de la tuer le lendemain, ce qu'il a fait.

Dans son témoignage, Kabarere Venantie qui a participé au massacre de ces enfants, affirme qu'elle se souvient seulement de quelques noms de victimes, à savoir Ernestine, Hélène et Janson, et qu'elle ne se souvient pas des autres.

Entre quinze (15) et vingt (20) orphelins Tutsi ont été tués au centre SOS de Gikongoro.

Massacre des employés Tutsi de SOS Gikongoro

Au cours de cette nuit, après avoir massacré les enfants, les tueurs ont également donné la mort aux employés Tutsi de SOS Gikongoro, en commençant par ceux qui étaient de garde la nuit. Ils ont alors tué le gardien de nuit Nyirimirera, avant d'attaquer son domicile et de tuer son épouse et ses quatre enfants; ils ont aussi tué le jardinier Ntaganda Pierre. Parmi les tueurs il y avait notamment Ndiramiye Boniface, Mbigizembishaka Jean, Kanyamanza Damascène, Athanase, Marc et d'autres.

Les enfants et les employés ont été tués par un groupe de tueurs amené par Venuste Nyombayire et composé notamment par: Munyangoga qui était gardien de nuit à l'ELECTROGAZ à Gikongoro, Nsengumuremyi Alphonse lui aussi agent de l'ELECTROGAZ et qui était parmi les dirigeants des Interahamwe de Gikongoro, Kanyamanza Jean Damascene, Habarurema Fidèle, Kakira Ildephonse, Habineza alias Mpendu, Rusatsi Juvénal, Anastase alias Ruhabana, Gasana fils de Nyamwasa, Nyamuhene Vianney, Gasimba, François fils de Nyarugwe, Ndayisaba alias Kinonko, Nahayo Elisée, Ruberamanzi Innocent, Utazirubanda Emmanuel, Bishokankindi, Musabyimana alias Bisabo, Hashakimana, Mungwarareba.

Nyombayire était allé au centre commercial de Gatyazo chercher ces Interahamwe, lesquels étaient dirigés par Munyangoga Félicien.

Le 16 octobre 2009, Venuste Nyombayire a été condamné par contumace par la juridiction Gacaca de Secteur Gasaka à la prison à vie.

La mission « humanitaire » de Bernard Kouchner en mai 1994

Bernard Kouchner est venu à Kigali du 12 au 16 mai 1994 pour tenter de faire évacuer des orphelins par la MINUAR vers la France. Les négociations échouent le 16 mai en raison de l'opposition de miliciens Interahamwe.

Bernard Kouchner s'est rendu à Gitarama où il a rencontré en vain le Premier ministre, Jean Kambanda, et le Président Sindikubwabo le 15 mai 1994. Kouchner était là pour sauver des orphelins en les évacuant vers la France.

2.32. LE 12 MAI 1994: MASSACRES DE TUTSI A L'ÉGLISE DE L'ADEPR NYABISINDU, DISTRICT DE MUHANGA

Depuis le 23 avril 1994, les massacres se sont intensifiés dans la Commune Nyamabuye, dans l'ancienne préfecture de Gitarama et les Tutsi ont commencé à se réfugier à l'église ADEPR Nyabisindu située dans le Secteur de Nyamabuye, District de Muhanga.

Des Tutsi se sont réfugiés dans cette église, mais y campaient déjà des déplacés de guerre, dits « *de Kivuye et Nyacyonga* », qui s'y étaient réfugiés, venant de certaines Communes de la Préfecture de Byumba où se déroulaient des combats, dont celle de Kivuye, d'où l'appellation relative au lieu d'origine de ces réfugiés.

A Nyabisindu, les réfugiés étaient tellement nombreux qu'ils occupaient tous les locaux de l'école primaire de l'ADEPR. Les dirigeants de l'ADEPR ont séparé les réfugiés en se basant sur les ethnies auxquelles ils appartenaient, le Pasteur Sagahutu et une dame étaient assis devant l'église, l'un étant chargé de recenser les Hutu tandis que l'autre recensait les Tutsi.

Les réfugiés Hutu venus de Kivuye et Nyacyonga, mais aussi d'autres qui étaient venus de Cyangugu (qui s'y étaient réfugiés parce que la plupart des dirigeants de l'ADEPR étaient originaires de Cyangugu), ont été installés à part dans un endroit viable et regardaient néanmoins les réfugiés Tutsi d'un regard hostile.

Certains parmi les réfugiés Tutsi étaient venus de diverses localités de Gitarama, et d'autres de Kibilira ; les réfugiés Hutu ont participé à faire venir des groupes de tueurs qui ont tué petit à petit les Tutsi avant la date fatidique à laquelle ils les ont tous exterminés. Il y a eu des viols de femmes et de filles, et parfois les génocidaires appelaient des enfants Tutsi et les forçaient à assister aux viols, et, pour certains d'entre eux, à pratiquer eux-mêmes des relations sexuelles contraintes.

Avant la date de l'extermination des réfugiés Tutsi, le Sous-préfet Misago Rutegesha Antoine et le Préfet de la Préfecture Gitarama, le Major Ukurikiyeyezu, accompagnés du Pasteur qui dirigeait l'ADEPR, Nyandwi Enock, sont venus et ont déclaré que les réfugiés Tutsi devaient être acheminés dans la localité appelée Misizi, loin de la route et du centre urbain, avec l'intention non avouée de les massacrer à cet endroit.

Ils ont acheminé ces réfugiés qui étaient escortés par des tueurs armés d'armes traditionnelles, surtout des haches, un véhicule ouvrant la marche et un autre fermant celle-ci en fin du cortège qui empruntait la route goudronnée qui menait à la ville de Gitarama ; sur toute la longueur du chemin, les tueurs prenaient des Tutsi qu'ils tuaient et dont ils jetaient les corps dans les conduits de canalisation de l'eau de pluie en bord de la route.

Arrivés dans la ville de Gitarama, à la place du marché, les réfugiés se sont rebellés et ont refusé de se rendre à Misizi ; ils se sont plutôt battus pour forcer le passage et se rendre à Kabgayi. Une partie d'entre eux ont été tués sur place, d'autres ont pu arriver à Kabgayi où ils ont été les premiers réfugiés à être installés dans le quartier appelé « CND » ; parce qu'ils vivaient dans de très mauvaises conditions dans ce quartier et

qu'ils subissaient des attaques menées par des tueurs venus les tuer, certains de ces réfugiés ont pris la décision de retourner dans le plus grand secret à l'ADEPR Nyabisindu.

Alors qu'une partie des réfugiés Tutsi étaient amenés à Misizi, certains d'entre eux étaient parvenus à rester à l'ADEPR Nyabisindu quand d'autres y sont revenus. C'est alors que le 12 mai 1994, des Interahamwe arborant sur leurs corps de la chaux et des peintures, affublés de feuilles de bananier sèches, armés de couteaux, haches, machettes et gourdins cloutés, se sont rués sur les Tutsi et les ont massacrés. Le même jour, vers 14h de l'après-midi, des prisonniers de droit commun sont venus jeter les corps des Tutsi dans des fosses, certains étaient encore en vie et les suppliaient de les épargner, d'autres priaient, gémissaient de douleur.

Les femmes et les filles Tutsi ont été mises à mort en dernier lieu, les tueurs les ayant réservées pour pouvoir préalablement les violer ; elles furent atrocement torturées à l'aide de bouteilles, piques et autres objets similaires que les génocidaires enfonçaient dans leurs intimités.

Dans le mémorial du Génocide perpétré contre les Tutsi de l'ADEPR Nyabisindu, ont été inhumés 121 corps de victimes qui ont pu être récupérés.

Parmi ceux qui sont réputés pour avoir porté une lourde responsabilité dans les massacres à l'ADEPR Nyabisindu, il y avait notamment:

- le Préfet, le Major Jean Damascène Ukurikiyeyezu;
- le Sous-préfet Misago Rutegesha Antoine;
- le Pasteur Nsanzurwimo Joseph, Représentant légal de l'ADEPR au niveau national;
- Pasteur Nyandwi Enock;
- Pasteur Gatere Simon Pierre;
- Upfuyisoni Marie Goretti qui était députée (réside en Belgique);
- Le Pasteur Sagahutu Jean qui dirigeait la Paroisse Nyabisindu (réside en Zambie);
- Le Pasteur Munyeboyi Amon (lui aussi réside en Zambie);
- Le Pasteur Kagurano Gerald;
- Le Pasteur Gakwerere Cyprien (réside en Uganda);
- Le Pasteur Utazirubanda Léon (réside en Tanzanie);
- Le Pasteur Nkubito Noël;
- Nzigira qui était un agent de la Préfecture Gitarama;
- André alias Ruhurwinda;
- Le Conseiller Niyirema Theodomir;
- Rwajekare, Tito et d'autres.

2.33. LE 13 MAI 1994: MASSACRES DE TUTSI À BISESERO

De nombreux Tutsi qui fuyaient les massacres se sont réfugiés à Bisesero

Les collines de Bisesero sont situées dans l'ancienne Préfecture de Kibuye, et faisaient partie de deux Communes, Gisovu et Gishyita, et étaient couvertes de bois touffus. En dessous de ces collines, la région était peuplée et parsemée de pâturages. Actuellement Bisesero touche à quatre Secteurs du District de Karongi : Mubuga, Gishyita, Rwankuba et Twumba.

Bisesero était peuplé par de nombreux Tutsi dont on évaluait le nombre à près de 60,000 ; pendant le Génocide ils ont résisté vaillamment et jusqu'au mois de mai les tueurs n'avaient pas encore pu les vaincre. Pendant le Génocide de nombreux Tutsi se sont réfugiés à Bisesero et y ont péri. Les Tutsi s'y sont réfugiés parce qu'il y avait un grand nombre de Tutsi qui habitaient la région et que depuis 1959 et les années après, ils ont toujours su se défendre lors des massacres de Tutsi. S'y sont réfugiés des Tutsi qui sont venus de localités différentes de la Préfecture Kibuye, Rubengera, Rutsiro, Rwamatamu, Gisovu, Gikongoro, Gishyita, Gitesi et Gikongoro.

Ils espéraient que s'ils mettent ensemble leurs forces, ils pourront résister aux attaques des tueurs et vaincre ceux-ci ; ils sont arrivés effectivement jusqu'au mois de mai sans qu'une seule de leurs maisons ne soit incendiée et sans qu'une seule de leurs vaches ne soit abattue par les tueurs. Le 7 avril 1994, après avoir appris la nouvelle de la mort de Habyarimana, dans certaines localités de Kibuye et même de Gikongoro, les Tutsi ont commencé à être tués et se sont réfugiés à Bisesero. Très vite, les Abasesero ont quitté leurs maisons et se sont réfugiés sur les collines de Muyira et Gitwe. Les autres Tutsi qui s'y refugiaient étaient ceux qui avaient survécu dans d'autres localités et qui sont venus de l'église de Mubuga, Rwamatamu, Gitwa, le stade Gatwaro, Kayove et ailleurs.

Les Tutsi qui se sont réfugiés à Bisesero se sont vaillamment défendus

Ils y sont restés longtemps, affrontant les attaques des tueurs, repoussant celles-ci et tuant un grand nombre parmi ces derniers leur prenant même des armes à feu malgré qu'ils ne savaient pas s'en servir pour se défendre. Le réputé courage qui les caractérisait depuis longtemps leur a permis de continuer à résister contre un ennemi qui se servait de différentes armes dont des fusils alors qu'eux utilisaient leurs bâtons, des pierres, des lances et des arcs.

Les Tutsi venus de Gisovu et Rwankuba (Bisesero nord) se battaient sur les collines de Muyira tandis que les autres se rassemblaient sur la colline Gitwa (Partie sud) et y affrontaient les groupes de tueurs. Ils avaient une tactique qui consistait à se mêler à la foule des tueurs et de se battre au corps à corps ; malgré des pertes parmi eux, ils ont tué eux aussi des assassins et ceux-ci se décourageaient et battaient en retraite surtout que le plus souvent les Tutsi leur avaient pris un grand nombre d'armes.

Dès le début des premières attaques le 7 avril 1994, les Tutsi de Bisesero se sont rassemblés, et allaient au-devant des attaques pour intercepter les tueurs et les empêcher d'accéder à la localité de Bisesero. Le matin, lorsque les tueurs attaquaient, les Tutsi, du haut des collines, leur lançaient des pierres et lorsqu'il n'y en avait plus, descendaient tous ensemble vers l'ennemi pour empêcher celui-ci de tuer leurs femmes et leurs enfants et d'abattre leurs vaches ; ils se battaient jusqu'à ce que les Interahamwe battent en retraite. Lorsque les Tutsi sentaient qu'ils allaient être vaincus par les Interahamwe, ils se repliaient sur des collines occupées par leurs compagnons, et joignaient leurs forces pour continuer à résister.

Les attaques venaient de différents endroits: des Communes Gisovu et Rwamatamu elles montaient vers Ngoma, dans la Commune Mubuga, et d'autres venaient de la Commune Gishyita. Même si ces attaques venaient de ces localités, les groupes des tueurs étaient venus de toutes les Communes de la Préfecture Kibuye et même de certaines Communes de Gikongoro. Les combattants Tutsi étaient dirigés par Birara Aminadabu, son fils Nzigira, Segikware, Habiyambere, Paul Bitega qui furent à un certain moment tués. Mais d'autres ont pu survivre comme Karamaga Simeon, Aron Gakoko et Vincent Munyaneza.

Parce que les Tutsi de Bisesero avaient longtemps résisté aux Interahamwe qui n'ont pas pu les vaincre jusqu'à fin avril 1994, le Préfet de Kibuye, Kayishema Clément, et d'autres autorités locales, ont écrit une lettre au Ministre de l'Intérieur, Edouard Karemera, lui-même originaire de Kibuye ; la lettre lui demandait de les aider pour soi-disant chasser les Inkotanyi qui se seraient infiltrés dans Bisesero (ils prétendaient que les Inkotanyi étaient entrés dans Bisesero et y causaient de l'insécurité parmi la population), et Karemera leur a promis qu'il allait chercher de l'aide et s'adressa au commandant de l'armée rwandaise à Gisenyi, le Colonel Anatole Nsengiyumva.

Depuis le 1er jusqu'au 12 mai 1994, les attaques ont cessé à Bisesero, et les Tutsi, croyant à une accalmie, ont commencé à retourner à leurs activités quotidiennes d'agriculture, d'élevage et autres ; mais les tueurs étaient allés préparer une attaque de grande envergure. Les tueurs ont passé deux semaines à se préparer à aller exterminer les Tutsi qui s'étaient réfugiés à Bisesero.

Une attaque de grande envergure a été menée à Bisesero le 13/5/1994

Le vendredi 13/05/1994 a été le premier jour des attaques qui ont été lancées contre les Tutsi de Bisesero ; les groupes de tueurs étaient composés de militaires, des Interahamwe venus de différentes localités, et de tueurs expérimentés venus de Bugarama à Cyangugu, Gisenyi, Ruhengeri et Gikongoro. Les autorités portaient tous des armes à feu, comme le ministre Eliezer Niyitegeka, Clément Kayishema, Préfet de Kibuye, Alfred Musema directeur de l'usine à thé de Gisovu, le commerçant Obed Ruzindana, et son petit frère Joseph Mpambara, Charles Sikubwabo, Bourgmestre de la Commune Gishyita, Aloys Ndimbati, Bourgmestre de la Commune Gisovu, Ntakirutimana Gerard, Directeur de l'hôpital de Mugonero, John Yusuf Munyakazi chef des Interahamwe de Bugarama à Cyangugu et d'autres. Ils étaient tous expérimentés dans la conduite d'attaques dans Kibuye et Cyangugu.

Le 13 mai 1994, vers 9h du matin, les tueurs ont commencé les massacres jusqu'à 16h de l'après-midi. Des bus de l'ONATRACOM, des camionnettes confisquées à des Tutsi qui avaient été tués, des camions de la société COLAS qui étaient utilisés pour aménager la route Kibuye-Gitarama et d'autres véhicules des autorités, avaient amené des militaires, de nombreux Interahamwe qui ont commencé à tuer les Tutsi de Bisesero qui s'étaient réfugiés sur les collines de Muyira et Gitwe, et qui étaient fatigués, et en plus les attaques étaient très fortes de façon qu'ils ne pouvaient plus résister face aux armes de guerre utilisées par les tueurs.

Les tueurs ont attaqué les Tutsi, en hurlant « tubatsembatsembe » c.à.d. « exterminons-les ». Ils ont ouvert le feu sur les Tutsi, ont lancé des grenades, et utilisé leur armes traditionnelles ; de nombreux cadavres d'enfants, de femmes et de vieilles personnes gisaient sur le sol. Cette attaque a fort découragé les Abasesero et a tué un grand nombre parmi ceux-ci, ce jour-là plus de 30,000 Tutsi furent tués. Le même jour les massacres ont cessé vers 17 h du soir, les tueurs se rassemblèrent à l'endroit appelé « *Ku Cyapa* », à l'intersection des Communes Gishyita et Gisovu, pour préparer la suite des opérations de massacres qui devaient continuer le lendemain matin.

A cet endroit, Eliezer Niyitegeka a pris une jeune fille, la dénuda et la viola devant les autres tueurs, et après la livra aux Interahamwe qui la tuèrent à la machette.

Les tueurs sont revenus le 14 mai 1994 et tuèrent à nouveau des Tutsi, de façon qu'il en restait moins de 10,000. Les survivants de ces massacres se sont dès lors cachés dans les broussailles, courraient sur les collines en fuyant les Interahamwe qui leur tiraient dessus, et les blessés étaient traqués par les tueurs à l'aide de chiens.

La plupart de ceux qui ont participé aux massacres de Bisesero ont été condamnés pour crime de génocide, tandis que d'autres sont recherchés:

- Karemera Edouard a été condamné à la prison à perpétuité par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) est mort en prison;
- Eliezer Niyitegeka, a été condamné à la prison à perpétuité par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR); est mort en prison ;
- Ntakirutimana Elizaphan, a été condamné à dix (10) ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR);
- Colonel Nsengiyumva Anatole, a été condamné à quinze (15) ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR);
- Ntakirutimana Gerard, a été condamné à vingt-cinq ans (25) ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR);
- Muhimana Mika, a été condamné à la prison à perpétuité par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR);
- Joseph Mpambara, a été condamné à la prison à perpétuité par une juridiction des Pays Bas;
- Clément Kayishema, a été condamné à la prison à perpétuité par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR);
- Musema Alfred, a été condamné à la prison à perpétuité par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR);
- Obed Ruzindana a été condamné à vingt-cinq ans (25) ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR);
- Munyakazi John Yusuf a été condamné à vingt-cinq ans (25) ans de prison par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR).

Des tueurs qui ont participé au Génocide perpétré contre les Tutsi à Bisesero, ayant fui la justice :

- Nyakana Habimana Joseph qui était conseiller du Secteur Twumba, est semble-t-il en République Démocratique du Congo;
- Nzihonga Elysée, enseignant dans le Secteur Gitabura, est semble-t-il en République Démocratique du Congo;
- Musabyimana Pierre ex FAR du Secteur Gisovu, est semble-t-il en République Démocratique du Congo;
- Ndamage, Secrétaire de la Commune Gisovu, s'est enfui et n'est plus revenu;
- Kayigema Alexis, qui dirigeait IGA de Gisovu, réside en France ;
- Camille (fils Mpamira) était commerçant à Mubuga, a fui en Ouganda ;
- Twagirayezu Jean Baptiste, a été condamné par Gacaca;
- Ngerageze Dan, ex assistant bourgmestre de la Commune Gishyita;

- Bugingo Joseph ex bourgmestre de la Commune de Gisovu ;
- Abbé Hitayezu Marcel ex curé de la paroisse catholique de Mubuga, a fui en France ;
- Bizimungu ex FAR;
- Karibana Uziah ex assistant bourgmestre de la Commune Gishyita, a fui après le génocide ;
- Muhirwa Uzziel ex conseiller du Secteur Musenyi et d'autres.
- Ndimbati Aloys, a fui la justice et est recherché par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR);
- Sikubwabo Charles, a fui la justice et est recherché par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), et autres.

2.34. LE 14-18 MAI 1994: LES TUTSI FURENT TUÉS À MUSAMBIRA ET À BYIMANA, ET LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE A CONTINUÉ DE REFUSER L'ASSISTANCE AUX TUTSI PENDANT LE GÉNOCIDE

Massacres commis dans les secteurs de Tumba et Cyarwa alors que les tueurs avaient proclamé mensongèrement que la paix est revenue

Du 10 au 18 mai 1994, dans l'ancien Secteur de Cyarwa et celui de Tumba, les chefs des tueurs ont proclamé que la paix était revenue et que plus aucune femme ou fille ne serait tuée, que plutôt elles devraient quitter leurs cachettes et rejoindre leurs domiciles où elles seront en sécurité.

Le nommé Ryaragoye Joseph a pris un mégaphone et a circulé à travers tout Cyarwa en demandant aux Tutsi (Femmes et filles) de quitter leurs cachettes car l'Etat avait rétabli la paix. C'était une façon de connaître les survivants et de les rassembler. Ryaragoye Joseph a été condamné et purgé sa peine il réside actuellement en District de Muhanga, il a quitté la région dont il est originaire. La plupart ont quitté leurs cachettes et sont retournés à leurs domiciles dans ces deux Secteurs. Les rescapés du clan des Abaturagara chez Bizimana Frédéric sont eux aussi retournés à leurs domiciles. Ils ont été tués jour après jour pendant cinq jours. Les tueurs venaient vérifier qu'aucun d'entre eux ne s'était échappé et les comptaient. Minani Theoneste allait les voir chaque matin. Le 14 mai 1994, très tôt le matin, Mukacyaka Xaverine fut tuée, ainsi que ses filles Uwiragiye Gaudiose (Jolie), Kankindi Symphrose, Musabwasoni et Nyiramirimo Suzanne qui était âgée, Nyirahabimana Thérèse et ses deux enfants Gratia Mukantwari et Kayisire, Nyirabukangaga Yolanda. Elles ont été emmenées à partir de leurs domiciles et jetées dans une fosse chez un voisin alors

qu'on leur avait faussement annoncé qu'aucune femme ou fille ne serait plus tuée. Elles ont été tuées à coups de gourdins, de lances et d'autres armes traditionnelles que l'on a retrouvées dans la fosse lorsque leurs corps furent déterrés pour être inhumés dans la dignité.

D'autres qui ont été tués alors que le retour de la paix avait été annoncé, qui s'étaient cachés dans des endroits différents du Secteur Cyarwa comme Twagirumukiza Evariste, l'épouse de Gasana du nom de Victoria, Mukankusi, Kagongo, Nyirakambigashya Marie, Nyirakabego Madeleine, Kabalisa, Benempinga Saverina, Gagali fils de Burara Martin, les trois enfants de Niyirora Vincent, Kanimba Ignace, l'épouse de Mitobotobo du nom de Francine et ses deux enfants, et d'autres.

Le nommé Nyambere Jean Bosco a appris leur mort alors qu'il se cachait encore et dans le désespoir est sorti et fut tué à Tumba. Ceux qui sont responsables de leur mort sont Minani Theoneste et Ruzagiriza Télésphore qui étaient leurs voisins, ils ont été condamnés par les juridictions Gacaca, ont purgé leurs peines et ont été libérés. Il y a aussi Sehene Patrice qui a fui la justice et vit au Burundi.

Sur toute la colline à cette date ont été tuées de nombreuses femmes et filles qui ont été jetées dans différentes fosses. Des hommes ont également été débusqués à cette période, comme le jeune instituteur du nom de Mugemana Jean Nepomuscene qui fut tué à Kakarehe.

Cyarwa était habité par de nombreux Barundi qui ont tué des Tutsi et se sont enfuis dans leur pays. La fausse annonce de la paix revenue a été utilisée pour exterminer les survivants, car sans cette astuce beaucoup auraient pu être libérés par les Inkotanyi et survivre.

Massacres de Tutsi au Centre de Santé et à la Paroisse de Musambira, Kamonyi

Dans la Commune Musambira, les derniers massacres de grande ampleur dataient du 18 au 20 avril 1994.

Le 14/05/1994, les massacres ont redoublé d'intensité. Certains parmi ceux qui avaient survécu aux massacres précédents commis dans différentes localités de cette Commune, se sont réfugiés au Centre de Santé de Musambira et au bureau de cette Commune qui était situé à proximité de ce dernier. Pour maintenir les Tutsi ensemble et à leur merci, les autorités locales leur ont demandé de se rendre à la Commune et au Centre de Santé où ils seraient protégés, leur promettant même de leur construire d'autres maisons pour remplacer celles qui avaient été détruites.

Le 14/5/1994, un groupe de tueurs a encerclé le Centre de Santé, et a massacré le même jour tous les Tutsi de sexe masculin, sans toucher aux femmes. Les cadavres

ont été tellement nombreux qu'ils étaient amoncelés jusqu'à la place du marché réservé à la vente de bétail ; les tueurs ont ordonné aux femmes Tutsi de transporter les cadavres dont la plupart étaient ceux de leurs époux. Les femmes ont refusé de le faire, les tueurs ont commencé à les battre mais ont finalement traîné les corps pour les mettre dans une fosse dans laquelle étaient jetés les déchets de l'abattoir, et dans d'autres fosses où étaient jetés les déchets du Centre de Santé.

Le lendemain 15/5/1994, les tueurs sont arrivés en compagnie d'enfants auxquels ils ont demandé de tuer les enfants Tutsi qui avaient été laissés de côté avec les femmes lorsque, le 14/5/1994, les hommes et jeunes gens Tutsi de sexe masculin avaient tous été massacrés. Les enfants amenés par les génocidaires étaient armés de machettes et de gourdins, et encadrés par les tueurs adultes. Le même jour, tous les enfants Tutsi furent massacrés par leurs compatriotes de même âge, et seules les femmes et les nourrissons qu'elles portaient, restaient encore en vie.

Le 16/05/1994, des tueurs sont venus chercher les femmes Tutsi qui se trouvaient au Centre de Santé et les ont livrées à d'autres génocidaires qui tenaient une barrière à un endroit appelé Cyakabiri, lesquels les ont à leur tour amenées à Kagarama, vers Nyarubaka. Ils y ont trouvé un autre groupe de tueurs et les femmes furent massacrées, lapidées, enterrées vivantes, torturées.

Les jours suivants, les massacres ont continué dans cette localité.

Le 18/05/1994, les Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Paroisse Saint Kizito de Musambira, ont été massacrés. Les Tutsi qui s'y étaient réfugiés étaient venus de différentes localités, y compris ceux qui habitaient déjà la Commune Musambira et les Communes avoisinantes ; ils étaient aussi venus de Runda et Kigali, et se dirigeaient vers Kabgayi. Ils ont été tués à l'aide de fusils et armes traditionnelles. Après le Génocide, les corps de ceux qui y étaient inhumés ont été déplacés au mémorial du Génocide de Kibuza.

Les principaux acteurs des massacres de Musambira sont :

- Nyandwi Charles, Bourgmestre de Musambira ;
- Karane Dominique, un ancien Bourgmestre de Musambira ;
- Iyakaremye Abudrahamani ;
- Sekaziga ;
- Rukundakuvuga Evariste ;
- Ryumugabe Alphonse ;
- Karambizi (qui était Conseiller) ;
- Muhozi Jafari ;
- Harerimana Joseph alias Nturo ;
- Frodouard qui était policier ;
- Landouard, Vianney, et d'autres Interahamwe et tueurs Hutu.

Massacres de Tutsi à Nyarubaka, Gitega, Kamonyi

Le 16/05/1994, les femmes qui ont été amenées du Centre de Santé de Musambira et dont les époux et enfants avaient été massacrés, ont été conduites avec leurs nourrissons, à un endroit appelé Gitega, dans le Secteur de Nyarubaka, dans l'ancienne Commune de Musambira. Arrivés à cet endroit, les tueurs ont déclaré qu'aucun enfant Tutsi de sexe masculin ne devait survivre. Parce que les enfants de sexe masculins étaient particulièrement recherchés pour être tués, certains des parents ont essayé de leur faire revêtir des vêtements féminins.

Parmi les tueurs a Gitega, il y avait une femme du nom de Mukangango Laurence qui vérifiait qui des enfants étaient filles ou garçons. Les enfants de sexe masculins ont tous été jetés vivants dans une fosse et les tueurs ont ordonné aux femmes Tutsi de les recouvrir de terre. Certaines d'entre elles l'ont refusé et ont été battues avant d'être tuées sur le champ, et les autres ont accepté de recouvrir de terre les enfants.

Ces enfants sont morts dans les pires souffrances, certains demandaient de ne pas les obstruer les yeux avec la terre, d'autres demandaient pardon et disaient qu'ils ne recommenceront plus à être Tutsi, la plupart ont essayé de sortir de la fosse en vain. 78 enfants y ont été tués.

Depuis cet endroit vers le Secteur de Nyarubaka, de nombreuses femmes et filles ont été tuées en cours de route, et torturées ; arrivées à Musumba elles furent encore plus violemment battues en présence de Ruzigana Emmanuel, le Bourgmestre de la Commune Nyamabuye qui était venu y organiser une réunion ; quelques survivantes sont arrivées à Kabgayi, d'autres ont continué à errer dans les bois jusqu'à la fin du Génocide.

Massacres de Tutsi à l'Ecole des Sciences à Byimana

Pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi, 105 Tutsi ont été tués dans un bois dans la propriété de l'Ecole des Sciences à Byimana. Cette école est située dans l'ancienne Préfecture de Gitarama, Commune Mukingi, Secteur Muhororo, Cellule de Kigarama, actuellement en District Ruhango, Secteur Byimana, Cellule Bukomero, village Muhororo. Cette école était gérée, et encore jusqu'aujourd'hui, par les Frères Maristes.

De nombreux Tutsi y ont été tués, en particulier ceux qui y étaient venus en provenance de Kabgayi, parmi lesquels des Frères Maristes Tutsi qui s'y étaient réfugiés le 24/04/1994, après avoir été chassés de leur établissement de Byimana par leurs collègues Hutu ; ils avaient été amenés à Kabgayi par leur Supérieur, Uwamungu Jean Bosco.

Le 29/4/1994, les tueurs ont d'abord tué un enseignant du nom de Nteziyaremye Migabo Lazare qu'ils ont amené depuis l'école pour aller le tuer au centre de Byimana où il habitait.

Des jours après, le 13/05/1994, les enseignants Tutsi de l'école de Byimana furent tués, parmi lesquels Rubayiza Etienne qui s'était caché dans l'enceinte de l'école, Gasana Balthazar et Nyirakazungu Glorioso qui habitaient dans des locaux des Frères Maristes à l'extérieur de l'école et qui furent fusillés par des militaires. Gasana a été tué avec son fils Niragire Prudence. Dans l'enceinte de l'école habitaient les épouses des militaires du camp Gako qui avaient fui Bugesera après la prise de cette localité par les troupes du FPR Inkotanyi. Après la prise de Bugesera, il y avait également des militaires qui avaient été blessés au front. Ceux-ci sont parmi les auteurs des massacres à Byimana.

Le 24/4/1994, des militaires avaient ramené de Kabgayi où ils s'étaient réfugiés, des Frères Maristes de Byimana, parmi lesquels le Préfet des études Gatari Gaspard, Nyirinkindi Canisius et Bisengimana Fabien qui furent tués par ces militaires à Byimana. Il y en avait d'autres qui travaillaient à Kabgayi, comme le Frère Supérieur des Frères Maristes au niveau national et qui avait son siège à Kabgayi, le Frère Munyanshongore Martin.

Parmi ceux qui ont été ramenés de Kabgayi, il y avait aussi le Père Niyonshuti Célestin qui avait été affecté dans le passé à la Paroisse catholique de Byimana, et la Sœur des Abenebikira, Soeur Benigne, qui dirigeait le Centre nutritionnel du Diocèse de Kabgayi, tous les deux furent également tués à Byimana.

En général, la plupart de ceux qui ont été ramenés de Kabgayi étaient des Frères Maristes, des religieux et d'autres Tutsi qui s'y étaient réfugiés, en particulier les plus connus parmi lesquels Kalinda Viateur qui était journaliste sportif à Radio Rwanda, et d'autres.

Avant qu'ils ne soient ramenés de Kabgayi pour être tués à Byimana, leurs collègues Hutu de Byimana sont allés les visiter et leur apporter à manger à Kabgayi, mais c'était pour mieux s'informer notamment sur leur nombre et leur identité, jusqu'à ce qu'ils ont demandé que leurs collègues Tutsi soient ramenés à Byimana pour y être tués. Dès qu'ils sont arrivés, ils ont été fusillés par les militaires qui vivaient dans les locaux des Frères Maristes après avoir été blessés au front. Parmi eux il y a le Lieutenant Monique et un militaire du nom de Nzayisenga qui était originaire de Byimana.

Parmi les responsables de ces massacres il y avait notamment: Ntamugabumwe Emmanuel, Nduwamungu Emmanuel et Kibihira qui ont tous été condamnés pour crime de génocide par les juridictions Gacaca. Parmi ceux qui ont planifié ces massacres il y avait aussi le curé de la Paroisse catholique de Byimana, le Père Ndagijimana Joseph qui a été condamné par les tribunaux à la prison à perpétuité et qui est incarcéré à la prison de Nyanza à Mpanga, le Frère Nkusi François, originaire de Cyanika en District de Nyamagabe et qui résidait dans les locaux des Frères Maristes à Byimana, lequel a été condamné à vingt-cinq (25) ans de prison par la juridiction Gacaca du Secteur Muhororo, il est incarcéré à la prison de Nyanza.

Il y avait également le Frère Uwamungu Bosco qui résidait à Byimana, il a été ordonné prêtre après le Génocide ; il réside actuellement aux Etats Unis d'Amérique (USA), il a été condamné par la juridiction Gacaca du Secteur Muhororo à trente (30) ans de prison ; Rugamba François qui était chauffeur des Frères Maristes, il a été condamné par les tribunaux à trente (30) ans de prison, il est incarcéré à la prison de Nyanza ; Ntiyamira Alexis qui était Président du MDR dans la Commune Mukingi et était aussi enseignant au Groupe Scolaire Shyogwe, il s'est réfugié en RDC.

Radio France Internationale, RFI, donne la parole au chef des Interahamwe qui nie les massacres

La Radio France Internationale, RFI, par le biais de son journaliste Jean Helene, présent au Rwanda dans la partie contrôlée par le Gouvernement génocidaire, a continué à soutenir celui-ci et à donner la parole à ses représentants. Ce 15 mai 1994, RFI a donné la parole au chef des Interahamwe, Robert Kajuga, qui a nié tous les massacres commis par le Gouvernement de Kambanda, ses forces armées et les Interahamwe/Impuzamugambi, et clamé que ceux qui étaient tués étaient des Inkotanyi et non pas des civils.

2.35. LE 20 MAI 1994: MASSACRE DE PASTEURS TUTSI DE L'EGLISE ADVENTISTE DU 7eme JOUR A GITWE, MASSACRE DE FEMMES ET D'ENFANTS TUTSI A L'ENDROIT APPELE "DOUANE" DANS LE DISTRICT DE RUHANGO

Massacre de Pasteurs Tutsi de l'Eglise adventiste du 7eme jour à Gitwe

A Gitovu ont été tués des Pasteurs adventistes et leurs familles, 74 personnes en tout, le 20 mai 1994. Gitovu est situé dans l'ancienne Préfecture de Gitarama, Commune Murama, Secteur Nkomero, actuellement en District de Nyanza, Secteur Mukingo, Cellule Nkomero.

Les Pasteurs Tutsi de l'Eglise adventiste et leurs familles s'étaient réfugiés à Gitwe parce que c'était le siège principal de l'Eglise, appelé "Field", et qu'ils espéraient qu'ils y seront protégés. Certains parmi eux y accomplissaient leur apostolat de Pasteur au siège de l'Eglise. Ils espéraient qu'ils n'allaient pas être trahis par leurs collègues Pasteurs hutu avec lesquels ils servaient Dieu. Ils croyaient également que les tueurs n'allaient pas oser les massacrer au siège de l'Eglise. D'autres sont venus des Communes Masango et Tambwe à Ruhango, et de la Commune Ntongwe à Nyanza et d'ailleurs.

Les premiers y sont arrivés le 18 avril 1994 tandis que d'autres les y ont rejoint. Ils ont été tués le 20 mai 1994, ce qui veut dire qu'ils venaient d'y passer un mois. Ils ont tous été réunis dans un bâtiment de l'Eglise. Seuls les Pasteurs et leurs familles et quelques autres apôtres ont pu y entrer, parmi ceux qui ont été refoulés il y a le nommé Kajeguhakwa Ezira qui vivait à Buhanda et qui était membre de la même Eglise.

Ils y ont vécu dans de mauvaises conditions. L'Eglise ne leur fournissait que peu de vivres par rapport à leur nombre. La population et les membres de l'Eglise ne leur ont pas apporté de vivres mais ils ont quelques fois été ravitaillés par des Tutsi qui se cachaient dans les parages.

Le 19 mai 1994, un jour avant qu'ils ne soient massacrés, des Pasteurs Hutu de différentes localités du pays se sont réunis. Cette réunion a eu lieu au siège de l'Eglise à Gitwe et y a participé le trésorier de l'Eglise du nom de Mpayamaguru Salomon.

Le 20 mai 1994, ils ont été emmenés à Nkomero pour y être tués, à l'endroit appelé Gitovu, pour éviter la honte de les tuer au siège de l'Eglise. Avant de les emmener à Gitovu, les tueurs ont d'abord assassiné le Pasteur Nzamwita Assiel qui habitait près du bâtiment de l'Eglise où ils s'étaient réfugiés, lui et sa famille étaient restés chez eux. Il a été abattu par l'un des gendarmes qui étaient venus de Nyanza pour donner l'exemple car tous les autres devaient également être tués.

Le véhicule qui les a emmenés au lieu du massacre appartenait à l'école des parents de Gitwe appelée ESAPAG (Ecole Secondaire de l'Association des Parents Adventistes de Gitwe). Les tueurs ont également utilisé un véhicule de type HILUX qui appartenait à Buzizi Gratien qui était un commerçant Tutsi qui dirigeait l'Eglise au siège principal de Gitwe et qui s'était réfugié à Ruhango. Sur la route vers la mort ils chantaient la chanson intitulée "Nous allons à Sion". Ils ont été emmenés par le Bourgmestre de la Commune Murama, Rutiganda Jean Damascene, qui était

accompagné de gendarmes venus de Nyanza et ils étaient venus à Gitwe après avoir tué des femmes et des enfants à l'endroit appelé "Douane" en Commune Murama.

Arrivés à Nkomero, de nombreux Hutu les y attendaient, ils avaient été avertis et portaient des armes traditionnelles avec lesquelles ils les ont tués en dessous de la colline Gitovu, un endroit discret. Les tueurs avaient des armes traditionnelles dont des gourdins, des haches, des machettes et autres. Certains tuaient tandis que les autres ensevelissaient sommairement les corps des victimes dans les champs. Ils ont été tués alors que le Bourgmestre était lui-même présent ainsi que les gendarmes qui les avaient encerclés.

Parmi les responsables de ce massacre il y a Rutiganda Jean Damascene, Bourgmestre de Murama qui a été condamné en son absence à la prison à perpétuité, Ugirashebuja Eraste qui était Pasteur à Gitwe, qui a été condamné à 19 ans de prison lui aussi en son absence. Mpayamaguru Salomon le trésorier de l'Eglise a été condamné en son absence à 19 ans de prison et qui vit aujourd'hui aux Philippines, Mugenzi Charles qui était chauffeur de l'ESAPAG, qui lui aussi a fui le pays. Il y avait également des gendarmes qui étaient venus de Nyanza et des Interahamwe.

Un mémorial du Génocide a été érigé à Gitwe et y reposent les corps des Pasteurs qui ont été tués avec leurs familles.

Massacres de femmes et d'enfants Tutsi à l'endroit appelé "Douane" en District de Ruhango

A l'endroit appelé "Douane" le 20 mai 1994, ont été tués près de 476 femmes et enfants Tutsi. La plupart de leurs maris et de leurs enfants mâles avaient été tués auparavant. C'est dans l'ancienne Préfecture Gitarama, Commune Murama, Secteur Bweramana, Cellule Rwavuningoma, actuellement en District de Ruhango, Secteur Bweramana, Cellule Murama, village Gasharu.

Les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'endroit appelé Douane étaient venus de différents Secteurs de la Commune Murama, surtout du Secteur Bweramana. D'autres sont venus des Communes Masango et Kigoma en Préfecture de Gitarama. Certains parmi eux étaient venus de l'église adventiste de Nyabitare où ils s'étaient réfugiés avant de subir des attaques de tueurs. Ils s'y sont réfugiés en désespoir de cause car ils voulaient se réfugier à la Commune Murama mais il leur a été dit qu'il n'y avait pas de sécurité et qu'ils pouvaient y être tués. Ils se sont réfugiés à l'endroit appelé Douane dans une maison en construction appartenant à un certain Rukara.

Ils y sont venus à diverses périodes et ont passé près de deux semaines dans des conditions très difficiles surtout qu'il y avait des enfants en bas âge. Ils vivaient en quémandant des vivres auprès de ceux qui n'étaient pas pourchassés et qui revenaient de leurs champs, ils mangeaient des mangues qu'ils trouvaient dans les environs. Et à cause de la peur, la plupart d'entre eux passaient leurs journées cachés dans des buissons pour rejoindre les autres dans la maison lorsqu'il pleuvait ou lorsque la nuit tombait.

Le 20 mai 1994, sont arrivés des groupes de tueurs dirigés par Rutiganda Jean Damascene qui était Bourgmestre de la Commune Murama. Il était accompagné de gendarmes venus de Nyanza, d'Interahamwe et d'autres tueurs parmi la population ordinaire.

Avant qu'ils ne soient tués, le Bourgmestre leur a menti leur disant qu'il était venu tenir avec eux une réunion pour leur faire parvenir des vivres parce qu'ils étaient là depuis un certain temps, ce qui a poussé ceux qui s'étaient cachés dans des buissons dans les environs de sortir de leurs cachettes et rejoindre les autres. Lorsque les Tutsi sont entrés dans la maison, les Interahamwe et d'autres tueurs parmi la population ont commencé à les massacrer à l'aide de leurs armes traditionnelles tandis que les gendarmes encerclaient la maison. Après les avoir tués, les corps étaient jetés dans des fosses d'où avaient été extraites des briques destinées à construire la maison dans laquelle ils s'étaient réfugiés. Leurs corps reposent actuellement au mémorial du Génocide de Nkomero.

Ces massacres ont été dirigés par le Bourgmestre de la Commune Murama, Rutiganda Jean Damascene. Il a été assisté par les gendarmes venus de Nyanza, par le Président du MRND de la Commune Murama, Ndungutse Anatole qui était également inspecteur des écoles dans la Commune Murama et qui a été condamné à la prison à perpétuité et a été incarcéré dans la prison de Nyanza avant d'y décéder. Il y avait aussi des Interahamwe comme Munyankindi Augustin qui lui aussi a été condamné à la prison à perpétuité et qui purge actuellement sa peine à la prison de Nyanza. Il était le frère d'un Interahamwe nommé Sekamonyo qui lui aussi a été condamné à la prison à perpétuité mais qui est décédé. Il y avait aussi un Interahamwe du nom de Ngofero qui a été condamné à la prison à perpétuité et qui purge sa peine dans la prison de Nyanza.

2.36. LE 22/05/1994: DES MASSACRES PERPETRES CONTRE LES TUTSI DANS LES ANCIENNES PREFECTURES DE GIKONGORO ET GITARAMA, ET PRISE DE L'AEROPORT DE KANOMBE ET DU CAMP MILITAIRE DE KANOMBE

Prise de l'aéroport de Kanombe et du camp militaire Kanombe, un coup fatal au Gouvernement génocidaire

Samedi 21 mai 1994, La RTL M exhorte à « tuer Dallaire ». Les FAR tirent sur le Quartier Général de la MINUAR.

Le 22 mai 1994, l'aéroport de Kigali et le camp militaire de Kanombe ont été pris par les militaires du FPR Inkotanyi. La prise de l'aéroport international de Kanombe et du camp militaire de Kanombe constituent une des grandes réussites de la campagne contre le génocide entreprise par le FPR Inkotanyi.

Le même jour, le Président du régime criminel, Théodore Sindikubwabo, a écrit au Président français, Francois Mitterrand, que ses troupes s'étaient retirées de l'aéroport de Kanombe, faute de munitions suffisantes, dans le but d'attirer l'attention de Mitterrand sur une potentielle aide militaire de la France. Il le remercie pour le soutien apporté « *jusqu'à ce jour* » et lui demande une aide urgente. Il lui téléphone également.

Massacres de Tutsi à l'hôpital de Kigeme, Nyamagabe

L'hôpital de Kigeme est situé dans le District de Nyamagabe, Secteur de Gasaka, Cellule de Kigeme. Le 07 avril 1994, les tueurs ont commencé à tuer les Tutsi en Commune Mudasomwa et Muko proches de Kigeme, de même que dans la Commune Nyamagabe dans laquelle se trouvait l'hôpital.

Ainsi, l'hôpital de Kigeme a commencé à accueillir des blessés parmi lesquels huit (8) agents de l'entreprise EMUJECO qui travaillaient à Mudasomwa, et d'autres en provenance de l'usine à thé de Kitabi.

Le 13 avril 1994, de nouveaux nombreux blessés sont arrivés en provenance de la Commune Rukondo où les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'ADEPR Maheresho avaient commencé à être tués. Les blessés se sont tellement accumulés à l'hôpital Kigeme que le personnel médical en congé a été rappelé et que l'on a dû également faire appel aux stagiaires pour aider à soigner les blessés.

Les blessés qui arrivaient à cette époque à l'hôpital étaient soignés mais certains parmi ceux qui guérissaient de leurs blessures, étaient kidnappés et amenés discrètement pour être tués. D'autres étaient conduits par un véhicule qui venait pendant la nuit, pour les amener soi-disant à Murambi où on leur promettait de les protéger, mais étaient tués en cours de chemin lorsqu'ils arrivaient sur la barrière de Mwumba.

Le 22 mai 1994, le jour de pentecôte, vers 6h du matin, des Interahamwe sont arrivés en provenance de Mudasomwa et des centres commerciaux de Kigeme, Gatyazo et d'ailleurs et ont amené tous les Tutsi encore en vie, les personnes qui veillaient sur ceux-ci, et également des membres Tutsi du personnel médical, pour aller les tuer en dessous de l'hôpital à côté des cuisines.

Les survivants de ces massacres se sont cachés dans les coins et recoins de l'hôpital, et dans les chambres individuelles dans lesquelles les tueurs n'étaient pas entrés. Le Préfet Bucyibaruta Laurent, le Bourgmestre Semakwavu et le Capitaine Sebhura Faustin sont venus à l'hôpital et ont prétendu évacuer les survivants sur Murambi et on ne les a plus revus; parmi ceux qui y ont été amenés, il y avait des blessés qui n'y trouvaient aucun médecin pour les soigner, et la nourriture y manquait aussi. Jusqu'aujourd'hui, ceux qui ont été répertoriés, et dont l'identité est connue, pour avoir été tués dans l'hôpital sont au nombre de vingt-neuf (29), mais le nombre réel est beaucoup plus important parce que les blessés qui y étaient amenés n'ont pas été identifiés.

Parmi les responsables des massacres, il y avait notamment Twagiramungu Edson, le Directeur de l'hôpital, Philippe qui était commerçant au centre de Kigeme, Zimbabwe qui était le chauffeur de Monseigneur anglican Kayumba Normand, Gasana Venuste qui était commerçant, Kamugi Christophe, Mukono fils de Karamage, Kibuye, Munyentwari Rodrigue, Mutiganda Evariste, Ngoga de Gasarenda, Mbiligi, Munyenkwere qui a été condamné par les juridictions Gacaca et décédé en détention, Minani, Nyiraneza, certains des gardiens de l'hôpital parmi lesquels Karuranga David, des Interahamwe et d'autres tueurs Hutu.

Massacres de Tutsi à Nyamirembo, à l'endroit appelé CND, Kamonyi

Au début du mois de mai 1994, les tueurs ont utilisé une astuce pour pouvoir débusquer les survivants des massacres, et ont déclaré que la paix était revenue et que les femmes et les filles ne seraient plus tuées parce que, ont-ils dit, elles n'appartiendraient à aucune ethnie. De nombreux Tutsi, dont une majorité de femmes et d'enfants, quittèrent les endroits, maisons et broussailles, où ils s'étaient cachés. Les femmes et les filles ont passé deux semaines à découvert, certaines d'entre elles vaquant aux activités quotidiennes chez ceux qui les avaient hébergées, d'autres s'abritant dans une partie de l'église de Kayenzi.

Avant de les massacrer, les tueurs les ont tous rassemblés sur un terrain qu'ils avaient appelé "CND", vers 16 h du soir. Ils ont d'abord violé les femmes Tutsi à tour de rôle; et puis, sur proposition des deux fils Karagizo, Kanusu et de son frère, étudiants à l'université à Butare, ils ont préparé un feu de charbon, en vue de torturer leurs victimes en leur infligeant les plus grandes souffrances; ils ont pris des fers à repasser à charbon et un certain Lin a chauffé ceux-ci ; après quoi les fers furent appliqués sur les seins, les cuisses et les organes génitaux des femmes Tutsi. Ils les torturaient tout en les accusant notamment de posséder des fusils et des radios émetteurs avec lesquelles elles communiquaient avec les Inkotanyi, et que leurs parents allaient rencontrer l'ennemi à Kinihira.

A cause de la douleur, certaines de ces femmes, parmi lesquelles Mukamanzi Aurélie et Athalie, fille de Munyankindi, ont accepté ce dont elles étaient accusées; les tueurs se sont alors d'abord rendus chez Eularia, ont creusé dans le parterre de fleurs sans y trouver de fusils, ont continué chez Athalie à Gaj, où ils n'ont également rien trouvé. Ils ont circulé la nuit avec les deux femmes, dénudées et blessées sur tout leur corps par les fers à repasser. Après ne pas avoir trouvé les fusils qu'ils recherchaient, les tueurs ont décidé de tuer les deux femmes chez Munyankindi. Il semblerait qu'ils les ont jetées dans les latrines, mais personne ne sait exactement quelle mort ils leur ont réservée.

Parmi les réfugiées Tutsi qui ont été tuées à cet endroit, il y a eu Mukamanzi Aurélie, Athalie, Kanakuze, Mukanyonga et Rosette qui ont été répertoriées, tandis que de nombreuses autres victimes n'ont pas pu être identifiées. Parmi les responsables de ces massacres il y avait notamment Lini, ainsi que Kanusu et son frère, qui ont été identifiés comme étant les plus connus dans un groupe de nombreux tueurs.

2.37. ACCELERATION DE L'EXTERMINATION DES TUTSI PENDANT LA PERIODE ALLANT DU 25 AU 30 MAI 1994 DANS LES LIEUX NON LIBERES PAR LE FPR

Transmission de directives pour accélérer le Génocide avec ce qui a été appelé "*auto-défense civile*"

Le 25 mai 1994, le Gouvernement génocidaire dirigé par Jean Kambanda a transmis à tous les Préfets des instructions écrites qui leur ordonnaient d'accélérer l'extermination des Tutsi. Ces directives ont été mises en œuvre dans ce qui a été appelé "*auto-défense civile*" qui devait intensifier la mobilisation de la population Hutu pour les inciter à participer à l'exécution du Génocide, sous le faux prétexte qu'il s'agissait de se défendre, en propageant le mensonge selon lequel les Tutsi qui

vivaient encore avaient constitué, partout dans le pays, des brigades qui avaient été entraînées par les Inkotanyi dans le but de tuer les Hutu.

Ces directives indiquaient également les modalités à appliquer dans la distribution des armes, des grenades, des munitions et des machettes dans toutes les localités dans lesquelles il y avait des Tutsi encore en vie, comme à Bisesero où les Tutsi se défendaient à l'aide de leurs armes traditionnelles.

Les Ministres ont reçu mission de se rendre dans les Préfectures qui n'étaient pas encore contrôlées par les troupes du FPR Inkotanyi, pour transmettre ces directives et participer avec les militaires et les gendarmes du Gouvernement génocidaire à la distribution du matériel nécessaire pour accélérer l'exécution du Génocide. Les Ministres de l'Information et de l'Intérieur, respectivement Eliezer Niyitegeka et Edouard Karemera, ont accompli leur mission d'accélérer l'extermination des Tutsi dans la Préfecture de Kibuye.

Eliezer Niyitegeka et Edouard Karemera ont été condamnés pour crime de génocide à la prison à perpétuité par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR). Eliezer Niyitegeka est décédé en détention au Mali le 28 mars 2018 tandis qu'Edouard Karemera est mort en détention au Sénégal le 31/8/2020.

Callixte Nzabonimana, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif, a quant à lui reçu la mission particulière de continuer à coordonner l'extermination des Tutsi dans la Préfecture de Gitarama. Nzabonimana a lui aussi, en date du 31 mai 2012, été condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité par le TPIR. La Préfecture de Butare a continué à être confiée à Pauline Nyiramasuhuko, Ministre de la famille et de la promotion féminine, qui a été condamnée pour crime de génocide à quarante-sept (47) années de prison par le TPIR.

Devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), l'ancien premier ministre du Gouvernement génocidaire, Jean Kambanda, a plaidé coupable des crimes commis dans le cadre de l'auto-défense civile pendant le génocide, en indiquant que ce programme revêtait un caractère criminel planifié par son Gouvernement dans le but d'exterminer les Tutsi.

Des militaires des Forces armées rwandaises se sont désolidarisés du Gouvernement génocidaire pendant que les troupes du FPR-Inkotanyi continuaient à libérer le pays.

Le 27 mai 1994, certains membres des officiers supérieurs des Forces armées rwandaises, dont le Capitaine François Munyurangabo, se sont désolidarisés des militaires qui mettaient en œuvre le Génocide contre les Tutsi. Entre autres, le Capitaine François Munyurangabo a piloté l'avion du Gouvernement rwandais qu'il

avait amené à Dar-Es-Salam, l'a conduit à Nairobi et a déclaré rejoindre le FPR-Inkotanyi pour participer à la libération du pays. Il sera réintégré dans la nouvelle armée nationale.

Le 29 mai 1994, les troupes du FPR-Inkotanyi ont pris la ville de Nyanza et ont pu sauver quelques Tutsi qui vivaient encore. Le lendemain, 30 mai 1994, les troupes du FPR-Inkotanyi ont pris la ville voisine de Ruhango. Les forces génocidaires reculaient sous la pression militaire des troupes du FPR-Inkotanyi qui chaque jour gagnaient du terrain, raison pour laquelle le Gouvernement génocidaire a demandé à l'ONU de l'aider à avoir des pourparlers avec le FPR-Inkotanyi.

2.38. MAI 1994: MISE EN ŒUVRE RAPIDE DE L'EXTERMINATION DES TUTSI PAR LE RENFORCEMENT DU PROGRAMME DIT « *AUTO-DEFENSE CIVILE*» LANCE PAR LE PRESIDENT HABYARIMANA EN 1991

L'«*Auto-défense civile*» a été lancée par le Président Habyarimana

Dans le cadre de la planification du Génocide, l'*Auto-défense civile* a été utilisée pour tuer les Tutsi dans tout le pays, mais elle a d'abord été essayée dans les Préfectures de Byumba et Ruhengeri. L'*Auto-défense civile* consistait à la sélection de jeunes gens Hutu, qui bénéficiaient de la confiance des autorités et qui étaient physiquement aptes, et à leur entraînement militaire après lequel ils retournaient dans leurs Communes d'origine et recevaient des armes au maniement desquelles ils devaient entraîner d'autres jeunes, et qu'ils devaient utiliser pour massacrer les Tutsi soit disant pour se défendre contre l'ennemi.

Le programme "*Auto-défense civile*" a été lancé en 1991, sous l'instigation d'un officier français, le Lieutenant-Colonel Gilbert Canovas qui était conseiller du Chef d'Etat-major de l'armée rwandaise, en la personne du chef de l'Etat, Juvénal Habyarimana. Dans son rapport qu'il lui adressa le 30/04/1991, le Colonel Canovasa suggéré d'organiser la distribution d'armes à la population et d'entraîner celle-ci, dans la région du Mutara, surtout dans les anciennes Communes de Muvumba et Rutare.

Une réunion s'est ensuite tenue le 09 juillet 1991 à l'Etat-major de l'armée, dirigée par le Ministre de l'Intérieur, le Général Augustin Ndindiriyimana et à laquelle ont participé tous les chefs des renseignements militaires et de la Présidence de la République.

Selon le compte rendu de cette réunion, celle-ci devait examiner la rapide mise en oeuvre du souhait qu'avait émis le Président de la République en ce qui concerne la sécurité du pays, tel qu'il l'avait exprimé en ces termes: « *la population doit recevoir le matériel adéquat et en quantité suffisante pour défendre la souveraineté du pays, de telle façon que plus personne n'osera attaquer le pays à l'avenir* »

Ceci démontre que c'est le Président Habyarimana qui a lui-même donné des instructions pour sélectionner des membres de la population hutu et de leur distribuer des armes. Les institutions politiques et militaires ont quant à elles examiné les modalités de mettre rapidement en oeuvre ces instructions.

Dans le cadre de l' « Auto-défense civile », le Tutsi a été désigné comme étant l'ennemi du Rwanda à traquer et à tuer

La réunion qui s'est tenue à l'Etat-major de l'armée dont il a été question ci-dessus, a décidé que pour mettre en oeuvre les instructions du Président Habyarimana, il fallait d'abord identifier et désigner qui était l'ennemi, et ensuite mettre en place les stratégies adéquates pour l'affronter. Cette mission a été assignée à l'Etat-major de l'armée pour qu'il fasse un document désignant clairement l'ennemi du Rwanda et établir les moyens de le combattre.

Le 21 septembre 1992, cette étude, signée par le Chef d'Etat-major de l'armée rwandaise, le Colonel Deogratias Nsabimana, a été transmise dans le plus grand secret au Président Habyarimana et aux commandants de l'armée et de la gendarmerie dans tout le pays pour que son contenu soit communiqué aux militaires et aux gendarmes. Ce document figure parmi les preuves démontrant que le Génocide perpétré contre les Tutsi a bien été planifié par l'Etat rwandais qui a rédigé ce document pour propager l'idéologie du Génocide.

“L'ennemi n'est plus seulement en Uganda, mais est aussi à l'intérieur du pays”, tel est l'essentiel du message contenu dans cette étude. Cela signifiait que la zizanie avait commencé à être semée dans la population, laquelle devait être divisée entre les “mauvais” et les “bons”, et pour que les “bons” tuent les “mauvais”, désignés comme étant leurs ennemis. L'étude souligne également que *“ le nombre des ennemis qui se trouvent à l'intérieur du pays a augmenté”*, ce qui voulait inciter la population hutu classée du bon côté, à se réveiller et comprendre que leurs compatriotes tutsi classés comme étant leurs ennemis sont nombreux, ce qui rappelle à chacun qu'il doit mettre tous ses efforts pour se débarrasser de l'ennemi désigné.

Ce document continue en expliquant de façon précise qui est l'ennemi et où il doit être recherché: *“ L'ennemi se compose de deux parties a) l'ennemi principal = le*

Tutsi de l'intérieur du pays où de l'étranger, qui n'a jamais accepté la révolution de 1959. L'endroit où ils doivent être recherchés = les réfugiés Tutsi, l'armée ougandaise, les Tutsi de l'intérieur du pays, les hommes étrangers qui ont épousé des femmes Tutsi, les Hutu hostiles au Gouvernement actuel, (...) les étrangers qui ont les mêmes origines que les Tutsi, les criminels qui ont fui le pays. Les partisans de l'ennemi ou ses complices = toute personne qui lui apporte assistance, quelle qu'elle soit''

Ce document a une grande importance dans l'histoire du Génocide perpétré contre les Tutsi car il a défini le Tutsi comme étant l'ennemi du pays et désigné toute personne qui portera n'importe quelle assistance au Tutsi, comme étant lui-même un ennemi à abattre.

L'organisation de l'« *Auto-défense civile* » a commencé avec les entraînements des tueurs auxquels des armes ont également été distribuées

L'autre document qui décrit la nature de l'*Auto-défense civile* a été publié le 29/09/1991, et a été rédigé par le Colonel Deogratias Nsabimana qui était alors commandant des troupes de l'armée rwandaise dans le Mutara. Ce document qui était adressé au Ministre de la Défense, reprenait les décisions prises dans une réunion qui devait étudier comment organiser l'*Auto-défense civile*. Nsabimana a rapporté que la réunion avait décidé que ceux qui allaient recevoir entraînements et armes, devaient être sélectionnés, par le Bourgmestre de la Commune en collaboration avec les conseillers, à la mesure d'une personne sur dix habitations.

Selon le Colonel Nsabimana le nombre d'armes à distribuer avait été fixé comme suit:

Commune Muvumba = 350 ; Commune Muhura = 580 ; Commune Ngarama = 530 ; Commune Bwisige = 300. Soit un total de 1760 armes qui ont été distribuées en 1991! A la fin du mois de janvier 1993 et début février 1993, le Colonel Bagosora a dirigé la distribution d'armes à des Interahamwe du nord du pays. Dans son agenda de 1993, il y est consigné que dans les Communes Mutura, Giciye, Rubavu et Rwerere en Préfecture Gisenyi, ont été distribuées 500 armes ; le contenu de son agenda a servi comme élément de preuve de sa culpabilité devant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR)..

Le mois de janvier 1994 a été caractérisé, d'une part par la joie de certains rwandais qui étaient heureux de la venue à Kigali, le 28 décembre 1993, de 600 militaires du FPR Inkotanyi et de leurs politiciens qui devaient intégrer les institutions de transition comme c'était prévu par les accords de paix d'Arusha. Du côté du Gouvernement rwandais et de son armée, ils n'étaient pas contents de cette situation et ont commencé à mobiliser la population à commettre le Génocide, notamment par

l'intensification des entraînements et de la distribution d'armes aux Interahamwe, sous le couvert du programme *auto-défense civile*.

Tout était fait pour convaincre les Hutu que tous les Tutsi étaient des ennemis du pays qui devaient être tués.

La décision a été prise de nommer des personnes qui devaient coordonner dans tout le pays les distributions d'armes et l'entraînement des tueurs. Au niveau national, le programme *Auto-défense civile* a été confié au Colonel Athanase Gasake qui avait des collaborateurs dans les Préfectures.

Dans la ville de Kigali, celui qui dirigeait le programme *auto-défense civile* était le Commandant Bivamvagara en collaboration avec le Préfet de Kigali, le Colonel Tharcisse Renzaho ; dans Kibungo c'était le Colonel Pierre Célestin Rwagafirita ; dans Kigali Ngari c'était le Major Stanislas Kinyoni ; à Cyangugu c'était le Colonel Singirankabo, à Gitarama c'était le Major Jean-Damascène Ukurikiyeyezu, dans Butare et Gikongoro c'était le Colonel Aloys Simba qui avait des adjoints dont le Colonel Alphonse Nteziryayo qui a été nommé Préfet de Butare pendant le Génocide. Dans Gisenyi et Ruhengeri l'*auto-défense civile* a été dirigée par les commandants militaires dans ces Préfectures, le Colonel Anatole Nsengiyumva à Gisenyi et le Colonel Augustin Bizimungu à Ruhengeri, lequel a été ensuite remplacé par le Colonel Marcel Bivugabagabo.

Tous ces militaires de haut rang ont participé avec les autorités des Préfectures et des Communes, à la coordination et à l'accélération de la mise en œuvre du Génocide.

Modalités de sélection des jeunes Interahamwe qui devaient être entraînés

Dans son rapport secret du 07/02/1992, Rwirahira Vincent, responsable des services de renseignement à Byumba et originaire de la Commune Kibilira à Gisenyi, rapportait de la mise en œuvre du programme "*auto-défense civile*". Rwirahira affirmait que le Ministère de la Défense avait accepté de libérer 300 armes qui devaient être distribuées aux membres de la population qui avaient été sélectionnés dans les Préfectures de Byumba et Ruhengeri; 180 devaient être distribuées à la population de Byumba et les autres 120 à celle de la Préfecture de Ruhengeri.

Le rapport de Rwirahira affirme qu'une réunion a été organisée à la Sous-Préfecture de Ngarama pour examiner la mise en œuvre de l'*auto-défense civile*, et qu'elle a décidé que deux cent cinquante (250) jeunes gens devaient être sélectionnés dans le plus grand secret par les Bourgmestres en collaboration avec les Conseils communaux de sécurité, et qui devaient être envoyés au camp militaire de Gabiro pour y être entraînés au maniement des armes pendant la période du 29 janvier au 5 février 1992.

Rwirahira continue en affirmant que la réunion a également décidé que le nombre de ceux qui devaient être entraînés devait augmenter progressivement et que les Bourgmestres devaient faire le suivi de ce programme au jour le jour.

Dans le camp Gabiro, les entraînements des Interahamwe étaient dirigés par le Capitaine Ingénieur Faustin Ntirikina et le Major Rwabukwisi Vincent. Ces deux officiers ont porté une lourde responsabilité dans le Génocide, actuellement Ntirikina réside en France et est un des témoins du juge d'instruction Bruguiere dans ses réquisitoires mensongers contre le Rwanda.

Pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, certains des militaires du Bataillon Huye sous le commandement du Major Ntirikina et qui ont campé sur le Mont Kigali, ont participé aux massacres de Tutsi à Nyamirambo, Biryogo, Nyakabanda et ailleurs.

Parmi les Interahamwe qui ont été entraînés à Gabiro et qui étaient venus de la Commune Muvumba, il y avait: Mwumvaneza Emmanuel, Nkurunziza Elias qui était Conseiller du Secteur Karama, Munyandinda Sylvestre qui était moniteur agricole, Kaburame Jean Damascene, et d'autres. Ces Interahamwe ont été entraînés en 1992.

Un des militaires qui dispensait ces entraînements, Ndindabahizi Emmanuel, a été entendu par la Commission du Rwanda qui a enquêté sur la responsabilité de la France dans le Génocide (Commission Mucyo), et a déclaré que ces Interahamwe étaient non seulement entraînés au maniement des armes, mais aussi et surtout aux techniques qui devaient leur permettre de tuer rapidement des gens en utilisant des outils traditionnels.

Joseph SETIBA, un des redoutables Interahamwe qui ont été entraînés à Gabiro et qui était le chef des Interahamwe de la Commune Shyorongi, a déclaré devant la Commission Mucyo que le nombre des Interahamwe qui ont été entraînés à Gabiro en 1992 se situe entre 600 et 700.

Des machettes ont été distribuées à la population dans le cadre du programme génocidaire de l'*auto-défense civile*

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Génocide par le biais de l'*auto-défense civile*, de jeunes gens Hutu ont été sélectionnés, entraînés militairement, reçu des armes, des munitions et des grenades tandis que le Gouvernement achetait également des machettes à distribuer à la population en un court laps de temps. Ces machettes figurent parmi les armes traditionnelles avec lesquelles les tueurs ont procédé aux massacres pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi.

En février 1994, un agent de la société britannique CHILLINGTON, a déclaré que leur société venait de vendre au Rwanda endéans quelques mois, de nombreuses machettes dont le nombre dépassait largement la quantité qui avait été commandée pendant toute l'année 1993. Les documents relatifs à l'autorisation d'importation de biens au Rwanda ont été examinés par Human Rights Watch entre janvier 1993 et mars 1994, et montrent que pendant cette période 581 tonnes de machettes ont été vendues au Rwanda.

Ces machettes ont été commandées pour la somme de 95 millions de francs rwandais qui a été payée par Kabuga Félicien et distribuées ensuite massivement dans la population.

Le journal britannique, *The Sunday Times*, a révélé en date du 24 novembre 1996, qu'entre août et décembre 1993, la société CHILLINGTON a vendu d'autres machettes à deux agents de la société rwandaise RWANDEX, Eugène Mbarushimana et François Burasa. Mbarushimana qui était un agent de RWANDEX était le gendre de Kabuga et également le Secrétaire général des milices Interahamwe au niveau national. Burasa quant à lui était un militaire de réserve et membre de la CDR, Parti d'extrémistes Hutu, et était le frère de Jean-Bosco Barayagwiza, un des hauts dirigeants de ce Parti. Des machettes étaient achetées et distribuées à des civils qui avaient été entraînés militairement, dans le cadre du programme de l'*auto-défense civile* dont des traces ont été découvertes dans l'agenda de Bagosora.

2.39. LE GENOCIDE A REDOUBLÉ D'INTENSITÉ DANS DES LOCALITES DU SUD DU PAYS, LES FORCES DU FPR-INKOTANYI ONT CONTINUE A LIBÉRER LE PAYS

Massacre d'enfants à Gitega, Nyarubakwa, Kamonyi

A Gitega, Cellule Ruyanza, Secteur Nyarubaka, District Kamonyi, avait été placée une barrière pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi, qui interceptait les Tutsi venus de différentes localités qui voulaient aller se réfugier à Kabgayi. A l'époque les Tutsi préféraient emprunter la route qui menait à Nyarubakwa en voulant éviter la barrière et les militaires postés sur la route principale goudronnée menant à Gitarama. A cette barrière ont été tués des Tutsi à différentes dates.

Certaines dates sont connues surtout depuis le 16 mai 1994 jusqu'au 18 mai 1994, des massacres ont été commis sur cette barrière et ont visé surtout les enfants de sexe masculin. Le 16 mai 1994, des femmes en provenance du centre de santé de Musambira ont été interceptées par un groupe de tueurs qui demandèrent que les femmes portant un enfant de sexe masculin s'arrêtent. Les femmes qui savaient que

les enfants de sexe masculin étaient systématiquement tués avaient revêtu leurs garçons de robes pour camoufler leur sexe. A cette barrière il y avait une femme du nom de Mukangango Laurence qui a déshabillé tous les enfants pour identifier ceux de sexe masculin, lesquels étaient immédiatement jetés dans une fosse qui se trouvait sur place. La plupart des enfants y ont été jetés encore vivants et ceux qui résistaient et se débattaient avaient la tête tranchée avant d'être jetés dans la fosse. Il a été demandé aux parents d'ensevelir ces enfants et comme ils refusaient ils ont été battus jusqu'à ce qu'ils se mettent à ensevelir leurs enfants. Les mères des enfants ont rapporté que certains essayaient en vain de s'extraire de la fosse, quand d'autres criaient que s'ils sont extraits de la fosse ils cesseront d'être des Tutsi d'autres se plaignaient de la terre jetée sur leurs yeux. Certaines des mères qui ont refusé d'ensevelir les enfants ont été battues à mort, d'autres ont eu les dents cassées et de nombreuses blessures.

Comme les tueurs avaient seulement prévu de tuer les enfants de sexe masculin, après avoir enseveli les enfants les mères continuèrent le chemin, continuellement battues, et sont arrivées à l'endroit où se trouve actuellement le bureau du Secteur Nyarubaka, il y avait un bois touffu, certaines des mères et des filles y moururent et les autres continuèrent leur route.

Lorsque ces femmes arrivèrent à Musumba, on leur demanda de s'asseoir par terre et elles furent sévèrement battues en présence du Bourgmestre de la Commune Nyamabuye Muhigana qui était venu y tenir une réunion, et qui laissa faire. La plupart de ces femmes ont pu rejoindre Kabgayi, d'autres ont continué à errer dans les bois jusqu'à la fin du Génocide. A cette barrière de Gitega des massacres ont été commis surtout le 16 mai mais jusqu'au 18 mai les Interahamwe ont continué à y tuer les Tutsi qui fuyaient, surtout au cours de ces trois jours. La barrière est restée en place et des Tutsi ont continué à y être tués jusqu'à ce que le Génocide fut arrêté dans la région au mois de juin.

Après le Génocide les corps ont été déterrés de la fosse de Gitega, les corps des enfants qui étaient plus ou moins intacts sont au nombre de 82, ils reposent au mémorial du Génocide de Kibuza aux côtés de 1830 autres corps déterrés au centre Gataraga là où a été construit le bureau du Secteur Nyarubaka et dans les environs.

Parmi les responsables de ces massacres, il y a Mukangango Consolée, décédée avant d'être jugée, Mavuba Joseph, Kagabo Emmanuel et d'autres qui sont connus pour avoir tenu des réunions au centre de Gataraga comme Nkerabigwi Fidèle (commerçant) et Aphrodice qui était instituteur et collaborait étroitement avec Iyakaremye Abudrahamani qui était le chef des Interahamwe de la Commune Musambira.

Massacres de plus de cinq cent (500) Tutsi délogés des bâtiments de l'Eglise Catholique où ils s'étaient réfugiés à Kabgayi

A mesure que les troupes du Gouvernement génocidaire et les Interahamwe/Impuzamugambi perdaient du terrain et que les troupes du FPR Inkotanyi arrêtaient le Génocide, de nombreux tueurs ont fui la ville de Kigali et tuaient tous les Tutsi qu'ils rencontraient sur leur chemin. C'est ce qui est arrivé aux Tutsi qui, à Kabgayi, vivaient encore. Fin mai 1994, entre le 28 et le 30, des Interahamwe ont amené et tué plus de cinq cent (500) Tutsi, parmi lesquels certains avaient été interceptés alors qu'ils se dirigeaient vers Kabgayi où ils espéraient trouver refuge, et d'autres qui avaient été enlevés dans les camps des réfugiés Tutsi qui campaient dans divers bâtiments de l'Eglise Catholique à Kabgayi.

La MINUAR a été la première à donner ces informations le 31 mai 1994 lorsqu'un de ses dirigeants, le Dr Abdul Kadia, qui était l'adjoint du Général Dallaire, a déclaré aux médias que plus de cinq cent (500) personnes, dont la plupart avaient été amenées de Kabgayi, avaient été tuées par les troupes Gouvernementales à Gitarama. Le Dr Abdul Kadia a déclaré que la MINUAR allait mener une enquête sur ces massacres. Diverses radios internationales, dont Radio France Internationale (RFI), ont diffusé le 31 mai 1994 des informations sur ces massacres. La radio allemande Deutsche Welle a elle aussi confirmé en date du 31 mai 1994 ces informations et a également affirmé que la MINUAR avait envoyé à Kabgayi une équipe pour enquêter sur ces massacres. Ces informations ont été aussi confirmées par la radio BBC.

Les témoignages de rescapés du Génocide perpétré contre les Tutsi à Kabgayi, expliquent qu'en des temps différents en 1994, alors que des réfugiés Tutsi étaient arrivés à Kabgayi, des Interahamwe du MRND, des Impuzamugambi de la CDR et d'autres Hutu membres des Partis Hutu Power, ont enlevé par force petit à petit des Tutsi et sont allés les tuer. La plupart des victimes ont été tuées sur la Nyabarongo, et jetées dans la rivière. La plupart des filles et des femmes ont été jetées vivantes dans la Nyabarongo ; et certaines d'entre elles ont été violées avant d'être tuées.

Les troupes du FPR-INKOTANYI ont libéré Kabgayi le 2 juin 1994.

Les troupes du FPR Inkotanyi ont continué à libérer des localités de la ville de Kigali, et le Gouvernement génocidaire - dit « des Abatabazi » - s'est réfugié à Kibuye

Le 26 mai 1994, les troupes du FPR Inkotanyi ont pris la plupart des localités de la ville de Kigali, dont Kicukiro et Gatenga, et ont sauvé des survivants Tutsi et d'autres personnes qui étaient encore entre les mains des tueurs. Gatenga était occupé par de nombreux Interahamwe dirigés par Twahirwa Séraphin qui était un agent du Ministère des Travaux Publics et de l'Equipement (MINITRAPE) et qui a été récemment arrêté en Belgique. Les troupes du Gouvernement génocidaire et les

Interahamwe ont commencé à fuir la ville de Kigali, et se dirigeaient vers Gitarama et Ruhengeri.

Le 27 mai 1994, la MINUAR a commencé à évacuer les personnes qui s'étaient cachées à l'Hôtel des mille collines vers les endroits de leur choix. Certains ont souhaité se rendre dans les localités encore contrôlées par le Gouvernement des Abatabazi, et d'autres, plus nombreux, ont été évacués vers les localités qui avaient été libérées par le FPR Inkotanyi.

Les troupes du FPR Inkotanyi ont continué à demander aux troupes Gouvernementales de déposer les armes et d'arrêter les massacres, afin de participer à la reconstruction du pays, mais ce fut en vain. A cette date, plus de la moitié du territoire rwandais avait été libérée par les troupes du FPR Inkotanyi. Toujours à cette date, la MINUAR a déclaré que dans les jours qui allaient suivre, les troupes du FPR Inkotanyi auront pris toute la ville de Kigali.

Le 28 mai 1994, Radio France Internationale (RFI) a révélé que les membres du Gouvernement des Abatabazi avaient quitté Gitarama et s'étaient réfugiés à Kibuye. Le journaliste de RFI, Monique Mass, qui était au Rwanda, est allée à Nyamata et a déclaré que plus de la moitié de la population qui résidait dans la ville de Nyamata avant le Génocide avait été exterminée par les Interahamwe et les troupes Gouvernementales.

Ce qui a également été confirmé par le Professeur belge Alain Verhaegen dans une interview avec RFI à Bruxelles, de retour du Rwanda où il collaborait avec Médecins Sans Frontières Belgique qui oeuvrait alors au Bugesera.

Le même jour, l'ambassadeur Amuri Sued qui avait été évacué par la MINUAR de l'Hôtel des mille collines et avait rejoint le FPR Inkotanyi, a exposé sur RFI l'ampleur du Génocide perpétré contre les Tutsi, qui a été mis en œuvre par le Gouvernement des Abatabazi et les Interahamwe, et a demandé que la guerre de libération que menait le FPR Inkotanyi devait être soutenue par le monde entier.

Certains observateurs étrangers ont déclaré publiquement que les massacres des Tutsi au Rwanda avaient été planifiés par l'état rwandais, mais le Gouvernement génocidaire a continué à nier l'évidence

Depuis le 22 mai 1994, la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies a organisé une réunion qui examinait la nature des massacres qui étaient commis contre les Tutsi au Rwanda, et a déclaré que les responsables de ces massacres étaient susceptibles de répondre de leurs crimes devant les tribunaux. Au cours de cette réunion, Monseigneur Desmond Tutu, originaire de l'Afrique du Sud, a pris la parole

et a dénoncé la mise en œuvre du Génocide au Rwanda et a lui aussi demandé que ceux qui en étaient responsables soient poursuivis en justice.

Stanislas Mbonampeka, qui était Vice-Président du P.L. Power, et qui était parmi ceux qui avaient été envoyés par le Gouvernement génocidaire à cette réunion, a dénoncé les propos de Desmond Tutu, en prétendant, dans un grand mensonge, que le Gouvernement qu'il représentait n'avait commis aucun massacre, et que c'était le FPR qui devait répondre des personnes qui étaient tuées. Mbonampeka savait très bien qu'à Gitarama, Kibuye et ailleurs, des Tutsi étaient en train d'être tués, et que ce n'était pas dans les régions contrôlées par le FPR Inkotanyi. Mbonampeka s'exprimait de la sorte pour semer la confusion et laver son Gouvernement de tout crime. Mbonampeka, de retour de Genève, s'est rendu à Paris avant de revenir au Rwanda.

Le 24 mai 1994, Radio France Internationale (RFI) a révélé que l'organisation internationale des droits de l'homme, Amnesty International, avait dénoncé les massacres qui étaient commis par l'armée rwandaise et le Gouvernement des Abatabazi.

Le 25 mai 1994, l'envoyé des Nations Unies, Iqbar Riza, qui était en visite au Rwanda, s'est entretenu avec les représentants du Gouvernement rwandais, mais ce fut en vain car aucune mesure n'a pu être prise pour arrêter le Génocide. Iqbar Riza les avait rencontrés dans leur refuge de Gitarama où ils campaient.

2.40. ÉVACUATION DES REFUGIÉS DE L'HÔTEL DES MILLE COLLINES ET MORT DU CAPITAINE MBAYE DIAGNE DE LA MINUAR

Depuis le mois d'Avril 1994, de nombreuses différentes personnes, dont la plupart étaient des Tutsi et des Hutu hostiles au Gouvernement génocidaire, s'étaient réfugiées à l'Hôtel des Mille Collines à Kigali.

Rappelons que le 2 mai 1994, les forces armées du Gouvernement génocidaire, dirigées par le Général Augustin Bizimungu, ont voulu tuer les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'Hôtel des Mille Collines mais que la France les en a empêchées. Comme l'information a été reprise par les journaux en France, dont L'Express du 2 juin 1994 et Billets d'Afrique numéro 31 qui est sorti en février 1996, c'est le Directeur Général à la Présidence de la République française, Bruno Delaye, qui avait reçu mission par le Président Mitterrand de demander au Général Augustin Bizimungu d'arrêter cette action.

Se basant sur les résultats des négociations qui ont continué entre le Gouvernement - qui se disait des Abatabazi - et le FPR Inkotanyi, pour évacuer les personnes qui s'étaient réfugiées à l'Hôtel des Mille Collines et les acheminer à l'endroit de leur choix, cette opération a pu être effectuée à partir du 27 mai 1994.

Malheureusement les forces armées du Gouvernement génocidaire n'ont pas respecté ces accords parce que les Interahamwe et les Impuzamugambi ont continué à installer des barrières à différents endroits dans la ville de Kigali, et dans les localités contrôlées par les militaires du Gouvernement génocidaire, ils extirpaient les Tutsi des véhicules de la MINUAR et les tuaient.

Le Capitaine Mbaye Diagne s'est interposé devant des Interahamwe et a refusé que ceux-ci extirpent des Tutsi de véhicules de la MINUAR pour les tuer, et c'est alors qu'il a été tué par un obus. Le Capitaine Mbaye Diagne est mort à 36 ans.

Le 4 juillet 2010, Son Excellence le Président de la République, a décoré à titre posthume le Capitaine Mbaye Diagne de la médaille Umurinzi pour son courage exceptionnel qu'il a montré pour sauver des Tutsi pendant le Génocide. Si les tous les militaires de la MINUAR s'étaient comportés comme le Capitaine Mbaye Diagne, ils auraient pu arrêter le Génocide et il y aurait eu de nombreux survivants.

2.41. POURSUITE PAR LE GOUVERNEMENT GENOCIDAIRE ET SES MILICES DE L'ACCELERATION DU GENOCIDE CONTRE LES TUTSI ET FIN DES DEBATS A L'ONU SUR LA QUALIFICATION DES TUERIES EN COURS AU RWANDA

Pendant que le Gouvernement génocidaire organisait la population et donnait des instructions précises sur l'élimination systématique et généralisée des Tutsi, les Nations Unies continuaient de tergiverser sur la vraie nature des massacres qui étaient perpétrés contre les Tutsi.

Le Gouvernement génocidaire avait émis une directive le 25 mai 1994 à tous les préfets pour fournir des plans détaillés d'accélération du Génocide. Le monde étant mieux informé sur les massacres systématiques et généralisés contre les Tutsi, il y avait un désir de rendre les massacres moins visibles.

Le Premier ministre du Gouvernement génocidaire, Jean Kambanda, a appelé les gens à participer activement aux tueries. Les populations civiles devaient être utilisées avec organisation et formation militaire pour traquer et tuer les Tutsi.

2.42. LA MINUAR A TEMPORAIREMENT INTERROMPU LES EVACUATIONS DES PERSONNES REFUGIEES A L'HOTEL DES MILLE COLLINES ET A CONFIRME LES MASSACRES DE REFUGIES TUTSI A KABGAYI

Le 01 Juin 1994, un jour après la mort du Capitaine Mbaye, la MINUAR a déclaré qu'elle suspendait les évacuations de personnes tant qu'elle ne sera pas assurée que les barrières sont enlevées des routes et que les militaires et les milices Interahamwe ne gêneront plus les activités de la MINUAR. Ces actions menées par les militaires et les milices Interahamwe pour gêner les évacuations par la MINUAR de personnes vers le territoire contrôlé par le FPR Inkotanyi, ont donné aux tueurs le temps de continuer à commettre le Génocide contre les Tutsi qui se cachaient encore dans Kigali.

Les Tutsi qui ont été tués pendant cette période auraient pu effectivement survivre si le Gouvernement génocidaire avait respecté l'accord de cessez-le-feu qui avait été conclu entre le FPR-Inkotanyi et l'armée de ce Gouvernement, selon lequel la MINUAR avait obtenu l'autorisation d'évacuer les gens vers les régions de leur choix.

Le même jour, les radios internationales parmi lesquelles Radio France Internationale (RFI), la radio britannique BBC, la radio Voix de l'Amérique, et la radio allemande Deutsche Welle, ont diffusé le contenu du communiqué de la MINUAR sur les résultats de son enquête sur les massacres de Tutsi dans le camp de Kabgayi.

Dans ce communiqué, la MINUAR a expliqué que son équipe qui s'était rendue dans le camp de Kabgayi a collecté des informations selon lesquelles des Tutsi avaient été enlevés de ce camp et ont été tués par les milices Interahamwe et les militaires du Gouvernement génocidaire. La MINUAR a expliqué que son équipe a pu voir certains des corps sans vie des personnes massacrées, mais la MINUAR s'est gardée de révéler quoi que ce soit sur le nombre des victimes, même si les médias, et des organisations internationales non Gouvernementales comme la CICR et OXFAM qui travaillaient dans ce camp, avaient diffusé des informations comme quoi, endéans une très courte période, plus de cinq cent (500) Tutsi avaient été enlevés et tués.

Toujours le même jour, le Ministre de la Défense canadien est venu au Rwanda, a examiné les conditions de vie du contingent canadien de la MINUAR, et la possibilité d'envoi de quelques trois cent (300) experts en communication que le Canada avait accepté d'envoyer au Rwanda pour le renforcement d'un deuxième contingent appelé MINUAR II, lequel avait été prévu par les Nations Unies dans le cadre d'une augmentation du nombre des troupes et des autres agents de la MINUAR.

La radio Voix de l'Amérique a diffusé des informations faisant état de la vente d'armes, d'une valeur de sept cent cinquante mille (750,000) dollars américains, par l'Égypte au Gouvernement génocidaire, en violation de la résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU qui avait interdit à tous les pays de vendre des armes à ce Gouvernement - et à son armée – à cause de son implication dans le Génocide qui était en train d'être perpétré contre les Tutsi.

2.43. LE 02 JUIN 1994 : LES TROUPES DU FPR INKOTANYI ONT SAUVE DES TUTSI DANS LE CAMP DE CONCENTRATION DE KABGAYI

Spécificités du camp de concentration de Kabgayi

Les réfugiés de Kabgayi étaient installés dans les différents bâtiments de l'Église catholique repris ci-après : ceux de l'école primaire de Kabgayi A et ceux de l'école primaire de Kabgayi B, ceux de l'école secondaire Saint Joseph, ceux du Petit Séminaire Saint Léon, ceux du Grand Séminaire de Kabgayi (Philosophicum), les bâtiments Saint Kagwa où était situé la TRAFIPRO (bâtiments connus sous le nom de CND), les salles où étaient dispensés des cours de catéchisme, l'endroit appelé Gishumba et les bâtiments de l'hôpital de Kabgayi.

Dans ces bâtiments, à l'exception de ceux de Kagwa (CND), les réfugiés Tutsi cohabitaient avec des réfugiés Hutu qui fuyaient la guerre, dont la plupart étaient venus de Nyacyonga. A l'évêché, y habitaient également des militaires. Les Tutsi qui s'étaient réfugiés dans la cathédrale de Kabgayi en ont été chassés sur l'ordre de Monseigneur Thaddée Nsengiyumva qui dirigeait le diocèse de Kabgayi, sous prétexte d'éviter à la cathédrale d'être détruite.

Monseigneur Thaddée Nsengiyumva a demandé à ce que les Tutsi quittent la cathédrale pour ne pas y être tués pour éviter la *saleté* que cela amènerait dans la cathédrale, raison pour laquelle ceux qui étaient tués, l'étaient pour la plupart à l'extérieur de la cathédrale. Et pourtant une messe était célébrée chaque jour dans cette cathédrale, et même des tueurs y assistaient avant d'aller chercher des Tutsi à tuer.

Sur la route qui reliait Gitarama à Kabgayi, étaient installées de nombreuses barrières, raison pour laquelle un grand nombre de Tutsi qui venaient se réfugier n'ont jamais pu arriver dans le camp de Kabgayi. Les barrières étaient installées aux endroits suivants : A Rugeramigozi sur la route qui mène à Mbare, en dessous du cimetière des prêtres de Kabgayi, devant l'Ecole des Sciences Infirmières (ESI-Kabgayi), devant l'Imprimerie de Kabgayi, à l'entrée de l'Hôpital de Kabgayi et sur la route qui menait au Grand Séminaire de Kabgayi.

Principales dates qui ont été marquées par la mise en œuvre du génocide à Kabgayi

Certaines dates sont connues pour avoir été marquées par les massacres d'ampleur à Kabgayi:

Au début du mois d'avril 1994, à l'Ecole des Sciences Infirmières, un groupe de tueurs composé de militaires a attaqué l'école pour traquer l'animatrice du nom d'Umurungi Chantal. La directrice de l'école, une Hutu du nom de Mukandanga Dorothee, s'est interposée pour protéger l'animatrice, a refusé qu'ils amènent celle-ci avec eux, et s'est opposée à ce qu'ils violent d'autres filles qui s'y trouvaient. Les tueurs ont immédiatement fusillé la directrice Mukandanga, Umurungi et son frère Mugunga Narcisse qui était venu la visiter ; ces deux derniers étaient les enfants de Muberuka Jean Baptiste de Nyanza.

Le 15/4/1994, un groupe de tueurs a attaqué l'école Saint Joseph et, pendant cinq heures, se sont mis à sélectionner leurs victimes. Ils ont amené avec eux de nombreux Tutsi dont l'épouse de Rudahunga Louis, Justin qui enseignait à l'ETEKA et d'autres.

Le 08 mai 1994, un groupe de militaires est retourné dans cette école, en possession de la liste des Tutsi qu'ils voulaient amener avec eux. Ce jour au matin, ils ont amené 27 Tutsi au camp militaire de Gitarama et les ont battus toute la journée. Le soir, les tueurs ont divisé leurs victimes en trois groupes et sont allés les tuer, les uns à Murambi (Gitarama), d'autres à Byimana, et le reste à la rivière Nyabarongo. Parmi les 27 Tutsi, un seul a pu survivre. Parmi ces victimes il y avait notamment Rwicaninyoni Emmanuel qui travaillait au MINEDUC, au bureau pédagogique-section Histoire, Gatsinzi Gervais, enseignant à l'ACEJ Karama, Niyoyita André, Ntibyiragwa Jean Marie Vianney alias Maso, Hodari, Nyakarashi Ignace, qui enseignaient tous au Collège Saint-Joseph de Kabgayi et d'autres qui n'ont pas été identifiés.

Le 24/5/1994, des Tutsi qui étaient au Grand Séminaire de Kabgayi, ont été amenés pour aller être tués à Byimana. Les dirigeants de l'Eglise catholique à Kabgayi avaient donné comme instruction que les religieux devaient aller se réfugier au Grand Séminaire de Kabgayi où des réfugiés Tutsi se trouvaient déjà; il y avait même des réfugiés Hutu qui étaient venus de Kigali et d'ailleurs.

Certains parmi les membres du Gouvernement des Abatabazi, y logeaient, dont Kambanda et Sindikubwabo, mais le plus souvent s'y rendaient la nuit. Chaque catégorie était installée à part, mais les religieux quant à eux cohabitaient sans aucune distinction.

A cette date, le Grand Séminaire a été encerclé vers 10h du matin par des tueurs, aussi bien des civils que des militaires, lesquels ont sorti tous les réfugiés et les ont regroupés ensemble. Il y avait un grand séminariste Hutu du nom de Adalbert Nemeyabahizi qui a amené une liste des Tutsi, qui ont été appelés et amenés pour être tués. Adalbert Nemeyabahizi a été ordonné prêtre après le Génocide et s'est exilé en Belgique. Il a été condamné in absentia à 19 ans de prison par un tribunal Gacaca.

Parmi les religieux qui ont été amenés pour être tués, il y avait les Frères Joséphites Murekezi Fidèle, Mugabo Emmanuel, Munyanshongore Martin et Rusezerangabo Théophile. Il y avait aussi les Frères Maristes Gatari Gaspard, Nyirinkindi Canisius et Bisengimana Fabien. Les tueurs ont également amené la Soeur Benebikira du nom de Bénigne Nakana, les Pères Niwenshuti Célestin, Musonera Callixte et Nyiribakwe Vedaste qui enseignait au Grand Séminaire. Les tueurs ont également amené Karinda Viateur qui était journaliste à Radio-Rwanda. Tous ceux-ci ont été appelés alors que le même jour, Monseigneur Thaddée Nsengiyumva était venu tenir une réunion avec les réfugiés, mais quand il a vu les tueurs encercler l'endroit, il est monté dans sa voiture et est retourné à sa résidence.

Le 29/5/1994, des tueurs ont à nouveau attaqué l'école Saint Joseph. Les tueurs avaient amené avec eux un bus dans lequel ils embarquaient les Tutsi qu'ils allaient tuer sur la rivière Nyabarongo. Parmi les Tutsi qui ont été amenés, il y avait notamment Rurangwa Alexis qui était juge, Rwagakiga Prudence, commerçant à Ngororero, Mukobwajana Eugénie, Gasasira Vital, Mukangamije Beline qui travaillait à l'école Saint Joseph, Utazirubanda Leonard, Mucyurabuhoro, fils de Gatabazi, Munyeshuri Jean Marie Vianney, agronome, Habimana Deogratias qui était enseignant et d'autres.

Au cours du mois de mai 1994, à une date non formellement identifiée, à l'endroit où était situé la TRAFIPRO (endroit désigné sous la dénomination de CND), des militaires sont venus et ont amené des Tutsi, dont Isidore, fils de Ruyenzi, Kajangwe Célestin, Nizeyimana Jean Bosco et d'autres qui ont tous été massacrés. Toujours au cours de ce mois, l'école primaire de Kabgayi A a été attaquée par des tueurs de Mushubati appelés *Abazulu (Les Zoulous)* qui ont également à plusieurs reprises attaqué les différents bâtiments du camp de Kabgayi.

Parmi les différentes attaques qu'ils ont menées à Kabgayi, lors de l'une d'elles, ils ont tué six personnes dans le bois situé en dessous du centre des enfants handicapés.

Deux attaques d'ampleur ont été menées contre le Petit Séminaire Saint Léon de Kabgayi entre les mois de mai et de juin 1994. La première a été menée fin mai 1994 et de nombreux Tutsi ont été sélectionnés et amenés au cours d'une fouille dans cet établissement : ces Tutsi ont été tués dans le bois de Byimana et ailleurs. La deuxième attaque a été menée par des Interahamwe de Mushubati qui se faisaient appeler *Abazulu* et qui ont amené des Tutsi de Mushubati qui s'étaient réfugiés à Kabgayi, pour aller les tuer

Une attaque a été menée le 30 mai 1994 dans tous les endroits où s'étaient cachés les Tutsi à Kabgayi, parmi lesquels certains ont été sélectionnés et embarqués dans des bus pour aller être tués à Ngororero. Cette attaque a été menée par des tueurs venus de Ngororero qui recensaient les corps sans vie de leurs victimes et lorsque des Tutsi manquaient à l'appel, les assassins allaient vérifier si ceux-ci ne s'étaient pas réfugiés à Kabgayi. C'est pourquoi ces Tutsi étaient tués à Ngororero quoique parmi eux il y en avait qui n'étaient pas originaires de cette localité.

Le génocide a été mis en œuvre à Kabgayi d'une manière différente que dans d'autres localités

Parce qu'à Kabgayi s'étaient réfugiés des Tutsi qui étaient venus de nombreuses localités du pays, les autorités de diverses Communes et des tueurs d'autres préfectures venaient à Kabgayi avec les listes des Tutsi originaires de leurs Communes qui s'étaient réfugiés à Kabgayi, et amenaient ceux-ci les tuer dans d'autres localités. Les Tutsi étaient parfois dénoncés par des réfugiés Hutu avec lesquels ils cohabitaient, qui les avaient trouvés à Kabgayi, et qui venaient de localités qui ont été prises par les troupes du FPR Inkotanyi.

Parmi les tueurs il y avait des gendarmes, des militaires de la Garde Présidentielle, des militaires et des membres du Gouvernement des Abatabazi.

Les Tutsi étaient tués, mais également leurs femmes et leurs filles ont été violées, les tueurs souvent après avoir abusé d'elles. Des obus de gros calibre étaient parfois lancés sur les réfugiés Tutsi, surtout sur les bâtiments appelés CND, et tuaient certains d'entre eux.

Des Tutsi qui s'étaient réfugiés à Kabgayi sont également morts de faim et de maladies causées par la saleté parce qu'il n'y avait plus d'eau. Les cadavres se sont accumulés, la puanteur est devenue insupportable, et les tueurs ont pris la décision de ne plus tuer à l'intérieur du camp mais d'amener des véhicules dans lesquels ils embarquaient les Tutsi, à partir des plus éduqués et les plus nantis qu'ils avaient déjà

recensés, et surtout les hommes et les jeune gens de sexe masculin, pour aller les tuer dans une autre localité. Chaque jour des Tutsi étaient tués, raison pour laquelle connaître le nombre exact des victimes est difficile.

Parmi les responsables des massacres qui ont été commis à Kabgayi il y avait notamment:

- Le Sous-préfet Rutegesha Misago Antoine que la juridiction Gacaca du Secteur Gitarama a condamné à la prison à perpétuité ;
- Le Sous-préfet Gatera Gaspard que la juridiction Gacaca du Secteur Gitarama a condamné à la prison à perpétuité ;
- Gahutu Emmanuel Demarere qui était un agent des renseignements et que la juridiction Gacaca du Secteur Gihuma B a condamné à trente (30) ans de prison ;
- Sagahutu Thomas qui était un agent du service émigration et migration ;
- Gilbert qui était le représentant du Parti C.D.R dans la ville de Gitarama ;
- Le Sergent-Major Karata ;
- Le Séminariste Adalbert Nemeyabahizi qui a dénoncé ses collègues religieux qui ont été tués. Il vit en Belgique ;
- Gasirikare, un réfugié Hutu qui était venu de Nyacyonga mais qui s'était infiltré parmi les Tutsi qui se trouvaient dans les bâtiments TRAFIPRO et les dénonçait ;
- Le Sous-Lieutenant Musabyimana ;
- Philippe, fils de Théopiste ;
- Le Major Nyirahakizimana Anne-Marie qui a été condamnée à la prison à perpétuité et est incarcérée ;
- Tuyisenge Narcisse qui a été condamné à quinze (15) de prison ;
- Hakizimana Papias qui a été condamné à quinze (15) de prison ;
- Nicolas alias Bob, fils de Lupaca Janvier, et qui a été condamné à dix-neuf (19) ans de prison, et Rondir qui lui aussi a été condamné à dix-neuf (19) ans de prison ;
- Neigea Protogine a été condamné à trente (30) ans de prison. Ces derniers ont tous été condamnés par la juridiction Gacaca de Gâtinais ;
- Et bien d'autres.

Parmi les tueurs de Mushubati il y avait notamment Saddam, Mitterrand, Basesekaza, Twagirimana Clément, Protogène, Evode, fils de Révoat, Mutabaruka Hassan, les militaires Rachidi et Semanyenzi Jean Claude, Mugemana, Kimonyo Tharcisse qui était chauffeur, des militaires qui portaient des noms d'emprunt comme Shitani et Kajisho qui vivaient dans le camp militaire de Gitarama et étaient souvent en compagnie d'un civil du nom de Gikeri, Nsanzineza Vincent et d'autres.

2.44. LA PRISE DE KABGAYI A MIS A MAL LE GOUVERNEMENT KAMBANDA, LEQUEL A INTENSIFIE LA MISE EN ŒUVRE DU GENOCIDE ET SES DEMARCHES POUR L'ACQUISITION D'ARMES ET DE MUNITIONS, POUR ACHEVER UNE FOIS POUR TOUTES L'EXTERMINATION DES TUTSI

Le Gouvernement de Kambanda a décidé de continuer à massacrer les Tutsi, et les conseils des ministres ont mis beaucoup d'efforts pour réaliser cette priorité

Nyiramasuhuko a consigné dans son agenda que le conseil des Ministres du 1^{er} juin 1994, a décidé que les Ministres devaient continuer à superviser la mise en œuvre du Génocide à travers le programme *auto-défense civile* dans les Préfectures. Celle de Gitarama devait continuer à être supervisée par le Ministre Callixte Nzabonimana, celle de Gisenyi par les Ministres Augustin Ndirabatware et Jean de Dieu Habineza et les autres Préfectures par les Ministres leurs assignés. Dans le cadre de l'accélération de l'*auto-défense civile*, Nyiramasuhuko était chargée de la supervision de ce programme dans la Préfecture de Butare.

Le 31 mai 1994, Nyiramasuhuko a également consigné dans son Agenda qu'elle a organisé des réunions dans les Communes Muyaga, Rusatira, Ruhashya et Nyabisindu. Elle n'a cependant pas identifié qui a participé à ces réunions, mais mentionné qu'y ont été discutés des aspects relatifs à la guerre ; elle a notamment écrit : « *approvisionner les troupes au front n'est pas possible... elles doivent prendre leurs provisions sur ce qu'il y a sur place* ».

Nyiramasuhuko a écrit sur la manière dont le Génocide devait continuer à être mis en œuvre et l'a exprimé notamment en ces termes : « *fouiller toutes les habitations, débroussailler et déboiser partout, fournir à la population des vêtements chauds, acquérir des machettes, intensifier la surveillance, sélectionner deux mille (2,000) jeunes gens de confiance endéans les deux jours et se parer de feuilles de bananier sèches en guise de signe de ralliement de personnes ayant le même objectif* ».

Nyiramasuhuko a désigné par leurs noms les autorités qui devaient coordonner la sélection de jeunes gens dans Butare, en plus de ceux qui étaient chargés de la mise en œuvre du Génocide dans les Communes, et leur fournir le matériel nécessaire :

Commune Maraba : Munyeragwe, le Directeur de la Prison de Butare, a été chargé de sélectionner trente (30) jeunes gens.

Commune Ruhashya : Mathias Bushishi, le Procureur de la République à Butare, a été chargé de sélectionner trente (30) jeunes gens.

Commune Rusatira: Sylvain Harindintwali, le chef du service du renseignement à Butare, a été chargé de sélectionner soixante (60) jeunes gens.

Commune Mugusa; le Colonel Alphonse Nteziryayo, Préfet de Butare, a été chargé de sélectionner soixante (60) jeunes gens.

Les Communes de Runyinya et Gishamvu : le nombre de jeunes gens à sélectionner n'était pas mentionné mais Nyiramasuhuko a indiqué que c'était le Sous-préfet Assiel SIMBALIKURE qui devait s'en charger.

Cette intention d'augmenter le nombre d'Interahamwe dans tout le pays a été confirmée par Jean Kambanda qui, en date du 4 juin 1994, a consigné dans son Agenda que pour vaincre l'ennemi il est nécessaire de sélectionner trente (30) jeunes gens dans chaque Commune, c.à.d. $30 \times 145 = 4350$ jeunes gens ; la coordination de cette opération a été assignée à la Ministre Nyiramasuhuko.

A cette période il se disait aussi que les armes qui avaient été commandées en Afrique du Sud devaient arriver au Rwanda le lundi 7 juin 1994 dans l'avant midi.

Dans son Agenda, Nyiramasuhuko a également écrit qu'une attention particulière devait être prêtée à la Commune Ngoma (Butare), et qu'il était nécessaire de ratisser les bois pour débusquer les personnes qui s'y étaient cachées, parce que le territoire de cette Commune est couvert aux $\frac{3}{4}$ par des bois. Nyiramasuhuko a aussi noté qu'à chacun doit être assigné une tâche, et que dans chaque cellule il doit y avoir au minimum cinq (5) responsables ; elle a aussi révélé que l'Université Nationale du Rwanda à Butare avait demandé de recevoir des armes dans le cadre de l'*auto-défense civile* et que l'Université était prête à payer le prix de ces armes.

Cette intention d'accélérer le Génocide par l'extermination des Tutsi qui avaient jusqu'à cette période survécu, transparait également dans les Agenda de Jean Kambanda qui était Premier Ministre, Augustin Ngirabatware, Ministre du Plan, et Edouard Karemera, Ministre de l'Intérieur. Kambanda et Karemera ont été condamnés à la prison à perpétuité, tandis que Ngirabatware l'a été à trente-cinq (35) ans de prison, par le TPIR.

Les conseils des ministres ont mis la priorité sur l'acquisition par tous les moyens d'armes et de munitions à l'étranger pour pouvoir affronter le FPR Inkotanyi et achever le génocide

Le 1er juin 1994, Nyiramasuhuko a écrit dans son Agenda qu'un conseil des Ministres s'est tenu à cette date et a discuté de la situation de la guerre, et qu'il a été

informé que les militaires du Gouvernement qui faisaient partie du 96ème Bataillon qui était positionné à Muvumba, ont été vaincus, ont abandonné leurs positions et ont fui vers Byumba, pour continuer après à Rwamagana, Kibungo, Bugesera, Nyanza et Rukondo. Nyiramasuhuko a écrit que le conseil du Gouvernement a conclu que l'armée avait besoin de matériel, et qu'elle avait le problème d'avoir des complices du FPR Inkotanyi dans ses rangs et un manque d'unité entre ses membres dont certains souhaiteraient avoir des négociations avec l'ennemi.

Nyiramasuhuko a consigné dans son Agenda que lors de ce conseil des Ministres du 1^{er} juin 1994, celui-ci a également discuté sur l'achat d'armes, de munitions et autre matériel militaire. Selon Nyiramasuhuko, le Gouvernement a libéré un montant de neuf millions (9.000.000\$) de dollars américains pour acheter des armes à l'Egypte. Une autre somme de quatre millions deux cent mille (4.200.000\$) dollars américains, destinée à l'achat d'armes, a été transférée par le biais d'un Français du nom de Dominique Lemonnier et sous la supervision du Colonel Bagosora et du Lieutenant-Colonel Ingénieur Jean Bosco Ruhorahoza.

Nyiramasuhuko a aussi mentionné qu'une autre somme de deux millions deux cent mille (2.200.000\$) dollars américains avait été payée, il y avait déjà sept mois, pour l'acquisition d'armes et qu'il y avait un espoir que ces armes allaient être livrées au Rwanda. Toujours selon Nyiramasuhuko, Karamira était en mission à l'étranger pour négocier un achat d'armes mais n'était pas encore rentré.

Dans l'Agenda de Jean Kambanda, il apparaît que dans ce conseil des Ministres du 1^{er} juin 1994, le Gouvernement a décidé que la Banque de Kigali devait être contrainte de libérer de la monnaie en devises étrangères pour que ces armes puissent être achetées.

Dans son Agenda, Ngirabatware mentionne cette problématique pour le Gouvernement de la source des sommes nécessaires, et écrit que lors du conseil des Ministres du 6 juin 1994, le Gouvernement a décidé que la monnaie en devises disponible à la SONARWA (Société Nationale d'Assurance du Rwanda) devait être libérée et utilisée.

Dans le contenu de l'Agenda de Jean Kambanda relatif au conseil des Ministres du 4 juin 1994, il est écrit que le conseil a aussi discuté de la recherche de près de mille cinq cent (1500) mercenaires pour appuyer l'armée du Gouvernement.

Dans la réunion du 5 juin 1994 de Kambanda avec les commandants de l'armée et de la gendarmerie, comme c'est écrit dans son Agenda, il a été décidé d'aller à la recherche de ces mercenaires aux Etats Unis d'Amérique et en Belgique.

Le conseil du 4 juin 1994 a également décidé que, parce que la ville de Gitarama avait été prise par le FPR Inkotanyi, un militaire, le Major Ukurikiyeyezu Jean-Damascène a été nommé Préfet en remplacement de Fidèle Uwizeye.

L'Agenda de Jean Kambanda mentionne aussi que le conseil des Ministres du 6 juin 1994 a libéré de grosses sommes d'argent destinées à deux contrats de commandes d'armes en Chine. Le premier contrat portait sur un montant de un million six cent mille dollars américains (1.600.000\$) tandis que le deuxième portait sur deux millions deux cent mille dollars américains (2.200.000\$). Ce conseil a mentionné également l'existence d'un contrat que Jean Kambanda avait signé avec un Français dont l'identité n'a alors pas été révélée. Celui-ci a cependant été identifié après le Génocide en la personne de Dominique Yves Lemonnier qui possédait une société commerciale du nom de DYL INVEST qui avait son siège à Annecy en France.

Les conseils des ministres ont décidé de s'unir pour commettre le génocide et d'améliorer l'image du Gouvernement génocidaire

Dans son Agenda, Kambanda écrit que parmi les sujets discutés au cours du conseil des Ministres du 4 juin 1994, il a été constaté que l'image du Gouvernement était exécration à l'étranger et qu'il fallait faire tout son possible pour l'améliorer.

Kambanda n'a évidemment pas mentionné que la cause de cette mauvaise image était les massacres commis par son Gouvernement, quoiqu'il est évident que c'en était bien la cause. Kambanda écrit également que la France était prête à les soutenir, mais qu'elle a demandé que Kambanda et son Gouvernement se mettent rapidement à la recherche de preuves que l'Uganda soutient activement le FPR Inkotanyi, ce qui permettrait à la France de se servir de ce prétexte pour justifier l'assistance qu'elle était disposée à apporter au Gouvernement Kambanda.

Dans l'Agenda de Ngirabatware se trouvent des éléments relatifs à la nouvelle stratégie de communication qui devait être adoptée, il écrit en effet que le conseil des Ministres du 6 juin 1994 a décidé de la signature de contrats de communication avec trois sociétés françaises et américaines (USA) spécialisées en la matière et qui devaient aider le Gouvernement à escamoter la mise en œuvre du Génocide ; il a été également décidé que le Président de la République et le Premier ministre devaient entreprendre des voyages à l'étranger pour expliquer la légitimité de la guerre qu'ils menaient ; c'est dans ce cadre que le Président Sindikubwabo devait d'abord aller à Addis Abeba, au siège de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA), pour y faire du lobbying auprès des Etats africains, et une guerre médiatique devait désormais être menée.

Ngirabatware a également mentionné que le conseil des Ministres a constaté qu'au sein des Interahamwe et des militaires, certains d'entre eux étaient privilégiés par rapport aux autres, d'où des problèmes de mésentente alors qu'ils devraient être unis pour combattre efficacement l'ennemi.

Ce conseil du 6 juin 1994 a également discuté du problème de la présence de soi-disant complices du FPR Inkotanyi au sein de l'armée Gouvernementale, dont certains étaient des Tutsi, mais que parmi les Hutu du sud du pays il y avait aussi des complices de l'ennemi à cause des problèmes de mésentente basés sur le régionalisme nord-sud.

Ce problème a également été consigné par Kambanda dans son Agenda dans lequel il a écrit qu'il y avait effectivement des problèmes de mésentente au sein de l'armée, et il a ajouté que « *personne ne devrait exagérer le problème de complicités au sein de la gendarmerie* ». Mais même si Kambanda semblait ne donner aucune valeur à ce problème au sein de la gendarmerie, c'était un mensonge de sa part puisque lors de précédents conseils, comme celui du 4 juin 1994, ce problème au sein de la gendarmerie avait été largement discuté.

Dans son Agenda, Kambanda mentionne que ce conseil a discuté du remplacement du Général Ndindiriyimana Augustin à la tête de la Gendarmerie et qu'il a examiné une liste de candidats potentiels pour le remplacer mais qu'il n'y pas eu de consensus sur aucun d'eux. Parmi ces candidats il y avait : le Colonel Nyirimanzi, le Colonel Rutayisire, le Colonel Ntiwiragabo et le Colonel Rwarakabije.

Ngirabatware a quant à lui écrit que le conseil du 6 juin 1994 a aussi décidé de mettre plus de rigueur dans les modalités de fonctionnement de l'*auto-défense civile*, que le Gouvernement devait donner à la population les moyens de s'en occuper et que les déplacés de la guerre devaient être exhortés à réintégrer leurs biens. Pour que cela soit possible, Ngirabatware écrit que le Gouvernement a décidé de fixer les modalités de fonctionnement de l'*auto-défense civile*, au niveau de chaque Commune et de chaque Secteur, et demandé que les Ministres aillent au contact de la population, pour superviser au jour le jour ce programme au lieu d'organiser chaque jour des réunions dans leurs bureaux.

2.45. LE 05 JUIN 1994 : REUNION DU HAUT COMMANDEMENT DE L'ARMEE ET DE LA GENDARMERIE AVEC LE PREMIER MINISTRE JEAN KAMBANDA EN VUE D'INTENSIFIER LA GUERRE ET ACHEVER L'EXTERMINATION DES TUTSI

Les décisions d'intensifier les entraînements militaires destinés aux milices et la distribution d'armes

Cette réunion du 5 juin 1994 qui avait été organisée par le Premier Ministre, devait aborder deux questions principales. Il s'agissait premièrement de discuter des voies et moyens pour le Gouvernement de Kambanda, ses forces armées et ses milices, pour se reprendre et mettre fin à la série de défaites leur infligées sur le terrain par les troupes du FPR Inkotanyi.

Il s'agissait ensuite d'étudier les stratégies adéquates pour poursuivre et accélérer les combats dans tout le territoire qu'il contrôlait en utilisant tous les moyens pour éviter la défaite et intensifier la mise en œuvre du Génocide qui devait exterminer les Tutsi sur ce territoire.

Ladite réunion a profondément examiné la situation dans le territoire qui était encore contrôlé par le Gouvernement à Gisenyi, Ruhengeri, Butare et Kigali-ouest. Dans son agenda, Kambanda affirme que la réunion a constaté que l'ennemi était militairement plus fort pour plusieurs raisons. Parmi les plus importantes, Kambanda et les responsables militaires ont constaté que leurs soldats se décourageaient de plus en plus.

Pour éviter cela, la réunion a décidé que, pour remobiliser les troupes, le Haut commandement des forces armées devait expliquer aux militaires quel cataclysme subirait la population en cas de la prise de tout le pays par le FPR Inkotanyi.

La réunion a également fait état du problème posé par certains de leurs militaires qui étaient devenus des voleurs, surtout de véhicules, et dont le nombre augmentait de jour en jour ; il y avait aussi le problème croissant de militaires qui désertaient et disparaissaient dans la nature en toute impunité, ce qui ajoutait au découragement de leurs collègues encore sur le terrain de la guerre et du Génocide.

Il a été décidé d'intensifier, dans les régions contrôlées par le Gouvernement, la mobilisation de la jeunesse pour inciter celle-ci à rejoindre les forces armées, l'entraîner et lui distribuer des armes et munitions en vue de combattre le FPR. Il a été

donné en exemple, le cas des Préfectures de Butare et de Gikongoro dans lesquelles deux cent (200) jeunes gens avaient déjà été recrutés et commencé les entraînements. La réunion a félicité les étudiants qui étaient logés dans les bâtiments de l'Ecole agricole et vétérinaire de Kabutare (EAVK), dont la plupart, fuyant la guerre, étaient venus du Groupe Scolaire de la Salle de Byumba, et qui avaient commencé à être entraînés militairement à cette école. Le Gouvernement s'est basé sur cet exemple pour exiger que partout ailleurs la jeunesse devait également être entraînée militairement et recevoir des armes.

A l'EAVK, après avoir été entraînés et reçu des armes, la plupart de ces jeunes gens étaient utilisés pour appuyer les milices Interahamwe lors des massacres. Les étudiants Hutu de l'EAVK ont tué leurs collègues Tutsi, en suivant l'exemple que leur avait donné celui qui était en 1994 leur Directeur, Théophile Mbarushimana. En effet, pour inciter les jeunes aux massacres, Théophile Mbarushimana a fusillé et tué le premier étudiant Tutsi dans le cadre de donner l'exemple aux étudiants Hutu pour mettre en oeuvre le Génocide, et effectivement ceux-ci ont immédiatement tué leurs collègues Tutsi et d'autres qui s'étaient réfugiés avec eux à Butare en provenance de Byumba.

Mbarushimana Théophile est le fils de Joseph Habyarimana-Gitera, fondateur en 1959 d'un Parti politique radical hutu, APROSOMA, et qui en 1959, avait publié "les 10 commandements des Hutu".

La réunion a aussi décidé que toutes les Banques déménagent à Gisenyi près de la frontière du Congo, pour faciliter le transfert de l'argent si la guerre était perdue; et c'est ce qui s'est effectivement passé. Pour cette raison, le Haut commandement de l'armée a décidé de faire tout son possible pour protéger la route Kigali-Ruhengeri-Gisenyi pour que cet axe ne soit pas assez rapidement contrôlé par le FPR Inkotanyi.

Les préfets et les bourgmestres ont été mobilisés pour intensifier les massacres

A part les décisions concernant la situation militaire, des stratégies politiques ont été mises en place, dont la mobilisation de tous les Préfets et Bourgmestres pour accélérer le fonctionnement de l'"auto-défense civile", ce qui signifiait accélérer l'extermination des Tutsi, en application des instructions écrites le 25 mai 1994 par le Premier Ministre Jean Kambanda et transmises à toutes les autorités, y compris les Préfets et les Bourgmestres.

Rappelons que ces instructions relatives à l' "auto-défense civile" rédigées par Jean Kambanda le 25 mai 1994 ordonnaient à tous les Préfets de distribuer aux milices Interahamwe tout le matériel nécessaire pour commettre le Génocide. Jean Kambanda a avoué ce crime devant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) et a

confirmé que les instructions contenues dans le document intitulé “Directive sur la défense civile” du 25 mai 1994, avaient comme objectif d’inciter « les milices Interahamwe à exterminer la population civile Tutsi dans toutes les Préfectures ; le Gouvernement a porté une lourde responsabilité dans les massacres commis par les milices Interahamwe ».

Dans cette réunion du 5 juin 1994 entre Kambanda et le Haut commandement militaire, il a été également décidé d’attribuer à l’ “auto-défense civile” un budget suffisant, augmenter le nombre de personnes assignées au fonctionnement de ce programme, leur distribuer une plus grande quantité d’armes et d’autres matériels nécessaires.

La réunion a été informée que des intellectuels étaient prêts à assister le Gouvernement surtout en ce qui concerne la guerre médiatique pour essayer de redorer l’image du Gouvernement génocidaire. C’était nécessaire du moment que les forces Gouvernementales étaient accusées par la communauté internationale d’être les seuls responsables de tous les massacres, sans que ceux qui étaient commis par le FPR Inkotanyi ne soient mentionnés où que ce soit.

Ce raisonnement biaisé ne tenait pas compte de la présence dans les régions prises par le FPR Inkotanyi, de journalistes étrangers et d’agents d’organisations humanitaires internationales de façon que si le FPR avait été responsable des massacres qui lui étaient faussement attribués, ceux-ci auraient pu être révélés par tous ces témoins.

La réunion a également envisagé qu’il serait possible de redorer l’image du Gouvernement en attirant des Tutsi qui se réfugierait et seraient protégés dans la partie contrôlée par les forces Gouvernementales, dans le cadre de démontrer que le Gouvernement ne pouvait pas être accusé de Génocide alors qu’il protégeait des Tutsi qui se sont réfugiés dans son territoire.

Les forces Gouvernementales de Kambanda ont concédé que les troupes du FPR Inkotanyi leur étaient plus fortes et plus disciplinées

Kambanda a écrit dans son Agenda que le Haut commandement militaire lui a concédé que ce qui faisait la supériorité du FPR Inkotanyi qui continuait à gagner sur le terrain de la guerre, c’était surtout l’unité d’action entre leurs structures politiques et militaires.

Le Haut commandement militaire a également constaté que les troupes du FPR Inkotanyi se donnaient sans réserve dans les batailles, contrairement à celles du Gouvernement, qu’elles étaient bien entraînées militairement, et adoptaient un comportement irréprochable, contrairement aux troupes Gouvernementales.

La réunion a aussi constaté que le FPR Inkotanyi planifiait au mieux la guerre et en assurait un minutieux suivi au jour le jour en s'y consacrant entièrement.

La réunion a attribué au FPR Inkotanyi une pseudo faiblesse selon laquelle la population ne l'aimait pas, raison pour laquelle il fallait intensifier la mobilisation de la population pour l'inciter encore plus à la haine du FPR, et par conséquent, si nécessaire, à fuir le pays en masse.

2.46. LE 06 JUIN 1994 : ACCENTUATION DES STRATEGIES POUR REDORER L'IMAGE DU GOUVERNEMENT DE KAMBANDA DANS LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE ET INQUIETUDES SUR LE PLAN MILITAIRE

Le nombre élevé des blessés de guerre et des militaires tombés au combat s'est révélé un problème crucial qui portait atteinte à la bonne réalisation de la mise en œuvre du génocide

Lors du conseil des Ministres du 6 juin 1994, le Premier Ministre leur a fait le résumé de son entretien du 5 juin 1994 avec le Haut commandement de l'armée et de la gendarmerie. Le conseil du Gouvernement a ensuite notamment examiné le problème posé par le nombre élevé de plus de cinq mille (5,000) blessés de guerre parmi les militaires, et de plus de mille (1000) qui étaient tombés au combat depuis avril 1994. Pour résoudre ce problème, le conseil a décidé de rappeler tous les militaires en formation à l'étranger, tout en redoutant que la plupart d'entre eux refuseront de revenir au Rwanda, mais cette décision a quand même été maintenue.

Le Gouvernement est revenu également sur le problème posé par les militaires qui désertaient, et a décidé que le tribunal militaire devait commencer à fonctionner et condamner à la prison les déserteurs qui seront arrêtés, des prisons militaires devaient par conséquent être installées dans les régions encore sous contrôle du Gouvernement.

Le conseil a affirmé une nouvelle fois que les troupes Gouvernementales étaient battues sur le terrain notamment à cause des soi-disant complices de l'ennemi présents au sein de l'armée, et a demandé que ceux-ci devaient continuer à être traqués sans relâche.

Il est évident que c'était une raison de plus de continuer à tuer tous les indésirables, parmi lesquels certains militaires qui ne montraient pas de zèle pour l'exécution du Génocide, ce qui était considéré comme être complice de l'ennemi.

Le Gouvernement a décidé dans le cadre de la guerre, que tous ceux qui étaient en possession d'armes à travers le pays, c.à.d. les Interahamwe et les Impuzamugambi, devaient se joindre aux troupes Gouvernementales pour combattre le FPR Inkotanyi. Il a aussi été décidé au cours de ce conseil, que les entraînements militaires devaient être intensifiés à l'Ecole supérieure militaire (ESM) qui avait déménagé à Kigeme, et également à l'Ecole des Sous-officiers (ESO) qui était à Butare, laquelle était dirigée par le Lieutenant-Colonel Tharcisse Muvunyi qui fut remplacé au cours de ce conseil par le Colonel Munyengango ; aucune raison ne fut donnée pour ce remplacement.

Il a aussi été examiné le problème des Bourgmestres qui s'empressaient de fuir à l'approche de leurs Communes des troupes du FPR Inkotanyi, alors qu'ils avaient d'abord bien coopéré avec le Gouvernement de Kambanda en exécutant le Génocide. Les Bourgmestres de Shyorongi, Mbogo, Kanombe et Tumba ont été donnés en exemples pour ce mauvais comportement, et il a été décidé de remplacer rapidement tous ceux qui étaient susceptibles de se comporter de la même façon. C'est une des raisons pour lesquelles des Bourgmestres, au cours du mois de juin 1994, furent remplacés par de plus extrémistes pour qu'ils accélèrent l'extermination des Tutsi qui vivaient encore.

Le Gouvernement Kambanda s'est servi de la diplomatie pour essayer de cacher son image liée aux massacres commis contre les Tutsi

Le 6 juin 1994, à Tunis, en Tunisie, a débuté une réunion des Ministres des Affaires Etrangères de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) en préparation du sommet des Chefs d'Etat qui devait se tenir du 13 au 15 juin 1994.

Dans diverses réunions du Gouvernement de Kambanda qui ont eu lieu au cours des mois de mai et juin 1994, il a été décidé de mettre beaucoup d'efforts pour acheter des armes et redorer son image en se servant de la diplomatie pour montrer qu'aucun massacre n'avait été commis contre la population par le Gouvernement, et d'attribuer tous les crimes au FPR Inkotanyi, cela conformément aux conseils dispensés à plusieurs reprises par la France au Gouvernement de Kambanda.

Rappelons que dans le cadre politique et de la diplomatie, le Gouvernement de Kambanda avait envoyé en France le 24 avril 1994 une délégation composée de Jérôme Bicamumpaka, Ministre des Affaires Etrangères et Jean Bosco Barayagwiza qui était Directeur Général chargé des affaires politiques au Ministère des Affaires Etrangères. Cette délégation du Rwanda a été accueillie à la Présidence de la République française par Bruno Delaye qui était le conseiller particulier pour l'Afrique du Président Mitterrand ; la délégation a également été accueillie par Edouard Balladur, Premier Ministre, et par Alain Juppé, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Dans le cadre militaire, La France a accueilli les 9-13 mai 1994 une délégation du Rwanda dirigée par le Lieutenant-Colonel Ephrem Rwabarinda ; y participait également le Colonel Sébastien Ntahobari qui était attaché militaire à l'Ambassade du Rwanda en France et le Lieutenant-Colonel Cyprien Kayumba qui était chargé des finances au Ministère de la Défense du Rwanda ; pendant le Génocide, Kayumba a passé 27 jours en France dans le cadre de l'acquisition d'armes.

Parmi les responsables français qui ont accueilli la délégation militaire du Rwanda, il y a le Général Jean-Pierre Huchon qui était chargé de la coopération militaire au Ministère des Affaires Etrangères français. Le rapport de mission a été rédigé par le Lieutenant-Colonel Rwabarinda qui a repris le contenu des entretiens tenus au cours de la mission, affirmant que la France a accepté de soutenir militairement le Rwanda et a donné au Gouvernement le conseil de redorer son image vis-à-vis de la communauté internationale.

C'est pourquoi le 22 mai 1994, le Président Theodore Sindikubwabo a écrit une lettre au Président français François Mitterrand pour le remercier de tout le soutien accordé par la France au Rwanda depuis 1990, et lui demandant avec insistance de bien vouloir augmenter ce soutien surtout que le même jour le FPR Inkotanyi s'était emparé de l'aéroport international de Kigali à Kanombe.

Fort du soutien de la France, le Gouvernement de Kambanda a décidé d'envoyer des délégations à l'étranger pour tenter de redorer son image en cachant qu'il était en train de commettre un Génocide. C'est dans ce cadre qu'une délégation rwandaise a participé à la réunion au niveau des Ministres de l'OUA et que le Président Sindikubwabo a participé à celle des Chefs d'Etats les 13-15 mai 1994.

Au cours de cette réunion, Sindikubwabo a nié que son Gouvernement commettrait un Génocide et a déclaré que le seul problème qu'avait le Rwanda était la guerre qui avait été provoquée par le FPR Inkotanyi. Ces propos ont été dénoncés par de nombreux participants à la réunion de Tunis, qui ont affirmé qu'il s'agissait de mensonges. Les participants à cette réunion ont déclaré à la délégation rwandaise que les massacres qui étaient commis par le Gouvernement montraient à suffisance que le Gouvernement rwandais et ses forces armées étaient en train de tuer des civils Tutsi au lieu d'aller affronter militairement le FPR Inkotanyi.

2.47. LE 08 JUIN 1994 : MASSACRES D'ENFANTS NES DE MERES HUTU ET DE PERES TUTSI A KAVUMU DANS LA REGION DE NGORORERO

A Kavumu, le génocide a été mis en œuvre de la manière la plus atroce

Kavumu était l'un des Secteurs de la Commune Ramba, en Préfecture de Gisenyi, et était une des localités habitées par de nombreux Tutsi dans Gisenyi. L'histoire de Kavumu nous révèle que c'est une localité où les Tutsi ont toujours été victimes de harcèlements et de massacres depuis 1959, et ceux qui n'ont pas fui le pays ont continué à y vivre dans des conditions déplorables. Lors du Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, les Tutsi de cette région ont presque tous été exterminés ; la plupart ont été tués dans des lieux de prières et dans les bureaux des Communes Ramba et Gaseke.

Les massacres des Tutsi et la manière particulièrement atroce avec laquelle le Génocide a été exécuté transparaissent dans le mémorial de Kavumu où reposent les corps de vingt-quatre mille cent quatre-vingt-huit victimes qui ont pu être récupérés (24,188). Des corps ensevelis dans des endroits différents non encore identifiés, n'ont pas encore pu être récupérés alors que les massacres ont été commis en plein jour. Par exemple, les corps des victimes Kamanzi et Biraro n'ont pu être récupérés qu'après vingt-quatre (24 ans).

En 1994, la Commune Maraba était dirigée par le Bourgmestre Karasira Leonard qui était membre du Parti MRND. Karasira Leonard collaborait avec le Sous-préfet Bazimaziki Bernardin de la Sous-Préfecture de Ngororero de laquelle faisaient partie les Communes Satinskyi, Ramba et Kibirira. Les Interahamwe ont été les auteurs principaux des massacres, mais bien qu'ils fussent les plus nombreux, ils collaboraient avec les Impuzamugambi de la CDR et portaient les mêmes costumes lorsqu'ils allaient tuer les Tutsi.

Parmi les Tutsi qui ont été tués, il y a la famille de Kabirigi, tuée par leurs voisins, la famille de Binama, celle de Munyakyanza Isidore qui était enseignant, Ntiyamira Leonard et sa famille, la famille de Kagaragu, Mudahangarwa, Gatsimbanyi, Rutayisire, Sebagaramba, Uwiringiyimana, Nshimiyimana, Nsengiyumva, Nyamugira, Ndamage, Kayitsinga, Zaninkwano, Gatari, Nyiraromba, Bukamba, Uwonkunda Annonciata, Kamirindi, Furere et ses deux enfants, Kayibanda Mathieu, Murengerantwari et d'autres.

Vingt (20) autres de la même famille de Dativa Uwamwiza ont également été tués, leurs corps ont d'abord été inhumés dans une tombe qui était située près de l'endroit

où il est dit qu’habitait une des épouses du roi Rwabugiri, avant d’être déplacés en 2018 et inhumés dans le mémorial de Kibirira.

Au mémorial de Kavumu ont été inhumés trois cent septante quatre (374) corps de victimes Tutsi, mais ils n’ont pas été les seuls à y être tués car d’autres corps ont été inhumés dans d’autres mémoriaux, à Ngororero, Kabaya ou Kibirira.

Les Interahamwe et les Impuzamugambi ont collaboré dans tous les massacres commis à Ramba, surtout dans les Secteurs de Sovu et Bayi, et étaient dirigés par le nommé Barakomera ; ces tueurs ont été assistés dans leur sinistre besogne par d’autres venus des Communes Gaseke et Satinskyi.

De nombreux Interahamwe venaient de Ngororero et étaient dirigés par Kabalira Téléphone qui était inspecteur des écoles et qui dirigeait aussi les Interahamwe de la Commune Satinskyi, tandis que son épouse Mukaruziga Eugénie était Vice-Présidente de la CDR dans la Commune Satinskyi dans laquelle était situé le siège de la Sous-Préfecture Ngororero.

Mbarushimana Bonaventure, qui était commerçant et Président du MRND dans la cellule Mucano, a participé activement aux massacres de Tutsi dans des endroits différents car il mettait à disposition son véhicule pour transporter les Interahamwe et les Impuzamugambi qui allaient tuer.

Un autre Interahamwe qui a participé très activement au Génocide dans Ngororero est le nommé Nyandwi Jean Claude qui était enseignant à l’école primaire de Kavumu en Commune Ramba.

Après la mise à mort des autres Tutsi, des massacres ont été commis de façon atroce contre des enfants nés de mères hutu et de pères Tutsi

Conformément à la culture rwandaise en vigueur en 1994, l’enfant prenait l’ethnie de son père, laquelle était inscrite dans la carte d’identité de l’enfant qui avait atteint l’âge recevoir celle-ci. Ce qui veut dire que lorsqu’un homme Tutsi épousait une femme Hutu, leurs enfants prenaient l’ethnie Tutsi. Tandis que lorsqu’un homme Hutu épousait une femme Tutsi, leurs enfants prenaient l’ethnie Hutu. C’est pourquoi pendant le Génocide, les enfants nés de pères Tutsi et de mères Hutu étaient considérés comme des Tutsi et tués comme tels, victimes de l’ethnie de leurs pères.

Le 8 juin 1994, les Interahamwe du MRND et les Impuzamugambi de la CDR venaient de tuer des Tutsi de sexe masculin parmi lesquels il y avait de nombreux hommes qui avaient épousé des femmes Hutu, et de détruire leurs maisons d’habitation. Les Interahamwe ont tué les Tutsi au début du mois d’avril 1994, et ont placé les enfants nés de mères Hutu et de pères Tutsi dans une maison dont la garde a

été confiée aux mères de ces enfants. Mais pour s'assurer que ces femmes ne s'enfuiraient pas, des Interahamwe ont été désignés pour rester sur place et les surveiller. Il y avait 13 enfants dont des nourrissons. Le 8 juin 1994, les Interahamwe ont tué ces enfants parmi lesquels un seul a pu survivre. Les Interahamwe les ont tués de la façon la plus atroce, ont jeté des enfants dans une fosse et les ont ensevelis vivants ; les Interahamwe ont ensuite ordonné à leurs mères Hutu de retourner dans leurs familles.

2.48. LE 09 JUIN 1994 : LE GOUVERNEMENT DE KAMBANDA A DECIDE DES MODALITES PRATIQUES POUR CONTINUER A ACCELERER LA MISE EN ŒUVRE DU GENOCIDE DANS LE CADRE DE L' "AUTO-DEFENSE CIVILE"

Cinquante millions de francs rwandais (50.000.000 Frw) ont été investis dans les actions menées pour accélérer l'extermination des Tutsi par le biais de l' "*auto-défense civile*"

L'*Agenda* du Ministre de l'Intérieur, Edouard Karemera, indique que le 9 juin 1994, le conseil du Gouvernement s'est réuni et a examiné l'utilisation des cinquante millions de francs rwandais (50.000.000 Frw) qui avaient été investis par le Gouvernement dans la mise en œuvre des instructions du 25 mai 1994 du Premier Ministre Jean Kambanda relatives à l'accélération de l'exécution du Génocide.

Dans le cadre de continuer à soutenir le programme de l' "*auto-défense civile*", le conseil du Gouvernement qui s'est réuni le 9 juin 1994 a demandé à la Banque Nationale du Rwanda (BNR) d'examiner la manière dont le compte No 120.12.33, sur lequel devaient être versés les fonds à être libérés en soutien par le Ministère du Plan (MINIPLAN), fonctionnerait au mieux. La BNR a même reçu les spécimens de signature des personnes habilitées à signer sur ce compte pour tout retrait d'argent.

Le conseil du Gouvernement a pris des décisions pour accélérer l'extermination des Tutsi dans les localités où ce n'était pas encore fait

Le conseil du Gouvernement du 9 juin 1994 a également examiné le fonctionnement de l' "*auto-défense civile*" et a constaté que ce programme devait être amélioré pour la bonne mise en œuvre du Génocide dans tout le pays et le plus rapidement possible. Le premier sujet qui a été abordé est la nécessité de la rédaction d'un rapport détaillé sur la situation du fonctionnement de ce programme dans tout le pays, et qui serait adressé au Premier Ministre. Il a été constaté que dans certains endroits la population ne participait pas de manière satisfaisante à l' "*auto-défense civile*", et il a été demandé aux militaires de prendre le devant et montrer à la population comment

traquer et combattre l'ennemi. Ce qui voulait dire que les militaires devaient montrer à la population comment tuer les Tutsi et comment en faire rapport.

Deuxièmement, le Gouvernement a discuté de la nécessité de recenser dans chaque Commune tous les jeunes gens qui ont reçu des entraînements militaires et des armes dans le cadre de l' "auto-défense civile", et qu'un rapport y relatif devait être transmis aux Préfets qui devaient en discuter avec les commandants de l'armée au niveau de la Préfecture pour corriger ce qui devait l'être, et de cette façon propager le Génocide dans tout le pays.

Troisièmement, le Gouvernement de Kambanda a décidé d'exhorter toutes les institutions à intensifier la mobilisation de la population surtout dans les medias et à travers des réunions de la population pour inciter celle-ci à participer activement à la lutte contre l'ennemi dans tout le pays. Cela voulait dire que la population devait être mobilisée pour continuer à traquer les survivants Tutsi et en même temps empêcher ceux-ci à se réfugier.

La réunion a pris la décision de nommer un agent permanent au Ministère de l'Intérieur qui serait chargé de rédiger chaque jour des documents destinés aux medias et aux autorités locales pour les aider dans cette mobilisation. C'est Nkiko Faustin, qui était Sous-préfet dans la Préfecture de Byumba, qui fut nommé à ce poste.

Le conseil du Gouvernement a aussi décidé que le Premier Ministre écrive au Chef d'Etat-major de l'armée rwandaise pour lui demander de donner des instructions aux commandants militaires pour que les militaires apprennent à la population les techniques pour traquer l'ennemi et lui donnent le matériel et les conseils nécessaires y relatifs.

2.49. LE 10 JUIN 1994 : LE GOUVERNEMENT DE KAMBANDA A DONNE INSTRUCTION AUX COMMERÇANTS D'ACHETER EUX-MEMES DES ARMES QUI DEVAIENT SERVIR A COMMETTRE LE GENOCIDE, ET A ORDONNE D'INTENSIFIER L'EXTERMINATION DES TUTSI A KIBUYE

Les commerçants ont reçu instruction d'acheter des armes pour leur propre usage et à distribuer à leurs voisins

Comme consigné dans l'Agenda de Nyiramasuhuko de 1994, le conseil du Gouvernement du 10 juin 1994 a examiné plusieurs sujets, parmi lesquels le sujet le

plus important, celui de l'avancement de la mise en œuvre du Génocide. Nyiramasuhuko a écrit que les modalités pour accélérer le fonctionnement de l' "*auto-défense civile*" dans tout le pays, ont été examinées. Pour disponibiliser le nombre d'armes nécessaire, il a été décidé de contraindre chaque commerçant d'acheter au minimum deux (2) armes, une pour son propre usage et l'autre pour ses voisins près de son domicile.

Il a également été décidé de distribuer des armes dans les écoles de façon que chaque établissement scolaire devait être en possession de dix (10) armes.

Ce conseil a aussi constaté qu'il fallait intensifier dans la Préfecture de Gisenyi le fonctionnement de l' "*auto-défense civile*" qui n'y était pas satisfaisant, tandis que Butare devait être félicité pour le bon fonctionnement de ce programme, raison pour laquelle cette Préfecture a reçu la somme supplémentaire de deux millions de francs rwandais (2.000.000 Frw) pour la consolidation de ce programme. Ce qui signifie bien que c'est le Gouvernement qui finançait et coordonnait les massacres.

Le Gouvernement de Kambanda a distribué des armes à la population et s'est félicité de la mise en œuvre satisfaisante de l'extermination des Tutsi, conformément à ses plans

Parmi les sujets abordés lors du conseil du Gouvernement du 10 juin 1994, il y a la question des armes qui devaient continuer à être distribuées à la population, c.à.d. surtout aux Interahamwe.

Comme elle l'a consigné dans son *Agenda*, Nyiramasuhuko a écrit que le conseil s'est félicité de la bonne distribution d'armes dans la zone de combat de Rulindo et que le commandant de l'armée dans cette zone en a même été remercié. Le conseil a également félicité la bonne collaboration entre les Sous-préfets de Rushashi en Préfecture de Kigali Ngari et de Kiyumba en Préfecture de Gitarama, dans la mise en œuvre de l' "*auto-défense civile*", et a souhaité que cela serve de bon exemple aux autres acteurs.

Le conseil a félicité la manière avec laquelle le Lieutenant-Colonel Marcel Bivugabagabo coordonnait à Ruhengeri l' "*auto-défense civile*", et il a été mentionné que dans la Commune Kinigi à Ruhengeri, cent vingt (120) armes ont été distribuées. Le commandement de l'armée à Butare a cependant suscité de l'inquiétude pour son fonctionnement désordonné.

Toutes ces décisions pour intensifier la distribution d'armes à la population apparaissent aussi dans l'Agenda de Ndirabatware Augustin qui était Ministre du Plan, où il a été consigné que l' "*auto-défense civile*" fonctionnait avec satisfaction dans les Préfectures de Gitarama, Gisenyi et Ruhengeri.

Ngirabwatware a ajouté que les cinquante millions de francs rwandais (50.000.000 Frw) destinés au fonctionnement de ce programme dans tout le pays ont été débloqué immédiatement. Rappelons que cette somme constituait une rallonge du budget alloué à l' "auto-défense civile", rallonge qui avait été décidée lors du conseil du Gouvernement du 9 juin 1994.

Nyiramasuhuko a aussi écrit que le Gouvernement s'est félicité de ce que toute la population hutu avait compris ce que l'on demandait d'elle en ce qui concerne l' "auto-défense civile", qu'elle l'avait fait sienne et y participait avec satisfaction. Ce qui veut dire que le Gouvernement se félicitait de ce que la mise en œuvre du Génocide était en train d'atteindre son objectif ultime, l'extermination des Tutsi dans tout le pays. Il a été décidé que les Responsables de cellule et les Bourgmestres reçoivent une récompense pour y avoir participé en accomplissant correctement ce qu'il leur était demandé.

Mais le Gouvernement a été attristé par la fuite du Bourgmestre de la Commune Butamwa, Laurent Twagirayezu, qui a ainsi abandonné sa Commune, laissant dans son bureau quatre-vingt (80) armes qu'il n'avait pas encore distribuées. Il est évident que ces armes ont été immédiatement distribuées aux Interahamwe pour les utiliser dans les massacres. Le Bourgmestre Laurent Twagirayezu était membre du Parti MDR.

Le traitement particulier qui a été réservé à la Préfecture Kibuye

Malgré qu'au cours de cette réunion le Gouvernement de Kambanda s'était félicité de la bonne avancée du Génocide, il a été constaté que dans certaines localités la situation n'était pas satisfaisante. Nyiramasuhuko a écrit dans son Agenda qu'à Kibuye il y avait un problème posé par de nombreux Hutu qui étaient des sympathisants du FPR Inkotanyi parce que Seth Sendashonga était originaire de la même région. La Commune Rwamatamu a été citée en exemple parce qu'elle était dirigée par le Bourgmestre Abel Furere qui était le propre frère de Seth Sendashonga. L' *Agenda* de Ngirabatware mentionnait aussi que ce problème avait été examiné mais il a écrit moins de commentaires par rapport à ceux de Nyiramasuhuko.

Ngirabatware a écrit que le FPR avait infiltré Kibuye et y possédait de nombreux membres Hutu. Et pourtant, Furere Abel a bien mis en œuvre le Génocide même si le Gouvernement considérait que le fait qu'il était le frère de Seth Sendashonga constituait un handicap à son implication dans l'extermination des Tutsi. La Commune Rwamatamu a été sur le devant de la scène en ce qui concerne le

Génocide, car déjà en 1992 elle a été parmi les endroits où les Tutsi avaient commencé à être tués, tout comme dans la Commune de Gishyita qui lui était voisine. Le Gouvernement est allé jusqu'à inventer un problème comme quoi les combattants du FPR seraient déjà arrivés à Bisesero, mensonge qui a fait l'objet de discussions au cours de sa réunion du 10 juin 1994. Nyiramasuhuko a repris comme telle cette information dans son *Agenda*.

Comme remarqué pendant les jours du mois de juin 1994 qui ont suivi, ce mensonge sur l'infiltration des Inkotanyi dans Bisesero devait servir de prétexte pour y envoyer des militaires exterminer les Tutsi qui survivaient encore sur les collines de Bisesero où ils affrontaient les Interahamwe. Ce qui est encore plus malheureux est que le Gouvernement avait condamné à la mort les Tutsi de Bisesero tout en recommandant dans sa réunion du 10 juin 1994 que l'antenne qui était sur la colline de Karongi soit gardée pour éviter sur elle tout dommage. Ce qui signifie que cette antenne avait pour le Gouvernement plus de valeur que la vie des Tutsi.

Le ministre de la Défense, Augustin Bizimana, a demandé que des évêques Tutsi soient tués

Devant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) un témoin, appelé XX pour sa sécurité, a rendu son témoignage; ce témoin, qui a fait partie du Gouvernement de Kambanda, a déclaré qu'au cours de la réunion du Gouvernement du 10 juin 1994, il a été étonné par les propos du Ministre de la Défense, Augustin BIZIMANA qui demandait que des évêques Tutsi soient tués.

Ce témoin a déclaré qu'au cours de sa prise de parole, le Ministre Bizimana a expliqué que sa demande est conforme au souhait du Haut commandement de l'armée qui avait demandé que Mgr Gahamanyi Jean Baptiste et Mgr Kalibushi Wenceslas soient tués pour venger la mort de trois autres évêques, Mgr Thaddée Nsengiyumva, Mgr Vincent Nsengiyumva et Mgr Joseph Ruzindana qui avaient été tués le 5 juin 1994 par des militaires du FPR Inkotanyi à Kabgayi.

Ce témoin a déclaré qu'il a été très étonné de voir une telle demande de tuer être examinée avec beaucoup d'attention au cours d'une réunion du Gouvernement, et a mentionné qu'il s'y était opposé. Il a également expliqué que la réunion s'est terminée sans qu'une décision soit prise à ce sujet parce que Kambanda l'avait clôturé rapidement car, a-t-il dit, il devait se rendre aux funérailles de la mère de Protais Zigiranyirazo, et a demandé de reporter le sujet en question pour son réexamen lors d'une prochaine réunion.

Parmi les Ministres présents à cette réunion, le témoin a cité Mugenzi Justin, Prosper Mugiraneza, Pauline Nyiramasuhuko, Edouard Karemera et Augustin Ngirabatware, et a expliqué que parfois certains des Ministres ne participaient pas aux réunions du Gouvernement parce qu'ils s'étaient rendus dans les Préfectures leur assignées y mobiliser la population hutu pour l'accélération du génocide.

Nous tenons à préciser que Mgr Kalibushi n'était pas Tutsi comme le signale ce témoin. Simplement, Mgr Kalibushi n'était pas extrémiste. C'était un homme droit et humain qui ne pratiquait pas la ségrégation. Il était originaire de Byimana et pendant le génocide il a fait son possible pour protéger les Tutsi. A maintes reprises, il a fallu être assassiné par les milices Interahamwe et les militaires.

2.50. EXTERMINATION DE REFUGIES TUTSI A NYAMIRAMBO

Les Tutsi ont été exterminés dans les locaux de la paroisse catholique Saint Charles Lwanga à Nyamirambo

Le 10 juin 1994, des miliciens Gouvernementaux ont assassiné plus de 400 personnes, principalement des enfants, qui avaient cherché refuge dans la paroisse catholique Saint Charles Lwanga de Nyamirambo. Vendredi 10 juin 1994, les miliciens font irruption dans la paroisse en affirmant qu'ils allaient «évacuer» les orphelins. Les milices Interahamwe étaient commandés par le nommé Kigingi qui était l'un de leurs chefs.

Le père Henri Blanchard, un Français, et le père Otto Mayer, un Allemand, refusent d'ouvrir la porte du bâtiment. Les miliciens attaquent celle-ci à la hache et lancent des grenades. Puis ils embarquent les otages dans un camion. Le véhicule fera plusieurs allers et retours. Jusqu'à épuisement des Tutsi cachés dans cette paroisse.

Le père Otto Mayer a cherché du secours au collège Saint-André proche de la paroisse, où des soldats de l'armée Gouvernementale étaient casernés. Il fut arrêté à un barrage où les miliciens lui ordonnent de rebrousser chemin.

Lors d'une seconde tentative, un fonctionnaire du Gouvernement lui a donné l'autorisation de franchir le barrage. Un peu plus loin, il aperçoit le camion dans lequel on avait mis les otages Tutsi. Il y avait des cadavres sur le sol et dans le camion.

Le prêtre en a reconnu quelques-uns qui étaient ses paroissiens. Parmi les victimes, il y avait une majorité d'enfants. Le journaliste Jean Chatain du Quotidien français L'Humanité a relaté cet horrible massacre dans le journal L'Humanité du 13 juin

1994 en citant le chiffre de 170 personnes donné par des prêtres de la paroisse. Les rescapés de ce massacre parlent de plus de 400 personnes Tutsi enlevés de la paroisse Saint Charles Lwanga le vendredi 10 juin 1994 et tués ensuite par des miliciens interahamwe et des soldats du Gouvernement génocidaire.

2.51.LE 13 JUIN 1994: LE JOURNALISTE DANIEL MERMET A RELATE QUOTIDIENNEMENT LA MISE EN OEUVRE DU GENOCIDE A NYARUBUYE ET LE COLONEL BAGOSORA ACHEMINE DES ARMES AU RWANDA POUR ACHEVER LE GENOCIDE

DANIEL MARMET, un journaliste Radio France Inter, a diffusé une émission de dix (10) jours sur l'effroyable génocide dont il avait été témoin à Nyarubuye

Daniel Mermet est un journaliste français qui travaillait pour une des grandes radios françaises, France Inter. Le 27 mai 1994, Daniel Mermet est arrivé à Nyarubuye en compagnie de son collègue Jérôme Bastion qui était journaliste à Radio France Internationale (RFI). Lorsqu'ils sont arrivés à la Paroisse catholique de Nyarubuye, ils ont été bouleversés par l'ampleur des massacres, ils ont vu de leurs propres yeux les cadavres ensanglantés des Tutsi qui y avaient été tués et dont certains corps, déchiquetés, étaient dévorés par des chiens.

Ils ont été surpris d'y trouver une jeune fille de 13 ans appelée Valentine, qui avait miraculeusement survécu aux massacres sur ce site.

Ils se sont entretenus longuement avec Valentine avec l'aide d'un autre survivant, Gaspard Ngarambe, qui jouait le rôle de traducteur ; Ngarambe, qui étudiait au Grand Séminaire, avait lui-même été surpris par le Génocide alors qu'il passait ses vacances à Nyarubuye. Le témoignage de Valentine a fait l'objet de longues émissions qui ont révélé au grand jour l'histoire du Génocide perpétré contre les Tutsi.

Depuis le 13 juin 1994 jusqu'au 22 juin 1994, Daniel Mermet dans son émission Là-Bas si j'y suis sur France Inter entre 15h et 17h, a diffusé l'histoire du Génocide à Nyarubuye à partir de celle de Valentine. Ce témoignage a bouleversé beaucoup de personnes, et a appris au monde l'horreur dans laquelle les Tutsi ont été tués. Daniel Mermet a également eu l'occasion d'expliquer comment le Génocide a été planifié et mis en œuvre. En France les gens ne connaissaient pas cette triste réalité et certains avaient commencé à nier le Génocide perpétré contre les Tutsi.

Ce n'était pas facile de diffuser sur France Culture de telles émissions car cette radio recevait des subventions de l'Etat français qui en 1994 avait comme ligne de conduite de ne pas montrer la réalité du Génocide et de ne pas dire du mal du Gouvernement génocidaire et de son armée.

Le témoignage du journaliste Philippe Boisserie qui travaillait pour la télévision France 2 dans son écrit qui a paru dans le journal Temps Modernes en Aout 1995 explique les instructions qui étaient données aux Télévisions, Radios et journaux de l'Etat français pour cacher le Génocide perpétré contre les Tutsi. Philippe Boisserie s'est donné en exemple et a expliqué que le 10 avril 1994 il a été envoyé au Rwanda accompagner les troupes françaises dans l'opération Amaryllis, et a reçu comme instruction de ne pas parler des massacres, qu'il devait seulement couvrir les activités des troupes françaises et l'évacuation des étrangers du Rwanda.

Il l'a écrit dans ces termes : « Pourquoi m'a-t-on envoyé au Rwanda ? C'était très clair de la part de la direction : j'allais là-bas pour suivre l'évacuation des ressortissants étrangers, pour être plus précis, des ressortissants français. Le but était les Français, plus que les Rwandais, ce que je peux personnellement déplorer. Un des membres de la direction de l'information m'a dit avec son franc parler habituel : tu fais l'évacuation des Français et puis tu rentres, on n'est pas là-bas pour faire des sujets sur des Noirs qui s'entretuent, de toute façon ça n'intéresse personne. »

Daniel Mermet a refusé d'obéir à ces instructions à cause de l'horreur du Génocide qu'il avait vu à Nyarubuye et après avoir entendu le témoignage de Valentine qui avait survécu à d'horribles massacres. Il a aussi pris le témoignage d'autres rescapés de Nyarubuye et a décidé de revenir au Rwanda plus souvent et de dire la réalité de l'histoire de ce qui s'y était passé.

Son courage a permis à beaucoup de comprendre la réalité car la plupart des Français croyaient que ce qui s'était passé au Rwanda était une guerre entre ethnies.

A part le courage de Daniel Mermet, il est nécessaire de remercier également ses collègues journalistes qui ont témoigné de la réalité du Génocide surtout en France alors que ce n'était pas facile. Il s'agit notamment de Laure De Vulpian (France Culture), Patrick De Saint Exupery (Le Figaro), Monique Mass (RFI), Maria Malagardis et Agnès Rotivel (La Croix), Jean Chatain (L'humanité), Jean-Philippe Ceppi (Libération), Jean-François Dupaquier (L'Evènement du Jeudi), Laurent Bijard (Le Nouvel Observateur), Vincent Hugué (L'Express), Alain Frilet (Libération).

Et pour la Belgique Marie France Cros (La Libre Belgique), Colette Beckmann (Le Soir), Jean Pierre Martin ont aussi fait du bon travail en montrant la vraie face du Génocide perpétré contre les Tutsi.

Il nous faut également dénoncer les journalistes qui n'ont pas voulu montrer la réalité du Génocide perpétré contre les Tutsi, notamment Stephen Smith (Le Monde), Pierre Péan (Marianne), Peter Verlinden (VRT), Père Guy Theunis (Dialogue), lesquels ont opté pour une ligne négationniste.

Le Colonel Bagosora a fait parvenir aux forces génocidaires des armes et munitions achetées aux Seychelles en passant par Goma en République Démocratique du Congo

Alors que le Gouvernement Kambanda commettait le Génocide, le Conseil de Sécurité de l'ONU a pris sa résolution 927 du 17 mai 1994 de mettre le Rwanda sous embargo, empêchant tous les pays de livrer ou de vendre des armes au Rwanda. Certains des pays n'ont pas respecté cette résolution.

Le Gouvernement Kambanda a usé d'astuces pour contourner cette résolution pour pouvoir continuer à acheter des armes et des munitions à utiliser pour le Génocide. C'est dans ce cadre que le Colonel Bagosora est allé aux Iles Seychelles acheter des armes en s'étant déguisé en officier supérieur Zaïrois. Un commerçant sud-africain du nom de Petrus Willem Ehlers, familier à l'achat d'armes, l'a aidé. Le Gouvernement Kambanda a signé le contrat avec celui-ci, et la somme destinée à acheter les armes a transité par lui.

Le Colonel Bagosora et Ehlers sont arrivés aux Seychelles le 4 juin 1994 et ont commencé les négociations avec les sociétés du pays pour acheter 80 tonnes d'armes sous le nom du Ministère de la Défense Zaïroise. Les premières armes sont arrivées à Goma le 13 juin 1994 par un avion militaire Zaïrois. L'avion y est retourné deux fois le 17 juin 1994 et même une troisième fois le 19 juin 1994. Le certificat de vol qui a permis à l'avion militaire Zaïrois d'aller aux Seychelles a été signé par le Général Baoko-Yoka qui était Ministre adjoint au Ministre de la Défense Zaïrois.

Toutes ces armes arrivaient à l'aéroport de Goma et étaient transbordées et envoyées au Rwanda. Le Lieutenant-Colonel Anatole Nsengiyumva était le commandant de l'armée à Gisenyi envoyait des militaires et des Interahamwe à Goma pour transborder les armes à Goma dans des véhicules et les transporter au Rwanda ; ces armes étaient distribuées aux Interahamwe et aux militaires du Gouvernement de Kambanda.

Il a été prouvé que c'est Elhers qui a reçu le paiement de la Banque Nationale du Rwanda pour acheter ces armes, ladite somme est passée sur le compte N° 82113 CHEATA de Ehlers dans la Banque suisse UBC (Union bancaire privée) à Lugano. Cet argent a été payé de la façon suivante :

Le 14 juin 1994, Ehlers a été payé 592.784\$ (dollars américains) par le compte de la Banque Nationale du Rwanda qui était à la Banque Nationale de Paris (BNP) ;

Le 15 juin 1994, Ehlers a été payé 180,000 \$ (dollars américains) par la Banque Nationale du Rwanda ;

Le 16 juin 1994, Ehlers a été payé 734.099 \$ (dollars américains) par le compte de la Banque Nationale du Rwanda qui était à la Banque Nationale de Paris (BNP) ;

Le 17 juin 1994, Ehlers a été payé 150.000\$ (dollars américains) par la Banque Nationale du Rwanda tout comme le 15 juin 1994 ;

L'achat de ces armes a été mentionné et célébré au cours des conseils du Gouvernement de Kambanda du 9 et 17 juin 1994.

Le Colonel Bagosora dans son procès devant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, les 9 et 10 novembre 2005, a avoué s'être rendu aux Seychelles pour acheter des armes, qui sont arrivées à Goma les 14 et 16 juin 1994 pour être ensuite amenées au Rwanda. Il ne pouvait pas nier l'avoir fait car le Tribunal était en possession des pièces signées par lui qui prouvaient que c'était lui qui avait acheté ces armes.

Le 3 juillet 1994, Jean Kambanda a lui-même concédé avoir acheté ces armes dans une interview qu'il a eue avec le journaliste Franck Johannes du Journal du Dimanche, il l'a dit en ces termes : « Nous recevons des armes, c'est clair. Sans cela, nous n'aurions pas pu tenir. Je commence à comprendre comment on gagne une guerre. Le problème de l'embargo ne se pose plus de la même manière qu'il y a un mois. »

2.52.LE 14 JUIN 1994 : LES TROUPES DU FPR INKOTANYI ONT LIBERE LA VILLE DE GITARAMA, ET LE GOUVERNEMENT GENOCIDAIRE S'EST REFUGIE A GISENYI

Gitarama est le foyer de la persécution des Tutsi au Rwanda

La Préfecture de Gitarama est la région d'origine de plusieurs autorités politiques qui ont porté une lourde responsabilité dans la propagation de divisions et de la haine parmi les Rwandais, ce qui a mené au Génocide perpétré contre les Tutsi. Le Parti PARMEHUTU y est né, lequel avait une ligne politique basée sur les divisions et la discrimination. La Préfecture de Gitarama a également été celle dans laquelle ont commencé les massacres et autres actes de violence commis contre les Tutsi en 1959 avant de toucher toutes les régions du pays.

C'est en effet dans l'ancienne Préfecture de Gitarama que les massacres et les autres actes de violence commis contre les Tutsi ont commencé le 3 novembre 1959 dans l'ancienne Chefferie de Ndiza, avant de toucher les autres Chefferies. Les Hutu et les Tutsi de la Chefferie de Rukoma et de la région du Mayaga soutenaient la monarchie et ont résisté aux membres du PARMEHUTU et de l'APROSOMA, raison pour laquelle il a été nécessaire pour le Colonel Guy Logiest d'appeler en renfort les forces armées du Congo (appelées les *Kamina*) pour briser cette résistance et diviser les résistants. Les Tutsi ont été massacrés, chassés de leurs biens et leurs maisons ont été incendiées surtout lors de la période du Referendum en septembre 1961 et pendant les années suivantes.

Tuer les Tutsi, les persécuter et les discriminer, voilà ce qui a caractérisé le régime du Président Kayibanda Grégoire. Tout au long de ce régime, les Tutsi ont été régulièrement massacrés, notamment en décembre 1963 et en Février-mars 1973.

Après que le Général Major Habyarimana Juvénal a renversé le Président Kayibanda Grégoire et pris le pouvoir le 5 juillet 1973, les Tutsi de la Préfecture de Gitarama ont eu une courte période d'accalmie, et ceux qui avaient fui leurs domiciles ont commencé à revenir dans leurs propriétés, mais cette tranquillité a été de courte durée car le Président Habyarimana a posé des obstacles aux Tutsi qui souhaitaient revenir dans leur pays. Le Président Habyarimana a privé les Tutsi de l'intérieur du droit de recevoir la visite de leurs membres de famille qui avaient fui le pays, tout comme ils n'avaient pas le droit de les visiter. Habyarimana a continué dans la ligne politique de la discrimination et des divisions, les Tutsi ont continué à être exclus dans tous les domaines.

La guerre de libération a été le prétexte pour recommencer à persécuter et tuer les Tutsi de Gitarama

Alors que le FPR Inkotanyi avait commencé la guerre de libération en octobre 1990, comme partout dans le pays les Tutsi de Gitarama ont été emprisonnés et persécutés sous le fallacieux prétexte qu'ils seraient des complices des Inkotanyi. Peu après, le Gouvernement Habyarimana a accepté le multipartisme en juin 1991. Beaucoup de personnes dans la population de Gitarama se sont affiliées au Parti MDR car elles avaient le sentiment que c'était leur ancien Parti qui était de retour et se réjouissaient d'avoir l'occasion d'affronter le régime Habyarimana qui avait été responsable de l'emprisonnement et de l'assassinat de politiciens de Gitarama qui avaient travaillé avec le Président Kayibanda Grégoire.

C'est dans ce cadre que les membres du MDR s'en sont pris aux membres du MRND et leur ont ordonné de devenir des membres du MDR. Des autorités locales membres du

MRND ont été forcées de s'affilier au MDR, ce qui a été appelé "*Kubohoza*" (littéralement "*Libérer*"). Après avoir constaté que la population de Gitarama s'opposait vigoureusement au MRND, le Président Habyarimana s'est fait aider de certains politiciens influents originaires de Gitarama pour diviser et affaiblir le Parti MDR qui lui était hostile.

C'est dans ce cadre que le Parti MDR a éclaté en différentes factions fin octobre 1993 et qu'est né ce qui a été appelé "*MDR-PAWA*". Parmi ceux qui ont aidé le Président Habyarimana pour diviser le Parti MDR il y a eu: Karamira Frodouald qui était vice-Président du MDR, Mpamo Esdras qui avait été Bourgmestre de la Commune Masango depuis le régime du Président Kayibanda jusqu'en 1992, et était aussi membre du Comité National du MRND. Il s'est également fait aider par d'autres personnes, notamment Nzabonimana Callixte, un ancien Ministre du Plan et qui par après a également été Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif dans le Gouvernement de Kambanda; Georges Rutaganda, fils de Mpamo Esdras et vice-Président au niveau national du Comité des Interahamwe; Ruhumuriza Phénias qui était membre du Comité des Interahamwe au niveau national, et d'autres.

Depuis que les Partis politiques se sont divisés en factions rivales et la naissance de ce que l'on a appelé "*Hutu-PAWA*" en octobre 1993, les membres du MDR et du MRND ne se sont plus affrontés, les autorités ont commencé à faire comprendre à la population que son seul ennemi est le Tutsi qu'elle doit par conséquent combattre et tuer. De nombreuses réunions se sont tenues dans toutes les Communes de la Préfecture Gitarama pour inciter la population à haïr et tuer les Tutsi.

Des milices paramilitaires ont été créées et des armes distribuées à la population depuis fin 1993, malgré que des civils de certaines Communes avaient déjà été envoyés s'entraîner militairement à Gako dans le Bugesera depuis 1992. Parmi les milices, certaines se sont rendues tristement célèbres, comme le "*Bataillon Ndiza*" qui s'entraînait au sommet de la colline Ndiza dans la Commune Nyakabanda, la milice appelée *JEPE* qui s'entraînait à Runda chez Kamana Claver, et la milice Interahamwe.

Le Génocide perpétré contre les Tutsi a commencé à être mis en oeuvre dans les Communes de Gitarama après la réunion du 18 avril 1994 à laquelle ont participé les membres du Gouvernement Kambanda et les différentes autorités dont les Bourgmestres des Communes de Gitarama. Cette réunion s'est tenue à Murambi, en Commune Nyamabuye. Cependant, dans certaines Communes les massacres des Tutsi avaient commencé dès le 9 avril 1994, comme dans la Commune Nyabikenke d'où était originaire Nzabonimana Callixte qui était Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, dans la Commune Kigoma qui était dirigée par le Bourgmestre Ugirashebuja

Célestin, dans la Commune Ntongwe qui était dirigée par le Bourgmestre Kagabo Charles, et dans d'autres.

De nombreux Tutsi de l'ancienne Préfecture Gitarama se sont réfugiés à Kabgayi en croyant y trouver leur sécurité. Il s'est avéré qu'ils s'étaient trompés parce que les membres des comités de sécurité dans la Préfecture Gitarama et les Bourgmestres, se rendaient à Kabgayi munis de listes de Tutsi qui devaient être tués, lesquels étaient embarqués dans des bus pour aller être massacrés à Ngororero.

Aux environs du 20 avril 1994, des bus venaient chaque jour embarquer les Tutsi qui allaient être tués à Cyome sur les rives de la Nyabarongo, dans les anciennes Communes Kibilira et Satinskyi. D'autres Tutsi ont été massacrés dans des bois aux alentours de Kabgayi.

Dans les Communes de Ntongwe et Mugina, les Tutsi de la région ont été massacrés par les Interahamwe et les militaires venus du camp militaire de Gako, ainsi que par les réfugiés burundais. Ils ont été tués dans les pires souffrances car les réfugiés burundais enlevaient les cœurs du corps des Tutsi qu'ils venaient de massacrer pour les griller et les manger. Ces affreux massacres ont été commis dans plusieurs localités, comme dans la Commune Musambira, Secteur Nyarubaka où des parents ont été demandés d'ensevelir vivants leurs enfants de sexe masculin, sur instigation d'une dame du nom de Mukangango qui était le chef des Interahamwe.

Les Tutsi de Gitarama ont résisté aux tueurs

Dans certains endroits, les Tutsi ont résisté aux groupes de tueurs qui les attaquaient. Sur la colline de Bibare en Commune Kayenzi, les Tutsi se sont réfugiés sur cette colline et ont résisté aux attaques pendant deux jours, mais après des militaires venus de Gitarama, des policiers de la Commune Kayenzi et des Interahamwe les ont attaqués et massacrés. Dans la Commune Ntongwe, les Tutsi du Secteur Gisari et de Kibanda, se sont réfugiés sur la colline Nyiranduga pour pouvoir résister aux attaques des tueurs. Ils ont résisté et repoussé les attaques pendant deux jours. Le Bourgmestre Kagabo est venu demander à ces Tutsi d'arrêter de se battre et de parlementer avec leurs assaillants, il leur a également demandé de quitter cette colline et de rejoindre d'autres Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Commune Ntongwe, afin d'y être protégés. Les Tutsi ont en effet rejoint la Commune mais furent peu après attaqués par des Interahamwe, des militaires et des policiers de la Commune qui ont tiré et lancé des grenades sur eux. Les survivants ont quitté la Commune et ont été tués dans la plaine de Nyamukumba alors qu'ils tentaient d'aller se réfugier à la Sous-Préfecture de Ruhango.

Après le Génocide perpétré contre les Tutsi, dans certaines Communes de l'ancienne Préfecture de Gitarama, comme Buringa, Nyakabanda et Nyabikenke, des infiltrés - dits *abacengezi* – ont continué à y semer l'insécurité, et des bâtiments communaux ont même été incendiés, notamment la Commune Buringa qui a été incendiée par les mêmes infiltrés en 1997.

2.53. LE 14-17 JUIN 1994: LES MASSACRES DE TUTSI A LA PAROISSE CATHOLIQUE SAINTE FAMILLE ET AU CENTRE SAINT PAUL A KIGALI ET L'OPERATION SPECIALE DES SOLDATS DU FPR POUR SAUVER LES REFUGIES

Aperçu des massacres commis contre les Tutsi à la paroisse Sainte Famille à Kigali

Les premiers massacres qui ont été commis contre les Tutsi qui s'étaient réfugiés à l'Eglise Sainte Famille l'ont été le 15 avril 1994, date à laquelle ont été tués près de 135 hommes et jeunes gens de sexe masculin.

Après la libération par les troupes du FPR Inkotanyi des Tutsi qui s'étaient réfugiés au Centre National de Pastorale Saint Paul, la fureur des tueurs s'est rabattue sur les réfugiés Tutsi à l'Eglise Sainte Famille. Le 17 juin 1994, aux alentours de 10 h du matin, un groupe de nombreux tueurs a attaqué l'Eglise Sainte Famille et ont tué plus de 100 Tutsi de sexe masculin et deux filles.

Le 15 juin 1994, la MINUAR a évacué des Tutsi vers le territoire contrôlé par le FPR Inkotanyi. Il s'agissait surtout de femmes, de filles et d'enfants parce que le Colonel Laurent Munyakazi avait demandé au Conseiller Odette Nyirabagenzi et à Angelina Mukandutiye d'amener des Interahamwe encercler le lieu où les réfugiés Tutsi devaient embarquer dans les véhicules qui devaient les évacuer, pour empêcher les hommes et jeunes gens de sexe masculin de partir, sous le prétexte fallacieux de ne pas renforcer le FPR Inkotanyi. Les tueurs, avec la complicité de l'Abbé Wenceslas Munyeshyaka, venaient quand ils le voulaient à l'Eglise Sainte Famille prendre des réfugiés pour aller les tuer, surtout que cette église était encerclée en permanence par des gendarmes et des Interahamwe de façon qu'il était devenu même très difficile pour les Tutsi de s'y réfugier.

Le 19 juin 1994, des tueurs accompagnés par le Colonel Laurent Munyakazi, Mukandutiye Angelina, Nyirabagenzi Odette, Kamatamu Euphrasie, le Colonel Renzaho Tharcisse et le Père Munyeshyaka, ont pris et tué près de 17 autres jeunes hommes, parmi lesquels il y avait Rubashankwaya Bonaventure qui travaillait au MINIFINECO (Ministère des Finances et de l'Economie), Munyensanga JMV,

Athanase, Aloys, Ignace, Kasongo, Alexandre, Jean Damascène, Safari, Jean Pierre et d'autres qui n'ont pas pu être identifiés comme cela apparaît dans le jugement du Général major Munyakazi Laurent rendu par la haute cour militaire le 16/11/2006.

Le 20 juin 1994, la MINUAR a transporté pour la troisième fois des Tutsi vers le territoire contrôlé par le FPR Inkotanyi mais n'a pas pu les embarquer tous, ce qui a permis aux tueurs de continuer à prendre ceux qui sont restés un à un pour les tuer, jusqu'à ce que le FPR Inkotanyi ait pris la ville de Kigali et libéré les Tutsi réfugiés à l'Eglise Sainte Famille.

Le 26 juin 1994, le Colonel Munyakazi Laurent en compagnie de Mukandutiye Angelina et d'autres Interahamwe parmi lesquels il y avait le nommé Mugubiri, sont allés à l'Eglise Sainte Famille enlever près de 70 jeunes gens qu'ils sont allés tuer.

Aperçu des massacres commis contre les Tutsi au Centre National de Pastorale Saint Paul à Kigali

Le 22 avril 1994, des tueurs qui venaient de massacrer des Tutsi qui s'étaient réfugiés au Centre d'Etudes de Langues Africaines (CELA), se sont rendus au Centre National de Pastorale Saint Paul où ils ont tué 4 personnes parmi lesquelles il y avait Batsinduka Aristarque et Rukundo Damien.

Le 14 juin 1994, de nombreux tueurs sont venus au Centre National de Pastorale Saint Paul où ils ont enlevé entre 72 et 80 Tutsi qu'ils ont amenés au Secteur Rugenge, puis à l'endroit qui était appelé CND où ils les ont tués. Dans ce groupe de tueurs il y avait de nombreux Interahamwe parmi lesquels Nkeshimana Jean Pierre alias Kivide, Fidèle Castal, Furaha alias Shitani, Mugubiri et d'autres, ainsi que le Conseiller Nyirabagenzi Odette, Mukandutiye Angelina, le Colonel Laurent Munyakazi, le Père Munyeshyaka Wenceslas et d'autres.

Avant de venir enlever ceux qui ont été tués à cette date, le Colonel Munyakazi Laurent, en compagnie de Nyirabagenzi, Mukandutiye et le Père Munyeshyaka, ont organisé une réunion le 13 juin 1994 avec les Tutsi qui s'étaient réfugiés au Centre Saint Paul et leur ont demandé s'ils voulaient être évacués vers le territoire contrôlé par le FPR Inkotanyi ou vers celui qui l'était par l'armée du Gouvernement génocidaire. Le même jour ils ont dressé une liste de ces réfugiés qui se sont douté que celle-ci a été utilisée pour la sélection de ceux qui allaient être tués.

Le même jour, les tueurs ont dit qu'ils reviendront le 17 juin 1994 pour exterminer tous les Tutsi qui y étaient. Ce plan a échoué parce que, dans la nuit du 16 au 17 juin 1994, les troupes du FPR Inkotanyi ont libéré ceux qui étaient au Centre National de Pastorale Saint Paul et les ont amenés dans un endroit sécurisé.

Les troupes Inkotanyi, avant d'aller libérer les réfugiés Tutsi du Centre National de Pastorale Saint Paul, ont commencé à affronter dans des combats violents les troupes du Gouvernement des Abatabazi dans la journée du 16 juin 1994, et sont arrivées au Centre National de Pastorale Saint Paul pendant la nuit de façon que les réfugiés Tutsi ont eu de la peine à croire que c'était bien les Inkotanyi qui venaient à leur rescousse ; raison pour laquelle, alors que la plupart étaient évacués, certains d'entre eux sont restés et ont été tués le lendemain 17 juin 1994.

Le 15 juin 1994, après l'intervention qui la veille avait permis de libérer de nombreux Tutsi, il y avait un jeune homme Hutu du nom de Gasore Gustave qui avait aidé des Tutsi à se réfugier au Centre National de Pastorale Saint Paul et qui lui-même y est resté parce qu'il craignait que s'il quittait les lieux il allait être tué par les tueurs qui avaient appris qu'il avait sauvé des Tutsi.

Le même jour, un groupe composé de ses parents et de ses frères l'ont extrait de l'endroit où le Père Célestin Hakizimana l'avait caché dans son logement ; celui-ci les a suppliés de ne pas l'amener mais ses parents lui ont rétorqué qu'il devait aller répondre à des questions que lui poseraient les autorités, et ont amené Gasore qui a été tué à l'endroit qui était appelé SOFERWA.

L'assassinat du journaliste et politicien André Kameya le 15 juin 1994

KAMEYA André était le rédacteur en chef du journal RWANDA RUSHYA, très critique sur le régime rwandais, et qui était également un des fondateurs du Parti PL. Le journal RWANDA RUSHYA était publié deux fois par mois, et s'opposait aux écrits des journaux qui soutenaient le régime du MRND, parmi lesquels figurait notamment le journal Kangura. Kameya a été le premier à publier des photos des Inkotanyi, affirmant que c'était des enfants du pays qui rentraient dans leur patrie, dans un article intitulé "U RWANDA MU RUNDI". Il a été parmi les personnes les plus recherchées car il était soupçonné de collaborer étroitement avec le FPR Inkotanyi. KAMEYA, son épouse Nyiramuruta Suzanne et leur fille Oliva, ont été tués sur l'ordre du Préfet de Kigali, le Colonel Renzaho Tharcisse, et du Colonel Munyakazi Laurent.

Kameya André a été tué dans la nuit du 15 au 16 juin 1994. Le 16 juin 1994, Odette Nyirabagenzi et d'autres tueurs avec qui elle collaborait, se sont rendus au Centre National de Pastorale Saint Paul pour clamer qu'ils l'avaient tué. Le 14 juin 1994, Kameya André avait passé la journée avec son fils Kameya Olivier au couvent des Sœurs Bizeramariya. Ce jour, les Interahamwe ont circulé toute la journée à l'Eglise Sainte Famille, au Centre National de Pastorale Saint Paul et à l'endroit où était vendu le journal Kinyamateka.

Le matin du 15 juin 1994, Kameya André est allé voir le Père Munyeshyaka Wenceslas pour lui demander de l'aider à fuir parce qu'il était très recherché mais le Père Munyeshyaka Wenceslas l'a plutôt immédiatement amené chez Nyirabagenzi Odette, le Conseiller du Secteur Rugenge, qui était un lieu de rencontre des Interahamwe, laquelle Nyirabagenzi était celle qui recherchait le plus Kameya. C'est un des Interahamwe du nom de Ntambara qui était présent, qui a révélé où avait été enseveli le corps de Kameya, à 200 mètres du domicile de Nyirabagenzi Odette.

2.54. LE 17 JUIN 1994: LE CONSEIL DU GOUVERNEMENT DE KAMBANDA A MENTI QUE DES COMBATTANTS DU FPR ETAIENT PRESENTS A BISESERO, ET A PRIS LA DECISION D'ALLER EXTERMINER LES DERNIERS CIVILS TUTSI DE CETTE LOCALITE

La décision du Gouvernement d'exterminer les Tutsi de Bisesero a été prise le 17 juin 1994

Dans leurs *Agenda*, les Ministres Pauline Nyiramasuhuko, Augustin Ngirabatware et Edouard Karemera sont tous revenus sur les discussions du conseil du Gouvernement du 17 juin 1994 sur la question de l'extermination des Tutsi de Bisesero. Le contenu des *Agenda* de ces ministres indique que le sujet principal discuté lors de ce conseil a été la question des Tutsi de Bisesero qui n'avaient pas encore été exterminés. Nyiramasuhuko a écrit que “ *dans la Commune Gishyita, des Inyenzi étaient présents dans le Secteur Bisesero* ”

L'Agenda de Karemera indique la décision prise contre les Tutsi de Bisesero désignés sous le terme d'*Inyenzi*. Karemera a consigné que le Gouvernement a pris la décision de mener une vigoureuse attaque sur Bisesero, avec l'appui des militaires venus de Gisenyi, et ce, avant le 20 juin 1994.

Il l'a écrit en ces termes: “ *Le Gouvernement décide qu'une intervention musclée soit faite à Bisesero, au besoin avec l'appui de Gisenyi et ce, au plus tard, le 20 juin 1994.* ”

Le conseil du Gouvernement a également décidé que pour que cette attaque réussisse dans tous ses objectifs, il fallait que des armes supplémentaires soient fournies aux Interahamwe dans le cadre de “ *l'auto-défense civile* ” pour qu'ils puissent commettre des massacres.

Dans l'*Agenda* de Nyiramasuhuko, celle-ci y a écrit que les Tutsi *Basesero* sont connus dans l'histoire du Rwanda comme des anciens éclaireurs guerriers féodaux, et

que certains cadres du FPR sont originaires de cette région, parmi lesquels Polisi Denis. Nyiramasuhuko a encore écrit que c'était Biseruka, qui était un officier supérieur du FPR et qui avait été un militaire de l'armée du Gouvernement Habyarimana, qui avait choisi Bisesero comme l'endroit idéal pour mener bataille pour prendre Gisenyi. Nyiramasuhuko ajoute que cela montre que le FPR allait attaquer Gisenyi en passant par Bisesero et Kabuhanga, raison pour laquelle il était impérieux de mener une opération musclée à Bisesero.

La décision d'attaquer Bisesero apparaît aussi dans l'Agenda de Ngirabatware dans lequel il est écrit qu'il a été décidé de relancer avec force la guerre dans toutes les régions.

Lors de ce conseil, il a été également décidé qu'à cause de l'attaque sur Bisesero qui se préparait, qu'il fallait protéger de la destruction certaines infrastructures situées dans la région de Bisesero et y envoyer des gendarmes et des militaires de réserve pour en assurer la protection. Les infrastructures qui devaient être protégées étaient les suivantes: les installations électriques, l'usine à thé de Gisovu, l'antenne de la télévision et de la radio de Karongi et les infrastructures du projet Crête Zaïre Nil. Cela constitue l'une des preuves de la planification du Génocide, là où des infrastructures ont pris plus de valeur que la vie de civils Tutsi qui étaient traqués uniquement parce qu'ils étaient Tutsi. Parmi les autorités qui portent une lourde responsabilité dans la mise en œuvre des massacres des Tutsi de Bisesero, il y avait notamment: les Ministres originaires de Kibuye Edouard Karemera, Eliezer Niyitegeka, Emmanuel Ndindabahizi, le Préfet Clément Kayishema, Alfred Musema qui était le Directeur de l'usine à thé de Gisovu. Tous ceux-ci ont été condamnés pour crime de génocide par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) qui les a condamnés à la prison à perpétuité. Niyitegeka et Kayishema sont morts en détention.

D'autres qui y ont participé sont: le Bourgmestre de Gisovu, Aloys Ndimbati et celui de Gishyita, Charles Sikubwabo. Ces deux derniers sont recherchés par la justice internationale. Il y a aussi Yussuf Munyakazi et Obed Ruzindana qui ont tous les deux été condamnés à 25 ans de prison par le TPIR.

Le Colonel Innocent Bavugamenshi a été pris à partie par le conseil du Gouvernement parce qu'il était hostile au plan du génocide

Dans l'Agenda de Nyiramasuhuko y est écrit qu'un autre problème a été examiné par le conseil du Gouvernement du 17 juin 1994, celui du comportement du Colonel Innocent Bavugamenshi qui était le commandant de la gendarmerie dans la Préfecture

de Cyangugu. Nyiramasuhuko a écrit que le Lieutenant-Colonel Claudien Singirankabo était le responsable de la coordination des massacres dans le cadre de « l'*auto-défense civile* » dans Cyangugu, et qu'il s'était plaint de ce que ses activités étaient entravées par le comportement du Colonel Innocent Bavugamenshi qui s'opposait aux massacres. Ces deux officiers supérieurs étaient originaires de Cyangugu.

Le Colonel Bavugamenshi avait été nommé à Cyangugu le 20 avril 1994 en remplacement du Major Innocent Munyarugerero qui était originaire de Ruhengeri et qui a porté une lourde responsabilité dans les massacres de Tutsi à Cyangugu, en collaboration avec le Lieutenant Samuel Imanishimwe, le Préfet Bagambiki, les Sous-préfets Emmanuel Kamonyo, Theodore Munyangabe, Gerard Terubura et d'autres. Le Colonel Innocent Bavugamenshi, dès son arrivée à Cyangugu s'est comporté avec dignité et a refusé de mettre en oeuvre le Génocide. C'est lui qui a posté au camp des réfugiés de Nyarushishi des gendarmes en qui il avait confiance et auxquels il avait donné instruction d'assurer la sécurité des Tutsi qui y avaient été amenés, et d'employer la force des armes pour protéger les personnes hébergées dans le camp Nyarushishi, notamment contre les Interahamwe qui viendraient au camp avec l'intention d'enlever des Tutsi pour aller les tuer.

Le Gouvernement s'est également félicité de la bonne participation de la population au programme criminel « *auto-défense civile* », et de ce que des cotisations s'élevant à vingt-deux millions de francs rwandais (22,000,000 Frw) avaient pu être collectées auprès de la population pour continuer la mise en oeuvre du Génocide.

Le Gouvernement a remplacé certains des bourgmestres et des autorités à différents niveaux pour accélérer la mise en oeuvre du génocide

A mesure que les troupes du FPR Inkotanyi gagnaient la guerre contre les génocidaires, certains des Bourgmestres et des autorités à différents niveaux se sont enfuis, craignant d'être arrêtés et de rendre compte des crimes qu'ils avaient commis. Le Gouvernement en a remplacé beaucoup dans sa réunion du 17 juin 1994. Les autorités nouvellement nommées sont reprises ci-après et étaient tous des extrémistes qui étaient favorables au plan du Génocide.

Au Ministère des Finances ont été nommés: Directeur de cabinet du Ministre : Ntirigirumwe Gervais ; Conseiller politique et juridique : Vainqueur Alphonse ; Directeur Général du Ministère : Ntahondi Félicien ; Gouverneur de la Banque Nationale : Ntirugirimabazi Denis ; Directeur Général de la Banque Rwandaise du Développement (BRD) : Gasamunyiga Froduald.

Ont été nommés quinze (15) Bourgmestres suivants :

Dans la Préfecture Ruhengeri, Commune Kinigi: Hagumimana Etienne, Commune Mukingo : Kajelijeli Juvénal. Dans la Préfecture Butare, Préfet : Lieutenant-Colonel Alphonse Nteziryayo ; Commune Nyabisindu : Ngiruwonsanga Vincent, Commune Rusatira : Kandagaye Jean Marie Vianney, Commune Muganza : Ndayambaje Elie, Commune Ndora : Uwizeye Fidèle

Dans la Préfecture Gitarama, Commune Masango : Mwanafunzi Anthere, Commune Nyabikenke : Musabyimana Védaste, Commune Nyakabanda : Nsabimana Camille, Commune Musambira : Karani Dominique. Dans la Préfecture Gisenyi, Commune Nyamyumba : Nzitabakuze Henri

Kigali ville et Kigali Ngali, Commune Kicukiro : Karanganwa Gérard, Commune Kanombe : Nduwayezu Jean, Commune Tare : Rukimbira Leodomir, Commune Butamwa : Muhizina Sébastien.

La défaite du Gouvernement de Kambanda a commencé à transparaître dans les conseils du Gouvernement

Selon le contenu de l'Agenda de Edouard Karemera, le conseil du Gouvernement du 17 juin 1994 a également exposé le problème entre le Gouvernement et les militaires qui critiquaient le Gouvernement en affirmant que les Ministres et autres autorités fuyaient les problèmes, et étaient plutôt préoccupés à chercher où se réfugier, surtout dans les régions frontalières avec les pays voisins, au lieu de participer à la guerre avec les militaires.

Karemera a écrit que la faible participation des ministres aux conseils du Gouvernement s'ajoutait aux problèmes existants, donnant pour exemple que seuls neuf (9) Ministres ont participé au conseil du 17 juin 1994.

Au cours de ce conseil, des discussions montrant le découragement du Gouvernement génocidaire de Kambanda ont porté sur le fait que les hautes autorités, dont des Ministres, étaient plutôt préoccupées à chercher un refuge pour leurs familles dans des pays étrangers, ce qui était la preuve du peu de collaboration entre eux.

2.55. LE 18 JUIN 1994 : LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, EDOUARD KAREMERA, A ECRIT AU COMMANDANT DE L'ARMEE A GISENYI POUR LUI SIGNIFIER LA MANIERE AVEC LAQUELLE LES TUTSI DE BISESERO DEVAIENT ETRE EXTERMINES

Le Lieutenant-Colonel Anatole Nsengiyumva a reçu instruction de fournir des militaires pour tuer les Tutsi de Bisesero

Le 18 juin 1994, le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal, Edouard Karemera, originaire de la Commune Mwendo à Kibuye, a écrit une lettre en expliquant la manière avec laquelle les Tutsi de Bisesero devaient être exterminés.

Le Ministre Karemera a écrit au Commandant de l'armée dans la Préfecture Gisenyi, le Lieutenant-Colonel Anatole Nsengiyumva, en lui signifiant la manière dont allait être menée l'opération qui devait exterminer les Tutsi de Bisesero. Il l'a écrit en ces termes :

« Monsieur le Commandant de secteur,

J'ai l'honneur de vous informer que lors du Conseil des ministres de ce vendredi 17 juin 1994, le Gouvernement a décidé de demander au Commandement de secteur opérationnel de Gisenyi d'appuyer le Groupement de la Gendarmerie à Kibuye pour mener avec l'appui de la population, l'opération de ratissage dans le Secteur Bisesero de la Commune Gishyita, qui est devenu un sanctuaire du FPR.

Le Gouvernement demande que cette opération soit définitivement terminée au plus tard le 20 juin 1994.

En l'absence du Ministre de la Défense qui est en mission à l'étranger, le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal a été mandaté pour vous communiquer cette décision et en assurer le suivi.

Le préfet de la Préfecture Kibuye ainsi que le Commandant de Groupement Kibuye à qui je réserve la copie de la présente, sont priés de prendre les dispositions qui s'imposent pour faciliter la réalisation de cette opération dans les délais impartis. »

Les autorités qui ont reçu copie de cette lettre sont les suivantes : le Premier Ministre Jean Kambanda, le Ministre de la Défense Augustin Bizimana, le Préfet de Kibuye, le

Dr Clément Kayishema et le Commandant de la gendarmerie à Kibuye, le Major Jean Baptiste Jabo. Ce qui veut dire que ces autorités ont été chargées de mettre en œuvre le plan de l'Etat relatif à la décision du Gouvernement de Kambanda du 17 juin 1994 de tuer les Tutsi de Bisesero.

Rappelons que le Ministre de la Défense Augustin Bizimana était en mission de travail au Cameroun, et qu'il avait été temporairement remplacé par le Colonel Theoneste Bagosora qui a dirigé les activités du Ministère de la Défense en relation avec la mise en œuvre du Génocide.

La lettre d'Edouard Karemera est la preuve de la participation des institutions de l'état dans la planification et la mise en œuvre du génocide

Les mots utilisés dans cette lettre du Ministre Karemera suffisent pour faire comprendre que les massacres des Tutsi ont été planifiés et coordonnés par le Gouvernement qui a utilisé son armée, les autorités à différents niveaux et la jeunesse Interahamwe et Impuzamugambi. Cela démontre définitivement que le Génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda est un crime d'Etat. C'est pourquoi les différents Ministres du Gouvernement de Kambanda ont été poursuivis et jugés par la justice internationale, et que la plupart d'entre eux ont été condamnés pour crime de génocide et crimes contre l'humanité.

Ceux qui ont été condamnés par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) sont les suivants :

Le Premier Ministre Jean Kambanda, le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal, Edouard Karemera, le Ministre des Finances Emmanuel Ndindabahizi, le Ministre du Plan, Augustin Ngirabatware, le Ministre de l'Information, Eliezer Niyitegeka, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Jean de Dieu Kamuhanda, le Ministre de la Famille, Pauline Nyiramasuhuko, le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, Callixte Nzabonimana.

Le Ministre de la Justice, Agnès Ntamabyariro, a quant à elle été condamnée pour crime de génocide par les juridictions du Rwanda.

Parmi les autres qui ont été condamnés pour crime de génocide par le TPIR, et dont les jugements confirment la participation de l'Etat dans la planification et la mise en œuvre de l'extermination des Tutsi, il y a les officiers supérieurs ci-après :

Colonel Theoneste Bagosora, Colonel Tharcisse Renzaho, Colonel Aloys Simba, Colonel Ephrem Setako, Lieutenant-Colonel Anatole Nsengiyumva, Lieutenant-Colonel Alphonse Nteziryayo, Lieutenant-Colonel Tharcisse Muvunyi, Major Aloys

Ntabakuze, Capitaine Ildephonse Nizeyimana, Lieutenant Ildephonse Hategekimana, Lieutenant Samuel Imanishimwe. Il y a aussi le Major Bernard Ntuyahaga qui a été condamné pour crime de génocide par une juridiction belge à Bruxelles en Belgique, et le Capitaine Pascal Simbikangwa qui a été condamné pour crime de génocide par une juridiction française à Paris en France.

D'autres encore qui ont été condamnés par le TPIR et qui étaient de hauts fonctionnaires de l'Etat : Callixte Kalimanzira, Directeur Général au Ministère de l'Intérieur, Jean Bosco Barayagwiza, Directeur Général au Ministère des Affaires Etrangères, Mathieu Ngirumpatse, Président du Parti MRND au niveau national, François Karera , Préfet de Kigali Ngali, Sylvain Nsabimana, Préfet de Butare, Clément Kayishema, Préfet de Kibuye, Dominique Ntawukuriryayo, Sous-préfet de Gisagara, Semanza Laurent qui a été Bourgmestre de la Commune Bicumbi, Rugambarara Juvénal qui a remplacé Semanza à ce poste, Paul Bisengimana, Bourgmestre de Gikoro, Joseph Kanyabashi, Bourgmestre de Ngoma, Elie Ndayambaje, Bourgmestre de Muganza, Juvenal Kajelijeli, Bourgmestre de Mukingo, Jean Baptiste Gatete, Bourgmestre de Murambi, Sylvestre Gacumbitsi, Bourgmestre de Rusumo et Jean Paul Akayesu, Bourgmestre de Taba.

Ladislav Ntaganzwa qui était Bourgmestre de Nyakizu a été transféré au Rwanda par le TPIR pour y être jugé par les juridictions rwandaises, et a été condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité.

Parmi les autres qui ont été condamnés par le TPIR il y a des religieux : le Père Emmanuel Rukundo et le Père Athanase Seromba qui a ordonné la destruction de l'église de Nyange sur les Tutsi qui s'y étaient réfugiés.

Ces jugements prouvent à suffisance que pas une seule institution n'a pas commis le Génocide, ce qui confirme que le Génocide perpétré contre les Tutsi a été planifié et mis en œuvre par l'Etat.

2.56. LE 20 JUIN 1994: LES PREPARATIFS DE L'EXTERMINATION DES TUTSI A BISESERO ET LE DEBUT DE L'OPERATION "INSECTICIDE"

Le ministre de l'intérieur, Edouard Karemera, a signifié au préfet de Kibuye, Clément Kayishema, la manière rapide de mener une attaque contre les Tutsi de Bisesero

Des écrits expliquent la manière avec laquelle Kibuye a été dévastée par le Génocide sur instigation de l'Etat. En juin 1994, le Génocide avait presque été consommé dans

tout le pays, sauf à Bisesero où les Tutsi résistaient encore, ce qui enrageait toutes les institutions de l'Etat, lesquelles étaient déterminées à mettre fin à cette situation.

Deux (2) lettres du Préfet Clément Kayishema, datées du 9 juin et du 12 juin 1994, ont été adressées au Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal, Edouard Karemera, qui était lui-même originaire de la Préfecture Kibuye en la Commune Mwendu, qui demandait qu'un *ratissage* soit effectué dans le Secteur Bisesero où il y avait encore des Tutsi.

En date du 20 juin 1994, le Ministre Karemera a écrit au Préfet Kayishema, en réponse aux lettres de celui-ci, en l'informant que le conseil du Gouvernement qui s'était tenu le 17 juin 1994 avait décidé que le Commandant du secteur militaire de Gisenyi, le Lieutenant-Colonel Anatole Nsengiyumva, doit envoyer des militaires en renfort au groupement de gendarmerie de Kibuye, pour mener, au plus tard le 20 juin 1994, l'attaque contre les Tutsi de Bisesero.

Le Ministre Karemera rappelait au Préfet Kayishema qu'après la décision du conseil du Gouvernement, il a écrit à son homologue le Ministre de la Défense, Augustin Bizimana, demandant à celui-ci d'exécuter immédiatement la décision du Gouvernement. Karemera a aussi informé le Préfet Kayishema que le Ministre de la Défense s'était exécuté parce que, le 20 juin 1994, il avait écrit à tous les commandants militaires concernés pour leur demander de mettre en oeuvre la décision en question. Karemera a demandé au Préfet Kayishema de faire tout ce qui est possible pour superviser la mise en oeuvre de l'opération qui devait mener à l'attaque contre Bisesero, en mobilisant notamment de façon appropriée la population des Communes Gishyita, Gisovu et Gitesi; Kayishema devait ensuite faire rapport au Ministre Karemera du déroulement de ces massacres programmés à Bisesero.

Le Ministre Karemera a conclu sa lettre du 20 juin 1994, en informant le Préfet Kayishema que le Gouvernement était prêt à fournir toutes les armes qui seront nécessaires à cette opération, y compris pour la protection des infrastructures comme l'usine à thé de Gisovu et la station Electrogaz de Karongi.

Le Préfet Kayishema a communiqué au major Jabo la manière avec laquelle les Tutsi de Bisesero devaient être exterminés

Le 23 juin 1994, le Préfet Kayishema a adressé une lettre au Commandant de la gendarmerie à Kibuye, le Major Jabo Jean Baptiste, une lettre dont l'objet était *Sécurité Bisesero*. Dans cette lettre, le Préfet Kayishema a informé le Major Jabo que concernant la mise en oeuvre de la lettre du Ministre de l'Intérieur leur adressée le 20 juin 1994, relative à l'attaque de Bisesero, que la mobilisation de la population des Communes proches de Bisesero a été intensifiée, comme elle l'avait déjà été

pendant les mois d'avril et mai, Kayishema a ajouté "*comme vous le savez*" comme si c'était pour rappeler qu'ils avaient tous les deux anticipé et déjà préparé l'attaque.

Ce qui est nouveau dans la lettre de Kayishema est qu'il a dit au Commandant de la gendarmerie à Kibuye qu'ils n'attendaient qu'un appui matériel et opérationnel pour pouvoir commencer l'opération pour aller tuer les Tutsi de Bisesero, et que ces appuis viendraient renforcer les actions déjà menées depuis le 20 juin 1994 par la gendarmerie et les Interahamwe venus en renfort de Gisenyi.

Kayishema a continué en disant au Commandant de la gendarmerie que cette opération devait être supervisée et menée le plus rapidement possible pour être terminée sans tarder, pour éviter tout problème qui viendrait l'empêcher à parvenir pleinement à son objectif.

Pour préparer l'attaque pour exterminer les Tutsi de Bisesero, des militaires venus de Gisenyi et envoyés par le Lieutenant-Colonel Anatole Nsengiyumva sont arrivés en renfort, comme cela avait été souhaité par le Gouvernement ils sont venus appuyer les gendarmes de Kibuye.

Sont également venus en renfort, de nombreux Interahamwe dont la plupart faisaient partie de la milice appelée *TURIHOSE* venue de Gisenyi, d'autres sont venus de Mugonero dirigés par Obed Ruzindana et son frère Joseph Mpambara, et d'autres encore de Cyangugu, à Bugarama, envoyés par Yussuf Munyakazi. Tous ces Interahamwe ont été transportés par des bus de l'ONATRACOM appartenant à l'Etat; ces Interahamwe ont été rassemblés au marché de Gishyita avec ceux de Kibuye, surtout ceux qui étaient venus des Communes Gishyita, Gisovu et Rwamatamu dirigés par Mikayeli Muhimana, Vincent Rutaganira et les Bourgmestres Aloys Ndimbati de Gisovu, Charles Sikubwabo de Gishyita, Abel Furere de Rwamatamu, Alfred Musema, le Directeur de l'usine à thé de Gisovu, et d'autres.

Les tueurs ont attaqué Bisesero le **27** juin 1994 et ont exterminé les Tutsi qui résistaient encore aux Interahamwe sur les collines de Bisesero. L'attaque a duré trois (3) jours sous les yeux passifs des militaires français qui étaient déjà arrivés à Bisesero et qui campaient à Gishyita à moins de trois (3) kilomètres des collines de Bisesero où étaient commis les massacres. . Plus de deux mille (2,000) Tutsi de Bisesero ont été exterminés endéans seulement ces trois (3) jours.

Le conseil du Gouvernement a décidé de mener une opération appelée insecticide pour exterminer les Tutsi

Le conseil du Gouvernement du 20 juin 1994 a examiné quel serait le moyen le plus rapide pour exterminer les Tutsi dans tout le pays et a décidé de mener ce qui a été

appelé *l'Opération Insecticide* qui a été lancée au camp militaire de Bigogwe. Utiliser le mot *Insecticide* comme le produit destiné à tuer des insectes, c'était comparer les Tutsi à des Inyenzi (cancrelats), les Tutsi devaient donc être tués rapidement comme ces insectes le sont par ce genre de produit. C'est le capitaine français Paul Barril qui a été chargé de cette opération.

L'Opération Insecticide était composée de deux volets. Premièrement, il fallait accélérer l'extermination des Tutsi à l'intérieur du pays qui étaient considérés comme des complices des Inkotanyi.

Deuxièmement, et c'est pour cette raison que le capitaine Barril a lancé cette opération au camp militaire de Bigogwe, il fallait sensibiliser les Interahamwe et les militaires dans le but de les motiver sur leur capacité de se battre et reprendre les régions contrôlées par le FPR.

Dans l'Agenda de Nyiramasuhuko, était écrit que dans le cadre d'appuyer *l'Opération Insecticide*, le Gouvernement a décidé de continuer à mettre en œuvre toutes les instructions relatives à l'«*Auto-défense civile*» comme communiquées par le Gouvernement le 25 mai 1994, et à fournir davantage de mortiers 82, 105, 120 et 122 et des munitions pour les fusils d'assaut R4. Le conseil du Gouvernement a également demandé de chercher tous les moyens possibles pour empêcher les infiltrations dans les régions qu'il contrôlait et s'est déterminé à reprendre celles qu'il avait perdues pendant la guerre.

2.57. LE 23 JUIN 1994 : A NYARUSHISHI: LE DÉPLOIEMENT DES MILITAIRES FRANÇAIS DE L'OPÉRATION TURQUOISE A PERMIS LA CONTINUATION DES MASSACRES ET DES VIOLS DANS LE CAMP DE REFUGIÉS ET SES ENVIRONS

La situation du camp de Nyarushishi et les massacres de Tutsi de ce camp

Nyarushishi fut un camp dans lequel ont été logés des réfugiés Barundi en 1993. En 1994, des Tutsi venant de la ville de Cyangugu y ont été amenés et d'autres qui avaient survécu aux massacres notamment à Mibilizi, Shangi, Nyamasheke et Kibogora s'y sont réfugiés.

Les Français sont arrivés à Cyangugu le 23 juin 1994 et se sont rendus directement à Nyarushishi pour essayer de montrer que la raison de leur présence est humanitaire.

Ils avaient besoin de paraître comme tels devant les Télévisions notamment françaises parce que des journaux critiquaient le Gouvernement français pour avoir envoyé des troupes au Rwanda pour aider un Etat qui commettait un génocide.

Les Français s'efforçaient de montrer devant la communauté internationale que ce camp de Nyarushishi était la preuve qu'ils étaient venus au Rwanda pour sauver ceux qui étaient l'objet de massacres, alors qu'il s'agissait réellement de cacher la vraie raison de leur présence qui était de venir en aide au Gouvernement génocidaire. Et c'est pourquoi ils ont demandé au Gouvernement l'inviolabilité du camp de Nyarushishi pour que les médias, surtout français, puissent mettre en avant le caractère humanitaire de leur mission.

Les Français ont commis des actes de violence à Nyarushishi dont des viols. Depuis 2005, des filles qui ont été violées à Nyarushishi et à Murambi ont porté plainte en France. Des médias ont demandé à des anciens commandants des troupes françaises à Cyangugu ce qu'ils pensent de ces plaintes et ceux-ci ont répondu que de tels actes ont peut-être été commis.

Le Colonel Didier Tauzin qui dirigeait l'unité COS lorsqu'ils sont arrivés à Nyarushishi le 23 juin 1994 a dit au journal La Croix en 2011 ce qui suit: “ *Je n'ai jamais été informé de tels actes pendant l'opération Turquoise. Nous étions toujours accompagnés par de nombreux journalistes, pas un seul parmi eux n'y a fait allusion. Mais je ne peux pas affirmer à 100% qu'un tel acte n'ait jamais été commis par un militaire à titre personnel.* ”

Quant au Colonel Jacques Hogard qui dirigeait les troupes françaises à Cyangugu pendant l'opération Turquoise, il a dit au Journal Causette en 2011 ce qui suit: “ *Il est possible que de tels actes aient été commis par des indisciplinés à titre personnel, mais notre système n'a jamais autorisé de tels actes. Une fois j'ai par exemple été informé d'un vol de casiers de bière par des Légionnaires. Mais je refuse à croire que nos militaires aient violé des filles.* ”

De tels propos sont mensongers. Si ce commandant des troupes françaises affirme qu'il a appris que ses hommes avaient volé des casiers de bière, comment ces militaires se seraient-ils interdits de violer des filles quand ils se permettaient de voler de la bière? Ces propos de Tauzin et Hogard montrent qu'ils étaient au courant des actes délictueux commis par leurs troupes.

Le Général Jean-Claude Lafourcade qui était le commandant en chef des troupes françaises de l'opération Turquoise semble confirmer qu'il y a eu des viols commis

par des militaires français au camp de Nyarushishi et à Murambi, tout en minimisant de tels actes: *“Il n’y a pas eu de faute grave, pas de viols collectifs”*. Ce qui veut dire qu’il accepte le fait de viols mais qu’il en diminue la gravité en disant que les militaires n’ont pas agi sur instruction de leur hiérarchie et qu’il n’y aurait pas eu de viols collectifs.

Le Colonel Thibault a semblé, par ses propos, admettre la complicité des Français avec les Interahamwe et les autres génocidaires à Nyarushishi. Ainsi, lorsque le 28 juin 1994, le journaliste Raymond Bonner du *New York Times* lui a demandé pourquoi les Interahamwe continuaient à encercler le camp de Nyarushishi et que les Français laissaient faire, Thibault a répondu: *“Nous n’avons pas d’ordres de désarmer les milices”*. Ces propos ont été repris dans le *New York Times* du 29 juin 1994.

Ce qui est aussi malheureux est que des agents de la Croix Rouge ont eu leur responsabilité dans les massacres de Tutsi qui étaient enlevés du camp de Nyarushishi. Le plus connu est Hategekimana Saadi qui, alors qu’il était un agent de la Croix Rouge, livrait les Tutsi aux Interahamwe qui les tuaient.

Les Tutsi ont été massacrés par les Interahamwe sous le yeux des militaires français censés les protéger dans le camp de Nyarushishi

Le cercle de sécurité du camp de Nyarushishi était constitué par les postes de garde des militaires français, doublé d’un cercle concentrique plus large et constitué de barrières tenues par des Interahamwe et des gendarmes rwandais. Les réfugiés recevaient des vivres mais devaient sortir pour aller chercher le bois à l’extérieur du camp.

Un témoin raconte :

Un jour, trois jeunes ont été débusqués des plantations de théiers par des Interahamwe et ont couru en direction du camp, poursuivis par les Interahamwe. Ils sont quand même parvenus à entrer dans le camp de Nyarushishi. Le commandant de la position des gendarmes qui était là est entré, les a pris et les a amenés. Les Français étaient là et assistaient à la scène sans rien faire. Nous n’avons plus revu les trois jeunes. »

Pour plusieurs rescapés du camp de Nyarushishi, *« [...] Les Français ont été complices des Interahamwe dans les tueries et tortures commis sur les Tutsi. La plupart des Tutsi qui venaient se réfugier au camp tombaient entre les mains des Interahamwe puisqu’ils devaient absolument passer par des barrières tenues par ces derniers. [...] »*

Un interahamwe, interrogé par la Commission Mucyo, affirme que des militaires français leur ont demandé de tuer toute personne qui voudrait entrer dans le camp.

« (...) Nous avons une barrière à environ 1000 m de la tente des Français. Sur cette barrière, nous avons tué beaucoup de personnes et les Français venaient nous demander ce qui se passait. Nous leur avons expliqué que nous avons tué des Tutsi et ils nous ont demandé de veiller à ce que personne d'autre n'entre dans le camp et que ceux qui viendraient par la suite devraient être tués. Suite à cette instruction, nous avons tué une femme avec sa fillette et un jeune homme. Je ne les connaissais pas, ils disaient qu'ils venaient d'un endroit dénommé K'Uwinteko. Nous avons également tué les Tutsi qui sortaient du camp pour aller chercher du bois de chauffage dont Charles, fils de Sembeba. Après les avoir tués, nous les jetions dans une fosse Commune près de la barrière. Les Français sont venus voir ce que nous faisons et nous ont dit que nous sommes des vrais militaires. En guise de récompense, ils nous ont offert des rations de combat. Ils nous accompagnaient aussi dans des patrouilles de nuit. Après la victoire du FPR, les Français nous ont interdit de continuer à massacrer les Tutsi afin d'éviter que le FPR ne se venge. Ils nous ont plutôt conseillé et invité à fuir, nous faisant des signes comme quoi le FPR nous égorgerait, et ils se fâchaient fortement contre les personnes qui traînaient dans les maisons. »

Des militaires français ont violé des femmes Tutsi réfugiées dans le camp de Nyarushishi

Plusieurs victimes de viols affirment qu'elles ont été violées par des militaires français dans le camp de Nyarushishi.

« [...] Les Français ont violé Claudine à tour de rôle. Elle avait entre 14 et 15 ans en 1994, et elle en a été tellement traumatisée qu'elle en est devenue folle. Ils ont également violé Umulisa, la sœur d'Oscar. Ils les torturaient sexuellement, mettaient du piment dans leurs sexes. Ils violaient beaucoup de filles, seulement nous ne connaissons pas leurs noms.

Les militaires français *«violait également des jeunes filles qu'ils avaient évacuées de l'EAV Ntendezi, ils venaient les chercher dans le camp. Pour y échapper, elles allaient dormir dans d'autres tentes pour qu'ils ne les trouvent pas. »*

Des militaires français ont violé des filles en dehors du camp de Nyarushishi, au stade Kamarampaka. Une victime raconte que *« Les Français installés au stade Kamarampaka ont aussi violé des filles et des femmes Tutsi pendant l'opération Turquoise. Ils nous avaient chargés de façon particulière de leur chercher des filles ou des femmes Tutsi et certaines victimes de leurs viols ont survécu. Il fallait nécessairement leur apporter des filles Tutsi qui, disaient-ils, ne leur causeraient pas de problèmes si des gens apprenaient qu'ils les avaient violées et il était strictement interdit de leur apporter des filles Hutu. La première fois, je leur ai apporté deux filles de 14 ou 15 ans au stade Kamarampaka. La première, que nous avons trouvée au cimetière de Mururu, s'appelait M Béata. Comme nous savions qu'elle était Tutsi,*

nous l'avons prise et l'avons amenée au stade Kamarampaka où des militaires français l'ont violée. Après, ils nous l'ont remise, nous suppliant de ne pas la tuer ».

Des militaires français ont pratiqué l'esclavage sexuel dans le camp de Nyarushishi sur des femmes Tutsi

Plusieurs femmes Tutsi ont été victimes de l'esclavage sexuel dans le camp de Nyarushishi. Les militaires français commettaient des viols systématiques sur des femmes Tutsi qu'ils ont gardées durant leur présence dans le camp de Nyarushishi.

Une rescapée de Nyarushishi témoigne :

« (...) Les Français sont arrivés dans l'après-midi et Bavugamenshi nous a demandé de les accueillir chaleureusement en dansant. A leur arrivée, les Français ont fait le tour des tentes du camp en prenant des photos. Après trois jours, ils avaient identifié les abris des filles. Dès le quatrième jour, à la tombée de la nuit, ceux qui avaient procédé à cette identification revenaient avec d'autres Français pour prendre les filles qu'ils amenaient dans les tentes pour les violer.

(...) Personnellement, j'ai connu la pire expérience de viol. Après m'avoir déshabillée, ils me violaient par groupe de quatre en même temps et se relayaient. (...). J'étais avec d'autres femmes, ils nous relâchaient à quatre heures du matin pour nous ramener le lendemain. Des fois, ils venaient nous prendre le matin et revenaient encore le soir. Lorsque nous essayions de nous cacher, ils organisaient un comité chargé de nous retrouver partout et de nous ramener. (...) Cette situation a duré toute la période qu'ils sont restés au camp de Nyarushishi. (...) A cause de ces actes sauvages et permanents qu'ils m'ont fait subir, j'ai eu par la suite de graves complications gynécologiques : j'avais une douloureuse infection au niveau de l'utérus. Quand je me rappelais qu'ils avaient ajouté à ce que m'avaient fait subir les Interahamwe, je perdais la tête et voulais me suicider. Le seul fait d'avoir un enfant à ma charge me retenait ».

Des Tutsi du camp de Nyarushishi n'ont pas été tués grâce à l'intervention du Colonel Innocent Bavugamenshi

Des Tutsi n'ont pas été tués par les Interahamwe à Nyarushishi grâce à l'intervention du Colonel Innocent BAVUGAMENSHI qui était commandant de la gendarmerie à Cyangugu. Il a refusé de commettre le Génocide ou d'en être complice, il a chargé des gendarmes en qui il avait confiance de protéger le camp de Nyarushishi où les réfugiés étaient harcelés par les Interahamwe depuis l'arrivée des Français. Il est décédé après le Génocide alors qu'il avait intégré l'armée du Gouvernement de l'Union nationale.

2.58. LE 24 JUIN 1994 : A MURAMBI: LE DEPLOIEMENT DES MILITAIRES FRANÇAIS DE L'OPERATION TURQUOISE A PERMIS LA CONTINUATION DES MASSACRES ET DES VIOLS DANS LE CAMP DE REFUGIES DE MURAMBI ET SES ENVIRONS

Le déploiement à Gikongoro de l'opération Turquoise : une armée en ordre de bataille pour secourir les tueurs

Les premiers militaires français de Turquoise arrivés à Gikongoro sont les forces du COS (Commandement des Opérations Spéciales), aux ordres du Lieutenant-Colonel Etienne Joubert qui y arrivent en reconnaissance le 24 juin 1994 en provenance de Cyangugu. Ils installent leur quartier général dans les locaux du Centre d'enfants SOS. Ils sont rejoints le 27 juin par des légionnaires de la 11^{ème} division parachutiste commandés par le capitaine Eric Hervé, puis par des légionnaires du 2^{ème} régiment étranger d'infanterie de Nîmes commandés par le capitaine Nicol. Ces derniers contingents s'installent dans les locaux du collège ACEPER. La 3^{ème} compagnie de la 13^{ème} demi-brigade de la Légion étrangère venue de Djibouti, sous les ordres du capitaine Bouchez, s'installe à la lisière de la forêt de Nyungwe, près de l'usine à thé de Kitabi, où elle aménage des tranchées.

Le 5 juillet, des hommes du 11^{ème} régiment d'artillerie de marine, ainsi que le 2^{ème} régiment parachutiste d'infanterie venu de la Réunion, prirent leur position à l'Ecole technique de Murambi encore en construction, où un massacre de très grande envergure s'est produit dans la nuit du 20 au 21 avril. Ce détachement français basé à Murambi est à cette époque commandé par le Colonel Jacques Rosier qui était en même temps commandant du COS.

A leur arrivée à Murambi, les Français y placent des véhicules blindés légers armés de canons de 90 mm. A ce moment-là, tout le monde sur place est persuadé que les Français venaient voler au secours de l'armée Gouvernementale en déroute, ce qui incite les autorités locales à la tête desquelles se trouve le préfet Laurent Bucyibaruta, à organiser une manifestation de joie avec des banderoles louant le soutien français.

Le commandement du contingent français de Gikongoro est d'abord confié au Colonel Didier Tauzin, alias Thibault qui, le 04/07/1994, dira que l'armée française n'hésitera pas « à casser les reins du FPR » et que les ordres seront : « *pas de quartier* », ce qui veut dire que les français étaient prêts à tuer tout soldat du FPR qui entrerait dans la zone Turquoise. Thibault est alors momentanément remplacé par le Colonel Sartre

jusqu'au 16 juillet, date à laquelle ce dernier est affecté à Kibuye. Le commandement de Gikongoro fut ensuite confié au lieutenant-Colonel Éric De Stabenrath, assisté du commandant Pegouvelo, lesquels assureront cette tâche jusqu'au retrait définitif de Turquoise le 22 août 1994.

Après leur installation, les Français entrent directement en contact avec les autorités qui massacraient les Tutsi

Les militaires français ont collaboré avec les autorités de Gikongoro qui massacraient les Tutsi. Ils organisent régulièrement des réunions avec elles et sillonnaient toute la préfecture pour un repérage des lieux et fixèrent des barrières, notamment le long de la rivière Mwogo aux fins d'interdire au FPR l'accès à la zone Turquoise. Les Français démettaient des bourgmestres en poste et nommaient leurs propres autorités, ou confirmaient celles qui sont en poste malgré leur implication dans le génocide. La quasi-totalité des bourgmestres et sous-préfets ayant travaillé avec les Français ont été condamnés pour génocide soit par la justice rwandaise soit par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda.

Les Français donnèrent à ces bourgmestres des consignes claires visant notamment à chercher des infiltrés du FPR et ses complices et à les leur apporter. Selon les nombreux témoignages recueillis par la « Commission Mucyo » en 2006-2007, ces consignes valaient autorisation de tout faire, y compris pour continuer la chasse aux Tutsi. Ils nommaient aussi des agents civils de sécurité qui collaboraient avec eux dans la supervision des activités et leur distribuaient des armes.

Avec Turquoise, différents camps de populations déplacées vont rapidement se créer sur plusieurs sites de la préfecture, les plus importants étant Murambi, Cyanika ou Karama, Mbazi, Kaduha, Musange, Kibeho, Ndago, Mudasomwa, Muko, Mushubi, et autres.

Ces camps de déplacés abritaient également des miliciens Interahamwe, des éléments ex-FAR et des autorités politiques et administratives, responsables du Génocide commis contre les Tutsi. Ces groupes continuaient de faire la chasse aux Tutsi dans les camps et dans leurs alentours et y tuaient plusieurs personnes.

Les Français laissèrent faire ces génocidaires, notamment en ne démantelant pas des barrières sur lesquelles les miliciens opéraient.

Les crimes commis à Murambi par des militaires français ou commis sous la supervision des Français

Le camp de Murambi fut installé dans des bâtiments d'une école technique en construction où avaient été massacrés plus de 50.000 Tutsi qui y étaient regroupés sur ordre du préfet Bucyibaruta.

Les Français sont arrivés sur ce site deux mois après le génocide et y ont installé un camp pour des personnes déplacées, ainsi qu'une base militaire dotée de missiles et de pièces d'artillerie. Ils ont entouré le camp de fils barbelés et de tranchées pour permettre son contrôle.

Ils se sont fait aider dans leur installation par des paysans des environs, dont nombre de miliciens responsables du grand massacre du 21 avril 1994. Une bonne partie de cadavres avait été enlevée des salles par l'administration préfectorale en préparation de l'arrivée des Français et enterrée dans des fosses Communes à l'intérieur du jardin de l'école.

Une autre partie des corps était encore là, le sang encore visible sur les murs, ce qui obligea les Français à procéder au nettoyage des locaux et à l'enterrement des corps en décomposition.

Les militaires français ont aménagé un terrain de volley-ball juste à côté de la fosse, pas directement au-dessus. Les limites du terrain de volley-ball jouxtaient celles de la fosse, et tant les joueurs que les spectateurs marchaient sur la fosse Commune.

A l'intérieur, ils mélangeaient indistinctement les Tutsi survivants du génocide, des éléments ex-FAR et des miliciens qui avaient participé au génocide. Cette cohabitation a permis aux miliciens de continuer à tuer dans le camp, alors qu'il s'agissait d'un espace censé être sécurisé.

Les témoignages montrent une collusion entre des militaires français et des miliciens, qui a permis la continuation des actes d'assassinat, de viols et d'autres violations des droits humains sur ce site.

Les militaires français ont laissé les miliciens Interahamwe poursuivre le génocide à Gikongoro

Les militaires français n'ont pas démantelé les barrières des miliciens qui servaient de lieux de triage et de mise à mort ; ils ont laissé les miliciens entrer avec leurs armes dans des camps regroupant des survivants du génocide, et ces miliciens y ont pris des personnes qu'ils ont assassinées par la suite. Il est aussi arrivé que des Français assistent ou encouragent des actes d'assassinat de Tutsi rescapés du génocide qui venaient leur demander aide et assistance. Selon plusieurs témoignages, les militaires français ont livré des Tutsi aux miliciens et incité à leur massacre. En effet, des militaires français ont arrêté des Tutsi et les ont remis à des miliciens qui les tuaient sous leurs yeux. Ces livraisons se faisaient la plupart des cas sur des barrières installées par des miliciens depuis avril 1994 et que les Français ont laissé fonctionner tout au long de Turquoise.

La barrière qui est très connue est celle qui se trouvait au Pont Mwogo séparant les anciennes préfectures de Gikongoro et de Butare. Des militaires français ont laissé les miliciens interahamwe continuer les contrôles des cartes d'identité sur cette même barrière, lesquels contrôles ont été suivis d'assassinats commis par ces derniers sous le regard des militaires français.

Des journalistes présents sur les lieux en juillet-août 1994, ont décrit une situation où les survivants sont menacés de mort par les miliciens, alors que les Français sont théoriquement là pour faire cesser les massacres. Corinne Lesnes du quotidien français *Le Monde* constata qu' « *il y a à Murambi des réfugiés protégés, mais terrorisés, qui n'aimeraient rien (...) que quitter la 'zone de sécurité' mise en place pour les rassurer* ». Dominique Garraud de *Libération* observa un même environnement dangereux pour les survivants du génocide :

« Aux abords du marché qui regorge de légumes témoignant de la vitalité agricole de la région, des militaires rwandais et des miliciens nonchalants, Kalachnikov neuves à l'épaule, saluent les soldats français. Cette atmosphère bon enfant est trompeuse. Dans le flot des réfugiés, des miliciens traquent encore les Tutsis ou les Hutus modérés ».

Des documents officiels de Turquoise établis par des militaires français sur Kaduha montrent qu'en juillet 1994, il y avait des cadavres récents, ce qui tend à conforter les témoignages relatifs à la poursuite des assassinats pendant la présence de militaires français. En effet, une fiche d'information émanant de l'opération Turquoise en date du 10 juillet 1994 relate : « *plusieurs charniers dont certains contenant des centaines de cadavres, ont été découverts à Kaduha. Il semblerait également qu'il y ait des cadavres récents à proximité du marché* ».

La poursuite des massacres de Tutsi à Kaduha est aussi constatée par des journalistes occidentaux qui y arrivent en compagnie de militaires français. C'est ce que constate en juillet 1994 Christian Lecomte de l'hebdomadaire *La Vie* : « *A la mi-juillet, l'église de Kaduha reste souillée du carnage qui s'y est déroulé : des traces de sang partout jusque sur les béquilles oubliées. Rien n'a été ni lavé ni caché, on espère l'impunité. [...]* Car la chasse aux Tutsis se poursuit dans la Sous-Préfecture de Kaduha ».

Les militaires français ont violé systématiquement des femmes Tutsi et les ont soumises à l'esclavage sexuel

Des cas de viols, de violences, d'esclavage sexuel et de tentatives de viols sont relatés par des victimes elles-mêmes, la plupart survivantes du génocide, qui avaient trouvé refuge dans des lieux « sécurisés » par ces militaires. D'autres actes de cette nature sont rapportés par des témoins qui ont travaillé avec des militaires français ou qui les

ont vus faire ou qui en ont entendu parler. La plupart de ces actes ont eu lieu dans les campements des militaires français de Karama (Cyanika), Murambi et SOS Gikongoro. Ils se sont également déroulés dans des lieux où ces militaires séjournèrent pendant une période plus ou moins longue comme à Kinyamakara, Kaduha et à Mushubi. Une victime a été violée à son domicile situé au centre commercial de Miko en Commune Karama par deux militaires français conduits par le bourgmestre du lieu, Désiré Ngezahayo.

Les militaires français ont commis des actes de tortures physiques, humiliants et dégradants, et pillé de biens publics

Un nombre de témoignages affirment que des militaires français se sont livrés à des actes de tortures corporelles sur des civils, notamment des coups et des séquestrations. D'autres rapportent des actions humiliantes et dégradantes de personnes qui étaient placées sous l'autorité des Français.

Par ailleurs, avant de quitter Gikongoro, Cyangugu et Kibuye, les militaires français ont détruit ou emporté des biens de l'administration rwandaise et des établissements publics, les ont emportés au Zaïre. Parfois, ils ont assisté la population dans le pillage et la destruction des biens publics.

Les militaires français ont collaboré avec des génocidaires qu'ils n'ont pas arrêtés

Les responsables français qui ont mené l'opération Turquoise à Gikongoro ont collaboré avec les autorités criminelles ou installé au pouvoir des personnes impliquées dans le génocide. A l'époque, la plupart d'entre elles étaient des tueurs notoirement connus qu'il n'était pas difficile d'identifier en effectuant une simple recherche d'informations.

Les Français savaient à qui ils avaient affaire en choisissant de collaborer avec ces bourgmestres et sous-préfets, que ce soit à Gikongoro, à Cyangugu et à Kibuye. C'est ce qu'affirma le capitaine de frégate Marin Gillier au journaliste Christian Leconte en juillet 1994 : « *Nous savons que les bourgmestres et les sous-préfets de la région sont pour la plupart impliqués dans les massacres de Tutsis, voire leurs instigateurs. Nous avons accumulé des témoignages qui le prouvent. Mais, pour le moment, ils sont nos seuls interlocuteurs auprès du million et demi de réfugiés hutus qui ont afflué dans la zone* ».

A Gikongoro les français ont notamment collaboré étroitement avec les principaux

génocidaires suivants :

- Laurent Bucyibaruta, Préfet Gikongoro, réfugié en France ;
- Damien Biniga, Sous-préfet de Munini, recherché par la justice rwandaise ;
- Joseph Ntegeyintwali, Sous-préfet de Karaba, condamné à la prison à vie ;
- Joachin Hategekimana, Sous-préfet de Kaduha, condamné à une peine de prison à vie ;
- Et bien d'autres.

Un nombre important de bourgmestres, conseillers de secteurs, anciens bourgmestres ont quitté le Rwanda sous la protection des militaires français.

2.59. LE 27 JUIN 1994 : A BISESERO: LES MILITAIRES FRANCAIS ONT ABANDONNE LES TUTSI ENTRE LES MAINS DES GENOCIDAIRES

Le témoignage de journalistes étrangers

Le 27 juin 1994, trois journalistes dont Patrick De Saint-Exupéry et Sam Kiley, ont accompagné les militaires français du commando parachutiste de l'air commandé par le lieutenant-Colonel Diego, de son vrai nom Jean-Remy Duval, qui se rendaient à Bisesero.

Arrivés dans les collines de Bisesero, ils ont aperçu quelques survivants qui très vite ont disparu. Un réfugié, Eric Nzabahimana, a parlé aux Français. Il leur a expliqué qu'ils étaient à bout, que cela faisait deux mois qu'ils se battaient et fuyaient des groupes de tueurs qui, tous les jours, les traquaient. Petit à petit, d'autres survivants ont rejoint le groupe. Le journaliste Patrick De Saint-Exupéry a constaté qu'ils étaient d'une très grande maigreur, les vêtements en lambeaux, et nombre d'entre eux ont des blessures causées par des coups de machette, « *un enfant une fesse gauche arrachée, un homme le bras droit à moitié sectionné* ».

Les survivants ont montré une fosse Commune creusée à quelques mètres de là, ainsi que le cadavre encore frais d'un homme tué deux heures plus tôt. Ensuite, les survivants ont reconnu le guide des Français Jean-Baptiste Twagirayezu, un des chefs des miliciens qui les traquaient. Ce milicien voulait détourner les Français pour qu'ils ne voient pas les survivants, et les amener plutôt dans un camp de déplacés hutu installé près de Gisovu. Diego a assuré aux réfugiés qu'il reviendrait dans deux ou trois jours, et qu'en attendant il fallait se cacher.

De retour à Kibuye, Diego s'est confié à Patrick De Saint-Exupéry qui l'a rapporté

comme suit :

« Le lieutenant-Colonel est encore sous le choc : « J'ai de l'expérience, mais ça... » Il ne se fait pas d'illusion : « Avant que l'on puisse intervenir à Bisesero, au moins 2000 autres réfugiés seront assassinés. » L'air épuisé et plein de remords, l'officier envoie ses informations à l'état-major : « A eux, dit-il, de prendre une décision. Si on part là-bas protéger ces milliers de gens traqués comme des animaux, on s'engage d'un côté et on risque d'avoir toutes les milices et les autorités locales contre nous. Nous, on est prêt. Nous obéirons aux ordres. Mais sont-ils prêts à Paris ? »

Dans son livre *L'inavouable* reconstituant en la développant la rencontre et l'abandon, Patrick De Saint- Exupéry a écrit que de retour à Kibuye *« Diego restait pendu à son téléphone crypté, adressant à Paris rapport sur rapport. »* Le refus d'intervenir à Bisesero est venu directement de Paris, les 2000 Tutsi ont été abandonnés et tués malgré les propos rassurant du lieutenant-Colonel Diego.

Plus de 2000 survivants de Bisesero ont été massacrés après le départ des Français

Les rescapés de Bisesero sont unanimes pour dire que suite à la rencontre avec les militaires français, les attaques se sont amplifiées durant les trois jours précédant leur retour. Selon les rescapés de Bisesero, au moment de leur rencontre avec Diego et son groupe, ils étaient environ 2000 survivants, après trois jours de massacres intensifs, 800 seront finalement sauvés.

Le pessimisme de Diego, lorsqu'il déclare à Patrick De Saint Exupéry : *«[qu']avant que l'on puisse intervenir à Bisesero, au moins 2 000 autres réfugiés seront assassinés »* est pour le moins curieux, tout comme le fait qu'il considère que porter secours aux Basesero serait prendre parti dans le conflit.

Ceci semble dénoter, au-delà peut-être de sa compassion personnelle, une vision de la mission dans laquelle il est engagé éloignée de l'objectif déclaré de sauver les vies en danger.

Le refus du capitaine Marin Gillier de faire cesser le massacre des survivants de Bisesero

La présence des Français à Bisesero a permis aux tueurs de se rendre compte que contrairement à ce qu'ils croyaient, il restait encore de nombreux survivants à Bisesero. Cette information a été le motif d'une mobilisation générale des tueurs des alentours, mais aussi de faire venir des renforts de Cyangugu et Kibuye.

Entre les dates du 28 et du 29 juin 1994, des centaines de miliciens Interahamwe

arrivent de tous côtés se réunir au centre de Gishyita. Cette mobilisation se fait sous les yeux de militaires français installés depuis environ deux jours à Gishyita. Environ soixante-dix éléments des troupes d'élite françaises, des commandos de marine et des membres du GIGN se sont installés dans les bâtiments de la Commune Gishyita le 25 ou le 26 juin.

La mobilisation générale rassemblant plusieurs centaines de tueurs dans le petit centre de Gishyita s'est faite sous les yeux des militaires français et de Marin Gillier leur chef. Chaque matin, pendant trois jours, ces tueurs montaient vers Bisesero pour traquer les Tutsi. Pour se rassembler dans Gishyita, ils devaient passer devant les trois barrières érigées par les soldats français aux principaux points d'entrée et de sortie du village. Ceci montre clairement que les Français ont laissé les miliciens aller à Bisesero pour tuer les Tutsi.

Le Colonel Rosier a cherché à sacrifier les survivants de Bisesero

L'abandon par Diego des survivants de Bisesero et le refus par Gillier d'aller sauver les Basesero, mènent vers la responsabilité de son supérieur, le Colonel Rosier. Diego a prévenu le Colonel Rosier de sa découverte. De plus, Gillier a dit que par deux fois, il avait sollicité l'autorisation de se rendre à Bisesero, le 27 et le 28 Juin 1994. Or, Diego et Gillier sont les subordonnés directs de Rosier qui, par ailleurs, suit de près l'évolution de la situation sur le terrain. Il est quasiment certain que Rosier a reçu de ses deux subordonnés l'information concernant la situation désespérée des survivants de Bisesero et la demande d'intervenir. Il est donc évident que l'abandon des survivants de Bisesero émane d'une décision du Colonel Rosier de ne pas intervenir pour les sauver à temps.

La déclaration du Colonel Rosier au journal Libération du 27 juin 1994 permet de comprendre la logique complice de son action: « *Les miliciens font la guerre. Par souci de neutralité, nous n'avons pas à intervenir. Sinon, demain, s'il y a des infiltrations de rebelles, on nous fera porter le chapeau* ».

Mais, au-delà de l'action du Colonel Rosier, l'affaire de Bisesero permet de voir l'adoption par la hiérarchie militaire française d'une position que l'on ne peut même plus qualifier d'ambiguë. A cet égard, le renversement des rôles entre victimes et bourreaux dans le briefing préparant les troupes à leur mission au Rwanda est particulièrement révélateur.

Pour rappel, Thierry Prunnaud qui était à Bisesero lors de l'Opération Turquoise affecté au détachement COS dirigé par Marin Gillier, le révèle lorsqu'il explique à la journaliste Laure de Vulpian, dans son interview, qu'à sa base en France, on leur avait

dit que c'était les Tutsi qui massacraient les Hutu. Cette inversion des rôles dans le cadre du génocide révèle une hostilité envers les populations civiles Tutsi encore survivantes, que l'armée française était censée venir sauver, ainsi qu'une connivence avec les tueurs.

Des attitudes répréhensibles des militaires français dans la prise en charge humanitaire des survivants de Bisesero

Les militaires français ont exposé les survivants aux mauvaises conditions qui ont causé leur mort et pratiqué des amputations abusives à Goma.

Encore une fois, l'attitude des militaires français allait s'avérer ambivalente envers leurs protégés. D'abord, les militaires français se sont empressés de désarmer les survivants, alors qu'ils laissaient leurs armes aux Interahamwe et aux militaires des FAR qui passaient près du camp des survivants. Ensuite, lorsque les réfugiés signifieront, à leurs protecteurs qu'ils préféreraient aller rejoindre le territoire sous contrôle du FPR, plutôt que de rester sous protection française, les militaires français arrêteront de les nourrir, poussant ainsi certains réfugiés à se risquer en dehors du camp pour chercher à manger. Certains ne reviendront pas, ils seront massacrés par les groupes de tueurs continuant à rôder autour du camp des Basesero. Enfin, les militaires français effectueront ce transfert vers la zone FPR de façon brutale, mettant en danger la vie des survivants.

Les survivants ont subi des amputations abusives à Goma

Les survivants de Bisesero gravement blessés et transportés d'urgence à Goma par l'armée française gardent un souvenir très amer du traitement reçu des médecins militaires français. Ils les accusent d'une part de les avoir traités de façon profondément humiliante, mais plus grave encore, d'avoir procédé à des amputations abusives. L'unité en charge de la cellule médicale militaire à Goma est le Groupe Médico-Chirurgical Aéroporté constituée de douze membres comprenant deux chirurgiens, un anesthésiste ainsi que des infirmiers et des infirmières.

Pascal Nkusi, survivant de Bisesero transporté à Goma le 1er juillet 1994, raconte les conditions de leur séjour à Goma, la façon dont les militaires français ont rassemblé tous les blessés et ont amené les cas les plus graves à Goma pour y être soignés. Il indique que les blessés ont été transportés sur des tentes en caoutchouc étalées à même le fond des hélicoptères. Ils ont été installés dans le jardin de l'hôpital de campagne des militaires français tout près de l'aéroport de Goma et ont commencé à être soignés le lendemain de leur arrivée.

2.60. LA DÉFAITE DU GOUVERNEMENT GÉNOCIDAIRE A ÉTÉ EXAMINÉE LORS DE SA RÉUNION DU 01 JUILLET 1994, ET IL A ÉTÉ DÉCIDÉ D'APPELER LA FRANCE AU SECOURS ET DE CAMOUFLER LES SIGNES DU GÉNOCIDE

Le Gouvernement de Kambanda s'attendait à ce que les Français l'aident dans la guerre contre le FPR Inkotanyi

Le Gouvernement de Kambanda a constaté dans sa réunion du 1^{er} juillet 1994 que les Français ne l'aidaient pas à suffisance à cause de ses propres faiblesses pour ses défaites sur le front de la guerre et pour les massacres qu'il soutenait et coordonnait. Le Gouvernement a constaté que les Français étaient contrariés par sa défaite partout dans le pays, et qu'il y avait peu d'espoir de reprendre le territoire pris par le FPR Inkotanyi.

Le Gouvernement de Kambanda a alors décidé de faire son possible pour montrer aux Français que ses troupes étaient capables de gagner la guerre: *“C'est à nous de montrer que, en tant que Gouvernement, nous sommes animés par la volonté d'y arriver malgré les positions difficiles qui sont les nôtres sur le terrain militaire et diplomatique”*.

Au cours de cette réunion, le Gouvernement de Kambanda a décidé de préparer une lettre demandant un soutien précis à la France et transmise via le commandement militaire de l'opération Turquoise.

Le Gouvernement a également constaté que son image dans la communauté internationale était déplorable et qu'il devait faire son possible pour faire préparer des écrits pour l'améliorer et qui seraient diffusés dans les journaux internationaux.

Le Gouvernement de Kambanda a décidé en conséquence de rémunérer ceux qui allaient diffuser ces écrits et d'examiner régulièrement la question dans ses réunions.

Le Gouvernement de Kambanda a décidé de cacher sa responsabilité dans la mise en œuvre du génocide

Le Gouvernement a également décidé de donner instructions à tous les Préfets de camoufler tout ce qui pourrait exposer sa responsabilité dans la mise en œuvre du Génocide, notamment en cachant les fusils et grenades utilisés dans l'exécution du Génocide et en diminuant le nombre des barrières pour en laisser seulement celles qui sont nécessaires :

« Le document de demande d'assistance doit être remis officiellement à la Mission Turquoise (...) Les nouvelles diffusées ainsi que les images qui nous sont défavorables, il faut procéder à des démentis. Les démentis doivent s'accompagner d'un financement. (...) Message aux préfets pour ne pas montrer les armes et les grenades. Réduire autant que faire se peut les barrières et ne garder que les seules qui se justifient. »

Rappelons que c'est la France qui depuis le mois de mai 1994 a conseillé au Gouvernement de Kambanda de cacher sa responsabilité et celle de son armée dans la mise en œuvre du Génocide. Le rapport de la mission effectuée à Paris du 9 au 13 mai 1994 par le lieutenant-Colonel Ephrem Rwabalinda qui y avait été envoyé s'entretenir avec les autorités militaires et politiques françaises, montre qu'il s'est entretenu avec le Général Huchon qui était chargé de la Mission militaire de coopération et qui a promis à Rwabalinda du matériel de guerre, mais lui a conseillé d'améliorer dans la presse l'image du Gouvernement, et de faire leur possible pour cacher les corps des personnes tuées pendant le Génocide.

Le Gouvernement de Kambanda a aussi décidé d'examiner comment les milices Interahamwe et Impuzamugambi pourraient être dissolues et leurs éléments intégrés dans l'armée pour montrer que ces milices n'auraient pas existé. Tout cela pour cacher l'image de cette armée criminelle qui avait enrôlé des civils dans des milices de tueurs. *"Suppression des milices armées et leur conversion en unités combattantes sous le contrôle de l'armée."* En effet, l'utilisation de civils dans un conflit armé est un crime de guerre interdit par les Conventions de Genève du 12 août 1949.

Selon cette Convention, enrôler des civils et leur fournir des formations militaires pour les entraîner dans des actes de violence sous l'égide de l'Etat, est un crime de guerre puni par les lois internationales. Le Gouvernement de Kambanda a pris la décision de cacher l'existence de ces milices parce qu'il était conscient qu'il pouvait être poursuivi par les lois internationales.

Le désespoir du Gouvernement de Kambanda devant l'imminence de la perte de la ville de Kigali

Le conseil du Gouvernement du 1^{er} juillet 1994 a examiné la situation de la guerre qu'il menait contre le FPR Inkotanyi, et s'est attristé de l'imminence de la perte de la capitale Kigali. Il a constaté que tout Kigali était encerclé par le FPR Inkotanyi et que les fournitures en armes espérées n'avaient pas eu lieu : *« Kigali est totalement encerclé. Le ravitaillement ne suit pas du tout malgré les promesses. »*

Pour expliquer sa défaite, le Gouvernement de Kambanda a prétendu que le FPR Inkotanyi était appuyé par des mercenaires belges et britanniques, et qu'il était soutenu par les Américains et les Britanniques. Un grand mensonge. Le FPR n'a jamais utilisé des mercenaires quels qu'ils soient, leurs troupes étaient composées de patriotes rwandais qui voulaient libérer leur pays.

Les amis du FPR Inkotanyi qui comprenaient sa cause l'aidaient certes sur le plan diplomatique pour expliquer le bien-fondé de la guerre, mais prétendre qu'il a été aidé militairement par des mercenaires est un gros mensonge. De mémoire d'homme, dans l'histoire du monde, aucune guerre n'a été gagnée par des mercenaires.

Les raisons avancées par le Gouvernement de Kambanda pour expliquer sa défaite

Le conseil du Gouvernement du 1er juillet 1994 a constaté que le FPR Inkotanyi avait la capacité d'arriver où il voulait dans le pays, et qu'il était sur le point de prendre les villes de Ruhengeri et de Gisenyi. Le conseil n'a pas mentionné la ville de Butare qui elle aussi était pourtant sur le point d'être prise par le FPR Inkotanyi.

Comme consigné dans son agenda par le Ministre de l'Intérieur, Edouard Karemera, les raisons de la défaite ont été expliquées comme ci-après:

- La très faible détermination des militaires Gouvernementaux ;
- Les conflits à l'intérieur du pays et les massacres ont enlevé tout crédit au Gouvernement et à son armée ;
- Les massacres et autres actes de violence commis par certains militaires Gouvernementaux, comme des vols, des viols et leurs divisions internes ;
- Le peu d'engagement des militaires au combat ;
- L'incapacité des officiers à diriger la troupe ;
- L'inefficacité des services de renseignement ;
- Manque d'armes et de munitions à suffisance et manque de médicaments.

Les raisons qui sont avancées par le Gouvernement génocidaire montrent qu'il n'avait pas de cause à défendre à part tuer les civils Tutsi. Si son armée avait eu une cause légitime pour faire la guerre, elle aurait uniquement affronté militairement les troupes du FPR Inkotanyi au lieu d'aller massacrer les civils pour la seule raison qu'ils sont Tutsi. Heureusement que malgré que plus d'un million de personnes ont été tuées parce que Tutsi, le Gouvernement génocidaire a été défait et les Rwandais œuvrent massivement à la reconstruction du pays.

CHAPITRE III.

LE ROLE PARTICULIER DES MINISTRES CALLIXTE NZABONIMANA, PAULINE NYIRAMASUHUKO, EDOUARD KAREMERA ET ELIEZER NIYITEGEKA DANS LA PLANIFICATION, L'ORGANISATION, L'INCITATION, LA SUPERVISION ET L'ENCADREMENT DU GENOCIDE DANS LEURS PREFECTURES D'ORIGINE

3.1. LE MINISTRE CALLIXTE NZABONIMANA DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE D'EXTERMINATION DES TUTSI DANS SA PREFECTURE D'ORIGINE : GITARAMA

Callixte Nzabonimana a recruté et aidé à la formation des milices Interahamwe.

Callixte Nzabonimana, en sa qualité de Ministre de la jeunesse et de Président du MRND dans la préfecture de Gitarama a, dans cette préfecture ainsi que dans l'ensemble du pays, activement participé au recrutement, à la formation, à l'armement et à l'endoctrinement anti-Tutsi des milices *Interahamwe*. Il a dans la suite ordonné aux *milices* Interahamwe de massacrer des Tutsi au cours de la période allant d'avril à juillet 1994.

Au mois de mai 1994, Nzabonimana et Jean Kambanda ont lancé un bataillon de tueurs appelé Ndiza comprenant des militaires et des miliciens dans le secteur de Kibangu, Commune de Nyakabanda, où ils ont distribué des armes et dit à la foule que ces armes étaient destinées à tuer les Tutsi. Ce « *bataillon* » a immédiatement massacré des Tutsi qui avaient survécu aux massacres en cours. Nzabonimana leur a fourni des uniformes, des chapeaux, des drapeaux du MRND et des armes.

Le 15 mai 1994, Callixte Nzabonimana, en compagnie du major Jean-Damascene Ukurikiyeyezu, chef de la défense civile à Gitarama, a présidé une réunion dans la cellule de Ruhango, Secteur de Nyamagana, Commune de Tambwe, Préfecture de

Gitarama, au cours de laquelle le Comité de crise de cette Commune a été mis en place. Plusieurs Tutsi arrêtés aux barrages routiers ont été tués sur ordre de ce Comité, notamment Nyabugaju, Ruhezamihigo et Languida. Lorsque le Comité a commencé à fonctionner, les Tutsi étaient arrêtés et conduits au bureau communal de Tambwe, où ils étaient tués et jetés dans une fosse.

Callixte Nzabonimana a transformé sa maison en un lieu de rassemblement de tueurs

Entre le 8 et le 12 avril 1994, Nzabonimana a réuni des tueurs des secteurs de Kavumu et de Mahembe, Commune de Nyabikenke à son domicile situé dans le Secteur de Kavumu. Il leur a dit de tuer les Tutsi, précisant que les Inkotanyi étaient des Tutsi qui attaquaient le Rwanda et que pour faire échec aux Inkotanyi, il fallait tuer les Tutsi. Il a dit que l'on ne devait pas permettre aux cancrelats « *Inyenzi* » de l'intérieur du pays de se joindre à ceux de l'extérieur, d'où la nécessité de les tuer. Il voulait signifier tuer les Tutsi.

Le 8 ou le 9 avril 1994, entre 15 heures et 17 heures, Nzabonimana a pris la parole devant les milices *Interahamwe* dans la cellule de Gasenyi, Secteur de Kigina, Commune de Nyabikenke, dans la préfecture de Gitarama, et les a encouragés à massacrer leurs voisins Tutsi. De même, le 9 avril 1994, entre 17 heures et 18 heures, Nzabonimana a tenu une autre réunion dans la cellule de Kigali, Secteur de Kavumu, dans la Commune de Nyabikenke.

Le 10 avril 1994, Nzabonimana était dans le centre de Kivumu, Secteur de Gitovu, dans la Commune de Nyabikenke, entre 9 heures et 10 heures, et dans le centre de Gasenyi, dans le Secteur de Kigina, dans la Commune de Nyabikenke, de 17 heures à environ 18 heures.

Nzabonimana Callixte a distribué des armes et ordonné les massacres de Tutsi

Le 8 avril 1994, Nzabonimana a tenu une réunion à son domicile, réunion durant laquelle il a dit aux personnes présentes de venger la mort du Président Habyarimana, a distribué des armes et remis trois fusils aux milices *Interahamwe*. Nzabonimana a dit à la population civile hutu qu'elle devait se servir des armes à feu et des armes traditionnelles pour tuer les Tutsi avant de manger leurs vaches. Il a dit qu'il fournirait davantage d'armes et a demandé à ceux qui ont besoin d'armes traditionnelles de se rendre à son domicile. Il a dit qu'il retirerait les armes si les gens ne s'en servaient pas.

Le 11 avril 1994, les réfugiés ont été extraits de l'église de Ntarabana par les milices *Interahamwe* à la rivière Nyabarongo pour y être tués, en exécution d'ordres donnés par Callixte Nzabonimana. Pendant qu'on amenait les Tutsi à la rivière Nyabarongo, Nzabonimana a continué la distribution des armes. Certains de ces réfugiés Tutsi ont réussi à s'échapper et ont pu se rendre à Kabgayi.

Le 12 avril 1994, dans la Commune de Nyabikenke, Callixte Nzabonimana a planifié l'organisation d'une formation militaire et ordonné aux *Interahamwe* de la suivre. La formation militaire était assurée par un gendarme originaire de Musasa. Callixte Nzabonimana, a déclaré sur place aux recrues miliciens que les Tutsi étaient les ennemis du Rwanda, et qu'il fallait s'en débarrasser. Le soir même, de nombreux Tutsi ont été tués à Gitovu et à Kavumu par des milices *Interahamwe*. Plusieurs Tutsi dont Jacqueline Akizanye et ses deux enfants, Epimaque Sehinda et sa famille ainsi que Sezirahiga et sa famille ont été aussitôt assassinés.

Le 15 avril 1994, au centre de négoce de Butare, Secteur de Rutongo, Commune de Rutobwe, préfecture de Gitarama, Nzabonimana a pris la parole devant une foule et a dit à la population hutu de tuer tous les cancrelats (=Tutsi) et leurs complices et de prendre leur travail et leurs biens. Il a dit que même dans la foule il y avait des Tutsi qui ne devaient pas être épargnés. Nzabonimana a alors ordonné aux militaires et à la population de les rattraper. Plusieurs Tutsi ont été tués après cette réunion par des groupes de personnes comprenant des *Interahamwe*, des civils hutu et des militaires. Pour les inciter aux tueries, il a acheté de la bière de banane pour les personnes présentes et a demandé à celles-ci d'attraper et de tuer tout Tutsi qui se trouverait parmi elles.

Nzabonimana était accompagné par les gendarmes et un sous-préfet de Gitarama. De nombreux Tutsis ont été tués ce jour-là, notamment Spéciose Karuhongo, Jeanne Ujeneza et Gabriel Kanimba. Parmi les tueurs, il y avait Vincent Karegeya, Ruhunga, Cyprien, Jérôme Mushimungunga, Munyurabatware, Sebagande, Émile Munyemana, Prosper Hategekimana.

Nzabonimana a poursuivi à Kabgayi les Tutsi qui avaient échappé aux massacres de Nyabikenke

Le 16 avril 1994, Nzabonimana s'est rendu à Kabgayi pour rechercher les Tutsi de Nyabikenke qui y avaient trouvé refuge. Nzabonimana leur a dit de retourner chez eux, sous prétexte que la paix était revenue. Et pourtant, le même jour, Nzabonimana avait fait une annonce au mégaphone dans la Commune de Nyabikenke en appelant à l'extermination des derniers Tutsi.

Nzabonimana s'en est pris au bourgmestre Jean-Marie Vianney Mporanzi, qui n'était pas très actif aux tueries. Nzabonimana s'est rendu par la suite dans la Commune de Rutobwe et a fait libérer de force des personnes accusées d'avoir tué des Tutsi. Ces personnes ont par la suite attaqué des Tutsi et se sont vantés que Nzabonimana leur avait donné le pouvoir de tuer.

Au cours de la réunion de Murambi, Nzabonimana a ordonné de tuer les bourgmestres et autres responsables locaux qui s'opposaient aux massacres de Tutsi

Le 18 avril 1994, Nzabonimana, en compagnie de Jean Kambanda, et d'autres membres du Gouvernement génocidaire, notamment Prosper Mugiraneza, ont organisé une réunion avec les bourgmestres des Communes de la Préfecture de Gitarama, au cours de laquelle Nzabonimana a ordonné de tuer les bourgmestres et autres responsables locaux qui s'opposaient aux massacres des Tutsi.

Peu après la réunion, le Bourgmestre de la Commune de Mugina, Callixte Ndagijimana, et deux conseillers de la Commune de Nyamabuye, Bernard Twagiramukiza, du Secteur de Ruli, et Martin Gasigwa, du Secteur de Musiba, ont été tués par des civils hutu et des Interahamwe. Nzabonimana a reproché à certains bourgmestres de ne pas soutenir les massacres des Tutsi et les avait avertis qu'ils pourraient être remplacés par des Interahamwe.

Lors d'une autre réunion à Ruhango, Secteur de Nyamagana, Commune de Tambwe, préfecture de Gitarama, Callixte Nzabonimana et Jérôme Bicamumpaka ont dit que les Tutsi devaient être tués, et les Hutus ne devaient pas manifester de la sympathie pour ceux-ci. Peu après la réunion, les « *comités de sécurité* » composés de miliciens Interahamwe, de la cellule de Ruhango ont sillonné cette région en massacrant les Tutsi. Nzabonimana disait que l'ennemi Tutsi avait déclenché la guerre et lancé des attaques à partir de l'Ouganda. Il a expliqué que tous les Hutu devaient, quelle que soit leur appartenance politique, s'unir pour combattre l'ennemi. Après la réunion, des barrages routiers ont été intensifiés et les Tutsis ont été attaqués et tués dans leurs maisons.

Nzabonimana a ordonné aux Interahamwe de détruire les maisons de Tutsi massacrés pour effacer les traces du génocide

Entre mai et juin 1994, Nzabonimana s'est rendu dans la Commune de Masango, et a ordonné à des Interahamwe de détruire complètement les maisons abandonnées par les Tutsi et de les remplacer par des cultures pour effacer ainsi toute trace du

massacre des Tutsi. Le bourgmestre qui avait exterminé les Tutsi de Masango, Esdras Mpamo a dit qu'une commission internationale avait été créée pour enquêter sur les crimes commis au Rwanda et qu'il fallait donc effacer toute trace de crime. Nzabonimana a ordonné de le faire.

Callixte Nzabonimana a fait la même chose dans la Commune de Nyamabuye. Il s'est rendu au bureau communal de Nyamabuye et a dit aux civils hutu qui s'y trouvaient de détruire la maison d'un Tutsi décédé et d'en effacer toute trace pour que, en cas d'enquête, on ne sache pas ce qui était arrivé aux Tutsi.

La somme de ces faits montre que sans l'engagement de ce puissant ministre du régime génocidaire, l'extermination des Tutsi de Nyabikenke n'aurait probablement pas atteint le niveau total d'extermination.

Nzabonimana Callixte a été reconnu coupable de génocide par le TPIR et condamné à la peine d'emprisonnement à vie.

3.2.NYIRAMASUHUKO PAULINE DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE D'EXTERMINATION APPELEE "AUTO-DEFENSE CIVILE" DANS SA PREFECTURE D'ORIGINE: BUTARE

La politique d'extermination des Tutsi appelée « pacification » par le Gouvernement génocidaire

Le Gouvernement génocidaire a mis en place la politique d'extermination des Tutsi qu'elle a appelée pacification. Pacification signifie pour le Gouvernement de Kambanda l'élimination des Tutsi.

Ce Gouvernement cherchait à tout prix à mieux contrôler les massacres et de s'assurer qu'ils étaient perpétrés selon le plan d'extermination mis en place par ce même Gouvernement.

Un ministre responsable de l'extermination avait été désigné pour chaque préfecture pour faire en sorte que les directives et les instructions du Gouvernement génocidaire soient mises en œuvre. Pour Butare c'était Nyiramasuhuko qui avait été affectée à cette tâche.

L'extermination des Tutsi dans la préfecture de Butare a été confiée à Nyiramasuhuko Pauline

Nyiramasuhuko Pauline a joué un rôle de premier plan dans la mise en pratique de la politique génocidaire dans la préfecture de Butare.

Nyiramasuhuko est née en avril 1946 dans la cellule de Rugara, Secteur de Ndora, Commune de Ndora, préfecture de Butare. Lors du génocide perpétré contre les Tutsi, elle était Ministre de la famille et de la promotion féminine au sein du Gouvernement génocidaire dirigé par Jean Kambanda.

Chaque ministre devait faire comprendre à la population les mesures visant l'extermination des Tutsi adoptées par le Gouvernement. Les discours prononcés dans le cadre de « la campagne de pacification » à Butare étaient des discours d'extermination qui étaient les mêmes dans tout le pays.

Nyiramasuhuko a participé à toutes les réunions du Gouvernement génocidaire dirigé par Kambanda Jean, entre le 9 avril - 14 juillet 1994.

Le 7 mai 1994 à Murambi, Nyiramasuhuko a participé à la réunion des ministres consacré à la défense civile. Le programme de « défense civile » du Gouvernement génocidaire était une composante de la stratégie génocidaire.

De nombreuses réunions de ce Gouvernement se sont tenues à Kigali, Gitarama et Gisenyi et durant cette période les ministres, y compris Nyiramasuhuko, étaient régulièrement tenus au fait des massacres qui étaient perpétrés contre les Tutsi.

Lors de ces réunions les ministres avaient exigé que des armes leur soient fournies aux fins de distribution dans leurs préfectures respectives, afin d'accélérer les massacres contre les Tutsi. Au cours de ces réunions le Gouvernement génocidaire a adopté des directives et donné aux préfets et aux bourgmestres des instructions qui ont été transmises à la population et qui visaient à continuer partout dans le pays le génocide.

Un ministre avait été désigné pour chaque préfecture, avec pour mission de superviser ce qui s'appelait à l'époque la « pacification », c'est-à-dire l'extermination des Tutsi. C'est à Nyiramasuhuko figurait parmi les membres les plus assidus de ces réunions où les décisions d'extermination étaient prises.

L'Agenda de l'extermination entre les mains de Nyiramasuhuko Pauline

Nyiramasuhuko tenait un agenda de l'extermination des Tutsi dans son sac, qui montrait la planification des massacres des Tutsi en général et le rôle personnel qu'elle devait jouer. Nyiramasuhuko prenait des notes personnelles lors des réunions du Gouvernement génocidaire qu'elle mettait en pratique dans la préfecture de Butare.

L'agenda présente le panorama des massacres et le rôle central du Gouvernement génocidaire. Cet agenda constitue une preuve écrite de la planification du génocide perpétré contre les Tutsi par le MRND, la CDR et les autres Partis regroupés au sein du Hutu Power.

Cet agenda montre qu'au cours de la période des mois d'avril à juillet 1994, le Gouvernement génocidaire de Kambanda avait une fonction essentielle et était bien le lieu où les décisions d'extermination des Tutsi se débattaient et où les décisions étaient prises.

Nyiramasuhuko Pauline a perpétré plusieurs massacres dans la Préfecture de Butare

Nyiramasuhuko a fait massacrer des Tutsi le 21 avril 1994 à l'IRST

Nyiramasuhuko a fait ériger des barrières dans la ville de Butare utilisées pour identifier les Tutsis, afin de les éliminer. Son fils Arsène Shalom Ntahobali sillonné la préfecture de Butare à la recherche de Tutsi. Après avoir repéré les victimes, Nyiramasuhuko et son fils les enlevait et les conduisait à différents endroits où elles étaient exécutées. Nyiramasuhuko a ordonné aux Interahamwe tenaient les barrières de les « emmener à l'endroit où les autres Tutsi avaient été conduits pour y être tués.

Nyiramasuhuko appelait les Tutsi « la saleté ».

Un jour, devant le bureau de la préfecture de Butare en compagnie du préfet Sylvain Nsabimana s'était gratté la tête et avait dit, en colère et à haute voix : « Cet endroit est sale, cet endroit pue. Il y a de la saleté ici. Il faut dégager cette saleté ; il ne faut pas que je retrouve encore cette saleté ici. Nyiramasuhuko désignait les réfugiés Tutsi qui se trouvaient là dans la cour lorsqu'elle parlait de « saleté ». Nsabimana avait alors demandé aux Interahamwe et aux militaires de faire évacuer les réfugiés et de les obliger à se tenir à l'arrière du bureau de la préfecture pendant la journée. Les réfugiés qui se trouvaient au bureau de la préfecture étaient battus et tués.

Nyiramasuhuko a ordonné d'évacuer les réfugiés Tutsi et de les massacrer

Nyiramasuhuko est revenue au bureau de la préfecture une autre fois. Elle a demandé à Nsabimana de convoquer une réunion des bourgmestres de la préfecture, pour leur demander de faire évacuer les réfugiés vers les Communes où ils résidaient. Cet ordre avait été exécuté, et après l'évacuation les Tutsi ont été tués.

Le massacre des Tutsi au barrage routier établi par Nyiramasuhuko à l'hôtel Ihuriro

Depuis avril 1994, un barrage routier avait été établi à proximité de la résidence de Nyiramasuhuko et de Ntahobali, «l'hôtel Ihuriro ». L'hôtel Ihuriro servait également de lieu de rassemblement et de planification du génocide.

Nyiramasuhuko et les Interahamwe ont tenu régulièrement des réunions à l'hôtel Ihuriro au cours desquelles ils ont débattu de la mise en œuvre du génocide dans la préfecture de Butare. Des Interahamwe et des militaires ont utilisé ce barrage pour identifier, enlever et tuer des Tutsi. Ainsi par exemple, le 21 avril 1994 un Tutsi dénommé Léopold Ruvurajabo a été tué près de l'hôtel Ihuriro sur les instructions de Nyiramasuhuko et Ntahobali.

Nyiramasuhuko a ordonné aux Interahamwe d'enlever des femmes Tutsi, de les violer avant de les tuer.

C'est sur le barrage de l'hôtel Ihuriro que des filles et femmes Tutsi étaient enlevées et violées sur les instructions de Nyiramasuhuko avant de les tuer. Cette politique de viol a été largement utilisée par Nyiramasuhuko dans toute la ville de Butare. Le viol de femmes Tutsi a été utilisé comme une arme de génocide, qui s'inscrivait dans la politique générale d'extermination. Nyiramasuhuko encourageait les Interahamwe, y compris son fils à violer les femmes Tutsi.

Nyiramasuhuko a ordonné le massacre de Tutsi réfugiés à l'EER

Après que Nyiramasuhuko et Ntahobali ont attaqué les réfugiés au bureau de la préfecture de Butare entre le 19 avril et la fin juin 1994, ceux qui avaient survécu ont été emmenés dans divers endroits de la préfecture pour y être exécutés, notamment dans la forêt jouxtant l'EER. La, des Tutsi ont été maltraités avant d'être exterminés. Nyiramasuhuko a été reconnue de génocide et condamnée à une peine d'emprisonnement à vie en première instance, mais cette peine a été réduite à 47 ans en appel. Son fils Shalom Ntahobali a été condamné à la même peine de 47 ans d'emprisonnement que sa mère.

3.3. LE MINISTRE KAREMERA EDOUARD DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE D'EXTERMINATION DANS SA PREFECTURE D'ORIGINE: KIBUYE

Karemera Edouard a créé une milice Interahamwe dans la Commune de Bwakira, sa Commune d'origine, pour l'élimination des Tutsi

Karemera Edouard a joué un rôle de premier plan dans la mise en pratique de la politique génocidaire dans la préfecture de Kibuye.

Karemera est né le 1er septembre 1951, dans le Secteur de Rucura, Commune de Mwendu, préfecture de Kibuye. Il a été membre du comité central du MRND depuis 1979, en juin 1992, il a été élu secrétaire national de ce Parti. En avril 1993, il est devenu premier vice-Président du MRND et membre de son bureau exécutif. En 1994 il était ministre de l'intérieur dans le Gouvernement génocidaire dirigé par Jean Kambanda.

Le 13 octobre 1993, Karemera a tenu une réunion dans la salle polyvalente de la Commune de Bwakira dans la préfecture de Kibuye. Etaient présents dans cette réunion Karemera, Ruhigira Enoch, Munyampundu, André Kagimbangabo, le Colonel Ndahimana, un responsable de la CDR du nom d'Amani Mugabo, et le bourgmestre Kabasha.

A cette occasion, Karemera avait invité l'assistance à contribuer à la formation des Interahamwe. Karemera avait ajouté que les Tutsi étaient l'ennemi. Il a expliqué comment il fallait les identifier les Tutsi. Il a montré l'importance d'identifier l'ennemi, en demandant aux préfets de mettre en place tous les mécanismes nécessaires pour le signalement des Tutsi et pour leur extermination. Après cette réunion, la formation des Interahamwe qui avaient déjà été sélectionnés avant cette réunion a démarré immédiatement.

Le programme de formation militaire des Interahamwe mis en place avant le génocide visait à l'élimination des Tutsi sur tout le territoire du Rwanda.

Karemera a procédé à la distribution de fusils. La formation militaire des Interahamwe s'est déroulée dans la vallée de Mashiga, dans le bois situé en contrebas du bureau communal, ainsi que dans la forêt de Ndoha.

Karemera Edouard a étendu à tout le pays la politique d'extermination des Tutsi dite de « pacification »

Le 10 avril 1994 à l'Hôtel des Diplomates, Ngirumpatse, Karemera et Joseph Nziirorera ont convoqué une réunion des onze membres du comité national des Interahamwe. Ils ont informé les Interahamwe de la « mission de pacification » qui consistait à transmettre au nom du Gouvernement génocidaire le message demandant la continuation des massacres, mais en dissimulant les cadavres. Le Gouvernement génocidaire a dit qu'il rencontrait des difficultés avec la communauté internationale à cause des cadavres exposés le long des routes. Les corps devaient être rassemblés pour être récupérés par des camions, afin d'éviter d'être vus.

En tant que ministre de l'intérieur, et premier vice-Président du MRND, Karemera a étendu à tout le pays la politique d'extermination dite de « pacification » qui consistait à provoquer, à aider et à encourager davantage les attaques contre les Tutsis. Les ministres étaient ensuite envoyés dans leurs préfectures d'origine pour encourager les tueries et exercer le contrôle sur les Interahamwe.

Le 25 mai 1994, Karemera a écrit aux préfets au sujet des mesures visant l'application des directives de Jean Kambanda. Ces mesures comprenaient l'établissement de comités, de listes et d'inventaires pour recenser les ressources disponibles au niveau des préfectures, tels les moyens humains et matériels ainsi que les armes. L'objectif était de coordonner et d'accélérer les massacres dans tout le pays.

Karemera a ordonné aux bourgmestres de la préfecture de Gitarama de cesser de protéger les Tutsi

Le 18 avril 1994, Kambanda, Karemera, Ngirumpatse, Mugenzi et Barayagwiza ont organisé une réunion à Murambi, avec plusieurs bourgmestres de la préfecture de Gitarama. Les bourgmestres ont demandé à Kambanda de leur fournir des renforts pour protéger la population Tutsi et rétablir l'ordre dans la région. Au lieu de cela, Ngirumpatse, Karemera et Justin Mugenzi, ont encouragé les bourgmestres à cesser de protéger les Tutsis et de permettre aux Interahamwe de continuer à tuer des Tutsi.

Karemera a organisé des réunions dans la préfecture de Kibuye pour accélérer le génocide dans cette région

Kibuye, le 3 mai 1994: Karemera a rendu hommage aux Interahamwe, exhorté ceux-ci à continuer le génocide.

Lors cette réunion, Jean Kambanda s'est adressé à l'auditoire et a préconisé la « défense civile » comme moyen de combattre le FPR, et a informé le public que la guerre avait gagné toutes les Communes du Rwanda. Ce langage codé signifiait que

même si l'extermination des Tutsi avait gagné tout le pays, elle devait se poursuivre au moyen de la défense civile.

Karemera s'est également adressé aux participants, en rendant hommage aux Interahamwe, il a exhorté ceux-ci à déloger, stopper et combattre l'ennemi en collaboration avec les organisations de jeunes des autres Partis.

Karemera comme tous les membres du Gouvernement génocidaire qualifiait tous les Tutsi d'ennemi. Karemera a demandé aux Interahamwe à combattre l'ennemi et à attaquer physiquement et détruire tous les Tutsis. Ce discours a été repris et rediffusé par Radio Rwanda le 9 mai 1994.

Kibuye, le 16 mai 1994 : Karemera a demandé à la population hutu de chercher des armes traditionnelles pour massacrer les Tutsi.

Au cours de cette réunion, il a remercié le préfet de Kibuye, Clément Kayishema, pour avoir accompli sa mission, faisant référence au massacre des Tutsi à Kibuye. Il a demandé aux Interahamwe d'attaquer les Tutsi et de les éliminer.

Karemera a demandé à la population de chercher des armes supplémentaires, par exemple, des arcs, des flèches et des lances.

Karemera et d'autres génocidaires ont mis en place un Fonds de « défense nationale » pour financer le génocide

Le 25 avril 1994, Félicien Kabuga en connivence avec Karemera et Ngirumpatse, et d'autres génocidaires a organisé une réunion de Gisenyi en vue de créer un Fonds de « défense nationale » qui devait servir à réapprovisionner les Interahamwe qui massacraient les Tutsi.

A plusieurs reprises, de telles réunions ont été organisées durant le génocide, lorsque le Gouvernement génocidaire s'était installé à Gisenyi.

Karemera a amené des renforts dans la Commune de Mwendo pour l'extermination des Tutsi réfugiés sur les collines de Bisesero

Karemera est allé dans sa Commune d'origine, Mwendo mobiliser les Hutu pour qu'ils viennent tuer les Tutsi de Bisesero.

Il a menti que les réfugiés Tutsi étaient train d'attaquer les Hutu à Bisesero et qu'ils devaient s'y rendre pour aider les Hutu à tuer les Tutsis, maintenant qu'ils avaient terminé avec les Tutsi de cette région et qu'un problème se posait à Bisesero

Le 17 juin 1994, Karemera a adressé une demande écrite au lieutenant-Colonel Anatole Nsengiyumva pour lui demander d'envoyer des renforts de la préfecture de Gisenyi aux fins d'éliminer tous les rescapés Tutsi de Bisesero

Le 17 juin 1994, Karemera a adressé une demande écrite au lieutenant-Colonel Anatole Nsengiyumva, commandant du secteur opérationnel de Gisenyi au nom du Gouvernement génocidaire, et a demandé aux autorités militaires d'envoyer des renforts de la préfecture de Gisenyi aux fins d'éliminer tous les rescapés Tutsi de Bisesero. Le Gouvernement génocidaire visait à détruire complètement les Tutsis de la préfecture de Kibuye afin de dissimuler les massacres des mois précédents qui pouvaient transparaître des récits faits par les rescapés. Les renforts de Gisenyi ont provoqué la mort de nombreux Tutsi.

Karemera a demandé au préfet et au commandant de Kibuye à qui il avait envoyé une copie de cette lettre, de prendre les mesures propres à permettre la mise en œuvre de cette opération dans les délais prescrits qui devait être bouclée au plus tard le 20 juin. Karemera faisait appel à la participation des habitants des Communes de Gishyata, de Gisovu et de Gitesi.

3.4. LE MINISTRE NIYTEGEKA ELIEZER DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE D'EXTERMINATION APPELEE "DEFENSE CIVILE" DANS L'ANCIENNE PREFECTURE DE KIBUYE

Niyitegeka a distribué des armes dans la Commune de Gisovu et massacré les Tutsi réfugiés dans l'église de Mubuga

Niyitegeka Eliezer a joué un rôle de premier plan dans la mise en pratique de la politique génocidaire dans la préfecture de Kibuye.

Né le 12 mars 1952, Eliézer Niyitegeka est originaire du Secteur de Gitabura, Commune de Gisovu, préfecture de Kibuye (Rwanda). Ancien journaliste et présentateur à Radio Rwanda, il est nommé ministre de l'information du Gouvernement génocidaire le 9 avril 1994. Membre du Mouvement démocratique républicain (« MDR »), dont il était le Président dans la préfecture de Kibuye de 1991 à 1994, Niyitegeka siégeait également au bureau politique national de son Parti.

En 1994, il était ministre de l'information dans le Gouvernement génocidaire.

Le 10 avril 1994 Niyitegeka Eliezer est venu à Gisovu, à bord d'une Hilux blanche à l'arrière de laquelle se trouvaient trois militaires et des armes à feu empilées dans le véhicule.

Ces armes ont été distribuées aux tueurs qui les ont utilisées dans les attaques contre les Tutsi.

Le 16/4/1994, Niyitegeka est venu à Mubuga et a dit devant un grand public d'Interahamwe qu'il a appris que des Tutsi se cachaient dans l'école de Mubuga et dans l'église, et qu'il entendait lancer une attaque contre eux. Il a ensuite choisi de nombreux gendarmes, armés de fusils et de grenades qui ont immédiatement lancé l'assaut.

Les grenades étaient lancées à partir du toit de l'église qui avait été ouvert par les tueurs. Après l'attaque, Niyitegeka a remercié les tueurs, en promettant de leur payer à boire, en guise de récompense, à condition qu'ils continuent de tuer les Tutsi dans d'autres endroits.

Niyitegeka a massacré les Tutsi réfugiés sur la colline de Kizenga, entre le 17 et le 30 avril 1994

Entre 5 000 et 10 000 Tutsi, hommes, femmes et enfants de tous âges s'étaient réfugiés sur la colline de Kizenga. Comme son sommet était élevé, les réfugiés pouvaient voir les assaillants lorsque ceux-ci venaient les attaquer.

Niyitegeka est arrivé sur les lieux, accompagné de Ruzindana, des Interahamwe et de gendarmes, soit au total entre 2 000 et 3 000 tueurs.

Niyitegeka portait lui-même un fusil, les Interahamwe étaient armés, de gourdins, de lances et de pioches.

Les tueurs ont encerclé la colline et, n'ayant nulle part où aller, les réfugiés avaient décidé de rester sur place et d'attendre la mort. Niyitegeka a tiré le premier sur la foule de réfugiés. Il a dit à l'aide d'un porte-voix, de tuer l'ennemi - les Tutsi - et de n'épargner personne. Après l'attaque, il y avait des cadavres partout et les agonisants poussaient des cris de douleur.

Niyitegeka a massacré les Tutsi réfugiés sur la colline de Muyira, entre le 17 et le 30 avril

Une attaque de grande envergure a été lancée entre le 17 et le 30 avril contre les réfugiés Tutsis présents sur la colline de Muyira, à Bisesero.

Ce jour-là les réfugiés ont été attaqués à trois reprises. Il y avait environ 5 000 réfugiés Tutsi sur la colline et il en arrivait davantage chaque jour. Il y avait des Tutsis de tous âges, y compris des vieillards et des nourrissons sur le dos de leur mère. Certains d'entre eux étaient des rescapés d'autres attaques, telles que celles des

églises de Ngoma, de Mubuga et de l'Église adventiste de Mugonero, dans lesquelles de nombreuses personnes avaient été massacrées.

Parmi les tueurs, il y avait Niyitegeka, Segatarama, qui était le conseiller de Gitabura, deux agents de la police communale de Gisovu, Sebahire, Rukazamyambi, Minyotsi, un agent de police, Ndimbati, le bourgmestre de Gisovu, et Alfred Musema, qui était le directeur de l'usine à thé de Gisovu. Tous portaient des fusils. Il y avait parmi les tueurs environ 20 à 30 personnes portant des armes à feu. Niyitegeka était à la tête de tueurs dont le nombre total s'établissait à plus de 6 000, y compris des soldats, des policiers et des Interahamwe. Ils étaient armés de lances, de gourdins et d'autres armes traditionnelles.

Durant cette attaque, les réfugiés se sont tellement bien défendus que les assaillants ont dû battre en retraite.

Les tueurs sont revenus plus nombreux. Il y a eu des morts et les tueurs ont fait marche arrière. Vers 13 h 30, alors qu'ils organisaient l'enterrement des morts, les rescapés ont été attaqués pour la troisième fois sur la colline de Muyira. Il y a eu d'innombrables morts éparpillés sur la colline.

Niyitegeka a massacré les Tutsi entre avril et début mai 1994 à Kivumu

Une attaque particulièrement dévastatrice a été perpétrée entre fin avril et début mai 1994 à Kivumu, dans Bisesero. Les assaillants qui ont pris part à cette attaque qui a fait beaucoup plus de victimes étaient plus nombreux et mieux équipés que les autres. Sur la colline de Bisesero de nombreux réfugiés Tutsi étaient éparpillés sur la colline. Certains réfugiés souffraient plus que d'autres. Certains avaient été blessés par balle ou par machette, et d'autres souffraient de maladies ordinaires. Ils ne pouvaient être soignés. Il y avait des enfants, des personnes âgées et des femmes.

Pour donner aux blessés et aux personnes âgées le temps de se trouver des cachettes et parce qu'il n'y avait nulle part où aller pour s'échapper, les réfugiés valides ont couru vers les assaillants et les ont rencontrés à Kivumu. Il y avait environ 300 assaillants portant des armes à feu, des explosifs et des armes traditionnelles tels que des machettes, des lances, des gourdins et des tiges de bambou taillées en pointe.

A la tête il y avait Niyitegeka, le bourgmestre Charles Sikubwabo, le conseiller Mika Muhimana, Ndimbati, le bourgmestre de Gisovu, Segatarama, le conseiller de Gitabura, Kanayira, l'assistant du bourgmestre de Gishiyita, Mathias Nginshuti, Kagaba et Vincent qui était le conseiller de Mubuga.

Niyitegeka était armé d'un fusil, et a commencé à tirer sur les réfugiés. Les réfugiés ont résisté pendant un bref laps de temps avec des pierres et des bâtons mais les assaillants étaient puissamment armés et les attaques dont ils étaient l'objet provenaient de nombreuses directions. Ils ont été poursuivis par les assaillants jusqu'au sommet de la colline de Gitwe où ils ont ensuite passé la nuit. L'attaque n'a pris fin qu'à 15 heures.

Niyitegeka a lancé une nouvelle attaque contre les Tutsi réfugiés sur la colline de Muyira, le 13 mai 1994

Le 13 mai 1994, les assaillants, au nombre desquels se trouvaient des Interahamwe, des militaires et des civils, sont arrivés entre 8 heures et 9 heures. Ils avaient garé leurs véhicules à l'endroit appelé « Kucyapa », sur la ligne de démarcation entre les Communes de Gisovu et de Gishyita. Parmi ces véhicules, il y avait des bus de l'ONATRACOM, des camions appartenant à COLAS et des véhicules saisis, appartenant à des Tutsi qui avaient été tués.

Les véhicules des assaillants faisaient la navette entre Kibuye et Cyangugu. Les assaillants étaient nombreux, ils étaient beaucoup plus nombreux que les réfugiés. Parmi les assaillants il y avait les bourgmestres des Communes de Gishyita et de Gisovu, les conseillers, le préfet, Ruzindana, son frère Joseph, le pasteur Ntakirutimana, le docteur Gérard Ntakirutimana, et Alfred Musema.

Les assaillants criaient « Tubatsembatsembe ». Cette attaque n'a pris fin qu'à 17 h 30. Lors de cette attaque, les assaillants tiraient sur les réfugiés, suite à quoi, ils les achevaient au gourdin et à la machette. Niyitegeka était dans la première ligne d'assaillants.

Après l'attaque, les tueurs se sont rassemblés « Kucyapa » pour une réunion. Les réfugiés tués ce jour-là étaient très nombreux.

Certains rescapés qui avaient un peu de force ont enterré les corps dans des tombes peu profondes, d'autres cadavres ont été dévorés par les bêtes sauvages et les chiens sur la colline.

Niyitegeka a voulu achever les Tutsi réfugiés sur la colline de Muyira, le 14 mai 1994

L'attaque a continué le lendemain sur la colline de Muyira. Le matin, les tueurs avaient garé leurs véhicules « Kucyapa ». Niyitegeka se tenait à un panneau indicateur situé au bord de la route. Il était avec Kayishema, l'ancien préfet de Kibuye, Alfred Musema, Sikubwabo, le bourgmestre de Gishyita, Ndimbati, le bourgmestre de Gisovu, Ruzindana, Mika, Gérard et Elizaphan Ntakirutimana, Enos

Kagaba, Kanyabungo Augustin, Victoire, Gashakabuhake, l'ancien bourgmestre de Gishyita, Segatarama, le conseiller de Gitarama, Vincent Rutaganira, le conseiller de Mubuga. Le groupe d'assaillants comprenait des civils, des militaires, des Interahamwe, des gendarmes et des policiers communaux. Dès qu'ils ont aperçu les tueurs, les réfugiés se sont enfuis vers la colline de Muyira. Les réfugiés ont été pourchassés jusqu'à la rivière Kiraro où un autre groupe de tueurs attendait et ils ont tué tellement de personnes que la rivière est devenue rouge de sang.

Niyitegeka a massacré les Tutsi à Rugarama et Kiziba, fin mai

Les réfugiés avaient été poursuivis durant toute la journée. Ils avaient réussi à s'échapper vers Cyamaraba, à Kazirandimwe, et à s'y cacher dans un buisson. Niyitegeka a ordonné aux tueurs de revenir à 18 heures pour continuer les tueries, en particulier pour attaquer et tuer les réfugiés lorsqu'ils sortiraient de leurs cachettes pour chercher de quoi manger.

Niyitegeka, accompagné de Ruzindana et Kayishema ont également perpétré des massacres de Tutsi à Kiziba le 18 juin 1994. Il tirait avec son fusil, et les Interahamwe partaient achever les blessés.

En rentrant de ce massacre Niyitegeka a rencontré un vieillard et un jeune garçon. Il leur a dit : « Vos parents ont failli me tuer ». Il a chargé son fusil et tiré sur la poitrine du vieillard. Il a également tiré sur la tête et sur le corps du jeune garçon, et a dit aux assaillants « d'enlever la saleté », faisant ainsi référence aux corps du vieillard et du jeune garçon.

Niyitegeka a dirigé des réunions qui planifiaient l'extermination des Tutsi réfugiés sur la colline de Bisesero, le 10 juin 1994 et les jours suivants

Quelques réfugiés Tutsi de Bisesero avaient survécu à plusieurs attaques lancées contre eux depuis le mois d'avril 1994. Niyitegeka a organisé des réunions pour exterminer ceux qui avaient pu échapper à ces massacres. La réunion du 10/6/1994 s'est tenue à la salle de conférence de la préfecture de Kibuye. Étaient présents à la réunion : Ruzindana, Kayishema, Musema, le docteur Gérard Ntakirutimana, Joseph Mpambara, Enos Kagaba, Mathias, le conseiller de Gishyita, Mika, le conseiller de Mubuga et les bourgmestres de Rwamatamu, Gisovu, Gishyita et Mabanza.

Ruzindana est intervenu sur l'objet de la réunion, qui était de trouver les moyens à mettre en œuvre pour tuer tous les Tutsis à Bisesero. Les participants ont réagi en applaudissant.

Niyitegeka parlait dans un microphone. Il a promis que Ruzindana et lui-même fourniraient un appui matériel sous forme d'armes pour « régler » le problème Tutsi à Bisesero.

Une semaine après cette réunion, Niyitegeka est revenu diriger une autre réunion pendant laquelle il a distribué des armes. Il a dit que ces armes devaient être utilisées dans des massacres à Bisesero. Il a dit que les attaques auraient lieu le lendemain à Bisesero. Il a présenté le plan d'attaque au tableau et dit que personne ne serait épargné. Niyitegeka a d'abord tracé un cercle au tableau puis écrit le mot « Bisesero » à l'intérieur du cercle. Autour du cercle, le point de départ assigné à chaque group d'assaillants a été matérialisé par Niyitegeka en inscrivant le nom en entier ou les initiales des chefs désignés pour chaque groupe de tueurs. Les cinq points de départ entourant le cercle à l'intérieur duquel était inscrit le mot « Bisesero » étaient Karongi, Rushishi, Kiziba, Gisiza et Murambi. Le point de départ prévu pour le groupe de Niyitegeka était Kiziba. Aucune opposition n'a été formée contre le plan. Niyitegeka a ordonné aux gens à prendre part à l'attaque. Il a invité les bourgmestres à dire aux hommes valides de la population de participer aux tueries de Tutsi et indiqué qu'il serait personnellement présent à ladite attaque. Sikubwabo et d'autres personnes ont manifesté leur appui à l'attaque projetée en déclarant qu'ils seraient présents sur les lieux et ont encouragé tout le monde à y participer. Les gens ont accueilli ce discours par des cris et des applaudissements.

Niyitegeka a violé personnellement et fait violer plusieurs filles et femmes Tutsi

Le 20 mai 1994, des Interahamwe, qui accompagnaient Niyitegeka mener des attaques à Bisesero, se sont mis à débusquer les gens qui s'étaient cachés dans les buissons. Ils ont attrapé une jeune fille qui devait avoir 13 à 15 ans. Ils l'ont amenée à Niyitegeka et l'ont mise dans son véhicule. Niyitegeka était assis dans le véhicule, une jeep rouge, dont la portière était ouverte.

Niyitegeka a refermé la portière et s'est retrouvé seul avec la fille dans le véhicule. Il a violé la fille, et l'a ensuite jetée devant le véhicule avant de l'abattre avec une grosse arme à feu.

Le 2 juin 1994, près de l'Ecole normale technique de Kibuye, au bord de la route, Niyitegeka a ordonné des Interahamwe d'aller chercher un morceau de bois, de le tailler en pointe et de l'enfoncer dans les parties génitales d'une femme qui venait d'être fusillée.

Le corps de la femme, avec le morceau de bois faisant saillie, avait par la suite été abandonné au bord de la route pendant environ trois jours.

Il y a eu de nombreux cas de viol pendant les attaques de Bisesero. On avait enlevé plusieurs femmes où se trouvaient Eliezer Niyitegeka et Edouard Karemera, et plus personne ne les avait revues, elles avaient été violées et tuées dans les buissons. Tout homme qui voulait violer une femme pouvait le faire et toute personne qui attrapait une fille était libre d'en disposer à sa guise.

Certains hommes avaient emmené des filles chez eux et les avaient tuées une fois qu'ils en avaient fini avec elles.

Niyitegeka Eliezer a été reconnu coupable de génocide et a été condamné à une peine d'emprisonnement à vie. Il est mort en prison au Mali.

CHAPITRE IV.

LA PART DE RESPONSABILITE DES MEDECINS, ASSISTANTS MEDICAUX ET AUTRES PERSONNELS DES HOPITAUX, CENTRES DE SANTE ET DISPENSAIRES DANS LE GENOCIDE PERPETRE CONTRE LES TUTSI

Les médecins, assistants médicaux et autres personnels des hôpitaux et autres centres de santé, qui normalement sont chargés de soigner et veiller sur la santé des personnes, ont participé dans le Génocide perpétré contre les Tutsi. Dans les différents hôpitaux et centre de santé du Rwanda, ont été tués de nombreux Tutsi qui étaient malades, leurs accompagnateurs, où qui s’y étaient réfugiés, ainsi que les collègues Tutsi qui exerçaient le même métier de soigner les personnes, ils ont été tués de façon atroce par ces médecins et autre personnel de santé du cadre de direction des hôpitaux et centres de santé. Ci-dessous sont exposés la plupart d’entre eux qui ont pu être identifiés.

4.1. LA PART DE RESPONSABILITE DES MEDECINS DANS LE GENOCIDE COMMIS CONTRE LES TUTSI DANS LA VILLE DE BUTARE

4.1.1 LES MEDECINS

Dr Nshimyumuremyi Jean-Berchmans

Il est originaire de la Commune Butaro à Ruhengeri. En 1994, il était vice-recteur de l’Université Nationale du Rwanda (UNR). Il a été parmi ceux qui ont planifié le Génocide dans l’Université et la ville de Butare. Il a créé des groupes de criminels, qui ont préparé le Génocide et incité à tuer les Tutsi dans la ville de Butare, parmi lesquels il y a eu le “*Cercle des intellectuels Rwandais à Butare*”, auteur de nombreux écrits qui incitaient à la haine et aux massacres.

Le 24 novembre 2009, la juridiction Gacaca du Secteur Butare ville l’a condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité : il a été condamné pour avoir participé à des réunions qui planifiaient le génocide à l’Université et à l’Hôpital

Universitaire (CHUB), avoir incité le personnel à tuer les Tutsi, avoir fait tuer les enseignants et les étudiants Tutsi, et avoir créé et dirigé une milice Interahamwe à l'Université de Butare.

La juridiction Gacaca a également conclu que le Dr Nshimyumuremyi Jean Berchmans avait mis en place un groupe chargé de collecter des fonds destinés à rémunérer les Interahamwe et à financer les opérations de massacres, ce groupe avait pris le nom de "*Comité de financement de l'auto-défense civile*" dans lequel Nshimyumuremyi collaborait avec Rutayisire Faustin qui était Sous-préfet à la Préfecture de Butare, Sebalinda Jean Baptiste qui était Directeur administratif et financier (DAF) à l'usine d'allumettes de Butare, Gakwaya Venant qui était commerçant. Les fonds étaient déposés sur le compte No 84343 de la Banque de Kigali à Butare.

Nshimyumuremyi a aussi été condamné pour avoir depuis longtemps persécuté les Tutsi, parmi lesquels il y a eu notamment le Prof Jean Baptiste Habyarimana qui a été tué pendant le génocide alors qu'il était Préfet de Butare, et pour avoir participé aux massacres commis par les médecins de l'hôpital CHUB. Il vit actuellement au Gabon.

Dr Nshimyumukiza Jotham

Pendant le Génocide il était le Directeur de l'hôpital CHUB jusqu'à sa fuite au cours du mois de juillet 1994. Il a fait tuer des malades ainsi que des médecins et infirmiers qu'il dirigeait, dont l'infirmier Karekezi Jean-Claude qu'il a dénoncé comme étant Tutsi aux militaires de l'ESO qui l'ont étranglé devant les malades. En tant que Directeur de l'hôpital, il a coordonné tous les massacres commis à l'hôpital CHUB.

Dr Munyemana Sosthène

Il est originaire de l'ancienne Commune Musambira (Gitarama) où il est né en 1955, il était membre du Parti MDR. Il travaillait à l'hôpital Universitaire de Butare (CHUB) et enseignait à la Faculté de Médecine de l'Université du Rwanda à Butare. Les juridictions Gacaca l'ont jugé en son absence pour les crimes de génocide qu'il a commis au CHUB et à Tumba où il résidait dans la Commune Ngoma à Butare. Il a été condamné à 30 ans de prison le 5 août 2007, et en appel la juridiction Gacaca de Ngoma a alourdi sa peine et l'a condamné en son absence, le 22 janvier 2010, à la prison à perpétuité après l'avoir convaincu d'avoir participé à la planification et à la mise en œuvre du Génocide dans la ville de Butare, en particulier à l'hôpital CHUB où il a tué des femmes et des enfants comme il l'a aussi fait à Tumba où il résidait.

Parmi les atrocités à son actif, il a enfermé des Tutsi dans la salle de réunion du Secteur Tumba, et sélectionnait ceux qui devaient être tués, dont Philippe Musake et Laurence Kanayire. Il a été convaincu par la juridiction Gacaca d'avoir distribué des armes que lui avait remises le Premier Ministre Jean Kambanda, et d'avoir participé aux massacres à la barrière de Mukoni.

Le Dr Munyemana Sosthène s'est réfugié en France en 1994, et y a poursuivi sa carrière de médecin à l'hôpital *Villeneuve-sur-Lot*, où son contrat a été rompu en 2009. En décembre 2018, un juge d'instruction français a décidé de le poursuivre en justice, alors qu'une première plainte contre le Dr Munyemana pour ses crimes pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi, avait été déposée devant le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux en 1995. La procédure judiciaire le concernant suit son cours.

Dr Rwamucyo Eugène

Il est né dans l'ancienne Commune de Gatonde à Ruhengeri, et était Directeur du "*Centre Universitaire de Santé Publique de Butare/ CUSP*" de l'Université du Rwanda. Le Dr Rwamucyo Eugène était aussi parmi ceux qui ont planifié le Génocide dans la ville de Butare. Parmi les crimes à son actif, il a fait déterrer par la population, des corps de victimes pour aller les jeter dans des fosses qui avaient été creusées bien avant. Le 2 septembre 2009, la juridiction Gacaca de Ngoma l'a condamné à la prison à perpétuité pour avoir créé des groupes de tueurs qu'il incitait à commettre le Génocide, distribué des armes, séquestré des femmes et des filles Tutsi, et fait le compte macabre des victimes pour s'assurer de ceux qui avaient été tués. Le Dr Rwamucyo, dès son arrivée en France, a été engagé à l'hôpital universitaire de Lille et après a travaillé à l'hôpital de Mabeuge où son contrat a été rompu en octobre 2009 quand les responsables de cet hôpital ont appris qu'il était recherché pour avoir participé au Génocide perpétré contre les Tutsi.

Le 26 mai 2010, le Dr Rwamucyo a été arrêté par *Interpol* sur base du mandat d'arrêt international délivré par le Parquet Général du Rwanda ; il a été arrêté au cimetière de *Sannois* où il s'était rendu pour assister aux funérailles du génocidaire Jean Bosco Barayagwiza, décédée en prison au Benin où il purgeait sa peine de 35 ans de prison à laquelle il avait été condamné par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR). Le Dr Rwamucyo a alors été incarcéré pendant quatre (4) mois et fut libéré le 15 septembre 2010, la Cour d'Appel de *Versailles* (France) a refusé son transfert au Rwanda mais a ordonné qu'il doit être poursuivi en France. Le 16 octobre 2020, les juges d'instruction français ont ordonné son renvoi à la Cour d'assise pour jugement.

Dr Bararengana Séraphin

Il est originaire de Gasiza où son père Ntibazirikana Jean Baptiste aurait été aidé par des prêtres catholiques à s'installer vers 1913. C'est dans l'ancienne Commune Karago, actuellement dans le village de Gasiza, Cellule Nyundo, Secteur Rambura, District Nyabihu. Il a longtemps été doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Nationale du Rwanda (UNR) mais, comme beaucoup d'autres médecins, officiait également à l'hôpital CHUB. Petit frère de Juvénal Habyarimana, Président de la République Rwandaise, il faisait également partie de « l'AKAZU », clique d'officiers de haut rang et de hauts fonctionnaires de l'Etat, qui avait le dernier mot sur tout ce qui touchait à l'administration publique, la gouvernance de l'Etat, la justice, l'économie et l'armée rwandaise. Dans le cadre de la planification du Génocide, il a incité le personnel de l'hôpital CHUB à participer aux massacres, et a distribué des armes. La juridiction Gacaca de la Cellule Mamba, Secteur Ngoma, l'a condamné en son absence, le 5 septembre 2007, à 30 ans de prison. Les autres personnes qui ont été condamnés à la même peine lors du même verdict sont le Dr Bigirimana Ignace, le Dr Mugabo Pierre et le Dr Karemera Alphonse. Le Dr Bararengana réside au Gabon.

Dr Habarugira Pascal

Il est né en 1957 dans l'ancienne Commune de Gafunzo (Cyangugu) en District Nyamasheke, Secteur Nyabitekeri. Il travaillait lui aussi au CHUB, était gynécologue. Après le génocide, il a travaillé à l'hôpital CHK de Kigali, puis est retourné au CHUB avant d'être arrêté et incarcéré en 2005. Le 5 septembre 2007, en appel, la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma l'a condamné à trente (30) ans de prison pour avoir dirigé les massacres commis à la barrière de Mukoni où ont été tués de nombreuses personnes dont les corps ont été jetés dans une fosse (appelée "*Icyi Bisi*") creusée à côté de la barrière, pour avoir livré afin qu'elle soit tuée une dame Tutsi du nom de Mukangango Venantie, et pour avoir tué le nouveau-né qu'une femme Hutu avait eu avec un Tutsi. Le 6 février 2008 la juridiction Gacaca l'a condamné à dix-neuf (19) ans de prison après avoir examiné son recours en révision. Il est actuellement incarcéré à la prison de Nyarugenge.

Dr Nsengiyumva Jean Népomuscène

Il est né en 1947 dans l'ancienne Commune Ruhondo (Ruhengeri). Après le Génocide, il est revenu d'exil et a travaillé à l'hôpital de Ruhengeri jusqu'en 2005 où il fut arrêté. Le 5 septembre 2007, il fut condamné pour crime de génocide par la juridiction Gacaca de la ville de Butare, pour avoir participé à des réunions qui planifiaient le massacre de Tutsi au CHUB, incité les médecins, les infirmiers, et le personnel du CHUB à commettre le Génocide et interdit à ceux-ci d'accueillir et

soigner des malades Tutsi, ce qui a entraîné la mort de certains d'entre eux. Il a été condamné à trente (30) ans de prison, il est incarcéré dans la prison de Huye. Son épouse, le Dr Nyiraruhango Berthe a été condamnée en son absence, le 26 septembre 2007, par les juridictions Gacaca à trente (30) ans de prison.

Dr Nyiraruhango Berthe

C'est un médecin spécialiste en ORL, épouse du Dr Nsengiyumva Jean Népomuscène. Ils ont tous les deux travaillé au CHUB. Le Dr Nyiraruhango Berthe a été réputé depuis 1990 pour avoir fait emprisonner ceux qu'elle appelait les complices des Inkotanyi, elle était parmi ceux qui dressaient les listes des Tutsi à emprisonner. Pendant le Génocide, le Dr Nyiraruhango persécutait les malades Tutsi, demandait leurs cartes d'identité pour aller les dénoncer auprès des Interahamwe et militaires qui venaient les prendre pour aller les tuer. Elle a refusé d'accueillir et de soigner des malades Tutsi sous prétexte qu'elle ne soignait pas des Inyenzi. Parmi ceux qu'elle a tués, selon le jugement de la juridiction Gacaca, il y a eu un infirmier nommé Hawa; elle a été accusée également d'avoir enfoncé un clou dans l'oreille d'un enfant en disant qu'elle ne soigne pas les Inyenzi. Après le Génocide elle s'est réfugiée au Kenya. Le 26 septembre 2007, la juridiction Gacaca l'a condamnée en son absence à trente (30) ans de prison. Il paraîtrait qu'elle est décédée en exil. Son époux, le Dr Nsengiyumva Jean Nepomuscene est incarcéré dans la prison de Huye, et a été condamné à trente (30) ans de prison pour les crimes de génocide qu'il a commis à Butare.

Dr Mugabo Pierre

Il est le gendre de Mbonyumutwa Dominique. En 1994 il travaillait au "*Laboratoire pharmaceutique*" de Butare. Il a participé à la mise en œuvre du Génocide à l'hôpital universitaire, et également aux massacres qui ont été commis à la barrière qui était située devant l'*Hôtel Faucon*. Il a été condamné le 5 septembre 2007 pour crime de génocide par les juridictions Gacaca du Secteur Ngoma District Huye, pour avoir tué des médecins et des enseignants d'Université qui résidaient à Buye, pour avoir participé à l'attaque qui a enlevé puis tué 25 enfants de la maison généralice des Sœurs Benebikira, et pour avoir livré des malades à des tueurs. Il a participé au Génocide avec sa femme Félicité Musanganire qui travaillait au CUSP Butare. Il réside en Afrique du Sud où il travaille à l'Université de *Western Cape*, à la Faculté de Pharmacie. Lui et son épouse, qui travaille également à cette Université, ont été condamnés par les juridictions Gacaca pour leurs crimes de génocide qu'ils ont commis à Butare.

Dr Kageruka Martin

Il était un médecin spécialiste en gynécologie au CHUB, et était chef de quartier là où il habitait. Il est né en 1946 en Commune Mabanza, Secteur Mushubati. A été jugé par les juridictions ordinaires. A été convaincu de plusieurs crimes, dont celui d'avoir participé à des réunions qui planifiaient le Génocide et incitaient à le commettre au CHUB, mobilisé le personnel de celui-ci pour commettre le Génocide et inciter les médecins et les infirmiers à ne pas accueillir et soigner les malades Tutsi. Parmi les crimes dont le Dr Kageruka a été convaincu, il y a l'assassinat de la reine Rosalie Gicanda, en collaboration avec le lieutenant Pierre Bizimana et sur ordre du Capitaine Ildephonse Nizeyimana. Aussi bien au Tribunal de première Instance de Butare et à la Cour d'Appel de Kigali, il a été condamné à la prison à perpétuité. Est incarcéré dans la prison de Nyarugenge.

Dr Ndindabahizi Jean Chrysostome

Travaillait au CUSP, est originaire de Nyakizu à Butare. Etait membre du Parti Social-démocrate (PSD), puis a rejoint la faction *Power* du même Parti. A été accusé dans le même procès que le Dr Runyinya Barabwiriza qui était enseignant à l'Université et conseiller du Président Habyarimana en matière politique. Ce procès s'est tenu le 5 septembre 2007. Le 11 mai 2008, la juridiction Gacaca l'a condamné en son absence à la prison à perpétuité. Son épouse, le Dr Nduwamariya Jeanne a aussi participé à la planification et à l'exécution du Génocide, surtout en participant aux massacres qui ont été commis aux barrières de Tumba. Ils résident tous les deux au Gabon.

Dr Habiyaremye Innocent

Est originaire de l'ancienne Commune Nkumba à Ruhengeri où il est né en 1951. A étudié en Belgique et est spécialiste en *microbiologie*, a travaillé au laboratoire du CHUB. S'est réfugié à Gikongoro où il a travaillé avec *Médecins Sans Frontières (MSF)* jusqu'à son arrestation et son incarcération en 1995. A été condamné à la prison à perpétuité pour avoir dirigé des réunions qui planifiaient le Génocide, et pour avoir installé des barrières et les avoir dirigées. Est incarcéré dans la prison de Huye.

Dr Mutwewingabo Anthère

Etait un spécialiste en *Anatomie – pathologie* et travaillait au laboratoire universitaire. Il est originaire de l'ancienne Commune de Gishoma, Préfecture de Cyangugu. A été convaincu d'avoir planifié le Génocide, tué et dirigé des attaques à l'Université de Butare et dans la ville de Butare. Le 27 mai 2009, la juridiction Gacaca d'appel de Ngoma l'a condamné à la prison à perpétuité.

Dr Bigirimana Ignace *alias* Sederi (CDR)

Est originaire de la Commune Gaseke (Gisenyi). Travaillait au CHUB. A été condamné le 5 septembre 2007 par les juridictions Gacaca à trente (30) ans de prison pour avoir été membre d'un groupe de tueurs et d'avoir tué des Tutsi à Butare. S'est réfugié au Kenya alors que son procès était encore en cours, réside actuellement en Eswatini (ex Swaziland) et travaille à l'hôpital *Mbabane Governmental Hospital*.

Dr Karemera Alphonse

Est né en 1951 en Commune Nyabikenke (Gitarama). Etait doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Butare. Le Dr Karemera est un tueur des plus redoutables qui a dirigé les massacres qui ont été commis au CHUB et à l'Université où ont été tués des étudiants, des enseignants et autres membres du personnel Tutsi. Il a participé et a dirigé des réunions qui planifiaient et incitaient à commettre le Génocide au CHUB, et a exhorté les médecins et les infirmiers à ne pas accueillir et soigner les malades Tutsi. Il a été condamné, le 5 septembre 2007 et en son absence, par les juridictions Gacaca à trente (30) ans de prison. Il vit aujourd'hui à Lyon, en France.

Dr Hakizimana Deogratias

A été accusé le 5 septembre 2007 dans le même procès que le Dr Runyinya Barabwiriza qui était enseignant à l'université et conseiller du Président Habyarimana en matière politique. Le Dr Hakizimana Deogratias participait à des réunions qui planifiaient les massacres de Tutsi et incitaient à commettre le Génocide et à participer aux attaques meurtrières.

Dr Nduwamariya Jeanne

Etait médecin à l'hôpital de Kabutare. Est originaire de la Commune Ndora (Butare). A participé à la planification du Génocide et à son exécution, surtout en participant aux massacres aux barrières de Tumba. Elle est connue pour avoir persécuté en particulier la famille Berchmans, traquant sans relâche Chantal la fille de celui-ci, jusqu'à promettre de l'argent à qui la débusquerait de sa cachette, pour la tuer. Elle clamait elle-même qu'elle tuera de ses mains Chantal. De nombreuses réunions qui planifiaient le Génocide ont eu lieu chez elle et son mari. Elle était l'épouse du Dr Jean Chrysostome Ndindabahizi. Elle a été jugée en son absence par la juridiction Gacaca de Tumba B le 28 octobre 2009 qui l'a condamnée à la prison à perpétuité.

Dr Mwigimba Cyrille

Etait médecin au CHUB. A été condamné pour crime de génocide par la juridiction Gacaca du Secteur Butare ville, pour avoir : refusé, en collaboration avec le Dr Rugina Nizeyimana Emmanuel et le Dr Habimana Lin, de soigner des malades Tutsi qu'ils discriminaient et livraient aux militaires qui les tuaient, participé à des réunions qui planifiaient le Génocide à l'université et au CHUB, possédé illégalement des armes là où il résidait à Taba et participé à des attaques qui ont massacré des Tutsi à la maison généralice des Sœurs Benebikira où 25 enfants ont été enlevés puis tués. La juridiction Gacaca l'a condamné à la prison à perpétuité.

Dr Habimana Lin

Médecin de nationalité burundaise, travaillait au CHUB. Le 20 novembre 2009, il a été condamné par la juridiction Gacaca du Secteur Butare ville dans le même procès que le Dr Rugina et le Dr Mwigimba pour avoir dénoncé et livré des malades Tutsi aux militaires de l'Ecole des Sous-Officiers (ESO) qui les ont tués, pour avoir refusé de soigner des malades Tutsi qu'ils discriminaient et livraient aux militaires et Interahamwe qui les amenaient les tuer, pour avoir participé à des réunions au CHUB et à l'université qui planifiait des massacres des membres du personnel et des étudiants Tutsi. Il a été condamné en son absence à la prison à perpétuité.

Dr Nyagasaza Aloys

Il a été condamné le 16 novembre 2009 par la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma à la prison à perpétuité pour avoir participé à des massacres dans la ville de Butare surtout à Mukoni et Kabutare, pour avoir tué des Tutsi aux barrières, pour avoir transporté les corps sans vie des victimes dans son véhicule et pour avoir tué de ses propres mains Nkundayezu Bernardin et Mushumba. Le Dr Nyagasaza a été désigné avoir été le complice du Dr Habarugira Pascal dans le jugement du 6 février 2008 de la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma, qui l'a condamné pour avoir notamment gardé la barrière de Mukoni où ont été tuées de nombreuses personnes.

Dr Sijyeniy Charles

Etait dentiste et avait étudié en Russie. Est originaire de Cyarwa dans l'ancienne Préfecture de Butare. Il a été condamné le 05/09/2007 pour crime de génocide par la juridiction Gacaca de la ville de Butare, avec le Dr Hakizimana Deogratias. Il a été condamné pour avoir participé à des réunions qui planifiaient les massacres de Tutsi, et pour avoir incité à commettre le génocide et à participer aux attaques meurtrières.

Dr Twagirayezu Emmanuel

Est né en 1950 dans la Commune Ndora dans l'ancienne Préfecture de Butare, actuellement en District Gisagara. Le 26 mars 2010, la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma l'a condamné pour crimes de génocide, pour avoir participé à des réunions qui planifiaient le Génocide, pour avoir livré des malades Tutsi aux militaires qui les tuaient sur place à l'hôpital, pour avoir incité à commettre le génocide, pour avoir été au CHUB et participé aux meurtres des Tutsi Mujejende et Sebera, et pour avoir violé des femmes Tutsi dont des étudiantes. Il a été condamné en son absence à la prison à perpétuité. Il est mort en exil au Ghana en 2020.

Dr Ngirabatware Bruno

A été condamné à trente (30) ans de prison, s'est enfui avant la fin du procès. Est le frère de Mbonampeka Stanislas, membre du PL *power* et Ministre de la Justice dans le Gouvernement dit « des Abatabazi (sauveurs) », et qui a commis le génocide à Ndera en ville de Kigali.

Dr Gatera Godefroid

Était médecin au service *chirurgie*. La juridiction Gacaca de Butare l'a condamné pour avoir planifié et exécuté le Génocide au CHUB. Est décédé dans la prison de Huye.

Dr Murengezi Ildephonse

Il était le Directeur du Centre de recherche en médecine traditionnelle, CURPHAMETRA en sigle, sis à Butare. Est originaire de la Commune Ruhashya dans Butare actuellement en District Huye. Il a commis le Génocide à Butare. Il a été reconnu coupable de participation aux réunions qui planifiaient le génocide et qui se tenaient chez Gasengayire. Il incitait ses employés à chercher et à tuer les Tutsi. Le 26 mars 2009, la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma, District Huye, l'a condamné à dix-neuf (19) ans de prison pour avoir gardé une barrière où ont été tués de nombreux Tutsi et avoir participé à des attaques qui ont tué des Tutsi à des endroits différents dans la ville de Butare. Il réside actuellement en Suisse.

Dr Rutagengwa Emmanuel

Est né en 1954 à Cyarwa en Commune Ngoma à Butare, actuellement dans le District Huye. En 1994, il travaillait au Laboratoire National Pharmaceutique (LABOPHAR)

sis à Butare. Le 29 octobre 2008, la juridiction Gacaca de Cyarwa Cyimana A l'a condamné à la prison à perpétuité avec isolement pour des crimes de génocide commis à Butare. Parmi les crimes pour lesquels il a été reconnu coupable, il y a l'organisation de réunions qui planifiaient le génocide, le port illégal d'arme, l'utilisation de véhicules du LABOPHAR dans le transport de militaires qui ont tué des Tutsi, dont le nommé Nzovu. Il a participé à des attaques contre les Tutsi en compagnie de Niyibizi Benoit, Gashirabake Louis, Mutwewingabo et Sendege. Il était dans l'attaque qui visait l'assassinat du mari de Ntakirutimana Marie. Il a été reconnu coupable de viol sur des femmes et jeunes filles Tutsi. Il réside actuellement au Malawi.

Teganya Leonard

En 1994, il était étudiant en dernière année en Faculté de Médecine. Il dressait la liste des malades Tutsi admis à l'hôpital et allait en avertir des Interahamwe et des militaires qui les amenaient et les tuaient. Il a tué de ses propres mains, et violé des femmes Tutsi. En 1994, Teganya s'est réfugié au Canada où il a demandé l'asile politique, puis a ensuite rejoint les Etats Unis d'Amérique où il a été arrêté et condamné à 97 mois d'emprisonnement pour avoir menti aux services de immigration et émigration des USA sur son rôle dans le Génocide.

Bikomagu

Etait étudiant à la Faculté de Médecine, était militaire et logeait chez le Dr Ndingabahizi Jean Chrysostome. Dans le jugement du Dr Habarugira Pascal du 6 février 2008 de la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma, Bikomagu a été désigné comme une personne qui a participé aux attaques qui traquaient les survivants Tutsi de l'Université Nationale du Rwanda (UNR) dans l'arboretum et les chambres où ils pouvaient se cacher.

Mupenzi Jean de la Paix

Etait étudiant à l'Université, la juridiction Gacaca de Butare ville A l'a condamné le 9 octobre 2009 à trente (30) ans de prison. S'est enfui après avoir été condamné. Bikomagu, Mupenzi et Teganya étaient pris à Butare comme des médecins parce qu'ils étudiaient à la Faculté de Médecine et qu'ils étaient vus à l'hôpital pendant leur stage.

4.1.2 LA PART DE RESPONSABILITÉ DES INFIRMIERS DANS LE GÉNOCIDE DANS LA VILLE DE BUTARE

Remera Simeon

Était *assistant médical* et travaillait au centre CARAES pour malades mentaux à Butare. Il a été parmi ceux qui ont dirigé les attaques à différents endroits de la ville de Butare et dans la Commune Runyinya dont il était originaire. Le 26 septembre 2007, les juridictions Gacaca l'ont condamné en son absence à trente (30) ans de prison. Son épouse, Gemma, une infirmière, la juridiction Gacaca e Tumba B l'a condamnée le 27 juillet 2009 à la prison à perpétuité pour avoir commis des crimes de génocide à Butare.

Musanganire Félicité

Elle travaillait au projet SIDA au Centre universitaire de santé publique (CUSP). Est originaire de Gitarama, elle est la fille de Dominique Mbonyumutwa qui fut le premier Président du Rwanda. Le 20 décembre 2006, la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma l'a condamnée en son absence à vingt-cinq (25) ans de prison, pour avoir participé au meurtre du Prof Pierre-Claver Karenzi, tué à la barrière devant l'*Hôtel Faucon*, et pour avoir participé avec le Dr Eugène Rwamucyo à la mise à mort de Cécile Nyirasikubwabo qui était un agent de la CUSP. A cette barrière Félicité Musanganire était chargée de vérifier les cartes d'identité et de séparer Hutu et Tutsi, elle livrait les Tutsi aux Interahamwe et aux militaires qui les tuaient. Elle s'est réfugiée en Afrique du Sud où elle travaille dans un centre anti sida à l'Université *Western Cape* où elle a poursuivi ses études après s'être enfuie. Son mari, le Dr Pierre Mugabo, a collaboré avec elle pour commettre le Génocide à Butare, et a été condamné le 5 septembre 2007 à trente (30) ans de prison.

Soeur Mukarubibi Theopiste

La Sœur Mukarubibi Tewopista était chargée de la cuisine du CHUB et devait nourrir les malades pauvres qui n'avaient personne pour leur apporter de la nourriture. Elle a été condamnée le 11 août 2006 par la juridiction Gacaca de Butare ville à trente (30) ans de prison pour avoir participé avec les médecins, les infirmiers et les membres du personnel du CHUB dans les massacres commis à l'hôpital universitaire. Elle est incarcérée dans la prison de Nyamagabe.

Mukamuzima Philomène *alias* Kinanda

Est née à Gikongoro en 1954 dans l'ancienne Commune Nshili. A travaillé à l'ONAPO à Butare depuis 1993, chargée du service du contrôle des naissances, après avoir travaillé au CUSP en tant qu'infirmière. Elle faisait partie d'un groupe de tueurs créé par Pauline Nyiramasuhuko et son fils Arsène Shalom Ntahobari, et était une amie intime du Dr Séraphin Bararengana, le petit frère du Président Habyarimana. Elle faisait aussi partie du groupe qui a planifié le Génocide au CUSP. Elle a participé avec le Dr Rwamucyo Eugene et la Députée Febronie Nsaguye du MRND dans les massacres. Le 26 mars 2008, elle a été condamnée par la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma pour avoir notamment participé à des réunions au CUSP qui planifiaient le Génocide, pour avoir soutenu la mise en œuvre du Génocide, et pour avoir surveillé et comploté contre ses collègues Tutsi pour qu'ils soient tués. Elle a été condamnée à dix-neuf (19) ans de prison.

Mukarurangwa Marie Rose *alias* Kaporali

Elle est née en 1959 à Mpare dans l'ancienne Commune Huye, actuellement en District de Huye. Elle est la fille de Banyangiriki Zacharie qui fut longtemps député du MRND. Elle était surnommée « Kaporali (Caporal) » à cause de sa méchanceté. Le 4 juin 2008, elle a été condamnée par la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma pour avoir notamment participé à des réunions au CUSP qui planifiaient le Génocide, pour avoir soutenu la mise en œuvre du Génocide, et pour avoir surveillé et comploté contre ses collègues Tutsi pour qu'ils soient tués, dont sept (7) ont pu être reconnus. Elle a été condamnée à dix-neuf (19) ans de prison.

Mukabandora Scolastique

Elle était infirmière à l'hôpital CHUB à Butare. Est née en 1957 à Ruli dans l'ancienne Commune Nyamabuye (Gitarama). Le 5 septembre 2007, la juridiction Gacaca du Secteur de Butare l'a condamnée pour avoir demandé aux malades leurs cartes d'identité, pour avoir débranché les sérums des malades Tutsi, pour avoir de ses propres mains tué un nourrisson en le fracassant sur le sol la tête en bas, pour avoir livré des malades aux tueurs et pour avoir participé à des réunions qui planifiaient les massacres à l'hôpital. Elle avait été condamnée à trente (30) ans de prison, peine qui, le 15 mars 2008, fut commuée en appel à dix-neuf (19) ans de prison. Elle a purgé sa peine.

Mukamunana Juliette

Elle est née en 1952 à Gahini en District de Kayonza. Elle travaillait dans un projet de la *Croix Rouge* au CHUB. La juridiction Gacaca du Secteur Ngoma l'a condamnée pour avoir comploté contre les Tutsi pour qu'ils soient tués, pour s'être vantée d'avoir

tué des Tutsi, pour avoir manifesté de la joie pour les massacres des Tutsi, pour avoir demandé les cartes d'identité des Tutsi dans le but de les séparer des autres et de les livrer entre les mains des tueurs. Le 16 mars 2007, la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma (Huye) a accepté de changer le premier jugement qui l'avait condamnée à trente (30) ans de prison. Cette juridiction avait découvert que les témoignages ne correspondaient pas aux crimes reprochés à Mukamunana qui fut condamnée à dix-neuf (19) ans de prison. Elle a purgé sa peine.

Uwimana Thérèse

Elle est originaire de Gisenyi, était infirmière au CUSP. Le 4 juin 2008, la juridiction Gacaca du Secteur Butare Ville l'a condamnée pour avoir participé à des réunions au CUSP qui planifiaient le Génocide, pour avoir comploté contre ses collègues Tutsi qui ont été tués, et pour avoir incité à commettre le Génocide. Elle a été condamnée à dix-neuf (19) ans de prison.

Nyiramisago Thérèse

Elle est originaire de la Commune Shyanda (Butare) et est la soeur de Théodore Sindikubwabo qui était Président du Gouvernement dit « des Abatabazi (sauveurs) ». Elle faisait partie du groupe qui au CUSP planifiait le Génocide. Le 4 juin 2008, elle a été condamnée par la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma pour avoir participé à des réunions au CUSP qui planifiaient le Génocide, pour avoir soutenu la mise en œuvre du Génocide, et pour avoir surveillé et comploté contre ses collègues Tutsi pour qu'ils soient tués dont sept (7) ont pu être reconnus. Elle a été condamnée à dix-neuf (19) ans de prison.

Kantengwa Annonciata

Elle est originaire de la Commune Ngoma (Butare). Elle faisait partie du groupe qui planifiait le Génocide. Le 4 juin 2008, elle a été condamnée par la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma pour avoir participé à des réunions au CUSP qui planifiaient le Génocide, pour avoir soutenu la mise en œuvre du Génocide, et pour avoir surveillé et comploté contre ses collègues Tutsi pour qu'ils soient tués dont sept (7) ont pu être reconnus. Elle a été condamnée à dix-neuf (19) ans de prison.

Nyirahirwa Immaculée

Le 30 janvier 2008, elle a été condamnée par la juridiction Gacaca du Secteur Ngoma pour crime de génocide, pour avoir tué des Tutsi au CHUB, pour avoir tué des nourrissons en les jetant dans une fosse de conduite d'eau. Même si ces crimes étaient graves et qu'elle a plaidé non coupable, la juridiction l'a condamnée à dix (10) ans de

prison. C'est une petite peine par rapport à la gravité de ses crimes pour avoir tué des nourrissons alors qu'elle était une infirmière. Dans un premier procès daté du 26 septembre 2007, Nyirahirwa Immaculée avait été condamnée à dix-huit (18) ans de prison.

Musabyemariya Marceline

Est originaire de l'ancienne Commune de Ndora (Butare). Elle est la fille de Ntabomvura Venant. Le 16 juillet 2008, elle a été condamnée par la juridiction Gacaca de Butare ville, Secteur Ngoma pour crime de génocide, pour avoir incité à commettre le Génocide et pour avoir été membre d'une clique de femmes qui tenaient des réunions au CUSP pour planifier le Génocide. Elle a plaidé coupable lors de son procès mais l'a fait tardivement. Elle a été condamnée à douze (12) ans de prison.

Murara Gabriel

Le 26 septembre 2007, la juridiction Gacaca de la Cellule Mamba l'a condamné en son absence pour crime de génocide à trente (30) ans de prison pour avoir tué des Tutsi au CHUB et dans la ville de Butare. La juridiction Gacaca de Gishamvu l'a condamné le 19 décembre 2008 à la prison à perpétuité.

Twahirwa Joseph

A été condamné pour crime de génocide pour avoir: participé aux attaques, tenu des réunions qui planifiait le Génocide, exhorté le personnel subalterne à commettre le Génocide au CHUB. Le 26 septembre 2007, La juridiction du Secteur de Ngoma l'a condamné en son absence pour crime de génocide à trente (30) ans de prison.

Uwimbabazi Emmanuel *alias* Irvan

Etait le chef des infirmiers et des sage femmes à l'hôpital de Kabutare. Deux de ses collègues, Ildephonse qui travaillait au laboratoire et Alexis qui travaillait au service de la Pédiatrie ont eux aussi participé aux massacres de Tutsi dans la ville de Butare et à l'hôpital de Kabutare.

Habimana Athanase

Le 26 septembre 2007, la juridiction Gacaca l'a condamné en son absence pour crime de génocide à trente (30) ans de prison pour avoir tué des Tutsi au CHUB et dans la ville de Butare.

Gatera Anastase

Le 26 septembre 2007, la juridiction Gacaca de la Cellule Mamba l'a condamné en son absence pour crime de génocide à trente (30) ans de prison pour avoir tué des Tutsi au CHUB et dans la ville de Butare.

Kubwimana Theodore

Le 26 septembre 2007, la juridiction Gacaca l'a condamné en son absence pour crime de génocide à trente (30) ans de prison pour avoir tué des Tutsi au CHUB et dans la ville de Butare.

Mukandekezi Philomène

La juridiction Gacaca de Ngoma l'a condamnée pour avoir demandé aux Tutsi leurs cartes d'identité et les avoir remises aux militaires qui les ont tués, pour avoir chassé de l'hôpital du CHUB des malades Tutsi pour qu'ils soient tués, et pour avoir été la complice dans les massacres de Tutsi au CHUB. Elle a été condamnée le 19 mars 2008 à trente (30) ans de prison.

Rwaliye Constance

De nationalité burundaise, elle travaillait au service *maternité* du CHUB. Elle a fait tuer des malades et des membres du personnel Tutsi dont Protais Nyangezi qui travaillait au laboratoire du CHUB. Après le Génocide elle est retournée au Burundi.

Le 5 septembre 2007, la juridiction Gacaca l'a condamnée en son absence à dix-neuf (19) ans de prison.

Hakizimana Gérard *alias* Kazungu

Le 29 septembre 2007, la juridiction Gacaca l'a condamné en son absence pour avoir participé à des réunions qui planifiaient des massacres au CHUB, pour avoir participé avec d'autres à des massacres de Tutsi au CHUB. Il a été condamné en son absence à dix-huit (18) ans de prison.

Ryumeko Charlotte était une infirmière de nationalité burundaise. Le 26/09/2007, la juridiction Gacaca l'a condamnée pour crime de génocide à trente (30) ans de prison.

Nikuze Venantie, le 26/09/2007, la juridiction Gacaca l'a condamnée pour crime de génocide à dix-huit (18) ans de prison.

Mukarugwiza Monique, Le 26/09/2007, la juridiction Gacaca l'a condamnée pour crime de génocide à trente (30) ans de prison.

Ukobizaba Janvier, le 26/09/2007 la juridiction Gacaca l'a condamné pour crime de génocide à dix-huit (18) ans de prison.

Nahimana Jean le 26 septembre 2007, la juridiction Gacaca l'a condamné pour crime de génocide à dix-huit (18) ans de prison.

Ntahobavukira Réverien, le 26/09/2007, la juridiction Gacaca l'a condamné pour crime de génocide à dix-huit (18) ans de prison.

Kangabo Boniface, le 26/09/2007, la juridiction Gacaca l'a condamné pour crime de génocide à dix-huit (18) ans de prison.

Rubangisa Alexis, le 26/09/2007, la juridiction Gacaca l'a condamné pour crime de génocide à dix-huit (18) ans de prison.

Munyentwali Martin, le 21 novembre 2009, la juridiction Gacaca de Butare ville l'a condamné pour crime de génocide à dix-neuf (19) ans de prison.

Usabayezu Emmanuel, le 25/10/2006 la juridiction Gacaca de Butare ville l'a condamné pour crime de génocide à dix-neuf (19) ans de prison.

4.2 ROLE DES MÉDECINS, INFIRMIERS ET AGENTS MEDICAUX DANS LE GÉNOCIDE COMMIS CONTRE LES TUTSI DANS LA PROVINCE DU SUD AUTRE QUE LE DISTRICT DE HUYE

4.2.1 LES HÔPITAUX

- **L'hôpital de Kabgayi, Muhanga**

Le Dr Niyitegeka Théoneste est né en 1964 à Cyeza en District de Muhanga. Il a terminé ses études secondaires à Rilima en 1984 et a poursuivi ses études universitaires en Russie où il s'est spécialisé en pédiatrie. En 1994, il travaillait à l'hôpital de Kabgayi et même après a continué à y exercer sa profession. Le 05/02/2008, la juridiction Gacaca d'appel de Gihuma en Secteur Nyamabuye (Muhanga) l'a condamné à quinze (15) ans de prison, pour complicité du crime de génocide commis à l'hôpital de Kabgayi. Le Dr Niyitegeka Théoneste est incarcéré dans la prison de Rubavu.

- **L'hôpital de Nyanza, Nyanza**

Le Dr Higiroy Pierre Célestin *alias* Majambe, figure parmi ceux qui ont planifié et mis en oeuvre le Génocide à Nyanza. Il était un membre actif de la CDR. Le 02/06/2009, la juridiction Gacaca de la ville de Nyanza a condamné le Dr Higiroy Pierre Célestin pour crime de génocide, pour avoir livré des agents Tutsi de l'hôpital pour qu'ils soient tués, pour avoir mis à jour son intention de commettre le Génocide en plaçant près de chez lui un engin explosif et en clamant mensongèrement après que celui-ci avait été placé par les Tutsi dans le seul but d'inciter à les tuer, et pour avoir dressé les listes des Tutsi qui devaient être tués.

Le Dr Higiroy a été accusé dans un même procès avec Basomingera Wellars et Mwemezi Bertin condamnés respectivement à dix-neuf (19) et sept (7) ans de prison. Ceux-ci ont participé avec lui aux massacres commis à l'hôpital et dans la ville de Nyanza.

Le Dr Higiroy Pierre Célestin a été condamné par la juridiction Gacaca à la prison à perpétuité avec isolement. Il était incarcéré dans la prison de Nyanza lorsqu'il a été jugé. Il est mort en détention.

- **L'hôpital de Kaduha, Nyamagabe**

Aucun médecin n'y a commis le crime de génocide qui par contre l'a été par d'autres agents médicaux dont l'infirmier Rutaboba Tacien, originaire de Cyangu, qui a plaidé coupable et a été libéré. Il a activement témoigné devant les juridictions Gacaca si bien que, lorsqu'il est décédé subitement, des rumeurs ont circulé comme quoi il aurait été empoisonné par ceux qui craignaient qu'il les dénonce.

D'autres qui ont commis le crime de génocide sont deux infirmières, Mukamana Lydie et Nyiramana Catherine, qui ont été condamnées respectivement à dix-neuf (19) et vingt-cinq (25) ans de prison. Elles sont toutes les deux incarcérées dans la prison de Nyamagabe.

- **L'hôpital de Kigeme, Nyamagabe**

Le Dr Twagiramungu Edson qui dirigeait l'hôpital de Kigeme y a commis le crime de génocide, il s'est réfugié au Kenya où il réside. Les infirmiers Munyentwari Rodrigue et Mutiganda Evariste ont également participé aux massacres de Tutsi à l'hôpital de Kigeme.

- **Munini, Nyaruguru**

Aucun médecin n'y a commis le crime de génocide. L'infirmier Nyirinkindi Thomas a participé aux massacres de Tutsi à Munini et à Kibeho, et a été condamné en son absence par les juridictions Gacaca.

4.2.2. LES CENTRES DE SANTÉ

- **Ruhashya, Huye**

Léopold Munyakyanza était infirmier, et dirigeait le centre de santé de Ruhashya depuis les années 1980. Il fut d'abord militaire dans les ex FAR, après sa démobilisation il travailla comme infirmier. Il habitait à Mahembe dans l'ancienne Commune de Ruhashya, dans Butare. Il a joué un très grand rôle dans l'extermination des Tutsi ensemble avec Nyawenda Esdron qui était bourgmestre de Rusatira et qui a fui en Belgique. Leopold Munyakyanza et le bourgmestre Esdron Nyawenda ont dirigé des réunions qui planifiaient l'extermination de Tutsi de Rusatira, de telle manière que lorsque le Président Theodore Sindikubwabo et le premier ministre du Gouvernement génocidaire Jean Kambanda sont venus à Butare le 19 avril 1994 pour inciter à débiter le génocide dans cette région, Léopold Munyakyanza et Esdron Nyawenda eux étaient déjà prêts à débiter l'extermination des Tutsi dans la Commune de Ruhashya.

Le 23 avril 1994, Léopold Munyakyanza a dirigé des attaques contre les Tutsi de Rusatira, qui ont fait plusieurs victimes, dont Twagiramutara Laurent qui était vétérinaire à l'ISAR Rubona, et qui a été tué avec toute sa famille, ont été également exterminés, Kanyandekwe qui était comptable à l'ISAR Rubona et toute sa famille, Ruzindana qui était agronome de la Commune Ruhashya et sa famille, ainsi que de nombreux autres Tutsi, plus particulièrement ceux qui ont été massacrés à Kinkanga vers fin avril 1994.

La femme de Léopold Munyakyanza qui s'appelait Iyamuremye Apollinarie, responsable du service social (assistante sociale) au centre de santé de Rusatira a participé également au massacre de Tutsi. Les deux ont fui le Rwanda après le génocide. Munyakyanza est présumé mort tandis que sa femme Iyamuremye Apollinarie vit aujourd'hui en France.

- **Mugina, Kamonyi**

Budengeri Jean Chrysostome était infirmier et était chargé du programme de vaccination des enfants dans les Communes Mugina et Ntongwe. Il a participé aux massacres de Tutsi dans Mugina et Kinazi, en collaboration avec le Bourgmestre

Martin Ndamage, le Major Pierre Claver Karangwa, le commerçant François Twagiramungu, le Bourgmestre de Ntongwe Charles Kagabo et d'autres Interahamwe. Lorsqu'il a quitté le Rwanda, il a d'abord résidé en Zambie où il a participé à la création de structures du FDLR dans ce pays, au sein desquelles il a occupé le poste de Premier Vice-Président. Il s'est ensuite réfugié en Norvège où il réside actuellement. Umurerwa Annonciata était infirmière au centre de santé de Mugina et y a commis le crime de génocide. Elle a été condamnée et a purgé sa peine.

- **Kinazi, Ruhango**

Le Directeur du dispensaire de Kinazi dans l'ancienne Commune Ntongwe, Kagabo Charles, a été nommé Bourgmestre de Ntongwe en 1992, en remplacement du Bourgmestre Habumugisha Alfred qui venait d'être tué. Kagabo Charles est né dans l'ancien Secteur Nyakabungo de Ntongwe, et a étudié au Groupe Scolaire Officiel de Butare dans la section des assistants médicaux. Il est tristement célèbre pour avoir exterminé les Tutsi dans la Commune Ntongwe qu'il dirigeait et dans la Commune Mugina. Il a fait le tour de la Commune Ntongwe pour demander aux Tutsi de se réfugier au bureau de la Commune, soit disant afin qu'ils y soient protégés. De nombreux Tutsi s'y sont réfugiés, et il a fait saisir les armes traditionnelles que ces derniers avaient amenées avec eux. Il a ensuite envoyé des militaires, des Interahamwe et des réfugiés Hutu burundais exterminer les réfugiés Tutsi. Il a également été accusé d'avoir fait massacrer sur le terrain de football de Nyamikumba de nombreux Tutsi qu'il venait d'envoyer à Ruhango pour les piéger en cours de route.

En 2008, il a été jugé en son absence par de nombreuses juridictions Gacaca : la juridiction de Gikoma en Secteur Ruhango, la juridiction de Gitisi en Secteur Bweramana; la juridiction de Rutabo en Secteur Kinazi et la juridiction de Nyakabungo en Secteur Ntongwe. Toutes ces juridictions l'ont condamné à la prison à perpétuité.

- **Gatagara, Nyanza**

Le Dr Hakizimana Jean Marie Vianney qui dirigeait le centre de santé de Gatagara a eu une part de responsabilité dans les massacres de malades Tutsi dans ce centre, et également dans les massacres commis dans le centre HVP Gatagara qui s'occupait spécialement d'handicapés physiques, en collaboration avec le Frère Jean Baptiste Rutihunza qui dirigeait celui-ci. Le Dr Hakizimana réside en Uganda et le Frère Rutihunza Jean Baptiste en Italie.

- **Nyamure, Nyanza**

Ndahimana Mathieu qui dirigeait le centre de santé de Nyamure, est originaire de Mbuye en District de Nyanza, Secteur de Kibilizi. Il a terminé en 1985 ses études secondaires au Groupe Scolaire Officiel de Butare dans la section des assistants médicaux. Il a travaillé au CHUB et au CHK à Kigali, mais pendant le Génocide a été nommé Directeur du centre de santé de Nyamure dans l'ancienne Commune Muyira. Il est tristement célèbre pour avoir activement participé aux massacres de Tutsi dans cette région. Ndahimana s'est d'abord réfugié en République Démocratique du Congo (RDC), puis au Congo Brazzaville et enfin au Gabon. Il est ensuite revenu au Rwanda tout en sachant qu'il allait rendre des comptes sur sa participation dans le Génocide. Il est incarcéré dans la prison de Mpanga (Nyanza) depuis 1997.

Il a plaidé coupable lors de son procès devant la juridiction Gacaca, a avoué avoir utilisé l'ambulance du centre de santé dans le cadre des massacres, avoir participé à de nombreuses attaques meurtrières à Nyanza, Kibilizi, Nyamure, Rwezamenyo, Karama et de nombreuses localités de Nyanza et de la région du Mayaga. C'est lui qui est allé à Nyanza demander des gendarmes en renfort pour pouvoir briser la résistance des Tutsi qui s'étaient réfugiés dans le Mayaga et se défendaient vaillamment. Il a commis des crimes à de nombreux endroits et la juridiction Gacaca d'appel du Secteur Nyamure l'a condamné, au cours du mois de décembre 2009, à trente (30) ans de prison.

- **Ntyazo, Nyanza**

Kabanda Alexis était le Directeur du centre de santé de Ntyazo et a notamment dirigé des réunions qui planifiaient le Génocide. Il a été condamné pour ses crimes et purgé sa peine.

- **Kibilizi, Nyanza**

Karasanyi Esdras était le Directeur du centre de santé de Kibilizi, il a tué des Tutsi blessés qui avaient été amenés à ce centre pour y être soignés, et a participé au sein de groupes de tueurs aux massacres. Il est décédé.

- **Gikongoro, Nyamagabe**

Rwasa Eugene est originaire du District de Nyaruguru (Ruramba). La juridiction Gacaca du Secteur Ngiryi (Secteur Gasaka) l'a condamné le 05/03/2010 pour avoir livré des filles Tutsi qui s'étaient réfugiées au centre de santé de Nyamagabe et qui ont été tuées après avoir été violées. Après avoir été condamné à la prison à

perpétuité, il s'est enfui. Il semble qu'il s'est réfugié en Uganda. Son épouse Kabarere Venantie qui travaillait au centre SOS/Gikongoro a été condamnée à la prison à perpétuité pour avoir fait tuer 29 orphelins qui s'y étaient réfugiés après avoir été évacués de Kigali du centre SOS Kacyiru, elle est incarcérée à la prison de Nyamagabe.

- **Jenda, Nyamagabe**

Mugwaneza Léonard dirigeait le centre de santé de Jenda. Il est originaire de l'ancienne Préfecture Cyangugu dans la Commune Kirambo. Il a participé aux massacres des malades Tutsi qui étaient alités au centre de santé de Musange et des Tutsi qui s'étaient réfugiés à la Commune Musange. Il a été condamné en son absence à la prison à perpétuité. Il réside à Kampala (Uganda) où il travaille dans un centre médical.

- **Kibeho, Nyaruguru**

Mutazihana Nathanael dirigeait le dispensaire de Kibeho. La juridiction du Secteur de Kibeho l'a condamné le 05/7/2007 à vingt-cinq (25) ans de prison et a ordonné qu'il doit exécuter sa peine comme ci-après : faire douze années et demi (12,5) de Travaux d'Intérêt Général (TIG), faire huit années et demi (8,5) de prison et bénéficier d'un sursis de quatre (4) ans. Il a fait son temps de prison mais n'a pas encore fait son temps de TIG. Il travaillait à l'hôpital Rwinkwavu et a fui les lieux après la publication par le CNLG en 2020 d'un document sur son rôle dans le génocide.

- **Busanze, Nyaruguru**

Munyankindi Thomas était assistant médical, il a commis le crime de génocide dans l'ancienne Commune Nshili. Il s'est réfugié au Burundi.

4.3. LA PARTICIPATION DE MÉDECINS, INFIRMIERS ET MEMBRES DU PERSONNEL MEDICAL DANS LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU GÉNOCIDE PERPÉTRÉ CONTRE LES TUTSI DANS LES PROVINCES DU NORD, DE L'OUEST ET DE L'EST

4.3.1 LES HÔPITAUX

- **L'hôpital de Ruhengeri, Musanze**

Dr Birihanze Gervais

Il dirigeait cet hôpital. Lui et le Dr Bigirankana Aloys ont dirigé les opérations de recherche des Tutsi qui s'étaient cachés dans l'hôpital de Ruhengeri, et livré ceux-ci aux Interahamwe qui les ont tués. Parmi les victimes, ont été tués Nzitabimfura Paul et d'autres qui avaient survécu aux massacres commis dans les bâtiments de la Cour d'Appel de Ruhengeri. Le Dr Birihanze Gervais a été condamné, le 18/04/2007, à quinze (15) ans de prison par la juridiction Gacaca du Secteur Kabaya, ville de Ruhengeri. Actuellement, il a purgé sa peine et a été réintégré dans la société.

Dr Bigirankana Aloys:

Il est né en 1952 dans l'ancienne Commune Cyeru dans le Secteur Rugendabari, actuellement en District Burera. Il a fait ses études secondaires à Shyira, à Gahini et à Mburabuturo au *Collège Officiel de Kigali (COK)* où il a terminé en 1973, et a poursuivi ses études à la Faculté de Médecine de L'Université Nationale du Rwanda à Butare. Il a travaillé au CHK jusqu'en 1982 et est allé à Dakar (Sénégal) pour revenir au Rwanda en 1986 avec son diplôme de spécialiste en chirurgie. Avant le Génocide, il était membre de la CDR. Il est parmi ceux à qui l'on a distribué des fusils.

Après le Génocide il a travaillé au CHK et donnait des cours à l'Institut Supérieur de Gitwe jusqu'à ce qu'il a été convoqué par les juridictions Gacaca. Il a d'abord été condamné à vingt-six (26) ans de prison mais a fait appel de ce jugement. La juridiction Gacaca d'appel du Secteur Kabaya, ville de Ruhengeri, l'a condamné le 18/04/2007 à seize (16) ans de prison pour avoir : fait tuer des malades et des blessés qui avaient survécu aux massacres commis à la Cour d'Appel de Ruhengeri, parmi lesquels Nzitabimfura Paul qui a été tué après avoir été sorti du service de Chirurgie

qui était dirigé par le Dr Bigirankana. Celui-ci a été également été convaincu d'avoir ordonné la traque dans l'hôpital de Ruhengeri de ceux qui étaient appelés *Inyenzi*, c.à.d. les Tutsi. Il est incarcéré dans la prison de Musanze.

- **L'hôpital de Kiziguro, Gatsibo**

Le Dr Rwamakuba Emmanuel a participé aux attaques qui ont été menées dans la localité de Kiziguro, dont celle qui a été menée sur la paroisse le 11/04/1994. Les Tutsi qui s'y étaient réfugiés ont été tués et jetés dans une fosse profonde de trente (30) mètres. Le 07/12/2007, la juridiction Gacaca de la Cellule Agakomeye, Secteur de Kiziguro (Gatsibo) a condamné ce médecin pour crime de génocide pour avoir : téléguidé les massacres commis à la Paroisse catholique de Kiziguro, fait jeter les Tutsi encore vivants dans une fosse qui y avait été creusée, tué de façon atroce et mutilé les corps sans vie des victimes. La juridiction l'a condamné en son absence après sa fuite, à trente (30) ans de prison.

Deux infirmiers dans cet hôpital, Mutabazi Cyprien et Gatsinzi ont participé à ces crimes avec le Dr Rwamakuba Emmanuel.

- **L'hôpital de Kibungo, Ngoma**

Dr Karangwa Amuri a avoué ses crimes et plaidé coupable, il a été condamné le 08/08/2006 à douze (12) ans de prison par la juridiction Gacaca du Secteur de Kibungo. Son collègue, Sindano Emmanuel, alors réfugié burundais au Rwanda a également pris part au génocide. Sindano Emmanuel est tristement célèbre pour avoir tué de nombreux Tutsi dans l'hôpital de Kibungo, à Cyasamakamba et à l'*Economat général* de la Diocèse catholique de Kibungo, et pour avoir installé et supervisé des barrières où il sélectionnait les Tutsi qui devaient être tués. Le 23/10/2007, la juridiction Gacaca de la Cellule Karengye, Secteur Kibungo, District de Ngoma, l'a condamné à trente (30) ans de prison, en son absence parce qu'il est retourné au Burundi dès l'arrêt du Génocide. A l'hôpital de Kibungo, l'infirmier Bizimana Déogratias a aussi participé aux massacres de malades, et aux attaques meurtrières contre les Tutsi, et a incité la population Hutu à tuer les Tutsi.

- **L'hôpital de Rwinkwavu, Kirehe**

Le Dr Bizimungu Charles dirigeait l'hôpital de Rwinkwavu pendant le Génocide. Il a participé aux massacres de Tutsi, et a livré aux tueurs ceux qui s'étaient réfugiés à l'hôpital, dont la famille de Muramutsa, et une autre personne qui a été tuée à Mpirindi après avoir été livrée aux Interahamwe par Bizimungu. Le 15/11/2007, la

juridiction Gacaca de Cyabajwa II, Secteur Rwinkwavu l'a condamné à quinze (15) ans de prison et il a purgé sa peine. Il réside chez lui dans le District de Gicumbi.

- **L'hôpital de Rwamagana, Rwamagana**

Le Dr Ngongo Gabriel, de nationalité burundaise, est parmi ceux qui formaient un groupe d'extrémistes de la CDR. Le Génocide a commencé en 1994 alors qu'il était venu de Rwamagana où il se disait qu'il avait été parmi ceux qui ont planifié les massacres dans cette localité malgré que les juridictions Gacaca du District Rwamagana n'aient jamais pu le juger en son absence.

- **L'hôpital de Mibilizi, Rusizi**

Deux infirmiers à cet hôpital, Ndagijimana Gérard et Habimana Léon, ont été condamnés par les juridictions Gacaca pour leur part de responsabilité dans le Génocide, notamment pour avoir tué des Tutsi dans l'hôpital et à la Paroisse de Mibilizi. Ils ont purgé leurs peines.

- **L'hôpital de Bushenge, Nyamasheke**

A cet hôpital, des infirmiers ont commis le Génocide. Kubwimana Jean Marie Vianney alias Gatuza, qui a fui le pays, a été condamné le 30/08/2007 par la juridiction Gacaca de Gashirabwoba II à trente (30) ans de prison. Il y a aussi Ntambiye Anicet qui a été condamné en son absence à la prison à perpétuité avec isolement, et Ngabo Théodore qui est décédé.

- **L'hôpital de Kibogora, Nyamasheke**

Le Dr Habiyeze Laurent a participé aux massacres commis à Kibogora. Les juridictions Gacaca l'ont condamné pour crime de génocide à trente (30) ans de prison. Il est décédé en détention. A cet hôpital, des infirmiers ont activement participé au Génocide : Munyarukiko Philippe qui a été condamné à dix (10) ans de prison et qui a purgé sa peine, et Bizimana Yohani alias Gisura qui a été condamné à douze (12) ans de prison et qui a lui aussi purgé sa peine. Ces deux infirmiers ont commis leurs crimes avec un des agents de l'hôpital, Kanyaru Assiel qui a été condamné à quinze (15) ans de prison et purgé sa peine.

- **L'hôpital de Mugonero, Karongi**

A Mugonero (Kibuye) les massacres ont été coordonnés par le Directeur de l'hôpital des Adventistes, le Dr Ntakirutimana Gérard, qui est né en 1957 à Ngoma (Kibuye).

Il a collaboré dans ses crimes avec son frère Esdras Ntakirutimana et son père le Pasteur Ntakirutimana Elizaphan qui dirigeait l'église adventiste de Mugonero.

Le Dr Ntakirutimana Gérard a été arrêté le 29/10/1996 en Côte d'Ivoire et transféré le 30/11/1996 au Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) sis à Arusha (Tanzanie), devant lequel il a comparu pour la première fois le 18/09/2001. Il a été condamné par le TPIR pour crime de génocide et crimes contre l'humanité à vingt-cinq (25) ans de prison.

Le Dr Ntakirutimana Gérard a été envoyé être incarcéré à Cotonou (Benin), il devait avoir purgé sa peine en octobre 2021, mais le juge Theodor Meron l'a libéré le 29/04/2009 avant la fin de sa peine. Il était incarcéré dans la prison de l'ONU depuis le 27 juin 2009 et devait terminer sa peine en octobre 2021.

- **L'hôpital de Kibuye, Karongi**

Le Dr Twagira Charles dirigeait la Région sanitaire de Kibuye en provenance de l'hôpital de Kabaya lorsque le multipartisme fut accepté au Rwanda. La juridiction Gacaca de Bwishyura l'a condamné à la prison à perpétuité pour ses crimes constitutifs du génocide commis à Kibuye.

Il est arrivé en France en 2006, et a commencé à être poursuivi par la justice française en 2014. Pendant ces poursuites, il exerçait à l'hôpital *Paul Doumer* jusqu'à la rupture de son contrat en 2018 suite à de nombreuses protestations.

Le Dr Kayishema Clément a été tristement célèbre pour avoir participé à des massacres alors qu'il était Préfet de Kibuye. Il est né en 1954 dans la Commune Gitesi (Kibuye), actuellement dans le Secteur Bwishyura (Karongi). Il a exercé à l'hôpital de Kibuye et l'a quitté en 1992 lorsqu'il a été nommé Préfet de Kibuye. Il a coordonné tous les massacres qui ont été commis dans l'ancienne Préfecture de Kibuye. Le 12/06/1994 il a personnellement adressé une lettre au ministre de la défense pour réclamer du matériel militaire pour entraîner la jeunesse dans le cadre d'augmenter les capacités des Interahamwe en prévision d'aller attaquer et exterminer les Tutsi de Bisesero. Il s'est d'abord réfugié au Zaïre, a été arrêté le 02/05/1996 en Zambie et transféré au TPIR à Arusha, en Tanzanie.

Le 21/05/1999, le Dr Kayishemaa été condamné à la prison à perpétuité dans le même procès qu'Obed Ruzindana aussi tristement célèbre pour avoir lui aussi participé aux massacres et qui a été condamné à vingt-cinq (25) ans de prison. Le Dr Kayishemaa fait appel de ce jugement mais l'instance d'appel a, le 1^{er} juin 2001, confirmé la

même peine que pour le premier jugement. Atteint du SIDA, il en est décédé en détention le 29/10/2016 dans la prison de l'ONU au Mali.

Eliane Mukahirwa est une infirmière réputée pour avoir participé aux massacres de Tutsi à l'hôpital et au stade Gatwaro. Elle a tué des enfants Tutsi qui avaient été amenés se réfugier à l'hôpital de Kibuye, parmi lesquels quatre (4) enfants de Kabagwiza Caritas et Jean Berchmans Rwakabayiza qui était un agent des *douanes* à Kigali, mais dont les enfants avaient été envoyés se réfugier chez son beau-père dans la ville de Kibuye.

- **L'hôpital de Kirinda, Karongi**

Le Dr Kamanzi Antoine dirigeait l'hôpital de Kirinda. Il figure parmi ceux qui ont coordonné les massacres qui ont été commis à l'hôpital de Kirinda et à l'école des infirmières, où des Tutsi furent tués et leurs corps sans vie jetés dans la Nyabarongo. Le 28/10/2008, la juridiction Gacaca de Shyembe (Karongi) l'a condamné en son absence à la prison à perpétuité.

Le Dr Nkurunziza Edouard, de nationalité burundaise, exerçait à l'hôpital de Kirinda pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi. Le 13/09/2007, la juridiction Gacaca de la Cellule de Shyembe l'a condamné en son absence à trente (30) ans de prison pour avoir participé aux attaques meurtrières contre les Tutsi et avoir tué de ses propres mains un Tutsi qui s'était réfugié à Kirinda en provenance de Kaduha.

- **L'hôpital de Gisenyi, Rubavu**

Le Dr Zirimwabagabo Charles alias Gakara a été Préfet de Gisenyi pendant le génocide. Il a participé à la mise en œuvre du Génocide dans la Préfecture de Gisenyi. Les juridictions Gacaca l'ont condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité. Avec une clique de tueurs parmi lesquels il y avait le Colonel Anatole Nsengiyumva, Bernard Munyagishali et d'autres, il avait créé dans la ville de Gisenyi un groupe de tueurs qui se faisait appeler « *Intarumikwa* » (les invincibles). Le Dr Zirimwabagabo était deuxième Vice-Président de la faction extrémiste (PL Power) du Parti Libéral dirigée par Justin Mugenzi (Président), Agnès Ntamabyaliro (Première Vice-Présidente) et Emmanuel Rwagasana (secrétaire général).

Le Dr Ndererimana Védaste qui dirigeait l'hôpital était originaire de Ruhengeri. Il a été condamné à la prison à perpétuité pour les crimes constitutifs de génocide qu'il a commis dans la ville de Kigali, par les tribunaux ordinaires avant que les juridictions Gacaca n'aient commencé à fonctionner. Il est mort en détention.

Des infirmiers à l'hôpital de Gisenyi ont participé avec leur chef le Dr Ndererimana Vedaste aux massacres e Tutsi. Il s'agit de Nkundabanyanga Fidèle, Mukarugaba Christiane alias *Vumbura* qui était originaire du District de Rusizi et qui a purgé la peine de douze (12) ans de prison à laquelle elle avait été condamnée, et Sindayikengera Fabien qui a été condamné à dix-neuf (19) ans de prison mais a fui la justice et quitté le pays.

- **L'hôpital de Muhororo, Ngororero**

Le Dr Mugiraneza Frédéric dirigeait l'hôpital de Muhororo et était un membre zélé de la Coalition pour la Défense de la République – CDR, Parti d'extrémistes Hutu. C'est lui qui a monté le premier le drapeau de la CDR à Muhororo.

Nteziryayo Jean Baptiste alias Solide a travaillé à l'hôpital de Muhororo en tant qu'assistant médical, avant qu'il ne soit nommé Bourgmestre de la Commune Kibilira. Est né dans le Secteur Rongi, actuellement en Secteur Muhororo en District Ngororero. Il a activement participé aux massacres de Tutsi dans Kibilira entre le 10 et le 15/10/1990, après le déclenchement de la guerre de libération, alors qu'il était déjà Bourgmestre de la Commune Kibilira. Le Gouvernement Habyarimana l'a accusé d'être un meurtrier, l'a limogé le 17/10/1990 et il fut mis en prison avec d'autres parmi lesquels il y avait Ndayambaje. Nteziryayo a passé en prison quelques mois et est revenu travailler à l'hôpital de Muhororo. Les juridictions Gacaca n'ont pas été compétentes pour le juger parce qu'il avait été classé dans la première catégorie des auteurs du crime de génocide.

4.3.2 LES CENTRES DE SANTÉ

- **Rwankeri, Centre de santé de l'église adventiste », Nyabihu**

Le centre de santé de l'église adventiste à Rwankeri était dans l'ancienne Commune de Nkuli, actuellement dans le district de Nyabihu. L'ex-bourgmestre de Nkuli. Mathias Mpiranya qui a exterminé les Tutsi de cette Commune en 1991 habitait à 200 mètres de ce centre de santé. L'ex-bourgmestre de Mukingo, Kajelijeli Juvénal avait aussi sa résidence habituelle à 1 kilomètre de là. L'ex ministre et secrétaire général du MRND, Joseph Nzirorera, le cerveau du génocide dans cette région y avait également sa résidence. D'autres génocidaires come le Colonel Ephrem Setako habitait dans les environs du centre de santé de Rwankeri.

Plusieurs pasteurs extrémistes et titulaires de ce centre de santé se sont succédés jusqu'à l'arrivée de Kanyabukamba, qui venait de l'université de Mudende. Le massacre de Tutsi fut accompli entre 1991 et 1994.

Kanyabukamba a formé un groupe de tueurs comprenant Ndekezi, le directeur du collège adventiste de Rwankeri, il a fui au Canada, Nzarora qui enseignait au dit collège, il vit en Ouganda et un grand nombre du personnel du centre de santé. Plusieurs personnes ont été tuées, notamment le pasteur Mutabazi et son fils Havugimana, Pasteur Kanamugire, l'assistant médical Masabo, ainsi que la famille du pasteur Rwakana.

Le 7 avril 1994, le Colonel Ephrem Setako est venu à Rwankeri et a exécuté devant les Interahamwe, le pasteur Semisabike, un hutu marié à une femme Tutsi et qui tentait de sauver sa femme. Après ce geste, Kanyabukamba et les autres miliciens ont continué les tueries à Rwankeri et ses environs. Nzirorera Joseph est mort en détention à Arusha où il était poursuivi pour crime de génocide, Colonel Setako a été reconnu coupable par le TPIR et condamné à une peine d'emprisonnement de 25 ans, il est mort en détention, Kajelijeli Juvenal a été reconnu coupable de génocide par le TPIR et condamné à une peine d'emprisonnement de 45 ans, il purge sa peine au Mali, Mpiranya Mathias est mort avant d'être poursuivi.

Après le génocide, Kanyabukaba a quitté le Rwanda et aurait fui au Nigeria après le Zaïre. Là il aurait continué ses études. Plusieurs autres génocidaires qui travaillaient dans les institutions de l'église adventiste à Mudende et à Rwankeri ont fui aux Etats Unis et au Canada.

- **Murambi, Rulindo**

Mukarwego Veridiane était infirmière. Elle est née en 1966 à Kabuye en District de Gasabo, a fait ses études secondaires à l'école des infirmières de Kabgayi où elle a terminé en 1989 et a commencé la même année à travailler au centre de santé de Murambi dans l'ancienne Commune Mugambazi. Le 28/10/2008, la juridiction Gacaca de Kabuye l'a condamnée en appel à dix-neuf (19) ans de prison pour avoir participé aux massacres de Tutsi, notamment pour avoir tué de ses propres mains et à la machette un homme du nom de Ntigurirwa. Elle est incarcérée dans la prison de Ngoma. Son époux Mutsindashyaka Placide a lui aussi commis le crime de génocide et a purgé la peine de dix-neuf (19) ans de prison à laquelle il avait été condamné.

- **Shyorongi, Rulindo**

Uzamukunda Joséphine est une religieuse de la communauté des *Pénitentes de Saint François*, et soignait les gens au centre de santé de Shyorongi, région d'où elle est originaire. Elle a été condamnée pour crime de génocide, a été incarcérée, a accompli et terminé à Rusiga/Rulindo les travaux d'intérêt général (TIG) auxquels elle avait été condamnée. Elle est retournée dans la communauté des *Pénitentes de Saint François*.

- **Nyange, Ngoma**

HABIMANA Laurent était en 1994 l'adjoint du Directeur du centre de santé de Nyange, dans l'ancienne Commune Mugesera d'où il était originaire. Il a étudié à l'école des assistants médicaux (EAM) de Kigali où il a terminé ses études secondaires en 1983, a travaillé dans différents centres de santé comme à Kirehe et Nyamugali, actuellement en District de Kirehe, et à Rukoma et Nyange en District de Ngoma. Il a été emprisonné en 1997 pour crime de génocide alors qu'il revenait de la République Démocratique du Congo où il s'était réfugié. Il a été jugé en première instance en 2000 par le Tribunal de Première Instance de Kibungo qui l'a condamné pour crime de génocide à la prison à perpétuité. Après, à l'avènement des juridictions Gacaca, la juridiction du Secteur Mugesera et celle en appel de Gatara ont confirmé la même peine ; il avait fait un recours en révision lorsque les juridictions Gacaca ont clôturé leurs activités. Il est incarcéré dans la prison de Rwamagana (Nsinda).

- **Congo Nil, Rutsiro**

Twagirayezu Denis a été condamné pour le crime de génocide qu'il a commis à la Paroisse catholique Congo Nil en collaboration avec les Pères Gabriel Maindron et Urbain Twagirayezu.

- **Kinunu, Rutsiro**

Mbarushimana Ephrem a commis le crime de génocide à la Paroisse catholique de Kinunu. Est originaire de l'ancienne Commune Kayove (Gisenyi). Il s'est enfui à l'étranger.

- **Nyundo, Rubavu**

Soeur Céline Bamporiki, de la communauté des Benebikira, porte une lourde part de responsabilité dans le massacre de Tutsi à Nyundo, en collaboration avec le Père Edouard Nturiye alias Simba. Soeur Céline a été condamnée en 2018 à dix-neuf (19) ans de prison, elle est décédée en détention à la prison de Musanze ; Nyiranzubahimana Laurence qui s'est réfugiée en Uganda avant la fin de son procès. Elle est l'épouse de Nkundabanyanga Fidèle, infirmier à l'hôpital de Gisenyi qui lui aussi a tué des Tutsi ainsi que Kanyarengwe Patricie qui travaillait à la maternité de Nyundo.

Bon nombre d'infirmiers de ce centre de santé ont participé aux massacres de Tutsi. D'autres personnes de Nyundo ont été condamnées pour crime de génocide notamment les assistantes sociales Bendantarama Agathe et Dusabemariya Patricie. Elles ont toutes les deux étudié à l'école sociale de Karubanda (Huye) et sont toutes les deux incarcérées à la prison de Musanze.

Bendantarama Agathe est née en 1958 dans l'ancienne Commune Ruhondo, actuellement en District de Musanze. De retour de la RDC où elle s'était réfugiée, elle a travaillé dans un orphelinat à Nyundo depuis 1997 jusqu'en 2009 quand elle a été emprisonnée pour crime de génocide, la juridiction Gacaca de Nyarugunga (Kanombe) l'ayant condamnée à trente (30) ans de prison.

Dusabemariya Patricie est née en 1960 dans la Commune Mutura (District Rubavu). Elle est revenue en 1996 de la RDC où elle s'était réfugiée et est retournée au travail en 2001 à l'école d'art de Nyundo jusqu'en 2009 quand elle a été emprisonnée. Elle a été condamnée pour crime de génocide à la prison à perpétuité pour avoir persécuté et tué des Tutsi, participé à des réunions qui planifiaient les massacres de Tutsi et pour avoir incité, à Nyundo et aux alentours, à commettre le génocide. En prison, elle est appelée du petit nom de *Kanyankiko*.

□ **Rambura, Nyabihu**

Ngaboyisonga Félicien était infirmier au centre de santé de Rambura, et a été condamné en son absence par la juridiction Gacaca de Cyahafi, District de Nyarugenge, à trente (30) ans de prison pour avoir participé au meurtre de trois (3) prêtres de la Paroisse Rambura et pour avoir pillé les propriétés de cette paroisse, notamment de l'argent et un véhicule

4.4. LA PARTICIPATION DES MÉDECINS, INFIRMIERS ET MEMBRES DU PERSONNEL MEDICAL DANS LA PLANIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU GÉNOCIDE DANS LES HÔPITAUX ET CENTRES DE SANTÉ DANS LA VILLE DE KIGALI

4.4.1. LES MEDECINS

4.4.1.1. Les médecins politiciens de haut rang qui ont commis le crime de génocide

Dans la ville de Kigali en particulier, et à travers le pays en général, les médecins n'ont pas commis le Génocide seulement dans les hôpitaux et centres de santé. Parmi eux, il y en a qui occupaient des postes politiques qui ont participé à la planification du Génocide, ont incité à le commettre, ont donné des instructions pour le commettre et distribué le matériel nécessaire y relatif, et ont participé à toutes les activités qui menaient à l'extermination des Tutsi. Parmi ceux-ci il y avait notamment : Dr Sindikubwabo Theodore, qui était Président de la République ; Dr Butera Jean

Baptiste, qui dirigeait le Parti Ecologique (PECO) créé le 30/11/1991, ce Parti d'extrémistes Hutu était l'allié du MRND. Il réside en Belgique ; Dr Bizimungu Casimir, qui était ministre de la santé dans le Gouvernement génocidaire ; Dr André Rwamakuba, qui était ministre de l'enseignement primaire et secondaire dans le Gouvernement génocidaire. Ces deux derniers ont été acquittés de façon inexplicable par le TPIR.

Il y a eu des médecins qui ont commis le crime de génocide alors qu'ils étaient des Directeurs de régions sanitaires dans les préfectures. Certains médecins ont continué, dans les pays où ils se sont réfugiés, à propager l'idéologie du génocide et à soutenir des mouvements basés sur la haine du Tutsi, comme le FDLR, FDU-Inkingi, RUD-URUNANA et d'autres. Citons notamment : Dr Jacques Gasekurume, originaire de Kiziguro, qui a été membre fondateur des FDU-Inkingi aux Pays Bas, et qui, déjà en 1973, s'est révélé comme étant un extrémiste alors qu'il étudiait au Petit Séminaire de Zaza ; Dr Déogratias Twagirayezu, qui après le Génocide s'est réfugié aux Pays Bas, où il a représenté, pour l'Europe, le groupe terroriste RUD-Urunana.

Il y a également un autre groupe de médecins qui se sont réfugiés en Zambie et ont participé à la création des FDLR qu'ils ont continué à soutenir : Dr Ignace Gashongore, qui a travaillé comme médecin à l'hôpital « Ndola Général Hospital », et qui, après, a travaillé pour un projet anti-sida financé par « University of Maryland, School of Medecine » ; Dr Francois Niyonsenga, qui était Directeur de la région sanitaire de Gitarama ; et Dr Francois Nkurikiyinka.

Lorsqu'un médecin soutient des mouvements terroristes comme les FDLR, FDU-INKINGI, RUD - URUNANA et tous les autres qui sont basés sur l'idéologie du génocide, et continue à exercer sa profession de soigner les gens, cela équivaut à trahir le serment qu'il a prêté au début de sa carrière.

Dr Gakire Marcel

Il est né en 1948 en District de Nyarugenge, à Nyamirambo, à l'endroit appelé Gatare. Il a d'abord travaillé au CHK mais en 1994 il travaillait pour la Croix Rouge de Belgique à Kigali. Il était un spécialiste en santé publique.

Il a été jugé par de nombreuses juridictions Gacaca jusqu'à ce que la juridiction Gacaca de Nyakabanda, District de Nyarugenge, l'a condamné le 27/12/2009 à la prison à perpétuité avec isolement, pour avoir violé des femmes et filles Tutsi, avoir mutilé les organes sexuels de celles-ci, pour complicité de viols et de mutilations de femmes et filles Tutsi. Il est incarcéré à la prison de Mageragere.

Dr Rugina Nizeyimana Emmanuel

Il est originaire de l'ancienne Préfecture de Ruhengeri. Il a été professeur à l'Université du Rwanda, à la Faculté de Médecine, mais a aussi travaillé à l'hôpital de Kigali (CHUK) en tant qu'un médecin spécialiste. A l'Université du Rwanda il est réputé pour avoir juré qu'aucun Tutsi ne réussira à ses cours, et qu'il traitait les gens du Sud du pays de la même façon que les Tutsi.

Le 20/11/2009, la juridiction Gacaca du Secteur Butare ville, l'a condamné en son absence pour crime de génocide à la prison à perpétuité, pour avoir persécuté les Tutsi en les privant de l'évaluation qu'ils méritaient à cause de la haine qu'il ressentait pour eux, organisé chez lui des réunions pour planifier la mort des Tutsi qui résidaient au Hôte Cyiza, participé à des réunions qui planifiaient le Génocide au CHUB, livré des malades Tutsi à des militaires de l'ESO qui les ont tués, et, pendant des réunions, avoir incité des étudiants à tuer leurs camarades Tutsi. Il réside aux Etats Unis d'Amérique (USA).

Dr Rutegesha Misago Antoine

Il est né en 1957 à Shyogwe (Rukaza) dans l'ancienne Commune Nyamabuye, actuellement en District de Muhanga. En 1979, alors qu'il venait de terminer ses études secondaires au Groupe Scolaire Officiel de Butare (GSOB) dans la section des assistants médicaux, il a travaillé au centre de santé de Ntyazo, actuellement en District Nyanza, jusqu'en 1982 quand il est allé poursuivre ses études à l'Université du Rwanda en santé publique au sein de l'Ecole Supérieure des techniques Médicales (ESTM). Il a ensuite poursuivi ses études en Egypte et est revenu en 1986.

Rutegesha Misago Antoine est réputé plus pour être un extrémiste Hutu que pour sa qualité de médecin, il figure parmi les dix (10) personnes qui ont fondé la Coalition pour la Défense de la République – CDR , Parti d'extrémistes Hutu, au cours d'une réunion qui s'est tenue le 22/02/1992 au village Urugwiro. A cette réunion Rutegesha était en compagnie de Bucyana Martin, Nahimana Théoneste, Mugimba Jean Baptiste, Uwamariya Béatrice, Higiro Célestin, Nzaramba Célestin, Akimanizanye Emmanuel, Hitimama Athanase et Simbizi Stanislas. Rutegesha était le premier Vice-Président de la CDR au niveau national.

En 1994, il travaillait à Kigali à CARITAS International mais fut ensuite nommé Sous-préfet de Gitarama pendant le Génocide, il a continué à occuper le poste de premier Vice-Président de la CDR au niveau national.

Après le Génocide il s'est réfugié en République Démocratique du Congo, où il a intégré les troupes rebelles rwandaises et a monté en grade jusqu'à celui de Major. Il a finalement quitté son uniforme pour aller enseigner à l'Institut Supérieur de Médecine dans le Nord Kivu, a été arrêté et transféré au Rwanda en 2010.

La juridiction Gacaca de Gitarama l'a condamné la même année à la prison à perpétuité pour avoir participé aux massacres qui ont été commis pendant le Génocide à Shyogwe, dont il est originaire, et pour avoir dirigé des massacres dans la ville de Gitarama. Il est incarcéré à la prison de Rwamagana.

Dr Bajinya Vincent

Il est né en 1952 et travaillait à l'Office National pour la Population (ONAPO) qui était chargé du contrôle des naissances dans le pays. Il est recherché par le Ministère Public rwandais pour sa responsabilité dans le Génocide, surtout pour avoir participé aux massacres qui ont été commis dans le Secteur Rugenge, actuellement en District Nyarugenge, où il a installé et dirigé une barrière sur laquelle de nombreux Tutsi furent tués. Il s'est réfugié en Grande Bretagne.

4.4.1.2 Centre Hospitalier Universitaire de Kigali (CHUK)

Ntezayabo Benoit

Originaire de Gitarama, il travaillait à la maternité depuis 1977, en provenance du service chirurgie. Il était un membre actif du MRND mais a rejoint le Parti extrémiste Hutu CDR dès la création de celui-ci. Il est le frère du Colonel Joseph Murasampongo qui lui a remis des armes qu'il stockait à l'hôpital. Il a supervisé les massacres qui étaient commis à l'hôpital, en étroite collaboration avec le Dr Colonel Baransalitse Laurent qui était médecin à l'hôpital militaire de Kanombe.

Le 21/06/2008, la juridiction Gacaca du Secteur Nyarugenge l'a condamné en son absence pour crime de génocide à trente (30) ans de prison, pour avoir au CHUK été complice dans les massacres qui y ont été commis, avec d'autres tueurs dont les infirmières Ndayambaje Stéphanie et Bananeza Marie Josée. Il s'est réfugié au Canada.

Dr Habyarimana Théoneste

Il a fait preuve de beaucoup de méchanceté pendant le Génocide. Le 19/03/2009, la juridiction Gacaca du Secteur Rugenge, District Nyarugenge, l'a condamné en son absence pour crime de génocide à la prison à perpétuité, pour avoir : violé et tué

Marie Jeanne Mukarango, tué en date du 12/05/1994, Murwanashyaka Antoine et pour avoir supervisé les rondes et les barrières.

Dr Cyimana Augustin

Il était un spécialiste en gynécologie. Il a commis le crime de génocide au CHUK, surtout en livrant des Tutsi aux militaires et aux Interahamwe qui les tuaient ; il a continué ses crimes dans sa région d'origine à Gitarama où il a participé aux massacres de Tutsi en collaboration avec le Bourgmestre de Mugina, Martin Ndamage. Après le Génocide, il s'est réfugié en Zambie, et a été parmi ceux qui ont mis en place des structures du FDLR et dirigé celui-ci dans ce pays. Il a travaillé à l'hôpital de Lusaka et réside toujours en Zambie.

Dr Munyakazi Christophe

Il est originaire de Cyangugu, est un médecin pédiatre. Il était un extrémiste Hutu, membre de la Coalition pour la Défense de la République (CDR). Pendant le Génocide, il passait son temps à dénoncer les Tutsi qui s'étaient réfugiés dans le service pédiatrie. Au lieu de sa résidence dans Rugenge, ville de Kigali, il était parmi les autorités qui distribuaient des armes et donnaient instruction de traquer et de tuer les Tutsi. Parmi ceux qu'il a fait tuer figurent Kanakintama, l'épouse de Mugiraneza Vincent, leurs trois enfants (03) et leur domestique Rutayisire. Le 03/11/2007, la juridiction Gacaca de Rugenge B l'a condamné à trente (30) ans de prison.

Dr Munyarukato Norbert

Originaire de Cyangugu il était un membre actif de la CDR. Il travaillait au service chirurgie. Il a fait tuer des enfants qui s'étaient réfugiés auprès de son collègue le Dr Jules Kabahizi, au service des urgences, et d'autres qui s'étaient cachés à la maternité, dont une personne qu'il a lui-même fusillé.

Dr Batungwanayo Jean

Médecin de nationalité burundaise, grand frère du politicien Nyangoma Leonard. Sa méchanceté et sa haine des Tutsi ont éclaté en plein jour après la mort du Président burundais Ndadaye Melchior en octobre 1993. Il a commencé à refuser de soigner les Tutsi. Après le Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, il est allé en Belgique où il a travaillé, puis s'est rendu dans les forêts de la RDC porter assistance aux FDLR et aux réfugiés burundais en Tanzanie. Il paraîtrait qu'il serait décédé en l'an 2000.

Dr Ntawuruhunga Juvénal

Il est né en 1956 dans le Secteur Nyange en District de Ngororero. Il est réputé pour avoir persécuté les Tutsi au CHUK depuis le déclenchement en 1990 de la guerre de libération, en 1994 il dirigeait une barrière devant sa résidence à Gikondo, et sur laquelle sont tombés des militaires et des Interahamwe lorsque ceux-ci ont affronté les troupes du FPR Inkotanyi qui avaient pris position à Rebero.

4.4.1.3 Hôpital militaire de Kanombe

Dr Col. Baransaritse Laurent

Il dirigeait l'hôpital militaire de Kanombe. Il figure parmi les membres de la clique qui ont planifié le Génocide au niveau national, en collaboration avec notamment le Colonel Bagosora Theoneste, le Colonel Léonard Nkundiye, le Major Protais Mpiranya, le Major Aloys Ntabakuze et d'autres. Il semble qu'il soit décédé dans les forêts de la RDC.

Pendant le Génocide, le Colonel Baransaritse Laurent a coordonné et supervisé les massacres de Tutsi à Kanombe. Il a aussi demandé des armes pour le personnel du CHUK, qui ont été stockées à l'hôpital. Il était en étroite collaboration avec le Dr Ntezayabo Benoit et l'infirmière Ndayambaje Stéphanie, tous impliqués dans le génocide.

Dr Col. Mugemanyi Froduald

Il est originaire de la Commune Mudasomwa à Gikongoro, en District de Nyamagabe. Il a participé dans la mise en œuvre du Génocide à Kanombe. Réfugié au Congo, il figure parmi ceux qui ont organisé une milice chargée de continuer le Génocide et attaquer le Rwanda. Il a été abattu à l'ancienne Commune Nyarutovu, parmi les miliciens qui s'étaient infiltrés au Rwanda pendant la guerre des Abacengezi.

4.4.1.4 Hôpital Roi Fayçal

Dr Ndarihoranye Jean-Baptiste

Il est originaire de l'ancienne Commune Giciye (Gisenyi). Il a été ministre de la santé au sein du Gouvernement mis en place le 30/12/1991 et dirigé par le Premier ministre Sylvestre Nsanzimana. Pendant le Génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, le Dr Ndarihoranye dirigeait l'hôpital Roi Fayçal situé à Kacyiru.

Il a été nommé à la tête de l'hôpital Roi Fayçal pour que celui-ci reste affilié au MRND et à la CDR du moment que les accords d'Arusha attribuant au FPR Inkotanyi le ministère de la santé. Il avait comme chauffeur l'extrémiste membre de la CDR, Ingabire Alphonse Marie alias Katumba, à qui il a ensuite confié la gestion du charroi de l'hôpital. Le Dr Ndarihoranye a fait tuer des malades Tutsi et a participé aux massacres à Gisenyi. Il s'est réfugié en Belgique.

4.4.2 LES INFIRMIERS ET AUTRES AGENTS

4.4.2.1 CHUK

Murengezi Gabriel

Il est le fils de Mbyaliyehe Gabriel, un commerçant dans la ville de Kigali et Conseiller de Nyarugenge qui a lui aussi été accusé de crime de génocide. Murengezi est né en 1968 dans la ville de Kigali, a étudié à l'école des assistants médicaux (EAM) où il a terminé en 1990. Il a travaillé dans les pharmacies SODEPHAR et RAMJI.

Il dirigeait un groupe d'Interahamwe des plus redoutables qui avaient participé aux massacres dans la ville de Kigali, surtout au Quartier commercial et ses alentours ; ce groupe se faisait appeler ironiquement "sagesse". Murengezi a été un Interahamwe qui a participé, avec les membres de son groupe, à de nombreux crimes, parmi lesquels des viols de femmes et filles Tutsi.

Il a été arrêté le 12/10/1994 et incarcéré à la prison de Kigali (appelée Prison Centrale de Kigali/ PCK). En 2010, la juridiction Gacaca de Rwamagana l'a condamné à la prison à perpétuité.

Ndayambaje Stéphanie

Elle était infirmière au CHUK. Elle est née en 1944 à Gihinga en District de Rutsiro, et est la sœur de l'épouse du Colonel Rwagafirita Pierre Célestin qui a longtemps été Chef d'Etat-major adjoint de la Gendarmerie.

Elle dirigeait les infirmiers (ères) du CHUK et était membre du Parti Démocrate-Chrétien (PDC).

Elle a sa part de responsabilité dans les massacres de ses collègues Tutsi du CHUK ainsi que des enseignants Tutsi du Lycée Notre Dame des Cîteaux à Kigali. Elle collaborait avec les militaires qui gardaient le CHUK à qui elle remettait les listes des Tutsi, qui étaient immédiatement mis à mort. Le 07/10/2009, la juridiction Gacaca du Secteur Nyarugenge l'a condamné à trente (30) ans de prison, pour avoir notamment:

été complice de la confection des listes des Tutsi qui devaient mourir, participé à des ratissages au CHUK à la recherche des Tutsi, fait tuer une fille qui avait été confiée au CHUK par des religieuses.

Bananeza Marie Josée

Elle est originaire de la Commune Bulinga (Gitarama). Elle a fait tuer les Tutsi : les malades, ses collègues du CHUK et ceux qui s’y étaient réfugiés. Elle formait avec Mukakabera Edith et Philomène Mukandamage, une équipe qui faisait le tour de l’hôpital pour demander aux malades leurs cartes d’identité et dresser la liste des Tutsi qu’elles remettaient aux militaires.

Karuhije Emmanuel

Il est originaire de la Préfecture Gisenyi. Il travaillait lui aussi au CHUK où il était un technicien en radiographie. Il a fait tuer de nombreux Tutsi au CHUK, et lorsqu’il a fui vers Gisenyi dont il était originaire, y a continué à commettre ses crimes. Il a été condamné à la prison à perpétuité.

4.4.2.2 Centre de santé de Kayanga, Gasabo

Kamanzi Etienne

Il travaillait au centre de santé de Kayanga, en District de Gasabo. Il est né en 1953 dans l’ancienne Commune Gikomero, actuellement dans le District de Gasabo. Il était un infirmier qui avait fait ses études au Groupe Scolaire Officiel de Butare où il a terminé ses études secondaires en 1976. Avant de travailler dans la Commune Gikomero, il a d’abord travaillé dans les centres de santé de Karama en District Bugesera et de Rubona en District Rwamagana.

En 1994, il s’est réfugié à Muhondo (Shyorongi) et n’est pas retourné à l’endroit où il avait travaillé, mais a été arrêté en janvier 1995 et incarcéré pour crime de génocide. La juridiction Gacaca de Jabana l’a condamné en 2005 à la prison à perpétuité pour avoir participé aux massacres de Tutsi au centre de santé de Kayanga et à ses alentours. Il est incarcéré à la prison de Rwamagana.

4.4.2.3 Centre de santé de Butamwa, Nyarugenge

Dusabe Thérèse

Elle était accoucheuse au centre de santé de Butamwa en District de Nyarugenge, et est la mère de Victoire Ingabire Umuhuza. Dusabe Thérèse a collaboré avec le

Bourgmestre de la Commune Butamwa pour organiser et diriger toutes les réunions qui planifiaient les attaques meurtrières sur les Tutsi. Des témoignages devant la juridiction Gacaca de Mageragere devant laquelle Dusabe Thérèse comparaisait, ont affirmé que Dusabe Thérèse était appelée “le médecin de la mort” à cause de sa méchanceté.

Dusabe Thérèse a tué des femmes Tutsi enceintes, et des nourrissons qu’elle tuait en les fracassant sur des murs. En 2009, les juridictions Gacaca l’ont condamnée à la prison à perpétuité pour avoir notamment torturé des femmes Tutsi qui étaient venues se faire soigner au centre de santé de Butamwa.

Ingabire Victoire Umuhoza qui se prétend être une femme politique, mais qui a été condamnée par les juridictions rwandaises pour idéologie du génocide, est arrivée au Rwanda en 2010 en provenance des Pays Bas; lorsqu’elle a été interviewée par le journal « The East African » qui lui demandait ce qu’elle pensait des condamnations administrées par les juridictions Gacaca, elle a répondu qu’elle ne croyait pas aux juridictions Gacaca parce que les membres de celles-ci ne seraient pas compétents, et qu’elle faisait confiance aux seuls magistrats du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR). Lorsqu’elle a été interrogée sur le fait que sa mère a été condamnée pour avoir tué des Tutsi, Ingabire s’est mise à rire et a répondu que “ *Il y a déjà 16 ans que le Génocide a été commis, il est temps que l’on entre enfin dans la Démocratie.*”

CHAPITRE V.

LE RETARD CONSIDERABLE MIS PAR L'ONU A QUALIFIER DE GENOCIDE L'EXTERMINATION DE TUTSI

L'ONU a continué de refuser de porter secours aux Tutsi contre qui un Génocide était en train d'être perpétré

Le 17 mai 1994, le Conseil de Sécurité de l'ONU a voté une résolution qui augmentait le nombre des casques bleus de la MINUAR à cinq mille cinq cent (5,500) hommes et qui imposait au Rwanda un embargo sur les armes. L'ONU a cependant refusé de donner à la MINUAR mandat d'utiliser la force pour arrêter le Génocide.

Celui-ci a pris fin avant que cette résolution relative à l'embargo sur les armes ne puisse être respectée. Et pourtant la BBC avait annoncé dans les informations diffusées le 14 mai 1994, que des pays comme le Nigeria, le Ghana, la Tanzanie, le Zimbabwe, la Zambie, le Sénégal et l'Australie avaient promis de fournir de nouvelles troupes à la MINUAR. Radio BBC expliquait alors que le Secrétaire Général de l'ONU, Boutros-Boutros Ghali, avait dans son rapport déclaré que la MINUAR aura besoin d'un budget de 110 millions de dollars américains, somme qui n'a jamais été réunie.

Les discussions au Conseil de Sécurité de l'ONU ont été caractérisées par le refus de la part du Gouvernement génocidaire rwandais et de ses alliés français de voter toute résolution en faveur des Tutsi qui étaient en train d'être exterminés. Le représentant du Rwanda à l'ONU, Bizimana Jean Damascene (qui s'est réfugié aux USA), et Jean Bernard Merimée, ambassadeur de la France à l'ONU, ont refusé de voter l'augmentation des troupes de la MINUAR au Rwanda et de voter l'embargo sur les armes du Gouvernement génocidaire.

Le mot génocide a été prononcé par le Pape Jean-Paul II

Après un mois et demi pendant lequel les Tutsi étaient chaque jour massacrés sous les yeux de la communauté internationale, et alors que l'ONU continuait de refuser de qualifier de génocide les massacres des Tutsi, le Chef de l'Eglise catholique, le Pape Jean Paul II a dénoncé cette situation.

La première reconnaissance officielle du génocide est finalement intervenue dans un rapport au Conseil de sécurité du 31 mai 1994

Il était basé sur les informations fournies par Iqbal Riza et Maurice Baril, le conseiller militaire du Secrétaire général qui a effectué une visite au Rwanda entre le 22 et le 27 Mai 1994.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU avait continué à ignorer la question du Génocide qui, depuis le 7 avril 1994, était perpétré contre les Tutsi. Rappelons quelques faits : Le 21 avril 1994, le Conseil de Sécurité de l'ONU, dans sa résolution 912, a réduit le mandat de la MINUAR à sa plus simple expression, ne lui laissant seulement que 250 militaires. Pourtant le Général Dallaire qui était à la tête de la MINUAR, envoyait chaque jour des rapports à l'ONU sur l'ampleur de massacres de Tutsi au Rwanda.

Le 24 avril 1994, pour la première fois, le Conseil de Sécurité de l'ONU a donc étudié la question du Génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda. Le Président du Conseil de Sécurité voulait mettre les pays qui en étaient membres, devant leur responsabilité de porter secours s'il était confirmé qu'un Génocide était commis au Rwanda, conformément à ce qui est prévu par la Convention Internationale sur la Prévention et la Répression du crime de Génocide (1948).

Le 28 avril 1994, l'Ambassadeur de la République Tchèque, Karel Kovanda, a demandé au Conseil de Sécurité d'étudier la question du génocide contre les Tutsi sans succès. Se basant sur des informations relayées par des organisations de protection des droits de l'homme, l'Ambassadeur Kovanda a affirmé que le Gouvernement en place au Rwanda était en train de commettre un Génocide contre les Tutsi. Certaines grandes puissances ayant un siège permanent au Conseil de Sécurité se sont attaquées à lui sous le prétexte fallacieux que le langage qu'il avait utilisé n'avait pas sa place au sein du Conseil de Sécurité.

Celui qui présidait le Conseil de Sécurité, l'Ambassadeur Colin Keating, a lui aussi fait état d'informations selon lesquelles des actes d'extrême violence et des meurtres étaient commis contre les Tutsi.

Certaines grandes puissances ayant un siège permanent au conseil de sécurité, les USA en tête, se sont opposées à l'utilisation du mot génocide. Or, à partir du 7 avril 1994, des Tutsi, des enfants, des femmes et des hommes, jeunes et personnes âgées étaient tués systématiquement au grand jour, et continuaient dans certaines régions du Rwanda sous le contrôle du Gouvernement génocidaire, pour le seul motif qu'ils étaient des Tutsi.

Lors de la réunion du 25 mai 1994 de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, les délégués ont conclu que le génocide était en cours et devait faire l'objet d'une enquête.

Le même jour, cette Commission a adopté la résolution 1994 S-3/1, par laquelle un rapporteur spécial a été nommé, et chargé d'enquêter sur place sur les massacres perpétrés contre les Tutsi qui étaient en cours.

Précédemment, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, M. Ayala Lasso, nouvellement nommé, avait effectué une mission au Rwanda être le 11-12 mai 1994. Son rapport faisait état de massacres systématiques et généralisés dont les Tutsi faisaient l'objet.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a finalement déclaré qu'un Génocide était en train d'être perpétré au Rwanda

Le 25 mai 1994, Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a déclaré que les massacres qui étaient commis au Rwanda étaient constitutifs d'un Génocide. Le Secrétaire général de l'ONU, a également affirmé que le fait de ne pas avoir envoyé des troupes au Rwanda a été un échec pour l'ONU, mais aussi, en général, celui de la communauté internationale.

A la même date, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, qui a son siège à Genève en Suisse, a tenu une réunion et a adopté à l'unanimité une résolution qui constate que « des actes à caractère de génocide ont pu survenir au Rwanda » et prévoit l'envoi sur le terrain d'un rapporteur spécial chargé de mener une enquête au sujet des exactions commises.

La Commission a demandé au Conseil de Sécurité de l'ONU de faire tout son possible pour que ceux qui ont planifié et mis en œuvre le Génocide au Rwanda soient poursuivis en justice. La Commission a souhaité que le Conseil de Sécurité de l'ONU agrandisse le mandat du Tribunal Pénal International pour la Yougoslavie pour que celui-ci puisse être compétent pour juger ceux qui ont planifié et mis en œuvre le Génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda.

Des tergiversations au sein du Conseil de Sécurité sur les massacres de Tutsi ont permis aux tueurs de continuer l'extermination de Tutsi

Saisie par l'urgence et la gravité des massacres au Rwanda, le 24 mai 1994, la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies a tenu une réunion d'urgence à Genève, convoquée par le Canada. Au bout de cette réunion, une résolution a été adoptée le 25 mai 1994 reconnaissant que des actes à caractère de génocide ont été

commis au Rwanda et a conclu sur la nécessité d'une enquête internationale sur les massacres de Tutsi au Rwanda.

Le «rapport sur la situation des droits de l'homme au Rwanda » présenté par Mr Degni-Ségui, rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme, le 28 juin 1994, a qualifié de génocide les massacres perpétrés contre les Tutsi

Le 28 juin 1994, le «Rapport sur la situation des droits de l'homme au Rwanda présenté par Mr Degni-Ségui, Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme, a rendu son rapport qui a qualifié de génocide les massacres perpétrés contre les Tutsi et désignait les responsables de ces massacres, le Gouvernement génocidaire, l'armée et les milices Interahamwe et Impuzamugambi du MRND et CDR.

Le rapport a montré que les miliciens Interahamwe et Impuzamugambi massacrent les Tutsi

Selon le rapport, les atrocités s'étendaient sur l'ensemble du territoire national. La plupart des massacres étaient le fait des milices Interahamwe du MRND, et Impuzamugambi de la CDR, et étaient dirigés contre les Tutsi.

Le rapport a qualifié de génocide les massacres perpétrés contre les Tutsi

- *Les massacres de Tutsi étaient programmés par le Gouvernement génocidaire*

Le rapport a constaté que les massacres, étaient horribles et terrifiants, programmés, systématiques et atroces.

En effet, il y avait un faisceau d'indices montrant que les massacres étaient programmés: le premier était constitué par la campagne d'exhortation à la haine ethnique et à la violence orchestrée par les médias du Gouvernement ou proches de lui, tels que la Radio rwandaise, et surtout la "Radiotélévision Libre des Milles Collines" (RTLTM). Le second consistait dans la distribution d'armes à la population civiles et plus particulièrement aux miliciens.

De plus, les miliciens avaient eu des entraînements intensifs dans des installations militaires de novembre 1993 à mars 1994. Le deuxième résidait dans la célérité exceptionnelle avec laquelle les massacres ont commencé et continué à partir du 7 avril 1994. De plus, des barrières ont été posées entre 30 et 45 minutes après l'attentat contre l'avion Présidentiel et avant même que la nouvelle de l'accident n'ait été annoncée par la radio nationale.

- ***Le rapport a montré que les massacres de Tutsi étaient systématiques***

Le rapport du rapporteur spécial a constaté que les massacres perpétrés contre les Tutsi revêtaient un caractère systématique. Des familles entières étaient décimées, grands-parents, parents, enfants. Personne n’y échappait, même pas les nouveau-nés. Mais ce qui était encore plus symptomatique, c’est que les victimes étaient poursuivies jusque dans leur dernier retranchement pour y être exécutées. C’est le cas des victimes qui ont été tuées dans des paroisses et surtout des églises, qui sont devenues le théâtre de leur holocauste. Il en était de même des caches dans les plafonds ou recoins des maisons et dans les bois et forêts, où les assaillants mettaient le feu pour s’assurer qu’ils ne laisseraient pas de survivants derrière eux. Il en était encore ainsi des frontières, qui sont barrées pour empêcher aux Tutsis de se rendre dans les pays voisins.

- ***Le rapport relève que les massacres perpétrés contre les Tutsi étaient exécutés dans des conditions atroces, affreusement cruelles.***

Selon le rapport, les massacres étaient en effet précédés d’actes de torture ou autres traitements cruels, inhumains et dégradants. D’une manière générale, les victimes étaient attaquées à coups de machettes, de haches, de gourdins, de massues, de bâtons, ou de barres de fer. Les bourreaux allaient parfois jusqu’à couper successivement les doigts, la main, les bras, les jambes avant de trancher la tête ou de fendre le crâne. Des témoins rapportaient qu’il n’était pas rare que les victimes supplient leurs bourreaux ou leur proposent de l’argent pour être exécutées plutôt par balles qu’à la machette. Il a aussi été signalé que, lorsque les Tutsis étaient enfermés dans une salle ou dans une église que les miliciens n’arrivaient pas à ouvrir, les militaires venaient à leur secours : ils défonçaient les portes, lançaient des grenades dans la salle et laissaient le soin aux miliciens d’achever le travail. La barbarie n’épargnait ni les enfants des orphelinats, ni les blessés des hôpitaux, qui étaient enlevés et tués ou achevés. Des mères se sont vues obligées de piler leurs enfants. On a même signalé que les bourreaux, après avoir exécuté leurs victimes en pleine rue, au vu et au su de tous, les découpaient en morceaux et certains n’hésitent pas à s’asseoir sur les corps pour boire une bière en attendant que les prisonniers viennent ramasser les corps.

- ***Tous ces éléments amenèrent le rapporteur spécial à affirmer qu’un génocide a été perpétré contre les Tutsi***

D’éminentes personnalités, dont le Secrétaire général des Nations Unies, n’ont pas hésité à qualifier le massacre des Tutsis de génocide, au regard des faits, la pertinence de cette qualification.

Toutes les conditions de l'article II de la Convention sur la prévention et répression du crime de génocide du 9 décembre 1948 sont réunies s'agissant des massacres perpétrés contre les Tutsi.

La première condition ne semble pas faire de doute eu égard aux massacres perpétrés (II a)) et même aux traitements cruels, inhumains et dégradants (II b)).

La seconde n'est pas davantage difficile à remplir, car l'intention claire et non équivoque se trouve bien contenue dans les appels incessants au meurtre lancés par les médias (en particulier le RTLM) et transcrits dans les tracts. Et si ce n'était le cas, l'intention aurait pu être déduite des faits eux-mêmes, à partir d'un faisceau d'indices concordants : préparation des massacres (distribution d'armes à feu et entraînement des miliciens), nombre de Tutsis tués, et résultat de la poursuite d'une politique de destruction des Tutsis.

La troisième condition qui exige que le groupe ethnique soit visé comme tel est également remplie : d'abord, nombre de témoignages révèlent que les tris opérés au cours des barrages pour la vérification des identités visaient les Tutsis. Ensuite et surtout, l'ennemi principal, reste le Tutsi qui est l'inyenzi, c'est à dire "le cafard", à écraser à tout prix selon les tueurs.

Les conditions prescrites par la Convention de 1948 sont ainsi réunies et le Rwanda, y ayant accédé le 16 avril 1976, est tenu d'en respecter les principes qui se seraient imposés même en dehors de tout lien conventionnel, puisqu'ils ont acquis valeur coutumière.

De l'avis du Rapporteur spécial, la qualification de génocide doit être d'ores et déjà retenue en ce qui concerne les Tutsi.

- ***L'impunité était garantie aux tueurs par le Gouvernement génocidaire***

Les milices des Partis politiques dressaient des barricades, contrôlaient l'identité des passants, arrêtaient les Tutsis et les exécutaient en pleine rue, au vu et au su de tous, devant les éléments de la gendarmerie et des forces armées rwandaises. Ceux-ci, loin d'inquiéter les miliciens, leur portaient plutôt main forte. C'est également le cas des autorités locales, préfets ou bourgmestres, qui ont directement participé aux tueries. Jusque-là, les auteurs des massacres précédents et actuels, connus de la population et des pouvoirs publics, n'avaient fait l'objet d'aucune poursuite. Bien au contraire, ils continuaient à mener une vie paisible et à circuler librement en toute quiétude et impunité.

- ***Le rapport a identifié les responsables du génocide perpétré contre les Tutsi***

Il s'agit des organes de l'Etat rwandais, et tout particulièrement, des hauts cadres politiques au niveau national, tels que des ministres, l'armée et la gendarmerie, plus particulièrement la garde Présidentielle, les préfets et les bourgmestres. La responsabilité du "Gouvernement intérimaire" rwandais était pleinement engagée compte tenu du fait qu'il a incité la population à exterminer les Tutsi.

Le rapport pointe du doigt les miliciens, les responsables de Partis politiques extrémistes (MRND et CDR) ou les fondateurs et les animateurs de la RTLM.

- ***Le rapport concluait en faisant quelques recommandations :***

L'organisation des Nations Unies doit condamner le génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en insistant sur le caractère horrible, abominable et inacceptable de tels actes.

Les Nations Unies devraient informer les auteurs qu'une fois identifiés ils auront à répondre de leurs actes et omissions devant des instances compétentes et en quelque endroit de la planète qu'ils puissent se trouver.

IL faut en outre demander aux Etats qui ont accordé l'asile ou autre refuge aux personnes impliquées dans les massacres de prendre les mesures appropriées pour qu'elles n'échappent pas à la justice.

L'ONU devrait créer, dans l'attente d'une juridiction pénale internationale permanente, une juridiction internationale ad hoc chargée de connaître des faits et de juger les coupables et, à défaut, étendre la compétence du tribunal pénal international pour les crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie.

CONCLUSION GENERALE

Le Génocide perpétré contre les Tutsi a été planifié depuis longtemps par le Gouvernement génocidaire, et beaucoup d'actions menées par celui-ci le prouvent. Depuis le début de la guerre de libération en 1990, le Gouvernement a intensifié l'incitation à la haine du Tutsi et la mobilisation de la population Hutu à tuer les Tutsi pour leur seule appartenance à leur ethnie.

Des journaux extrémistes, tels *Kangura*, *La Médaille Nyiramacibiri*, et d'autres semblables, et la RTL, ont incité les Hutu à la haine du Tutsi et à leur extermination, cette mobilisation était reprise lors des meetings des Partis *Hutu Power*. Le Gouvernement a distribué des armes aux Interahamwe, Impuzamugambi et à la population civile, et leur a fourni des entraînements militaires dans des camps militaires tels que Gabiro, Gako et d'autres.

En 1991, en guise d'une répétition en vue du Génocide, les Interahamwe et les militaires rwandais ont tué de nombreux Tutsi dans certaines localités du pays, dans les Préfectures de Ruhengeri (Nkuli, Kinigi, Mukingo) et Gisenyi (Gaseke, Giciye, Karago, Mutura, Kanama, Rwerere), en 1992 en ont tué d'autres au Bugesera. Des personnes de nationalités étrangères hostiles aux massacres des Tutsi ont également été tuées, comme l'Italienne Antonia Locatelli qui était directrice du CERAI à Nyamata qui a été abattue en mars 1992 par le gendarme Epimaque Ulimubenshi qui n'a jamais été poursuivi pour cet assassinat.

Après l'attentat sur l'avion dans lequel se trouvait le Président Habyarimana la nuit du 6 avril 1994, les massacres ont été déclenchés par les éléments de la Garde Présidentielle et les Interahamwe. Les Tutsi ont été tués, mais aussi des politiciens hostiles à la mise en oeuvre du Génocide ont été aussitôt assassinés, tels le Premier Ministre Madame Uwilingiyimana Agathe, le Président de la Cour Constitutionnelle, Kavaruganda Joseph, les Ministres Frédéric Nzamurambaho, qui était aussi Président du Parti PSD, Me Félicien Ngango, Vice-Président du PSD, Faustin Rucogoza qui était Ministre de l'information et membre du Parti MDR, et Landouald Ndasingwa du Parti PL.

Les Interahamwe, les Impuzamugambi, les militaires et gendarmes, et des civils ordinaires ont commencé à exterminer les Tutsi, depuis les enfants jusqu'aux adultes, et les massacres se sont répandus dans tout le pays tel que l'Etat l'avait planifié; les Tutsi furent massacrés à leurs domiciles et partout ailleurs où ils se réfugiaient, comme dans les bâtiments publics (Bureaux communaux, dispensaires...), les églises, les camps de réfugiés et ailleurs, quand d'autres ont été assassinés en cours de route

alors qu'ils fuyaient. Dans les hôpitaux et dispensaires partout dans le pays, les médecins et assistants médicaux, qui normalement sont chargés de veiller à la santé des gens, ont participé aux massacres et ont tué leurs collègues et patients Tutsi.

Le 8 avril 1994, le Gouvernement des Abatabazi a été installé, avec le Dr Théodore Sindikubwabo comme Président de la République et Jean Kambanda comme Premier Ministre. Ce Gouvernement n'avait qu'une seule mission, celle de coordonner la mise en oeuvre du Génocide dans tout le pays, et cette politique d'extermination des Tutsi s'est servie du programme appelé "auto-défense civile" pour distribuer des armes à la population et inciter le plus grand nombre à participer aux massacres. Des ministres ont participé à la mobilisation de la population pour commettre le Génocide dans leurs régions d'origine, tels Nyiramasuhuko Pauline dans Butare, Karemera Edouard dans Kibuye, Nzabonimana Callixte dans Gitarama, et Augustin Ngirabatware à Gisenyi. .

L'ONU a continué à fermer les yeux sur le Génocide qui était perpétré contre les Tutsi depuis le 7 avril 1994 sous les yeux du monde entier, et les a même abandonnés quand le Conseil de Sécurité a diminué fortement le nombre des militaires de la MINUAR, n'en laissant que 250 dans le pays. Lors de houleux débats, certains des puissances refusaient que les massacres des Tutsi au Rwanda soient qualifiés de Génocide. Celui-ci fut finalement reconnu par Boutros Boutros-Ghali qui était le Secrétaire Général de l'ONU, ce qui fut ensuite confirmé par Degni Segui, le rapporteur spécial de la Commission des Droits de l'homme de l'ONU, de retour du Rwanda y mener des investigations, qui affirma à son tour que les massacres des Tutsi constituaient un Génocide.

Le contenu du présent ouvrage démontré à suffisance que le Gouvernement génocidaire, en se servant de ses institutions et de son armée, a planifié et mis en oeuvre le Génocide perpétré contre les Tutsi, aidé par la France. Il contredit également ceux qui le nient et le minimisent.

Le Génocide perpétré contre les Tutsi n'a pas été un accident et n'a pas été provoqué par l'attentat sur l'avion à bord duquel se trouvait le Président Habyarimana, mais a été planifié depuis longtemps. Ceux qui ont planifié le Génocide l'ont souvent clamé en public.

Le livre démontre que le Génocide perpétré contre les Tutsi a été planifié par l'Etat depuis longtemps, et qu'il l'a mis en œuvre dans tout le pays, se servant surtout des autorités aux différents niveaux, de l'armée rwandaise, des milices Interahamwe et Impuzamugambi et de la population civile qui a été incitée à exterminer les Tutsi.

Nous espérons que ce livre sur les éléments de planification et d'exécution du Génocide commis contre les Tutsi contribuera à préserver la mémoire du Génocide et l'honneur des victimes. Il fournira également aux jeunes générations des outils de connaissance de ce passé tragique leur permettant d'œuvrer pour la reconstruction continue d'un Rwanda uni et pacifié.

Commission Nationale de Lutte contre le Génocide

P.O. Box 7035, Kigali-Rwanda
E-mail: administrator@cnlg.gov.rw
Twitter: @RwandaRemembers
Flickr: CNLG Rwanda

Hotline: 3560
Website: www.cnlg.gov.rw
Facebook: Rwanda Remembers - CNLG
You Tube: CNLG Rwanda